



HAL
open science

Écrire, comprendre et expliquer l'histoire de son temps au XIVE siècle

Jérémie Rabiot

► **To cite this version:**

Jérémie Rabiot. Écrire, comprendre et expliquer l'histoire de son temps au XIVE siècle. Presses universitaires de la Méditerranée, 2018, Histoire et sociétés, Daniel Le Blévec, 978-236781-271-7. hal-02132590

HAL Id: hal-02132590

<https://hal.science/hal-02132590v1>

Submitted on 15 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Écrire, comprendre et expliquer
l'histoire de son temps au XIV^e siècle

Étude des livres XI à XIII
de la Nuova Cronica de Giovanni Villani

« Histoire et sociétés »

Directeur de collection Daniel LE BLÉVEC

Comité scientifique

Christian AMALVI, Geneviève GAVIGNAUD-FONTAINE, Carol IANCU,
Daniel LE BLÉVEC

La collection « Histoire et sociétés » est le reflet des objectifs scientifiques des équipes des historiens montpelliérains médiévistes, modernistes et contemporanéistes et de la diversité actuelle de leurs champs de recherche. Les liens noués avec de nombreux chercheurs d'universités françaises et étrangères justifient également la publication, dans la collection, d'ouvrages de qualité rédigés par des historiens extérieurs à l'établissement, retenus en raison de l'originalité de leur démarche et de la nouveauté des sujets qu'ils traitent.

La série « Sem — Études juives et hébraïques », fondée et dirigée par Carol Iancu, a pour objectif la publication de travaux scientifiques dont le principal domaine de recherches concerne l'histoire des Juifs et de la civilisation d'Israël.

Collection « Histoire et sociétés »

Écrire, comprendre et expliquer
l'histoire de son temps au XIV^e siècle

Étude des livres XI à XIII
de la Nuova Cronica de Giovanni Villani

Jérémie RABOT

2018

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LA MÉDITERRANÉE

Illustration de couverture : *Florence*, Biblioteca nazionale centrale, manuscrit II.I.289, f° 1 recto.

Mots-clés : Giovanni Villani, *Nuova cronica*, XIV^e siècle, Italie communale, Florence, historiographie.

Tous droits réservés, PULM, 2018.

ISBN : 978-2-36781-271-7

Remerciements

« Toute recherche sans dette est une recherche suspecte », disait Umberto Eco, « et l'on trouve toujours quelqu'un à remercier. » Au terme de ce travail, arrive donc le moment de faire la liste de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont aidé à le mener à bon terme.

Je tiens en premier lieu à remercier mon directeur de recherche, M. Jean-Louis Gaulin, pour m'avoir fait découvrir un monde nouveau, celui de l'Italie communale, et de m'y avoir apporté soutien et appui. À travers sa personne, c'est à l'université Lumière Lyon 2 et à l'ensemble de l'Enseignement supérieur que j'exprime ma gratitude. J'adresse également mes remerciements aux membres du CIHAM — U.M.R. 5648, et en priorité à MM. Jacques Chiffolleau et Denis Menjot qui, avec Jean-Louis Gaulin, en occupèrent la direction lors de mes années d'études. Ma gratitude va encore à MM. Christophe Giros et Cyrille Aillet, pour la confiance accordée au cours de mes années de monitorat. Enfin, je suis gré à M^{me} Laurence Moulinier-Brogi et MM. Jean-Patrice Boudet, Patrick Gilli, Giuliano Milani et Massimo Vallerani de m'avoir fait l'honneur de constituer mon jury de soutenance et de m'avoir fourni, à l'occasion, de précieuses remarques dont j'espère avoir fait bon usage dans la présente version.

Aussi isolé soit-il, le travail d'un thésard n'est jamais une traversée en solitaire. La mienne put compter sur le soutien amical de ceux qui, au fil des journées passées à user nos yeux sur les mêmes écrans, sont devenus plus que des collègues de travail : Matthieu Devigne, Sandie Gautier, Léonard Courbon, Giovanni Stranieri et Matthieu Allingri.

Ces remerciements seraient incomplets si je ne mentionnais ceux qui m'ont apporté le plus précieux des soutiens, celui matériel et moral. Que soit ici inscrite ma profonde reconnaissance envers ma femme, Lina, qui m'a tant soutenu dans ce travail, et envers mes parents, qui m'ont donné la chance inestimable de faire des études. Un remerciement spécial va à ma mère, correctrice patiente et courageuse. La conclusion de ma thèse, enfin, doit beaucoup à l'arrivée de ma fille, Anaïs ; la présente version, revue et corrigée, à celle de mon fils, Simeon. Merci à eux !

Introduction

En juillet 1343, le peuple de Florence mettait brutalement fin au gouvernement de son seigneur, Gautier de Brienne duc d'Athènes, auquel la Commune avait confié le pouvoir un an plus tôt. En raison de ses méthodes de gouvernement et de choix politiques peu goûtés par les citoyens, l'expérience avait tourné court, et le peuple réaffirma vite sa souveraineté au sein des institutions. Mais, après quelques semaines de tensions sociales et de conflits larvés entre *popolo grasso*, l'ancienne oligarchie marchande, et *popolo minuto*, les représentants des classes sociales intermédiaires, le pouvoir échoyait finalement aux seconds. Irrité, le chroniqueur Giovanni Villani écrivait dans sa *Nuova cronica* :

Et note ce que fait le gouvernement des cités lorsqu'en sont seigneurs les artisans, [travailleurs] manuels et illettrés, car la majorité des XXI collèges des Arts qui dirigeaient la Commune était alors formée pour la plupart de petits artisans venus du contado ou de l'étranger, lesquels se soucient bien peu de la République, ni même de savoir la conduire ¹.

Marchand en faillite et ancien magistrat écarté des offices communaux, le septuagénaire Villani optait pour le point de vue de l'ancienne classe dirigeante et, délivrant un jugement sévère contre la nouvelle Seigneurie, formulait à son attention quelques principes de bon gouvernement, l'incitant à suivre « ce qu'enseigne Aristote dans

1. Giovanni VILLANI, *Nuova cronica*, éd. G. Porta, vol. III, Parme, 1991, livre XIII, chapitre XLIII (désormais *Nuova cronica*, XIII 43) : « *E nota che fa il reggimento delle cittadi, essendone signori artefici e manuali e idioti, però che i più delle XXI capitudini dell'arti, per li quali allora si reggea il Comune, erano artefici minuti veniticci di contado e forestieri, a-cui poco dee calere della republica, e peggio saperla guidare; e però che avolontatamente fanno le leggi straboccate senza fondamento di ragione, e male si ricordano chi dà le signorie delle cittadi a si fatte genti quello che n'ammaestra Aristotile nella sua Politica, cioè che' rettori delle cittadi sieno i più savi e discreti che si possano trovare. E 'l savio Salamone disse : "Beato quello regno ch'è retto per savio signore". E questo basti aver detto sopra la presente materia, con tutto che per difetti di nostri cittadini e per li nostri peccati male fummo retti per li grassi popolani, come poco adietro avemo fatta menzione. E da dubitare è del reggimento di questi artefici minuti idioti e ignorantanti e senza discrezione e avolontati. Piaccia a Dio che sia con buona riuscita la loro signoria, che me ne fa dubitare.* »

sa *Politique*, à savoir que les recteurs des cités doivent être les plus sages et les plus avisés que l'on puisse trouver ». Mais désabusé par ce gouvernement des « petits artisans, idiots et ignorants, sans discernement et irréflechés », il concluait sur une note bien pessimiste : « Plaise à Dieu que leur seigneurie ait de bons effets — ce dont je doute. »

Au-delà de sa dimension réactionnaire (contre la nouvelle Seigneurie), élitiste (contre les illettrés) et campaniliste (contre les non-florentins), cet extrait de la *Nuova cronica* illustre peut-être mieux que tout autre la dimension polémique et cathartique de la chronique de Giovanni Villani, à un moment où le recul temporel fait désormais défaut au chroniqueur et où l'histoire s'écrit au présent. Au terme d'un grand' œuvre en onze livres, dans lequel il a narré par le menu l'histoire de sa Commune depuis ses origines, Villani entreprend alors de raconter celle de son temps. Une histoire qui n'est pas encore écrite et qui est suffisamment nouvelle pour qu'il y consacre un nouveau volume de sa chronique, inscrivant ainsi dans l'économie du texte et dans les consciences de son époque une césure entre histoire passée et histoire de son temps. C'est à ce lien entre un auteur et son temps que ce travail s'intéresse, en questionnant les divers aspects que revêt, au XIV^e siècle, l'écriture de l'histoire du temps présent : s'en informer, la comprendre et l'expliquer. À travers le cas de la *Nuova cronica* de Giovanni Villani, c'est d'abord la culture et les outils d'un historien du Moyen Âge que nous interrogerons, afin de mieux comprendre par quels prismes et selon quels principes celui-ci lit les événements de son époque et tente de donner un sens à ce temps qui s'écoule face à lui. Il ne s'agira donc pas d'une synthèse sur Giovanni Villani, ni d'une étude générale sur la *Nuova cronica*, deux questions à propos desquelles nous renvoyons à la bibliographie présentée en fin de volume.

I Au cœur de la *Nuova cronica* : Florence

À travers la lecture de la *Nuova cronica* (et du présent ouvrage), le lecteur se retrouvera en permanence plongé dans la Florence du *Trecento*. Objet d'une bibliographie diluvienne¹, la Cité au lys a obnubilé des générations de chercheurs, d'historiens et d'érudits, au point d'être élevée au rang d'idéal-type de la cité médiévale italienne. À tort ? Sans doute. Mais il demeure que le rayonnement florentin, tant dans le domaine culturel que dans ceux de la politique, de l'économie et des armes, en fait un objet central dans l'histoire de l'Italie du Moyen Âge. Quelques pages ne seront

1. Pour une synthèse sur l'histoire de la ville, nous renverrons à l'ouvrage, fondamental bien qu'à maints égards dépassé, de Robert DAVIDSOHN, *Geschichte von Florenz*, Berlin, 5 vol., 1896-1927 (trad. it. de G. B. KLEIN, *Storia di Firenze*, Florence, 1973). Plus récent, John NAJEMY, *A History of Florence, 1200-1575*, Malden, 2006. Pour d'autres références, nous renvoyons à la bibliographie en fin de volume.

donc pas de trop pour présenter la situation, au début du XIV^e siècle, de cette cité qui constitue véritablement l'âme de la *Nuova cronica*.

C'est d'abord du fait de la forme si particulière de ses institutions, et peut-être plus encore par la participation active de ses habitants aux décisions politiques, que Florence s'est imposée à travers l'historiographie comme l'objet d'un intérêt renouvelé et inégalé. De fait, son histoire politique mouvementée en a fait un laboratoire des institutions communales. Le XIII^e siècle avait ainsi été marqué par deux fronts intérieurs, tous deux en passe d'être résolus de façon plus ou moins définitive au début du siècle suivant : d'une part, l'affrontement entre Guelfes et Gibelins, c'est-à-dire théoriquement entre les partisans de la papauté et les partisans de l'empereur, mais qui découlait plus souvent de rivalités familiales¹ ; d'autre part, celui entre *populus* et *milites*, lequel s'était exacerbé avec l'émergence d'une nouvelle classe marchande enrichie². Le premier conflit fut réglé dès 1266 au profit des Guelfes, avec l'aide des armées de Charles d'Anjou. Une fois les chefs du parti gibelin exilés, la Commune s'ancra solidement, et définitivement, aux côtés de l'alliance guelfe, dont les intérêts étaient représentés au sein des institutions par la puissante et aristocratique *Parte guelfa*. Les rivalités idéologiques et les haines familiales demeurèrent toutefois vives, et les accès de violence ponctuèrent l'histoire florentine : en 1301, l'affrontement entre Guelfes noirs (radicaux, partisans des Donati) et Guelfes blancs (modérés, partisans des Cerchi) se soldait par la victoire des premiers et l'expulsion des seconds.

Le second clivage, entre peuple et magnats, aboutissait vers la fin du XIII^e siècle à la mise en place d'institutions populaires et à l'exclusion des grandes familles issues de l'aristocratie³. Établie dès 1250, la Commune populaire reposait sur deux organes parlementaires, le Conseil du peuple et le Conseil des Cent, qui furent vite subordonnés à un Capitaine du Peuple censé faire contrepoids à un Podestat traditionnellement garant des intérêts aristocratiques. En 1282, la Commune se dota ensuite d'un nouvel organe exécutif populaire, le collège des Prieurs, qui complétait sans les remplacer les organes précédents, relégués à un rôle essentiellement judiciaire.

1. Sur la question, au milieu d'une bibliographie foisonnante, nous renverrons à *Ghibellini, guelfi e popolo grasso. I dententori del potere politic a Firenze nella seconda metà del Duecento*, Florence, 1978. Voir également Giulano MILANI, *L'esclusione dal Comune. Conflitti e bandi politici a Bologna e in altre città italiane tra XII e XIV secolo*, Rome, 2003.

2. Sur l'affrontement entre *populus* et *milites*, outre les études classiques de Gaetano Salvemini (*Magnati e popolani in Firenze dal 1280 al 1295*, Florence, 1899), Nicola Ottokar (*Firenze alla fine del Duecento*, Florence, 1926) et Nicolai Rubinstein (*La lotta contro i magnati in Firenze*, Florence, 1939), nous renverrons aux études, plus récentes, de Christiane Klapisch-Zuber (*Retour à la cité. Les magnats de Florence, 1340-1440*, Paris, 2006) et de Silvia Diacchiati (*Popolani e magnati. Società e politica nella Firenze del Duecento*, Spolète, 2010).

3. Sur les institutions florentines, outre l'ouvrage très complet de Robert Davidsohn (*op. cit.*), nous renverrons à Piero GUALTIERI, *Il Comune di Firenze tra Due et Trecento. Partecipazione politica e assetto istituzionale*, Florence, 2009.

Élus pour une durée de deux mois, les Prieurs devaient appartenir à l'une des sept principales corporations, les « Arts majeurs » (drapiers, notaires, lainiers, banquiers, médecins, soyeux et pelletiers) : le gouvernement revenait ainsi aux classes supérieures du peuple, le *popolo grasso*. En 1293 enfin, la Commune instaurait les Ordonnances de justice contre les grands, une batterie de mesures destinées à faire plier les magnats et à les contraindre au respect de l'ordre public. Un nouvel officier, le Gonfalonier de justice, rejoignait ainsi les Prieurs pour former la « Seigneurie », c'est-à-dire l'exécutif. À ces principaux offices s'ajoutaient un nombre important de « conseils généraux » (élargis), sièges légitimes des décisions, mais qui, avec le temps, avaient perdu leur importance au profit de « conseils spéciaux » (restreints), formés d'un cercle limité de *boni homines* représentant des métiers.

Le gouvernement de la Commune de Florence reposait donc à la fin du XIII^e siècle sur trois institutions majeures : la Seigneurie, les Arts majeurs et la *Parte guelfa* — un système qui restera en place durant toute la première moitié du siècle suivant. Cette période fut toutefois marquée par deux évolutions majeures. Tout d'abord, si une participation élargie des citoyens aux charges communales était théoriquement assurée par la brièveté des mandats (généralement deux ou trois mois) et par un système, « l'imborsazione », mêlant principe électif (avec la constitution de listes de citoyens jugés aptes au gouvernement) et principe aléatoire (avec un tirage au sort parmi ces listes), la complexité du système électoral n'empêcha pas l'apparition d'un principe oligarchique qui, de fait, réservait les principaux offices aux grandes familles et aux riches marchands¹. Exclu de la représentation politique, le petit peuple parvint certes à s'affirmer épisodiquement au sein des institutions en imposant dans les moments de crise (1328, 1339, 1342, 1343) des réformes électorales qui assurèrent un rééquilibrage, mais toujours de manière partielle et temporaire. Le second mouvement, lié au précédent, fut la résurgence à intervalles réguliers de formes de gouvernement personnel. Appelés dans des moments de crise, des seigneurs étaient supposés assurer la protection de la Commune, laquelle subsistait cependant et conservait l'ensemble de ses institutions. Assurant leur rôle à distance par l'intermédiaire d'un vicaire, comme Robert d'Anjou (1313-1322), ou directement sur place, comme Charles de Calabre (1326-1328) ou Gautier de Brienne (1342-1343), ces gouvernements furent vécus de façon inégale par les Florentins : si Gautier de

1. Sur le système électoral, voir Guidobaldo GUIDI, « I sistemi elettorali agli uffici del Comune di Firenze nel primo trecento : Il sorgere della elezione per squittinio (1300-1328) », dans *Archivio storico italiano*, 130, 1972, p. 345-407 ; *idem*, « I sistemi elettorali agli uffici della città-repubblica di Firenze nella prima metà del Trecento (1329-1349) », dans *Archivio storico italiano*, 135, 1977, p. 373-424. Plus récent, Ilaria TADDEI, « Il sistema politico fiorentino (XIV-XV secolo) », dans J. BOUTIER, S. LANDI, O. ROUCHON (dir.), *Firenze e la Toscana. Genesi e trasformazioni di uno stato (XIV-XIX secolo)*, Florence, 2010, p. 31-53.

Brienne n'avait pas laissé un mauvais souvenir en tant que vicaire du duc de Calabre, une révolte mit fin à sa propre seigneurie.

Au-delà de la forme de ses institutions, dans lesquelles l'historiographie a trop souvent cru identifier un modèle communal applicable aux autres cités, c'est aussi la prospérité de la ville qui en fait un objet à part. Car en ce début du XIV^e siècle, Florence fait figure de puissance démographique de premier ordre. Giovanni Villani nous apprend ainsi qu'elle comptait environ 90 000 habitants en 1336 (elle avait même probablement dépassé les 100 000 au début du siècle¹), ce qui en faisait l'une des cités les plus peuplées d'Italie, voire même d'Europe : à titre de comparaison, la plus grande ville d'Occident, Paris, en comptait peut-être 250 000, tandis qu'en Italie, seule Milan la dépassait. En croissance permanente depuis la fin du XII^e siècle, sa superficie avait considérablement augmenté, au point de rendre nécessaire la construction d'un troisième mur d'enceinte, achevé dans les années 1330 et élargi à la rive gauche de l'Arno, qui formait le quartier d'Oltrarno.

C'était aussi l'une des villes les plus riches d'Italie. Cette richesse, elle la devait avant tout à la prospérité de son commerce et de sa finance. Les grandes compagnies florentines, comme celles des Bardi et des Peruzzi, ou de tant d'autres encore, jouaient alors le rôle de banquiers de l'Europe. Regroupés au sein de puissantes corporations, comme l'*Arte di Calimala* (drapiers) ou l'*Arte del Cambio* (banquiers), ces grands marchands, qui dominaient la vie politique florentine, étaient capables de prêter des sommes inouïes aux grands seigneurs du temps et conféraient ainsi à la cité une importance stratégique : Villani évoque, pour les seules compagnies mentionnées, la somme d'un million trois cent soixante-cinq mille florins engagés auprès du roi d'Angleterre² (« un royaume ! », s'exclame-t-il fièrement). Ces fortunes privées profitaient également à la Commune, dont les rentrées fiscales lui permettaient de peser sur la scène militaire et diplomatique européenne : ce qui en faisait un allié de choix pour la Papauté et les Angevins de Naples, un adversaire redoutable pour les empereurs germaniques et les seigneurs italiens, et un objet d'intérêt pour les rois de France. Composées pour l'essentiel des soldats mercenaires qui avaient remplacé les milices communales, les armées florentines assurèrent à la ville une domination quasi incontestée en Toscane et lui permirent d'obtenir, dans les années 1330, la soumission d'Arezzo, de Cortone et de Pistoia. Le symbole de cette puissance restait toutefois la nouvelle monnaie d'or, le florin, frappé à partir de 1252, et qui s'imposa très vite comme le « dollar du Moyen Âge ». L'économie florentine reposait également sur les petites mains laborieuses de l'industrie textile, cardeurs et tisserands, qui

1. *Nuova cronica*, XII 94. Cf. Enrico FUMI, « La demografia fiorentina nelle pagine di Giovanni Villani », dans *Archivio storico italiano*, 108, 1950, p. 78-158. Voir également Giuliano PINTO, « Popolazione e comportamenti demografici in Italia (1250-1348) », dans *Europa en los umbrales de la crisis : 1250-1350. Atti della XXI Settimana di studi medievali*, Pampelune, 1995, p. 37-62.

2. *Nuova cronica*, XII 88.

représentaient près d'un tiers de la population (près de 30 000 personnes vivant du travail de la laine d'Angleterre dans les quelque 200 ateliers de la ville, nous dit Villani ¹). Sans nécessairement constituer un prolétariat miséreux, ceux-ci vivaient toutefois à l'écart de la puissance florissante et étaient exclus de la représentation politique.

La richesse de la ville et de ses habitants s'exprimait d'abord à travers son architecture, comme le rappelle Villani qui précise qu'« en arrivant de l'extérieur, un étranger qui n'y serait pas habitué, voyant les riches édifices bâtis trois milles à la ronde, pourrait croire que tout fut construit à la manière de Rome ² ». Face aux quelque deux cents tours privées qui montraient la puissance des grandes familles, les autorités communales avaient imaginé un programme édititaire public grandiose, dont le Palais des prieurs, achevé en 1314, était la plus parfaite illustration : du haut de ses 94 mètres, sa tour écrasait toutes les autres, dont un décret avait limité la hauteur à « seulement » 50 mètres. D'autres édifices renforçaient encore cette impression de gigantisme : la vieille cathédrale Santa Reparata, trop petite, devait laisser la place à un bâtiment aux dimensions autrement plus imposantes, et dont la Commune avait voulu faire l'image de la ville en le rebaptisant Santa Maria del Fiore. Commencée en 1294 par Arnolfo di Cambio, et encore en travaux quand Villani écrivait, l'église ne fut achevée qu'en 1436 avec la réalisation de la coupole par Filippo Brunelleschi. Mais déjà s'élevait majestueusement le campanile, dont les marbres sculptés portaient l'empreinte de Giotto, tandis qu'Andrea Pisano achevait à cette même époque les nouvelles portes du Baptistère.

Cité d'art, la Florence du début du *Trecento* n'était certes pas encore celle de la Renaissance triomphante du siècle suivant, mais elle n'en demeurait pas moins un centre artistique et culturel déjà très actif ³. En témoignent d'abord les œuvres des grands peintres florentins, Coppo di Marcovaldo ou Cimabue. Et alors que la ville devait mettre encore quelques années à se doter d'une véritable université, les *studia* mendians accueillaient déjà quelques grands esprits du temps, à l'instar des dominicains Giordano da Pisa et Remigio de' Girolami ou des franciscains Pierre de Jean Olivi et Ubertino da Casale. Le nom le plus illustre demeure toutefois celui de Dante Alighieri, dont la *Commedia*, qui tout à la fois célébrait et fustigeait l'esprit florentin, éleva la langue vulgaire à la dignité de langue de la culture. Des fils de marchands ou de notaires, comme Francesco Petrarca et Giovanni Boccaccio, se formaient à cette époque à la culture littéraire classique dans les grands centres culturels d'Europe, pour écrire plus tard en toscan. L'essor de la culture vulgaire à Florence était égale-

1. *Nuova cronica*, XII 94.

2. *Idem*.

3. Sur la culture florentine du *Trecento*, nous renverrons, entre autres, à Franco CARDINI (« Gli intellettuali e la cultura », dans *Storia della società italiana. VI. La società comunale e il policentrismo*, Milan, 1986, p. 349-386) et Giovanni CHERUBINI (*Note sulla civiltà comunale italiana*, Pistoia, 1985).

ment lié à une alphabétisation avancée, fruit d'un taux de scolarisation record pour l'époque : Villani évalue à plus de mille le nombre d'enfants scolarisés dans les six écoles « d'abaque et d'algorisme » (*i.e.* de calcul), et à près de six cents ceux inscrits dans les quatre écoles de grammaire et de logique. On écrivait beaucoup à Florence et la culture de l'écrit, si utile aux marchands, pénétra très tôt la sphère privée, avec les *ricordanze* notamment, ces livres de bords qui recueillaient comptes commerciaux et mémoires familiales. Surtout, cet art, jadis réservé aux professionnels de l'écriture, se démocratisait : ainsi, tandis que les premiers historiographes florentins du XIII^e siècle avaient été des clercs (Giovanni da Velletri), des juges (Sanzanome) ou des notaires (Brunetto Latini), ceux du XIV^e siècle furent essentiellement des marchands, à l'image de Dino Compagni ou, bien sûr, de Giovanni Villani.

C'est d'ailleurs sans doute grâce à l'abondance de ses sources historiographiques et narratives, déjà si florissantes à l'orée du siècle, que Florence a tant retenu l'intérêt des historiens. Lesquels y ont trouvé, à notre image, un formidable objet d'étude. Avant la *Nuova cronica*, l'histoire de la ville avait ainsi été contée par de nombreux textes, d'abord en latin au XIII^e siècle (comme la *Chronica de origine civitatis* ou les *Gesta florentinorum*), puis en langue vulgaire au siècle suivant (chroniques de Paolino Pieri ou de Dino Compagni), aboutissant même à des premiers essais de synthèses historiographiques (manuscrit du Pseudo-Brunetto). C'est cette tradition, déjà si riche, que Giovanni Villani se proposait de compléter, voire même de renouveler. Le titre de sa chronique, qu'il annonçait « nouvelle », était à cet égard programmatique : de fait, elle éclipsa toutes les œuvres antérieures, et constitua des décennies durant la version officielle de l'histoire florentine.

2 Giovanni Villani (v. 1273-1348) : marchand, homme d'État et chroniqueur

Si elle n'a pas eu l'honneur de figurer au pied de la Galerie des offices, parmi les autres noms qui ont fait la grandeur de Florence, la statue de Giovanni Villani qui trône au Mercato Nuovo, sa chronique à la main, témoigne de l'importance de l'auteur pour la ville et son histoire¹. Malgré son statut d'honorable citoyen, solidement ancré aux milieux marchands et aux cercles dirigeants de la République florentine, Giovanni Villani est issu d'une famille de tradition récente, comme l'indique son patronyme, « fils de Villano ». Le plus ancien ancêtre connu est un certain Bellincia,

1. À propos de la biographie de Giovanni Villani, nous renverrons aux titres suivants, dont sont tirées l'ensemble des informations contenues dans cette partie : Francesco Paolo LUISO, « Indagini biografiche su Giovanni Villani », dans *Bullettino dell'Istituto storico italiano*, 51, 1936, p. 1-64 ; Michele LUZZATI, *Giovanni Villani e la compagnia dei Buonaccorsi*, Rome, 1976 ; Franca RAGONE, *Giovanni Villani e i suoi continuatori. La scrittura delle cronache a Firenze nel Trecento*, Rome, 1998.

son arrière-grand-père, dont le nom plutôt rare dans la Florence du XIII^e siècle témoigne d'une origine allogène, sans doute vers Monterecci au nord de Fiesole où Giovanni Villani conserve encore des attaches au siècle suivant. La famille de Bellincia profite alors des possibilités d'ascension sociale offertes par une société florentine en pleine prospérité économique. Le cadet, Stoldo, se rapproche ainsi de familles influentes, comme les Aliotti-Visdomini, puissante famille de *milites* dont il épouse une fille, ou les magnats Giano et Vieri Cerchi, chefs du parti guelfe blanc au procès desquels il apparaît comme fidéjusseur. À sa mort, Stoldo di Bellincia laisse un fils illégitime, Villano, que l'on retrouve en 1272 comme associé commercial des Cerchi et qui, en 1300, accède à la charge de Prieur. Mort après juillet 1333, Villano laisse à son tour deux filles, Lapa et Bartola, ainsi que quatre fils : Giovanni, Filippo, Francesco et Matteo. La première apparition documentée de Giovanni Villani, l'aîné de la fratrie, remonte à janvier 1299, quand il est désigné comme *civis florentinus* dans un acte notarié : « citoyen », il possède à cette date l'intégralité de ses droits politiques et a donc atteint l'âge de la majorité naturelle fixée à 25 ans par les Statuts. On devra donc situer sa naissance avant la fin de l'année 1273.

C'est vers 1310 que Villani entreprend les deux projets qui l'occuperont une vie durant. Le premier, qui nous retiendra tout au long de ce travail, fut la rédaction d'une monumentale chronique universelle, racontant en plusieurs milliers de pages l'histoire de Florence, des origines à son époque. Le deuxième projet, non moins modeste, fut de fonder une famille. D'un premier mariage, avec une certaine Bilia, il eut une fille, Giovanna, née vers 1316. Deux autres enfants illégitimes sont à mentionner : une fille, Maria, née vers 1320 ; et un garçon, Bernardo, né une décennie auparavant, plus tard engagé dans une carrière ecclésiastique et qui officiera également comme notaire, prenant une part active dans les affaires familiales. Devenu veuf vers 1325, Villani épouse alors en secondes noces Monna Pazzi, petite-fille du célèbre Pazzino Pazzi, grande figure du parti guelfe noir, elle-même veuve d'un premier mariage avec Vieri di Migliore Guadagni. Ensemble, ils auront cinq enfants : deux filles, Giacomina et Ghetta, et trois fils, Francesco, Villano et Matteo.

Ainsi, nés d'un enfant illégitime et sans nom, les fils de Villano apparaissent vite en relation avec quelques-unes des grandes familles florentines : Cerchi, Aliotti-Visdomini ou encore Pazzi. Une habile politique matrimoniale a permis à la fratrie de tisser des liens avec ces lignées aristocratiques : outre Giovanni qui a épousé la fille d'un Pazzi, son frère Matteo, dont la fille épousera à son tour un Pazzi, fut marié à une Buondelmonti. Ces cas d'hypergamie ne doivent toutefois pas tromper : ce sont pour la plupart des secondes noces, contractées avec des veuves dont les chances de remariage étaient plus faibles et qui, sous la pression des familles, devaient se plier à un mariage moins prestigieux¹. En réalité, la plupart des apparentements conclus

1. Christiane KLAPISCH-ZUBER (dir.), *Histoire des femmes*. 2. *Le Moyen Âge*, Paris, 1991, p. 323-328.

par les descendants de Villano se firent avec des familles de moindre rang social : Buonaccorsi, Tedaldi, Ruggieri, Giugni, Guidalotti, etc. Les conjoints étaient généralement recherchés dans des familles marchandes d'importance secondaire, mais qui étaient liées à leur tour aux membres d'autres familles marchandes, permettant ainsi de tisser un large réseau de parenté par lequel les Villani se trouvèrent solidement arrimés au milieu marchand et grâce auquel ils parvinrent, vers le milieu du siècle, à assumer une position éminente dans le commerce florentin.

Les premiers documents attestant du nom de Giovanni Villani, on l'a dit, en font un jeune facteur de la compagnie de Francesco Peruzzi. Toutefois, lors de la reconstitution de la compagnie en mai 1300, son nom apparaît comme associé au capital. Au cours de la première décennie du nouveau siècle, les liens unissant la fratrie Villani à la compagnie des Peruzzi vont en se renforçant : comme son frère, Filippo passe à son tour du rang de facteur en 1301 à celui d'associé au capital en 1306. En 1300, Villani est à Rome où il gère les affaires de la compagnie avec la Curie et, incidemment, assiste au grand jubilé de Boniface VIII : c'est de cette expérience d'une Ville éternelle sur le déclin qu'il aurait conçu le projet de rédiger une chronique de sa ville, « nouvelle Rome ¹ ». L'année suivante, il rejoint ensuite les Flandres, où il dit avoir assisté aux batailles de Courtrai (1302) et de Mons-en-Pévèle (1304). De cette période, la *Nuova cronica* donne l'impression d'un aller-retour incessant entre Florence et les places commerciales du Nord de l'Europe. Il se fixe ensuite à Bruges où, de 1304 à 1307, il prend en charge la succursale locale des Peruzzi, avant de revenir définitivement à Florence vers 1308. Son nom cesse ensuite d'apparaître dans la liste des associés de la nouvelle compagnie, dirigée à présent par Tommaso di Arnolfo Peruzzi.

La documentation n'a laissé aucune information sur les activités marchandes du chroniqueur entre 1308 et 1322, quand son nom apparaît pour la première fois associé à celui de la compagnie des Buonaccorsi. Si Giovanni Villani n'est pas lié à la formation de cette compagnie, les liens qui unissent sa famille à celle des Buonaccorsi sont nombreux bien avant cette date : à la création de la compagnie, en 1307, les deux directeurs en sont Mando di Bellincia, son grand-oncle, et Lapo Buonaccorsi, dont le fils Vanni épouse cette même année Lapa, sa sœur. Ajoutons également que son frère, Matteo, gère déjà la filiale napolitaine en 1319. En 1324, quand les associés redéfinissent leur participation à la compagnie, les signataires proviennent alors de trois familles : Buonaccorsi (Vanni, son frère Lapo et son fils Niccolò, et Bettino), Aldobrandini (Rosso et Aldobrandino) et Villani (Giovanni et Matteo). Vanni Buonaccorsi et Giovanni Villani en prennent la direction, ce dernier en tant que représentant des associés étrangers à la famille Buonaccorsi.

1. *Nuova cronica*, IX 36.

Les Buonaccorsi parviennent alors à se hisser parmi les plus importantes compagnies florentines : en 1341, à leur apogée, leur contribution aux prêts de la Commune égale celle des Bardi et des Acciaiuoli. Selon Michele Luzzati, il s'agit de la croissance commerciale la plus rapide des années 1320-1340. La compagnie est alors présente un peu partout en Europe et possède de nombreuses filiales en Italie (principalement à Pise et Gênes, mais également Milan, Venise, Bologne, Pérouse, Rome, Naples, Salerne ou Brindisi), en Provence (Marseille et Avignon), en France (Paris, Reims et Laon), en Flandres (Bruges et Anvers) et en Angleterre (Londres). D'abord spécialisée dans le commerce de laine et de draps, elle est principalement active dans les services bancaires : transferts de dîmes et de cens vers la Chambre apostolique ou transferts privés vers la cour de Naples. Les gains de ces activités bancaires, très importants, assurent à eux seuls la prospérité de l'entreprise et dépassent vite ceux liés aux activités commerciales. D'où un risque important en cas d'impayés...

En regard de l'importance prise par la compagnie, le faible rôle joué par ses membres dans la vie politique de la Commune demeure étonnant, d'autant plus si l'on garde en tête le poids des autres grandes familles marchandes au sein des institutions. De fait, alors que les autres associés sont surtout engagés au sein des institutions commerciales (consuls de leur Arts ou conseillers auprès de la Mercanzia), le plus investi politiquement reste Giovanni Villani qui assume à trois reprises la charge de Prieur : en 1316-1317 (15 décembre-15 février), en 1321-1322 (15 décembre-15 février), puis en 1328 (15 août-15 octobre). Les années 1315-1330 constituent pour lui une période d'intense activité au sein des institutions communales, essentiellement à des postes où ses compétences financières et commerciales sont mises à profit. On le retrouve ainsi auprès de la Monnaie, comme officier en 1316 puis surintendant en 1327-1328. En 1322, il figure parmi les conseillers chargés de veiller aux intérêts des Florentins à Pise ; et en 1325 parmi les Douze en charge des entrées fiscales lors des guerres contre Castruccio Castracani. Puis, en 1327, son nom apparaît dans la commission chargée du calcul de l'*estimo*, l'impôt sur la fortune, et il se voit confier l'année suivante le contrôle des dépenses de Charles de Calabre à la tête de la Commune. Lors de la disette de 1329, il s'occupe de la vente de blé et de pain à Orsanmichele. À cette époque, il occupe également quelques charges diplomatiques : représentant de la Commune lors des négociations pour l'achat de Lucques cette même année 1329, puis ambassadeur auprès du légat cardinal Bertrand du Pouget quelques mois plus tard. Enfin, en 1330, il est nommé surintendant pour la construction des nouvelles portes du Baptistère pour le compte de l'*Arte di Calimala*. Mais à sa sortie de charge, il est accusé de fraude et le procès, dont il sort innocenté, semble toutefois peser sur sa carrière. De fait, les charges assumées dans les années 1330 au sein de la Commune sont de moindre importance : on le retrouve ainsi comme conseiller *adiunctus* pour l'*Arte di Calimala* et membre de la commission chargée de la réforme des Statuts des marchands en 1334, puis parmi les capitaines d'Orsanmichele en 1335. Il apparaît

ensuite de façon épisodique parmi les marchands consultés par la Commune (1336, 1338), mais n'occupe plus aucune charge à responsabilité.

Les années 1340 marquent en revanche une période de crise pour le chroniqueur. La décennie s'ouvre en effet sur la faillite de la compagnie des Buonaccorsi, déjà mise en difficulté par la banqueroute des compagnies des Bardi et des Peruzzi quelques années plus tôt. La fragilité du système bancaire florentin, essentiellement basé sur le crédit vanté¹, met en danger la compagnie qui se révèle très vite incapable de faire face aux demandes de remboursement. Au début du mois de juin 1342, les Buonaccorsi cessent leurs activités à Florence et Avignon et sont déclarés en fuite dans le royaume de Naples. Dans le contexte de l'écroulement général du système bancaire florentin, la gestion des faillites devient une affaire d'État : les Buonaccorsi, comme du reste toutes les compagnies florentines, comptent en effet nombre de nobles napolitains ou de prélats romains parmi leurs créiteurs. Ceux-ci obtiennent facilement de la Mercanzia leur mise en faillite et la liquidation de leurs avoirs. La pression sur les responsables commerciaux reste très forte, la Mercanzia n'hésitant pas à recourir aux moyens les plus coercitifs prévus par les Statuts : l'incarcération pour dette à la prison des Stinche devient une arme courante, dont Giovanni Villani fait la dure expérience en février 1346.

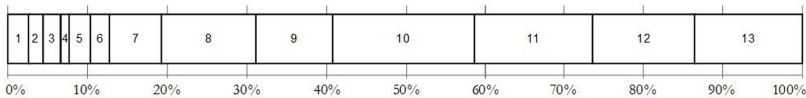
Pendant ces dernières années, le nom de Giovanni Villani n'apparaît plus dans les registres de la Commune. Écarté du pouvoir et des affaires, il se consacre désormais pleinement à l'écriture de l'histoire. Le ton désabusé des derniers livres témoigne alors d'un sentiment d'impuissance mêlé de frustration, celle d'un homme désormais plus que septuagénaire et qui, arrivé au soir de sa vie, ne semble pas saisir les changements en cours. Une impression de délitement des cadres sociaux, politiques et moraux hante ainsi les dernières pages de la chronique, que vient renforcer le récit des nombreuses crises frumentaires et sanitaires auxquelles Florence doit faire face au cours de la décennie 1340. Au début de l'année 1348, la Peste noire qui se répand à travers l'Europe, emportant près d'un tiers de la population du continent, ouvre ainsi une nouvelle page de l'histoire, que le chroniqueur, emporté à son tour par la maladie, n'écrira pas.

1. Cette pratique consiste à convaincre les créiteurs de placer leur argent auprès de la compagnie, en leur montrant les bénéfices qu'elle compte toucher sous forme d'intérêts sur les sommes déjà engagées auprès des débiteurs — c'est-à-dire en fait sur des bénéfices non réalisés. La fragilité de ce système tient à la difficulté de récupérer les sommes prêtées lorsque ces débiteurs sont de puissants seigneurs, à l'instar des rois d'Angleterre ou de Sicile. À l'époque déjà, le défaut de paiement constitue donc un risque majeur pour les banquiers européens.

3 La *Nuova cronica*, entre histoire universelle et chronique communale

Ce serait en l'an 1300, l'année du grand jubilé organisé par le pape Boniface VIII, que Villani aurait conçu le projet d'écrire une histoire de la ville de Florence dont la gloire montante éclipsait à présent celle d'une Rome sur le déclin — c'est en tout cas ce qu'il explique dans sa chronique¹. Si cette date comporte une dimension symbolique évidente, elle constitue également une nouvelle étape dans la vie du marchand, lequel entame alors une itinérance qui l'emmènera de la Curie romaine aux foires de Flandres. Cette ouverture sur le monde n'est sans doute pas pour rien dans le projet historiographique de Villani qui, contrairement à ce qu'il expose dans le prologue, représente plus qu'une simple histoire « des origines et du commencement d'une si fameuse cité, de ses transformations heureuses et contraires, et de son passé² ».

La *Nuova cronica* se présente au premier abord comme une grande chronique d'histoire universelle, comme celles qu'avait pu produire l'historiographie ecclésiastique au siècle précédent. Elle dresse à grands traits une histoire de Florence et du monde depuis les origines jusqu'en l'an 1348, quand la mort de l'auteur vient interrompre le récit, et laisse place tant à la grande histoire, celle des papes et des empereurs, qu'à la petite, celle de la vie quotidienne des Florentins. La chronique est divisée en treize livres de longueurs inégales, parcourant une histoire qui va de la tour de Babel aux prémices de la Peste noire. Si les premiers livres sont très courts, au fur et à mesure que le lecteur avance dans la chronique, le temps se dilate et le récit s'allonge. Le graphique suivant, qui montre la part de chaque livre dans le volume total de l'œuvre, permet de mieux appréhender l'importance quantitative des derniers livres : alors que la période antérieure à la vie de l'auteur, jusqu'au milieu du livre VIII environ, n'occupe que le quart de l'œuvre, les trois derniers livres (1326-1348) en constituent à eux seuls plus du tiers.



Dans la première partie de sa chronique, Villani accomplit d'abord un immense travail de compilation des sources anciennes et récentes. Il s'appuie en premier lieu sur les grandes chroniques pontificales et impériales du siècle précédent (Martin de

1. *Nuova cronica*, IX 36.

2. *Nuova cronica*, I 1.

Troppau ou Thomas Tuscus¹), ainsi que sur les premiers témoins de l'historiographie communale : la *Chronica de origine civitatis*² ou les brèves *Gesta florentinorum* de Sanzane pour l'histoire des origines, et les premières annales municipales pour les faits plus récents³. À ces quelques titres, qui fournissent l'ossature du récit, il convient d'ajouter des références mentionnées de façon plus ponctuelle, des ouvrages auxquels les emprunts, souvent indirects, sont parfois à peine décelables : des poètes antiques (Virgile, Lucain, Tite Live, Salluste, Valère Maxime ou Darès le Phrygien), des chroniques chrétiennes (Paul Orose, Isidore de Séville) ou médiévales (les *Grandes chroniques de France*, les chroniques d'Hayton d'Arménie et, sans doute, de Geoffroy de Monmouth, peut-être également le *Livre de la conquête de la terre d'outremer* ou la *Leggenda di Messer Gianni di Procida*), et des extraits de vies de saints (Minias, Criscus, Zénobius, Giovanni Gualberto, etc.), mais aussi des textes d'acquisition plus récente, comme le *Milion* de Marco Polo, le *Liber Peregrinationis* de Riccoldo di Monte Croce et, bien sûr, le *Livres dou tresor* de Brunetto Latini. Dernière référence, et non des moindres, la *Commedia* de Dante, publiée vers 1320 et dont l'influence se fait de plus en plus sentir à travers les pages de la *Nuova cronica*⁴.

Dans les quatre premiers livres, la plume de Villani est d'abord celle d'un mythographe. Partant de la tour de Babel et de la division du monde, le récit suit la naissance de la civilisation et son lent déplacement vers l'Occident. Mais ces livres, qui relatent les origines légendaires de Troie, de Rome et de Fiesole, servent essentiellement de cadre à l'ethnogenèse du peuple florentin. L'histoire se recentre ensuite sur Florence, qui devient vite le thème central de la chronique. Des livres V à X environ, le chroniqueur demeure largement tributaire de ses sources et les règnes des derniers Hohenstaufen ou des premiers Angevins de Naples fournissent encore l'essentiel de sa matière au récit historique. Mais celui-ci se focalise de plus en plus sur l'histoire communale, à laquelle l'histoire italienne et universelle sert de cadre

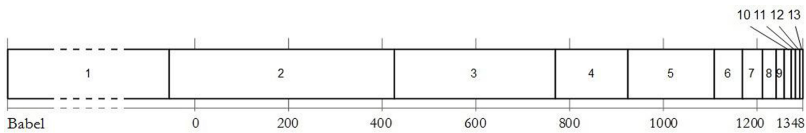
1. Martin DE TROPPAU (Martinus OPAVIENSIS), *Chronicon Pontificum et Imperatorum*, Hannovre, Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum XXII, p. 377-475; Thomas DE PAVIE (Thomas TUSCUS), *Gesta Imperatorum et Pontificum*, Hannovre, MGH, Scriptorum XXII, p. 483-528.

2. *Chronica de origine civitatis Florentiae*, éd. R. Chellini, Rome, 2009. Le texte a également été publié par Otto Hartwig accompagné de deux traductions italiennes, datables selon l'éditeur des années 1260 pour la première, et 1320 pour la seconde (intitulée *Libro fiesolano*). Cf. Otto HARTWIG, *Quellen und Forschungen zur ältesten Geschichte der Stadt Florenz*, I Marburg, 1875, p. 35-69. Une version corrigée fut enfin éditée sous le titre de *Cronica de quibusdam regis* par Alessandro DEL MONTE dans « La storiografia fiorentina dei secoli XII e XIII », dans *Bullettino dell'Istituto storico italiano*, 62, 1950, p. 265-282.

3. Cf. les textes publiés par Otto HARTWIG sous le titre d'*Annales florentini I*, dans *Quellen und Forschungen*, op. cit., II, p. 3-4, et par Pasquale VILLARI sous le titre de « Cronica fiorentina compilata nel secolo XIII » dans *I due primi secoli*, op. cit., p. 195-269.

4. Pour un aperçu des sources de la *Nuova cronica*, on renverra à Franca RAGONE, *Giovanni Villani*, op. cit. La question des sources de l'histoire contemporaine sera abordée dans le chapitre 2 de notre étude.

chronologique et de contexte événementiel, intéressant le lecteur avant tout pour ses implications locales : apparition des factions, premières luttes de partis, alternance des régimes politiques. Le rapport s'inverse ensuite progressivement à partir du livre IX, qui s'ouvre sur l'instauration du régime populaire à l'orée du nouveau siècle (1293). Jusqu'aux derniers livres cependant, les « faits des étrangers » occuperont une place importante dans le récit. Dans les trois derniers livres (XI à XIII), le temps du récit historique ralentit. Un second graphique montrant l'étendue chronologique couverte par chacun des treize livres permet de souligner ce resserrement temporel des derniers livres, qui se concentrent sur des périodes très courtes : 7 ans (livre XI), 9 ans (livre XII) et 6 ans (livre XIII).



Dans ces derniers livres, Villani a depuis longtemps dépassé son objectif initial qui était de raconter « l'origine et le commencement » de sa cité. Il en est désormais arrivé à raconter une histoire très proche, dont il a parfois été lui-même le témoin, sinon l'acteur, et dont les implications restent encore très fortes au moment où il rédige. C'est une histoire de son temps, sa propre histoire contemporaine, celle des années 1326-1348, correspondant à sa période d'activité au sein des institutions communales ou du grand commerce florentin.

4 Les livres XI à XIII : une « histoire du temps présent » au XIV^e siècle ?

Comment donc définir ce temps auquel Villani se réfère dans les derniers livres de la chronique, correspondant *grosso modo* aux décennies 1320-1340 ? Est-ce son « histoire contemporaine » ? Le terme prêterait à confusion, dans la mesure où il se réfère involontairement à une période précise, *notre* histoire contemporaine (celle des XIX^e-XXI^e siècles). Histoire proche, ou histoire du passé proche ? En introduisant une distance entre l'historien et son objet, ces deux expressions rejettent l'histoire dans le champ de l'historien, c'est-à-dire celui du passé. Or, les derniers livres de la *Nuova cronica* investissent un champ temporel dans lequel le récit apparaît au contraire caractérisé par la présence de l'histoire : présence du témoin ou de l'acteur, et en premier lieu celle de l'auteur, dont la contribution à la narration historique est centrale ; présence des événements ensuite, dont les implications se font ressentir sur le contexte de rédaction.

En ce sens, Villani compte-t-il déjà parmi les historiens du temps présent ? Question étrange, et pourtant : comme ces derniers, cette présence prive le chroniqueur du fameux « recul de l'historien », nécessaire pour analyser, *a posteriori* et de façon objective, des processus clos (si tant est que cette exigence d'objectivité ait eu du sens pour un chroniqueur médiéval). Déconnectant le récit historique de la quête des origines, qui guidait les premiers livres, cette présence de l'histoire empêche alors également le récit villanien de s'inscrire dans une vision par trop linéaire et téléologique, et oblige l'auteur à repenser ses outils pour fournir de nouvelles clés d'interprétation de l'actualité. Comme les historiens du temps présent, encore, le chroniqueur investit ainsi de nouveaux champs disciplinaires : non pas la sociologie, mais l'astrologie, la philosophie morale ou la théologie. La présence de l'histoire transforme enfin le rôle social de l'historien, lui conférant le statut de garant d'une mémoire civique, qu'il sera en même temps chargé de reconstruire.

Conscient de ce que, au-delà de ces concordances, la notion « d'histoire du temps présent » induit toutefois des présupposés méthodologiques et historiographiques auxquels on ne saurait se référer à propos de l'historiographie médiévale, nous privilégierons toutefois l'expression « d'histoire de son temps » pour renvoyer à ce moment où l'histoire n'a pas encore atteint le « point de clôture ¹ » décrit par Paul Ricœur, et qui fait qu'un événement s'écrit au passé.

Quelle est la durée de cette « histoire présente » ? Si les historiens du temps présent se fixent généralement comme balise temporelle la durée d'une vie humaine, nous avons préféré pour notre part nous concentrer sur la contemporanéité entre l'histoire et son écriture et donc limiter notre étude à cette partie de la chronique dans laquelle le récit a rattrapé le présent. Notre travail s'est dans un premier temps concentré sur la seconde partie, les livres XII et XIII, que la tradition manuscrite et éditoriale avait longtemps distingués des onze premiers. C'est en effet dans cette partie que la dimension contemporaine du récit se fait le plus sentir, poussant l'auteur à revoir méthodes et objectifs et à redéfinir son approche de l'histoire. Il est toutefois vite apparu que la chronologie de rédaction retenue jusque-là, qui voyait dans l'année 1333 et la fin du livre XI une rupture dans le récit, ne rendait pas compte d'une réalité sans doute plus complexe. Un préalable fut donc de parvenir à établir une chronologie de rédaction plus complète pour l'ensemble de la chronique, première et seconde partie incluses, afin de mesurer la distance temporelle séparant les événements de leur retranscription. Ce travail, dont nous présenterons les conclusions dans le premier chapitre, nous a ainsi conduit à relativiser la rupture entre les livres XI et XII, et à insister au contraire sur le caractère progressif de la rédaction des trois derniers livres. Ce sont donc ces trois livres (XI à XIII), rédigés à partir de la fin des années 1320 et

1. Voir à ce propos Paul RICŒUR, « Remarque d'un philosophe », dans *Écrire l'histoire du temps présent. En hommage à François Bédarida*, Paris, 1994, p. 35-41.

narrant les événements courant de 1326 à 1348, que nous avons retenus comme base de travail.

5 L'histoire culturelle : l'oubliée des études villaniennes ?

Initiées dès la fin du XIX^e siècle, dans le cadre des premières éditions scientifiques de la *Nuova cronica*, les études villaniennes ont été menées dans cinq grandes directions : biographique et philologique, politique et économique, et enfin historiographique.

La première direction fut donc celle des études philologiques. À la fin du XIX^e siècle, alors que les éditions de la *Nuova cronica* laissaient peu à peu apparaître leurs défauts, l'Istituto Storico Italiano entreprit de réaliser une nouvelle édition critique, dont la conduite fut successivement confiée à Vittorio Lami puis Francesco Paolo Luiso. Ce projet fut ensuite repris par Giuseppe Porta, qui mena à bien un travail de recensement des manuscrits dont l'édition critique de 1991 fut le couronnement. Parallèlement à ce travail d'édition, il apparut utile aux éditeurs d'accompagner leur publication de notices biographiques. Les historiens sondèrent alors les fonds d'archives à la recherche de documents susceptibles de leur en apprendre davantage sur ce chroniqueur, dont on ne savait jusqu'alors que ce que sa chronique disait de lui (Massai 1823, Luiso 1936, Luzzati 1976). Ces études biographiques, qui portaient essentiellement sur les activités commerciales du chroniqueur, s'inscrivaient dans la tradition de l'histoire socio-économique portée par Yves Renouard ou Armando Saponi. Pour ces derniers, la chronique du marchand apparaissait comme une véritable mine d'or, renfermant mille et une données sur la vie publique et privée des Florentins (Rhomberg Hoke 1950), ou de précieuses données chiffrées sur la démographie ou l'économie domestique florentines (Fiumi 1950, 1953), témoignant de l'esprit proto-statistique des marchands florentins (Frugoni 1965).

Dans la même optique, un autre filon fut celui des études d'histoire politique et institutionnelle, pour lesquelles la *Nuova cronica* recelait également de précieuses informations sur le fonctionnement de la Commune florentine dans la première moitié du XIV^e siècle. Ces études contribuèrent à mieux cerner le discours du chroniqueur et la dimension fortement idéologique de ses interprétations des rapports de force. Tôt initiée par la monumentale *Geschichte von Florenz* de Robert Davidsohn (1896), cette direction fut ensuite approfondie par l'historiographie anglo-saxonne (Brucker, Becker, Najemy), intéressée à mieux comprendre la lente mutation des modes d'exercice du pouvoir entre la Commune populaire et la République médiévale. Voyant dans la Commune populaire le prodrome de la démocratie moderne, cette historiographie libérale participa à consolider le thème de la crise du modèle communal. Ces conclusions ont toutefois été nuancées récemment par les études lancées par Jean-Claude Maire Vigueur et Andrea Zorzi (2013), qui insistaient

au contraire sur les continuités unissant les différents modes de gouvernement de l'Italie tardo-médiévale et notamment, à Florence, la Commune républicaine et les expériences de gouvernement personnel.

L'historiographie villanienne s'intéressa également à l'écriture de l'histoire. D'abord concentrées sur les sources de la chronique et son rapport à la littérature florentine contemporaine (en premier lieu Dante et Ricordano Malispini), ces études se déportèrent ensuite sur la question de la construction de l'identité florentine et des mythes des origines (Bruni 1990, Maissen 1994, De Vincentiis 2003, Jamme et Rouchon 2011). Parallèlement à la question des sources, qui ne se focalisaient au final que sur les premiers livres (soit une partie infime de la chronique), les historiens se penchèrent également sur l'interprétation de l'histoire récente. À l'ouvrage, très daté dans ses conclusions, d'Ernst Mehl (1927), faisait suite notamment une étude de Louis Green (1967), dans lequel l'historien britannique revenait sur la lecture de l'histoire dans les chroniques florentines du XIV^e siècle et posait la question des schémas interprétatifs mis en place par les chroniqueurs pour comprendre et expliquer l'histoire, abordant pour la première fois des questions jusque-là quasiment ignorées comme l'usage de l'astrologie.

À travers la bibliographie, Villani apparaît donc essentiellement comme un historiographe, voire simplement un mythographe, tandis que sa contribution à la connaissance des autres aspects du *Trecento* florentin n'est au mieux qu'illustrative et intéressée principalement aux aspects économiques et politiques. Dans la majorité des cas, la *Nuova cronica* offre en effet un florilège d'extraits dans lequel les chercheurs sont venus piocher pour illustrer tel ou tel phénomène, mais sans toutefois s'intéresser à l'œuvre en elle-même, qui finissait du coup par constituer une sorte de recueil de textes à destination des chercheurs en histoire de l'Italie médiévale. En outre, en se focalisant essentiellement sur sa qualité de « chroniqueur-marchand » (et Villani n'est à ce titre qu'un exemple parmi d'autres), la bibliographie a tendu à éloigner sa contribution des autres champs de l'histoire culturelle. De fait, la longue domination de l'histoire économique a contribué à cloisonner le marchand médiéval dans son rôle d'acteur économique, sans le considérer sous l'aspect culturel — si ce n'est précisément par le biais de sa culture économique : culture comptable, question de l'usure, etc. Finalement, le renouveau de l'histoire culturelle a bien ouvert ce champs de recherche, mais en faisant du marchand davantage l'objet que le sujet de la production culturelle : on s'est intéressé par exemple à ses lectures dans le cadre de la redécouverte des classiques (Christian Bec sur les livres des marchands), à ses efforts de conformer sa piété au discours de l'Église (Chiara Frugoni sur la chapelle Scrovegni de Padoue) ou encore à ses modes de communication (Jérôme Hayez sur l'épistolaire marchand).

C'est en réalité un constat assez général qui s'impose, puisque rares sont les études qui tentent de replacer le marchand dans un rôle d'acteur culturel, c'est-à-dire de producteur d'un discours original. Au-delà du cas particulier des études villaniennes,

l'histoire culturelle donne l'impression d'une séparation entre le monde des doctes, constitué des juristes, des théologiens ou des médecins, et le monde des simples, élargi à toutes les autres catégories et auquel se rattacheraient *in fine* les marchands — malgré une promotion socio-culturelle évidente à la fin du Moyen Âge. De fait, les études se focalisent presque exclusivement sur les faiseurs d'idées : pour évoquer le champ de la culture docte par excellence, celui de la théologie, c'est aux écrits des docteurs et des hommes d'Église que se sont intéressées les recherches, en ignorant assez largement en revanche les témoignages produits hors des cercles instruits. Non pas qu'on en ait ignoré l'existence, mais sans doute parce qu'on les considérait moins dignes d'intérêt, partant du principe qu'ils n'étaient que le résultat d'une transmission imparfaite de la culture docte aux catégories inférieures du savoir, dans une vision uniquement descendante de la production et de la médiation culturelle. Pourtant ces témoignages existent (Villani en est la preuve) et révèlent un aspect original de la culture médiévale, qui ne doit pas être abordée uniquement sous l'angle de sa dette envers le savoir docte. Pour revenir à Villani, les très rares articles intéressés aux autres facettes de sa culture, notamment celles religieuse ou scientifique, nous ont semblé trop rares au vu de la contribution de ces deux champs à sa vision du monde. En outre, en s'intéressant à la *Nuova cronica* dans une optique essentiellement diachronique, la recherche a finalement laissé de côté sa dimension synchronique, en n'abordant pas la question de la contemporanéité du récit historique dans les derniers livres. Or, jusqu'aux dernières pages de la *Nuova cronica*, l'histoire reste ainsi un récit ouvert sur le présent, directement continué par l'actualité. Les distances temporelle et critique y fondent peu à peu sous l'effet d'une actualité brûlante. Raconter le passé proche devient alors un exercice différent des premiers livres : c'est désormais mettre le temps présent par écrit.

6 Écrire, comprendre et expliquer l'histoire de son temps

La notion de contemporanéité de l'histoire et du récit pose comme préalable de se pencher sur l'histoire du texte, qui sera abordée dans le premier chapitre. L'étude des traditions manuscrites, qui constitue notre point de départ, permet de dégager une chronologie de rédaction du texte et de souligner les multiples résonances du présent à travers l'œuvre du chroniqueur. En abolissant la distance temporelle entre le fait et le récit, la contemporanéité prive l'auteur du recul historiographique en même temps qu'elle le libère de ses sources. Cessant totalement d'être compilateur, le chroniqueur doit élaborer sa propre méthodologie historiographique et redéfinir ses sources. Partant d'un tableau synthétique des différents types de sources employés dans les derniers livres, le second chapitre montrera comment le chroniqueur met à profit ses ressources pour constituer ses propres canaux d'information, en mobilisant

les appuis auxquels il a accès en tant que marchand (lettres de marchands), officier de la Commune (sources d'archives) ou simple citoyen florentin (témoignages oraux), et en sollicitant les différents réseaux de sociabilité dans lesquels il s'inscrit. En s'attachant ainsi à définir les modalités d'usage et d'insertion des sources épistolaires, documentaires et orales, nous montrerons comment ces sources sont employées pour soutenir la construction d'un discours civique, une version alternative tant de la mémoire personnelle du chroniqueur que de celle des institutions.

En inscrivant le récit historique dans le temps présent, la contemporanéité pose la question du rapport entre le chroniqueur et son public. Contrairement à ce que les nombreuses références du texte à « ceux qui viendront » pourraient laisser penser, Villani n'écrit pas pour la postérité mais bel et bien pour ses contemporains. Assistant, de loin, aux débats théologiques et savants de son temps, le chroniqueur témoigne de la façon dont ces grandes questions, *a priori* réservées à un public formé et informé, sont perçues par les milieux laïcs et populaires. Le récit de la querelle sur la vision béatifique, qui nous occupera dans le troisième chapitre, constitue à ce titre un merveilleux témoignage des aptitudes de Villani en terme de médiation culturelle au profit d'un public moyennement érudit, à l'attention duquel il développe un discours expurgé des éléments abstraits de la parole savante et adapté aux préoccupations des classes dirigeantes. Comme nous nous attacherons à le montrer, la culture populaire, culture du « popolo » (dans la multiplicité des sens que revêt ce terme dans le contexte italien : politique, social voire religieux), n'est pas une sous-catégorie de la culture docte marquée par la simplification. Sans constituer une catégorie totalement à part dans la culture médiévale, elle s'intéresse aux mêmes problématiques, puise dans les mêmes fonds et s'inspire des mêmes références, mais témoigne d'une sensibilité différente, moins marquée par la réflexion spéculative que par les contingences concrètes. Le discours civique s'exprime ainsi par une attention croissante, dans les derniers livres, à la dimension didactique de l'histoire. Partant d'une étude des formes du discours exemplaire dans la *Nuova cronica*, le quatrième chapitre nous permettra ensuite de présenter quelques aspects de cette « philosophie morale » du chroniqueur, c'est-à-dire des principes de bons comportements politiques, civiques et économiques qu'il s'applique à présenter à ses concitoyens à partir d'une lecture moraliste de l'histoire.

Enfin, en libérant le récit de la question des origines et en conduisant de fait à le défataliser et à l'extraire de toute vision continuiste et téléologique, la contemporanéité tend à rendre le récit historique indépendant de la tradition historiographique florentine. Face à une histoire non-close et continuée par une actualité qui s'écrit sous ses yeux, le chroniqueur doit développer ses propres modèles interprétatifs du temps et de l'histoire. Solidement ancré dans son époque, Villani puise dans celle-ci les outils méthodologiques utiles à sa compréhension d'un monde en mutation. Il développe dans les derniers livres une sensibilité scientifique nouvelle, qui

le conduit à revoir son rapport au temps et à l'histoire. La chronographie, étudiée dans le chapitre 5, devient plus rationnelle au fur et à mesure qu'émerge un système chronographique uniforme et linéaire, qui facilite la consultation de l'ouvrage et permet à l'historien de développer une interprétation du temps long. Mais c'est surtout dans le domaine de l'astrologie que Villani trouve durant ces mêmes années un outil de compréhension nouveau, pleinement mis au service de l'interprétation historique (chapitre 6). Attentif aux débats scientifiques et théologiques de son époque, le chroniqueur tire en effet profit de la normalisation, parfois violente, à laquelle fait face cette science sulfureuse, pour développer une vision étiologique nouvelle du rapport entre les astres et l'histoire humaine. Sans remettre en cause la dimension providentialiste de l'histoire, l'astrologie fournit ainsi dans les derniers livres un outil intéressant, tant du point de vue historique que propagandiste, et sert tout autant la narration des événements que le discours civique. Ce faisant, Villani aide le lecteur à entrer dans une nouvelle ère, celle de la quantification.

Une histoire du texte

Pour le lecteur moderne qui s'attaque à la *Nuova cronica*, la tâche demandera une bonne dose de courage et, sans doute, beaucoup de patience — l'ouvrage dépassant, dans l'édition de Giuseppe Porta, les deux mille pages. Mais une fois pris dans le courant du récit, et à condition toutefois de s'abandonner au rude style de l'auteur, sa lecture pourra lui donner l'impression d'un travail homogène, pensé et construit comme un tout et méthodiquement divisé en livres et chapitres qui déroulent une histoire joliment scandée par les récits glorieux et les anecdotes édifiantes. Magie du bel œuvre achevé, qui gomme les aspérités du travail en cours. Pour le chercheur, en revanche, qui souhaiterait comprendre la mécanique du texte dissimulée derrière la peau lisse de l'édition, c'est un véritable parcours labyrinthique qui s'engage. Car la *Nuova cronica* de Giovanni Villani possède une histoire complexe, étalée sur plusieurs décennies et faite de périodes de rédaction, de copie, de correction, d'amplification et même, élément tout aussi capital, de pause. Une rédaction longue de trente ans environ, poursuivie ensuite par plusieurs siècles de copies manuscrites et d'éditions imprimées, qui ont participé à construire cet immense *patchwork* que l'édition scientifique tente justement de déconstruire. Face à un tel monument une question s'impose très vite, dont la simplicité apparente ne doit pas tromper tant elle se révèle complexe : « qu'est-ce que la *Nuova cronica* ? » La réponse est bien difficile, car elle débouche sur tant de questionnements encore. De quel texte parle-t-on ? Quels sont les parti-pris des éditeurs vis-à-vis des différents manuscrits ? Quelle est l'histoire de ces manuscrits et de leurs variantes ? Quelle part ont pu jouer sur la rédaction de ce grand œuvre la psychologie d'un homme vieillissant ou le contexte brûlant des années de rédaction ? Ce sont à ces questions, et à d'autres encore, que nous tenterons, dans cette première partie, d'apporter quelques éléments de réponse.

Notre histoire du texte commencera par une présentation des enjeux et des problèmes liés à l'édition de la *Nuova cronica* et partira ainsi d'une présentation des manuscrits et des premières éditions réalisées entre le XVI^e et le XIX^e siècles, afin de mieux comprendre ce qu'est l'objet sur lequel s'est basé la suite de notre travail, à savoir le texte de la *Nuova cronica* selon l'édition de Giuseppe Porta (1990-1991). De

celle-ci, nous exposerons non seulement les principes éditoriaux, mais nous nous efforcerons également d'en souligner les faiblesses et d'en exposer les critiques. Dans une seconde partie, nous proposerons ainsi une analyse philologique alternative de la seconde partie de la chronique, celle correspondant aux livres XII-XIII sur lesquels repose notre réflexion sur la contemporanéité du récit. Enfin, nous proposerons une synthèse de la chronologie du travail de rédaction de la chronique, afin de mieux en souligner le caractère composite et ainsi de mesurer l'importance du contexte de rédaction sur la construction du récit.

I Publier la *Nuova cronica*. Autour des enjeux philologiques posés par l'édition de la chronique

I.1 La tradition manuscrite de la *Nuova cronica*

Cœuvre majeure de l'historiographie florentine, la *Nuova cronica* a connu un immense succès. En témoignent les très nombreuses copies qui en ont été réalisées au cours des siècles, et dont de très nombreux témoins sont encore conservés de nos jours. On possède en effet pas moins d'une centaine de manuscrits de la *Nuova cronica* (cent onze exactement), aujourd'hui répartis entre vingt-et-une bibliothèques, en Italie pour la plupart, mais également en France, en Espagne, en Angleterre ou en Autriche. Les principales collections de manuscrits se trouvent à Florence, à la Biblioteca nazionale centrale (BNCF), à la Biblioteca riccardiana (BRF) et à la Biblioteca Laurenziana (BLF), ainsi qu'à Rome, à la Biblioteca Apostolica Vaticana (BAV). Certes, ce panorama peut sembler modeste en comparaison de la somme de manuscrits laissés par d'autres monuments de la littérature italienne : on pensera par exemple aux sept cents et quelques manuscrits que l'on possède encore pour la *Commedia* de Dante¹. Ramenée aux productions historiographiques, la tradition manuscrite de la *Nuova cronica* est d'ailleurs bien moins florissante que celle de chroniques canoniques, comme les *Faits et dits mémorables* de Valère Maxime (pour lequel Bernard Guenée a recensé 419 copies conservées²), des *Histoires contre les païens* de Paul Orose (245) ou encore de l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth (200). Convenons toutefois que ces œuvres ont bénéficié de quelques siècles de diffusion supplémentaires...

Le succès de la *Nuova cronica* est en réalité comparable à celui d'ouvrages fondamentaux de l'historiographie des XIII^e-XIV^e siècles, comme le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais (100) ou les *Grandes chroniques de France* (106), et se situe bien loin même devant d'autres textes majeurs, tels que le *Liber Pontificalis* (68) ou les *Faits des Romains* (60). Un succès d'autant plus impressionnant pour un texte

1. Enrico MALATO, *Dante*, Rome, 1990, p. 245.

2. Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980, p. 250.

en langue vernaculaire qu'à la différence des autres ouvrages mentionnés, de portée universelle et au rayonnement international, la diffusion de la *Nuova cronica* s'est limitée quasi exclusivement au cadre florentin. Et il n'y a qu'à rappeler le nombre de copies conservées pour les autres chroniques florentines pour se convaincre de l'extraordinaire succès de la chronique de Giovanni Villani : à l'exception notable de la *Cronica delle cose occorrenti ne' tempi suoi* de Dino Compagni (20) ou de la *Chronica de origine civitatis* (13), on ne compte en général qu'un ou deux exemplaires par œuvre, que ce soit pour les *Gesta imperatorum et pontificum* de Thomas Tuscus (2), les *Gesta florentinorum de Sanzanome* (2) ou encore la chronique de Paolino Pieri (1).

Chronologie de la tradition manuscrite

Si la *Nuova cronica* a connu un succès notable, elle a également bénéficié d'une diffusion rapide, comme en témoigne le nombre de copies anciennes, puisque près de la moitié d'entre elles datent du demi-siècle suivant sa rédaction. Un certain nombre de manuscrits mentionne même la date de leur copie, attestant de leur ancienneté : 1377 pour le manuscrit 1532 de la BRF, 1393 pour les manuscrits II.i.251 et Palatino 1081 de la BNCF, ou encore 1395 pour le II.ii.124 de la BNCF. Quant au manuscrit Palatino Latino 939 de la BAV, à en croire la mention manuscrite du copiste, il s'agirait d'une copie directe de l'original réalisée en 1376 par Matteo di Giovanni Villani, fils de l'auteur et auteur d'au moins une autre copie (le Riccardiano 1532, sur lequel nous reviendrons¹). En s'appuyant sur les datations proposées par Giuseppe Porta, la distribution chronologique des manuscrits qui ressort est la suivante : un seul exemplaire daterait de la première moitié du XIV^e siècle (probablement des années 1340), soit du vivant de l'auteur ; une cinquantaine serait à dater de la seconde moitié du XIV^e siècle ; à peu près autant du courant du XV^e siècle, essentiellement de la première moitié ; enfin, huit manuscrits seraient encore antérieurs au XVIII^e siècle².

1. Rome, Biblioteca Apostolica Vaticana, ms Palatino Latino 939 : « Qui finiscie Jl trattato ellopera fatta per giovannj villanj ritratta a punto del suo originale p(er) me matteo di giovannj villanj liannj Mccclxxvj. » ; Biblioteca Riccardiana, ms 1532 : « Jl quale libro feci asenp(r)are Jo Matteo digiovannj villanj lanno Mccclxxvij Come sta apunto. » Giuseppe Porta émettait toutefois un doute quant à l'authenticité de cette dernière souscription, estimant (probablement à raison) que le manuscrit est bien trop incorrect pour avoir été tiré de l'original et que la mention a sans doute été recopiée sur l'antigraphe du manuscrit. La formulation se retrouve d'ailleurs à l'identique dans d'autres manuscrits, faisant ainsi apparaître cette étonnante habitude de la part des copistes qui consistait à reproduire *in extenso* leur modèle, sans faire de distinction entre le texte original et le paratexte.

2. Giuseppe PORTA, « Censimento dei manoscritti delle cronache di Giovanni, Matteo e Filippo Villani. I. », dans *Studi di filologia italiana*, 34, 1976, p. 61-129 ; « Censimento dei manoscritti delle cronache di Giovanni, Matteo e Filippo Villani. II. », dans *Studi di filologia italiana*, 37, 1979, p. 93-117 ; « Aggiunta al censimento dei manoscritti delle cronache di Giovanni, Matteo e Filippo Villani », dans *Studi di filologia italiana*, 44, 1986, p. 65-67.

La première observation qui s'impose est donc que la chronique semble avoir connu une première diffusion du vivant même de l'auteur. On reportera à cet égard l'anecdote, mentionnée dans la chronique, de ce chevalier florentin qui, en 1341, alors qu'ils étaient otages à Ferrare, interrogea le chroniqueur sur le sens à donner à l'histoire¹ : à cette date, Villani était ainsi connu et reconnu comme l'auteur d'une histoire de Florence, laquelle avait donc déjà commencé à circuler, fût-ce sous une forme incomplète. Toutefois, le faible nombre de manuscrits conservés pour cette période et celui, bien plus important, datant de la seconde moitié du XIV^e siècle montrent que la diffusion de la chronique eut lieu *après* la mort de Villani, essentiellement durant le dernier tiers du siècle. L'accélération du rythme de diffusion au cours de ces décennies doit sans doute être rapprochée de la nouvelle donne politique des années 1380-1390, caractérisée par le retour triomphant de l'oligarchie citadine dont l'auteur avait lui-même été un fervent partisan et qui trouvait un appui idéologique utile dans la chronique — *a fortiori* dans la dernière partie, où l'auteur fustigeait, pêle-mêle, petits artisans, *novi cives* et dirigeants de la Seigneurie populaire des années 1343-1348, dont le souvenir faisait écho à l'ultime expérience populaire des années 1378-1381².

L'intérêt pour la chronique se maintient ensuite au début du siècle suivant, pour diminuer peu à peu au milieu du XV^e siècle et disparaître presque totalement à partir des années 1450. Si le nombre de nouvelles copies diminue fortement après cette date, la raison n'en est pas l'arrivée de l'imprimerie, la première édition datant du milieu du XVI^e siècle (1537 pour la première partie, 1554 pour la seconde). Sans doute le nombre important de manuscrits déjà en circulation (presque uniquement à Florence) limitait-il les besoins en nouvelles copies : dans un tel contexte où se procurer la chronique était chose aisée, les exemplaires pouvaient circuler d'une bibliothèque à l'autre sans que l'on jugeât nécessaire d'en effectuer une copie³. Toutefois, cette baisse dans les rythmes de production trouve un écho dans les indices de possession. Les inventaires et catalogues des bibliothèques florentines étudiés par Christian Bec témoignent de ce que la chronique de Villani n'était plus, au XV^e siècle, un ouvrage incontournable⁴. Il est dès lors peu étonnant que l'ouvrage soit absent

1. *Nuova cronica*, XII 135.

2. Fulvio PEZZAROSSA, « "Le geste e' fatti de' fiorentini". Riflessioni a margine di un'edizione della *Cronica* di Giovanni Villani », dans *Lettere italiane*, 45, 1993, p. 97 et 105.

3. Un indice intéressant est représenté par les souscriptions apportées par les propriétaires des manuscrits, qui prennent soin de reporter leur nom et leur adresse afin d'encourager l'emprunteur à ne pas oublier de lui restituer l'ouvrage. Quelques exemples dans Franca RAGONE, *Giovanni Villani, op. cit.*, p. 208.

4. Christian BEC, *Les livres des Florentins (1413-1608)*, Florence, 1984. À côté des très nombreux manuscrits des « trois couronnes » (Dante, Boccaccio puis Petrarca), l'auteur ne recense que deux mentions de la *Nuova cronica* dans les inventaires du début du siècle, une seule dans la seconde moitié, puis plus rien au début du XVI^e siècle. Les inventaires ne distinguant pas copies manuscrites et

de la bibliothèque de quelques grands noms de l'élite politique et culturelle, tels que Francesco Gaddi (120 titres à l'inventaire de 1496) ou Pier Francesco Portinari (128 titres au début du XVI^e siècle). Ce ralentissement dans le rythme de diffusion s'explique par les évolutions en matière de goûts esthétiques et d'intérêts culturels de la part des humanistes du *Quattrocento*. Alors que la chronique parlait aux Florentins du *Trecento*, à qui elle évoquait des lieux, des personnages ou des événements encore familiers, mais surtout dont elle reflétait les idéaux et la morale, notamment cet éloge de l'esprit d'entreprise de la bourgeoisie d'affaires, elle se révélait en revanche bien trop fruste et bien trop archaïque sur le plan moral et littéraire pour les lettrés du premier âge humaniste¹. À cette époque, la chronique perd donc son prestige, et alors que les historiens du XIV^e siècle en appelaient encore régulièrement à l'autorité de cette « *fruttuosa e laudabile cronica* » (Antonio Pucci), la nouvelle historiographie marque un coup d'arrêt dans cette diffusion : la nouvelle conception de l'histoire, qui inscrit une nette rupture entre les *media aetas* et le nouvel âge humaniste, disqualifie de fait l'œuvre de Villani. Si bien qu'aux yeux de Vespasiano da Bisticci, avant que Leonardo Bruni et Poggio Bracciolini n'écrivent l'histoire de Florence, « *era ogni cosa in grandissima oscurità*² ». Il faudra attendre la fin du XVI^e siècle et l'intérêt renouvelé des linguistes, et parmi eux des Académiciens de la Crusca, pour la littérature vulgaire « des origines », pour que la chronique de Villani connaisse un nouveau printemps.

Contexte et environnement de production

Si succès il y eut, celui-ci fut bien entendu florentin. La focalisation de la *Nuova cronica* sur l'histoire de la cité suffit à expliquer que tous les manuscrits ou presque ont été produits entre ses murs. Quelques-uns reportent une mention manuscrite ajoutée par le copiste : tous sont Florentins. Et si certains (très peu en vérité) témoignent d'une patine dialectale (arétine, romaine, voire peut-être vénitienne) qui laisserait penser que ces manuscrits ont été copiés hors de Florence³, la tradition manuscrite y reste globalement circonscrite.

Concernant l'environnement de production de ces copies manuscrites, Porta avait avancé l'hypothèse d'un recours à des *scriptoria* sur lesquels, disait-il, devait

exemplaires imprimés, la reprise constatée après 1550 (quatre mentions) s'explique sans doute par les premières éditions, qui augmentaient le potentiel de production et de diffusion de la chronique.

1. Francesco Paolo LUISO, « Le edizioni della *Cronica* di Giovanni Villani », dans *Bullettino dell'Istituto storico italiano*, 49, 1933, p. 279-315.

2. Vespasiano da BISTICCI, *Vite di uomini illustri del secolo XV*, Florence, 1859, p. 425 ; cité dans Francesco Paolo LUISO, « Le edizioni della *Cronica* », art. cit., p. 282.

3. Une exception pourrait être représentée par le manuscrit Riccardiano 1533, de possible confection arétine selon Ignazio Moutier (cf. préface à l'édition Magheri, 1823, p. xxi), repris par Porta ; Fulvio Pezzarossa évoque plutôt une origine centro-méridionale (cf. « Le geste e' fatti... », art. cit., p. 98n).

peser « l'influence de la famille et la renommée, ou peut-être l'esprit d'initiative du chroniqueur », seule manière à ses yeux d'expliquer un travail « que l'on ne retrouve que chez les moines de Saint-Albans en Angleterre ou de Saint-Denis en France ¹ ». La comparaison ne laisse pas de surprendre et on comprend d'ailleurs mal comment un tel contexte de production aurait transmis aussi peu de manuscrits datant du vivant de l'auteur. Les rares manuscrits qui reportent le nom du copiste semblent au contraire indiquer que, de manière générale, les copies sont plutôt le fait du propriétaire du manuscrit lui-même : une hypothèse plus vraisemblable serait plutôt celle de ces « copistes par passion » dépeints par Vittore Branca ², des non-professionnels correspondant à une multitude de profils et issus de toutes les classes sociales. Ainsi, outre Matteo di Giovanni Villani, on retrouve parmi eux des lettrés, comme le notaire Leonardus di Codelupis ³, ainsi que plusieurs membres des grandes familles de l'oligarchie, comme Simone di Tommaso Altoviti ⁴, Bindo di Antonio di Bindo Altoviti ⁵ ou Benedetto di Bancho degli Albizi ⁶, mais aussi des citoyens plus modestes et moins cultivés, comme le cordonnier Domenico di Giovanni del Terosi, auteur d'un *compendium* de la chronique ⁷. De cette multiplicité de profils socio-culturels des acteurs de la transmission du texte (quoique pour l'essentiel des laïcs lettrés) découle une qualité variable des copies, certaines très bonnes (comme celle de Benedetto degli Albizi, dont un érudit du XIX^e siècle jugeait la langue « *pura e sana* » ⁸), d'autres beaucoup moins (comme le *compendium* de Domenico del Terosi).

Autre indice laissant penser que la production doit être replacée dans un environnement non-professionnel, les manuscrits sont dans l'ensemble peu prestigieux. Parmi ceux contenant la seconde partie (mais la remarque peut être étendue à l'ensemble de la tradition), quelques exemplaires relativement anciens, comme le Riccardiano 1533 (que Castellani propose de faire remonter aux années 1360-1370 ⁹), possèdent encore les caractéristiques du bel objet : réalisé sur parchemin, il utilise une écriture

1. Giuseppe PORTA, « Sul testo », art cit., p. 40; « Note al testo », dans *Nuova cronica*, p. xxv-xxvi.

2. Vittore BRANCA, « Copisti per passione, tradizione caratterizzante, tradizione di memoria », dans *Studi e problemi di critica testuale. Atti del Convegno di studi (Bologna, 7-9 aprile 1960)*, Bologne, 1961, p. 69-83.

3. Venise, Biblioteca Marciana, ms Italiano VI.270.

4. Florence, BNCF, ms II.II.124.

5. Pise, Biblioteca Universitaria, ms 710.

6. Rome, BAV, ms Palatino 1081.

7. Annibale TENNERONI, « Di un compendio sconosciuto della *Cronica* di Giovanni Villani », dans *Bullettino dell'Istituto storico italiano*, 13, 1893, p. 1-6

8. La remarque est de Giulio Ferrario, dans son commentaire au *Décameron* de Boccace (Milan, vol. I, 1803, p. 425).

9. Arrigo CASTELLANI, « Sulla tradizione manoscritta della Nuova Cronica di Giovanni Villani », dans *Medioevo e Rinascimento*, II, 1988, p. 69.

livresque de chancellerie ; le texte est réparti sur deux colonnes ; les lettrines, soignées, alternent encres bleu et rouge ; en outre, l'initiale de la première page est décorée d'un portrait de l'auteur en position de *scriptor*, tandis que des motifs floraux encadrent le texte et que le bas de page est frappé du blason de la famille Villani. La majeure partie des manuscrits sont toutefois de facture modeste, bien éloignés des prestigieux manuscrits ornant les bibliothèques patriciennes. La plupart d'entre eux sont recopiés sur papier, une vingtaine seulement (les plus anciens) sur parchemin, bien plus cher. Les copistes n'ont pas apporté un grand soin à leur travail, utilisant une écriture cursive plus simple et rapide à tracer, tandis que trois seulement (là encore les plus vieux) emploient la minuscule de chancellerie, plus astreignante. Enfin, seuls deux manuscrits furent illustrés : le fameux Chigiano L.VIII.296 de la BAV, ainsi que, dans une moindre mesure, le BNCF II.i.289. De ce bref tableau, on retiendra donc qu'à deux ou trois exceptions près, les manuscrits de la *Nuova cronica* étaient considérés moins comme des ouvrages précieux destinés à être exposés, que conçus pour une utilisation fréquente — un livre à avoir sous la main pour pouvoir s'y référer à tous moments, à l'image d'un manuel donc.

Contenu et composition des manuscrits

Concernant le contenu des manuscrits, on se limitera à présenter trois aspects essentiels, sur lesquels il conviendra de revenir. Tout d'abord, l'existence de deux numérotations de la chronique, l'une en douze livres et l'autre en treize, due à la division tardive du livre I (à hauteur du chapitre 39) pour former le nouveau livre II — notre travail suivra exclusivement la numérotation en treize livres, qui était celle voulue par l'auteur. Ensuite la division de la chronique, toujours voulue par l'auteur, en deux volumes distincts rassemblant les livres I à XI pour le premier et XII à XIII pour le second, ainsi qu'une seconde division (accidentelle ?) du deuxième volume (à hauteur du chapitre XII 51). Abstraction faite des nombreux manuscrits mutilés, douze manuscrits seulement contiennent l'ensemble des treize livres, tandis que dix-sept contiennent uniquement la première partie complète (livres I à XI), six autres la première partie augmentée des cinquante-et-un premiers chapitres du livre XII, et enfin treize ne contiennent que la seconde partie. Relevons également que certains manuscrits ne contiennent qu'une petite partie de la chronique, soit qu'ils soient mutilés (ou que leur modèle l'ait été), soit qu'ils présentent une compilation ou un abrégé : une dizaine de copies ne contiennent ainsi que les sept ou huit chapitres relatifs l'expulsion du duc d'Athènes, formant de la sorte une unité littéraire quasi distincte de la *Nuova cronica*¹. Et si la plupart des manuscrits ne contiennent que la

1. Florence, Biblioteca Marucelliana, ms C.8; BNCF, ms Magliabecchiano XXV.345, Palatino 560 et 584, Palatino Capponiano 72, Palatino Panciatichi 90; BRF, ms 1030 et 1553. La sélection concerne les chapitres XIII 1-4, 8, 16, 17 (ainsi que 18-23, 28, 32 et 34 pour le dernier).

chronique, une part non négligeable l'accompagne d'autres œuvres, de Boccaccio ou de Dante notamment, mais aussi de traités divers et variés ¹.

Quelques manuscrits remarquables

Si la *Nuova cronica* a bénéficié d'un nombre très important de copies, toutes ne sont évidemment pas de la même importance. Mutilés, incomplets, tardifs ou peu fidèles à l'original, certains n'ont aux yeux de l'historien qu'un intérêt relatif — même s'ils nous renseignent malgré tout sur le formidable succès rencontré par la chronique. Quelques-uns au contraire se distinguent tant par leur ancienneté que par la fidélité de leurs lectures. Ce sont ces manuscrits remarquables qui ont retenu en priorité l'attention des chercheurs. On en retiendra ici trois.

En premier lieu, le manuscrit 1532 de la Riccardiana (ou codice Davanzati, du nom de son possesseur au XVI^e siècle). Relativement ancien (il est daté de 1377 par une mention manuscrite du copiste), il ne contient que la première partie (livres I à XI, numérotés comme tels) et fut copié par une seule main sur parchemin en lettre gothique cursive. Le manuscrit est surtout remarquable en cela qu'il porte une inscription attestant de son appartenance au propre fils de l'auteur, Matteo di Giovanni : « *Jl quale libro feci asenp(r)are Jo Matteo digiovannj villanj lanno Mccclxxvij Come sta apunto.* » C'est le manuscrit considéré comme de meilleure qualité, et ce depuis longtemps du reste puisque c'est sur la base de celui-ci que les Académiciens de la Crusca ont amendé l'édition de 1587. Et en toute logique, c'est encore lui que Porta a choisi comme texte-base de sa propre édition, le considérant comme reportant la version de rédaction définitive et l'amendant par des manuscrits de la même famille.

Un autre manuscrit remarquable est le 1533 de la BRF, déjà mentionné, qui daterait du XIV^e siècle (des années 1360-80 même selon Arrigo Castellani ²) et qui contient l'intégralité de l'ouvrage. Ce manuscrit reporte un changement dans la graphie entre les chapitres XII 51 et XII 52, avec notamment un rapetissement des caractères : Porta considère que la main est la même et que le rétrécissement témoigne simplement d'une activité de copie différée dans le temps, la fin ayant été réalisée après que le copiste eut mis la main sur un autre modèle, peut-être plus complet. Castellani estime pour sa part que la graphie n'est pas la même et qu'il s'agit de deux copistes différents. Enfin, Porta considère ce manuscrit comme témoin de la version « primitive », c'est-à-dire de la première rédaction pour la partie XII 1-51, et s'en est donc servi, jusqu'à ce point, comme texte-base de la seconde partie, la fin proposant selon lui une version corrompue.

1. Le manuscrit Magliab. XXV,502 de la BNCF contient ainsi, placé entre les deux sections de la chronique, l'extrait d'un traité d'astrologie.

2. Arrigo CASTELLANI, « Sulla tradizione manoscritta della *Nuova Cronica* di Giovanni Villani », dans *Medioevo e Rinascimento*, II, 1988, p. 54-118.

Enfin, il convient de mentionner le manuscrit II.i.289 de la BNCF. Plus ou moins ignoré par Porta, Castellani le considère en revanche comme le manuscrit le plus ancien conservé, le datant des années 1340, soit du vivant de l'auteur. Il ne contient que la première partie et reporterait selon Porta une version de rédaction primitive légèrement amplifiée. C'est un manuscrit assez joli, réalisé sur parchemin dans une minuscule de chancellerie, avec quelques miniatures au début de chaque livre (la première initiale de chaque livre représente le personnage principal : l'auteur, puis César, Totila, Charlemagne, Othon, Frédéric Barberousse, Frédéric II, Charles d'Anjou, Giano della Bella, Charles de Valois). Par rapport aux autres manuscrits (dont notamment les manuscrits 1532 et 1533 de la BRF), il propose quelques différences linguistiques (*assempro* contre *exemplo*), de graphie (*morbideçça* contre *morbidezza*) ou de conjugaison (troisième personne en *-aro*, *-ero*, *-iro* contre *-arono*, *-erono*, *-irono*). Pour Castellani, il n'y a pas de doute que la morphologie de ce manuscrit est la plus proche de celle de Villani, raison pour laquelle il recommandait de s'en servir comme texte-base — une option écartée par Porta.

C'est donc à une multitude de manuscrits, aux formes et aux contenus parfois très différents, que les premiers éditeurs se sont retrouvés confrontés. Comment dès lors proposer un texte qui se rapprocherait idéalement le plus possible de l'original, celui pensé et rédigé par Giovanni Villani ? Face à un tel projet, les nombreux éditeurs qui se sont attelés à la tâche ont adopté des attitudes souvent très éloignées, en s'appuyant sur des parti-pris parfois opposés et en fournissant des résultats toujours différents. C'est en partant de la longue histoire éditoriale de la *Nuova cronica* que nous pourrions déconstruire ces différents parti-pris et mieux comprendre la construction et l'histoire du texte.

1.2 Une longue histoire éditoriale

Si elle n'a pas retenu l'attention des premiers imprimeurs, qui à la sobriété stylistique de Villani préféreraient sans doute le lyrisme d'un Dante ou d'un Pétrarque, la *Nuova cronica* connut toutefois un certain succès éditorial par la suite. On en dénombre en effet huit éditions, entre la première au XVI^e siècle et la dernière en date, celle de Giuseppe Porta en 1991. Un nombre remarquable si l'on considère le travail considérable que représente l'édition d'un texte de plus de deux mille pages (pour l'édition Porta). La raison en est que chacun des éditeurs successifs a donné à son projet éditorial un objectif différent, se donnant pour but, ici, de proposer au lecteur de son époque une version accessible du point de vue linguistique (Magheri, 1823) ou, là, de présenter le texte le plus pur et le plus fidèle à l'original villanien (Porta, 1991). De ces différentes approches, il ressort des choix évidemment divergents, tant

dans l'orientation méthodologique et les critères graphiques¹ que dans les choix philologiques. Le résultat en est une très grande hétérogénéité des leçons qui peut, dans un premier temps, laisser perplexe celui qui se lance aujourd'hui dans une étude desdites éditions. Afin de mieux comprendre ces différences, il convient de faire le point sur la chronologie des éditions et sur les choix respectifs quant aux manuscrits sur lesquels elles sont basées.

Les premières éditions (XVI^e-XIX^e siècles)

Dans cette longue histoire éditoriale de la *Nuova cronica*, il est possible de distinguer trois temps. Tout d'abord celui des premières éditions, au XVI^e siècle, qui ont jeté les bases de la philologie villanienne et initié la réflexion sur les manuscrits de la *Nuova cronica* — de même qu'elles ont participé à fixer le toscan et à en faire la langue des Italiens. À cette première période correspondent les éditions Zannetti (1537), Torrentino (1554) et Giunti (1559-1587). La seconde période est celle des premières éditions scientifiques du XIX^e siècle, à partir desquelles les méthodes philologiques modernes sont progressivement appliquées à la chronique de Villani : ce sont les éditions Muratori (1729), Magheri (1823) et Lloyd (1857). La troisième période correspond au travail de longue haleine lancé au début du siècle dernier par l'Istituto Storico Italiano, lequel a mobilisé de nombreux noms et a abouti au monumental travail d'édition de Giuseppe Porta (1990-1991).

Après avoir été ignorée pendant plus d'un siècle par les éditeurs, la *Nuova cronica* fit finalement l'objet d'un projet éditorial en 1537, à l'initiative du Vénitien Bartolommeo Zannetti². Basée sur un manuscrit apparenté à la phase de rédaction dite « primitive » selon Porta, elle présentait la première partie mais ignorait les deux derniers livres — comme une grande partie des manuscrits, rappelons-le. Elle fut toutefois rapidement complétée par une seconde édition, réalisée en 1554 par le florentin Lorenzo Torrentino et publiée sous le titre de *Seconda parte della Cronica universale de'suoi tempi di Giovanni Villani*³. Celle-ci ne comprenait que la dernière partie, « *nuovamente uscita in luce* », c'est-à-dire les deux derniers livres, mais se fondait en revanche sur le manuscrit Palatino 1081 de la BNCF, une copie datant de l'extrême fin du XIV^e siècle. Or, si aux yeux d'Ignazio Moutier, curateur de l'édition

1. À propos des critères d'édition des textes anciens, cf. notamment Giuseppe PORTA, « Nota al testo », art. cit., p. LXXIX-LXX; ou encore Arrigo CASTELLANI, « Problemi di lingua, di grafia, di interpunzione nell'allestimento dell'edizione critica », dans *La Critica del testo. Problemi di metodo ed esperienze di lavoro*, Rome, *Atti del Convegno di Lecce*, 1985, p. 229-254.

2. *Chroniche di messer Giovanni Villani cittadino fiorentino, nelle quali si tratta dell'origine di Firenze, & di tutti e fatti e guerre state fatte da Fiorentini nella Italia...*, éd. Bartholomeo Zanetti Casterzagense, Venise, 1537.

3. *La Seconda parte della Cronica universale de'suoi tempi di Giovanni Villani, ... nuovamente uscita in luce*, éd. Lorenzo Torrentino Florence, 1554.

Magheri de 1823, la valeur de ce manuscrit était certaine, les trop nombreuses faiblesses de l'édition Torrentino — incorrections, modernisation de la graphie et de la syntaxe, suppression pure et simple de passages jugés incohérents ou inutiles¹ — justifiaient à ses yeux que les érudits n'en aient jamais tenu compte. C'était encore l'avis, plus récent, de Francesco Paolo Luiso². En 1559, les privilèges éditoriaux accordés par la Sérénissime pour vingt ans à Bartolommeo Zannetti étant arrivés à terme, une troisième édition sortit à Venise sous le compte des frères Jacopo et Filippo Giunti³. Annotée par Remigio Nannini, elle ne connut guère le succès, si bien que les frères Giunti décidèrent en 1587 de confier la direction d'une seconde version à Baccio Valori⁴. Cette dernière édition fut considérée comme la plus fiable, jouissant même du prestige d'être choisie par les Académiciens de la *Crusca* comme texte de référence pour les citations de Giovanni Villani. On se rendit cependant vite compte de ses faiblesses : extraits absents, chapitres déplacés voire même manquants, orthographe archaïsante (la mode allant alors à la modernisation orthographique des textes anciens), etc. Tant et si bien que la *Crusca*, dans une édition postérieure, compléta son *Vocabolario* de citations extraites directement du manuscrit 1532 de la BRF. C'est donc le « manuscrit Davanzati » qui servit par la suite de base à nombre de travaux sur le texte de la *Cronica*.

Après ces premières tentatives peu fructueuses, ce fut au tour de Ludovico Antonio Muratori de s'atteler à l'édition de la chronique de Villani, pour le treizième volume de ses *Rerum Italicarum Scriptores*. Il chargea Filippo Argelati de mettre au point cette édition en se fondant pour l'essentiel sur la première version Giunti de 1559, complétée par un manuscrit issu de la bibliothèque de Giovanni Battista Recanati (ou « manuscrit Recanati », aujourd'hui manuscrit Z.33 de la Biblioteca Marciana de Venise), qu'il considérait comme l'une des meilleures copies — bien qu'elle ne fût pas florentine. Publiée en 1729, la version de Muratori⁵ fit très vite l'objet de vives

1. Francesco Paolo Luiso nous fournit un exemple éloquent de ce travail de réécriture de la chronique mené par Torrentino lors de l'édition de 1537. Arrivé au chapitre traitant de la « trahison » (c'est le terme employé par Villani) dont les Vénitiens se sont rendus coupables envers les Florentins lors de la guerre contre Mastino, malgré la signature entre les deux puissances d'une « lega e compagnia », Torrentino prend soin d'éliminer tous les jugements trop sévères de l'auteur, remplaçant dans le texte la trahison par un simple « manquement ». Cf. Francesco Paolo LUISO, « Le edizioni della *Cronica* », art. cit., p. 302-304.

2. *Idem*, p. 301-302.

3. *La Prima [-La Seconda] parte delle historie universali de suoi tempi, di Giovan Villani, ... Nuovamente ristampata con tavole... fatte per M. Remigio Fiorentino...*, éd. Jacopo e Filippo Giunti, Venise, 1559.

4. *Storia di Giouanni Villani cittadino fiorentino, nuouamente corretta, e alla sua vera lezione ridotta, col riscontro di testi antichi...*, éd. Filippo e Iacopo Giunti, e fratelli, Florence, 1587.

5. *Storie di Giovanni, Matteo, e Filippo Villani, in questa nuova edizione confrontate col celebre codice manoscritto del signor abate Gio. attista Recanati, patrizio veneto, ed altri due fiorentini, con i quali si sono in piu luoghi accresciute, e notabilmente corrette*, Milan, Rerum Italicarum Scriptorum, 1729.

critiques et, manuscrit Davanzati à l'appui (que l'érudit modénais ignorait), on lista sarcastiquement l'ensemble de ses erreurs et choix malheureux. Curieusement, la Società dei Classici Italiani, basée à Milan, décidait encore, en 1802, de rééditer cette version¹.

C'est donc en réponse à ce choix éditorial critiquable — et largement critiqué — que la Magheri, maison d'édition florentine, décida en 1823 de revoir les sources et la méthode éditoriale et de publier sa propre version². C'est encore le manuscrit Davanzati qui fut choisi par Ignazio Moutier comme source principale, auquel manuscrit venaient s'ajouter cinq autres, tous retrouvés dans les bibliothèques florentines : le manuscrit 1534 de la même Biblioteca Riccardiana (ou « manuscrit Salvini », considéré par Moutier comme une copie du ms Ricc. 1532 et datant du début du xv^e siècle) ; un exemplaire identifié comme « manuscrit Moreni », qui se termine par le livre X chapitre 51, mais différent du manuscrit 1533 de la BRF et sur lequel la Magheri se base également ; un exemplaire de la Biblioteca Magliabechiana de Florence numéroté 114 ; enfin, le manuscrit 368 de la Libreria Marucelliana que l'on rattache au manuscrit Davanzati. Moutier chercha en priorité à rendre compte de la pureté de « l'original », tout en se permettant des adaptations orthographiques là où l'imposait l'usage du temps. Le succès de l'édition Magheri lui valut de nombreuses rééditions tout au long du xix^e siècle, dont notamment celle de 1857, réalisée à Trieste pour le compte de la Sezione Litterario-Artistica del Lloyd Austriaco³ et qui sera la plus diffusée. Pourtant, à en croire Giuseppe Porta, il s'agit là d'un « monstrueux mélange » entre manuscrits appartenant à des phases de rédaction différentes, y compris certains datant du xvi^e siècle.

À la fin du siècle, l'Istituto Storico Italiano confia à Vittorio Lami la réalisation d'une nouvelle édition. S'il eut le temps de repérer quatre manuscrits sur lesquels baser son travail, Lami mourut avant d'avoir terminé sa mission, qui fut alors transmise à Francesco Paolo Luiso. Ce dernier élaborait un projet éditorial d'une ampleur sans doute trop ambitieuse pour qu'il pût le mener à terme : identification et classification de l'ensemble des manuscrits de la *Cronica*, rédaction d'une biographie documentée de Giovanni Villani et étude critique des différentes éditions. Il tira toutefois de ses recherches deux études essentielles⁴, mais laissa finalement son projet initial à son point de départ. Celui-ci fut alors repris par Arrigo Castellani et Giuseppe Porta.

1. *Istorie fiorentine di Giovanni Villani cittadino fiorentino fino all'anno 1348*, Milan, Società Tipografica dei Classici italiani, 1802-1803.

2. *Cronica di Giovanni Villani a miglior lezione ridotta coll' aiuto de' testi a penna*, Florence, Magheri, 1823.

3. *Croniche di Giovanni, Matteo e Filippo Villani secondo le migliori stampe e corredate di filologiche e storiche*, Trieste, Sezione Litterario-Artistica del Lloyd Austriaco, 1857-1858, 2 vol.

4. Francesco Paolo LUISO, « Indagini biografiche », art. cit., p. 1-64 ; « Le edizioni della *Cronica* », art. cit., p. 279-315.

L'édition scientifique de Giuseppe Porta (1990-1991)

La diversité des manuscrits, tant dans leur forme que dans leur contenu, nous permet d'entrevoir des étapes intermédiaires dans le travail de rédaction de la chronique et témoigne d'un souci de la part du chroniqueur de modifier, amplifier ou transformer son travail. La première question qui se posa aux éditeurs fut donc de savoir si les différences relevaient d'ajouts ou bien de suppressions. La réponse dépendait du rapport établi entre les différentes familles de manuscrits. Tel fut le sujet du débat qui opposa Arrigo Castellani et Giuseppe Porta, et au terme duquel les deux historiens donnèrent ensemble une impulsion nouvelle aux travaux d'édition de la *Cronica* de Villani.

Dans les années 1970, achevant le travail de recensement des manuscrits entamé par Francesco Paolo Luiso, Giuseppe Porta recensa cent onze manuscrits de la *Nuova cronica*. À la question pluriséculaire de leur classification et de leur fidélité à « l'original », il répondait finalement que s'il est « extrêmement ardu, et peut-être impossible, d'arriver à une classification parfaitement satisfaisante des manuscrits, étant donné que la grande majorité de ceux-ci se présente affligée d'un nombre incalculable de variantes individuelles et d'innovations polygénétiques [...], il ressort cependant de cette *varia lectio* sans fin deux familles de manuscrits qui peuvent être considérées comme porteurs de deux strates rédactionnelles différentes pour les dix premiers livres ¹ ».

Il convient ici de rappeler brièvement quels sont les principaux manuscrits auquel Porta eut recours dans son édition de 1991 ². S'il en a recensé plus d'une centaine au total, il se basait en fait sur une sélection restreinte de seize manuscrits, tous datés du XIV^e siècle (à l'exception des manuscrits L₄ et L₉, du XV^e siècle). Nous renvoyons donc à son *Censimento* pour les autres manuscrits ³. Les manuscrits retenus, ainsi que les sigles utilisés par Porta (et que nous utiliserons à notre tour), sont les suivants :

A(1) = Ambr. C.174 inf.	N ₃₀ = BNCF, Pal. 1081
C ₂ = Cors. 44.G.4	N ₅ = BNCF, II.1.251
Ch ₅ = BAV, Chigiano L.VIII.298	N ₆ = BNCF, II.1.253
L ₂ = BLF LXII.2	N ₈ = BNCF, II.1.260
L ₄ = BLF LXII.4	P = BAV, Pal. Lat. 939
L ₅ = BLF LXII.5	R ₄ = BRF 1532

1. Giuseppe PORTA, « I passi francesi della *Nuova Cronica* di Giovanni Villani », dans *Miscellanea di studi*, I, Sienne, Pacoltà di Magistero in Arezzo, 1981, p. 10-11.

2. *Idem*, « Nota al testo », *op. cit.*, p. XXV-LXX.

3. Abbréviation des bibliothèques : Ambr. : Biblioteca Ambrosiana (Milan) ; Cors. : Biblioteca Corsiniana (Rome) ; BAV : Biblioteca Apostolica Vaticana (Rome) ; BLF : Biblioteca Laurenziana (Florence) ; BNCF : Biblioteca nazionale centrale di Firenze (Florence) ; BRF : Biblioteca Riccardiana (Florence) ; Marc. : Biblioteca Marciana (Venise).

L₉ = BLF Ashb. 511 R₅ = BRF 1533
 N₂₆ = BNCF, N.A. 826 V₂ = Marc. It. Zannetti (Marc. Z.) 34

Rappelons également, pour rendre claire la référence de Porta aux seuls onze premiers livres, que la tradition manuscrite rend compte d'une étape dans le travail de rédaction à hauteur de la fin du livre XI. À ce moment, qui correspond dans le texte à la grande inondation de 1333, le chroniqueur décide en effet de marquer une pause et, au vu des événements récents semble-t-il, entreprend de réviser, de modifier ou de compléter les livres déjà rédigés, avant de reprendre le fil de son discours et de conduire, dans les livres XII et XIII, le récit des années 1333-1348. Les conséquences de cette pause se voient de manière évidente dans certains manuscrits, qui ne contiennent que les onze premiers livres (comme R₄, Ch₄ ou A₁), mais également dans d'autres qui, comme V₂, contiennent en marge des annotations venant compléter le texte. Ces dernières montrent bien comment une première version a pu circuler avant que l'auteur ne complète son travail (ou, selon Porta, l'ampute), au hasard des connaissances nouvelles ou des interprétations mûries grâce à l'expérience, en rajoutant çà et là des indications supplémentaires offrant au lecteur une meilleure compréhension des événements ou assurant à son texte une plus grande autorité morale, ou tout simplement en réorganisant l'agencement des chapitres afin de donner une meilleure cohérence à l'ensemble¹. Porta présente lui-même sa technique investigatrice comme marquant une nette différence avec les méthodes traditionnelles qui, selon lui, n'ont pas fait leurs preuves — et la référence à Arrigo Castellani n'est pas masquée. Il se propose donc de procéder par « repérage des variantes dans toute la tradition manuscrite en strates transversales suffisamment amples et nombreuses et examen systématique des branches de la tradition qui se révèlent caractérisées par le maintien d'une version de valeur qui coïncide au niveau linguistique avec les habitudes de Villani² ».

Considérant les onze premiers livres (nommés [1]), il se prononce ainsi pour une double tradition, et distingue deux familles de manuscrits répartis de la manière suivante : tout d'abord une première rédaction primitive, sans ajout ou modification (dite [α]) regroupant les manuscrits L₅, V₂, Ch₅, A, L₂ et N₂₆ (version complétée ensuite par les chapitres 1-51, comme en témoigne R₅) ; puis une rédaction définitive complétée (dite [β]), regroupant les manuscrits R₄, N₆, N₈ et C₂. Viendrait ensuite la seconde partie (dite [2]), contenant les livres XII et XIII, et dont le travail de

1. Le meilleur exemple semble être celui du chapitre consacré à Mahomet (III 8), absent de certains manuscrits ou bien rejeté en fin d'ouvrage, parfois dans un feuillet séparé, dans d'autres, témoignant d'une rédaction tardive par rapport aux chapitres environnants. Concernant les signes témoignant d'une phase de re-rédaction, cf. Franca RAGONE, « Le scrittura parlata Qualche ipotesi sulla redazione delle cronache volgari nel Trecento dopo l'edizione critica della *'Nuova Cronica'* di Giovanni Villani », dans *Archivio storico italiano*, 149, 1991, *op. cit.*, p. 791-798.

2. Giuseppe PORTA, « Nota al testo », art. cit., p. XXVI.

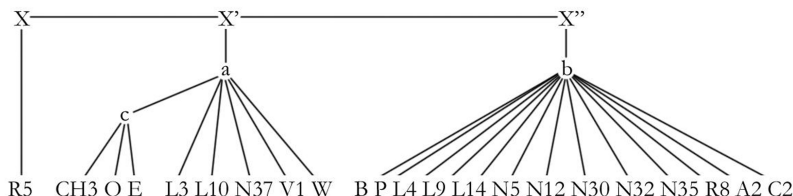
rédaction est là encore divisé en deux phases : une phase primitive (dite [2 α]), soit le manuscrit R₅ jusque XII 51 ; puis une phase définitive [2 β], reportée par les manuscrit N₃₀, P, C₂, L₄, L₉ et N₅. Porta propose donc la répartition suivante, selon les différentes parties de la Cronica et leur localisation dans la chronologie rédaction du texte :

	Première partie, I-XI [1]	Seconde partie, XII-XIII [2]
Phase primitive [α]	R ₅ , L ₅ , V ₂ , Ch ₅ , A, L ₂ et N ₂₆	R ₅ (jusque XII 51)
Phase définitive [β]	R ₄ , N ₆ , N ₈ et C ₂	N ₃₀ , P, C ₂ , L ₄ , L ₉ et N ₅

Concernant la phase de rédaction définitive de la première partie [1 β], Porta propose de conserver le manuscrit R₄ comme le plus proche de l'original. Concernant la seconde partie, il distingue ensuite trois groupes de manuscrits, qu'il répartit ainsi :

1. un premier groupe comprenant uniquement la seconde partie de R₅ et qu'il baptise X ;
2. puis un second groupe, baptisé X', caractérisé par la même erreur de copie (XII 54, « *di villbita* » pour « *e villata* »), une seconde erreur (XII 57, « *connotando lettere* » pour « *quietando le terre* ») permettant ensuite de distinguer deux sous-groupes, issus de deux manuscrits baptisés respectivement (a) et (c) (soit X'a et X'c), (c) étant issu de (a) ;
3. enfin un troisième groupe, appelé X'', qui corrige les erreurs de X'a, tout en en laissant certaines (XII 35, « *isguargato* » pour « *iscoprire aguato* ») et en en introduisant de nouvelles (en XII 105, « *ordinossi* » pour « *di nostri* »), ce qui démontre selon lui l'existence d'un manuscrit (b) (soit X''b pour le groupe) indépendant de (a) et (c).

Ce qui nous donne :



En résumé, selon Porta, R₅ serait issu de la phase de rédaction la plus ancienne de [2] (pour rappel, les livres XII et XIII). D'un hypothétique manuscrit (a), copie imparfaite de R₅ (ou de son modèle), serait à son tour issu un manuscrit (c), davantage corrompu encore. Enfin, à partir de (a) ou de son modèle aurait été confectionné un manuscrit (b), lequel en corrigerait partiellement les erreurs, mais en conserverait certaines et en introduirait d'autres.

Porta obtient ainsi une vision assez claire de la chronologie du travail de rédaction de Giovanni Villani, ainsi que des différentes versions qui ont pu être mises en circulation du vivant même de l'auteur. Peu après 1333, date de la grande crue de l'Arno sur laquelle s'ouvre le livre XII, Villani aurait marqué une pause dans son entreprise et rendu disponible à la copie un de ses manuscrits, dont les exemplaires du groupe [1 α] seraient les représentants. Puis un deuxième événement l'aurait obligé à s'arrêter à hauteur du chapitre XII 51¹, *terminus ad quem* de R₅, lequel serait donc le descendant d'un exemplaire de la première version du second volume [2 α] diffusé par l'auteur à ce même moment. Ces deux pauses auraient été l'occasion pour l'auteur de réviser et modifier un travail déjà mis en circulation. Ce qui expliquerait les différences textuelles entre [1 α] et [1 β], tandis que [2 β], version corrigée et amplifiée (notamment du chapitre sur Mahomet) n'aurait visiblement circulé qu'après la mort de l'auteur — avec moins de succès, en témoigne le petit nombre de copies *trecentesche* comprenant les derniers livres. D'autre part, il semble clair que la dernière phase [2 β] a été menée sans arrêt — ou tout du moins sans qu'il y ait eu de troisième phase de correction — comme le montre du reste la qualité littéraire du texte, moins soignée que dans la première partie. Ce qui ne signifie pas pour autant absence de remaniement ou de correction². Selon Porta, aucun des manuscrits qui nous sont parvenus ne remonterait cependant au vivant de Villani, le plus ancien remontant d'après lui aux années 1366-67. Enfin, la réunion des deux parties de la chronique en un seul volume ne serait advenue qu'à la fin du siècle.

En reprenant les conclusions de Giuseppe Porta, on arrive donc à la chronologie de rédaction suivante :

De 1320 environ ³ à 1333	Rédaction de [1 α], c'est-à-dire livres I à XI.
De 1333 à 1342	Correction de [1 α] en [1 β] puis rédaction de [2 α], c'est-à-dire livre XII chap. 1 à 51, ajoutés en annexe de [1 β].
De 1342 à 1348	Correction de [2 α] puis rédaction de [2 β], c'est-à-dire de XII 52 à XIII.

1. On notera que c'est au même stade que Antonio Pucci achève dans la seconde moitié du siècle la mise en vers de la *Cronica* dans son *Centiloquio*, signe que l'auteur, mort en 1388, aurait eu entre les mains un exemplaire de la chronique à rapprocher du même R₅. Cf. Giorgio INGLESE, article « Antonio Pucci », dans *La letteratura italiana. Dizionario bio-bibliografico e Indici*, Turin, 1990, p. 103-104.

2. Ainsi en est-il d'un prologue au livre XII, non retenu dans l'édition Porta, mais que celui-ci reconnaît comme étant « authentiquement villanien », et qui fait explicitement référence à la seigneurie du duc d'Athènes, laquelle commence le livre XIII — ce qui prouve sa rédaction plus tardive. Cf. Giuseppe PORTA, « L'ultima parte della *Nuova Cronica* », art. cit., p. 23.

3. La date de 1300, marquant le début de l'œuvre d'écriture selon Villani lui-même, est considérée par Porta comme purement symbolique. Il propose pour sa part « la troisième décennie du XIV^e siècle ». cf. Giuseppe PORTA, « L'urgenza della memoria storica », dans *Storia della letteratura italiana, op. cit.*, p. 175-176.

Pour résumer, Porta faisait le choix de suivre comme manuscrit de référence pour l'édition critique de la première partie le manuscrit Davanzati (R₄), en raison du faible nombre de variantes individuelles dans le texte, les autres manuscrits de [1β] servant à en corriger les éventuelles erreurs. Le second volume se basait en revanche, pour le début du livre XII, sur la seconde partie du manuscrit Riccardiano 1533 (R₅), qu'il complétait et corrigeait par le Palatino 1081 (N₃₀), dont les variantes étaient selon lui des corrections de R₅, les autres manuscrits de [2β] servant là encore à compléter et corriger ces deux premiers. D'où les fréquents renvois, en notes de bas de page, à des variantes dites de « première rédaction », celles tirées de R₅. Or, il s'est vite avéré que certaines de ces variantes s'adaptent mal à la chronologie ainsi établie par Porta, laissant apparaître les faiblesses de ces choix philologiques¹.

Limites et faiblesses des choix de Giuseppe Porta selon Arrigo Castellani

Essentiellement intéressé à souligner, en Villani, l'écrivain infatigable attaché surtout à l'amélioration stylistique de son texte, Porta a développé un schéma interprétatif focalisé sur l'aspect littéraire de la chronique. Dans cette optique, les variations textuelles offertes par l'impressionnante tradition manuscrite furent considérées, dans leur ensemble, comme le témoignage d'un effort incessant de réécriture de la part de l'auteur lui-même, schéma qui devait permettre dans l'esprit de Porta de hisser Villani au-delà de l'image limitée du marchand-écrivain auquel l'historiographie l'avait sans cesse confiné. Fulvio Pezzarossa a souligné à ce titre comment le modèle proposé par Porta ignorait ainsi tout un pan de la question, à savoir ce qui fait l'intérêt en quelque sorte de la critique textuelle, c'est-à-dire la prise en compte de la tradition manuscrite non pas comme élément externe à la formation du texte, mais précisément comme une étape supplémentaire dans le long phénomène de sédimentation à la base des copies sur lesquelles le philologue doit travailler faute

1. Un exemple suffira à la démontrer. À propos des chevauchées normandes d'Édouard III (XII 85), parmi une longue liste de toponymes précis et justes, Villani cite le lieu-dit « Saminghiera in Tiracia », que l'on identifiera aisément comme la Flamengrie-en-Thiérache. Or, dans son édition, Porta précise en note de bas de page que la première rédaction donne « San Michele in T », nous apprenant ainsi qu'il a retenu pur son édition la version « corrigée » d'un manuscrit du groupe X". Comment interpréter cette hésitation dans l'orthographe du toponyme ? La leçon juste étant la première (le nom se retrouve plus tard chez Froissart), la seconde version est donc le fait d'une erreur de la part d'un copiste peu au fait de la toponymie, qui aurait interprété de façon hasardeuse un toponyme méconnu. Cet exemple suffit peut-être à montrer les limites de l'interprétation de Porta, qui supposerait que le « copiste-correcteur » du manuscrit (b) (modèle de X") eût été en mesure de corriger une erreur présente dans le manuscrit R₅ — erreur du reste tout sauf évidente (le *San Michele* de R₅ n'est pas plus aberrant que les autres « coquilles » relevées par Porta) et qui ne pouvait certes pas sauter aux yeux d'un copiste ne possédant pas les connaissances historiques et géographiques suffisantes pour restituer le toponyme original (qui plus est en l'orthographiant mal). On en déduira donc que X" (*San michele*) est une copie erronée de X (*Samingheria*).

de disposer du manuscrit autographe¹. Ce qui manque, dit-il, c'est la considération du « contexte qui accueille et relance une narration qui, comme tout autre texte littéraire, acquiert une physionomie et une épaisseur nouvelles à travers le déroulement de la vie culturelle ». L'hypothèse à la base du travail de Porta, celle d'un auteur intéressé au remaniement stylistique de son œuvre, lui a permis de mettre en place un modèle explicatif articulé autour de grandes phases de rédaction, imaginables uniquement grâce au recours à une hypothèse plus fragile encore, celle « d'un travail ayant occupé, pendant des décennies, un auteur assidu remanieur et interpolateur, avec l'aide certaine d'une troupe de copistes² ». Ainsi, par une facilité méthodologique, Porta en arrive à considérer les variations textuelles moins comme le résultat d'un processus pluridécennal de transmission du texte à travers l'œuvre de « copistes par passion », que comme la réalisation d'un projet autant littéraire qu'historiographique. Éliminée toute considération envers la transmission du texte, les variantes textuelles sont unanimement considérées comme authentiques, fruits d'un long travail de perfectionnement poursuivi aussi bien dans le domaine stylistique qu'idéologique. Porta en vient ainsi par exemple à avancer l'idée, difficilement admissible du reste, d'un effort fourni par Villani pour se conformer à une hypothétique censure idéologique imposée par la Commune à l'endroit de certains ouvrages de Dante — bien qu'il s'agisse des ouvrages les moins polémiques (*Convivio* et *De vulgari eloquentia*) et alors que le climat politique des années 1320-1330 est bien différent de celui qui avait vu le poète contraint à l'exil.

Différente a été la voie choisie par Arrigo Castellani. Optant pour un procédé méthodologique plus traditionnel et accordant davantage d'importance à la question de la transmission du texte et de ses modalités, celui-ci refusait de recourir avec excès à l'hypothèse réélaborative et soulignait au contraire la difficulté de statuer quant à l'authenticité des variations textuelles³. Sur la base d'un travail de repérage des variantes et de regroupement des témoins au sein de reconstructions stemmatiques, il soulignait que le caractère prétendument perfectionniste des interventions, au niveau tant linguistique que substantiel, n'était que rarement avéré, ce qui le conduisait à refuser le portrait dessiné par Porta d'un Villani auteur-remanieur. Au contraire, aussi bien la nature adiphore de certaines des variantes (considérées par Porta comme représentantes de la « rédaction définitive ») que leur caractère parfois totalement incorrect ou insensé, étaient autant d'éléments qui permettaient à

1. Fulvio PEZZAROSSA, « Le geste », art. cit., p. 101.

2. Giuseppe PORTA, « Sul testo e la lingua di Giovanni Villani », dans *Lingua nostra*, 47, 2/3, 1986, p. 40.

3. Arrigo CASTELLANI, « Problemi di lingua, di grafia, di interpunzione nell'allestimento dell'edizione critica », dans *La Critica del testo. Problemi di metodo ed esperienze di lavoro. Atti del Convegno di Lecce*, Rome, 1985, p. 229-254; *Idem*, « Sulla tradizione manoscritta della *Nuova Cronica* », art. cit., p. 54-118; *Idem*, « Pera Balducci », art. cit., p. 5-13.

Castellani de rappeler l'importance des phénomènes attribuables en priorité à la copie, *via* un processus potentiellement long et complexe de transmission du texte et de circulation des manuscrits. Ces variantes seraient davantage le résultat d'erreurs ou de mauvaises interprétations de la part des copistes. Un processus caractérisé par la simplification ou, au contraire, l'enrichissement du texte et pouvant amener à une relative réélaboration, pas nécessairement involontaire du reste, mais sans que l'on puisse en tout cas la considérer comme programmatique. Mais surtout, en dehors de la question de la transmission du texte et du rôle des copistes dans la définition des traditions manuscrites, et à propos donc des seules variantes d'auteur, Castellani proposait un modèle cumulatif qui définissait le travail de l'auteur comme un long processus de sédimentation. Une tendance à l'encyclopédisme historique plutôt qu'au perfectionnement littéraire.

À la classification de Porta, Castellani apportait donc de nombreuses objections. Tout d'abord, les deux hommes s'opposaient au niveau méthodologique. Pour sa part, Porta estimait que la base documentaire de Castellani, jugée « inadéquate », l'empêchait d'évaluer correctement le poids de ce qu'il appelait « l'innovation poly-génétique ». De son côté, Castellani estimait que le manuscrit considéré par Porta comme le principal représentant de la phase de première rédaction [α] (à savoir R₅) n'était en réalité qu'une copie d'un manuscrit de la phase de seconde rédaction [β] — du moins à partir du chapitre VIII 20 environ, moment auquel le copiste aurait eu entre les mains un exemplaire plus récent et plus complet, autrement dit de la phase [β]¹. S'opposant aux conclusions philologiques de Porta, Castellani estimait ainsi que les éléments manquaient pour affirmer que R₄ dérive bel et bien de R₅, et non le contraire. Pour appuyer ses propos, il recensait un nombre important d'omissions, d'inversions et d'annotations entachant R₅ et qui seraient, selon lui, d'évidentes erreurs de copie. Surtout, il estimait que certains passages ou détails, que l'on retrouve dans R₅ mais pas dans R₄ ou N₃₀ (X^b), sont le signe d'un travail de perfectionnement de l'œuvre et donc d'une rédaction plus tardive de R₅. En un mot, ce que Porta considérait comme des passages corrigés ou effacés en deuxième lecture, Castellani les considérait plutôt comme des rajouts — car, disait-il, « Villani ajoute, mais ne corrige jamais² ». Autrement dit, R₅ perdait son statut de manuscrit de base légitime pour la mise au point d'une édition critique (ce qu'il devint ensuite dans l'édition Porta). Castellani proposait donc une nouvelle classification des manuscrits et, invoquant des raisons linguistiques, se basait sur une autre manuscrit, le II.1.289

1. *Idem*, « Sulla tradizione manoscritta della *Nuova Cronica* », art. cit., p. 114.

2. *Idem*, « Sulla tradizione manoscritta della *Nuova Cronica* », art. cit., p. 54. On trouve un exemple de perfectionnement en VII 53, la partie soulignée étant celle présente en R₅ : « e questo sapemo di vero dal detto Pera, uomo degno di fede, che-cci trovammo co-llui in compagnia all'ufficio del priorato l'anno di Cristo MCCXVI, essendo egli antico LXXXX in buona prosperità e senno ». Cf. *Idem*, « Pera Balducci », art. cit., p. 5-13.

de la BNCF (ou N₁₀ de Porta) qu'il datait des années 1340-1350 et considérait donc à ce titre comme le plus ancien¹. Refusant la succession proposée par Porta et l'ordre que celui-ci avait évoqué (à savoir X-X'-X"), il proposait une nouvelle succession X'-X-X" (soit α 1-2-3 selon ses sigles².)

Phase primitive [α]	L ₁₁ , L ₁₃ , Lu, Par ₁ , N ₇ , N ₉ , N ₁₀ , H, N ₂ et N ₁₉
Phase pré-finale [α 2]	L ₇ , R ₄ et Ra
Phase finale [α 3] (après VIII 20)	A ¹ , Ch ₃ , Ch _{4/5} , L ₂ , L ₃ , L ₅ , L ₁₆ , M ₁ , N ₄ , N ₁₃ , N ₂₆ , R ₅ et V ₂

En un mot, si tout le monde s'accorde à reconnaître que le travail de composition de la *Nuova cronica* a été un travail de longue haleine et a donné lieu à de nombreuses retouches, la définition exacte de ces corrections (suppression ou amplification) change considérablement la nature et l'esprit du travail de rédaction. Si dans ce débat, chaque parti a apporté des éléments convaincants, force est de constater que les contre-arguments avancés par Castellani nous poussent à pencher en sa faveur. La composition de la *Nuova cronica* prend alors l'aspect d'un travail essentiellement cumulatif. Pour revenir à l'exemple des références aux deux écrits de Dante, que Porta interprétait comme une suppression due à la mise en conformité du texte aux goûts du temps et à un éventuel mot d'ordre des autorités communales, il s'agirait en réalité d'un ajout tardif, laissant apparaître un Villani de plus en plus philo-dantesque.

L'édition critique de la *Nuova cronica* de Giovanni Villani, travail de longue haleine qui aura mobilisé tant d'énergie, aurait pu être considérée affaire classée avec le texte publié en 1991 par Giuseppe Porta. Mais les choix éditoriaux et, bien au-delà, les présupposés méthodologiques de ce dernier ont rencontré de nombreuses oppositions et n'ont en tout cas pas su répondre à l'ensemble des questions soulevées lors des décennies de recherches croisées sur le sujet. Si la publication du texte de Porta, aussi polémique fût-elle, aura eu le mérite de clore *de facto* un débat que les historiens commençaient sans doute à trouver long, s'impatiantant de ne pas avoir sous la main l'édition critique mille fois promise et toujours attendue, elle n'a pas été sans provoquer quelques frustrations. Étant donnée l'ampleur de la tâche, il est peu probable qu'une nouvelle édition critique soit en effet un jour programmée, et l'édition Porta est depuis devenue canonique — au grand dam des philologues ! S'il n'est pas dans notre propos de rouvrir le débat, et encore moins d'offrir la base d'une nouvelle édition critique, il n'est probablement pas inutile de revenir sur la question

1. Arrigo CASTELLANI, *Grammatica storica della lingua italiana*, I, Bologne, 2000, p. 153n.

2. Pour des questions de cohérence, nous n'avons pris en compte dans la chronologie établie par Castellani que les manuscrits étudiés par Porta, dont nous avons également conservé les sigles. Pour les sigles utilisés par Castellani, nous renverrons à son article « Sulla tradizione manoscritta della *Nuova Cronica* », art. cit., p. 66-71.

de la composition du texte, à commencer par la seconde partie (Livres XII-XIII), afin de juger des conditions véritables qui ont porté à la formation d'une tradition textuelle aussi riche et complexe, et qui reste en grande partie à définir. En outre, cette question nous permettra, en lien avec notre sujet, de mieux comprendre quelle fut la chronologie de rédaction du texte.

2 La tradition manuscrite de la seconde partie de la *Nuova cronica* de Giovanni Villani. Critique textuelle et analyse historique des livres XII-XIII

Le seul à s'être véritablement intéressé à cette ultime partie — et pour cause — fut Giuseppe Porta, notamment dans un court article préparatoire à son édition critique¹, laquelle se devait évidemment d'embrasser l'ensemble des treize livres de la chronique. De manière logique et en accord avec l'hypothèse formulée pour les premiers livres, ce dernier postulait pour les deux derniers livres l'existence d'une double rédaction. Sur la base d'une collation partielle effectuée sur une sélection de quelques variantes jugées significatives, le modèle reconstruit par ses soins mettait de nouveau l'accent sur la distinction systématique de deux traditions, reflétant à ses yeux deux phases rédactionnelles (rédaction/révision) qu'il attribuait à l'auteur. En outre, la pauvreté de l'appareil critique de l'édition Porta (du reste essentiellement focalisée sur l'aspect linguistique de l'ouvrage et laissant de côté toute dimension historique) ne fait que renforcer l'impression déjà dominante d'une hypothèse tautologique. La mention récurrente de versions de « première rédaction » laisse songeur, tant la comparaison entre les deux versions s'accorde mal avec l'image d'un Villani « assidu remanieur » défendue par Porta. Comment comprendre, par exemple, que l'auteur se soit montré soucieux de transmettre un texte parfait au point de fournir cet effort correctif imposant qui consistait à réévaluer les données statistiques apportées en première rédaction (comme en XIII 58 par exemple), mais n'aurait en revanche pas été capable de trouver des informations banales, comme par exemple le prénom du marquis de Brandebourg, fils de l'empereur Louis de Bavière (XIII 106), ou la capitale du royaume de Hongrie (XIII 114) ?

C'est pourquoi il nous est apparu nécessaire, dans le cadre d'une étude portant sur les conditions et les modalités de la rédaction de cette seconde partie, de partir d'un réexamen des thèses de Porta, afin peut-être d'envisager un modèle alternatif. Pour ce faire, et dans la mesure où, comme on l'a vu, une grande partie des critiques porte précisément sur ce point, il nous a semblé opportun de repartir de l'étude de la tradition manuscrite.

1. Giuseppe PORTA, « L'ultima parte della *Nuova Cronica* », art. cit., p. 17-36.

2.1 Caractéristiques de la tradition manuscrite de la Seconde partie

En ce qui concerne les manuscrits contenant tout ou partie du second volume (livres XII-XIII), un petit groupe de manuscrits (7) témoigne d'une division au niveau du chapitre XII 51, soit qu'ils se terminent sur celui-ci (4), soit qu'ils témoignent d'un changement de main au-delà¹ (3). La grande majorité (24) contient toutefois les deux livres, complets ou mutilés, mais sans rupture dans la copie entre les chapitres XII 51 et 52. Deux cas restent indéterminés parce que lacunaires à ce niveau-là², tandis qu'un autre manuscrit, qui commence précisément par le chapitre XII 52³, devait probablement faire suite à un exemplaire contenant les chapitres précédents. Mentionnons encore les manuscrits qui contiennent les chapitres relatifs à la seigneurie du duc d'Athènes.

On notera ensuite que la quasi-totalité des manuscrits mutilés ne contiennent pas le second volume. On peut tenir pour acquis qu'avant d'être réunies au sein des premiers manuscrits « complets », les deux parties de la chronique ont connu une diffusion distincte, le second volume ayant été publié après la mort de l'auteur et étant longtemps resté inconnu. Car alors que les premiers livres circulaient déjà du vivant même de l'auteur, la seconde partie a été publiée de manière posthume et, dans un premier temps, de façon isolée, ainsi que le confirment divers indices textuels comme la référence à un « nuovo volume » à la fin du livre XI ou à un « altro volume » au début du livre XII, ou encore ces manuscrits « a due volumi » que l'on retrouve encore nombreux dans les bibliothèques⁴. Consacrée seulement aux quinze années allant de la grande crue de 1333 à la Peste noire de 1348, et malgré un volume bien moins vaste que les onze premiers livres⁵, cette seconde partie a tout de même connu une diffusion relativement importante : sur un total de cent onze manuscrits recensés par Giuseppe Porta, trente quatre contiennent tout ou partie du second volume.

1. BAV, Chigi L.VIII.297 (Ch3²); Biblioteca Marucelliana, ms C. 368 (M4); BNCf, ms II.L.114 (N1) et II.L.286 (N9); BLF, 62.5 (L5); BRF, ms 1533 (R5); Biblioteca Marciana, ms Italiano Z.33 (V1). On peut également citer le manuscrit Reddiano 200 de la BLF (L17), dont la première main s'arrête en fin de feuille, à la fin du chapitre XII 51, non sans avoir annoncé, par un renvoi en bas de page, la rubrique du chapitre XII 52.

2. Il s'agit du manuscrit S.94 sup. de la Biblioteca Ambrosiana (A3), qui ne contient que les trois premiers chapitres du livre XII, et du ms 552 de la Holkham Hall Library (H), interrompu au cours du premier chapitre du même livre.

3. C'est le manuscrit Ashburnham 511 de la BLF (L9).

4. Le 16 octobre 1428, Dolfo degli Spini note dans son livre de *ricordanze* qu'il a prêté à Giovanni degli Spini sa « Cronicha di Giovanni Villani a due volumi ». Cité dans Christian BEC, *Les marchands écrivains, op. cit.*, p. 399.

5. Dans sa version éditée, en nombre de pages, la seconde partie représente à peine plus du quart du total de la chronique.

S'il n'est pas impossible que la première section de la seconde partie (chapitres XII 1-51) ait connu une diffusion précoce, en « annexe » à la première partie et peut-être du vivant même de l'auteur, la diffusion de la seconde section a été posthume, probablement de manière confidentielle dans un premier temps, avant de connaître une diffusion plus large durant le dernier quart du siècle, sans toutefois connaître le même succès que la première partie. L'aspect moins achevé des deux derniers livres, les lourdeurs de style mais aussi les lacunes, qui sont autant de signes que l'auteur n'a pas eu l'occasion de revenir sur son texte et d'y apporter les corrections prévues, expliquent sans doute cette moindre diffusion. Matteo di Giovanni, qui semble-t-il a joué un rôle essentiel dans ce processus, n'a d'ailleurs pas toujours jugé opportun de produire des manuscrits complets, et si en 1376 il faisait réaliser une copie des treize livres, celle produite l'année suivante ne contenait que les onze premiers.

2.2 Collations et analyse de la tradition manuscrite

Le premier point important qui ressort de cette présentation est donc l'existence d'une tradition manuscrite distincte pour les 51 premiers chapitres du livre XII. La collation a donc été menée en deux temps, de façon séparée pour chacune des deux sections, sur les manuscrits conservés dans les bibliothèques de Florence et de Rome : ce sont ainsi 24 manuscrits qui ont été étudiés sur les 34 au total qui contiennent tout ou partie des deux derniers livres de la chronique, formant ainsi une base suffisamment large pour justifier de la solidité des observations. Les manuscrits ainsi collationnés et les sigles correspondants (en adoptant ceux de Porta) sont les suivants :

- Florence, Biblioteca Laurenziana : manuscrits 62.1 (L1), 62.3 (L3), 62.4 (L4), 62.5 (L5), Ashburnham 511 (L9), Ashburnham 512 (L10), Ashburnham 801 (L14), Reddiano 200 (L17) ;
- Florence, Biblioteca Riccardiana : manuscrits 1531 (R3), 1533 (R5), 1815 (R8) ;
- Florence, Biblioteca nazionale centrale : manuscrits II.I.14 (N1), II.I.135 (N2), II.I.251 (N5), II.I.286 (N9), II.I.405 (N12), Palatino 1081 (N30), Palatino E.B.10.6 (N32), Palatino Panciatichi 91 (N35) et Palatino Panciatichi 158 (N37) ;
- Rome, Biblioteca Apostolica Vaticana : manuscrits Barberino Latino 4120 (B), Chigi L.VIII.297 (Ch3¹ pour la première partie contenant les chapitres XII 1-51, Ch3² pour la seconde partie contenant l'ensemble des livres XII-XIII), Ottoboni Latino 1427 (O) et Palatino Latino 939 (P).

Notre attention s'est d'abord portée sur les variantes textuelles, dans un premier temps sans prendre en compte leur nature, innovation involontaire ou variantes d'auteur, afin de définir des regroupements entre les manuscrits et de parvenir à un classement des différentes traditions textuelles. Un pré-analyse réalisée sur quelques

manuscrits a permis d'identifier une série de huit chapitres intéressants dans l'optique d'une collation, du fait de la présence de variantes significatives, et sur lesquels la collation des manuscrits retenus a été menée de façon intégrale (XII 12, 37, 38, 85, 143, XIII 43, 56, 79). Une collation partielle a ensuite été effectuée sur seconde série de variantes, sans être étendue à l'ensemble des chapitres concernés en raison de leur longueur excessive (XII 3, 20, 42, 131, 133, 143, XIII 4, 16, 17, 36, 44, 58, 79, 83).

Collation de la première section (chapitres XII 1-51¹)

Une première série de variantes nous permet de définir, à l'intérieur de la tradition manuscrite, deux grands regroupements, que l'on appellera α et β ².

	α (Ch ³ , L ₃ , L ₄ , L ₁₄ , N ₅ , N ₃₅ , R ₅ , R ₈)	β (B, Ch ³ , L ₁₀ , L ₁₇ , N ₁ , N ₂ , N ₉ , N ₁₂ , N ₃₀ , N ₃₂ , O, P, R ₃)
a) XII 12, ligne 2	« a di XVIII di luglio »	« a di XVIII di luglio ³ »
b) XII 12, lignes 2-3	« il campanile nuovo di Santa Reparata »	« il campanile nuovo di Santa Reparata, cioè il campanile del marmo ⁴ »
c) XII 37, ligne 21	« Avemo detto sì distesa questa presa »	« Avemo detto sì distesamente questa presa »
d) XII 12, lignes 11-12	« E in questo tempo e istante »	« E in questo tempo stante »
e) XII 12, ligne 14	« e fecionsi di nuovo »	« e rifecionsi di nuovo »
f) XII 38, lignes 4-5	« Ben vi rimase morto per soperchio affanno il conte di Cornovaglia »	« Ben vi rimase morto il conte di Cornovaglia per soperchio affanno »

On notera tout d'abord que l'ensemble des variantes sont adiaformes, toutes étant correctes au niveau linguistique, et qu'aucune n'offre de véritable différence au niveau du sens (« *fecionsi* » contre « *rifecionsi* », « *distesa* » contre « *distesamente* », etc.). La variante b fait toutefois exception, puisque les manuscrits du groupe β proposent une leçon plus complète — sans que ceux du premier groupe ne soient pour autant incomplets ou incorrects au niveau linguistique ou substantiel. La forme de la proposition, introduite par ce « *ciò* » caractéristique des interpolations et qui vient

1. Ont été exclus de la collation les manuscrits L₉ et N₃₇, lacunaires respectivement jusqu'aux chapitres XII 52 et XII 72.

2. Le cas de L₁ est indéterminé, dans la mesure où il partage des leçons aussi bien avec α (d, e, f, h, i) qu'avec β (a, b, c, g)

3. N₉ et P présentent chacun une leçon singulière (« *a di III di luglio* » et « *del mese di luglio* »).

4. Il existe en réalité deux versions d'une même variante : « *il campanile nuovo di Santa Reparata, cioè il campanile del marmo* » (B, N₁, N₂, N₃₂, P) et « *il campanile di Santa Reparata, cioè il nuovo campanile del marmo* » (Ch³, L₁₀, L₁₇, N₁₂, N₃₀, R₃). N₉ présente une leçon singulière (« *si cominciò a fondare il campanile di marmo* »).

briser le rythme de la phrase, laisse penser à un ajout postérieur. On se retiendra toutefois de conclure à ce sujet. On notera pour l'instant comme fait significatif le fait que les manuscrits reflétant ce que Porta considère comme la « rédaction primitive » de la seconde partie, à savoir ceux contenant les chapitres XII 1-51 isolés, se répartissent aussi bien dans le premier groupe (Ch₃¹, R₅) que dans le second (N₁, N₉). L'apparition d'une double tradition serait donc antérieure à la rédaction de la seconde section. Ce qui prouve la mise en circulation précoce de la première section isolée.

Les manuscrits du groupe α se distinguent donc par la qualité de leurs leçons, ainsi que par leur homogénéité. À l'exception de L₃, le nombre de variantes individuelles, d'erreurs de copie, de leçons erronées ou d'omissions est très faible. On notera en plus que Ch₃¹ et O partagent un certain nombre de variantes qui les opposent au reste de la tradition, des variantes qui, prises individuellement, n'ont pas de valeur démonstrative, mais dont la récurrence laisse supposer un rapprochement, que ce soit par dérivation d'un subarchétype commun (γ) ou par dérivation de l'un par rapport à l'autre (Ch₃¹ étant l'antigraphe de O).

	R ₅	Ch ₃ ¹ et O
a) XII 37, lignes 3-4 =	« a la guardia ne la Città di Castello »	« a la guardia della Città di Castello »
b) XII 37, lignes 6-7 =	« giunsono alle porte di Castello »	« giunsono alle porte di Città di Castello »
c) XII 37, lignes 11-12 =	« facendo vista con grande tumulto di grida »	« facendo vista con grande grida »
d) XII 37, lignes 12-13 =	« tagliare la detta porta »	« tagliare la porta »
e) XII 37, lignes 14-15 =	« e poi grande battaglie ebbono »	« e poi ebbono grande battaglie »
f) XII 37, ligne 17 =	« La città per li Tedeschi fue tutta corsa e rubata »	« La città fue tutta corsa e rubata per li Tedeschi »

En outre, toujours parmi les manuscrits dérivés de α, R₈ et L₁₄ présentent un petit nombre de variantes communes qui les distinguent du reste du groupe, laissant supposer la dérivation d'un subarchétype commun δ.

	α	R ₈ , L ₁₄
a) XII 12, ligne 6 =	« soprastante et proveditore »	« sopra stette e proveditore »
b) XII 12, lignes 10-11 =	« compiuto di fare in calen di gennaio MCCCXXXVI »	« compiuto di fare il gennaio MCC-CXXXVI »
c) XII 37, ligne 11 =	« feciono agirare la loro gente »	« fece la loro gente agirare »
d) XII 38, ligne 6 =	« le fortezze delle montagne, e de' boschi e maresi »	« le fortezze delle montagne, e de' boschi profondi e maresi »
e) XII 38, ligne 7-8 =	« lascereme alquanto delli strani »	« lasceremo alquanto delli fatti delli Scotti »

Parallèlement à un certain nombre de variantes adiaformes, on note au moins deux leçons manifestement erronées, l'une par erreur d'interprétation (« *sopra stette* » contre le correct « *soprastante* ») l'autre par omission (« *il gennaio* » contre « *in calen di gennaio* »), ainsi que d'une variante commune qui selon toute vraisemblance ne saurait être considérée comme polygénétique (« *de' boschi profondi* »).

Concernant les manuscrits issus de l'archétype β , ceux-ci se distinguent par un nombre élevé de variantes individuelles. Si les leçons sont dans l'ensemble moins homogènes que celles du groupe précédent, il est encore possible d'opérer quelques regroupements. Une première série de variantes permet de distinguer deux sous-groupes. Tout d'abord N₁, N₃₂ et B, qui présentent au moins quatre variantes distinctives, permettant de les distinguer du reste de la tradition et de supposer l'existence d'un modèle commun ϵ .

	α et β ¹	N ₁ , N ₃₂ , B
a) XII 12, ligne 3	« <i>il campanile nuovo di Santa Reparata, di costa a la faccia della chiesa in su la piazza di Santo Giovanni</i> » (R ₅) « <i>il campanile nuovo di Santa Reparata, cioè il nuovo campanile del marmo, insulla faccia d'insulla piazza di Santo Giovanni</i> » (Ch ₃ ²)	« <i>il campanile di Santa Reparata, cioè il campanile del marmo, il quale è insulla piazza di santo Giovanni</i> »
b) XII 12, lignes 3-5	« <i>E a ciò fare e benedicere la prima pietra fue il vescovo di Firenze con tutto il chericato e co' signori priori e l'altre signorie co-molto popolo a grande processione</i> » (R ₅) « <i>E a ciò fu a benedicere la e la prima pietra fondoe il vescovo di Firenze con tutto il chericato e co' signori priori e l'altre signorie co-molto popolo a grande processione</i> » (Ch ₃ ²)	« <i>al quale fondamento fu il vescovo di firenze col chericato e mise la prima pietra co' li signori priori e lloro collegi e molto popolo e tutte le signorie con la processione</i> »
c) XII 12, lignes 5-6	« <i>e fecesi il fondamento infino all'acqua tutto sodo</i> » (R ₅ et Ch ₃ ²)	« <i>e fecesi il fondamento infino all'acqua tutto sodo infino sopra terra</i> » (N ₁ , B) « <i>e fu il detto fondamento tutto sodo, cioè da l'acqua infino sopra terra</i> » (N ₃₂)
d) XII 12, lignes 6-7	« <i>e soprastante e proveditore della detta opera di Santa Liperata fue fatto per lo Comune maestro Giotto</i> »	« <i>e sopra ciò fu fatto proveditore il nobile maestro Giotto cittadino di Firenze, il quale fu il più sovrano</i> »

1. En raison du grand nombre de variantes individuelles proposées par les autres manuscrits du groupe β , la comparaison sera faite avec un représentant du groupe α .

- nostro cittadino, il più sovrano maestro stato in dipintura che-si trovasse al suo tempo* » (R₅)
 « e sopra stette a provvedere la detta opera di Santa Liperata fue fatto per lo Comune maestro Giotto nostro cittadino, il più sovrano maestro stato in dipintura che-si trovasse al suo tempo » (Ch₃²)
- e) XII 12, lignes 9-10
 « il quale maestro Giotto tornato da Milano, che 'l nostro comune ve l'avea mandato al servizio del signore di Milano, passò di questa vita »
 « il quale maestro Giotto tornato da Milano, che 'l nostro comune ve l'avea mandato al servizio del signore, il quale passò di questa vità » (N₁, B)
 « il quale maestro Giotto tornato da Milano, che l'avea mandato il detto comune, il quale passò di questa vità » (N₃₂)
- f) XII 12, lignes 13-14
 « fecionsi di nuovo le mura sopra la riva d'Arno »
 « fecionsi di nuovo le mulina sopra la riva d'Arno »
- g) XII 38, lignes 4-5
 « Ben vi rimase morto per sopperchio affanno il conte di Cornovaglio » (R₅)
 « Ben vi rimase morto per sopperchio affanno il conte di Cornovaglio per sopperchio affanno » (Ch₃²)
 « Ben vi rimase morto il conte di Cornovaglia per troppo affanno »

La seconde variante est suffisamment caractéristique pour prouver la dérivation commune de ces manuscrits. Quelques légères variations entre les leçons respectives (c, e) permettent peut-être d'isoler N₃₂ par rapport aux deux autres.

Concernant l'articulation du subarchétype ε par rapport au reste de la tradition issue de β, on peut noter l'existence d'un petit nombre de variantes communes à Ch₃², L₁₀, L₁₇, N₂, N₉, N₁₂, P et R₃ et ignorées en revanche aussi bien par α que par ε.

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| | α et ε | Ch ₃ ² , L ₁₀ , L ₁₇ , N ₂ , N ₉ , N ₁₂ , P et R ₃ |
| a) XII 12, ligne 12 | « il nuovo ponte a la Carraia, il qual era caduto » | « il nuovo ponte a la Carraia ch'era caduto » |
| b) XII 37, ligne 10 = | « per difensione » | « per diffendere la terra »
« per difendere » (N ₉) |
| c) XII 37, ligne 17 | « e 'l castello della rocca assediato » | « e 'l castello della rocca fu tutto assediato » |

- d) XII 38, ligne 2 « Nel detto anno, la state MCCC-
XXXV, il giovane Adoardo re d'In-
ghilterra » « Nel detto anno MCCCXXXV, la
state, il giovane Adoardo re d'Inghil-
terra »
« Nel detto anno MCCCXXXV,
l'oste del giovane re Adoardo re
d'Inghilterra » (Ch₃², P)

La force démonstrative de ces variantes n'est pas évidente. L'hypothèse polygénétique peut être avancée pour la variante a (totalement équivalente au niveau du sens et de l'usage) et pour la variante c (où la première partie de la phrase, « *la città fue tutta corsa e rubata* » semble appeler ce second « *fu tutto* »). La variante d témoigne d'une évolution en deux temps, par simple inversion dans le premier cas, puis par erreur de retranscription (« *l'oste* » contre le correct « *la state* »). Nous nous abstenons de conclure quant à une hypothétique dérivation commune des manuscrits du second groupe. En revanche, une certaine proximité existe entre Ch₃², L10 et P (ainsi que, dans une moindre mesure, R₃) qui concordent systématiquement entre eux, et qui présentent en outre quelques variantes significatives dont ils sont les seuls témoins, laissant supposer l'existence d'un antigraphe commun ζ.

- | | | |
|------------------------|---|---|
| | α et β | Ch ₃ ² , L10, P |
| α) XII 12, ligne 6 | « e sopra stante e proveditore »
« e sopra stette e proveditore » (R8,
L14) | « e sopra stetta a provedere » |
| β) XII 37, ligne 9 | « vegnendo a la porta » | « giugnendo alla porta » |
| χ) XII 37, lignes 9-10 | « sbigottito abarrò la via dinanzi »
« isbigotti e abarrò la via dinanzi »
(Ch ₃ ¹ , O, N9)
« sabbarrò assai sbigottito la via
dinanzi » (N5) | « isbigottirono e abbarrarono la via
dinanzi » |
| δ) XII 37, ligne 22 | « d'aventuroso avvenimento, e con
bello accorgimento e prodezza di
guerra »
« d'aventuroso avvenimento, e con
bello argomento e prodezza di
guerra » (L17, N1, N2, N12, N30) | « d'aventuroso avvenimento e pro-
dezza di guerra » (R3 compris) |
| ε) XII 37, ligne 24 | « a rincrescere loro la grossa spesa » | « a rincrescere loro la spesa grossa »
(R3 compris) |

L10 et P partagent en outre un nombre significatif de variantes communes dont ils sont les seuls témoins.

	α et β	L10, P
a) XII 12, ligne 10	« <i>il quale maestro Giotto tornato da Milano, (...), passò di questa vità</i> »	« <i>il quale maestro Giotto tornato da Milano, (...), il quale Giotto passò di questa vità</i> »
b) XII 12, ligne 3	« <i>il nuovo campanile del marmo, insulla faccia d'insulla piazza di Santo Giovanni</i> » (Ch3 ²)	« <i>il nuovo campanile del marmo di costa alla piazza di Santo Giovanni</i> » (L10 et P)
c) XII 37, rubrique	« <i>Come i Perugini e' loro collegati ebbono la Città di Castello.</i> »	« <i>Come la Città di Castello fu presa da' Perugini e tolta agli Aretini.</i> »

Sur une variante, les manuscrits des groupes ε et ζ concordent, et se distinguent du reste de la tradition issue de β , qui sur ce point partage la leçon avec α .

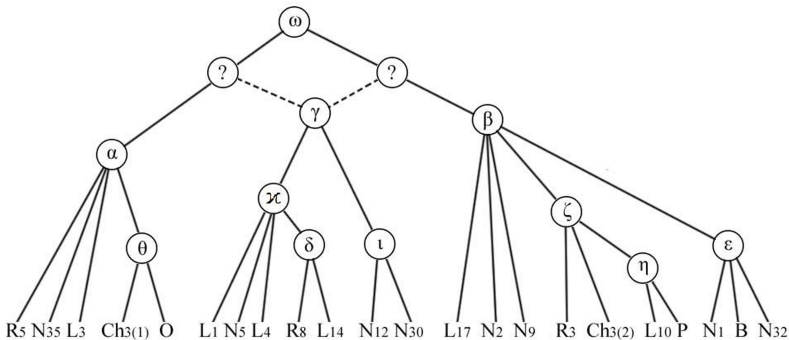
	L17, N9, N2, N12, N30 (concordant avec α)	ε (B, N1, N32), ζ (Ch3 ² , L10, P et R3)
a) XII 12, lignes 12-13	« <i>e costò più di XXV^m di fiorini d'oro; e fecionsi di nuovo</i> »	« <i>e costò più di XXV^m di fiorini d'oro, e restrinse II pile al Vecchio; e fecionsi di nuovo</i> »

Sur le plan linguistique et substantiel, la variante est adiphore, et il peut s'agir aussi bien d'une omission que d'un ajout : tant au niveau linguistique que substantiel, la phrase paraît aussi naturelle avec que sans. Toutefois, le fait que les manuscrits ε et ζ partagent avec les manuscrits L17 et apparentés une leçon caractéristique (cf. variante XII) laisserait penser qu'il s'agit d'une omission (dérivation du second groupe par rapport au premier), avec dérivation commune de ε et ζ par l'intermédiaire d'un sub-archétype commun, les autres manuscrits (L17 et apparentés) dérivant en revanche directement de β .

Mais une ultime observation semble contredire l'articulation en deux traditions clairement identifiables α/β , et conduit à distinguer d'un côté N12 et N30 au sein de β , et de l'autre L1, L4, L14, N5 et R8 au sein de α , lesquels partagent deux leçons communes, dont une distinctive, par rapport au reste de la tradition.

	L1, L4, L14, N5, N12, N30, R8	B, Ch3 ¹ , Ch3 ² , L3, L10, L17, N1, N2, N9, N32, N35, O, P, R3, R5
a) XII 20	« <i>lo stimo a larga valuta di sette milioni di fiorini d'oro, sicbe in tutto fu il tesoro di valuta di più di XXV milioni di fiorini d'oro, che ogni milione è mille migliaia di fiorini d'oro la valuta.</i> »	« <i>lo stimo a larga valuta di sette milioni di fiorini d'oro, che ogni milione è mille migliaia di fiorini d'oro la valuta.</i> »
b) XII 3	« <i>ma perciò che 'l seguente ridicimento di piu persone contenea molto meno</i> » (P compris)	« <i>ma perciò che 'l seguente di piu persone contenea molto meno</i> » (P exclus)
c) XII 38, ligne 3	« <i>con Ruberto di Balliuolo, il quale n'avea fatto nuovo re, e contra Davit re nato di Brus</i> »	« <i>con Ruberto di Balliuolo, il quale n'avea fatto nuovo re nato di Brus</i> »

La nature de la variante *c* ne laisse pas de place au doute, et doit être considérée comme une omission manifeste du second groupe, produisant ainsi une leçon incorrecte (« *il quale n'avea fatto nuovo re nato di Brus* »). Ce type d'omission, par saut du même au même (de *re* à *re*), représente toutefois un cas typique de « piège à copiste », possiblement polygénétique. La variante *b* semble elle aussi devoir être considérée, au niveau du sens, comme une omission, la version courte étant difficilement compréhensible autrement. Il est plus difficile en revanche de déterminer la nature de la variante *b*, dans la mesure où il peut s'agir tout à la fois d'un ajout par le premier groupe ou au contraire d'une omission par le second. Dans le cas d'un ajout, il est peu probable voire impossible que la variante soit polygénétique et qu'elle soit apparue conjointement et de manière autonome dans deux parties distinctes de la tradition manuscrite : sa forme assez complexe et l'homogénéité des leçons laissent supposer que tous les manuscrits qui la rapportent sont liés et dérivent d'un archétype commun (γ dans notre reconstruction). En quel cas, nous obtiendrions un groupe rassemblant des manuscrits jusque-là apparentés aussi bien à α (L₄, L₁₄, N₅, R₈) qu'à β (N₁₂, N₃₀), ce qui entre de nouveau en contradiction avec les variantes qui nous ont conduits à distinguer α et β . De celles-ci, on a vu qu'un grand nombre n'avait pas de véritable force démonstrative, à l'exception d'une seule (XII 12 : « *cioè il campanile del marmo* »). Pour la même raison, un modèle de dérivation par diffraction, qui consisterait à considérer γ comme un troisième archétype indépendant de α et de β , n'est pas envisageable, dans la mesure où l'on ne saurait alors expliquer la présence de variantes communes à N₁₂, N₃₀ et β d'un côté, et à L₄, L₁₄, N₅, R₈ et α de l'autre.



À ce stade, l'hypothèse polygénétique semble ne plus pouvoir être écartée. Une des deux séries de variantes (XII 12 ou XII 20-38) serait donc apparue de manière autonome dans deux témoins issus de deux parties distinctes de la tradition. On obtiendrait un *stemma* dans lequel γ se rattacherait à une branche ou à une autre de la tradition, en fonction de l'hypothèse retenue. Dans le cas où γ se rattacherait à α ,

alors la variante du chapitre XII 12 (*cioè il campanile del marmo*) serait à considérer comme une omission survenue de façon autonome en α et en κ . Le cas inverse, à savoir que γ se rattache à β , est moins probable : certes, le saut du même au même en XII 38 (« *contra Davit re* »), qui ne peut être dû qu'à une omission, représente un cas d'erreur répandue, qui peut potentiellement être commise en deux points de la tradition manuscrite, mais alors la variante de XII 12 consisterait en un ajout de la part de l'archétype de β et γ , que les représentants de κ auraient ensuite ignoré.

Collation de la seconde section (chapitres XII 52-XIII¹)

La seconde section présente une situation différente de la première. Si les variantes individuelles y sont encore très nombreuses, les regroupements sont cependant plus constants, et il est plus facile de parvenir à définir quelques grandes traditions textuelles. Une première série de variantes distinctives permet de dégager deux grands groupes, que l'on dénommera α et β .

	α : B, L1, L4, L9, L14, L17, N2, N5, N12, N30, N32, N35, P, R3, R8	β : Ch3 ² , L3, L10, N37, O, R5
a) XII 85, ligne 22-	« <i>e poi vennero alla Samingheria²</i> »	« <i>e poi vennero alla Sanmichele</i> »
b) XII 85, ligne 6	« <i>tra d'Analdo e Alamanni al soldo</i> »	« <i>tra d'Analdo e della Magna al soldo</i> »
c) XII 85, ligne 9	« <i>Il re d'Inghilterra venne alla detta oste con sua gente</i> »	« <i>Il re d'Inghilterra venne alla detta città con sua hoste³</i> »
d) XIII 44	« <i>o per loro meriti e di loro antecessori, o per ogni fare per lo Comune</i> »	« <i>o per loro meriti e di loro antecessori, o per ragioni fatte per lo Comune</i> »
e) XIII 56, ligne 5	« <i>sopra la porta dove abita il podestà</i> »	« <i>sopra la porta del palagio dove abita il podestà</i> » (Ch3, O, R5) « <i>sopra il palagio dove abita il podestà</i> » (L3) « <i>sopra il palagio dello podestà</i> » (L10)

La plupart de ces variantes sont non-significatives (« *Alamanni* » contre « *della Magna* », « *alla detta oste con sua gente* » contre « *alla detta città con sua hoste* »). Un cas laisse toutefois apparaître une erreur évidente, où la leçon correcte *Samingheria*

1. Ont été exclus de la collation les manuscrits Ch3¹, N1 et N9 (interrompus en XII 51) et L5 (interrompu en XII 71). L14 n'a été collationné que jusqu'au XII 123, sur lequel il s'interrompt à son tour.

2. Avec de légères variations entre les leçons : B, L4, L17, N5, N12, N30, R3, R8 (*Samingheria in Tiraccia*) ; L1, N2 (*Samingheria in Traccia*) ; L9, L14, N32, N35, P (*Samingheria in Tiracina*).

3. L3 propose une leçon singulière, que l'on peut toutefois rattacher au second groupe : « *Il re d'Inghilterra venne al detto hoste con suo hoste* ». Peu importe également qu'à l'intérieur du premier groupe, N35, N2 et R3 omettent « *con sua gente* ».

s'oppose à la leçon erronée *San Michele*. La variante s'explique alors par une erreur de retranscription ou de lecture, le copiste de β ayant adopté un toponyme qui lui paraissait plus familier, peut-être faute de savoir déchiffrer son modèle ¹.

En outre, sur un certain nombre de variantes, les manuscrits du groupe β se révèlent systématiquement plus complets que ceux du groupe α . Là encore, une partie des variantes sont elles aussi adiaformes, dans le sens où elles fournissent certes des informations supplémentaires, mais ne changent pas le sens global du texte. C'est le cas de certains noms de personnes qu'une partie de la tradition rapporte, tandis qu'une autre les ignore sans pour autant que la séquence apparaisse erronée au niveau linguistique ou incomplète quant au sens. On trouve en revanche deux cas de variantes significatives, qui complètent une lacune évidente : alors que les manuscrits du groupe α laissent une série de date incomplètes, sans renseigner le jour exact (des lacunes signalées dans les manuscrits par un espace vierge et dans les édition par des pointillés), les manuscrits du groupe β en revanche reportent l'information complète.

f) XII 131	« a di... d'agosto ebbono il castello del Cerruglio » « a di... d'agosto del detto anno vennero alla città di Lucca »	« a di XII d'agosto ebbono il castello del Cerruglio » « a di XXII d'agosto del detto anno vennero alla città di Lucca »
g) XII 133	« e accampossi tutta la detta nostra oste in sul colle delle Donne a di... di settembre » « presono la possessione del castello (...), a di... di settembre »	« e accampossi tutta la detta nostra oste in sul colle delle Donne a di XV di settembre » « presono la possessione del castello (...), a di XXI di settembre »
h) XII 134	« niuno uomo di nome salvo Frignano da Sesso, e certi conestaboli di meser Mastino »	« niuno uomo di nome salvo Frignano da Sesso e Gbigo di Campese borgognone nostro conestabole, e certi conestaboli di meser Mastino »
i) XIII 17	« E uno notaio napoletano, ch'era stato capitano di sergenti a piè del duca, reo e fellone tutto fu abocconato dal popolo. »	« E uno notaio napoletano, ch'era stato capitano di sergenti a piè del duca, reo e fellone, chiamato Filippo Terzuoli, tutto fu abocconato dal popolo. »

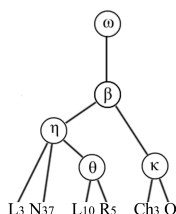
Une seule fois, en revanche, les manuscrits du groupe α se révèlent plus complets. À propos du début de la guerre de succession de Bretagne en 1342, après avoir mentionné comment le roi de France et le comte de Blois ont illégitimement usurpé l'héritage du comte de Montfort, Villani annonce que « *del detto torto fatto al conte di Monforte per Filippo re di Francia tosto ne fece Iddio vendetta contro al detto re e contra il detto Carlo di Bros* », poursuivant ainsi :

1. De la même manière que *San Miniato* est souvent retranscrit *Samminiato* et que *San Mauro* devient *Sammoro*.

	α	β
a) XII 143, lignes 15-16	« come si troverà inanzi l'anno MCCCXLVI e l'anno MCCCXL- VII »	« come si troverà inanzi l'anno MCCCXLVI »

S'il n'y a pas de différence de sens, et si les deux leçons sont apparemment tout aussi exactes l'une que l'autre sur le plan linguistique, la première est plus correcte que la seconde. En effet, sans les nommer, Villani mentionne un ou plusieurs événements qui seraient survenus aux dépens de Philippe de Valois et de Charles de Blois et auraient permis à Jean de Montfort de s'estimer « vengé ». Si la référence à l'année 1346 renvoie sans aucun doute à la défaite subie cette année-là par les troupes française à la bataille de Crécy, la date semble davantage concerner Philippe de Valois, Charles de Blois n'ayant pas participé à la bataille. La mention de l'année 1347 apparaît dès lors logique, Charles de Blois ayant perdu cette année-là la bataille de la Roche-Derrien, au cours de laquelle il fut fait prisonnier par les troupes anglaises.

Si l'on rajoute à cela le fait que Ch³² et O apparaissent systématiquement conjoints, au point qu'il faille probablement considérer le second (plus récent) comme *descriptus* du premier¹, et que L10 et R5 sont liés par une leçon significative commune (« *querimonia* » contre « *clamore* » en XIII 43), et l'on obtient le *stemma codicum* suivant pour les manuscrits issus de la tradition β .



Concernant la tradition manuscrite issue de α , on notera tout d'abord que le manuscrit R3 partage une série de variantes (dont au moins une significative) avec les manuscrits du groupe β , que le reste de la tradition α ignore.

	α	R3 et β
a) XIII 43, lignes 21	« della iniquia e ingiusta legge »	« della iniquia legge e ingiustizia »
b) XIII 79	« nullo Ghibellino, il quale, elli o suo padre, suo congiunto, dal MCCCI in qua fosse stato ribello, o in terra ribella stato, o venuto contro al nostro Comune, potesse avere niuno uficio, (...) e che niuno altro,	« nullo Ghibellino, il quale, elli o suo padre, suo congiunto, dal MCCCI in qua fosse stato ribello, o in terra ribella, o venuto contro al nostro Comune a bandiera spiegata, potesse avere niuno uficio, (...) e che

1. Exemple en XII 85 : α : « *puosono campo a tre leghe* presso alla Cina in Francia » ; Ch³², O : « *puosono campo a tre leghe* presso alla Cina, presso al reame di Francia » ; L3, L10, N37, R5 : « *puosono campo a tre leghe* al reame di Francia ».

il quale non fosse vero Guelfo e amatore di parte di santa Chiesa, bene ch'elli né suoi non fossero stati ribelli, non possa avere alcuno uficio (...) e funne condannato Ubaldino Infangati, perché accettò l'ufficio di xvi sopra i sindacati de' falliti in libre D; e alcuni altri per quello uficio e altri ufici, per non essere condannati né isvergognati, non accettaro né vollono giurare i detti ufici, e altri Guelfi furono messi in quello scambio. »

niuno altro, il quale non fosse reputato vero Guelfo e amatore di parte di santa Chiesa, bene ch'elli né suoi non fossero stati ribelli ne contra il Comune, non possa avere alcuno uficio (...) e fune condannato per la detta cagione et riformagione fatta certi artefici et fune condannato Bartolo di Guerio in libre V^e perche accettò l'ufficio de sedici sopra i falliti et altri cittadini rifiutarono altri ufici per non esserne condannati ne ricevere vergogna, et il loro luoghi ne furono chiamati altri, et qui omino il principio de fatti della parte per gara de gli ufici del comune et questo basti »

c) XIII 83

« e ffu gran bene e limosina, che per la 'nopia è-ggià cominciata la mortalità »

« e ffu gran bene e limosina, che per la pregione erà già cominciata la mortalità »

On notera également le cas du manuscrit N35, qui sur une série de variantes témoigne, tout comme R3, d'une certaine proximité avec les manuscrits du groupe β.

B, L1, L4, L9, L14, L17, N2, N5, N12, N30, N32, P, R8 N35, R3 et β

a) XIII 16

« ...come diremo apresso nel seguente capitolo. »

« ...come diremo apresso nel seguente capitolo. Di questo macello che dovea fare il duca fue poi manifesto a-nnoi che il duca fue fuori et uscito della città di Firenze¹. »

b) XIII 43, lignes 3-4

« contra ogni ordine di santa Chiesa »

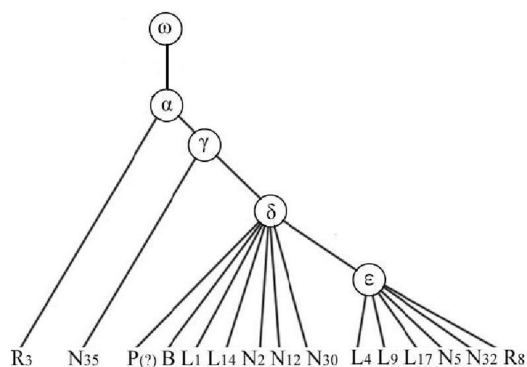
« contra ogni ordine e dicreti di santa Chiesa »

La plupart des variantes sont adiapheres (« *per la 'nopia* » contre « *per la pregione* », « *contra ogni ordine e dicreti di santa Chiesa* » contre « *contra ogni ordine di santa Chiesa* »), certaines mêmes sont totalement équivalente au niveau du sens (« *iniquia e ingiusta legge* » contre « *iniquia legge e ingiustizia* »). La seconde variante est plus intéressante, dans la mesure où elle ne peut consister en une simple leçon incorrecte, attribuable à une erreur de transcription. Plusieurs membres reportés dans le texte de β sont tout simplement manquants dans le texte de α (« *venuto contro al nostro Comune a bandiera spiegata* » contre « *venuto contro al nostro Comune* » ; « *non fosse reputato vero Guelfo* » contre « *non fosse vero Guelfo* » ; « *non fossero stati*

1. Les leçons offertes par les différents manuscrits pour cette variante présentent quelques légères différences, mais restent suffisamment proches pour que l'on puisse les considérer comme significatives.

ribelli ne contra il Comune » contre « *non fossono stati ribelli* »), mais sans que cela ne change le sens ni la valeur linguistique du texte. La fin du paragraphe du chapitre présente toutefois un cas intéressant, puisqu'elle met en concurrence deux versions aussi complètes l'une que l'autre, toutes deux correctes sur le plan linguistique, mais qui s'opposent au niveau du sens. Après avoir mentionné la législation antigibeline imposée par la Parte Guelfa en janvier 1347, Villani évoque la première victime de ce texte : mais alors que les manuscrits du groupe α font ainsi référence à « *Ubalдино Infangati* », ceux du groupe β évoquent pour leur part « *Bartolo di Guerio* ». On reviendra sur cette variante.

Enfin, si l'on ajoute à cela le fait qu'une série de manuscrits présente au chapitre XIII 4 une leçon systématiquement raccourcie, en ignorant les gloses de la lettre du roi Robert (ou bien les reporte en marge comme L17 ou en fin de chapitre comme R8¹), on peut alors avancer le *stemma* suivant pour les manuscrits du groupe α .



Dans ce modèle de dérivation, la transformation du texte se fait essentiellement par omissions. De l'archétype α aurait été tiré l'antigraphe du manuscrit R3, qui contient la version originale du chapitre XIII 79, laquelle aurait ensuite été corrigée dans un autre apographe de α (soit γ), lequel contenait encore la variante de fin du chapitre XIII 16 (reportée par N35) qui aurait en revanche été omise par δ , dont découlerait ϵ , qui à son tour aurait supprimé les gloses du chapitre XIII 4. En résumé donc : le groupe β serait caractérisé par des leçons plus complètes mais moins correctes (avec

1. Les leçons exactes sont les suivantes (les parties en italiques sont manquantes en L4, L9, L17, N5, N32 et R8) : « *e come per loro si governavano per sette, fa' che per te si governino per diece, cioè numero comune, che lega in sé tutti i singulari numeri, cioè vuol dire no-lli reggere per sette né divisi, ma a comune. Abbiamo inteso che traesti quelli rettori della casa della loro abitazione, cioè de' priori, nel palagio del popolo fatto per loro contentamento del proprio; rimettilivi, e abiterai nel palagio ove abitava nostro figliuolo, cioè nel palagio della podestà, ove abitava il duca di Calavra, quando fu signore in Firenze.* »

l'erreur « Bartolo »), tandis que le groupe α serait dans l'ensemble moins complet mais plus correct (avec la leçon exacte « Ubaldino »).

2.3 L'articulation des traditions textuelles

Au terme des collations, une première remarque s'impose. Alors que, pour la première partie, les variantes étudiées par Castellani et par Porta consistaient en grande partie en l'interpolation (selon Castellani) et/ou l'omission (selon Porta) de séquences textuelles dont la longueur pouvait varier de la simple préposition au chapitre entier et qui représentaient des cas avérés de variantes d'auteur, laissant supposer de véritables phases de révision/amplification dans le travail de rédaction, la seconde partie offre un panorama textuel différent.

Analyse des variantes : signification et originalité

Les variantes sont essentiellement adiaophores ou représentent des cas de leçons manifestement erronées. Dans de pareils cas, l'hypothèse de la variante d'auteur n'est pas vraisemblable : difficile en effet d'imaginer l'auteur comparer la valeur stylistique respective d'un « *iniquia e ingiusta legge* » et d'un « *iniquia legge e ingiustizia* ». Ces variantes doivent évidemment être considérées comme résultant d'erreurs de copie, qu'il faudra donc replacer dans le contexte de la transmission du texte. Par ailleurs, le facteur psychologique permet de résoudre de nombreux cas : la critique textuelle a en effet souligné depuis longtemps l'influence de la psychologie de la fatigue, de la mémoire ou de l'écoute sur les phénomènes de corruption du texte¹. À côté de ces nombreuses innovations involontaires, d'autres, volontaires, ont pour effet de produire un texte acceptable du point de vue linguistique et parfois même substantiel, par glose, réduction ou simplification (« *nipote* » contre « *figliuolo del fratello carnale* »). Parallèlement aux cas de variantes adiaophores et de leçons erronées, on relève un certain nombre de variantes substantielles involontaires, avec la perte d'une partie du texte et qui doivent elles aussi être attribuées à des erreurs de copie. C'est le cas des nombreux « sauts du même au même », une erreur de copie répandue qui se produit généralement entre deux mots ou groupes de mots similaires avec comme conséquence la perte de la partie intermédiaire. La perte peut être importante (XII 143 : « *rimase di lui una figliuola [la qual era moglie del siri di*

1. On retrouve ainsi de nombreux cas de variantes par inversion, comme celle, à peine citée, de corruption par association visuelle (« *mulina* » pour « *mura* », « *fortuna* » pour « *futura novità* », « *mala guerra* » pour « *molta guerra* », « *uomini con leggi* » pour « *uomini e collegi* »), par erreur de retranscription (« *all'entrante di gennaio e di marzo, di di* » contre « *all'entrante di gennaio, di mezzodi* »), par surinterprétation (« *sachadea* » contre « *sucedea* ») mais aussi par anticipation ou répétition (« *pregione* » remplacé par « *inopia* », déjà employé quelques lignes plus haut), ou encore des évolutions lexicales (« *heredità* » contre « *retaggio* »).

Valghere e visconte di limoggia, e questa donna avea una figliuola] la quale Filippo di Valos re di Francia... maritò a Carlo di Bros », saut de *figliuola* à *figliuola*) ou non (XII 38 : « *con Ruberto di Balliuolo, il quale n'avea fatto nuovo re, [e contra Davit re] nato di Brus* », saut de *re* à *re*), avec perte de sens (dans le second cas) ou non (dans le premier).

En bref, il existe tout un éventail de variantes pour lesquelles l'évocation d'une double rédaction ne tient pas. Outre que ce serait faire totalement abstraction de l'histoire et du contexte de la tradition manuscrite et des modalités de la transmission du texte, ce serait surtout dresser l'in vraisemblance au rang de système explicatif. Quand, pour expliquer les variantes sur des toponymes étrangers, particulièrement nombreuses, Porta attribue la leçon incorrecte à une « *prima redazione* », le raisonnement ne tient plus. Comment, en effet, comprendre que Villani, qui est pourtant sensible aux données linguistiques, qui parle le français et a séjourné dans le Nord de la France et en Flandres, se montre incapable lors d'une hypothétique « première rédaction » de retranscrire correctement les toponymes français ou flamands et procède même parfois à des reconstitutions hasardeuses, comme lorsque Valenciennes (*Valenzina*) devient Valence (*Valenza*) ? Comment imaginer, sur des toponymes moins connus, qu'il ait pu hasarder des formes approximatives (*San Michele* pour *Sammingheria*, *Sanmari* pour *Samavi*, *Mirinbergo* pour *Midelborgo*) pour ensuite les corriger ? Et sur quelle base documentaire les aurait-il d'ailleurs corrigées ? La remarque vaut également pour les données numériques et les dates, où il est plus vraisemblable de supposer une erreur de copie, par la perte d'un I (*VII di gennaio* contre *VIII di gennaio* en XII 74) ou par la confusion entre un C et un M (*IIII^f* contre *IIII^m* en XII 94), plutôt qu'une révision de seconde rédaction.

L'hypothèse de variantes d'auteur, et donc de multiples phases de rédaction, suppose en outre que l'on puisse identifier des « constellations constantes », c'est-à-dire des groupes de variantes qui apparaissent avec régularité dans une partie de la tradition manuscrite. Or, ce n'est pas le cas. Dans la première partie, à l'exception d'un ou deux cas, les variantes substantielles apparaissent de façon progressive : chaque fois qu'un manuscrit renferme une nouvelle transformation du texte, il contient également les précédentes, ce qui témoigne d'un effort constant de révision (uniquement cumulative, dit Castellani¹) qui aurait produit plusieurs versions originales, dont la publication régulière du manuscrit autographe (confié à un copiste) aurait fourni plusieurs instantanés. Dans la seconde partie en revanche, bien qu'une double constellation semble plus ou moins se dessiner, le cas particulier de deux manuscrits (N₃₅ et R₃) montre qu'il y a eu, semble-t-il, une transformation progressive du texte. À moins d'imaginer que l'auteur soit intervenu successivement sur différents exemplaires, en apportant à chaque fois une partie seulement des corrections et des ajouts.

1. Arrigo CASTELLANI, « Sulla tradizione manoscritta della *Nuova Cronica* », art. cit., p. 107.

Parmi les variantes identifiées, il en existe un certain nombre qui produit des leçons justes (c'est-à-dire correctes au niveau linguistique et au niveau substantiel) et qui pourrait en effet s'expliquer autrement que par un simple phénomène de corruption — et que Porta interprète donc comme des variantes d'auteur (ou plutôt des versions de « première rédaction », supprimées en seconde rédaction). C'est le cas de plusieurs séquences textuelles (mots, groupes de mots ou phrases) qui ne sont reportées que par une partie de la tradition et qui apportent une information supplémentaire. Un indice intéressant concernant la méthode employée par Villani dans la rédaction de sa chronique est la présence de lacunes, matérialisées dans les manuscrits par des espaces vierges, qui indiquent que l'auteur prévoyait, au moment de la rédaction, des phases de révisions au cours desquelles l'information manquante, alors retrouvée, aurait pu être rajoutée. De telles lacunes parsèment les manuscrits, mais alors que certaines sont reportées par l'ensemble des manuscrits, d'autres en revanche n'apparaissent que dans une partie seulement de la tradition, l'autre partie reportant une information complète. Dans l'hypothèse d'une double rédaction, comme soutenue par Porta, il devrait s'agir de passages sur lesquels l'auteur serait revenu après que son manuscrit eut été une première fois offert à la copie. Or, les versions « complètes » apparaissent systématiquement dans ce que Porta considère comme la version de « première rédaction ». Mais alors comment expliquer que cette supposée phase de révision ait causé des pertes d'informations, des suppressions que rien ne semble justifier, pour fournir un texte moins complet, voire même parfois tout simplement incomplet ? Qu'est-ce qui justifierait que tous ces noms et ces dates aient été ignorés en seconde rédaction ?

Se pose alors la question de l'originalité des variantes. Dans un cas (XIII 16), l'emploi de la première personne (« *fu manifesto a-nnoi* ») permet de trancher en faveur de l'originalité du passage. Mais sa localisation dans le *stemma* que l'on a adopté montre que cette variante doit être distinguée des autres « variantes de première rédaction » identifiées par Porta pour être replacée dans le cadre de la transmission de la tradition dite de « seconde rédaction », c'est-à-dire simplement comme une omission due à un copiste distrait. Parmi les variantes de « première rédaction », certaines pourraient en fait avoir été restituées par simple déduction : c'est peut-être le cas du nom du frère de Louis de Hongrie, Étienne de Pologne (XIII 6), de celui du connétable Ghigo da Campese capitaine de l'armée florentine contre Pise (XII 134), du remplacement du nom de Bartolo di Guerio par celui d'Ubalduino Infangati (XIII 79) peut-être également de Buda résidence du roi de Hongrie (XIII 107) ou tout simplement de la largeur du Ponte Vecchio (XIII 46). Il s'agit là d'informations accessibles aux copistes consciencieux et informés, qui pourront sans grande difficulté restituer l'information manquante. Et dans au moins un cas, que Porta n'a pas relevé, la variante n'est manifestement pas originale : à propos l'épidémie qui se répandait en même temps que l'auteur continuait sa rédaction, celui-ci avait laissé un blanc à la place de la date où celle-ci devait prendre fin (« *E durò questa pestilenzia*

fino a... »), avec l'intention de combler cette lacune une fois l'épidémie éteinte — ce qu'il ne put faire, et pour cause ! Si une partie des manuscrits (dont R₅) reporte bien la date complète (« *E durò questa pestilenzia fino al MCCCXLVIII* »), l'ajout doit donc sans aucun doute être attribué au copiste.

L'impasse de la théorie de « double rédaction »

Concernant la question centrale de l'articulation des deux traditions manuscrites α et β et celle, non moins capitale, des modalités de la ou des phases de rédaction, il convient donc de revenir sur l'hypothèse avancée par Giuseppe Porta. Dans son article préparatoire à l'édition critique, ce dernier listait un certain nombre de variantes à partir desquelles il opérait des regroupements auxquels correspondent, à peu de choses près, ceux que l'on a distingués. Une première série de variantes (XII 54, 55, 57 et 59) lui permettait ainsi de distinguer trois groupes, dont les deux derniers (X' et X'') correspondent à nos groupes α et β . Le troisième groupe est formé par le seul R₅, qui occupe dans sa reconstruction une situation particulière puisque sur la base d'une seconde collation (chapitres XII 54, 105, XIII 14, 35, 61, 72), R₅ se rapproche de α ou de β , ou bien est isolé par rapport aux deux autres.

	Leçon correcte	Innovation
	(α)	(β et R ₅)
a) XII 54	« <i>arrivarono alla terra e villata di Bovolento</i> »	« <i>arrivarono alla terra di vibiltà di Bovolento</i> »
XIII 72	« <i>con maggiore audacia e prosunzione usavano il loro maestrato e signoria</i> »	« <i>con maggiore audacia e prosunzione usavano il loro materiale signoria</i> »
	(α et R ₅)	(β)
b) XIII 14	« <i>E nota, che-si confa alquanto alla presente matera, ch'è delle maraviglie del secolo</i> »	« <i>E nota, che-si confa alquanto alla presente matera, ch'è delle maraviglie del soccorso</i> »
XIII 61	« <i>quelli del castello... si difesono francamente</i> »	« <i>quelli del castello... si disse però che francamente</i> »
	(β et R ₅)	(α)
c) XII 105	« <i>i Fiorentini feciono lega e compagnia co' Perugini per lo nostro vescovo e altri ambasciadori di Perugia, ordinossi a Licignano di Valdambra</i> »	« <i>i Fiorentini feciono lega e compagnia co' Perugini per lo nostro vescovo e altri ambasciadori di Perugia, e di nostri a Licignano di Valdambra</i> ¹ »
	(R ₅)	(α et β)
d) XIII 35	« <i>e mandò inanzi per iscoprire aguato meser Ghiberto da Fogliano con CCC cavalieri armati</i> »	« <i>e mandò inanzi per isguarguato meser Ghiberto da Fogliano con CCC cavalieri armati</i> »

1. Dans cet article, Porta considère cette variante de X'' (*di nostri*) comme une erreur, contre la leçon correcte (*ordinossi*) contenue par R₅ et X'. Pourtant, c'est bien la leçon de X'' qu'il retient dans son édition critique de 1991.

La majeure partie des variantes soulignées par Porta sont confirmées par nos collations et par la définition des groupes α et β . Quelques variantes (XIII 14 et 61) apportent toutefois des éléments supplémentaires qui se sont pas ressortis de nos collations, dans lesquelles R₅ ne s'opposait jamais au reste de β tout en concordant avec α . Sur la base des variantes identifiées par Porta, nous sommes donc amenés à distinguer R₅ des autres manuscrits du groupe β , qui présentent des leçons manifestement erronées et donc, selon toute probabilité, non-originales. Les erreurs n'ayant pas pu apparaître en β pour ensuite disparaître dans le seul R₅, il est probable que celui-ci doive en effet être resitué — sans nécessairement être détaché de β .

L'analyse que Porta fait de ces regroupement repose essentiellement sur l'hypothèse préliminaire qu'il existe une double phase de rédaction pour la première partie de la chronique (livres I-XI). Selon lui, R₅ (manuscrit complet, qui contient l'ensemble des treize livres) serait le représentant de la version primitive de la première partie, laquelle comprendrait un certain nombre de passages et en ignorerait d'autres, que la seconde rédaction aurait respectivement supprimés et ajoutés. Cette hypothèse, on l'a dit, a été réfutée par Castellani qui, sur la base d'un examen poussé des variantes textuelles, avait pour sa part distingué trois stades rédactionnels, consistant soit en des interventions ponctuelles et répétées, soit au contraire en des révisions globales. Le manuscrit R₅, pour sa part, appartenait, selon Castellani, conjointement au premier et au troisième stade, du fait d'un simple changement d'antigraphe qui aurait amené le copiste à opter pour un nouveau modèle jugé plus complet. Concernant la seconde partie, R₅ a été rédigé en deux temps (XII 1-51 puis XII 52-XIII 123), ainsi que le montre un changement évident dans le *ductus* des deux parties : peu importe en revanche qu'il y ait eu changement de copiste (comme le soutient, probablement à raison, Castellani) ou un seul et même copiste ayant travaillé à deux moments différents (comme le suppose en revanche Porta), l'essentiel à retenir est que le copiste qui a réalisé la première partie (jusqu'au livre XI) est le même que celui qui a commencé la seconde (jusqu'à XII 51 donc). Porta, qui, du fait de l'exactitude des leçons ainsi que de la « véracité des faits historiques confirmés par des documents d'archives et supprimés dans un second temps ¹ », y voyait un représentant de la rédaction primitive de la première partie, considérait ainsi R₅ comme le fruit de la confluence des deux parties (I-XI et XII-XIII), la « seconde partie ayant été retranscrite en deux temps, avec reflet de la rédaction primitive ² ». On passera sur l'amalgame entre leçon vraie et leçon originale. Il n'est pas non plus nécessaire de revenir sur les « preuves de cohérences grammaticales » avancées par Porta à l'appui de sa démonstration (et réfutées avec efficacité par Castellani ³). Il suffit en revanche

1. Giuseppe PORTA, « Sul testo », art. cit., p. 39.

2. Giuseppe PORTA, « I passi francesi nella *Nuova Cronica* », art. cit., p. 7-31.

3. Arrigo CASTELLANI, « Sulla tradizione manoscritta della *Nuova Cronica* », art. cit., p. 54-57.

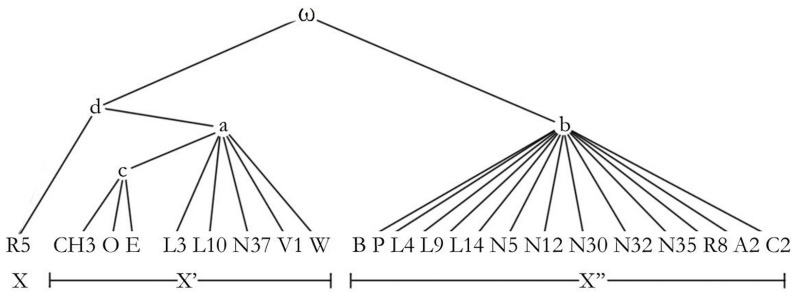
de souligner que l'analyse qu'il fait de cette seconde partie repose essentiellement sur le postulat suivant : si le manuscrit R₅ conserve bien la version primitive de la première partie (idée contestée par Castellani), alors les chapitres XII 1-51, copiés par la même main, doivent eux aussi être considérés comme le témoin de la rédaction primitive du second volume. Pour appuyer cette hypothèse, Porta souligne qu'il manque d'ailleurs à R₅ le prologue du livre XII, vraisemblablement ajouté dans un second temps (d'où la référence au duc d'Athènes) et donc logiquement absent de cette « première rédaction ». Or, si aucun des manuscrits qui s'arrêtent à hauteur du chapitre XII 51 ne reportent ledit prologue, il convient de préciser également que celui-ci apparaît dans des manuscrits aussi bien du premier groupe (comme R8 ou N₅) que du second (comme Ch₃² ou L₃), sans grande logique par rapport aux regroupements définis sur la base des variantes textuelles, et ne peut donc être utilisé comme argument à ce niveau-là. Face aux trop nombreuses variantes individuelles, et à la différence de la première partie pour laquelle les collations permettaient de distinguer des « constellations constantes », Porta considérait comme impossible de définir de tels regroupements pour la première section de la seconde partie, ce qui le poussait à adopter R₅, *codex optimus*, comme manuscrit de base à l'édition de la première section de la seconde partie.

Pour la seconde section (XII 52-XIII) en revanche, l'exercice de collation était productif et lui permettait de dégager des « constellations de variantes ». Mais là encore, son analyse restait prisonnière du postulat de départ, à savoir l'existence nécessaire d'une double phase de rédaction. Selon sa reconstruction, l'original X, antigraphé de R₅, aurait transmis ses erreurs à un second original (X') qui, par le biais d'un archétype a, aurait servi d'antigraphé aux manuscrits de notre groupe β. Les manuscrits restants (notre groupe α) seraient les témoins d'une « troisième phase rédactionnelle », à partir d'un original X", dérivé pour sa part de X' et dont il corrigerait une partie des erreurs (isolant ainsi X') en même temps qu'il en conserverait quelques-unes (isolant ainsi X) et qu'il en introduirait au moins une nouvelle (s'isolant ainsi de X et X'). Il y aurait donc eu, selon Porta, trois phases rédactionnelles, ou plutôt une phase de rédaction suivie d'une copie (X > R₅), puis une seconde phase de copie au cours de laquelle auraient été introduites de nombreuses erreurs de copie (X'), qu'une troisième phase de correction (X") aurait tenté, sur la base du corrompu X', d'assainir. Nous avons vu précédemment le *stemma* que Porta construisait à partir de son hypothèse¹.

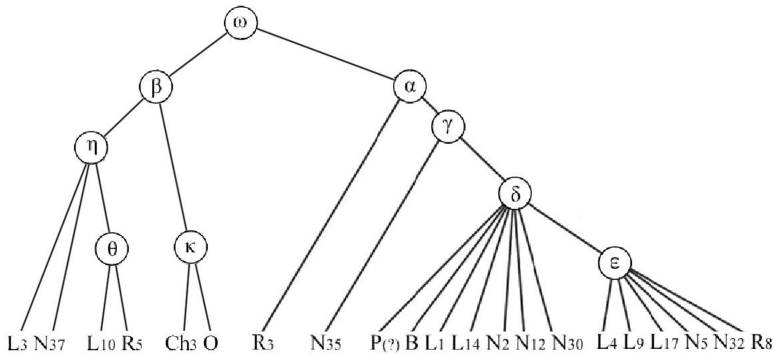
Or, plusieurs points posent problème. Tout d'abord, s'il est indubitable que R₅ doive en effet être distingué des autres manuscrits, il ne nous semble pas nécessaire de le détacher totalement du groupe β (ou X'). La très grande proximité entre ces manuscrits et le fait qu'ensemble ils s'opposent à la tradition α (ou X") laissent

1. Voir p. 43.

ouverte la possibilité que R_5 représente une dérivation précoce de β . En outre, on ne comprend pas très bien, dans un tel schéma, la place accordée à X' : s'agit-il d'une copie corrompue ou bien d'un second original ? Surtout, on comprend mal pourquoi il faudrait recourir, pour expliquer la situation particulière de R_5 , à l'hypothèse d'une triple phase de rédaction et à l'existence de trois originaux ? N'est-il pas possible, sur la base des mêmes regroupements, d'envisager un *stemma* à original unique ? Les différences ne seraient alors pas dues à des phases successives de corruption/correction, mais à des dérivations indépendantes à partir d'un modèle unique (ω) dont auraient été tirés deux subarchétypes (d et b). Du premier dériveraient indépendamment R_5 (X) et a (X'), du second dériverait X'' . Les erreurs communes à X et X' s'expliqueraient alors par des innovations apparues en d, les erreurs propres à X'' par des innovations apparues en b. La concordance de leçons correctes entre R_5 et X'' , et donc les erreurs propres à X' , s'expliqueraient par des innovations apparues en a. Du reste, l'absence de leçons erronées partagées par R_5 et X'' (ce qui nous obligerait à recourir à l'hypothèse polygénétique) semble jouer en faveur de cette hypothèse. En reprenant le *stemma* proposé par Porta, on obtiendrait alors le résultat suivant :



Ou encore, en reprenant les regroupements issus de nos propres collations :



Du reste, de notre propre collation s'est dégagé un élément qui permet de pencher en faveur d'un modèle par dérivation. Un indice est en effet fourni par deux manuscrits, R₃ et N₃₅, qui présentent une situation intermédiaire en reportant une partie des variantes considérées comme de première rédaction (XIII 16 et 79). Ce qui permet d'ores et déjà de souligner le caractère progressif de certaines variations textuelles qui n'apparaissent pas en bloc, comme ce serait le cas lors d'une phase de réécriture, mais de façon successive, au gré semble-t-il de la transmission du texte.

Enfin, un élément supplémentaire permet de mettre en doute l'hypothèse d'une double rédaction d'auteur pour la dernière section de la chronique. Les phases de révision précédentes, au cours desquelles l'auteur est revenu sur son texte, sont documentées par l'existence de publications intermédiaires, reportant la version primitive non-corrigée et non-amplifiée : on obtient ainsi des manuscrits contenant une version primitive des onze premiers livres, puis une série de manuscrits contenant des versions corrigées et amplifiées avec toujours les onze premiers livres uniquement, puis une version continuée contenant en plus les 51 premiers chapitres du douzième livre. Chaque stade est documenté par plusieurs manuscrits, qui témoignent du fait que des copies étaient régulièrement effectuées à partir du manuscrit de l'auteur, saisissant à chaque fois le texte dans son état d'avancement. Or rien ne laisse présumer de la diffusion d'un exemplaire entre la dernière phase de révision (celle qui avait vu l'auteur s'arrêter à hauteur du chapitre XII 51) et la publication finale. Mis à part quelques cas particuliers de manuscrits mutilés, dont le caractère incomplet est dû à la chute d'une feuille ou d'un feuillet, l'ensemble des manuscrits reportant la dernière section de la chronique, d'un groupe comme de l'autre, s'achève sur le chapitre XIII 123. Autrement dit, si phase de révision il y avait eu, celle-ci aurait dû se dérouler entre le 27 mars 1348 (ultime date mentionnée dans la chronique, après laquelle l'auteur finit donc d'écrire) et la mort de l'auteur lors de l'épidémie de peste, qui toucha Florence à partir du début du mois d'avril¹.

3 Proposition de chronologie de la composition de la *Nuova cronica*

Nombreux sont les noms de chercheurs qui se sont penchés sur la question de la chronologie et des étapes de composition du texte. On évoquera à ce titre les travaux de Ferdinando Neri² et de Giovanni Aquilecchia³, mais également ceux,

1. Selon le témoignage de son frère Matteo (*Cronica*, I 4), Giovanni Villani serait mort de la peste, laquelle aurait touché à Florence « all'entrare del mese d'aprile gli anni Domini MCCCXLVIII ».

2. Ferdinando NERI, « Dante e il primo Villani », art. cit.

3. Giovanni AQUILECCHIA, « Dante and the Florentine Chroniclers », dans *Bulletin of the John Rylands Library*, 48, 1965-68, p. 30-55 ; trad. it. « Dante e i cronisti fiorentini », dans *Schede di*

plus récents, de Louis Green¹ pour un aperçu général ou de Thomas Maissen² pour une étude plus précise. Une attention particulière sera portée sur les recherches philologiques menées en parallèle par Giuseppe Porta et Arrigo Castellani, lesquelles, bien que se contredisant parfois, ont montré comment les variantes des copies, qui permettent la définition de plusieurs traditions manuscrites, témoignent en même temps d'un travail de composition prolongé dans le temps.

3.1 Quelques hypothèses sur le travail préparatoire

À propos de la rédaction de la *Nuova cronica*, la tradition historiographique a longtemps retenu que celle-ci avait occupé l'auteur durant les années 1300-1348. Si la seconde date, qui marque la mort de l'auteur, fait évidemment consensus, la première a davantage posé problème. La question de la chronologie de rédaction impose donc de commencer par le commencement, c'est-à-dire par la phase préparatoire et le début du travail de composition effective. Nous nous limiterons ici à une présentation synthétique des débats sur la question de l'année 1300 comme terminus *post quem* de la rédaction, considérant la valeur symbolique de la date comme un fait largement acquis par la recherche.

À propos de la valeur de l'année 1300 comme terminus post quem

Dans un passage célèbre que la critique a rapidement qualifié de « second prologue » (IX 36), l'auteur explique comment lui serait venue l'idée de réaliser une grande chronique universelle, un projet imaginé à l'occasion du grand Jubilé organisé en 1300 par le pape Boniface VIII.

Et alors que je me trouvais moi-même dans ce bienheureux pèlerinage dans la sainte cité de Rome, voyant les grandeurs passées de celle-ci et lisant les histoires et les hauts faits des Romains écrits par Virgile, Saluste, Lucain, Paul Orose, Valère et Tite Live, et des autres maîtres en histoires qui, des Romains, écrivirent les gestes et les faits, tant les petits que les grands, de même que ceux des étrangers de l'univers monde, afin de donner mémoire et exemple à ceux qui viendront, je pris d'eux le style et la forme, bien que, humble disciple, je ne fûs pas digne d'une telle œuvre. Mais considérant que notre cité de Florence, fille et créature de Rome, était dans son ascension, destinée à suivre de grandes choses, tandis que Rome était en son déclin,

italianistica, Turin, 1976, p. 73-96. Cf. également Charles T. DAVIS, *L'Italia di Dante*, Bologne, 1988; *Idem*, « Dante, Villani and Malispini » dans *Dante and the idea of Rome*, Oxford, 1957, p. 244-262; Nicola RUBINSTEIN, « The Beginnings of Political Thought in Florence », dans *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 5, 1942, p. 198-227.

1. Louis GREEN, *Chronicle into History. An Essay in the Interpretation of History in Florentine Fourteenth Century Chronicles*, Cambridge, 1972.

2. Thomas MAISSEN, « Attila, Totila e Carlo Magno fra Dante, Villani, Boccaccio e Malispini. Per la genesi di due leggende erudite », dans *Archivio Storico Italiano*, 152, 1994, p. 561-639.

il me parut nécessaire de reporter dans ce volume et nouvelle chronique tous les faits et les origines de la cité de Florence, autant qu'il m'a été donné de recueillir et de retrouver, et de suivre ainsi dans le détail les faits des Florentins, et plus brièvement ceux du reste du monde, aussi longtemps que Dieu le voudra, en espérant la grâce duquel j'entrepris ladite œuvre, plus qu'en raison de ma pauvre science. Et ainsi, dans les années MCCC, rentré de Rome, je commençai à compiler ce livre, en révérence à Dieu et au bienheureux Jean et en recommandation pour notre cité de Florence ¹.

Si la date de 1300 mentionnée dans cet extrait est souvent avancée comme *terminus a quo* de la rédaction de la *Nuova cronica*, ce n'est en général que pour mieux la contester et lui reconnaître une valeur simplement symbolique et rhétorique, inspirée du modèle fourni par la *Commedia* de Dante. Contredisant Villani, Luigi Trenti ² propose comme première borne chronologique la date de 1307, c'est-à-dire le retour de Villani à Florence. Et encore ne s'agit-il selon lui que du début de la phase préparatoire. Mais si l'on en revient au texte, on s'aperçoit que Villani lui-même ne dit pas autre chose : ce n'est pas la rédaction qu'il entreprend à son retour du jubilé, mais un travail de compilation (« *cominciai a compilare* » ³). Il y a donc sans doute bien eu une phase de préparation, tout du moins de compilation du matériel, avant la phase de rédaction à proprement parler.

Reste dès lors à savoir si la date de 1300 est le moment où l'idée a germé dans l'esprit de l'auteur, début d'une sorte de période d'incubation, de maturation du projet historiographique, ou bien s'il s'agit déjà d'un véritable travail préparatoire, de compilation du matériel, voire même de rédaction. Si l'on compare ce chapitre au

1. *Nuova cronica*, IX 36 : « *E trovandomi io in quello benedetto pellegrinaggio ne la santa città di Roma, veggendo le grandi e antiche cose di quella, e leggendo le storie e' grandi fatti de' Romani, scritti per Virgilio, e per Salustio, e Lucano, e Paulo Orosio, e Valerio, e Tito Livio, e altri maestri d'istorie, li quali così le piccole cose come le grandi de le geste e fatti de' Romani scrissono, e eziandio degli strani dell'universo mondo, per dare memoria e esempio a quelli che sono a venire presi lo stile e forma da'lloro, tutto sì come piccolo discepolo non fossi degno a tanta opera fare. Ma considerando che la nostra città di Firenze, figliuola e fattura di Roma, era nel suo montare e a seguire grandi cose, sì come Roma nel suo calare, mi parve convenevole di recare in questo volume e nuova cronica tutti i fatti e cominciamenti della città di Firenze, in quanto m'è istato possibile a ricogliere, e ritrovare, e seguire per innanzi istesamente in fatti de' Fiorentini e dell'altre notabili cose dell'universo in brieve, infino che fia piacere di Dio, a la cui speranza per la sua grazia feci la detta impresa, più che per la mia povera scienza. E così negli anni MCCC tornato da Roma, cominciai a compilare questo libro a reverenza di Dio e del beato Giovanni, e commendazione della nostra città di Firenze.* »

2. Luigi TRENTI, « Villani, Giovanni », dans *La letteratura italiana. Dizionario bio-bibliografico e Indici*, II, Turin.

3. Du reste, il décrit de manière détaillée la façon dont il s'attacha à rassembler le matériel qui lui servit par la suite à écrire les premiers chapitres de son histoire : « *ricogliere* » et « *ritrovare* ». Deux termes qui illustrent à merveille le travail de l'historien à la recherche d'informations, en renvoyant aussi bien aux notions de transmission orale (« recueillir », attitude passive, donc associée à l'écoute) que de transmission écrite (« retrouver », attitude active, liée à la lecture et à la recherche, dans les chroniques ou les archives).

premier prologue (I 1), on remarque quelques différences notables. Dans celui-ci, Villani annonce son projet (combler le manque de récits historiques consacrés à la cité de Florence) et présente sa méthode de travail (retrouver et extraire des livres et des chroniques anciennes les faits et les gestes des Florentins afin de les compiler). Un chapitre qui correspond donc à une typologie qualifiée de « traditionnelle » par Franca Ragone¹ et de « pré-dantesque » par Giovanni Aquilecchia.

En raison de ce que nos ancêtres Florentins n'ont laissé que de rares et confuses mémoires des faits passés de notre cité de Florence, fût-ce en raison de leur négligence ou bien parce que, au temps où Totila Flagellum Dei la détruisit, des écrits furent perdus, à moi Giovanni, citoyen de Florence, considérant la noblesse et la grandeur de notre cité en ces temps présents, il me paraît nécessaire de raconter et faire mémoire de l'origine et du commencement d'une si fameuses cité, des mutations heureuses et malheureuses et des faits passés de celle-ci. Non que je me croie capable de réaliser une telle œuvre ; mais pour donner matière à nos successeurs de ne pas négliger de faire mémoire des choses notables qui surviendront après nous, et pour donner exemple à ceux qui viendront des mutations et des choses passées, de leurs raisons et de leur pourquoi, afin que ceux-ci s'exercent à adopter les vertus et à fuir les vices, et supportent l'adversité avec force d'âme, pour le bien et pour l'état de notre république. C'est pourquoi j'userai fidèlement, dans ce livre, de la langue vulgaire, afin que les laïcs autant que les lettrés puissent en retirer profit et distraction. Et si, en quelque endroit, je manquais à cela, je le laisse à la correction des plus sages. En premier, nous dirons d'où notre cité tire ses origines, suivant ensuite de par le temps, autant que Dieu nous en concèdera la grâce. Et non sans grande peine, je m'efforcerai d'extraire et de retrouver des livres, des chroniques et des auteurs les plus anciens et les plus variés, les gestes et les faits des Florentins, pour les compiler dans celui-ci. Il y sera d'abord question de l'origine de l'antique cité de Fiesole, dont la destruction fut la cause et marqua le commencement de notre cité de Florence. Et si notre prologue remonte aussi loin, racontant brièvement d'autres vieilles histoires, c'est que cela semble nécessaire à notre traité. Qu'il soit agréable, utile et réconfortant pour nos concitoyens d'aujourd'hui et de demain, d'être vertueux et de grande œuvre, considérant qu'ils sont issus d'une noble lignée et d'un peuple vertueux, comme le furent les anciens bons Troyens et les valeureux et nobles Romains. Et pour que notre œuvre soit plus louable et meilleure, je requiers l'aide de notre Seigneur Jésus-Christ, par le nom duquel toute œuvre favorablement commence, procède et s'achève².

1. Franca RAGONE, *Giovanni Villani, op. cit.*, p. 49.

2. *Nuova cronica*, I 1 : « Con ciò sia cosa che per gli nostri antichi Fiorentini poche e nonn-ordinate memorie si truovino di fatti passati della nostra città di Firenze, o per difetto della loro negligenza, o per cagione che al tempo che Totile Flagellum Dei la distrusse si perdessono scritture, io Giovanni cittadino di Firenze, considerando la nobiltà e grandezza della nostra città a' nostri presenti tempi, mi pare che si convegna di raccontare e fare memoria dell'origine e cominciamento di così famosa città, e delle mutazioni averse e filici, e fatti passati di quella; non perch'io mi senta sufficiente a tanta opera fare, ma per dare materia a' nostri successori di nonn-essere negligenti di fare memorie delle notevoli cose che averranno per gli tempi appresso noi, e per dare esemplo a quegli che saranno delle mutazioni e delle cose passate, e le

Si ce premier chapitre n'annonce aucun *terminus a quo* au travail de rédaction, l'auteur précise toutefois dans une rubrique que la compilation a été entamée en 1300.

Ce livre s'appelle la Nouvelle chronique, dans lequel il est question de bien des choses passées et spécialement de l'origine et du commencement de la cité de Florence, puis de tous les changements qu'elle a connus et connaîtra de par le temps : commencé à compiler dans les années de l'incarnation de Jésus-Christ MCCC¹.

Si cette rubrique semble bien authentique, le fait qu'on ne la retrouve pas dans tous les manuscrits pousse à croire qu'elle a été rajoutée plus tard², peut-être à un moment où l'auteur avait une meilleure vision d'ensemble de son œuvre et, la trouvant originale, aurait souhaité y rajouter un titre, celui de « nouvelle chronique ». On peut du reste faire remarquer que l'histoire qu'il écrit dans les premiers livres n'a, il est vrai, rien de nouveau : les histoires troyennes sont connues, Virgile est redécouvert depuis quelques temps, le mythe de fondation de Florence a déjà acquis le statut de récit canonique depuis la *Chronica de origine civitatis* et, au-delà, l'histoire de la papauté et de l'empire est le sujet d'un best-seller médiéval, le *Chronicon pontificum et imperatorum* de Martin de Troppau. Rien de bien original donc, rien en tout cas qui justifierait l'épithète de « nouveau ».

Dans les cinq premiers livres, l'attention de Villani se concentre essentiellement sur les origines de Florence. La suite, il la mènera, dit-il, aussi longtemps que Dieu lui en concédera l'aide. Au moment où il commence la rédaction de sa chronique, Villani n'a visiblement pas une idée très précise de la façon dont il poursuivra son récit une fois la matière antique achevée. On peut donc imaginer que le projet est encore flou

cagioni, e perché; acciò ch'egli si esercitino adoperando le virtudi e schifino i vizii, e l'aversitadi sostengono con forte animo a bene e stato della nostra repubblica. E però io fedelmente narerò per questo libro in piano volgare, a ciò che li laici siccome gli aletterati ne possano ritrarre frutto e diletto; e se in nulla parte ci avesse difetto, lascio alla correzzione de' più savi. E prima diremo onde fu il cominciamento della detta nostra città, conseguendo per gli tempi infino che Dio ne concederà di grazia; e non senza grande fatica mi travaglierò di ritrarre e ritrovare di più antichi e diversi libri, e croniche e autori, le geste e fatti de' Fiorentini compilando in questo; e prima l'origine dell'antica città di Fiesole, per la cui distruzione fu la cagione e 'l cominciamento della nostra città di Firenze. E perché l'esordio nostro si cominci molto di lungi, in raccontando in brieve altre antiche storie, al nostro trattato ne pare di necessità; e sia dilettevole e utile e conforto a' nostri cittadini che sono e che saranno, in essere virtuososi e di grande operazione, considerando come sono discesi di nobile progenie e di virtuosose genti, come furono gli antichi buoni Troiani, e valenti e nobili Romani. E acciò che l'opera nostra sia più laudebile e buona richeggio l'aiuto del nostro Signore Iesù Cristo, per lo nome del quale ogni opera ha buono cominciamento, mezzo, e fine. »

1. Nuova cronica, I prologue : « Questo libro si chiama la Nuova cronica, nel quale si tratta di più cose passate, e specialmente dell'origine e cominciamento della città di Firenze, poi di tutte le mutazioni ch'ha avute e avrà per gli tempi : cominciato a compilare nelli anni della incarnazione di Iesù Cristo MCCC ».

2. L'édition de la Società dei Classici Italiani ne la retient pas, tandis qu'on la trouve dans l'édition de Porta.

dans son esprit. Ce qui ne l'empêche pas d'engager l'écriture des premiers livres, dans la mesure où ceux-ci traitent d'une histoire déjà écrite par d'autres et qu'il ne fait pour cela que compiler de manière assez passive des sources riches qui se suffisent presque en elles-mêmes : Virgile pour l'histoire troyenne ; Lucain, Tite Live et Salluste pour l'histoire romaine ; Martin de Troppau pour l'histoire alto-médiévale ; la *Chronica de origine civitatis* pour l'histoire florentine.

Le second prologue (IX 36) avance explicitement la date de 1300 comme *terminus a quo*. Il y précise également la technique adoptée (la compilation), ainsi que ses références littéraires (les Anciens). Il s'agit d'un prologue davantage développé et plus soucieux du style, mais surtout dans lequel Villani expose les raisons qui l'ont poussé à revêtir la veste de chroniqueur. On y devine une plus grande conscience de son rôle d'historien et, déjà, une meilleure définition de son projet. Aquilecchia a voulu y voir un « conditionnement dantesque » dû à la découverte, entre temps, de la *Commedia*. Et, pour Franca Ragone, ces différences témoignent surtout d'une plus grande maturité de Villani qui, après avoir déjà écrit huit livres, aurait eu, à ce stade, une idée plus précise de son travail¹. Nous soulignerons pour notre part une différence notable, qui a, semble-t-il, échappé aux différents commentateurs, à savoir que si le premier prologue est une introduction à la seule histoire de Florence, le second est celui d'une histoire devenue universelle. La « matière » de la chronique, telle que Villani la définit au début de la *Nuova cronica*, c'est l'histoire communale : aucune référence aux « *fatti de' strani* » qui sont en revanche évoqués dans le second prologue, lequel ne se limite plus au seul récit des faits des Florentins, mais élargit le panorama historique « *eziandio [a]gli strani dell'universo mondo* ». Il y a donc, entre le moment où Villani commence à écrire sur les origines de Florence et celui où il entame le Livre IX, un changement de perspective dans l'esprit de l'auteur, qui le pousse à élargir son horizon.

Sur le travail préparatoire et de compilation dans les années 1300-1307

La question qui se pose alors est la suivante : ce changement de perspective est-il simplement l'œuvre du temps et de la réflexion ? Ou bien est-ce l'effet d'une expérience vécue à la première personne par l'auteur dans les années qui suivent immédiatement la date de 1300 ? En ce cas, on pense bien sûr à son séjour en Flandres et aux « choses notables » dont il est alors témoin, notamment les batailles de Courtrai (1302) puis de Mons-en-Pévèle (1304). D'autant que certains éléments textuels laissent penser que, dès ces années, Villani enregistre les événements marquants auxquels il assiste. En effet, considérant que l'organisation chronologique de la matière représente le principe organisateur de la *Nuova cronica*, bien avant les regroupements thématiques (il raconte « *consequendo per gli tempi* »), on est étonné

1. Franca RAGONE, *Giovanni Villani, op. cit.*, p. 49.

de constater que le récit des événements survenus en Flandres durant les 1302-1304 s'insèrent assez mal dans le déroulement chronologique général. Voyons ce point dans le détail.

Ainsi, si l'on prend les chapitres relatifs aux Mâtines de Bruges et à la bataille de Courtrai ¹, on remarque que le précédent événement daté est le départ de Charles de Valois en avril 1302 ², tandis que la bataille de Courtrai se serait déroulée le 21 mars. Si l'on se conforme aux dates fournies par Villani, du moins, qui s'avèrent toutefois erronées puisque la défaite des armées françaises à Courtrai eut lieu en réalité le 11 juillet (tout comme les Français furent victorieux à Mons-en-Pévèle le 18 août 1304 et non à la fin du mois de septembre ³). On ne s'attardera pas ici sur les conclusions qu'en ont tirées certains historiens sur la présence réelle de Villani en Flandres ⁴, les documents d'archives en ayant depuis bien longtemps apporté la preuve. En revanche, si l'on restitue les dates exactes (ce que fait par ailleurs Porta en se basant sur un manuscrit plus récent, témoin selon lui de la rédaction définitive), ces chapitres s'insèrent parfaitement dans la chronologie. Il faudrait donc y voir la preuve que les dates erronées ont été ajoutées *a posteriori*, sur la base d'une source présentant la chronologie réelle des événements. Autrement dit, même si l'on manque pour cela d'éléments matériels, il est possible d'avancer avec assurance que, lorsque, bien des années plus tard, Villani couche sur le papier l'histoire des guerres de Flandres, il se base alors sur quelque document qui lui fournit des informations, non seulement sur les batailles de Courtrai et de Mons-en-Pévèle, mais également sur les événements survenus en même temps à Florence (entrée de Charles de Valois à Florence en 1301, tentative d'assaut des Blancs et des Gibelins), le tout suivant une trame chronologique exacte. Ces documents, Funck-Brentano ⁵ les a considérés comme étant des lettres de marchands. Précisons toutefois que pareille conclusion d'une part balayerait l'affirmation de Villani selon laquelle il aurait été témoin d'« oculata fede », mais surtout ne permettrait pas de rendre compte de l'enchaînement chronologique parfait des chapitres florentins et flamands. Tandis que si l'on considère l'hypothèse des notes personnelles rédigées au fur et à mesure par Villani, on comprend qu'elles auraient pu s'intéresser également à ce qui se passait à Florence. D'autant plus qu'il a effectivement assisté aux événements florentins qu'il décrit, alors qu'il était de

1. *Nuova cronica*, IX 55-58.

2. *Nuova cronica*, IX 50.

3. *Nuova cronica*, IX 78. Du reste, l'erreur de datation peut s'expliquer facilement par le fait que les deux dates correspondent à la même fête, celle de la Saint-Benoît, selon l'usage florentin (21 mars) et français (11 juillet).

4. Voir notamment Henri PIRENNE, « La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai », dans *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*, série IV, t. XVII, 1890.

5. Franz FUNCK-BRENTANO, « Mémoires sur la bataille de Courtrai (1302, 11 juillet) et les chroniqueurs qui en ont fait mémoire », dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et des Belles-lettres de l'Institut de France*, série I, t. X, 1.p.235-326.

retour pour des raisons certainement commerciales, ainsi qu'il en témoigne¹ (les allers-retours étaient courants entre les filiales et la « métropole »).

Pour conclure sur ce point, on notera donc que les années 1300-1307, qui représentent la période de plus grande mobilité du jeune marchand, constituent en même temps une phase de maturation de son projet historiographique, durant laquelle il commence déjà à rassembler du matériel et à compiler notes personnelles et relations écrites sur les événements marquants auxquels il assiste, à Florence comme à l'étranger, ceux-ci le poussant ainsi à redéfinir son projet et à lui donner une dimension plus universelle.

3.2 Composition, publication et modification du premier volume

En ce qui concerne le travail de rédaction à proprement parler, celui-ci se déroule en plusieurs étapes. Tout d'abord, le premier élément à prendre en compte est la division de la chronique en deux sections (I-XI et XII-XIII), qui seraient selon Porta la forme choisie par Villani pour la version finale. Une division matérielle justifiée par un court prologue placé au début du livre XII, dans lequel Villani dit être conscient de la nécessité de commencer un nouveau livre afin de ne pas fournir un ouvrage trop volumineux : référence donc à un nouveau tome plus qu'à une simple nouvelle partie (prologue reconnu comme « authentiquement villanien » mais pourtant étrangement ignoré par Porta dans son édition).

Il semble nécessaire, pour le confort du lecteur et pour réduire le volume de notre écriture, de mettre cette dernière partie de la présente Nouvelle chronique de Giovanni Villani dans un nouveau livre, non sans raison si l'on considère les nouveaux événements survenus à notre cité de Florence, que ce soit le déluge ou notre liberté occupée par la seigneurie tyrannique du duc d'Athènes².

C'est à ce moment-là, vraisemblablement dans la seconde moitié des années 1330, que Villani rend publics plusieurs manuscrits. Ceux-ci nous renseignent sur le travail de correction des premiers livres et sur les étapes de rédaction des derniers. Aussi, en l'absence de témoins intermédiaires pour la première partie, comme on en dispose pour la seconde, il est difficile de tirer des conclusions définitives quant à la chrono-

1. Nuova cronica, IX 49 : « E così il dì d'Ognisanti MCCC I entrò messer Carlo in Firenze e io scrittore a queste cose fui presente » ; IX 72 : « Questa non proveduta vittoria e scampamento della città di Firenze fue il dì di santa Margherita, a dì XX del mese di luglio, gli anni di Cristo MCCCIII. Avenne fatta sì stesa memoria, perché a-cciò fummo presenti ».

2. Giuseppe PORTA, « L'ultima parte... », art cit., p. 18 : « Convenevole e più atto ne pare per accorcio del lettore e per meno vilume di scrittura questa ultima parte della presente nuova cronica di Giovanni Villani mettere in un nuovo libro, non senza cagione, considerato i nuovi accessi venuti alla nostra città di Firenze e sì per lo diluvio e sì per la nostra libertà occupata per la tirannasca signoria del duca di Attena. »

logie du travail de composition. Quelques indices peuvent cependant être tirés du texte.

Arguments en faveur des années 1320 comme terminus post quem

Si la date de 1300 n'était pas une simple référence symbolique et rhétorique comme le prétendait Aquilecchia, mais pourrait être celle du début d'un travail de compilation et de prise de notes, il semblerait que le début du travail de rédaction à proprement parler, celui qui nous a fourni la version définitive, soit en revanche à dater du début des années 1320. Tout d'abord, il convient de mentionner l'hypothèse d'Ernesto Giacomo Parodi, qui voyait dans la traduction de l'*Enéide* réalisée par Andrea Lancia en 1316 une source possible des chapitres virgiliens de Villani¹. Ferdinando Neri reprenait à son compte cette hypothèse et s'employait avec Giovanni Aquilecchia à souligner différents éléments textuels permettant selon eux de situer le début de la rédaction dans les années 1320².

Quelques observations doivent cependant être faites. Tout d'abord, comme cela a déjà été précisé, aucun manuscrit témoignant des phases intermédiaires de rédaction ne nous est parvenu, et la version la plus précoce dont nous disposons est celle qui circule après l'inondation de 1333. Aucun des passages mentionnés par Neri et Green n'apparaît parmi les variantes relevées par Porta dans les différentes phases de rédaction, et rien ne nous permet donc d'affirmer avec certitude que les passages en question ne sont pas des ajouts tardifs. Neri repousse certes cette hypothèse, mais sans apporter d'argument convaincant. Pourtant, il semblerait bien que le travail de composition se soit fait en plusieurs temps. C'est en tout cas ce qu'avancait Thomas Maissen dans une étude solide sur le mythe de fondation de Florence et le rôle des figures mythologiques de Totila/Attila et Charlemagne³. Montrant que le mythe de la refondation carolingienne, apparu pour la première fois sous la plume de Villani, n'a rien d'une légende issue de la mémoire imaginaire collective, Maissen postulait

1. Ernesto Giacomo PARODI, « I rifacimenti e le traduzioni italiane dell'*Eneide* di Virgilio prima del Rinascimento », dans *Studi di filologia romanza*, II, 1887, p. 275.

2. On en retiendra un, le principal. Au cours du chapitre relatif à la « progéniture des rois de France » (IV 5), Villani pousse le récit jusqu'à la mort de Philippe le Bel (1314), indiquant que ses trois fils lui succédèrent sur le trône : le texte laisse ainsi entendre que le dernier d'entre eux (Charles le Bel) était déjà monté sur le trône au moment où Villani écrivait. Mais alors que Neri en déduit qu'il écrit après la mort de ce dernier (1328), Aquilecchia souligne qu'il s'agit du dernier roi mentionné dans la liste et que l'allusion semble plutôt renvoyer à son avènement (1322) qu'à sa mort, et que Villani écrit donc entre 1322 et 1328. Louis Green, optait en revanche pour la thèse de Neri, en faisant remarquer que le chapitre relatif à l'élection de Célestin V (IX 5) évoque déjà la mort et la canonisation du pape, que Villani situe de manière erronée en 1328 (elle a en réalité eu lieu en 1313). Arguant qu'il est peu probable que le Livre IX ait été écrit longtemps après le Livre V, et à condition que les deux soit le fruit d'une même narration continue, Green estimait alors que leur composition devait être située après 1328.

3. Thomas MAISSEN, « Attila, Totila, Carlomagno », art. cit.

qu'il s'agit au contraire d'une construction originale, sinon de Villani lui-même, du moins d'un de ses contemporains (peu importe d'ailleurs puisque, pour Maissen, le rôle principal est dévolu à Villani, premier médium de diffusion de la légende). Pour appuyer son hypothèse, il montrait comment le choix de la figure de Charlemagne comme « réédificateur » de la ville et fondateur des libertés communales faisait écho aux textes prophétiques et à la propagande pontificale qui avaient accompagné la descente en Italie de Charles d'Anjou au siècle précédent¹. Or, selon Maissen, les chapitres en question auraient été ajoutés dans un deuxième temps : extrêmement bref et composé de cinq chapitres seulement, le Livre IV, le plus court de la chronique, s'intègre assez mal dans le fil du récit et, de fait, a tout l'air d'une insertion. Partant de ce constat, Maissen faisait le lien entre ce texte et la venue à Florence de Charles de Calabre en 1326 : dans le contexte de la réactualisation de la menace gibeline par les guerres contre Castruccio et Louis de Bavière, la dévolution de la seigneurie à ce seigneur angevin aurait été perçue par la classe dirigeante de Florence (dont Villani) comme un enjeu prioritaire et la légende de Charlemagne aurait ainsi été reprise pour convaincre le duc de Calabre d'occuper le rôle de protecteur de Florence jadis occupé par son aïeul. Un « lien avec l'actualité » qui permettait à Maissen de dater cette insertion des années 1326-1328.

L'existence postulée par Maissen d'une version primitive dès avant 1326, selon le modèle de la *Chronica de origine civitatis* (sans référence à Charlemagne donc), semble pouvoir s'accorder avec l'hypothèse de Neri d'une rédaction des cinq premiers livres après 1320. De fait, ceux-ci ne représentent qu'une infime partie de l'œuvre (moins de 10 % du total) et ont donc très bien pu être écrits en peu de temps. Toutefois, le fait que la chronique témoigne d'une composition en plusieurs temps doit nous pousser à conserver à l'esprit que des modifications ont pu être apportées à tout moment. Et chacun des éléments textuels évoqués précédemment pourrait correspondre à ce cas de figure. De plus, quand Neri (suivi plus tard par Porta) parle de preuves basées sur la « cohérence grammaticale² » et présente certains passages comme signes d'une rédaction tardive, le raisonnement pêche parfois par surinterprétation. Nous noterons cependant un élément qui, au premier abord, semble aller dans le sens de la thèse de Neri (sans pour autant être aussi décisif qu'il le prétend) : la question du rapport entre Villani et Dante, et entre la *Nuova cronica* et la *Commedia*. Inutile ici de revenir sur le rapport chronologique entre les deux, Villani dépendant clairement de Dante et non le contraire³. Restait à comprendre la place que Villani

1. Patrick GILLI, *Au miroir de l'humanisme. Les représentations de la France dans la culture savante italienne à la fin du Moyen Âge (c. 1360-c. 1490)*, Rome, 1997.

2. Giuseppe PORTA, « Sul testo », *op. cit.*

3. Sur le sujet, nous nous contenterons de renvoyer à l'étude définitive de Charles T. DAVIS, « Dante, Villani and Riccordano Malispini », dans *Dante and the Idea of Rome*, Oxford, 1957, p. 244-262.

réservait, parmi ses sources, à la *Commedia*, afin de pouvoir déterminer l'état d'avancée du son travail de composition au moment où il mettait la main sur l'ouvrage. De celui-ci, il circulait dès 1321 une première version contenant le *Paradiso*, tandis que la version finale fut rendue publique vers 1322 par Jacopo Alighieri, fils du poète, qui en mit une copie en circulation. Les premiers commentaires commencèrent alors à circuler très vite : celui de Graziolo Bambaglioli fut écrit en 1324, celui de Jacopo della Lana vers 1324-1328, et celui d'Andrea Lancia un peu plus tard, vers 1333-1334. Voilà qui suffit à Neri pour avancer avec assurance que Villani fut en mesure de connaître l'œuvre de Dante vers le milieu des années 1320 seulement. Menant ensuite une étude assez complète des points de convergence des deux textes et insistant sur les ressemblances lexicales et syntaxiques, Neri a ainsi cru pouvoir détecter un haut degré de dépendance de la *Nuova cronica* à l'égard la *Commedia*. Ce qui pouvait en outre expliquer la différence de ton entre le prologue initial (I 1), vierge de toute référence dantesque puisque rédigé au début des années 1320, et le second prologue (IX 36) rédigé après 1325. Louis Green apporta toutefois quelques objections à ce schéma. Selon lui, le rapport ainsi établi entre les deux auteurs ne tient pas, dans la mesure où vouloir chercher à tout prix le reflet de l'un dans l'œuvre de l'autre empêche de rendre compte de ce que la « dette » supposée de Villani envers Dante découlerait plutôt d'un héritage commun aux deux. Outre les ressemblances, Green prenait soin d'évoquer aussi les différences : « certes », dit-il, « le poète et le chroniqueur sont tous deux hostiles à la monarchie capétienne de même qu'à Boniface VIII, mais ils diffèrent dans l'intensité de leur condamnation » — et surtout, ajouterions-nous, dans les raisons de cette condamnation ! Tout ce que l'on peut conclure de ces « verbal parallels », selon Green, c'est qu'au moment où il donnait à sa chronique la forme définitive qu'on lui connaît, Villani connaissait et utilisait la *Commedia*. Laquelle représenta pour lui une source dans laquelle puiser quelques tournures de phrase et autres expressions métaphoriques, plutôt que les informations factuelles et l'interprétation globale du sens de l'histoire que Neri y recherchait — une fonction davantage réservée, selon Green, à la chronique de Martin de Troppau.

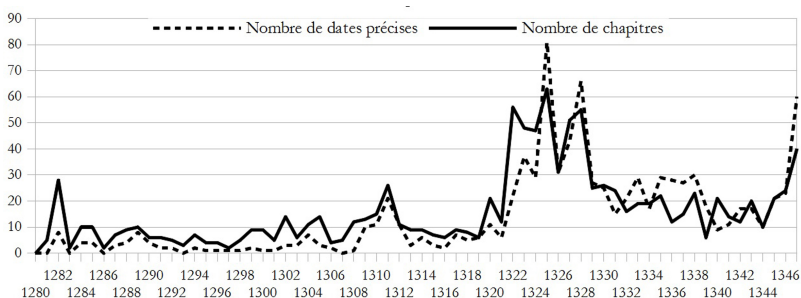
Au terme de ce panorama, force est de constater cependant que, concernant la recherche d'une borne initiale dans la chronologie de rédaction, l'étude de la première partie ne donne aucun résultat définitif. Peut-être la recherche du *terminus a quo* véritable est-elle vaine — et doit-on d'ailleurs considérer la chronique comme un bloc, un tout homogène issu d'un processus narratif linéaire et condensé dans le temps ? Plusieurs signes laissent penser au contraire que la rédaction n'a pas été menée d'un seul trait et en quelques mois. Comme l'a avancé Maissen, Villani est certainement revenu à plusieurs reprises sur son texte pour le modifier ou l'amplifier. Partant de l'étude des « preuves internes », Louis Green tenta alors de déterminer non pas la date du début de la rédaction, mais plutôt celle à partir de laquelle Villani commence à enregistrer de façon de plus en plus systématique les informations qui

l'intéressent, construisant peu à peu une narration continue. Pour cela, il s'appuyait sur la quantité d'informations précises (en l'occurrence les dates exactes, qui spécifient le jour de la semaine ou la fête) en fonction du nombre de chapitres consacrés à chacune des années de la période couverte par la vie de l'auteur (après 1280 donc) — la précision de la datation étant selon lui le signe d'un enregistrement de l'information au moment des faits et non d'une transmission orale différée dans le temps. De ce sondage, il ressortait une augmentation exponentielle des dates à partir de l'année 1322, montrant clairement que l'enregistrement se fait de manière ininterrompue à partir de cette date :

Jusqu'en 1280 sur 32 pages de l'édition Lloyd	44 dates
1280-1308 soit 28 ans sur 220 pages	109 dates
1309-1321 soit 12 ans sur 97 pages	123 dates
1322-1329 soit 7 ans sur 259 pages	459 dates

Le tableau proposé pour la période 1280-1300 montre l'insertion, au milieu d'une longue suite de courtes notices factuelles, de blocs narratifs plus longs et davantage détaillés, lesquels renferment la majeure partie des dates précises. Mais ces chapitres traitent d'événements racontés dans des termes parfois similaires dans certaines des sources identifiées de la *Nuova cronica*, dont sont également extraites certaines de ces dates, tandis que les autres se réfèrent à des faits, locaux ou non, susceptibles de marquer la mémoire collective et donc d'être transmis oralement : incendies spectaculaires, avènement ou mort d'un souverain, miracle, etc. Pour la période suivante 1300-1321, le constat est en partie similaire, puisque les dates précises se retrouvent principalement dans les chapitres les plus narratifs, mais elles concernent cette fois-ci surtout des événements auxquels Villani a pu assister, à Florence ou en Flandres. Green en conclut donc que, pour les années 1300-1320, Villani s'est contenté de collecter du matériel (oral ou écrit) et de rédiger quelques notes occasionnelles qui lui ont ensuite permis de développer davantage les événements les plus importants de cette période. L'augmentation significative du nombre de dates à partir de 1322 tiendrait enfin au fait qu'il aurait alors commencé à enregistrer systématiquement les informations qui lui parvenaient, avant de se lancer plus tard, entre les années 1330 et 1340, dans un travail de révision, de réagencement et de réorganisation de l'ensemble du matériel ainsi compilé, afin de fournir la *Nuova cronica* dans la version que l'on connaît aujourd'hui.

La technique employée par Louis Green est apparemment satisfaisante. Toutefois, il convient d'apporter à ce constat quelques précisions supplémentaires. Tout d'abord la correspondance quasi parfaite entre le nombre de dates précises par année et le nombre de chapitres consacrés à la même année. Si l'on compare ces deux données, en poursuivant le recensement de Green au-delà de l'année 1329 sur laquelle il s'arrête, on obtient le graphique suivant :



On le voit, le nombre de dates précises augmente en fonction du nombre de chapitres. Ce n'est donc pas tant la précision des dates qui augmente avec le temps, que celle du récit dans son ensemble. Second constat, une certaine irrégularité se dessine, avec une augmentation autant des chapitres que des dates précises pour les années 1322-1328, suivie d'une baisse pour la décennie 1330. À cela, plusieurs explications. Tout d'abord, les années 1320 sont chargées en événements cruciaux pour la Commune, une décennie qui voit la liberté guelfe florentine menacée par l'impérialisme gibelin de Castruccio Castracani. Or, naturellement, plus une année est chargée en événements, plus l'auteur s'y attarde et étire son récit, et plus le nombre de détails augmente (dates comprises). Une année peut toutefois être chargée en événements importants sans pour autant fournir à la chronique un catalogue important de dates précises : les années 1342-1343, correspondant à la seigneurie du duc d'Athènes, sont un temps fort de la chronique, mais ne représentent pourtant que 26 chapitres — soit deux fois moins que la seule année 1325 ! La raison en est la brièveté des événements pris en compte : le soulèvement de 1343 n'a duré que quelques jours, et le récit contient peu de dates (à l'inverse, pas moins de neuf dates sont citées dans le chapitre sur la conjonction planétaire de 1345). C'est en fait la multiplication d'événements de moindre importance qui entraîne une augmentation du nombre de dates. En outre, en s'arrêtant à la fin des années 1320, le recensement de Louis Green donne la fausse impression que la précision de l'auteur dans la datation des événements est exponentielle, signe du début de l'enregistrement systématique des faits. Or, si la conclusion n'est pas fautive, puisqu'il y a sans doute un lien entre actualité des événements et précision de leur retranscription, il convient de la relativiser en prenant en compte le caractère particulier de chaque événement reporté. Toutefois, si la date de 1322 n'est peut-être pas aussi capitale que Green le suggère, il est certain que le début de la troisième décennie du XIV^e siècle représente une étape importante dans la chronologie de la composition de la *Nuova cronica*. C'est sans doute à partir de ce moment que Villani fournit l'essentiel de son travail de rédaction, et c'est donc cette date que l'on retiendra comme *terminus post quem*.

Arguments en faveur d'une publication du premier volume en 1336

Parmi les rares éléments attestés par la tradition manuscrite de la *Nuova cronica*, le plus utile à l'établissement d'une chronologie est la division matérielle de la chronique en deux tomes¹. Si l'on ne prend en compte que les manuscrits réalisés par la même main et mutilés ni avant ni après le point de jonction des deux volumes, il ressort qu'une majorité d'entre eux s'achève sur le dernier chapitre du livre XI (23 manuscrits recensés), tandis qu'une douzaine à peine contiennent les deux tomes, uniquement des copies tardives du xv^e siècle. L'existence d'une double tradition manuscrite indique qu'au moins une copie de la chronique a été mise en circulation à une date précoce, avant que l'ensemble des treize livres ne soit publié. On a déjà vu du reste que certains éléments du texte montrent que l'œuvre historiographique de Villani était connue de son vivant (en 1341, si l'on pense à l'anecdote des otages de Ferrare déjà mentionnée²) et que donc la chronique avait déjà pu être mise en circulation à cette date-là.

Si la date de mise en circulation du premier tome n'est pas connue, le texte fournit toutefois quelques indices à ce propos. Ainsi, à la fin du livre XI, l'auteur rapporte le scandale créé par les sermons de Jean XXII sur la vision béatifique de 1331-1333. Or, en conclusion de ce même chapitre, il rapporte que ce débat « se poursuivit tout le temps que Jean XXII vécut, puis un an encore » jusqu'à ce que ses déclarations soit révoquées, ce qui nous amène en janvier 1336, date à laquelle Benoît XII publia une bulle revenant sur les décisions de son prédécesseur³. Il semblerait donc que le premier volume ait été mis en circulation à une date postérieure à 1336.

À la fin de ce même chapitre, Villani annonce comme à son habitude le sujet du prochain chapitre, à savoir la grande inondation de 1333. Constatant qu'il s'agit là d'un fait majeur dans l'histoire de la cité, « *quasi uno rimutamento di secolo* », et qu'il convient donc de s'y attarder, Villani annonce qu'il entamera un douzième livre⁴. Dans un premier temps toutefois, il ne semble pas y avoir eu de séparation matérielle des deux volumes, comme semble l'attester le fait qu'une partie des manuscrits ne reporte pas le court prologue du livre XII déjà mentionné, et le livre XI était donc

1. Une division par ailleurs voulue par l'auteur lui-même, ainsi qu'en atteste un court prologue situé au début du Livre XII dans certains manuscrits. Cf. p. 78.

2. *Nuova cronica*, XII 135.

3. *Nuova cronica*, XI 227. Précisons que ce passage est présent dans l'ensemble des manuscrits contenant le livre XI (y compris ceux de rédaction primitive), et qu'il ne s'agit donc probablement pas d'un ajout tardif.

4. *Nuova cronica*, XI 227 : « *Lasceremo della detta quistione, ch'assai n'avemo detto, e torneremo a nostra materia de' fatti della nostra città di Firenze per contare d'una grande aversità e pericolo di diluvio d'acqua che venne in queglii tempi in quella, la quale è bene da farne distesa memoria, che fu delle maggiori novità e pericolo che mai ricevesse la città di Firenze dapoi ch'ella fu rifatta. E però cominceremo in raccontando quello diluvio il XII libro, però che ne pare che si convenga, però che fu quasi uno rimutamento di secolo della nostra città.* »

certainement placé directement à la suite du précédent. Ce n'est que dans un second temps que Villani décide de séparer ces deux volumes et qu'il justifie la création d'un nouveau tome par l'ensemble des événements survenus à Florence, citant l'inondation de 1333 mais aussi la seigneurie du duc d'Athènes, qui débuta en juillet 1342. À considérer que la rédaction de ce prologue soit bien contemporaine de la division de la chronique en deux volumes distincts, il serait alors possible de déduire que la rédaction du livre XII fut commencée entre janvier 1336 et juillet 1342.

Modifications du premier volume et composition d'une seconde version

À une date inconnue mais probablement postérieure à janvier 1336, Villani met donc en circulation une première version de sa chronique, un manuscrit unique contenant une version primitive en dix livres (dont les copies formeront la famille [1α] de Porta). Il poursuit ensuite son travail en avançant sur deux plans : d'une part, il revient sur le texte déjà produit pour en fournir une nouvelle version corrigée et amplifiée, qui donnera naissance aux manuscrits [1β] de Porta ; d'autre part, il continue la rédaction chronologique en racontant dans un nouveau livre les événements postérieurs à l'année 1333.

Les traces de cette première phase de correction/amplification du premier volume sont évidentes dans la tradition manuscrite et ont fait l'objet d'un nombre important de publications. Le texte original semble complété au gré de la découverte d'informations ou de sources nouvelles, qui viennent enrichir le texte ou éclairer le lecteur sur un fait précis, et qu'il incorpore à son propre récit avec plus ou moins de réussite sur le plan stylistique. C'est le cas par exemple de la biographie de Mahomet, trouvée tout ou partie semble-t-il dans la biographie de saint Pélage tirée de la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine¹. Ce sont également des témoignages nouveaux, comme celui de son concitoyen Pera Balducci qui lui rapporte la « *noveletta* » de l'arrivée du florin d'or à Tunis². Ce sont enfin des sentences à portée moralisatrice tirées de la *Commedia* de Dante, en circulation depuis peu³. Autant d'ajouts qui témoignent des nouvelles préoccupations de l'auteur, peut-être aussi d'une réinterprétation de l'histoire selon une optique plus pessimiste, liée à la charge émotionnelle et au sentiment de déclin social et moral ressenti par l'auteur dans ces dernières années de la décennie 1330.

En dehors du contenu, Villani apporte quelques retouches à la forme même de l'ouvrage, regroupant çà et là quelques chapitres jugés trop courts ou de peu d'importance. Surtout, il perfectionne la structure de son œuvre en scindant en deux

1. *Nuova cronica*, III 8.

2. *Nuova cronica*, VII 53.

3. Cf. à titre d'exemple *Nuova cronica*, VIII 39 : « *E del detto conte Guido e del suo misfatto fa menzione Dante nello Inferno capitolo duodecimo, ove tratta de' tiranni, dicendo : "Elli è colui, che fesse in grembo a Dio / lo cor, ch'in su Tamigi ancor si cola ecc".* »

le premier livre à hauteur du chapitre 37 pour placer l'édification de Florence en tête d'un nouveau livre et renforcer l'empreinte campaniliste, créant ainsi la forme finale de la chronique en onze livres (treize, si l'on y inclut les deux derniers livres composés plus tard ¹).

3.3 Composition, publication et modification du second volume

Après avoir corrigé, amplifié et remodelé la première version de sa chronique, Villani reprend le récit des événements là où il l'avait laissé, soit au début de la grande inondation de 1333. La rédaction de ce nouveau livre (livre XII donc, selon la nouvelle numérotation) commence entre janvier 1336 et juin 1342. La première rubrique, très courte et qui n'annonce que le « commencement » du douzième livre, laisse penser qu'au moment où il reprend son récit, Villani n'a pas encore idée de la forme que prendra son travail, et qu'il poursuivra sa rédaction au fur et à mesure des événements. Comme on l'a vu, à la différence du premier volume, l'absence de variantes significatives dans les deux derniers livres témoigne de ce que le texte n'a pas été remanié par l'auteur, rendant plus difficile l'établissement d'une chronologie de rédaction. Il est toutefois possible de distinguer des étapes dans la rédaction et d'en reconstituer une chronologie en repérant les indices témoignant de la temporalité de la rédaction : ruptures de rythme, changements de ton ou renvois textuels et chronologiques.

Rédaction de la première section (Livre XII, chapitres 1 à 51)

La première section du second volume commence donc à une date postérieure au début de l'année 1336. Quant au début de cette première phase de rédaction, il est possible d'avancer quelques hypothèses permettant de le situer à une date antérieure à la fin de l'année 1338 ou au début de l'année suivante. En effet, évoquant le rétablissement de la charge de Conservateur à Florence en 1335 (XII 39), Villani s'affranchit de la chronologie pour raconter le devenir de l'office, mentionnant d'abord l'élection de Jacopo Gabrielli da Gubbio (1335) puis d'Accorrimbono da Tolentino (1337), pour expliquer ensuite comment la Commune décida en 1337 d'interdire aux offices les habitants de Gubbio pour une période de dix ans. Or, ce que ne précise pas encore l'auteur, c'est que cette mesure d'interdiction fut en réalité assez vite oubliée, puisque le même Jacopo Gabrielli devait être rappelé en 1339 comme Capitaine de guerre (XII 74). Pourtant coutumier des renvois chronologiques, Villani n'en dit alors rien, signe que le chapitre en question a probablement été rédigé avant 1339 ².

1. Cette division n'apparaît pas en effet dans tous les manuscrits de la première phase, et n'a du reste pas été retenue par la grande majorité des éditions, à l'exception de celle de Porta — ce qui a été à l'origine de bien des confusions.

2. Décivant plus loin l'alliance conclue avec Venise contre Mastino della Scala en juin 1336, Villani fait montre d'un formidable enthousiasme pour cet accord passé entre deux cités si différentes,

La jonction entre les chapitres 51 et 52 marque ensuite une étape importante dans la chronologie de composition du Livre XII. Tout d'abord, la tradition manuscrite témoigne de la mise en circulation d'un manuscrit achevé à ce niveau-là¹, mais surtout le rythme du récit se brise, laissant entrevoir une pause dans le travail de rédaction. Jusqu'au point de jonction (XII 51/52), la narration se poursuit en effet de manière assez fluide, grâce notamment au système des annonces, de courtes transitions qui, en fin de chapitre, permettent d'anticiper sur la matière du chapitre suivant. À la fin du chapitre 51, Villani annonce donc le sujet du chapitre suivant : il y sera question de la grande chevauchée lancée par les Florentins contre Lucques durant l'été 1336². Or le chapitre 52 s'ouvre en réalité sur une longue digression qui, non seulement, brise le rythme narratif, mais sert surtout à justifier un changement d'optique, puisque le récit s'oriente désormais sur le rôle des Rossi de Parme, anciens fidèles de Mastino en révolte contre leur seigneur et venus grossir les rangs de l'alliance florentine, dont le premier acte de bravoure fut la chevauchée en question. Le thème central n'est plus tant l'expédition florentine, qui occupe toutefois une bonne partie du chapitre, que le retournement de situation causé par le ralliement des Rossi à l'alliance anti-Scaligeri. Si la présence de ce nouvel allié aux côtés de Florence est un fait connu de Villani au moment où il termine le chapitre 51 et annonce le récit de l'expédition, ce fait semble prendre une importance nouvelle dans le chapitre suivant. Autrement dit, entre la rédaction des deux chapitres, la situation a visiblement évolué et les Rossi, jusque-là totalement ignorés par la *Nuova cronica*, se sont transformés en alliés de premier plan. Peut-être faut-il y voir un effet de l'engagement des seigneurs de Parme dans la Marche trévisane durant l'été 1337, lesquels ont visiblement impressionné Villani, qui décide d'y consacrer quelques longs et pathétiques chapitres³. Il est dès lors possible d'avancer que le chapitre 51 fut écrit avant l'été 1337, et le suivant entamé après cette date. Entre ces deux étapes, le chroniqueur revient en outre sur son texte et apporte quelques modifications au premier volume⁴.

On obtient ainsi, pour ces cinquante premiers chapitres (consacrés à la période novembre 1333-juillet 1336), une chronologie assez rapprochée, permettant de situer le travail de rédaction entre janvier 1336 et l'été 1337, soit sur une durée maximale

une « grande merveille, une permission de Dieu pour abattre le vice et l'orgueil des tyrans » (X 50). Difficile de penser que le Villani si élogieux à l'égard des Vénitiens soit déjà au fait de leur retrait en octobre 1338 — un fait qui sera considéré plus loin comme une « trahison » de la part de ces « perfides descendants du traître Anténor » (XII 90). Il ne semble donc faire aucun doute que les cinquante premiers chapitres du livre XII aient été rédigés avant la fin de l'année 1338.

1. Sept manuscrits (non mutilés) s'arrêtent en effet à ce niveau.

2. *Nuova cronica*, XI 51 : « *E ordinossi in Firenze di fare grossa cavalcata a Lucca per vendetta di quella, e per oservare la promessa fatta per la lega de' Viniziani, come faremo menzione nel seguente capitolo.* »

3. *Nuova cronica*, XII 56.

4. Cf. Arrigo CASTELLANI, « Pera Balducci... », art. cit.

d'un an et demi. La durée séparant les événements de leur retranscription oscille alors entre un et quatre ans. Le volume occupé par cette partie, relativement courte au regard de la totalité de l'œuvre, ainsi que la cohérence globale du récit, nous permettent de penser qu'elle a été rédigée d'un seul trait, en quelques mois à peine, peut-être entre la fin 1336 et le début de l'année suivante.

Rédaction de la seconde section (Livre XII 52-XIII)

Établir une chronologie de rédaction pour la suite de la chronique se transforme ensuite en un délicat exercice, qui ne repose que sur des conjectures. En effet, l'absence de copie intermédiaire ou de variante significative transmise par la tradition manuscrite nous oblige à nous reposer entièrement sur une analyse textuelle dans laquelle nous rechercherons les ruptures chronologiques, c'est-à-dire les références (explicites ou implicites) à des événements postérieurs aux faits relatés et qui attestent d'une rédaction tardive, avançant ainsi par hypothèses. Nous nous appuierons sur deux types d'indices pour établir une chronologie du travail de composition. En premier lieu, nous relèverons les extraits dans lesquels l'auteur brise le déroulement chronologique de son récit pour évoquer les conséquences d'un événement ou anticiper sur un retournement à venir. Ces indices nous fourniront des *termini post quem* plus ou moins sûrs. Pour obtenir des *termini ante quem* en revanche, nous adopterons une lecture « en creux » de la chronique et rechercherons les vides, c'est-à-dire les passages dans lesquels l'auteur semble ne pas démontrer de vision à long terme des événements.

Nous passerons d'abord en revue les passages qui offrent des *termini post quem* au travail de rédaction.

Chapitre XII 72 : après avoir fait état des mesures prises en 1337 par Philippe de Valois pour pallier ses difficultés financières chroniques (parmi lesquelles l'imposition des marchands italiens de France), Villani présente en quelques mots la politique monétaire menée par le roi dans les années suivantes, en évoquant la création de l'agnel d'argent en 1340. Le chapitre est donc postérieur à cette date.

Chapitre XII 74 : dans un chapitre consacré aux « nouveautés » survenues à Florence, Villani évoque le retour à la charge de Capitaine de guerre de Florence de Iacopo Gabrielli en février 1339, et précise qu'il occupa cet office pendant deux ans. Le chapitre est donc postérieur à 1341.

Chapitre XII 80 : le chroniqueur évoque les désordres frappant en 1338 le « *regno di Puglia che signoreggiava il re Ruberto* ». L'expression ne manque d'étonner, puisque la précision n'a pas de sens : si le toponyme « royaume de Sicile », officiellement employée à la cour de Naples, aurait pu appeler pareille précaution (puisque depuis 1282 il existait bien un autre « royaume de Sicile » échappant de fait à la souveraineté angevine), la distinction entre les deux royaumes siciliens était plutôt obtenue par les termes « *di qua / di là dal Faro* ». En accord avec les usages de son temps, Villani

emploie d'ailleurs la terminologie plus actuelle de « royaume de Pouille », et ne laisse pas de place au doute quant au territoire auquel il se réfère. Cette précision, redondante et stylistiquement maladroite, prend son sens si l'on estime que le chapitre a été rédigé après la mort de Robert, en janvier 1343. Auquel cas, l'expression ne signifierait pas tant « le royaume de Pouille que dominait Robert » mais « le royaume de Pouille, quand régnait Robert ». En quel cas le passage serait donc postérieur au début de l'année 1343.

Chapitre XII 88 : après avoir décrit les conséquences du défaut de paiement des rois de France et d'Angleterre, qui entraîna la faillite des compagnies des Bardi et des Peruzzi en 1338, le chroniqueur évoque à demi-mots l'effet d'entraînement de ces faillites sur les petites compagnies florentines, poussées à leur tour vers la faillite « quelques temps après ». Si l'auteur se réfère bien là à la vague de faillites que connurent les compagnies florentines en 1342, le chapitre est donc postérieur à cette date.

Chapitre XII 143 : Villani rapporte la mort du vieux duc de Bretagne Jean III et l'avènement, en 1341, de Charles de Blois, en lutte ouverte avec le comte de Montfort, frère du défunt duc. Ce conflit, précise le chroniqueur, fut à l'origine d'une grande guerre et d'une « juste vengeance » contre l'imposteur : la référence à la sévère défaite subie par Charles de Blois à la Roche-Derrien (racontée en XIII 93) semble explicite. En quel cas le passage serait postérieur à juin 1347.

Chapitre XII 27 : à propos d'une échauffourée qui éclate à la fin de l'année 1343 à La Tana, en mer Noire, Villani raconte comment la soixantaine de marchands latins faits prisonniers par les Turcs parvinrent à s'enfuir deux ans plus tard. Le chapitre est donc postérieur à la fin de l'année 1345.

Chapitre XIII 32 : évoquant la condamnation de Corso di Amerigo di Corso Donati à l'été 1344, le chroniqueur précise que ce dernier dut fuir de Florence pour trouver refuge à Forlì, où il mourut en mai 1347. Le chapitre est donc postérieur à cette date.

Chapitre XIII 47 : après avoir raconté la campagne victorieuse du comte de Lancastre en Aquitaine en juillet 1345, Villani annonce qu'il reviendra bientôt sur le sujet « car la guerre entre le roi de France et celui d'Angleterre prit davantage encore d'importance, comme nous en ferons mention par la suite ». Le premier événement notable qui suit étant la bataille de Crécy en juillet 1346, le chapitre est sans doute postérieur à cette date.

Chapitre XIII 73 : le chapitre s'intéresse aux effets des mauvaises récoltes de l'été 1346, décrivant par le détail le cours des différentes denrées, et présentant la variation du prix du setier de blé jusqu'au mois de septembre 1347. Le chapitre est sans doute postérieur à cette date.

Chapitre XIII 80 : dans ce chapitre consacré à la réforme du mode d'élection des officiers arétins en novembre 1346, Villani évoque les conséquences que subirent les Bostoli, instigateurs de la réforme, en faisant référence à leur expulsion d'Arezzo en octobre 1347 (racontée en XIII 116).

Chapitre XIII 84 : après avoir décrit l'épidémie qui frappe Florence au printemps 1347, l'auteur fait une longue digression dans laquelle il rapporte les débuts d'une autre épidémie, bien plus grave encore, qui partie d'Outremer, toucha les côtes italiennes en septembre de la même année. Puis il conclut en évoquant la procession organisée par les Florentins au mois de mars 1348 pour se protéger de cette nouvelle épidémie. Le chapitre est sans doute postérieur à cette date.

Les *termini ante quem* sont en revanche moins nombreux, et surtout leur caractère démonstratif est moins évident. On se contentera de présenter ici les plus probants.

Chapitre XII 133 : dans ce chapitre, Villani relate les négociations menées par Florence en 1341 en vue de l'achat de Lucques à Mastino della Scala, et raconte comment ce dernier exigea l'envoi d'otages pour servir de garantie. Le chroniqueur rapporte ainsi que deux séries d'otages furent envoyées : la première, de cinquante citoyens (dont lui-même), fut emmenée à Ferrare en juillet de cette année, suivis d'une seconde série de vingt-sept otages envoyés à Vérone quelques semaines plus tard. Or, si l'auteur précise immédiatement la durée de détention des otages de Ferrare (deux mois environ), rien n'est dit en revanche des vingt-sept de Vérone. On l'apprendra plus loin, en même temps que la raison de leur détention prolongée : ils restèrent en effet plus de deux ans à Vérone par la faute du duc d'Athènes, qui par avarice aurait préféré les y laisser plutôt que de verser la dernière traite de l'achat de Lucques (libération racontée en XIII 38). Il est possible que, lorsqu'il raconte le départ des otages, ceux-ci n'ont pas encore été libérés. Si tel est le cas, la rédaction du chapitre se situerait avant la fin de l'année 1343.

Chapitre XIII 10 : après avoir fait état de la mort du roi Robert de Sicile en janvier 1343, le chroniqueur décrit les conditions de succession au trône napolitain, qui revient selon lui au duc André, petit-neveu du roi et époux de sa petite-fille. Ce faisant, Villani semble ignorer que la priorité revenait en réalité à cette dernière, la future reine Jeanne, qu'il ignore superbement au point de ne même pas en mentionner le nom. Ce manque d'intérêt témoigne certes du rôle que les contemporains attribuaient aux femmes dans les affaires de succession, mais cette négligence s'accorde mal avec le rôle central joué plus tard par la reine Jeanne, qui s'affirma très vite comme actrice de la politique italienne, notamment après avoir bénéficié (commandité ?) de l'assassinat de son époux en septembre 1345. Ce dernier événement sera l'occasion pour Villani de dresser un portrait au vitriol de la jeune femme, qualifiée tour à tour de vicieuse, d'adultérine et d'ingrate (XIII 52). Il est donc possible que ce chapitre ait été rédigé avant cette date.

Chapitre XIII 68 : le chroniqueur relate les débuts du siège de Calais en septembre 1346, qu'il conclut en annonçant qu'il laissera de côté le récit de la guerre franco-anglaise « jusqu'à ce qu'il arrive quelque chose ». À part quelques entrevues entre les deux rois avec leurs capitaines, le premier fait d'importance est la chute de Calais en août 1347 (relatée dans le chapitre XIII 96). Autrement dit, quand Villani commence à raconter le siège de Calais, très certainement n'en connaît-il pas l'issue. Le chapitre serait donc antérieur à août 1347.

Chapitre XIII 90 : après avoir raconté la prise de pouvoir de Cola di Rienzo à Rome en mai 1347, Villani laisse de côté l'histoire du tribun, précisant qu'il pourra y revenir à tous moments « si sa seigneurie et son pouvoir connaîtront quelque effet, bien que les personnes sages et les avisées disaient alors que l'entreprise du tribun était une œuvre fantastique destinée à peu durer ». Si la suite des événements semble donner raison à cette prédiction (Cola est effectivement chassé à la fin de l'année), le ton de la phrase laisse plutôt penser que Villani avance une pronostic plus qu'il n'évoque un fait déjà avéré. En quel cas, le chapitre aurait été écrit avant décembre 1347.

Chapitre XIII 92 : après avoir décrit les ordonnances prises par la Commune en juillet 1347, l'auteur interrompt le récit des faits de Florence « jusqu'à ce qu'il en arrive de plus fraîches ». La nouvelle la plus « fraîche » concernant Florence est la frappe d'une nouvelle monnaie en août suivant (relatée en XIII 97), suivie de l'envoi d'une ambassade auprès de Louis de Hongrie au début du mois de décembre 1347 (XIII 108). Le chapitre serait donc antérieur à août 1347.

Au terme de ce panorama, on peut donc proposer le tableau de synthèse suivant, mettant en regard les jalons *post* et *ante quem*.

Chapitre	Date du chapitre	Rédigé	
		après	avant
XII 72 (politique monétaire de Philippe V)	1337	1340	
XII 74 (Iacopo Gabrielli Capitaine de la garde)	1337	fév. 1341	
XII 80 (soulèvement dans le Royaume)	1338	janv. 1343 ?	
XII 88 (banqueroute des Bardi et des Peruzzi)	1338	1342	
XII 133 (otages de Ferrare et Vérone)	1341		1343 ?
XII 143 (guerre de succession de Bretagne)	1341	juin 1347	-
XIII 10 (mort de Robert de Naples)	1343		sept. 1345 ?
XIII 27 (évasion des prisonniers de La Tana)	fin 1343	fin 1345	
XIII 32 (exil de Corso di Amerigo Donati)	1344	mai 1347	
XIII 47 (victoire du comte de Lancastrre)	juil. 1345	sept. 1346	
XIII 68 (début du siège de Crécy)	sept. 1346		août 1347
XIII 73 (cherté à Florence)	automne 1346	sept. 1347	
XIII 80 (réformes des offices à Arezzo)	nov. 1346	oct. 1347	
XIII 84 (épidémies à Florence)	1347	mars 1348	
XIII 90 (Cola di Rienzo à Rome)	mai 1347		déc. 1347
XIII 92 (nouveauautés de Florence)	juill. 1347		août/déc. 1347

Un premier bloc, correspondant à peu près à la seconde section du livre XII, contient un certain nombre de références qui permettent d'en situer avec certitude la rédaction aux alentours de l'année 1342 au plus tôt. Le dernier chapitre, consacré à la guerre de succession de Bretagne, introduit certes une date bien plus tardive (1347), mais si l'absence de variante dans la tradition manuscrite ne permet pas de

l'affirmer avec certitude, il est toutefois possible qu'il s'agisse d'un ajout tardif : le passage étant situé en fin de livre (et donc de page, si Villani inaugure une nouvelle page pour le début de chaque livre), ce genre d'ajout est matériellement aisé et quasiment indétectable. En revanche, le livre XII fut sans doute rédigé dans sa majeure partie avant l'arrivée du duc d'Athènes à Florence, ou en tout cas avant que sa seigneurie ne verse définitivement, aux yeux de Villani, dans la tyrannie et qu'il ne soit chassé en août 1343 — ce qui explique le silence du chapitre XII 133 sur le sort des otages florentins à Vérone, effectivement libérés après le départ du duc. Ces chapitres pourraient toutefois avoir été rédigés sous le gouvernement du duc, comme le laisse penser l'imploration adressée par l'auteur à ses concitoyens à l'occasion du retour de Jacopo Gabrielli à la charge de Capitaine en 1339 (XII 118), dans laquelle il rappelle véhément que ces vieilles discordes civiles sont encore pour lui source de crainte et de trouble au moment où il écrit : on est autorisé à penser que Villani évoque ici la tyrannie du duc d'Athènes, ce qui nous amènerait vers la fin de l'année 1342. Après avoir rédigé les premiers chapitres du livre XII en 1336-1337, Villani aurait donc marqué une longue pause, avant de reprendre la rédaction au début des années 1340, rédigeant l'essentiel du livre dans les années 1342-1343. Les événements survenus durant ces deux années marquent un tournant dans la chronique : non seulement ils justifient l'ouverture d'un treizième (et dernier) livre ; mais surtout, au regard de la tournure des événements et du volume pris par les derniers chapitres, le chroniqueur décide de scinder son travail en deux volumes et rédige en tête du livre XII un petit prologue pour justifier cette nouvelle division. Cette section, correspondant aux derniers chapitres du livre XII et au début du livre XIII, pourrait avoir été rédigée à chaud, dans la foulée des événements relatés, soit dans le courant de l'année 1343.

La chronologie de rédaction fait ensuite apparaître un second bloc, correspondant au livre XIII à partir du chapitre 27 environ, vraisemblablement rédigé au cours de l'année 1347. Villani continue alors le récit des événements postérieurs à l'année 1343, en même temps qu'il apporte quelques ajouts à son texte : sans doute est-ce à ce moment, après juin 1347, qu'il ajoute à la fin du livre XII un chapitre sur la guerre de succession de Bretagne. À la fin du livre XIII, le délai de retranscription semble donc se réduire au fur et à mesure, et l'auteur a de moins en moins de recul sur les événements. Difficile d'en prévoir les conséquences à long terme, difficile également d'organiser son récit : racontant le début du siège de Calais en septembre 1346, il laisse le récit de côté « jusqu'à ce qu'il arrive quelque chose » (XIII 68). L'annonce de fin de chapitre change de nature, puisque jusqu'à présent les dernières lignes servaient à anticiper sur la suite des événements et ainsi guider le lecteur par un système de renvois intratextuels. Mais ces renvois supposaient que les événements soient suffisamment anciens pour en connaître l'évolution ou les conséquences à long terme ; or, avec le rapprochement entre les faits et leur retranscription dans la chronique (qui atteint ici un an au maximum), les nouvelles ne parviennent plus assez vite au chroniqueur, l'obligeant ainsi à écrire de façon plus spontanée.

Dans les derniers chapitres, la chronologie se resserre encore davantage, jusqu'à arriver à une situation de quasi-contemporanéité. Si, dans le cas du siège de Calais, l'éloignement géographique pouvait jouer dans l'allongement du délai d'acheminement des nouvelles, c'est désormais à propos de Florence qu'il est à court d'information : nous sommes en juillet 1347, et Villani avoue devoir « [laisser] quelque peu les nouveautés de Florence, jusqu'à ce qu'il en arrive de plus fraîches » (XIII 92). Les nouvelles finissant par arriver, Villani revient comme promis à l'histoire florentine pour raconter la frappe d'une nouvelle monnaie, en août suivant (XIII 97). On a alors l'impression d'une rédaction progressive, extrêmement rapide, à flux tendu pourrions-nous dire. Les informations semblent retranscrites à peine la nouvelle parvenue, avant même qu'une autre — pourtant proche dans le temps, en l'occurrence un mois plus tard — n'arrive. Arrivé à la fin de l'année, le récit a rattrapé le présent, et il enregistre ensuite les événements au fur et à mesure qu'ils surviennent. Là encore, le chroniqueur revient à l'occasion sur les chapitres déjà écrits pour y ajouter quelques modifications : ainsi l'arrivée de la Grande peste au début de l'année 1348 est-elle évoquée dans le chapitre consacré à l'épidémie de l'année précédente. La rédaction progressive est ainsi continuée jusqu'à sa mort, en 1348.

3.4 Proposition de chronologie générale

Au terme de cette étude, il est donc possible de proposer une chronologie assez précise du travail de rédaction de la *Nuova cronica*. Tout d'abord, on accordera à Villani le bénéfice du doute pour lui prêter foi quand il dit avoir conçu son projet en 1300 : il est un fait établi de manière à peu près certaine que Villani a entamé un premier travail de préparation avant même que la *Commedia* ne soit publiée, soit dès le début du siècle. Cette première phase, sans doute consacrée à la compilation de la matière antique, correspond à la période la plus active de sa vie professionnelle, quand il sillonne l'Italie et l'Europe et se retrouve témoin d'événements qui ne sont probablement pas pour rien dans l'émergence d'une conscience historique. Vers le début de la décennie suivante, il commence à enregistrer de façon plus systématique les événements contemporains et, vraisemblablement, entame la rédaction à proprement parler. Durant plus d'une décennie, de 1322 à 1336 environ, il continue le récit des événements, anciens puis récents. À cette date, il fournit un premier exemplaire à la copie et met ainsi en circulation une première version, puis revient sur son texte pour y apporter quelques modifications, avant d'offrir cette deuxième version amplifiée à la copie. Vers la fin de l'année 1336, il reprend la rédaction de sa chronique en commençant un nouveau livre, le douzième. Il rédige un cinquantaine de chapitres en quelques mois seulement, puis, vers le début de l'année suivante, marque une seconde pause au cours de laquelle il fournit un nouvel exemplaire à la copie. Cette seconde pause est plus longue que la précédente, puisque Villani ne reprend la plume que vers la fin de l'année 1342 ou le début de l'année suivante. En

quelques mois, il poursuit le récit des années 1337-1342, tandis que la fin du livre XII et le début du livre suivant datent probablement des années 1344-1345. Le délai entre les faits relatés et la rédaction de la chronique se resserre ensuite progressivement : les chapitres 32 à 68 du livre XIII sont rédigés entre mai et août 1347, puis les trente suivants avant décembre de la même année. À partir de là, l'actualité rejoint le récit, que Villani poursuit à quelques semaines ou mois d'intervalle jusqu'à sa mort, vers le milieu de l'année 1348. Le fait le plus récent mentionné dans la chronique, une procession organisée en pénitence dans le contexte d'arrivée de la peste, date de mars 1348 : l'écart entre le récit et la rédaction se réduit alors à environ deux mois.

Il apparaît dès lors que le travail de composition de la *Nuova cronica* est un processus tout sauf linéaire et qu'il est donc essentiel de prendre en compte son caractère progressif, *a fortiori* pour la dernière partie. Car l'auteur des derniers livres n'est évidemment pas le même que celui des débuts. Cette remarque vaut du reste pour la chronique dans son intégralité : si le projet est né dans la tête d'un jeune facteur des Peruzzi d'à peine 25 ans, sa rédaction se prolonge sur de longues décennies, laissant l'auteur gagner en maturité et en finesse d'analyse. Ainsi, si le début de la *Nuova cronica* est œuvre d'historien, les derniers livres, consacrés à une quasi-actualité, relèvent presque du travail du journaliste (ou de l'annaliste, pour éviter un anachronisme). Il semble ainsi utile de prendre en compte le contexte de rédaction : celui de l'auteur lui-même, et de sa participation aux affaires publiques d'abord ; mais aussi celui de la Commune et de l'évolution des modes de gouvernance. Le tableau suivant permet de mettre en regard la chronologie de rédaction avec ces différents contextes.

	Chronologie de rédaction	Éléments biographiques	Contexte général
1300	Villani conçoit son projet historiographique, à Rome lors du Jubilé dit-il.	À Rome comme facteur des Peruzzi, assiste au jubilé de Boniface VIII.	Affrontement entre Guelfes noirs et Guelfes blancs ; victoire du parti noir et exil des Blancs (dont Dante Alighieri).
1301	Le travail se limite sans doute à des prises de note et à une brève compilation		
1302	des informations contemporaines	Séjourne en Flandres (Bruges), en charge de la filiale des Peruzzi.	Seigneurie de Charles de Valois en soutien aux Noirs.
1303			
1304			Échec de la pacification du cardinal Niccola da Prato.
1305			
1306			
1307			

1308		Quitte les Peruzzi, tout en gardant quelques liens semble-t-il.	Mort de Corso Donati, chef du parti Guelfe noir. Création de la Mercanzia par l'élite marchande.
1309			
1310	Entame la compilation de la matière antique, et commence peut-être la rédaction des premiers livres.		Expédition d'Henri VII en Italie.
1311			Affrontement au sein des l'Art de la laine entre élite et non-élite à propos de l'éligibilité au consulat (condition de l'accès au priorat).
1312		Date probable de son départ définitif des Peruzzi.	Siège de Florence puis mort d'Henri VII.
1313			Début de la seigneurie de Robert de Naples (1313-1322). Les statuts de l' <i>Arte del Cambio</i> réduisent à un an l'inéligibilité des anciens consuls.
1314			Le Palazzo dei Priori est achevé.
1315			Disette à Florence. Défaite des Guelfes à Montecatini contre Ugucione della Faggiola.
1316		Officier de la Monnaie, puis Prieur (déc. 1316-fév.1317).	Reprise de pouvoir autoritaire au sein du priorat par le parti pro-angevin soutenu par Robert de Naples.
1317			
1318			
1319			
1320			
1321		Prieur (déc. 1321-fév.1322).	Mort de Dante Alighieri à Vérone.
1322	Début de l'enregistrement systématique de l'actualité. Début de la rédaction.	S'associe à la compagnie de Vanni Buonaccorsi. Conseiller de la Commune en charge des intérêts florentins à Pise.	Condamnation de la doctrine de la pauvreté évangélique par la papauté, qui proclame la dissidence franciscaine hérétique.
1323	La chronique est rédigée au moins jusqu'au Livre IV (numérotation primitive, soit Livre V dans la numérotation définitive).		
1324		Ouverture de la filiale des Buonaccorsi à Avignon.	Publication du premier commentaire à la <i>Commedia</i> de Dante (par Jacopo della Lana).

1325		Membre des Douze en charge des rentrées fiscales. Vers 1325, épouse Monna Pazzi. Ouverture de la filiale des Buonaccorsi à Rome.	Défaite des Guelfes à Altopascio.
1326	Villani rédige les chapitres sur la refondation carolingienne de Florence, qui deviendront le Livre III (numérotation primitive, soit Livre IV dans la numérotation définitive).		Début de la seigneurie de Charles de Calabre (1326-1328). Descente de Louis de Bavière en Italie.
1327	La chronique est rédigée jusqu'au Livre VII environ (numérotation primitive, soit Livre VIII dans la numérotation définitive).	Surintendant de la Monnaie, puis membre de la commission chargée du calcul de l' <i>estimo</i> .	
1328		Prieur (août-octobre).	Mort de Charles de Calabre, restauration d'un régime populaire. Mort de Castruccio Castracani.
1329	Rédaction des livres VIII à X (numérotation primitive, soit Livre IX à XI dans la numérotation définitive).	Officier en charge de la vente du blé à Orsanmichele; puis mission diplomatique à Bologne auprès de Bertrand du Pouget.	Louis de Bavière quitte Pise. Réforme du scrutin et fermeture progressive du régime. Disette importante à Florence.
1330		Surintendant pour la construction des portes du Baptistère.	
1331		Procès intenté à Giovanni Villani par ses frères.	Expédition de Jean de Bohême en Lombardie et en Toscane. Querelle sur la vision béatifique après la prédication de Jean XXII.
1332			
1333			Grande crue de l'Arno.
1334		Conseiller <i>adiunctus</i> pour l'Arte di Calimala; puis membre de la commission en charge de la réforme du statut des marchands.	La troisième muraille est achevée, tandis que Giotto reprend la construction du campanile.

1335		Capitaine d'Orsanmichele.	Office de Jacopo Gabrielli comme Capitaine de la garde et conservateur de la paix, dénoncé par Villani pour son arbitraire.
1336	Vers la fin 1336 et le milieu 1337, Villani publie une version primitive en dix livres, suivie d'une nouvelle version en onze livres corrigés et amplifiés.		Début de la guerre contre Mastino della Scala et alliance avec Venise. Premières difficultés des Bardi et des Peruzzi en Angleterre.
1337	Avant la fin de l'année 1337, il rédige les 51 premiers chapitres du Livre XII, qui seront d'abord publiés à la suite des précédents.		
1338			
1339			Office de Jacopo Gabrielli comme Capitaine de guerre, de nouveau dénoncé par Villani.
1340			Épidémie à Florence.
1341		Premiers défauts de paiement pour la compagnie des Buonaccorsi.	Défaite contre Pise.
1342	Rédaction des chapitres XII 52 à 133 environ.	Mise en faillite de la compagnie des Buonaccorsi par le tribunal de la Mercanzia.	Début de la seigneurie de Gautier de Brienne, duc d'Athènes.
1343	Villani rédige les derniers chapitres du livre XII et les premiers du livre XIII (jusqu'au chapitre 26 environ). Il sépare ensuite les livres XII et XIII qui constituent un nouveau volume, et rédige le prologue au livre XII.		Mort de Robert de Naples. Soulèvement contre le duc d'Athènes. Restauration d'un régime populaire, rapidement dominé par les classes intermédiaires.
1344			
1345			Législation anti-cléricale de la Seigneurie populaire, qui tente de réduire les recours au for ecclésiastique. Consolidation de la dette au sein du <i>Monte comune</i> .

1346		Emprisonnement pour dettes (février).	La <i>Parte guelfa</i> (aristocratique) initie une législation anti-gibeline destinée à contrecarrer la place prise par les <i>novi cives</i> au sein des institutions. Faillite des Bardi. Disette à Florence.
1347	Courant 1347 : rédaction des chapitres XIII 27 à 92 environ. Fin 1347-début 1348 :		Renforcement de la législation anti-gibeline par la <i>Parte guelfa</i> . Epidémie à Florence.
1348	rédaction progressive des chapitres XIII 93 environ à 123.	Meurt de la peste.	La peste bubonique touche Florence à partir de juin.

La chronologie qui ressort ainsi de ce tableau permet de faire apparaître assez clairement trois phases. Dans la première, qui va du début du siècle aux années 1330, la trajectoire de l'auteur est ascendante. D'abord simple facteur d'une grande compagnie, il réussit parfaitement son insertion au sein des milieux commerciaux. Ses affaires sont florissantes et la compagnie qu'il dirige désormais se classe alors parmi les plus dynamiques. Il intègre ainsi l'élite marchande qui dirige la Commune (en témoigne l'accession, à trois reprises, à l'office de prieur) et parvient même à se lier aux grandes familles de l'aristocratie. Durant cette période faste, Villani conçoit et commence la réalisation de son projet historiographique, poussant jusqu'au dixième livre environ (soit au début du XIV^e siècle). Il y raconte d'abord brièvement les origines glorieuses de sa ville; puis s'étale plus longuement sur la mise en place, en Italie, d'un ordre guelfo-angevin formé par l'alliance entre Rome, Naples et Florence; et enfin décrit la naissance du régime populaire des Arts dominé par les grands marchands. Le ton y est enthousiaste et optimiste, mais surtout élogieux, tant pour la ville que pour le régime fondé sur le triptyque « guelfisme, Peuple et Arts majeurs ».

Le milieu des années Trente marque ensuite une évolution et l'ouverture d'une seconde phase. Entre le début de la guerre contre Vérone (1336) et la seigneurie de Gautier de Brienne (1342), les fondements idéologiques de la Commune commencent à craqueler. D'une part, l'ordre guelfe s'essouffle, tandis que la Commune rappelle les Gibelins et s'allie avec Venise (certes républicaine, mais surtout gibeline); de l'autre, au gré des réformes électorales, le régime se ferme et finit par se concentrer dans les mains de quelques familles, prenant des allures oligarchiques contraires à l'idéologie républicaine et populaire. Durant cette période, encore florissante sur le plan des affaires, Villani se voit écarter des charges publiques : signe, peut-être, que les stratégies matrimoniales de la famille Villani ne les ont pas rattachés aux bonnes

lignées ; signe, sans doute, que la période de grande mobilité sociale touche à sa fin. Ces évolutions se ressentent sur le travail du chroniqueur, qui prend alors le temps de se relire et de se corriger, pour amender une histoire dont on perçoit qu'elle ne correspond déjà plus totalement à l'idéologie dominante. Au gré des découvertes qu'il fait, l'auteur ajoute, glose, étoffe son récit, mais, semble-t-il, jamais ne le réduit. L'une des acquisitions les plus remarquables de cette période est évidemment la *Commedia* de Dante, que le chroniqueur découvre au tournant des années 1330 et qui lui fournit un certain nombre de citations, concernant d'abord des éléments purement factuels (comme au chapitre VIII 39 à propos du meurtre d'Henri de Cournouailles, avec un renvoi à *Inferno* XII). Les modifications apportées au récit n'ont pas de réelle signification politique : certaines rendent compte d'une curiosité naissante pour l'astrologie (comme en VIII 81 et VIII 95, avec les références aux astrologues Guido Bonatti, Arlotto da Prato et Giandino da Carmignanola), d'autres témoignent des stratégies matrimoniales de l'auteur, désormais marié à une petite-fille de Pazzino Pazzi (à propos duquel il rajoute quelques lignes par-ci par-là, comme en IX 8 ou IX 65).

Le tournant de la décennie 1340 marque enfin une dernière phase. Dans ces années-là, le régime oligarchique des grands banquiers, qui ne recueille déjà plus le consensus des *popolani*, sort bouleversé de la guerre contre Pise et se perd définitivement dans l'expérience seigneuriale de 1342-1343. De la remise à plat des équilibres politiques et sociaux de l'année 1343, les grands perdants sont les représentants des Arts majeurs tournés vers le grand commerce (banquiers et marchands), qui perdent alors le pouvoir au profit d'hommes nouveaux issus des catégories intermédiaires, davantage rattachés à l'économie domestique (les secteurs textiles, notamment). La Seigneurie populaire qui dirige la Commune pendant les années 1343-1348 mène alors une politique peu soucieuse, voire carrément hostile aux intérêts des dirigeants de la veille, mais également de l'aristocratie qui, de bien des manières, a partie liée avec le *popolo grasso* : la politique fiscale, la gestion des faillites commerciales ou la redéfinition de la politique étrangère sont autant de sujets sur lesquels l'auteur fournit un avis opposé aux stratégies de la Seigneurie. Durant cette période, Villani écrit la dernière partie de sa chronique : ce sont à la fois les livres les plus personnels, les plus politiques, les plus astrologiques et les plus intéressants. Marqué par une actualité peu amène, son récit se fait plus sombre, plus hostile envers le régime et plus critique vis-à-vis de l'idéologie populaire et guelfe. Le visage de la *Nuova cronica* change alors du tout au tout : toute proportion gardée, Giovanni Villani goûte à cette époque-là le sort réservé près d'un demi-siècle plus tôt à Dino Compagni et Dante Alighieri, celui de la disgrâce politique et du déclassement social. Signe de ce destin partagé, la *Commedia* lui fournit désormais des analyses plus polémiques, voire carrément anti-florentines, qui viennent alimenter un discours réactionnaire (comme au chapitre XIII 19, à propos de l'instabilité législative des Florentins, avec un renvoi à *Purgatorio* VI).

Les sources de l'histoire contemporaine

« Faire feu de tous bois ». Telle est l'expression qui vient à l'esprit de qui s'intéresse aux sources du chroniqueur Giovanni Villani. *A fortiori* dans les derniers livres de la chronique, où le resserrement temporel qui s'opère progressivement entre les événements et leur retranscription pose la question, fondamentale, du renouvellement des voies d'approvisionnement en informations. La question est alors de comprendre comment un citoyen florentin sédentaire parvient à une connaissance relativement vaste de l'actualité européenne et méditerranéenne : autrement dit grâce à quels canaux, quels réseaux et quels intermédiaires est-il au fait d'événements qui, quelques semaines plus tôt, ont marqué les déserts du Moyen-Orient, les côtes africaines ou les bocages normands ?

La question des sources de la *Nuova cronica* a longtemps intéressé les historiens et longue est la liste des études consacrées à leur identification. Les premiers furent, à la fin du XIX^e siècle, les Allemands Paul Scheffer-Boichorst et Otto Hartwig, suivis des Italiens Pasquale Villari et Pietro Santini¹. Il s'agissait alors d'un travail de fond, mené parallèlement à la publication des textes et visant à poser les jalons de l'historiographie communale. La question intéressa ensuite très vite les spécialistes de Dante, qui voulaient établir le rapport chronologique entre les deux ouvrages, *Nuova cronica* et *Commedia*². L'objectif étant alors de savoir qui des deux auteurs s'était appuyé sur l'autre. De là, vers le milieu du XX^e siècle, le débat glissa progressivement vers la question de l'antériorité des chroniques de Ricordano Malispini et de Giovanni Villani³. Plus récemment, quelques études sont revenues sur la question

1. Paul SCHEFFER-BOICHORST, *Florentiner Studien*, Leipzig, 1874, p. 1-44 ; Otto HARTWIG, *Quellen und Forschungen zur Ältesten Geschichte der Stadt Florenz*, I-II, Marburg, 1875-6 ; *Idem*, « Giovanni Villani und die *Leggenda di Messer Gianni di Procida* », dans *Historische Zeitschrift*, 23, 1871, p. 233-71 ; Pasquale VILLARI, *I due primi secoli della storia di Firenze*, Florence, 1893 ; Pietro SANTINI, *Quesiti e ricerche di storiografia fiorentina*, Florence, 1903.

2. Ferdinando NERI, « Dante e il primo Villani », dans *Giornale dantesco*, 20, 1912, p. 1-31 ; Ernst MEHL, « G. Villani und die *Divina Commedia* », dans *Deutsches Dante-Jahrbuch*, 10, 1928, p. 173-194.

3. Raffaello MORGHEN, « La storiografia fiorentina del Trecento : Ricordano Malispini, Dino Compagni e Giovanni Villani », dans *Libera cattedra della civiltà fiorentina. Secoli vari : '300, '400,*

des sources, dans une approche davantage analytique. Louis Green y a ainsi consacré une partie de son ouvrage sur l'interprétation de l'histoire dans l'historiographie du XIV^e siècle, mais, placée en annexe, l'étude des sources est malheureusement trop brève et n'apporte que peu d'éléments nouveaux¹. Thomas Maissen, dans un article consacré à la genèse des mythes de fondation, avait pour sa part invité la recherche à prendre en compte aussi bien le caractère « polygénétique » de la compilation villanienne que son originalité². Enfin, la question a été abordée par Franca Ragone, dans une étude générale consacrée à l'écriture de l'histoire³.

Au terme de ce siècle de recherches — et sous réserve de futures découvertes — l'historiographie est ainsi parvenue à un cadre globalement complet des sources livresques, histoires et chroniques, ayant servi à l'écriture de la *Nuova cronica*. Mais ces études ont en commun de n'aborder que la première partie de l'œuvre et de laisser totalement inexplorée en revanche la seconde partie, consacrée à l'histoire contemporaine. Or, la recherche de sources prend un tour nouveau dans les derniers livres. Aux siècles précédents en effet, le développement de l'historiographie communale et la multiplication des chroniques urbaines avaient eu un impact sur le panorama des sources, en mettant à disposition un nombre suffisant de textes historiographiques pour ne pas avoir besoin de se référer à d'autres types de documents⁴. Fait symptomatique, le panorama que dressait Louis Green dans son étude s'arrêtait ainsi au début des années 1310, soit à peine au tiers de la chronique ! C'est pourtant à partir de cette date que le recours par l'auteur aux sources historiographiques se réduit au fur et à mesure de leur disponibilité, tandis qu'augmente la part due à son expérience propre. Mais aussi importante soit-elle dans la rédaction du texte, celle-ci ne permet toutefois pas d'expliquer comment, de Florence, Villani est capable de décrire dans le détail des événements survenus à l'autre bout du monde chrétien ou de ses périphéries. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder la composition des trois derniers livres de la chronique : l'histoire de Florence n'en occupe qu'un tiers environ, celle de la Toscane et du reste de l'Italie un peu moins de la moitié, tandis les parties con-

'500, Florence, 1958, p. 69-93; Giovanni AQUILECCHIA, « Dante and the Florentine Chroniclers », dans *Bulletin of the John Rylands Library*, 48, 1965-66, p. 30-55.; Charles T. DAVIS, « Dante, Villani and Malispini » dans *Dante and the idea of Rome*, Oxford, 1957, p. 244-262; *Idem*, *L'Italia di Dante*, Bologne, 1988; Maria Consiglia DE MATTEIS, « Malispini da Villani o Villani da Malispini? Una ipotesi sui rapporti tra Ricordano Malispini il "Compendiatore" e Giovanni Villani », dans *Bullettino dell'Istituto storico italiano*, 84, 1972-1973, p. 145-221.

1. Louis GREEN, *Chronicle into History. An Essay in the Interpretation of History in Florentine Fourteenth Century Chronicles*, Cambridge, 1972, p. 155-164.

2. Thomas MAISSEN, art. cit.

3. Cf. Franca RAGONE, *Giovanni Villani*, op. cit.

4. L'exemple florentin est à ce titre éloquent : aucune chronique n'est recensée avant le XII^e siècle, tandis que deux ouvrages le sont entre le début du XII^e et le milieu du XIII^e siècle (la *Chronica de origine civitatis* et les *Gesta florentinorum*) et que, entre le milieu du XIII^e et le début du siècle suivant, ce ne sont pas moins de huit textes qui sont rédigés.

créés aux pays étrangers s'étalent tout de même sur près d'un quart. Or, pour écrire l'histoire de l'Orient, par exemple, Villani peut s'appuyer jusqu'aux premières années du XIV^e siècle sur quelque textes d'acquisition récente : des chroniques, comme celle d'Hayton d'Arménie, auteur en 1307 d'une histoire du royaume de Petite Arménie, mais aussi des récits de voyageurs, comme le *Million* de Marco Polo, paru en 1298, ou les récits du prédicateur florentin Riccoldo di Monte Croce, parus à Florence vers 1300. Mais aussi récents soient ces ouvrages, les sources traditionnelles du compilateur se réduisent peu à peu et celui-ci doit désormais se tourner vers d'autres formes de témoignages, en diversifiant ses approches et en prenant en compte des canaux de transmission jusque-là inusités : sources documentaires, échanges épistolaires, récits de témoins, mais aussi échos de l'opinion publique ou expériences personnelles.

Notre étude des sources de l'histoire contemporaine distinguera deux types de sources, en fonction de leur nature, mais aussi de la distance qui sépare l'auteur de son sujet, l'éloignement nous paraissant être un critère essentiel. La première catégorie correspondra donc aux échanges à distance et à l'épistolaire : à partir de l'exemple des lettres de marchands, nous tenterons de montrer comment, sur la base de ses relations commerciales, de sociabilité ou de parenté, le chroniqueur-marchand a pu exploiter des réseaux élargis à l'échelle de l'Europe et de ses périphéries, dans lesquels l'information économique côtoyait l'information événementielle. Dans un second temps, notre étude portera sur les sources de l'histoire locale, en s'intéressant aux méthodes employées pour constituer une histoire documentée et justifiée : cette seconde catégorie regroupera non seulement les sources écrites, de type documentaire, mais également les sources orales et les témoignages personnels de l'auteur. Nous soulignerons ainsi la manière dont celui-ci se met en scène comme témoin et acteur de l'histoire, dans le but de produire un discours aux accents politiques et civiques. Enfin, nous aborderons la question du traitement des informations par le chroniqueur, afin d'identifier les critères de fiabilité des témoignages indirects et de mesurer la part de subjectivité dans les témoignages directs.

I Les sources épistolaires : réseaux commerciaux et réseaux d'information

La question de l'utilisation par le chroniqueur d'échanges épistolaires comme sources historiques, bien que très tôt évoquée¹, est longtemps restée dans l'attente de recherches plus poussées. En 1971, dans l'introduction de son ouvrage sur Giovanni Villani et la compagnie des Buonaccorsi, Michele Luzzati regrettait encore que l'on ne se soit jamais intéressé au lien entre les activités marchandes et les sources du

1. Cf. Franz FUNCK-BRENTANO, « Mémoires sur la bataille de Courtrai », art. cit.

chroniqueur pour la période postérieure à 1325, tandis que plus récemment encore Franca Ragone évacuait la question de manière tout aussi laconique¹. Il convient pourtant de s'y attarder dans la mesure où ce média représente, dans les derniers livres de la chronique, un important vecteur d'informations pour les régions situées aux extrémités du continent européen.

1.1 De la correspondance épistolaire au récit historique

Si dans son ouvrage, Villani désigne ce type de missives de manière assez neutre, comme de simples « lettres » (ce qui trahit peut-être leur aspect banal), la lettre de marchand n'est pas une catégorie inconnue des auteurs médiévaux. Ceux-ci parlaient déjà, en effet, de la « *lettera de' mercatanti* » ou « *lettera mercantile* » comme d'un genre particulier doté d'une forme propre : un format matériel (usage exclusif du papier, feuillets volants), une graphie particulière (la cursive *mercantesca*) et surtout l'usage du vulgaire². Mais la lettre de marchand se singularise avant tout par sa fonctionnalité, liée aux exigences de la communication commerciale, qui influe à son tour sur les formes et le contenu de la lettre, avec la récurrence des chiffres ou des formes graphiques comptables qui lui confèrent un style peu respectueux des règles de la rhétorique épistolaire³. Les besoins d'une correspondance courante entre des marchands peu au fait des règles de l'épistolaire rendaient impossibles ces hauts verbes que Villani admirait tant dans les lettres diplomatiques. D'où un abandon progressif du formulaire épistolaire qui, au XIV^e siècle, se réduit aux parties initiales (*salutatio* et *intitulatio*) et finales (*conclusio*⁴) : ce que vise la lettre de marchand, c'est avant tout l'efficacité⁵. Le corps de la lettre, sa partie centrale (la *narratio*), revêt également quelques aspects particuliers, en dehors des formes spécifiques, dans la mise en page notamment, liées aux exigences comptables. Ces échanges de lettres d'affaires sont la base de la saine gestion des sociétés commerciales et leur contenu s'articule essentiellement autour d'un échange « ordres/informations » : la direction envoie ses instructions et, en retour, demande à ses facteurs de la tenir informée de la

1. Michele LUZZATI, *Giovanni Villani*, *op. cit.*, p. 7-11 ; Franca RAGONE, *Giovanni Villani*, *op. cit.*, p. 18.

2. Jérôme HAYEZ, « Le carteggio Datini et les correspondances pratiques des XIV^e-XVI^e siècles », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 117, 2005, p. 127.

3. Alain BOUREAU, « La norme épistolaire, une invention médiévale », dans *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, 1991, p. 127-157.

4. Pour une description du formulaire épistolaire marchand, cf. Jérôme HAYEZ, « "Io non so scrivere a l'amicho per siloscismi." Jalons pour une lecture de la lettre marchande toscane de la fin du Moyen Âge », dans *I Tatti Studies. Essays in the Renaissance*, 7, 1997, p. 37-79.

5. On ne saurait trouver meilleure illustration de cette simplicité stylistique que la description offerte par l'Anonyme romain d'une lettre envoyée par Philippe de Valois, « *scritta in vulgare; [non] pomposa, ma [scritta] como lettera de mercatanti* ». Cf. Anonimo romano, *Cronica*, éd. G. Porta, Milan, 1981, p. 132-133.

conduite des affaires, de lui faire part de leurs éventuels besoins et de faire remonter toutes les informations utiles à leur politique commerciale. C'est donc un document potentiellement varié dans son contenu, dont le chroniqueur, on le verra, saura faire bon usage.

L'épistolaire marchand comme source de la Nuova cronica

Le thème de la correspondance épistolaire est très présent dans la *Nuova cronica* : lettres diplomatiques, messages secrets ou sermons solennels rythment ainsi la narration historique, en y jouant le rôle d'illustration ou d'anecdote. Et lorsqu'il parvient à mettre la main sur une de ces lettres, Villani fait parfois le choix de la recopier *in extenso*, comme on le montrera plus loin. Mais ces échanges diplomatiques ne servent pas à proprement parler de sources historiques, dans la mesure où ils n'apportent que peu voire pas d'information factuelle : on le verra, c'est davantage la force sémantique de la correspondance, plutôt que son contenu, qui intéresse le chroniqueur. Pour s'informer des événements récents, Villani utilise en revanche un autre genre de correspondance, celle marchande, plus à même de répondre à ses besoins de chroniqueur. Car, en tant qu'homme d'affaires, Villani se trouve intégré à un réseau élargi à l'échelle de l'œkoumène médiéval, le long duquel transitent non seulement les biens et les hommes, mais aussi les informations, à une époque où l'usage de l'écrit se répand dans les classes marchandes et où les grandes compagnies s'efforcent de garantir la pérennité des communications en créant leurs propres services postaux¹.

L'usage des lettres de marchands comme source historique dans la *Nuova cronica* doit quant à lui être considéré dans le cadre d'un phénomène plus large de sollicitation du marchand en tant que témoin privilégié de l'histoire des contrées éloignées. Dans sa chronique, Villani recueille nombre de témoignages de ses consorts. La *novelletta* du florin d'or (VII 53) en est une bonne illustration² : l'anecdote, probablement

1. Voir à ce propos Yves RENOARD, *Les hommes d'affaire italiens du Moyen Âge*, Paris, 1968. Dès le milieu du XIII^e siècle, l'*Arte di Calimala* envoie et reçoit chaque jour des courriers à destination ou en provenance des foires de Champagne. Des échanges fréquents et réguliers s'instaurent entre les places commerciales. Des départs de courriers sont assurés presque quotidiennement avec les grands marchés italiens : de Florence, le messenger rejoint Bologne, Pise ou Pérouse en 2 jours, Gênes, Milan ou Venise en 6 ; franchissant les Alpes, il est à Avignon en 14 jours, à Paris en 21 et à Bruges en 27. Partant vers le sud, il atteint Rome en 5 jours, Naples en 12, Palerme en 19. Vers l'Orient, en revanche, les distances s'allongent considérablement : au départ de Gênes, il faut dans le meilleur des cas environ un mois et demi pour atteindre Pétra ou Constantinople, mais il arrive que les lettres mettent entre trois et quatre mois pour parvenir à Caffa ou Trébizonde. Sur les durées de voyage, voir Federigo MELIS, « Intensità e regolarità nella diffusione dell'informazione economica generale nel Mediterraneo e in Occidente alla fine del Medioevo », dans *Mélanges en l'honneur de Fernand Braudel*, I, Toulouse, 1973, p. 413-414.

2. *Nuova cronica*, VII 53. Après avoir narré la création de la nouvelle monnaie en 1252, l'auteur raconte comment, quelques années plus tard, profitant de l'admiration du roi de Tunis face à une si belle monnaie, un marchand florentin avait réussi à obtenir pour sa cité les mêmes privilèges que Pise.

mi-légitime mi-véridique, a été recueillie directement auprès du protagoniste, Pera Balducci, « marchand d'Oltrarno » que Villani a connu au collège des prieurs¹, et montre bien comment la *Nuova cronica*, écrite par un marchand, donne avant tout la parole aux marchands.

Toutefois, il faut, pour trouver trace de lettres de marchands, se concentrer sur les derniers livres de la chronique, quand Villani en est arrivé à écrire l'histoire de son temps. S'il est difficile, dans certains cas, de se prononcer avec certitude sur la forme des témoignages et sur l'identité des correspondants, il semble parfois évident que le chroniqueur a recours à ces lettres de marchands. Ainsi en est-il par exemple des longs chapitres consacrés aux chevauchées normandes d'Édouard III et à la bataille de Crécy durant l'été 1346 : on retrouve alors, au niveau quantitatif, l'importance des chapitres sur les guerres des Flandres de 1297-1305. À la différence que l'auteur relatait alors les faits *in situ*, installé en Flandres, et que, résidant désormais à Florence, il tient à présent ses informations de « ceux qui écrivirent et qui y furent présents² ». Et si ces témoins sont anonymes, sans doute s'agit-il bien de marchands — c'est en tout cas ce que laisse penser un détail du récit, celui des quarante mille draps dont le roi s'est emparé à Caen : qui d'autre y accorderait tant d'importance³ ? Une chose remarquable dans ces témoignages est pourtant la constance de l'élément narratif et la régularité avec laquelle s'exprime le merveilleux. On sait que Villani y accorde une place importante dans sa chronique, où récits de miracles et expression du surnaturel sont récurrents. Mais ce que nous interprétons aujourd'hui comme superstition avait, pour l'auteur et ses contemporains, une valeur symbolique et historique : ainsi, les corbeaux qui survolent le champ de bataille de Crécy constituent une information aussi intéressante que le nombre de chevaliers tués à l'issue de la journée⁴. Ce qu'il faut bien souligner en revanche, c'est que le merveilleux n'a pas la même fonction selon la localisation des faits, le récit ne répondant pas aux mêmes enjeux selon que ceux-ci se déroulent en Occident ou en Orient, dans le monde chrétien ou dans ses périphéries païennes.

Intégrer un texte épistolaire au récit historique : le tremblement de terre en Carnie (25 janvier 1348)

Un exemple de narration historique basée sur une lettre de marchand est constitué par le tout dernier chapitre de la *Nuova cronica*, consacré au séisme qui frappa les Alpes orientales en janvier 1348 (XIII 123). Selon l'auteur, les conséquences de cette catastrophe furent si extraordinaires que, pour assurer le lecteur de l'authenticité

1. *Idem* : « E questo sapemo di vero dal detto Pera, uomo degno di fede, che-cci trovammo co-llui in compagnia all'uficio del priorato. »

2. *Nuova cronica*, XIII 67.

3. *Nuova cronica*, XIII 63.

4. *Nuova cronica*, XIII 67.

des faits, il lui paraissait nécessaire de consigner dans sa chronique « la copie de la lettre que, de là-bas, nous envoyèrent certains de nos marchands florentins dignes de foi » afin, dit-il, d'en dire « la vérité et [de] ne pas commettre d'erreur dans notre traité ¹ ». La lettre est donc d'emblée présentée comme un instrument moins destiné à illustrer les faits qu'à les justifier et les authentifier, dans une optique proprement historique. La lettre est ensuite recopiée *in extenso*, sans remaniement apparent : les interventions de l'auteur se limitent à la suppression des formules épistolaires initiales et finales pour, de son aveu, ne retenir que le contenu. Quelques éléments du formulaire, date et lieu d'envoi, sont toutefois conservés, là encore comme marqueurs d'authenticité.

Vous aurez sûrement entendu parler des nombreux et terribles tremblements de terre qui ont touché ces pays et causé de très grands dommages. Au cours de l'année de notre Seigneur MCCCXLVIII selon le style de l'Église indiction première (mais toujours en MCCCXLVII selon notre style de l'Annonciation), le vendredi XXV janvier jour de la conversion de saint Paul, huit heures et quart après vêpres soit à cinq heures du matin, il y eut un très grand tremblement de terre, qui dura plusieurs heures et dont aucune personne vivante ne se souvenait d'avoir vécu pareille chose ².

Le chapitre qui suit est donc une copie de la lettre, reportée fidèlement comme en témoigne l'entame caractéristique dans sa forme de la notification épistolaire (« *avrete udito di...* »). D'où une impression d'extranéité, renforcée par la datation par laquelle commence la lettre, d'abord donnée selon le « style de l'Église » (c'est-à-dire selon le style de la Nativité en vigueur dans les pays germaniques où se trouvent les correspondants), puis convertie dans le style florentin. Le reste du chapitre (ou de la lettre) est consacré à la description des effets du séisme. Le principe directeur est celui de l'énumération et les dégâts sont décrits localité par localité, d'Udine dans le Frioul jusqu'à Villach en Carinthie.

Tout d'abord, à Sacile, la porte menant à Friole s'écroula entièrement. À Udine s'effondra une partie du palais de messire le patriarche, ainsi que plusieurs autres maisons ; s'effondra le château de San Daniele del Friuli, dans lequel moururent plusieurs hommes et femmes ; s'effondrèrent encore deux tours du château de Ragogna, qui précipitèrent dans le Tagliamento, un fleuve ainsi nommé, et plusieurs personnes y moururent. À Gemona, la moitié des maisons, voire davantage, se sont écroulées et effondrées, le campanile de l'église principale est complètement fendu et ouvert,

1. *Nuova cronica*, XIII 122.

2. *Nuova cronica*, XIII 123 : « *Avrete udito di diversi e pericolosi tremuoti che sono stati in questi paesi, i quali hanno fatto grandissimo danno. Correndo gli anni del nostro Signore, secondo il corso della chiesa MCCCXLVIII, indizione prima, ma secondo il nostro corso della Anuziazione, ancora nel MCCCXLVII, a dì XXV di gennaio, il dì di venerdì, il dì della conversazione di san Paolo, ad ore VIII e quarta appresso vespro, che viene ore V infra la notte, fu grandissimo tremuoto, e durò per più ore, il quale non si ricorda per niuno vivente il simile.* »

et la statue de pierre de saint Christophe s'est fendue tout de long. En raison de ces miracles et de la frayeur, les prêteurs à usure de ce bourg, convertis à la pénitence, firent proclamer que quiconque leur avait payé des intérêts usuriers vint les trouver, et pendant plus de huit jours ils n'eurent de cesse de la restituer. À Venzone, le campanile du bourg se fendit en deux et plusieurs maisons s'écroulèrent. Le château de Tolmezzo, ainsi que ceux de Dorestagno [Arnoldstein] et de Destrafitto [Strassfried] s'écroulèrent et s'effondrèrent presque entièrement, en causant de nombreux morts. Le château de Lemborgo [Leonburg], qui se trouvait dans la montagne, s'ébranla, et en s'écroulant il fut transporté par le tremblement de terre à X milles du lieu où il se trouvait auparavant, complètement détruit. Une très grande montagne par laquelle passait la voie menant au lac de Dorestagno se fendit et s'ouvrit en deux, causant d'immenses éboulements qui coupèrent ledit chemin. Et les deux châteaux de Ragni [Reinegg] et Vedrone [Federaun], ainsi que plus de L villages du comté de Gorizia, dans les alentours du fleuve Gieglià [Gail], ont été détruits et recouverts par deux montagnes, et presque tous les habitants y ont péri. Dans la cité de Villaco [Villach] en Frioul, toutes les maisons s'écroulèrent, à l'exception de celle d'un homme bon, juste et charitable envers Dieu. Puis dans son contado, plus de LX châteaux ou villages longeant le fleuve de l'Atri [la Drave], de la même manière que précédemment, furent complètement détruits et submergés par deux montagnes, et la vallée où courait le fleuve fut remplie sur plus de X milles. Le monastère d'Orestano [Arnoldstein] fut détruit et submergé, et de nombreuses gens tuées. Et ledit fleuve n'ayant plus de débouché et sortant son cours habituel, il fit par-dessus un nouveau grand lac. Dans ladite cité de Villaco, de nombreuses merveilles apparurent, car sa grand' place se fissura à la manière d'une croix, et de cette fissure sortit d'abord du sang puis de l'eau en grande quantité. Et dans l'église San Jacopo de cette cité on retrouva morts D hommes qui s'y étaient réfugiés, sans compter les autres qui avaient été tués à travers la cité, et qui furent plus du tiers des habitants. Mais par divin miracle, en réchappèrent les Latins, les étrangers et les pauvres. En Carnie, plus de XV^m hommes furent retrouvés morts après le tremblement de terre, et toutes les églises de Carnie se sont effondrées, de même que les maisons et les monastères Osgalche [Ossiach] et de Verchir [Feldkirchen]. En Bavière, dans les cités de Trasborgo [Drauburg], Paluzia, Muda [Mauthen] et Croce Oltramonti [Kreuzberg], la majeure partie des maisons se sont effondrées et beaucoup de personnes sont mortes. Et note, lecteur, que les susdites ruines et périls causés par les tremblements de terre sont de grands signes et jugements de Dieu qui ne sont pas sans fondement ni permission divine; et ces miracles et signes, Jésus-Christ évangélisant avait dit qu'ils apparaîtraient à la fin du siècle¹.

1. Nuova cronica, XIII 123 : « In prima in Sancille la porta di verso Friole tutta cadde. Inn-Udine cadde parte del palazzo di meser lo patriarca, e più altre case; cadde il castello di Santo Daniello in Frioli, e morivi più uomini e femmine; caddono due torri del castello di Ragogna, ed iscorsono infino al Tagliamento, cioè uno fiume così nomato, e morivi più genti. In Gelmona la metà e più delle case sono rovinate e cadute, e 'lla campanile della maggiore chiesa è tutto fesso e aperto, e 'lla figura di san Cristofano intagliato in pietra viva si fesse tutta per lungo. Per li quali miracoli e paura i prestatori a usura della detta terra, convertiti a penitenzia, feciono bandire che ogni persona ch'avessero loro dato merito e usura andasse a'lloro per essa; e più d'otto di continuarono di renderla. A Vencione il campanile della terra si

Si cette description acquiert dans la chronique une dimension narrative, celle d'un témoignage, l'enjeu de l'échange était sans doute différent pour ses auteurs. Celui-ci se déduit tout d'abord de l'identité de ces derniers, des marchands, mais aussi de la localisation des toponymes, qui s'étendent le long d'une route transalpine, l'ancienne *via Julia Augusta* romaine qui reliait Aquilée à Salzburg et, de là, donnait accès au marché germanique (fig. 1). On imagine aisément, à la lecture du chapitre, les marchands parcourant la route et enregistrant tout ce qu'ils pouvaient y voir pour en référer à leurs responsables et les informer des difficultés à attendre dans le franchissement des cols alpins¹.

Le style de la lettre est également révélateur de la nature d'un échange épistolaire marchand, essentiellement factuel. Le chapitre est écrit dans un style plutôt lourd et redondant et quelques barbarismes ont été conservés par le chroniqueur, témoignant de la pauvreté rhétorique et linguistique des auteurs : répétitions, alternance de conjugaisons au pluriel et au singulier, au passé et au présent, etc. Le récit ne vise pas l'élégance et on y lit d'abord les motifs qui préoccupent le marchand. Même si elle laisse de la place aux éléments narratifs, la lettre est davantage descriptive et témoigne avant tout d'une volonté de quantifier : recensement des bâtiments effondrés, évaluation des surfaces inondées, estimation du nombre de morts, etc. Caractéristiques du style énumératif, les expressions sont toutefois stéréotypées et le

fesse per mezzo, e più case rovinarono. Il castello di Tornezzo e quello di Dorestagno e quello di Destrafitto caddono e rovinarono quasi tutti, ove morirono molte genti. Il castello di Lemborgo, ch'era in montagna, si scomosse; rovinando fu trasportato per lo tremuoto da X miglia del luogo dov'era in prima, tutto disfatto. Uno monte grandissimo, ov'era la via ch'andava al lago Dorestagno, si fesse e partissi per mezzo con grande rovina, rompendo il detto cammino. E Ragni e Vedrone, due castella, con più di L ville, che sono sotto il contado da Gurizia, intorno al fiume di Gieglija, sono rovinate e coperte da due monti, e quasi tutte le genti di quelle perite. La città di Villaco in Frioli vi rovinarono tutte le case, se non fu una d'un buono uomo, e giusto, e caritevole per Dio. E poi del suo contado più di LX sue tra castella e ville sopra il fiume d'Atri per simile modo detto di sopra sono tutte rovinate e somerse da due montagne, e ripiena la valle onde correa il detto fiume per più di X miglia; e 'l monistero d'Orestano rovinato e somerso, e mortavi molta gente. E 'l detto fiume non avendo sua uscita e corso usato, al di sopra ha fatto uno nuovo e grande lago. Nella detta città di Villaco molte maraviglie v'apariro, che lla grande piazza di quella si fesse a modo di croce, della quale fessura prima uscì sangue e poi acqua in grande quantità. E nella chiesa di Santo Iacopo di quella città vi si trovarono morti uomini che v'erano fuggiti, senza gli altri morti per la terra, più delle tre parti degli abitanti; iscamparono per divino miracolo i Latini e' forestieri e' poveri. Per Carnia più di XV^m uomini sono trovati morti per lo tremuoto; e tutte le chiese di Carnia sono cadute, e lla case e 'l monistero d'Osgalche e quello di Verchir tutti sobbissati. In Baviera la città di Trasborgo, e Paluzia, e lla Muda, e lla Croce oltramonti, la maggiore parte delle case cadute, e morta molta gente. E nota, lettore, che lla sopradette rovine e pericoli di tremuoti sono grandi segni e giudici di Dio, e non sanza gran cagione e premessione divina, e di quelli miracoli e segni che Gesù Cristo vangelizzando predisse a' suoi discepoli che dovieno apparire alla fine del secolo. »

1. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le compte-rendu que donne le chroniqueur allemand André de Ratisbonne du même séisme est lui aussi basé sur le témoignage de marchands — allemands cette fois-ci. Cf. *Chronica pontificum et imperatorum romanorum*, éd. G. Leidinger dans *Quellen und Erörterungen zur bayerischen und deutschen Geschichte. Neue Folge, Erster band*, Munich, 1903, p. 96-97.

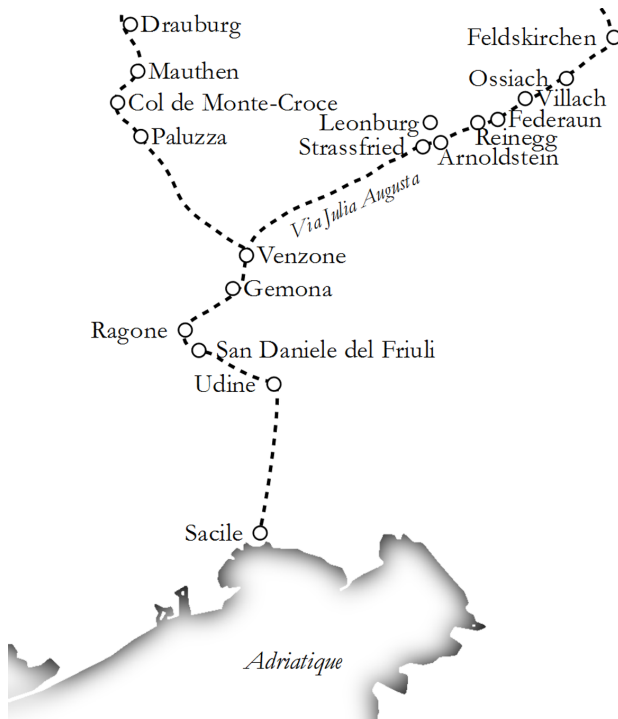


Figure 1 – Carte des toponymes cités dans le chapitre XIII 123.

style est répétitif et concis, typique en somme de la prose marchande visant l'efficacité avant tout ¹.

En négatif, la sécheresse stylistique du chapitre laisse toutefois apparaître la méthode employée ailleurs par l'historien pour exploiter ce genre de source et la mettre en récit. À l'exception de cet exemple, tardif dans le texte (ce qui explique sans doute que l'extrait n'a pas été réélabéré), les témoignages épistolaires sont généralement réécrits et résumés, en vue d'être insérés de façon plus harmonieuse dans la narration historique ². En conséquence de quoi le style de ces chapitres est généralement propre à l'auteur : dans le chapitre sur la bataille de Crécy par exemple, on retrouve les mêmes formules rhétoriques (« *aspra e dura battaglia* ») et les mêmes expressions formulaires (« *bene XX^m uomini tra piè e a-cavallo vi rimasono morti, e*

1. Francesca TRIVELLATO, « Merchants' letters across geographical and social boundaries », dans *Cultural Exchange in Early Modern Europe. 3, Correspondence and Cultural Exchange in Europe, 1400-1700*, Cambridge-New York, 2007, p. 84.

2. L'opération apparaît parfois de manière explicite, comme à propos du témoignage du marchand florentin de Tunis, que Villani s'applique à « dire de la manière la plus brève que possible » (*Nuova cronica*, XIII 101).

cavalli innumerabile quantità ») que dans les autres récits de batailles. D'une manière générale, ces chapitres reprennent les mêmes caractéristiques de la *prosa cronachistica* typique de l'écriture de l'histoire, comme l'abus des participes passés et des gérondifs absolus¹. Comme à propos des sources livresques, la méthode est essentiellement compilative et laisse quelques traces visibles qui permettent de distinguer ce qui est propre à l'auteur de ce qu'il tire de ses sources : un long passage narratif exposant les faits sans intervention, suivi d'une courte glose de type moraliste². Un effort d'harmonisation qui pourrait bien ressembler à ce que Giuseppe Porta, soucieux de souligner les qualités littéraires de Villani, définissait comme « une propension à l'amélioration, un désir humaniste de léguer un texte perfectionné », un souci linguistique et littéraire trop souvent éclipsé, selon lui, par un intérêt réducteur pour les seules informations statistiques³. Peu importe au fond comment l'on juge le style villanien⁴, le fait demeure donc que l'auteur s'efforçait de remanier ses sources en vue de mieux les insérer dans son œuvre. L'exception représentée par le dernier chapitre s'expliquerait par la situation d'urgence qui devait régner à Florence au printemps 1348, tandis que la Grande peste approchait.

Concernant la place du merveilleux en revanche, s'il n'est pas totalement absent de ce chapitre, il s'y limite à sa plus simple expression : tout juste deux miracles sont mentionnés dans la cité de Villach, et de façon très allusive. Le dernier paragraphe, dans lequel le chroniqueur reprend la plume, ajoute certes une empreinte eschatologique à l'événement, mais sa localisation en toute fin de chronique lui confère une signification particulière : à condition que ces lignes soient bien l'œuvre de Villani et non d'un copiste (ce que rien ne permet d'infirmar), sans doute faut-il les considérer dans le contexte de l'arrivée de la Grande peste à Florence, alors que la cité et ses habitants se trouvaient dans un état d'esprit propice à la pénitence. Mais au fur et à mesure que le récit s'éloigne dans l'espace, la place laissée au merveilleux dans ces témoignages augmente.

Intégrer un récit miraculeux à la description d'un mécanisme historique : l'arrivée de la Grande peste en Orient (1347)

C'est dans un autre chapitre que l'apparition de la peste est relatée (XIII 84). Celui-ci, très long, est relativement déconstruit et saute d'un thème et d'une région à l'autre, passant de la description à la narration et rompant le fil du récit chronologique par divers excursus. Le point de départ est une autre épidémie, celle qui touche Florence à la fin de l'année 1347. S'il s'agit bien de deux événements distincts,

1. Christian BEC, *Les marchands écrivains*, op. cit., 1967, p. 185.

2. Michele LUZZATI, *Giovanni Villani*, op. cit., p. 8.

3. Giuseppe PORTA, « La storiografia fiorentina fra il Duecento e il Trecento », dans *Medioevo e Rinascimento*, II, 1988, p. 125.

4. Michele Luzzati, en revanche, le considère « privé de véritable valeur littéraire » (op. cit., p. 5).

possédant des causalités propres (affaiblissement des corps suite à des mauvaises récoltes et plus grande vulnérabilité face aux maladies endémiques dans le premier cas ; irruption d'une nouvelle souche bactériologique dans le second), il est à vrai dire assez attendu que Villani ne voie pas la différence et place les deux épisodes sur le même plan et dans le même chapitre. Pour notre chance à vrai dire, puisqu'il nous offre ainsi la possibilité de comparer deux approches différentes d'un même thème.

Le changement de ton est en effet manifeste entre les deux parties du chapitre. Comme ailleurs dans la chronique, les épisodes de famine ou d'épidémie sont l'occasion d'un discours relativement dépassionné abondant en données chiffrées : fluctuations du prix des denrées alimentaires, estimation des approvisionnements en blé, taux de mortalité, etc. Il suffit, pour s'en rendre compte, de regarder comment il rapporte la partie italienne de l'épidémie. L'analyse acquiert ici une dimension proto-scientifique : après avoir souligné le lien entre mauvaises récoltes, disettes et épidémies, l'auteur livre une brève analyse sociologique du profil des victimes (femmes et enfants, pauvres), puis propose une estimation remarquablement précise du taux de mortalité.

En cette année et en ce temps-là, comme il semble toujours faire suite à la disette et la famine, une maladie commença à Florence et dans le contado, suivie d'une mortalité de gens, et tout particulièrement des femmes et des enfants, surtout chez les pauvres gens ; laquelle mortalité dura jusqu'en novembre suivant MCCCXLVII, mais ne fut toutefois pas aussi grande que celle de l'an MCCCXL dont nous faisons mention précédemment. En calculant en gros (car on ne peut savoir avec précision dans une cité aussi grande que Florence), on estima en gros que moururent en ce temps-là plus de IIII^m personnes, hommes, et surtout femmes et enfants ; soit bien un sur XX¹ [...].

Intéressé par les causes des phénomènes naturels, il complète ensuite son analyse par diverses interprétations, notamment astrologiques². Puis le récit s'élargit pour évoquer brièvement les conséquences souffertes par les cités environnantes (Pistoia,

1. *Nuova cronica*, XIII 84 : « Nel detto anno e tempo, come sempre pare che segua dopo la carestia e fame, si cominciò in Firenze e nel contado infermeria, e apresso mortalità di genti, e spezialmente in femine e fanciulli, il più in poveri genti, e durò fino al novembre vegnente MCCCXLVII ma però non fu così grande, come fu la mortalità dell'anno MCCCXL come adietro facemmo menzione ; ma albitrando al grosso, ch'altrimenti non si può sapere a punto in tanta città come Firenze, ma in di grosso si stimò che morissono in questo tempo più di IIIIm persone, tra uomini e più femmine e fanciulli ; morirono bene de' XX l'uno ».

2. *Nuova cronica*, XIII 84 : « E-lla detta mortalità fu predetta dinanzi per maestri di strologia, dicendo che quando fu il sostizio vernale, cioè quando il sole entrò nel principio dell'Ariete del mese di marzo passato, l'ascendente che-ffu nel detto sostizio fu il segno della Vergine, e 'l suo signore, cioè il pianeta di Mercurio, si trovò nel segno dell'Ariete nella ottava casa, ch'è casa che significa morte ; e se non che il pianeta di Giove, ch'è fortunato e di vita, si ritrovò col detto Mercurio nella detta casa e segno, la mortalità sarebbe stata infinita, se fosse piaciuto a-dDio. Ma-moi dovemo credere e avere per certo che Idio promette le dette pestilenze e-ll'altre a' popoli, cittadi e paesi per pulizione de' peccati, e non solamente per corsi di

Prato), les régions voisines (Bologne et la Romagne) puis le reste de la Chrétienté (Avignon, la Provence et le royaume de France). La suite du chapitre constitue un long *excursus* entièrement consacré à l'apparition, à la même époque, d'une autre épidémie dans les pays d'Orient (la Grande peste). Puis l'histoire sanitaire de l'Italie reprend quelques lignes plus loin, avec la progression de la peste vers l'Occident et la description minutieuse des symptômes de la maladie. Là encore, précision et rigueur sont remarquables.

[...] C'était une forme de maladie où l'homme ne gît pas même III jours, tandis que lui apparaissent à l'aîne et sous les aisselles des gonflements, appelés ganglions ou glandes et que certains appellent bubons, et qu'il crache du sang. Et bien souvent cette pestilence contaminait le prêtre qui confessait l'infirmes ou le veillait, de sorte que tous les infirmes étaient abandonnés sans confession ni sacrement, soins ou veille. En raison de cette affliction, le pape fit décret pour pardonner fautes et peines aux prêtres qui confessaient ou donneraient le sacrement aux infirmes, les visiteraient et les veilleraient¹ [...].

En déplaçant le focus sur les régions d'outremer, en revanche, le récit perd en vraisemblance ce qu'il gagne en caractère. Dans la partie intermédiaire du chapitre, consacrée à l'apparition de la peste en Orient, les données statistiques disparaissent et la description laisse la place à une narration focalisée sur le merveilleux. Dans cette partie, Villani dit tenir ses informations de lettres écrites par des « concitoyens dignes de foi » qui se trouvaient sur place. L'identité des auteurs n'est pas précisée et, mises à part leur citoyenneté florentine et leur « fiabilité » liée à leur qualité de témoins directs, on ne sait rien d'eux. Mais les toponymes, qui renvoient à l'ilkhanat de Perse et aux régions comprises entre le littoral de la mer Noire et les hautes plaines de Perse et de la Volga, correspondent au départ des routes commerciales vers l'Extrême-Orient : les « citoyens florentins » sont donc probablement des marchands — ou du moins en fréquentent-ils les comptoirs².

stelle, ma talora, siccome signore dell'universo e del corso del celesto, come gli piace; e quando vuole, fa accordare il corso delle stelle al suo giudicio; e questo basti in questa parte e d'intorno a Firenze del detto delli astrologi. »

1. *Nuova cronica*, XIII 84 : « Ed era una maniera d'infermità, che non giacia l'uomo III dì, aparendo nell'anguinaia o sotto le ditella certi enfiati chiamati gavoccioli, e tali ghianducce, e tali gli chiamavano bozze, e sputando sangue. E al prete che confessava lo 'nfermo, o guardava, spesso s'apiccava la detta pistilienza per modo ch'ogni infermo era abbandonato di confessione, sagramento, medicine e guardie. Per la quale sconsolazione il papa fece dicreto, perdonando colpa e pena a' preti che confessassono o dessono sagramento alli infermi, e-lli vicitasse e guardasse. »

2. Trébisonde et Sébaste sont au Sud de la mer Noire, *Alidia* (sans doute Ialita, l'actuelle Yalta) et La Tana sont en Crimée (que Villani nomme la « *Soldania* », peut-être du nom de Soldaïa, actuelle Soudak, et qui portait jadis le nom de Tauride, ou *Tauris*, auquel pourrait correspondre le toponyme *Turigi*). *Porto Talucco* et *Lucco* renvoient peut-être au fleuve *Lykos*, noms porté jadis par de plusieurs fleuves de la région de la mer Noire (en quel cas le toponyme renverrait à l'actuel Marioupol au nord, ou aux cités antiques de Héraclée ou d'Eupatoria au sud).

[...] Mais une mortalité infinie et qui dura plus longtemps encore survint en Turquie et dans ces pays d'outremer, parmi les Tartares. Il advint ainsi parmi lesdits Tartares un grand jugement de Dieu et une merveille presque incroyable, qui fut cependant vraie, claire et certaine : à savoir qu'entre le Turigi et le Cattai, dans le pays de Parca qui appartient aujourd'hui à Ghazan seigneur des Tartares d'Inde, s'enflamma un feu jaillissant de la terre, à moins qu'il ne descendît du ciel, et qui consuma hommes, bêtes, maisons, arbres, les pierres et la terre, et qui continua à se répandre dans les alentours pendant plus de XV journées, en causant tant de dégâts que tous ceux ne s'étaient pas enfuis étaient consumés, créatures comme habitations, [le feu] se répandant continuellement. Et les hommes et les femmes qui réchappèrent au feu moururent de la peste. À La Tana, Trébisonde et partout dans ces pays, il ne restait après ladite peste qu'une personne sur cinq, et de nombreux bourgs furent abandonnés à cause de la peste, des immenses tremblements de terre et de la foudre. Et par les lettres de nos concitoyens dignes de foi qui se trouvaient dans ces pays, nous apprîmes comment à Sébaste il plut une immense quantité de vers longs d'une paume, avec huit jambes, tous noirs et pourvus d'une queue, vivants ou morts et qui empestèrent toute la contrée, épouvantables à voir, et qui piquaient et intoxiquaient comme du venin. Et en Soldania, dans un bourg appelé Alidia, il ne resta plus que les femmes, qui de rage se mangèrent les unes les autres. Et ils racontèrent qu'une chose plus merveilleuse encore et presque incroyable advint en Arcaccia, où les hommes, les femmes et tous les animaux vivants devinrent comme des statues de marbre mortes. Et en raison de ces signes, les seigneurs des environs du pays proposèrent de se convertir à la foi chrétienne; mais apprenant que le Ponant et les pays des Chrétiens étaient tout autant affligés par la peste, ils retournèrent à leur perfidie. Et à Porto Talucco, dans un lieu qui a pour nom Lucco, la mer se remplit de vers sur bien X milles vers le large, ceux-ci sortant et allant à l'intérieur des terres jusqu'audit bourg; et effrayés par la chose, beaucoup se convertirent à la foi du Christ¹ [...].

1. Nuova cronica, XIII 84 : « *Ma infinita mortalità, e che più durò, fu in Turchia, e in quelli paesi d'oltremare, e tra' Tarteri. E avvenne tra' detti Tarteri grande giudizio di Dio e meraviglia quasi incredibile, e ffu pure vera e chiara e certa, che tra 'l Turigi e 'l Cattai nel paese di Parca, e oggi di Casano signore di Tartari in India, si cominciò uno fuoco uscito di sotterra, ovvero che scendesse da cielo, che consumò uomini, e bestie, case, alberi, e lle pietre e lla terra, e vennesi stendendo più di XV giornate attorno con tanto molesto, che chi non si fuggi fu consumato, ogni criatura e abituro, istendendosi al continuo. E gli uomini e femine che scamparono del fuoco, di pestolenza morivano. E alla Tana, e Tribisonda, e per tutti que' paesi non rimase per la detta pestilenza de' cinque l'uno, e molte terre vi s'abandonano tra per pestilenza, e tremuoti grandissimi, e folgori. E per lettere di nostri cittadini degni di fede ch'erano in que' paesi, ci ebbe come a Sibastia pioverno grandissima quantità di vermini grandi uno sommo con VIII gambe, tutti neri e coduti, e vivi e morti, che apuzzarono tutta la contrada, e spaventevoli a vedere, e cui pugnevano, atosicavano come veleno. E in Soldania, in una terra chiamata Alidia, non rimasono se non femmine, e quelle per rabbia manicarò l'una l'altra. E più meravigliosa cosa e quasi incredibile contaro avvenne in Arcaccia uomini e femine e ogni animale vivo diventarono a modo di statue morte a modo di marmorito, e i signori d'intorno al paese pe' detti segni si propuosono di convertire alla fede cristiana; ma sentendo il ponente e paesi di Cristiani tribolati simile di pestolenze, si rimasono nella loro perfidia. E a porto Talucco, inn-una terra ch'ha nome Lucco inverminò il mare bene X miglia fra mare, uscendone e andando fra terra fino alla detta terra, per la quale amirazione assai se ne convertirono alla fede di Cristo. »*

Alors que dans le reste du chapitre, l'attention du chroniqueur est essentiellement portée sur la description des mécanismes sanitaires, le récit se transporte ici sur le terrain du merveilleux et du miraculeux. La vraisemblance des faits ne semble pas être la préoccupation de l'auteur, qui évacue d'ailleurs la question en posant d'emblée la fiabilité des témoins. Dans cette section, la description de l'épidémie cède la place au récit des catastrophes naturelles (tremblements de terre, tempêtes) et des signes surnaturels (marées de vers, colonne de feu, êtres pétrifiés) qui confèrent à l'ensemble une forte dimension moraliste et eschatologique. La référence à la conversion des infidèles, fût-elle de courte durée, finit d'inscrire cet épisode dans une histoire chrétienne et providentialiste. Ainsi, si, dans les chapitres consacrés à l'Occident chrétien, le surnaturel s'exprime surtout à travers le miracle (*miraccolo*), la part du merveilleux (*maraviglia*) s'accroît au fur et à mesure que la focale se déplace vers l'Orient, cette « extrémité propice à l'affabulation et à la crédulité » (Claude Kappler¹). Là-bas, les voyageurs occidentaux ne cessent de « s'émerveiller » et, dans la littérature qui naît de ces voyages, la frontière entre mythe et réalité est souvent floue². Lecteur de Marco Polo ou de Riccoldo di Monte Croce, Villani reprend à son compte les légendes fabuleuses reportées dans leurs ouvrages³.

Les deux exemples que nous venons de développer illustrent deux aspects de la correspondance épistolaire en milieu marchand au Moyen Âge. D'une part, l'importance de ce médium dans l'approvisionnement des sièges commerciaux en informations à valeur économique, c'est-à-dire non seulement des données chiffrées concernant directement les activités de la compagnie, mais aussi des renseignements plus larges sur le contexte politique, économique, social ou, comme ici, sanitaire des régions fréquentées par les facteurs de la compagnie, qui peuvent influencer de manière plus ou moins directe sur les conditions des échanges. Un point à souligner est donc la permanence de l'élément narratif dans la correspondance marchande et la place laissée aux informations non-marchandes : c'est dans ce filon que le chroniqueur puise ses informations. D'autre part, l'étendue et la diversité des réseaux épistolaires permettent aux grandes cités marchandes italiennes de se tenir informées des conditions du commerce dans l'ensemble des régions couvertes par leurs activités, en Europe et dans ses périphéries immédiates.

1. Claude KAPPLER, *Monstres, démons et merveilles à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1980, p. 36-43; cf. également Jacques LE GOFF, « Le merveilleux dans l'Occident médiéval », dans *L'imaginaire médiéval*, Paris, 1985, p. 17-39.

2. Hervé MARTIN, *Mentalités médiévales. XI^e-XV^e siècle*, Paris, 1996, p. 192.

3. Du *Liber peregrinatorum* de Monte-Croce, Villani tire probablement son chapitre sur les origines des Tartares (VI 9), tandis que Marco Polo lui fournit au moins le récit du miracle de la montagne de Bagdad (VIII 46).

1.2 Réseaux d'affaires, d'amitié et de parenté dans la circulation des informations

La lettre de marchand correspond à un type d'échange que l'on peut qualifier de fonctionnel : sa rédaction répond généralement à un besoin particulier et son contenu est donc dicté par les circonstances. Conscientes du caractère indispensable de ces échanges, les compagnies commerciales encouragent l'envoi de courriers. Le *carteggio Datini* à Prato comme le fonds Dolfin à Venise témoignent de la sollicitation extrême dont font preuve, depuis la « métropole », les directions commerciales auprès des facteurs en mission à l'étranger, en les priant avec véhémence de leur écrire autant que possible pour s'assurer ainsi d'une importante correspondance¹. Ce type de document est d'abord destiné à une diffusion restreinte, dont l'ensemble des étapes, de l'émission à la réception, doivent être maîtrisés : hors de question de laisser la concurrence bénéficier d'informations avantageuses ! Une fois la lettre parvenue à destination, sa durée de conservation dépend en grande partie de l'information contenue. Si l'expérience des grandes faillites des années 1340 participe à donner aux écrits marchands, comptabilités et correspondances, une valeur probatoire devant les tribunaux, marquant ainsi une étape dans les stratégies de conservation et un premier pas vers la création d'archives commerciales, il semble que l'habitude soit plutôt de s'en débarrasser après avoir reporté les informations comptables dans des registres².

Or, parallèlement à ce premier type de diffusion, verticale dirions-nous, limitée à l'échange entre expéditeur et destinataire direct, il est possible d'identifier dans la *Nuova cronica* les traces d'une circulation plus large, de type horizontal, au cours de laquelle l'information échappe d'une manière ou d'une autre au cadre restreint de la correspondance commerciale. Pour le chroniqueur qui les recueille, il s'agit de ce que l'on peut appeler des « sources fortuites », dont la qualité et la quantité dépendent de ce que le sort lui aura amené.

Publicité et diffusion des correspondances marchandes : les « sources fortuites » de l'historien

Un ensemble de notices très courtes consacrées aux régions d'outremer ne font mention d'aucune source, ni d'aucun vecteur clairement identifié. Ces chapitres, de quelques lignes à peine, fournissent une information brute, particulièrement concise et brève, dans un style qui ferait penser aujourd'hui aux dépêches d'une agence de presse. La lutte menée entre Turcs, Génois et Vénitiens pour la suprématie en Méditerranée orientale et en mer Noire fait à ce titre l'objet d'un intérêt constant

1. Bernard DOUMERC, « « Par Dieu écrivez plus souvent ! » La lettre d'affaires à Venise à la fin du Moyen Âge », dans *La circulation des nouvelles*, op. cit., p. 99-109.

2. Jérôme HAYEZ, « Le *carteggio* Datini », art. cit., p. 171.

de la part de Villani, qui y consacre de nombreux chapitres : au total, ce ne sont pas moins d'une trentaine de rubriques qui concernent ces convois non armés, et donc marchands, apprêtés par les Génois et les Vénitiens et que les marchands florentins empruntaient pour se rendre en Orient faute de posséder leur propre port et leur propre flotte¹. Ces chapitres rapportent toujours les mêmes types d'événements, que l'on devine fréquents : affrontements entre navires, faits de piraterie, tempêtes, naufrages, etc. Les lieux sont variés : ce peut être à terre, dans les comptoirs portuaires, ou en mer, en méditerranée orientale, en mer Noire, dans le golfe de Gênes ou en Adriatique, ou bien de l'autre côté du détroit de Gibraltar, jusqu'en mer du Nord. Toutefois, les éléments de contexte, lieu et date, sont souvent très approximatifs et ces récits se distinguent des longues narrations que Villani consacre ailleurs aux mêmes régions sur la base de lettres de marchands. Pourtant, malgré leur brièveté, ces passages ne négligent pas les informations à valeur économique. Un exemple suffira à l'illustrer.

En cette année [1343] et en ce mois de novembre, le jour de sainte Catherine, il y eut en mer une très grande tempête de vent Sirocco ; et dans chaque port où elle souffla, et tout spécialement à Naples, elle brisa et projeta à terre toutes les galées et les bateaux ; et presque toutes les maisons de la côte, parmi lesquelles les entrepôts de vin grec et de noisettes, furent noyées par la crue de la mer, qui en ruina et dévasta un bon nombre, et emporta au large les tonneaux de grec et de noisettes, ainsi que toutes les marchandises et les outils, si bien que les dommages furent estimés à plus de XL^m onces d'or, à V florins d'or l'once. Et ceci fut signe d'une grande nouveauté et mutation qui devait survenir et dans ce pays, et qui survint bientôt².

Les informations reportées ici touchent principalement au commerce : marchandises perdues, entrepôts dévastés, coût des dégâts, situation politique ou sanitaire des comptoirs. Autant d'éléments que les compagnies devaient prendre en compte dans la définition de leur stratégie commerciale. De même, on y retrouve encore une fois les traits caractéristiques de la prose marchande : brièveté et simplicité stylistique, standardisation des formules et contenu énumératif. Mais à la différence des exemples évoqués précédemment, le vecteur n'est pas identifié ; nul doute pourtant qu'il s'agit de nouvelles véhiculées par les réseaux marchands. On peut expliquer

1. *Nuova cronica*, IX 24, 27, 77, X 217, 227, 228, XI 65, 173, 207, XII 17, 18, 22, 69, 99, 117, 120, XIII 27, 31, 39, 70, 81, 84, 100.

2. *Nuova cronica*, XIII 27 : « *Nel detto anno e mese di novembre, il dì di santa Caterina, fu in mare una grandissima tempesta per lo vento a scilocco in ogni porto, ov'ebbe podere, e spezialmente in Napoli; che quante galee e legni avea in quel porto tutti gli ruppe e gittò a-terra, e quasi tutte le case della marina overano i magazzini del vino greco e delle nocciuole, per lo crescimento del mare tutte allagò, e molte ne rovinò e guastò, e menò via le botti del greco e nocelle, e ogni mercatantia e masserizie, onde si stimò il danno più di XLm once d'oro, di fiorini V d'oro l'oncia; e questa fu segno di grande novità e mutazione che dovea avvenire e avvennero assai tosto, in quello paese.* »

ce silence par le caractère crédible des informations reportées ici et qui, à la différence des autres merveilles, n'exigent pas la protection d'un témoin. En quel cas, les éléments paratextuels d'autorité ne sont plus nécessaires et disparaissent. Toutefois, l'omission de l'identité de l'expéditeur peut être due également à une plus grande circulation de l'information : au fur et à mesure qu'elle parcourt la chaîne de transmission, celle-ci perdrait certains détails et la correspondance, privée à l'origine, s'adresserait peu à peu à un destinataire anonyme et public. En effet, l'anonymat des notices marque une étape importante dans la publicité de l'information et dans la transformation de cette correspondance marchande médiévale de type privé en un instrument d'information public moderne, l'*avviso* ¹.

Les brèves notices que la chronique consacre aux événements maritimes doivent probablement être considérées selon cette optique. La circulation des nouvelles, quand elle se fait sur la longue distance ou sur le long terme, impose une multiplicité de transmissions intermédiaires et favorise donc la sélection, l'omission ou l'interprétation ². L'aspect aléatoire de la transmission ainsi que la multiplicité des filtres rendent l'information moins dense et moins précise. Cela vaut en priorité pour la transmission orale, mais également en ce qui concerne les vecteurs écrits (chroniques, lettres, etc.), où les copies successives jouent le rôle de filtres entraînant sélections et pertes ³. La concision et le manque de précision des extraits cités témoignent probablement d'un processus de sélection préalable : au moment où Villani la réceptionne, l'information a donc déjà circulé d'un port à un autre ou le long des routes marchandes.

Selon Jürgen Habermas, la circulation de l'information, constitutive de la sphère publique, aurait été caractérisée à l'époque médiévale par un manque de publicité ⁴. Il cite pour cela les « journaux manuscrits » (*i.e.* les *avvisi*), recueils de lettres de marchands, une forme de communication dans laquelle manque selon lui l'élément décisif de la publicité, à savoir un accès libre pour un public ouvert. Cette théorie est juste dans son raisonnement, mais le postulat de base, qui voudrait que les réseaux de la communication commerciale soient totalement imperméables, doit donc à l'évidence être modéré. Certes, à la différence des *avvisi*, la nouvelle commerciale

1. Mario INFELISE, « From merchants' letters to handwritten political *avvisi* », dans *Cultural Exchange in Early Modern Europe*, *op. cit.*, p. 38. Les lettres adressées à la fin du XV^e siècle à un autre marchand florentin, Benedetto Dei, reportent en quelques mots à peine d'utiles notices informatives comparables à celles qui pouvaient intéresser Villani un siècle et demi plus tôt.

2. Claude GAUVARD, « Rumeur et stéréotypes à la fin du Moyen Âge », dans *La circulation des nouvelles*, *op. cit.*, p. 158.

3. Les lettres de marchands sont en effet souvent recopiées en plusieurs exemplaires. Cf. Bernard DOUMERC, « "Par Dieu écrivez plus souvent !" La lettre d'affaires à Venise à la fin du Moyen Âge », dans *La circulation des nouvelles*, *op. cit.*, p. 100.

4. Jürgen HABERMAS, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, 1978, p. 27-28.

reste une information privée. Parvenue à destination, elle est d'abord réservée à l'usage exclusif du destinataire. La prudence, la volonté de s'assurer la primauté de l'information, poussent d'ailleurs certains marchands à recourir dans leurs lettres à des méthodes de codage afin d'en garantir l'inviolabilité¹. Toutefois, passé un certain délai ou bien quand l'information n'a pas d'intérêt à être tenue secrète, il n'est pas rare que l'on en autorise la circulation. Dans les instructions aux marchands, on encourage à garder l'information secrète le temps de gérer ses affaires et de conserver une avance suffisante sur ses concurrents; après quoi, on peut passer le mot aux voisins. Les nouvelles passent ainsi d'une compagnie à une autre². Du reste, la publication ou la fuite des informations n'est pas systématiquement dommageable. Enfin, il ne faudrait pas surestimer la concurrence entre les différentes compagnies florentines. Selon Michele Luzzati, celles-ci ressemblent plutôt à unique grand trust. Non pas tant qu'elles soient liées par des intérêts commerciaux ou financiers, ni même par une solidarité communale, mais plutôt comme conséquence des nombreux liens tissés à la base même de ces compagnies, entre leurs membres. Des liens d'amitié ou de parenté comme ceux qui unissent la fratrie Villani, Giovanni et Matteo, qui travaillaient chez les Buonaccorsi, et Francesco et Filippo, qui officiaient chez les Peruzzi³. La circulation de ces notices n'est pas encore à proprement parler publique, dans le sens où elle ne répond pas à un programme de publication, de communication publique, mais leur diffusion emprunte davantage des voies parallèles, aléatoires, comme le bouche-à-oreille.

L'utilisation des réseaux commerciaux dans la communication politique

Dans la Florence de la première moitié du XIV^e siècle, affaires et politique sont intrinsèquement liées. Entre la fin des guerres de factions, dans les années 1310-12, et la crise des années 1340, Florence jouit d'une période de paix relative qui correspond à l'âge d'or des élites issues du commerce et de la banque. Une époque où les compagnies amassent des fortunes immenses et contrôlent la politique intérieure et extérieure en servant leurs intérêts. Le gouvernement se retrouve alors entre les mains d'une élite marchande qui verrouille de plus en plus l'accès aux charges et met en place un système oligarchique dominé par le *popolo grasso*. Dans un cadre hérité des années 1280, ces élites sont parvenues à introduire des institutions nouvelles, comme la Mercanzia, destinées à préserver leurs intérêts propres en contrôlant les Arts. Durant

1. Jérôme HAYEZ, « Relation épistolaire », art. cit., p. 77; Bernard DOUMERC, « Par Dieu écrivez plus souvent ! » art. cit., p. 104.

2. Ugo TUCCI, « Il documento del mercante », dans *Civiltà comunale : libro, scrittura, documento (Atti del convegno, Genova, 8-11 novembre 1988)*, Gênes, 1989, p. 551.

3. Michele LUZZATI, *Giovanni Villani, op. cit.*, p. 16; cf. également Pietro FANFANI, « Instrumento dell'accordo e compagnia fatta fra Giovanni Villani, Filippo, Francesco e Matteo suoi fratelli il primo maggio 1322 », dans *Il Borghini*, 3, 1895, p. 520-525.

la décennie 1330, leur influence est à son apogée, une situation renforcée par le fait que, dans un contexte militaire éprouvant pour les finances publiques, la Commune fait le choix d'emprunter largement aux compagnies marchandes. Un collège spécial (les Dix) est créé et les compagnies sont mises à profit, le gouvernement leur imposant des prêts forcés, mais avec des taux d'intérêts très intéressants¹. Les élites marchandes participent dès lors pleinement à l'appareil fiscal de la Commune, notamment en servant de garantie aux crédateurs particuliers. Une situation que l'on qualifierait aujourd'hui de conflit d'intérêts se met donc en place, les compagnies servant de banque pour la Commune, tandis que, par le biais du collège des Dix, elles en contrôlent la politique fiscale². Dans un tel contexte, intérêts publics de la Commune et intérêts privés des marchands se confondent et il n'est pas étonnant dès lors de constater que les réseaux marchands sont largement sollicités pour la communication politique. Deux exemples illustreront notre propos.

En 1341, dans un moment de grande tension militaire après la défaite contre Pise, et dans un contexte de crise financière, les Florentins décident — une fois n'est pas coutume — de faire appel à l'allié angevin. La situation a toutefois changé depuis les décennies précédentes et le roi, engagé dans une nouvelle (et ruineuse) tentative pour reprendre la Sicile, ne semble pas disposé à intervenir en Toscane. Les dirigeants tentent alors de mobiliser toutes leurs ressources pour faire pression sur le roi : les moyens officiels, en harcelant littéralement le roi de lettres ; mais aussi individuels, puisque, nous informe Villani, les « compagnies [florentines], ses marchands, qui étaient autour de lui » sont mises à contribution pour obtenir son aide³. L'auteur ne précise pas si l'intervention des marchands florentins fut spontanée ou bien sollicitée par le gouvernement. Toutefois, l'imbrication totale entre les intérêts de l'élite marchande et ceux de la classe dirigeante, voire même l'identité de ces mêmes acteurs est telle que l'on ne saurait imaginer que les deux actions aient pu être menées de manière non concertée.

Un second extrait illustre le même procédé d'utilisation des réseaux marchands au service de la communication politique, mais dans l'autre sens cette fois-ci. Après sa brève tentative d'installation en Italie, le roi Jean de Bohême avait cédé la cité de Lucques au roi de France Philippe de Valois, qui comptait ainsi à son tour prendre pied en Italie. Fort de ses droits, le roi en avertit ses nouveaux voisins, afin qu'ils cessent séance tenante toute opération militaire contre Lucques. Et pour ce faire, il s'adressa aux marchands de Florence présents à Paris, charge à eux d'écrire à leur Commune pour lui faire parvenir l'information⁴. Ce faisant, le roi vise surtout

1. Cf. *Nuova cronica*, XII 50.

2. John NAJEMY, « The Fourteenth-Century Dialogue of Power », dans *A history of Florence*, *op. cit.*, p. 124-147.

3. *Nuova cronica*, XII 137.

4. *Nuova cronica*, XII 15.

l'efficacité : Paris (comme Naples du reste) constitue un marché auquel les Florentins sont solidement attachés et les contacts réguliers établis depuis longtemps entre la couronne et les compagnies ont permis à celles-ci d'intégrer les rouages de l'appareil d'État (au niveau de la politique fiscale et monétaire notamment), ce qui fait d'elles des interlocuteurs privilégiés du pouvoir¹. La régularité et l'efficacité des canaux de communication entre les filiales locales et le siège central florentin finissent d'expliquer pourquoi les souverains privilégient à l'occasion ce système de diffusion des informations.

Il est donc intéressant de remarquer le rôle que jouent les marchands dans la communication politique officielle. On s'aperçoit ainsi que les potentialités qu'offrent les compagnies en matière de communication, du fait de leur présence auprès des grandes cours ainsi que de leur familiarité avec les organes de gouvernement étrangers (pour le prélèvement des taxes ou la frappe de la monnaie par exemple), poussent les souverains à les considérer comme un prolongement des institutions de leur Commune, tandis que les dirigeants florentins savent à leur tour mettre à profit les réseaux mis en place par les directeurs des compagnies (qui sont souvent les mêmes personnes, on l'a souligné). On ne saurait comparer les compagnies marchandes du XIV^e siècle à des ambassades, mais sans que ces réseaux — privés — ne soient institutionnalisés, c'est bien un rôle d'organe potentiel de représentation permanente que les compagnies se voient alors attribuer quand la situation l'impose.

L'exploitation des réseaux sociaux : amitiés et parentés

L'appartenance à un même groupe crée dans le tissu social une voie privilégiée pour la diffusion des informations, en priorité celles utiles au commerce mais également celles personnelles. Sur la base de ces relations entre marchands engagés en affaires peuvent venir se greffer d'autres types de relations interpersonnelles, non plus de type professionnel mais privé, des relations d'amitié ou des liens familiaux². On retrouve dans la chronique quelques traces de ces échanges privés.

Le premier exemple d'échange épistolaire privé est celui que l'auteur mène en 1328 avec « maître Dionigio de Borgo Sansepulcro³ » (Dionigio de' Roberti), un frère

1. La chose vaut pour la France comme pour le Royaume de Naples. Pour un aperçu sur le rôle des marchands Florentins dans le Mezzogiorno angevin, cf. Giuseppe PETRALIA, « I Toscani nel Mezzogiorno medievale : genesi ed evoluzione trecentesca di una relazione di lungo periodo », dans Sergio GENSINI (dir.), *La Toscana nel secolo XIV. Caratteri di una civiltà regionale*, Pise, 1998, p. 287-336, art. cit., p. 287-336 ; Robert DAVIDSOHN, « I Fiorentini nel Regno di Napoli, in Sicilia, in Sardegna e nelle città dell'Italia settentrionale e centrale », dans *Storia di Firenze*, IV, 2, p. 781-825 ; cf. également David ABULAFIA, « Southern Italy and Florentine Economy, 1265-1370 », dans *The Economic History Review*, s.II, 33, 1981.

2. Jérôme HAYEZ, « Relation épistolaire », art. cit., p. 79.

3. *Nuova cronica*, XI 87.

augustin originaire d'Arezzo et maître en théologie à l'Université de Paris¹. Ce n'est toutefois pas en tant qu'homme d'affaires que Villani écrit, mais plutôt en sa qualité de dirigeant politique, puisqu'il occupe alors le siège de prieur. L'échange se distingue également des lettres de marchands en cela qu'il n'a pas, à proprement parler, valeur de source dans le récit historique, et pour cause : ce n'est pas une nouvelle que l'auteur réclame, mais une prédiction astrologique. La correspondance vient ici alimenter le récit non pas en tant qu'élément paratextuel, mais comme objet même de ce récit. Bien que s'éloignant de notre objet d'étude, l'extrait est toutefois intéressant dans la mesure où il constitue l'unique description détaillée d'une correspondance du chroniqueur, et nous apporte à ce titre quelques renseignements précieux sur les stratégies épistolaires élaborées par l'auteur.

Présentons d'abord brièvement le contenu et les circonstances de l'échange. Celui-ci se déroule lors du siège de Pistoia par le seigneur de Lucques Castruccio Castracani, à un moment où Florence est directement menacée. Villani envoie une première lettre pendant le siège, soit entre mai et juillet, dans laquelle il se lamente de la situation qui, dit-il, l'a jeté dans un grand trouble. Il interroge alors Dionigi sur la tournure des événements. Ce dernier lui répond en prédisant la mort de Castruccio. Or, la réponse parvient à Villani alors que Pistoia vient de tomber (c'est-à-dire après le 3 août) : s'étonnant de cette réponse, il lui écrit de nouveau pour en demander confirmation. Ce que Dionigi fait dans une quatrième lettre, écrite aussitôt et qui parvient à Villani « quelques jours » après la mort de Castruccio, soit peu après le 3 septembre. La prophétie s'étant réalisée, Villani la dévoile alors aux autres prieurs².

L'échange est relativement rapide : quatre lettres sont envoyées, chacune répondant à la précédente, en l'espace de quatre mois maximum. La correspondance se fait à un rythme soutenu, puisque Dionigi répond « aussitôt » à la seconde lettre de Villani. Les envois se font entre Florence et Paris, sur une distance de plus de 1 100 km : la durée moyenne d'un tel trajet est estimée, selon Federigo Melis, à 21 jours

1. Maurizio MOSCHELLA, « Dionigi da Borgo San Sepolcro », dans *La letteratura italiana. Dizionario bio-bibliografico e Indici*, p. 717.

2. *Nuova cronica*, XI 87 : « Di questa morte di Castruccio ci cade di fare memoria a noi autore, a cui avvenne il caso. Essendo noi in grande turbazione della persecuzione che faceva al nostro Comune, la quale ci pareva quasi impossibile, dogliendone per nostra lettera a maestro Dionigio dal Borgo a San Sepolcro, nostro amico e divoto, dell'ordine degli agostini, maestro in Parigi in divinità e filosofia, pregando m'avisasse quando avrebbe fine la nostra avversità, mi rispuose per sua lettera in brieve, e disse : "Io veggio Castruccio morto ; e alla fine della guerra voi avrete la signoria di Lucca per mano d'uno ch'avrà l'arme nera e rossa, con grande affanno, ispendio, e vergogna del vostro Comune, e poco tempo la gioirete". Avemmo la detta lettera da Parigi in queglii giorni che Castruccio avea avuta la vittoria di Pistoia di su detta, e riscrivendo al maestro com'elli Castruccio era nella maggiore pompa e stato che fosse mai, rispuosemi di presente : "Io raffermo ciò ti scrissi per l'altra lettera ; e se Idio nonn-ha mutato il suo giudicio e il corso del cielo, io veggio Castruccio morto e sotterrato". E com'io ebbi questa lettera, la mostrai a' miei compagni priori, ch'era allora di quello collegio, che pochi di innanzi era morto Castruccio, e in tutte le sue parti il giudicio del maestro Dionigio fu profezia. »

en moyenne, avec des écarts pouvant aller en réalité de 10 à 46 jours¹. L'échange est donc rapide, mais les lettres ne sont pas nécessairement longues, comme en témoigne la première réponse, « brève », du docteur. Concernant les raisons et les conditions de la correspondance, Villani dit avoir écrit lors de son mandat de prieur et avoir montré la seconde lettre aux autres membres du collège. Il ne s'agit toutefois pas d'une correspondance officielle puisque, d'une part, Villani parle des lettres comme étant les siennes (« *nostra lettera* ») et, d'autre part, la correspondance n'est communiquée qu'une fois la prophétie réalisée — et précisément parce qu'elle s'est réalisée. Le caractère délicat de la question, le fait que l'auteur sollicite auprès du clerc un acte, la divination, regardé avec suspicion par l'Église, suffit à expliquer qu'elle ait été menée dans un cadre relationnel privé — et que l'anecdote n'ait été reportée que tardivement dans la chronique². Toutefois, l'exemple montre bien que la frontière entre communication privée et communication publique est ténue : la correspondance privée entre Villani et Dionigi acquiert un caractère public et quasi-officiel dès lors que l'information est communiquée aux autres officiers. Un trait caractéristique des sociétés clientélares, où, selon Jérôme Hayez, la conduite des affaires essentielles recourrait d'abord à des canaux privés³.

L'échange semble *a priori* être l'initiative de Villani, puisque c'est de lui que vient la demande, mais il pourrait aussi bien prendre place dans une correspondance plus régulière. Dionigi en est peut-être lui aussi demandeur, dans le but par exemple de se tenir informé de la situation florentine pendant son absence. Chaque correspondant tire donc potentiellement profit de l'échange. Cette circulation de prestations réciproques illustre bien la relation qui semble réunir les deux hommes. Villani désigne Dionigi comme son « ami et dévoué » (tout comme le marchand florentin dont il tiendra plus tard le récit des guerres tunisiennes⁴) : l'expression est forte et témoigne d'un lien puissant entre les deux hommes, ce qui confirme le caractère privé de la correspondance. L'amitié est un paradigme fondamental dans la société italienne de la fin du Moyen Âge. Il s'agit d'un lien interpersonnel fort, proche de la parenté spirituelle et qui alimente des relations dans lesquelles se mêlent affinité et échange de services⁵. La terminologie de la parenté est d'ailleurs souvent reprise dans les correspondances⁶. Le vocabulaire employé pour parler de la correspondance n'est

1. Federigo MELIS, « Intensità e regolarità », art. cit., p. 413-414.

2. Le paragraphe a été ajouté au moment de la première phase d'amplification, probablement au début des années 1330. Cf. Arrigo CASTELLANI, « Sulla tradizione manoscritta della *Nuova Cronica* », art. cit., p. 54-118.

3. Jérôme HAYEZ, « Le carteggio Datini », art. cit., p. 118.

4. Cf. *Nuova cronica*, XIII 102.

5. Christiane KLAPISCH-ZUBER, « "Parenti, amici, vicini". Il territorio urbano d'una famiglia mercantile nel XV sec. », dans *Quaderni storici*, 33, 1976, p. 969-973 ; Elisabeth CROUZET-PAVAN, *Les villes vivantes. Italie XIII^e-XV^e siècle*, Paris, 2009, p. 296.

6. Jérôme HAYEZ, « Relation épistolaire », art. cit., p. 75-76.

pas anodin ni formel. Villani se « lamente » auprès de Dionigi et le « prie » de lui annoncer la fin de ces persécutions. La tonalité affective est assez prégnante, caractéristique là encore des correspondances à caractère privé. Cette relation témoigne en tout cas de la capacité de mobilisation, dans le cadre d'un réseau de connaissances, d'amis ou de connaissances dans le but d'obtenir un avantage. C'est un lien moralement contraignant mais volontaire, basé sur un échange réciproque de bons procédés. Mettre fin à la réciprocité de cet échange revient à rompre la relation. On sait qu'après avoir quitté Paris, Dionigi a vécu dans quelques-unes des places centrales de la vie politique et économique occidentale, auxquelles Florence a en quelque sorte lié son destin : Avignon en 1333, puis Naples à partir de 1338. Mais, alors qu'il jouit pourtant d'une d'autorité grandissante, son nom, évoqué une seule fois de la chronique, en disparaît par la suite. Le lien est peut-être brisé.

À des fins de classement et de conservation, les marchands distinguaient généralement leur correspondance professionnelle (*lettere di compagnia*) de leur correspondance privée (lettres adressées *in proprio*). Mais pareille distinction n'était que théorique et surtout les exemples abondent où les termes se chevauchent¹. D'autre part, la situation se complique dès lors que la distinction entre correspondance privée et correspondance professionnelle se fondait sur l'identité des expéditeurs (ou des destinataires). Si la correspondance que Villani entretient avec Dionigi de' Roberti est d'ordre privé et se distingue nettement des correspondances marchandes, la différence est moins évidente en ce qui concerne celle menée avec son propre frère, Matteo Villani. Frère de l'auteur mais aussi facteur des Buonaccorsi, ce dernier se situe donc à cheval sur ces deux catégories. Entré au service des Buonaccorsi probablement en même temps que son frère aîné (mais en tant que simple facteur), Matteo est actif auprès de la filiale napolitaine au moins à partir de 1319 et jusqu'en 1325, avant de s'occuper de la filiale avignonnaise durant la première moitié de la décennie suivante². Eu égard à l'importance de ces deux filiales dans les affaires de la compagnie, il est raisonnable de penser que les échanges entre les deux frères ont été soutenus durant cette période. Des échanges d'informations à caractère professionnel et économique, sans doute, mais pas exclusivement, comme en témoigne la *Nuova cronica*. Quand, à la fin de l'année 1334, le pape Jean XXII promulgue une bulle destinée à apaiser la tempête causée par ses sermons sur la vision béatifique, Villani s'en procure une copie par l'intermédiaire de son frère³. Outre la bulle, reportée *in*

1. Jérôme HAYEZ, « Le carteggio Datini », art. cit., p. 127.

2. Michele LUZZATI, *Giovanni Villani, op. cit.*, p. 14-15.

3. *Nuova cronica*, XII 19 : « *E a ciò che sia manifesto a chi per li tempi leggerà questa cronica, e non possa avere preso errore per quella oppinione, si metteremo apresso verbo a verbo la detta dichiarazione fatta fedelmente volgarizzare, come avemo la copia dal nostro fratello che allora era in corte di Roma.* » Franca Ragone rappelle qu'un autre frère Villani, Filippo, se trouvait aussi régulièrement en France et à Avignon, pour le compte des Peruzzi. Il est plus que probable, toutefois, que le « frère » auquel

extenso dans la suite du chapitre, Matteo fait également parvenir à son frère quelques informations sur l'état des caisses pontificales, informations qu'il tient des trésoriers chargés du décompte¹. Le récit de l'élection de Benoît XII, qui constitue le chapitre suivant, est sans doute dû au même. Les informations transmises y sont donc de nature théologique et politique, mais aussi économique. Autant d'informations utiles à la compagnie, en tout cas, puisque la succession des papes intéressait en premier lieu ceux avec qui ils étaient engagés, tandis que l'état des caisses avignonaises les informait sur les capacités financières d'un client essentiel à la compagnie.

Matteo Villani joue d'ailleurs le rôle d'informateur régulier pour son frère. En décembre 1341, lorsque la filiale avignonnaise est confiée à Chele Buonaccorsi, il reprend la tête de celle de Naples². En juin 1342, les Buonaccorsi sont en cessation d'activité et se retirent des affaires. Pas de manière tout à fait honnête, puisque les responsables des filiales avignonnaise et napolitaine sont déclarés en fuite. Matteo est alors de retour à Florence. Les affaires de la compagnie cessent donc théoriquement à cette époque, mais les liens qui l'unissent à ses anciennes places financières ne sont pas totalement rompus. Lorsque le jeune roi André de Naples est assassiné en septembre 1345, Villani enregistre ainsi le témoignage détaillé d'un certain « messer Nicola ungaro », ancien précepteur du roi que son frère aurait connu à Naples³. Le témoin, introduit à la cour napolitaine, est même décrit comme un « confident, correspondant » (*acconto*) de notre marchand⁴ : une bonne illustration des réseaux que pouvaient se constituer les marchands florentins au sein des grandes cours pour favoriser leurs affaires, mais aussi du fait que les relations nouées au cours des années d'activité ont été maintenues après la faillite de 1342. Durant tout le processus de faillite, les responsables des Buonaccorsi conservent en effet des intérêts dans leurs anciens marchés puisque les créiteurs étrangers sont autorisés à exiger leur remboursement sur les actifs abandonnés sur place par la compagnie⁵. Pour la défense

Giovanni se réfère soit bien Matteo — lequel affirmera dans sa propre chronique avoir été à Avignon lors du consistoire de 1335 (*Cronica*, VII 2).

1. *Nuova cronica*, XII 20 : « *E nota che dopo la sua morte si trovò nel tesoro de la Chiesa a Vignone in monete d'oro coniate il valere e compito di XVIII milioni di fiorini d'oro e più; e il vasellamento, corone, croci, e mitre, e altri gioielli d'oro con pietre preziose lo stimo a larga valuta di sette milioni di fiorini d'oro, che ogni milione è mille migliaia di fiorini d'oro la valuta. E noi ne possiamo di ciò fare piena fede e testimonianza vera, che il nostro fratello carnale, uomo degno di fede, che allora era in corte mercatante di papa, che da' tesorerieri e da altri che fuoro deputati a contare e pesare il detto tesoro li fu detto e accertato, e in somma recato per farne relazione al collegio de' cardinali per mettere in aventario, e così il trovarlo.* »

2. Noël COULET, *Affaires d'argent et affaires de famille en Haute-Provence au XIV^e siècle. Le dossier du procès de Sybille de Cabris contre Matteo Villani et la compagnie des Buonaccorsi*, Rome, 1992, p. 23.

3. *Nuova cronica*, XIII 51.

4. *Nuova cronica*, XIII 34.

5. Michele LUZZATI, *Giovanni Villani*, op. cit., p. 52. Les procédures de mise en faillite des compagnies florentines sont d'abord supervisées par le duc d'Athènes qui, proche du roi de Naples, doit veiller à la liquidation des dettes contractées auprès des créiteurs régionaux

de leurs intérêts, les marchands doivent donc engager ou dépêcher du personnel sur place, afin de gérer les liquidations et de les tenir informés de la situation. Peut-être ledit messire Nicola jouait-il ce rôle pour les frères Villani.

1.3 Pôles et réseaux marchands dans la circulation des nouvelles en Europe et dans le monde méditerranéen

Les conditions de la circulation des informations posent dès lors la question de leur vecteur. Concernant les événements extra-italiens, la question est donc de savoir quelle est la part des marchands parmi les informateurs. On ne saurait, pour répondre à cette question, se contenter de repérer les références explicites aux témoignages de « *mercantanti fiorentini* » puisque, comme on l'a vu, l'identité des témoins n'est pas toujours dévoilée. Une solution est en revanche de cartographier la couverture géographique de la chronique et de la comparer aux circuits commerciaux et places marchandes situées hors d'Italie et fréquentées par les Florentins, et parmi eux par les facteurs des Buonaccorsi.

Cartographier la Nuova cronica

La carte (fig. 2) a été réalisée à partir de l'index des lieux du volume 3 de l'édition Porta et localisent l'ensemble des villes non-italiennes citées dans les deux derniers livres. Elle fait clairement apparaître les espaces couverts par le récit historique et ceux, au contraire, que le chroniqueur ignore. Deux pôles apparaissent directement. Tout d'abord une concentration majeure dans le nord de la France et dans les Flandres avec un prolongement jusque dans le sud de l'Angleterre ; puis un second pôle autour de la Provence. Entre ces deux zones, la concentration reste élevée. Deux ensembles régionaux où se concentrent l'ensemble des filiales des Buonaccorsi : Paris, Reims, Laon, Bruges, Anvers et Londres dans l'Europe du nord-ouest, Marseille et Avignon en Provence. Entre ces deux zones, la concentration reste assez élevée. Les espaces privilégiés de la chronique se concentrent donc autour des régions dans lesquelles la compagnie de Villani est en affaires. Si son expérience personnelle en Flandres lui a apporté matière à de longs récits dans la première partie, après son retour à Florence, il continue donc à bénéficier des rapports que lui adressent ses propres facteurs.

La chronique ne se limite toutefois pas à ces seuls espaces. Le reste de la carte est davantage clairsemé, mais quelques régions se distinguent cependant. En Espagne, quelques toponymes apparaissent autour du détroit de Gibraltar (Grenade, Séville, Algésiras), en net contraste avec l'intérieur du pays, totalement ignoré. De l'autre côté de la Méditerranée, quelques toponymes sont mentionnés en Ifriqiya (Tunis, Sousse, Bougie et Constantine), voire au Maghreb (Ceuta), toujours le long des côtes. Les villes du Levant sont ignorées, tandis que, plus au nord, on retrouve le long des côtes turques et sur le pourtour de la mer Noire quelques villes et comptoirs d'importance récente (La Tana, Trébisonde, Sinope, Sébaste, Yalta). Outre

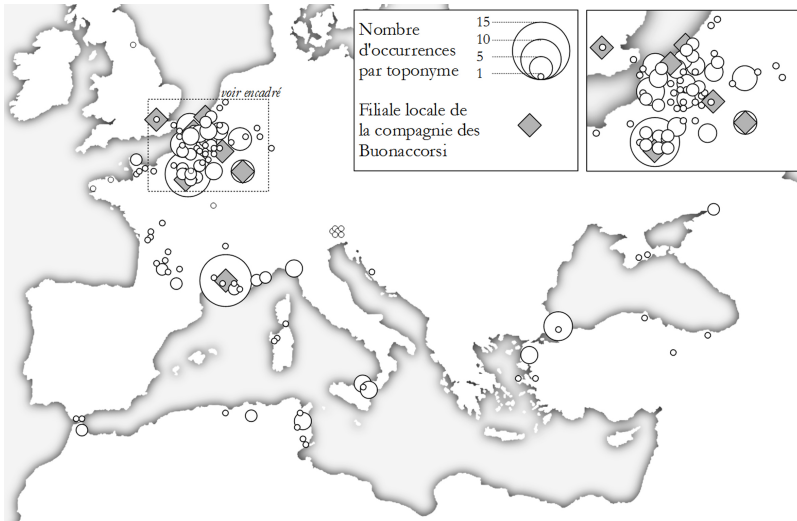


Figure 2 - Localisation et occurrences des toponymes étrangers cités dans les livres XII et XIII.

Constantinople, le monde grec est surtout représenté par les îles ou les cités littorales (Péra, Smyrne, Céphalonie, Chio). La côte orientale de l'Adriatique, en revanche, est presque totalement ignorée (Zadar). À l'intérieur du continent, au-delà des Alpes et du Rhin, monde germanique et Mitteleuropa sont totalement absents.

Dans l'ensemble, ce sont donc toujours les grands axes commerciaux qui priment. En dehors des espaces fréquentés par les Buonaccorsi, on retrouve, en Europe, l'itinéraire des Flandres par la vallée du Rhin et les cols alpins. Hors d'Europe, ce sont surtout les comptoirs commerciaux fréquentés par les Génois qui apparaissent, en Méditerranée orientale et en mer Noire, tout comme dans la pointe Sud de la péninsule ibérique. De fait, toutes les grandes compagnies florentines possèdent une filiale à Gênes (de même qu'à Venise) et les Buonaccorsi ne font pas exception à la règle. Quoique, essentiellement tournés vers le commerce textile et les services bancaires, ils soient actifs principalement en Flandres et en Provence¹ et, à la différence des autres compagnies, ne commercent pas avec l'Orient. Toujours par l'intermédiaire de Gênes, les Florentins sont présents en nombre plus important encore en Afrique du Nord²; mais là encore, comme en Espagne du reste, les

1. Michele LUZZATI, *Giovanni Villani, op. cit.*, p. 36-37.

2. Il semblerait même, à en croire Villani, qu'ils ont bénéficié à Tunis de leur propre fondouk à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle, grâce à l'astucieux Pera Balducci. Francesco Pegolotti témoigne également, pour la première moitié du XIV^e siècle, d'un commerce florentin vers Bougie, Tripoli et Djerba en Ifriqiya, ainsi que vers le Maghreb. Cf. Dominique VALÉRIAN, *Espaces et réseaux en Méditerranée. VI^e-XVI^e siècle*, Paris, 2007, I, p. 65-69.

Buonaccorsi sont absents, tandis que l'on retrouve les autres grandes compagnies (Bardi) de même que quelques marchands engagés à titre privé¹. La présence florentine à Udine et en Carinthie évoqué dans le tout dernier chapitre ne présume pas d'un courant commercial avec le monde germanique : au-delà des Alpes, les compagnies florentines n'entretiennent aucun facteur et les quelques marchands italiens que l'on retrouve engagés en Europe centrale le sont avant tout à titre individuel.

Si une (timide) présence florentine est donc assurée dans ces régions, les marchands dont Villani recueille les lettres n'appartiennent certainement pas à la compagnie des Buonaccorsi — qui n'est d'ailleurs plus active après 1342. En mettant la main sur des informations qui ne lui sont probablement pas adressées en propre, Villani témoigne ainsi du fait que les lettres de marchands, bien que relevant d'une communication épistolaire de type privé, peuvent connaître une diffusion plus large. Sans que l'on puisse parler de publicité des informations, il est certain que cela constitue déjà un premier pas dans cette direction et montre en tout cas la perméabilité des réseaux d'information. La circulation des nouvelles et des lettres de marchands emprunte donc divers canaux qui s'étendent au-delà des strictes relations professionnelles. Des liens d'amitié ou de clientèle, par exemple, peuvent en permettre la diffusion. Une position sociale privilégiée également, telle que celle qu'occupe alors l'auteur, dont les concitoyens reconnaissent les talents d'historien.

Un pôle majeur dans la communication médiévale : le cas du hub avignonnais

L'appartenance à une même association ou, plus généralement, à une même catégorie sociale constitue un canal efficace dans la circulation de l'information. Mais celle-ci peut également s'appuyer sur d'autres réseaux. Si l'on a déjà cité les comptoirs marchands, il existe d'autres pôles de diffusion plus importants encore. À ce titre, la position privilégiée qu'acquière les Buonaccorsi à la cour pontificale est un atout essentiel. L'ouverture de la filiale avignonnaise en 1324 marque le début de ce que l'on a considéré comme l'ascension commerciale la plus formidable du deuxième quart du XIV^e siècle². Les gérants de la compagnie offrent leurs services à la curie en tant que banquiers et, rapidement, se font une place aux côtés des trois autres géants florentins (Peruzzi, Bardi et Acciaiuoli) dans le transfert de la dîme ou de sommes privées, en provenance ou à destination de toute l'Italie : depuis Naples en 1319, Ancône en 1326, Bologne en 1329, l'Angleterre en 1332³. Les contacts réguliers entre la Chambre apostolique, chargée des finances pontificales, et la direction métropolitaine de la compagnie permettent ainsi aux réseaux d'information florentins de se greffer sur ceux avignonnais. Disposer d'informateurs bien placés auprès des

1. Laura BALLETO, « I Toscani nel Mediterraneo : l'Occidente, l'Africa, Cipro » dans Sergio GENSINI (dir.), *La Toscana nel secolo XIV, op. cit.*, p. 257.

2. Michele LUZZATI, *Giovanni Villani, op. cit.*, p. 33.

3. *Idem*, p. 34.

grandes cours permet d'augmenter les capacités de renseignement : ainsi, Avignon, en tant que capitale d'un État « à la pointe de la centralisation », joue à l'époque des papes un rôle fondamental dans la circulation des informations à travers l'Occident¹. Capitale économique, c'est vers elle qu'affluent les dîmes en provenance de toute la Chrétienté² ; mais surtout, capitale religieuse et politique, elle est au centre d'un réseau social extrêmement dense et complet³. La présence de la cour pontificale joue évidemment pour beaucoup dans cette centralité, surtout lorsque règnent des papes énergiques et actifs, comme Jean XXII. Mais la situation géographique de la ville renforce également sa centralité, en la plaçant idéalement au carrefour des deux axes terrestres majeures, entre les Flandres et la Provence et entre la Catalogne et la plaine du Pô⁴. La Cité des papes joue alors le rôle de *hub*, un interface privilégié par une position centrale et des infrastructures de communication permettant de joindre rapidement d'autres pôles. Pour leur correspondance, les papes possèdent certes leur propre service de messagers professionnels, mais, pour des raisons d'économie et de plus grande efficacité, ils avaient plus volontiers recours aux services des marchands, bien plus à même d'organiser un service rapide et régulier entre leurs succursales⁵. Une habitude dont témoigne Villani, qui nous apprend que ce fut par l'intermédiaire de « *fidati e buoni corrieri ordinati per gli loro mercatanti* » que les cardinaux, résidant encore en Italie, correspondaient avec le roi de France⁶. Papauté et compagnies marchandes italiennes sont donc deux éléments clé pour comprendre la circulation des nouvelles dans tout l'Occident.

Le cas de la nouvelle du revenant d'Alès, étudiée par Marie-Anne Polo de Beaulieu, constitue une bonne illustration du rôle joué par la curie pontificale dans la diffusion des nouvelles⁷. En décembre 1323, un citoyen d'Alès, mort quelques temps plus tôt, revient hanter sa demeure. L'affaire, qui survient dans un cadre initialement privé,

1. Claude GAUVARD, Introduction à *Information et société en Occident à la fin du Moyen Âge*, 2004, p. 11.

2. Yves RENOARD, « L'importance financière et économique de la papauté au XIV^e siècle », dans *Les relations des papes d'Avignon, op. cit.*, p. 3-39.

3. À propos de la communication politique et judiciaire des papes, cf. Sylvain PARENT, « Publication et publicité des procès à l'époque de Jean XXII (1316-1334). L'exemple des seigneurs gibelins italiens et de Louis de Bavière », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 119/1, 2007, p. 93-134. Sur la correspondance du pape, cf. Guillaume MOLLAT, *Jean XXII. Lettres communes*, 16 vol., Rome, 1904-1946 (les lettres ont été éditées en version CD-Rom : J. MATTHIEU (dir.), *Ut per litteras apostolicas. Les lettres des papes des XIII^e et XVI^e siècles*, École française de Rome — I.R.H.T., 2002).

4. Federigo MELIS, « Intensità e regolarità », art. cit., p. 389-424

5. Yves RENOARD, « Comment les papes d'Avignon expédiaient leur courrier », dans *La Revue historique*, 153, 1937, p. 1-29 ; cf. également Anne-Marie HAYEZ, « Les courriers des papes d'Avignon sous Innocent VI et Urbain V (1352-1370) », dans *La circulation des nouvelles, op. cit.*, p. 42-62.

6. *Nuova cronica*, IX 80.

7. Marie-Anne POLO DE BEAULIEU, « De la rumeur aux textes : échos de l'apparition du revenant d'Alès (après 1323) », dans *La circulation des nouvelles, op. cit.*, p. 129-156.

devient publique à partir du moment où les consuls de la ville font appel au prieur du couvent dominicain voisin pour régler l'affaire. Celui-ci mène à bien l'exorcisme et parvient à libérer l'âme du défunt après lui avoir permis de faire pénitence pour les péchés commis de son vivant. Au-delà du contenu de l'anecdote, qui nous retiendra plus loin, nous nous attarderons ici sur les conditions de sa diffusion. Le premier niveau de circulation se situe donc à l'échelle locale, dans un cadre familial. Puis, lorsque l'affaire privée devient publique, différents réseaux favorisent une première diffusion : auprès des consuls de la ville d'une part, des dominicains du couvent voisin de l'autre. Deux réseaux dont les acteurs sont liés par des liens familiaux, mais surtout qui disposent de contacts avec la cour pontificale d'Avignon, toute proche. C'est celle-ci qui joue ensuite le rôle de relais dans la diffusion de la nouvelle, lui donnant dès lors une toute autre ampleur. Le prieur dominicain chargé de l'affaire, Jean Gobi, est ainsi en contact épistolaire avec le représentant de l'ordre auprès de la cour, qui en reçoit le compte-rendu du procès verbal. Une série d'échanges témoigne des proportions considérables que prend l'événement, si bien qu'en février, après que le procès verbal a été lu en consistoire public, le pape ordonne une grande enquête pour vérifier l'authenticité du miracle. La nouvelle se répand donc d'abord à l'intérieur du réseau dominicain, puisque ce sont eux qui sont en charge de l'enquête. Puis, parvenant à Avignon, elle est ensuite diffusée par les représentants des autres ordres ainsi que par les réseaux séculiers, et notamment épiscopaux : l'évêque de Majorque en est informé par un frère prêcheur proche de la cour, tout comme l'archevêque de Canterbury. La nouvelle parvient aussi à Florence, où Villani la recueille dans sa chronique¹. On ne sait pas, en revanche, de quelle manière ; toutefois, si le récit qu'il en livre est très résumé et ignore certains détails, il est significatif qu'il y soit également fait état d'éléments nouveaux, ce qui selon Marie Anne Polo de Beaulieu laisse supposer que l'information a probablement circulé dans une autre version que celle connue par les échanges épistolaires entre clercs². Fait significatif : c'est précisément à partir de 1324, quand la nouvelle commence à prendre de l'importance à la cour pontificale, que les Buonaccorsi ouvrent leur filiale et disposent désormais d'un associé sur place, en la personne de Tingo Alberti.

La *Nuova cronica* se base sur un système de transmission des informations relativement performant, grâce aux nouvelles possibilités liées à la correspondance commerciale, certes désormais élargie à l'échelle « mondiale » mais qui possède toutefois certaines limites inhérentes à son mode d'organisation. La circulation de nouvelles, quand elle se fait sur la longue distance ou sur le long terme, impose une multiplicité de transmissions intermédiaires qui favorise la sélection, l'omission ou

1. *Nuova cronica*, X 234 (D'uno grande miracolo ch'aparve in Proenza).

2. Marie-Anne POLO DE BEAULIEU, p. 142.

l'interprétation¹. L'aspect aléatoire de la transmission, pour des raisons techniques bien sûr, mais aussi du fait de son caractère privé et de la multiplicité des filtres, fait perdre densité et précision aux informations et rendent le destinataire dépendant de ce que le sort lui aura rapporté.

Parallèlement à ces « sources fortuites », que l'auteur saisit occasionnellement mais ne peut maîtriser, il est possible d'en distinguer d'autres basées sur des échanges créés dans le but d'obtenir les informations souhaitées. Créer un échange direct avec un informateur sur la base d'un lien interpersonnel permet à l'auteur de minimiser les limites liées aux vecteurs traditionnels, en maîtrisant et en réduisant la chaîne de transmission. Surtout, et il s'agit là d'une évolution méthodologique majeure, cela permet d'orienter sa source en fonction de ses besoins et de ses attentes. Si appartenir au monde marchand est sans aucun doute un atout majeur, ces réseaux ne doivent toutefois pas être considérés uniquement sous l'aspect fonctionnel, tout comme les informations elles-mêmes ne sont pas uniquement utiles au commerce. La *mens mercatoris* n'est pas déterminante et l'écho accordé par Villani (ou par ses correspondants) au surnaturel et à l'exemplaire montre que ces échanges ne sont pas définis par leur seule utilité économique. Du reste, être au centre d'un réseau commercial est certes un atout, mais pas plus que l'a été, pour les chroniqueurs mendiants du XIII^e siècle, le fait d'appartenir à un réseau monastique élargi à l'échelle de la Chrétienté. Il est cependant intéressant de voir que ce cadre est complété par une attitude volontariste, visant à exploiter des liens sociaux tels que l'amitié et la parenté (*amico, acconto, dimestico, fratello carnale*) ou encore en s'appuyant sur la concitoyenneté, un lien fort à l'époque communale. On obtient de ce fait un double niveau de circulation. L'information s'apparente d'abord à un échange privé, basé sur une relation interpersonnelle de nature clientélaire dans laquelle le correspondant peut être soit un dépendant du destinataire, dont le devoir d'information est une des attributions, soit un proche, parent ou ami. Mais les nouvelles peuvent aussi provenir de l'extérieur de ce cadre privé, en profitant d'une diffusion publique : nouvelles d'intérêt général ou rumeurs sont ainsi recueillies à leur tour. L'historien, on le voit, agit toujours à ces deux niveaux : sollicitation de l'information dans un cadre privé et relationnel et réception ouverte des nouvelles, en gardant un œil et une oreille dans la sphère publique.

1. Claude GAUVARD, « Rumeur et stéréotypes à la fin du Moyen Âge », dans *La circulation des nouvelles, op. cit.*, p. 158.

2 Les sources documentaires : entre discours politique et mémoire communale

Parallèlement aux sources épistolaires, le resserrement chronologique entre l'historien et son récit pousse celui-ci à réinventer son rapport aux sources documentaires et archivistiques. Le renversement que l'on observe au cours de la chronique entre sources narratives et sources documentaires illustre encore ce phénomène de réduction progressive de la distance entre l'historien et son objet, qui entraîne une raréfaction des sources historiographiques au fur et à mesure que l'histoire se fait contemporaine. L'ensemble des documents employés par Villani concerne une période assez brève et relativement tardive dans le texte : tous ou presque sont reportés dans les deux derniers livres et concernent tout au plus les quinze dernières années de la chronique, soit la période 1333-1348.

Si l'habitude d'insérer des documents dans un récit historique n'est pas un fait inédit ¹, il constitue toutefois une pratique rare dans l'historiographie communale. Certes, l'importance juridique prise par le document avec le développement du notariat, ainsi que la constitution d'archives pour les besoins du gouvernement ont eu une influence sur les outils et les méthodes des historiens — on pensera par exemple à l'importance des chroniques-cartulaires dans l'historiographie monastique des XI^e-XII^e siècles ². Mais, selon Paolo Cammarosano, historiographie communale et pratique archivistique apparaissent davantage comme deux filons distincts. Les notaires-chroniqueurs eux-mêmes, pourtant familiarisés avec les archives comme avec les documents officiels, font très rarement la liaison entre leurs deux activités ³. Et, comme le rappelait Amedeo De Vincentiis à propos d'un autre chroniqueur florentin ⁴, l'usage de sources documentaires ne constitue pas une caractéristique des chroniqueurs urbains. Cette relative absence du document ne s'expliquerait pas tant par un manque de familiarité avec ces sources, puisque la pratique des affaires ou du pouvoir les amène à côtoyer l'acte de façon quasi-quotidienne, mais plutôt par le fait que la vérité historique n'est pas synonyme, à leurs yeux, d'histoire authentique, comme elle l'est en revanche pour l'historien moderne. Dès lors, l'utilisation de

1. Voir à ce propos Bernard GUENÉE, « Documents insérés et documents abrégés dans la *Chronique du religieux de Saint-Denis* », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1994, 152-2, p. 375-428.

2. Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historiographique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980, p. 91-100.

3. Voir à ce propos Paulo CAMMAROSANO, « I libri iurium e la memoria storica delle città comunali », dans *Il senso della storia nella cultura medievale italiana nella cultura medievale italiana (1100-1350)*, Pistoia, 1995, p. 309-325. L'auteur relève que les notaires chargés officiellement de la réalisation des *libri iurium* font souvent œuvre de chroniqueur. Mais ce qu'il retient, c'est qu'il ne semble pas y avoir, à la fin du Moyen Âge, de confluence entre documentation et historiographie communale.

4. Amedeo DE VINCENTIIS, « Scrittura storica e politica cittadina : la "*Cronaca fiorentina*" di Marchionne di Coppo Stefani », dans *R.S.I.*, 108, 1996, p. 230-297.

sources documentaires dans la *Nuova cronica* nous semble constituer un cas original, dont il s'agira moins de comprendre les conditions que d'en saisir la signification. Notre étude ne constituera donc pas un recensement de ces sources documentaires, mais visera plutôt à comprendre leurs modalités d'usage et les fonctions qu'elles occupent dans la narration historique. Nous ferons pour cela la distinction entre deux types de sources, lettres diplomatiques et de chancellerie d'une part, et actes législatifs et juridiques de l'autre, dans la mesure où, comme nous nous attacherons à le montrer, ces deux catégories font d'abord l'objet de traitements et de modalités d'insertion différents, mais surtout occupent des fonctions distinctes dans le récit historique.

2.1 Usage et fonctions des lettres diplomatiques dans la *Nuova cronica*

Les textes diplomatiques, bulle pontificale ou lettres de chancellerie, constituent le premier filon des sources documentaires utilisées par Villani. On dénombre six documents recopiés par l'auteur dans les deux derniers livres. Outre les deux lettres, déjà citées, du roi Robert, de 1333 et 1343 (XII 3 et XIII 4), on peut mentionner les échanges diplomatiques avec le roi Louis de Hongrie durant l'hiver 1347-1348 (XIII 109-110 et 114). À côté de ces échanges épistolaires, Villani retranscrit également la bulle pontificale *Ne super his* de Jean XXII de 1333 (XII 19), ainsi que le traité d'alliance entre Florence et Venise de 1336 (XII 50). Ces chapitres mettent toutefois en œuvre des pratiques documentaires assez différentes, entre documents insérés *in extenso* et documents abrégés.

Modalités d'insertion : documents insérés et documents abrégés

Le premier document inséré dans la *Nuova cronica* est la bulle pontificale *Ne super his* de Jean XXII, promulguée à Avignon le 3 décembre 1334, à la veille de la mort du pape. Celui-ci y revenait sur la doctrine développée vers la fin de son pontificat à propos du statut des âmes bienheureuses, laquelle avait causé bien des remous au sein de l'Église¹. Ce texte, qui mettait fin à une polémique houleuse, constituait donc une pièce suffisamment intéressante aux yeux de l'auteur pour qu'il prenne la peine de l'insérer dans son récit, sans se soucier de briser le fil de la narration — ce qu'il justifiait par un souci didactique.

En cette année, le IIII décembre, dans la cité d'Avignon en Provence où se trouvait la cour, le pape Jean mourut d'une émission d'humeur, tout son corps se liquéfiant. Et pour ce que l'on sache, il mourut convenablement et bien disposé envers Dieu, après avoir révoqué l'opinion qu'il avait avancée à propos de la vision de l'âme des saints. [...] Et afin qu'elle soit connue de celui qui par les temps lira cette chronique,

1. Cf. chapitre 3, p. 175.

et qu'il ne prenne erreur de cette opinion, aussi reporterons-nous mot pour mot ladite déclaration que nous fîmes fidèlement traduire en vulgaire, ainsi que nous en eûmes la copie par notre frère qui était alors à la cour de Rome ¹.

La première remarque concerne la langue : Villani ne cite pas le document en latin, sa langue d'origine, mais le traduit en vulgaire — ou plus exactement le fait traduire. Ce qui nous renseigne sur sa capacité à lire et comprendre le latin, langue de la diplomatie et de la culture savante. Car si elle pouvait constituer un atout certain pour le chroniqueur à la recherche de sources documentaires, la maîtrise du latin n'était pas indispensable en revanche à la pratique commerciale. Et bien que les informations manquent à ce propos, rien ne permet de supposer que Villani, marchand et fils de marchand, ait suivi un apprentissage poussé du latin. Quoi qu'il en soit, si ses connaissances en la matière n'étaient probablement pas nulles et suffisaient à aborder les documents rédigés dans un latin simple et stéréotypé ², elles ne lui permettaient pas en revanche d'entreprendre seul la lecture, et encore moins la traduction, de textes au contenu autrement plus abstrait ou érudit.

Le texte est ensuite intégralement reproduit, dans une version tardive ³. La comparaison entre les deux textes montre une proximité remarquable et nous renseigne sur les principes de traduction de la personne sollicitée par Villani.

Version originale

Ioannis episcopus, servus servorum Dei.
Ad perpetuam rei memoriam.

Ne super his, que de animabus purgatis separatis a corporibus (an citra resurrectionem corporum divinam essentiam illa visione, videlicet quam vocat facialem apostolatus [*sic*], videant) tam per nos quam per nonnullos alios in presentia nostra reci-

Nuova cronica, XII 19

Giovanni vescovo, servo di servi di Dio, a perpetua memoria.

Né sopra quelle cose che dell'anime purgate partite da' corpi, se a la resurrezzione de' corpi la divina essenza con quella visione, la quale l'Apostolo chiama fiaccole, vegghiamo, si per noi come per molti altri, in nostra presenza recitando e allegando la sacra Scrit-

1. *Nuova cronica*, XII 19 : « Nel detto anno, a dì IIII di dicembre, morì papa Giovanni apo la città di Vignone in Proenza, ov'era la corte, d'infermità di flusso, che tutto il suo corpo si disolvette, e per quello si sapesse, morì convenevolmente assai ben disposto apo Dio, rivocando il suo oppinione mosso de la visione dell'anime de' santi. [...] E a ciò che sia manifesto a chi per li tempi leggerà questa cronica, e non possa avere preso errore per quella oppinione, si metteremo apresso verbo a verbo la detta dichiarazione fatta fedelmente volgarizzare, come avemo la copia dal nostro fratello che allora era in corte di Roma ».

2. Écrite en langue vulgaire, la chronique contient quelques bribes de latin, généralement des citations bibliques ou des expressions simples issues du vocabulaire religieux (*subsidio diaboli*, *die iudicio*) ou juridique (*vacante imperio*, *in coram populi*), et dont la retranscription est du reste souvent approximative.

3. Villani s'appuie sur la version publiée par Benoît XII après son accession au trône pontifical. Les différences avec la version originale dictée *in articulo mortis* sont minimes, et n'apportent aucune transformation réelle du sens. Les deux versions sont conservées dans les registres des archives pontificales d'Avignon (*Reg. Avenionensis Johannis XXII*, vol. XL, fol. 23 et *Reg. Commune Benedicti XII*, an. 1, p. 1) et publiées par Henri DENIFLE dans *Chartularium Universitatis parisiensis*, t. II, s.1, Paris, 1891, p. 440-441.

tando et allegando sacram Scripturam ac originalia dicta Sanctorum vel alias ratiocinando sepius dicta sunt, aliter quam per nos dicta et intellecta fuerint et intelligantur ac dicantur, auribus valeant fidelium inculcari, ecce quod nostram intentionem, quam cum sancta ecclesia catholica circa hec habemus et habuimus, serie presentium ut sequitur declaramus. Fatemur siquidem et credimus, quod anime purgate separate a corporibus sunt in celo, celorum regno et paradiso et cum Christo in consortio angelorum congregate et vident Deum ac divinam essentiam facie ad faciem clare, in quantum status et condicio compatitur anime separate.

Si vero alia vel aliter circa materiam huiusmodi per nos dicta [predicta seu scripta] fuerint quoquomodo, illa diximus, predicavimus seu scripsimus, recitando dicta sacre Scripture et sanctorum, et conferendo, et non determinando nec etiam tenendo; et sic et non aliter illa volumus esse dicta, predicata seu scripta. Insuper si qua alia sermocinando, conferendo, dogmatizando, docendo seu alio quovis modo diximus, predicavimus vel scripsimus circa premissa vel alia que fidem concernunt catholicam, sacram Scripturam aut bonos mores, ea in quantum sunt consona fidei catholice, determinationi Ecclesie, sacre Scripture ac bonis moribus, approbamus, alias autem illa habemus et haberi volumus pro non dictis, predicatis et scriptis, et ea revocamus expresse ac ea que de predicta visione, et omnia alia dicta, predicata et scripta nostra de quacunque materia ubicumque et in quocumque loco ac in quocumque statu, quem habemus vel habuerimus hactenus, submittimus determinationi Ecclesie ac successorum Nostrorum. Nulli ergo, etc., nostre declarationis, confessionis, credulitatis, voluntatum, approbationum, reprobationis et submissionis infringere, etc.

Datum Avinione iij non. Decembris, anno decimo nono.

tura e li originali detti de' santi, o per altro modo ragionando, spesse volte dette sono altrimenti che per noi dette e intese fossono, e intendansi e dicansi, possano nelli orecchi de' fedeli dubbio e oscurità generare; ecco la nostra intenzione la quale con la santa Chiesa cattolica intorno a queste cose abbiamo, e abbiamo avuto, per lo tenore delle presenti, come seguita : dichiariamo, confessiamo certamente e crediamo che l'anime purgate partite da' corpi sono ne' cieli de' cieli e in paradiso con Cristo, e in compagnia delli angeli raunate, e veggiono Idio e la divina essenza faccia a faccia chiaramente, in quanto lo stato e la condizione dell'anima partita dal corpo comporta.

E se altre cose e quale o per altro modo intorno a questa materia per noi dette predicate, ovvero scritte fossono, per alcuno modo quelle cose abbiamo dette, predicate, ovvero scritte, recitando e disputando i detti della sacra Scrittura e de' santi, e così vogliamo essere dette, predicate, e scritte. Anche se alcune altre cose sermocinando, disputando, domatriando, amaestrando, ovvero per alcuno altro modo dicemmo, e predicamo, o scrivemo intorno a le predette cose, ovvero altre cose che riguardano la fede cattolica, la sacra Scrittura, ovvero a' buoni costumi, in quanto sono consone a la fede cattolica e a la determinazione de la Chiesa a la sacra Scrittura e a' buoni costumi, la sponiamo; altrimenti per altro modo quelle cose abbiamo avute, e vogliamo per non dette, predicate e scritte, e quelle revochiamo espressamente; e le predette tutte cose, e qualunque altre predette e scritte per noi di qualunque mai fatti in ogni luogo, e in qualunque luogo o in qualunque stato, che abbiamo, e abbiamo avuto da quinci adietro, e sommettiamo a la determinazione de la Chiesa e de' nostri successori.

Data a Vignone a dì III di dicembre, anno XVIII del nostro pontificato.

Alors que l'approximation caractérise une grande part de l'activité des copistes, traducteurs et autres compilateurs, c'est le souci de précision et de fidélité qui domine dans la traduction. Dès le préambule, Villani annonce d'ailleurs sa méthode : c'est une traduction « mot à mot » (*verbo a verbo*) qu'il s'applique à produire à son lecteur. Certes, la traduction de ces documents, de la bulle pontificale comme de la lettre de Robert de Naples de 1333, est assez maladroite sur le plan linguistique et rédigée dans un style plutôt lourd — ce que l'auteur reconnaît lui-même, du reste. Mais dans l'ensemble, les textes traduits sont globalement fidèles à l'original, mises à part quelques erreurs grossières, comme celle, étonnante quand on sait l'importance de la question de la vision béatifique pour les contemporains, qui transforme dans la bulle de Jean XXII la « vision faciale » (*illa visione, videlicet quam vocat facialem apostolatus*) en une improbable « vision flambeau » (*quella visione, la quale l'Apostolo chiama fiaccole*¹).

Le traité d'alliance conclu en 1336 avec Venise constitue un second exemple de document inséré dans le récit historique. Dans le contexte des guerres contre le seigneur de Vérone, cette alliance objective entre deux alliés de circonstance reposait uniquement sur l'existence d'un ennemi commun. Surtout, elle constituait un fait sans précédent propre à étonner le lecteur :

ce fut une grande merveille que de s'allier à la Commune de Venise, d'abord parce que l'on ne trouve nulle part que la Commune de Venise s'alliât jamais avec n'importe quelle Commune ou seigneur [...]; et d'autre part parce que les Vénitiens ont toujours été naturellement d'esprit pro-impérial et Gibelins, tandis que les Florentins sont partisans de la sainte Église et Guelfes.

Signe que cette alliance contre-nature marqua le chroniqueur, celui-ci s'employait à retrouver dans les « actes de la Commune » le texte du traité pour l'offrir à ses lecteurs. Mais la pratique documentaire est toutefois différente de celle mise en œuvre pour la bulle *Ne super his*. L'acte original, dont une copie est conservée dans les recueils de l'Archivio di Stato de Florence², est en effet très long et l'insérer *in extenso* dans la chronique était tout bonnement inimaginable. Le chroniqueur en produit donc une version résumée, tout en s'efforçant cependant de conserver les formes de l'acte.

La lega tra 'l Comune di Vinegia e di Firenze.

MCCCXXXVI, indizione IIII, a di XXI di giugno, la lega tra 'l Comune di Vinegia e di Firenze fu fatta a Vinegia per li sindachi de' detti Comuni con questi patti.

1. Cette leçon erronée réapparaît dans l'ensemble des manuscrits de la *Nuova cronica*, mais en l'absence du manuscrit autographe, il est impossible de l'attribuer à l'auteur ou au copiste d'un éventuel archétype unique. Si l'erreur remonte au manuscrit original, elle serait vraisemblablement à mettre sur le compte du traducteur, qui se révélerait alors moins instruit que son commanditaire — qui en retour aurait tout de même laissé échapper une grossière erreur en recopiant la traduction.

2. Florence, Archivio di Stato, *Capitoli*, XXV, f° 51v.-53r.

In prima fecero tra-lloro lega, compagnia e unità, la quale duri dal detto dì infino a la festa di san Michele di settembre che viene, e da la detta festa ad uno anno; e che per li detti Comuni si soldino II^m cavalieri e II^m pedoni al presente, i quali steano a far guerra in trevigiana e veronese; e quando parrà a' detti Comuni, se ne soldino maggiore quantità; e che tutte le mende de' cavalli e ogni spesa che occorresse si debbiano pagare comunemente; e che per la detta guerra fare si debbia tenere uno capitano di guerra a comuni spese; e che per lo Comune di Firenze si mandino uno o due cittadini a stare a Vinegia o dove bisognerà, e abbiano balia con quelli che-ssi eleggeranno per lo Comune di Vinegia di crescere e menomare i detti soldati come a-lloro parrà, e a potere spendere per fare rubellare le terre che si tengono sotto la signoria di quelli de la Scala; e che sia licito al Comune di Vinegia e di Firenze possano tenere per fare la detta guerra due cittadini e sue bandiere, come a' detti Comuni piacerà; e abbia il capitano de la guerra pieno arbitrio; e che per tempo di tre mesi, anzi la fine de la detta lega, si convengano insieme ambasciatori de' detti Comuni a prolungare o non prolungare la lega predetta; e che il Comune di Firenze faccia viva guerra a la città di Lucca; e s'ella s'avesse, facciano guerra a Parma; e che i detti Comuni, o alcuno di quelli, non faranno pace, triegua, o terranno alcuno trattato con quelli de la Scala, se non fosse di coscienza e di volontà di ciascuno di detti Comuni.

De la première partie, l'*intitulatio*, Villani évacue l'invocation mais conserve la datation sous sa forme originale en reportant également l'indiction, contrairement à son usage; il supprime en revanche la *publicatio*, contenant les circonstances et l'objectif du pacte, ainsi que la liste des représentants et des signataires, rédigés dans l'acte selon les formules consacrées, le protocole final étant également ignoré¹. Le contenu de l'acte est en revanche reporté de façon relativement fidèle, dans une version abrégée mais en conservant toujours les formes de l'acte. Chacun des neuf items du texte original est ainsi mentionné dans une version plus ou moins résumée. Le premier, qui fixe la durée de l'alliance, est assez proche de l'original.

Version originale²

In primis, quidem inter se nominibus quibus super fecerunt et convenerunt et firma-verunt ligam, sotietam et unionem fidelem et puram que duret et durare debeat ab hodierna die husque ad festum sancti Michaelis de mensis septembris proxime venturi, et a dicto festo usque ad unum annum proxime et immediate subsequentem.

Nuova cronica, XII 50

In prima fecero tra-lloro lega, compagnia e unità, la quale duri dal detto dì infino a la festa di san Michele di settembre che viene, e da la detta festa ad uno anno;

1. *Idem*, f° 51v.

2. Les parties en italique représentent les expressions traduites à l'identique dans la *Nuova cronica*.

Dans ce premier item, relativement court dans le texte original, Villani se contente d'évacuer les répétitions synonymiques, caractéristiques des actes médiévaux : le trio latin *fecerunt et convenerunt et firmaverunt* est ainsi rendu par le simple « fecero », l'expression double *duret et durare debeat* est simplifiée (« duri »), tandis que certaines expressions de pure forme, qui n'apportent pas de sens au texte (*fidelem et puram* ou *proxime et immediate subsequentem*), sont supprimées. La traduction ainsi produite est légèrement plus courte, mais ne perd rien du sens original. D'autres items, plus longs, sont davantage résumés. La seconde rubrique, portant sur les forces fournies par chacun des deux partis, est ainsi réduite des trois quarts.

Version originale¹

Item, quod predicta communia Venetiarum et Florentie seu per illos qui ad huc per dicta communia fuerint deputati et ad communes expenses ipsorum communium accipiantur et soldiçentur quod velocius fieri poterit equitum duomilia et peditum duomilia, qui equites et pedites ponantur in locis communis Venetie que ipsium commune habeat in partibus Trivisine et [Verone] et ab modo qui guerram faciant et procedant guerriçando per partes Marchie Trivisine et Verone sicut partibus utilius apparebit. Et si dicta quantitas equitum et peditum per tempora vel [propter] res et conditiones occurrentes post modum augenda vel minuenda partibus videretur hoc remaneat in partium libertate. Verum ex nunc per commune Venetiarum procedatur ad accipiendum et soldicandum ad communes expenses partium usque ad quantitatem quingentorum militum et totidem peditum pro negotiis ante dictis residuum non soldiçentur de communi concordia ad communes expenses usque ad superdictam quantitatem equitum duorum milia et peditum duorum milia, ut superius in hoc capitulo est expressum.

Nuova cronica, XII 50

e che per li detti Comuni si soldino II^m cavalieri e II^m pedoni al presente, i quali steano a far guerra in trevigiana e veronese ; e quando parrà a' detti Comuni, se ne soldino maggiore quantità ;

1. Les parties en italique représentent les expressions traduites à l'identique dans la *Nuova cronica*.

Pourtant, là encore, Villani ne perd pas grand chose du texte original : l'économie se fait sur l'abréviation des formules latines redondantes (*guerram faciant et procedant guerriçando*, simplement traduit par « far guerra ») ou sur la suppression de clauses secondaires, qui exposent simplement les conditions de mise en œuvre des items. Ici, Villani retient l'information principale (les Communes doivent fournir en commun deux mille cavaliers et autant de piétons, qui seront envoyés dans les environs de Trévisé et Vérone), mais ne s'attarde pas sur les conditions particulières d'application des items.

Un outil de la communication politique

Les stratégies d'insertion des sources documentaires varient donc en fonction des exemples et des chapitres. Les différentes modalités de retranscription et d'utilisation des documents d'archives et des textes diplomatiques interrogent ainsi sur les pratiques documentaires de Giovanni Villani. On retrouve un usage similaire des sources d'archives dans les chroniques documentées décrites par Paolo Cammarosano, comme les *Annales Ianuenses* de Caffaro par exemple, dont la trajectoire est par bien des aspects similaire à celle de Villani : tous deux protagonistes des événements relatés, ils joignent à l'activité de chroniqueur la participation aux charges politiques de leur cité, ce qui leur offre l'occasion de profiter des documents de la Commune¹. Comme Villani, Caffaro consulte les registres mais ne retranscrit aucun document dans ses *Annales*². Pour Cammarosano, il s'agit d'une question « d'économie d'espace dans la narration », et les références aux *registri* fonctionnent chez lui comme un système de « renvois documentaires, avec une fonction corroborative³ ». Villani maîtrise lui aussi ce principe du renvoi documentaire qu'il applique à d'autres types de sources, notamment livresques⁴. La retranscription *in extenso* d'un document n'est donc pas une pratique courante chez les chroniqueurs urbains, ce qui confère à la *Nuova cronica* un caractère particulier. Il est donc intéressant de se pencher sur la valeur que le chroniqueur attribue au document et à sa retranscription.

La traduction et la retranscription des sources diplomatiques ont d'abord une fonction médiatrice entre deux niveaux culturels. Ce devoir de médiation apparaît de

1. *Annali Genovesi di Caffaro e de'suoi continuatori da MXCIX al MCCXCIII*, éd. L. T. Belgrano, Rome, 1890, p. LXIX-XCIX.

2. *Idem*, p. 166 : *sicut in in registro nostro manu puplici notarii continetur* ; p. 169 : *sicut in registri scripto continetur*.

3. Paolo CAMMAROSANO, « I libri iurium e la memoria storica », *op. cit.*, p. 313-314.

4. On pense aux nombreuses fois où il invite son lecteur à se reporter aux sources narratives et historiographiques pour en savoir plus : à Marco Polo ou Hayton d'Arménie, par exemple, pour l'histoire Tartares (VI 29 : « *E chi delle loro geste vorrà meglio sapere cerchi il libro di frate Aiton, signore del Colco d'Erminia, il quale fece ad istanza di papa Chimento quinto, e ancora il libro detto Milione, che fece messere Marco Polo di Vinegia, il quale conta molto di loro podere e signoria, imperciò che lungo tempo fu tra-lloro* »).

façon manifeste dès le prologue de la chronique, à travers l'affirmation de la mission éducative que s'est fixée l'auteur, d'édification morale des catégories populaires et laïques, de ceux qui ne comprennent pas le latin et n'ont traditionnellement pas accès à la culture savante.

[Il faut] donner matière à nos successeurs de ne pas négliger de faire mémoire des choses notables qui surviendront après nous [et] donner exemple à ceux qui viendront des mutations et des choses passées, de leurs raisons et de leur pourquoi, afin que ceux-ci s'exercent à adopter les vertus et à fuir les vices, et supportent l'adversité avec force d'âme pour le bien et pour l'état de notre république. C'est pourquoi j'userai fidèlement, dans ce livre, de la langue vulgaire, afin que les laïcs autant que les lettrés puissent en retirer profit et distraction¹.

Cette profession, qui acquiert dans ce passage une dimension programmatique, est systématiquement réaffirmée dès lors qu'il entreprend de traduire et d'insérer un document. Ainsi la première lettre de Robert d'Anjou est-elle traduite et recopiée « en vulgaire, afin qu'elle suivit notre matière en vulgaire et qu'elle fût utile aux laïcs comme aux clercs », tandis que la bulle pontificale devait ainsi être « connue de celui qui par les temps lira cette chronique, pour qu'il ne puisse prendre erreur de cette opinion ». L'objectif apparaît clairement : mettre à disposition des laïcs et des illettrés (comprendre « ceux qui ne maîtrisent pas le latin ») ce qui jusque-là n'était réservé qu'aux clercs et aux savants (comprendre « ceux qui maîtrisent le latin »). En ce sens, le document sert à appuyer le discours édifiant du chroniqueur. Un aspect essentiel de la chronique sur lequel nous reviendrons dans le chapitre 4.

Dans le cas des documents diplomatiques que le chroniqueur décide de recopier, intégralement ou non (bulle pontificale, traité d'alliance militaire, lettres de chancellerie), il convient toutefois de revenir sur l'importance accordée à la forme et aux marqueurs d'authenticité. Ainsi, ce n'est pas seulement le corps de ces documents qui est retranscrit dans la chronique, mais également tout ou partie du protocole initial (*intitulatio* et *inscriptio*) et final (*subscriptio* et *datatio*), accentuant ainsi le caractère documentaire des chapitres en question². Au premier abord, le réflexe de fidélité documentaire du chroniqueur pourrait laisser penser à une démarche proto-scientifique. Le document est en effet un acte écrit qui sert de témoignage et de preuve, qui certifie l'authenticité et la réalité d'un fait. En passant de l'environnement bureaucratique, administratif ou juridique dans lequel il a été produit, à la narration historique, le document conserve une partie de sa dimension probatoire. Mais une telle observation ne doit toutefois pas faire illusion quant à la méthode

1. *Nuova cronica*, I 1.

2. Cf. par exemple *Nuova cronica*, XII 3 : « *Ai nobili e savi uomini priori dell'arti, e gonfaloniere di iustizia, consiglio e Comune della città di Firenze, amici dilette e devoti suoi, Ruberto per la grazia di Dio di I^{re}usalem e di Cecilia re, salute e amore sincero. [...] Data a Napoli sotto il nostro secreto anello, di II di dicembre, seconda indizione, anni MCCCXXXIII.* » Voir également XII 19, XIII 4 et 114.

documentaire de l'auteur : les documents recopiés dans la *Nuova cronica* ne servent pas à proprement parler de sources, si l'on entend par là un document original dans lequel l'historien puise des informations fiables et construit un récit historique fidèle à la réalité des faits. À ce titre, on remarquera que la lettre du roi Robert (XII 3) ne fournit aucune information sur l'inondation de 1333 ni sur ses conséquences et n'a ainsi en soi aucune valeur documentaire — sinon comme témoignage de la culture patristique du roi Robert (Villani la qualifie d'ailleurs, avec raison, de « sermon »).

Mais sans nier tout intérêt documentaire à cette lettre, il convient en fait de déplacer notre regard sur la force sémantique de la correspondance, plutôt que sur son contenu. Pour Alessandro Barbero¹, son intérêt réside pour le roi dans la signification politique et dans la portée propagandiste d'un tel échange. Nous entendons pour notre part l'aborder non plus en fonction du sens qu'elle revêt pour l'émetteur, mais de l'usage utile que peut en faire le destinataire. La question est alors de savoir si la retranscription du document s'inscrit dans un programme. La publicité donnée au message est à ce titre intéressante : moins celle voulue par le roi (qui adresse sa missive aux recteurs de la Commune), que celle que lui confère le chroniqueur en la faisant traduire « afin que chaque citoyen puisse tirer profit des bons et saints exemples, admonitions et réconforts ». Bien que son contenu ne fasse aucune mention de pareilles préoccupations et reste exclusivement dans les limites du discours théologico-moral², l'échange épistolaire possède en lui-même une signification avant tout politique et diplomatique concernant les relations entre deux États : en prenant place dans un contexte de tensions entre la Commune et la couronne angevine, l'échange a pour objectif de resserrer les liens diplomatiques entre les deux puissances. Le fait que le roi eût recours à cette forme de discours, fait rare mais pas totalement inédit, s'explique entre autres, ainsi que l'a souligné Darleen Pryds, par le fait que le sermon représente le plus haut degré de dignité³. Sur ce point, la lettre eut donc tout l'effet escompté, comme l'indique l'enthousiasme de Villani qui loue la « clémence et l'amour sincère » du roi pour sa Commune et souligne que ce faisant le roi agissait « comme un père envers son fils ».

Pour un auteur engagé dans le débat public et la vie politique florentine, les lettres de chancellerie possèdent ainsi un fort intérêt du point de vue politique et

1. Alessandro BARBERO, « La propaganda di Roberto d'Angiò re di Napoli (1309-1343) », dans *Le forme della propaganda politica nel Due e nel Trecento* (Trieste, 2-5 marzo 1993), Rome, 1994, p. 118-120.

2. *Idem*, p. 120. Il s'agit du reste d'un exercice auquel était particulièrement rompu le roi-théologien, que Dante, sur un ton bien moins flatteur, avait surnommé le « *re da sermone* » (*Purgatorio*, 8, v. 147). Sur la culture théologique du roi, voir en priorité Samantha KELLY, *The New Solomon. Robert of Naples (1309-1343) and Fourteenth-Century Kingship*, Leiden-Boston, 2003 ; cf. également Darleen PRYDS, « *Res praedicans* : Robert d'Anjou and the Politics of Preaching », dans *De l'homélie au sermon. Histoire de la prédication médiévale* (Actes du Colloque internationale de Louvain-la-Neuve, 9-11 juillet 1992), Louvain-la-Neuve, 1993, p. 243.

3. Darleen PRYDS, art.cit., p. 240.

propagandiste. Les échanges diplomatiques avec les souverains angevins servent d'illustration au discours politique du chroniqueur, lui permettant de rappeler les bases de la vie politique florentine : la lettre du roi Robert de 1342 rappelle les principes du bon gouvernement communal, tandis que la première lettre de 1333 ou celle de Louis de Hongrie rappellent les fondements de l'alliance guelfo-angevine.

2.2 Usage et fonctions des sources communales dans la *Nuova cronica*

Les documents diplomatiques constituent l'essentiel des sources documentaires consignées dans la *Nuova cronica*. C'est de fait le seul type de document qui fait l'objet de traductions et de retranscriptions complètes. Pourtant de nombreux extraits témoignent d'un usage plus fréquent encore des sources documentaires. Il s'agit toutefois de passages plus difficiles à identifier, dans la mesure où les modalités d'utilisation changent : les documents y sont simplement évoqués, sans être recopiés ni même mentionnés. La nature des documents employés change également. Il s'agit pour l'essentiel de sources issues de la pratique administrative, législative et juridique de la Commune : comptabilité fiscale dans le célèbre tableau des richesses florentines de 1336-1338 (XII 91-94), actes législatifs portant sur la création du gouvernement des Quatorze (XIII 17), sur la correction des ordonnances de justice (XIII 23), sur les privilèges juridictionnels (XIII 43), sur les licences de port d'armes (XIII 58), sur l'exclusion des officiers gibelins (XIII 79) ou sur les réformes monétaires (XIII 53, 97). On notera aussi que l'utilisation des sources communales constitue là encore une particularité de la dernière partie de la chronique, couvrant les années 1338-1348.

Modalités d'utilisation des sources communales

L'exemple le plus célèbre de fonds d'archives exploité par Villani est constitué par les chapitres XII 91-94, dans lesquels l'auteur livre le fameux tableau des richesses de la Commune¹. Deux chapitres sont consacrés aux comptes de la Chambre. Villani s'y livre à un exercice de comptabilité, dans lequel il recense, chiffres à l'appui, l'ensemble des recettes et des dépenses de la Commune — des données qui, de son aveu, sont extraites des archives communales². Le passage constitue un document exceptionnel sur les pratiques administratives et comptables des marchands médiévaux. On y voit le chroniqueur capable de sélectionner, de croiser et d'exploiter ses sources pour construire une réflexion originale sortant du cadre narratif, et surtout étonnement moderne, moins en raison de ses conclusions (il s'agit toujours de témoigner de la

1. Voir à ce propos Arsenio FRUGONI, « Giovanni Villani. 'Cronica', XI 94 », dans *Bullettino dell'Istituto storico italiano*, 77, 1965. Plus récemment Giampaolo FRANCESCONI, « Frugoni, Villani e Firenze. Un incontro "inquietante" e inevitabile », dans Arsenio FRUGONI, *G. Villani, Cronica, XI, 94*, Rome, 2015, p. 78.

2. *Nuova cronica*, XII 92.

grandeur de sa cité), que des outils statistiques mis au service de son discours. Au départ, il y a en effet la formulation d'une véritable problématique : comment « faire comprendre à nos descendants l'état de notre Commune en ce temps-là, et comment elle fournit la dépense de ladite guerre contre Mastino » ? À partir de ce questionnement, l'auteur définit une période cohérente : les années 1336-1338, qui correspondent au plus fort de la guerre contre Mastino della Scala. Puis il sélectionne un corpus documentaire, en croisant sources écrites (les registres de la Commune) et orales (les témoignages de ses concitoyens). Mais ce qui frappe dans ces chapitres, c'est surtout l'ampleur de l'enquête documentaire, qui se révèle particulièrement exhaustive. Tout y est : en commençant par une rapide description des terres dominées par Florence, il décrit d'abord les recettes (*entrata*) puis les dépenses (*ispese*), selon une technique comptable tout juste acquise par les marchands italiens, mais bien connue des administrations¹. Il dresse ensuite un tableau démographique de la cité, avant de décrire la situation édititaire et économique, industrielle, monétaire et vivrière de la cité. La familiarité d'un marchand avec les chiffres explique en grande partie cette capacité d'enquête. Peut-on voir dans le tableau comptable des chapitres XII 91-94 la confluence entre traditions historiographique et documentaire que Cammarosano a patiemment recherché chez les notaires-chroniqueurs² ? La question reste ouverte.

Ces chapitres constituent toutefois un cas unique dans l'utilisation des archives communales, et l'on ne trouve dans la chronique nul autre exemple d'un usage comparable des sources d'archives. Une pratique documentaire courante apparaît pourtant bel et bien dans le dernier livre de la chronique, consacré pour l'essentiel à la restauration des institutions populaires après 1343. Dans cette partie, l'auteur consacre une part croissante de son récit à l'activité législative et juridique de la Seigneurie populaire, et les mesures du gouvernement, qu'il les approuve ou les conteste, sont fréquemment décrites par le menu. Dans la majeure partie des cas, Villani se contente de résumer le contenu de la disposition, sans que rien ne permette de déceler une connaissance directe du texte. C'est le cas, par exemple, de la délibération du 13 mai 1345 sur la récupération des biens communaux, dont Villani expose les conséquences mais ne reprend pas le texte³.

D'autres cas témoignent en revanche d'une utilisation directe du texte. Sans toutefois retranscrire l'acte, qu'il ne mentionne même pas, la narration du chroniqueur en suit alors le texte de manière assez fidèle. C'est le cas, par exemple, du chapitre XIII 17, qui raconte la formation du gouvernement provisoire après l'expulsion du duc d'Athènes, le 2 août 1343. Ce jour-là, réunie en parlement général dans l'église

1. Giacomo TODESCHINI, « La comptabilité à partie double et la "rationalité" économique occidentale : Max Weber et Jack Goody », dans N. COQUERY, F. MENANT et F. WEBER (dir.), *Écrire, compter, mesurer. Vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, 2006, p. 67-76.

2. Paulo CAMMAROSANO, « I "libri iurium" e la memoria storica », art. cit., p. 309-325.

3. *Nuova cronica*, XIII 45.

Santa Reparata, la « multitude des citoyens de Florence » accorde les pleins pouvoirs à un collège spécial formé de l'évêque Angelo Acciaiuoli et de quatorze citoyens de la ville, tandis que six autres sont nommés podestats. Témoin des faits, Villani raconte les événements.

[...] l'évêque et quelques bons citoyens, grands et populaires, firent convoquer toutes les bonnes gens par les crieurs, sonner la cloche du podestat, et annoncer la réunion d'un parlement pour réformer l'état et la seigneurie de la cité. Le lundi suivant, quand ils furent tous rassemblés en armes à Santa Reparata, ils élurent d'un commun accord les XIII citoyens mentionnés ci-dessous, soit VII grands et VII populaires pourvus des pleins pouvoirs pour réformer la cité, nommer les officiers et édicter lois et statuts, en charge jusqu'aux calendes d'octobre suivantes : à savoir, pour le sestier d'Oltrarno messire Ridolfo Bardi, messire Pino Rossi et Sandro di Cenni Biliotti; pour San Piero Scheraggio messire Giannozzo Cavalcanti, messire Simone Peruzzi et Filippo Magalotti; pour Borgo messire Giovanni Gianfigliazzi et Bindo Altoviti; pour San Pancrazio messire Testa Tornaquinci et Marco Strozzi; pour Porta del Duomo messire Bindo della Tosa et messire Francesco Medici; pour Porta San Piero messire Talano Adimari et messire Bartolo Ricci. Lesdits XIII, qui se réunissaient à l'évêché, élurent comme podestat le comte Simone; mais par sagesse celui-ci refusa, ne voulant pas être justicier des Florentins. Aussi appelèrent-ils messire Giovanni marquis de Valiano; et comme celui-ci tardait à arriver, ils élurent comme lieutenants du podestat les VI citoyens suivants, un par sestier, III grands et III populaires : messire Berto fils de messire Stoldo Frescobaldi, Nepo Spini, messire Francesco Brunelleschi, Taddeo dell'Antella, Paolo Bordini et Antonio Albizi. Ceux-ci demeuraient au palais du podestat avec CC fantassins de Prato, et leur office consistait simplement à rendre la justice sommaire pour les pillages, violences et autres faits similaires ¹.

1. *Nuova cronica*, XIII 17 : « il vescovo con certi buoni cittadini grandi e popolani feciono richiedere a bocca tutta buona gente, e sonare la campana della podestà, e bandire parlamento per riformare lo stato e signoria della città. E congregati tutti in Santa Reparata in arme il lunedì apresso, di grande accordo elessono l'infrascritti XIII cittadini, VII grandi e VII popolani con piena balla di riformare la terra e fare uficiali e leggi e statuti, per tempo fino a calen di ottobre vegnente; ciò furono del sesto d'Oltrarno messer Ridolfo di Bardi, messer Pino de' Rossi, e Sandro di Cenni Biliotti; di San Piero Scheraggio messer Giannozzo Cavalcanti, messer Simone Peruzzi, Filippo Magalotti; per Borgo meser Giovanni Gianfigliazzi, Bindo Altoviti; per San Branzazio messer Testa Tornaquinci, Marco degli Strozzi; per porta del Duomo messer Bindo della Tosa, messer Francesco de' Medici; di porta San Piero mesere Talano degli Adimari, messer Bartolo de' Ricci. I detti XIII elessono per podestà il conte Simone, e ragunavansi nel vescovado. Ma il detto conte, come savio, rinuziò e non voll'essere giustiziere de' Fiorentini; e però chiamato meser Giovanni marchese da Valiano, e infino che penasse a venire elessono luogotenente di podestà l'infrascritti VI cittadini, uno per sesto, III grandi e III popolani; messer Berto di meser Stoldo Frescobaldi, Nepo delli Spini, meser Francesco Brunelleschi, Taddeo dell'Antella, Paolo Bordini, Antonio degli Albizi; e stavano nel palagio del podestà con CC fanti pratesi, tegnendo ragione sommaria di ruberie e forze e di simili, sanz'altro uficio. »

Dans cet extrait, la proximité est remarquable avec l'acte, consigné dans les registres de la Seigneurie par le notaire Folco di ser Antonio dei Buonsignori¹. Tout d'abord, la mention des conditions de réunion de l'assemblée est reportée selon des termes qui rappellent clairement ceux de l'acte de commission². Le contenu est également retranscrit fidèlement. Le conseil du 2 août prit en effet la décision majeure de créer un gouvernement provisoire formé de quatorze citoyens et de l'évêque, appuyé par un collège de six podestats et, en en décrivant la mission et les pouvoirs, Villani reste très proche du texte de l'acte : la définition de la mission qui leur est confiée (« rétablir l'état et la seigneurie de la cité ») est certes conventionnelle, mais correspond bien aux termes de l'acte, qui annonce que « *ipsa civitas... salubriter valeant gubernari et in statu diueto e prospero reformari* ». Tout comme la façon dont il désigne les pouvoirs qui leur sont accordés (« *piena balia* »), qui correspondent bien à la « *plena, specialis et generalis potestas, auctoritas et balia* » mentionnée par l'acte. Enfin, la définition des prérogatives est également fidèle à l'acte, à savoir « nommer des officiers » (*rectores et officiales... eligere et deputare*) et « édicter lois et statuts » (*firmare et facere provisiones, ordinamenta et stantiamenta*)³. Les noms des officiers cités par l'acte de commission sont ensuite soigneusement reportés (et traduits) par Villani⁴. Celui-ci est coutumier de ces listes de noms (officiers, ambassadeurs, citoyens condamnés ou extraits du ban), très fréquentes dans la chronique et qui témoignent de la dimension archivistique de

1. Florence, Archivio di Stato, *Provvisioni*, XXXII, f° 51, édité par Ildefonso da S. Luigi dans *Delizie degli eruditi toscani*, 13, Florence, 1780, p. 199-204.

2. La réunion des citoyens au son de la cloche semble être un événement marquant pour Villani. Dans un système communal de type populaire, la pratique revêt évidemment une valeur hautement symbolique (à plus forte raison en période de crise). Aussi le notaire chargé de rédiger le procès-verbal de la réunion doit normalement mentionner, parmi les autres marqueurs de validité, les conditions de la convocation par la formule usuelle « *precona convocacione campaneque sonitu in palatio Populi Florentini more solito congregato* ». L'acte de *balia* du 2 août ne fait pas exception, mais la formule ne correspond toutefois pas à la lettre : ce jour-là, le notaire Fulcus note que le parlement général fut convoqué « à haute voix et au son de la cloche » (*voce preconis, et ad sonum campane*). D'ordinaire peu attentif aux formes de la proclamation publique (l'usage du verbe *bandire* suffit généralement à lui-même), Villani fournit ici une description détaillée des moyens employés pour réunir l'assemblée du peuple, en soulignant que le *bando* (ou proclamation publique) fut relayé à haute voix (*a bocca*), c'est-à-dire par des crieurs, et par la sonnerie de la cloche du palais du podestat, selon une formule proche de celle de l'acte.

3. Florence, Archivio di Stato, *Provvisioni*, XXXII, f° 51.

4. Il s'agit, dans l'ordre : pour les XIII, de *dominus Rodolphus de Bardis*, *dominus Pinus de Rubeis*, *Sandrus Cennis Biliotti*, *dominus Giannozzi de Cavalcantibus*, *dominus Simonis de Peruzzis*, *Philippus de Magalottis*, *dominus Ioannes de Gianfigliazzis*, *Bindus domini Oddonis de Altovicis*, *dominus Teste de Tornaquincis*, *Marchus de Strozziis*, *dominus Franciscus de Medicis*, *Bindus domini Biligiardi della Tosa*, *dominus Talanus de Adimaribus* et *domini Bartolus de Riccis* ; et pour les six podestats de *dominus Bertus de Fresciobaldis*, *Taddeus Donati de Antilla*, *Nepus Doffi de Spinis*, *Paulus Neri de Bordonibus*, *dominus Franciscus de Brunelleschis* et *Antonius Landi de Albizzis*.

l'ouvrage¹. Retenir une liste d'une vingtaine de noms n'exige certes pas d'importantes capacités mnémotechniques, d'autant plus que les citoyens en question ne sont pas des inconnus de la vie publique. Toutefois, la comparaison entre les deux listes, celle fournie par l'acte et celle reportée par la *Nuova cronica*, témoigne d'une ressemblance trop évidente pour être fortuite, ce qui laisse ainsi penser que Villani s'est servi d'un modèle, témoignant ainsi d'une connaissance directe du contenu de l'acte de commission du 2 août 1343². Il se montre capable d'en fournir une bonne synthèse, en résumant de manière efficace les décisions essentielles. En revanche, la dernière partie de l'acte, qui contient des informations inutiles à la narration historique (modalités de la prise de décision, clauses prohibitives et pénales) est ignorée.

La conservation des actes législatifs permet également à l'auteur d'atténuer les effets du temps sur sa mémoire et de proposer une description parfaitement circonstanciée de décisions prises plusieurs mois auparavant. La lecture des Ordonnances de justice, texte constitutionnel de la Commune populaire florentine, lui offre ainsi une matière fournie. Quelques semaines après la mise en place du gouvernement provisoire, un soulèvement populaire conduit en effet à l'exclusion des Grands de l'office des Prieurs et au rétablissement des Ordonnances de justice, qui avaient été supprimées par le duc d'Athènes en 1342. Le conseil du capitaine du Peuple est ainsi réuni le 25 octobre 1343 pour valider cette décision³. Le texte voté prévoit toutefois quelques modifications, sur lesquelles le chroniqueur s'attarde : le point qui retient son attention est celui de la limitation du principe de co-responsabilité, qu'il juge « sévère et cruel ».

La première requête fut que l'on corrigeât les chapitres de justice contenant la sévère et cruelle disposition stipulant que les bons hommes grands consorts de malfaiteurs devaient supporter la peine des méfaits de ces derniers [...]. Lesquelles requêtes furent en partie acceptées, comme nous le dirons par la suite, puis entérinées par les conseils le XXV octobre MCCCXLIII. Ainsi, là où les ordonnances de justice disaient auparavant que lorsqu'un grand malfaiteur commettait un homicide contre la personne d'un populaire, outre sa propre peine, toute la maison et lignée devait payer à la Commune III^m lires, on établit que la peine ne toucherait plus que ses proches parents jusqu'au troisième degré par lignée directe; et si le troisième degré venait à manquer, que la peine s'appliquerait au quatrième, à condition, s'ils livraient le malfaiteur ou le tuaient, de récupérer de la part de la Commune les III^m lires payées. Toutes les autres ordonnances de justice demeurèrent en l'état⁴.

1. Sur les listes d'officiers dans les chroniques urbaines, cf. notamment Amedeo DE VICENTII, « La cronaca fiorentina », art. cit., p. 252s.

2. Les noms sont en effet retranscrits dans le même ordre que sur l'acte (cf. p. 144).

3. *Ordonnances de justice*, rubrique 136, éd. Ildefonso da S. Luigi, dans *Delizie degli eruditi toscani*, t. XIII, *op. cit.*, p. 289.

4. *Nuova cronica*, XIII 23 : « l'una, che i capitoli della giustizia dov'era la rigidezza e crudeltà, che buoni uomini grandi consorti di malfattori portassono la pena di loro malifici, si correggesse [...]. Le quali petizioni furono asaudite in parte, come diremo apresso, e fermate per li consigli di XXV d'ottobre ».

La décision du 25 octobre 1343 est incluse dans les Ordonnances à la rubrique 136. Le premier item définit tout d'abord les nouvelles limites de la co-responsabilité : si un magnat, condamné pour un quelconque méfait, ne s'acquitte pas de la peine pécuniaire prévue par les statuts, la Commune pourra réclamer le paiement de la somme auprès de ses parents de sexe masculin jusqu'au troisième degré — ou jusqu'au quatrième en cas de défaut du troisième. Le résumé qu'en donne Villani est donc assez fidèle au texte original. S'il ne retient que le meurtre comme acte délictueux là où le texte parle d'un « méfait, délit ou excès quelconque » (*aliquo maleficio, delicto vel excessu*), et s'il évoque une somme précise (trois mille livres) là où le texte reste plus vague (*aliquam pecunie quantitatem*), les conditions de l'extension de la responsabilité pénale sont en revanche parfaitement décrites.

Ordonnances de justice, rub. 136

...coniuncti usque in tertium gradum per lineam masculinam inclusive; et si nullus masculus reperiretur in dicto tertio gradu compellantur et compelli possint et debeant dumtaxat masculi existentes in quarto gradu.

Nuova cronica, XIII 23

...suoi propinqui infino terzo grado per diritta linea; e dove mancasse il terzo grado, toccasse al quarto.

Une clause annulatoire prévoit ensuite les cas dans lesquels les parents peuvent se voir restituer la somme versée. L'information est là encore reportée par Villani, de manière résumée mais toujours fidèle au texte d'origine¹. La suite de l'acte ne fait que décliner les autres champs d'application du même principe de co-responsabilité limité (§ 4), les conditions d'exécution (§ 5) et statue sur son insertion au sein des Ordonnances de justice (§ 6). Autrement dit, lorsque Villani prétend que ce fut le seul changement apporté aux Ordonnances et que « toutes les autres ordonnances de justice demeurèrent en l'état », il n'a pas tort.

Mais le chroniqueur s'appuie-t-il vraiment, pour écrire ce chapitre, sur le texte de l'ordonnance ou bien se contente-t-il de reporter ce qu'il en a entendu ? Nul

MCCCXLIII. Prima dove diceva l'ordine della giustizia che dove il malfattore di grandi facesse micidio contra la persona d'alcuno popolare, oltre alla sua pena, tutta la casa e schiatta pagasse al Comune libre III^m, si corresse che non toccasse, se non a' suoi propinqui, infino terzo grado per diritta linea; e dove mancasse il terzo grado, toccasse al quarto, con patto dove e quando rendessono preso il malfattore, o l'uccidessero, riavessono dal Comune le libre III^m ch'avessono pagate. Tutti gli altri ordini della giustizia rimasono i-loro primo stato. »

1. *Ordonnances de justice*, rub. 136 : *Et su dictus magnas condemnatus postea quommodocumque representaretur in fortiam communis Florentie per illos coniunctos qui pro eo tenerentur secundum modum predictum vivus, et suspes, quod in dicto casu omnis pecunie quantitas que solua foret ipsi communi per dictos coniunctos, vel eorum nomine, restituatur eisdem sic solventibus, vel pro quibus solutio facta foret, vel habentibus iura ab eis, vel aliquo eorum. Si autem representaretur interemptus, vel occisus, vel vulneratus, seu infirmus, sit in deliberatione [...] utrum debeat fieri restitutio dicte pecunie in totum, vel pro parte ne ne [...].*; à comparer avec *Nuova cronica*, XIII 23 : « ...con patto dove e quando rendessono preso il malfattore, o l'uccidessero, riavessono dal Comune le libre III^m ch'avessono pagate. »

doute que de telles décisions devaient donner lieu à d'intenses débats, dont les échos dépassaient le simple cadre des conseils compétents. Un détail laisse toutefois entrevoir les conditions de rédaction du chapitre. Le principe de co-responsabilité connaît en effet une nouvelle modification en octobre de l'année suivante, quand les conseils du Capitaine et du Podestat entérinent une série de lois anti-magnats. Villani s'attelle de nouveau à en fournir un résumé.

En cette année, le XXXI octobre, le menu peuple qui dirigeait la Commune fit une nouvelle réforme et loi contre les grands, qui fut incluse dans les Ordonnances de justice ; à savoir que chacun serait désormais co-responsable de ses consorts, même s'il avait (ou faisait semblant d'avoir) quelque inimitié avec eux, et ceci afin de faire cesser tous les méfaits commis par les grands contre les populaires ; et ils décrétèrent également que tous les grands qui étaient à l'extérieur pour exercer une seigneurie ou à la solde d'un seigneur devraient rentrer dans un certain délai, faute de quoi ils seraient déclarés rebelles¹.

La première décision évoquée se retrouve à la rubrique 135 des Ordonnances de justice, qu'elle vient en fait corriger. Partant du constat que la clause d'exception au principe de co-responsabilité (à savoir qu'il y ait entre le coupable et son consort une « évidente inimitié mortelle ») a donné lieu à un nombre croissant de fraudes, l'ordonnance décrète que, quel que soit l'état des relations, conjoints et consorts des malfaiteurs seront désormais tenus co-responsables, et fixe le montant de l'amende prévue à une somme maximale de trois mille livres². On retrouve ainsi la somme évoquée par Villani dans le précédent chapitre. Or, ce petit détail permet de comprendre comment l'auteur a pu mener sa rédaction. Si l'on s'en tient à la chronologie des sources, la première modification des Ordonnances, en octobre 1343, restait assez vague sur ce point, la somme de trois mille livres n'apparaissant que dans un second temps, en octobre 1344. Mais lors de cette seconde révision, l'ordre des rubriques fut inversé : la modification de 1343 fut inscrite sous la rubrique 136, tandis que celle de 1344 fut reportée à la rubrique précédente. Ainsi, dans l'ordre du texte, le lecteur trouvait effectivement d'abord mention d'une amende de trois mille livres. Il est donc probable que Villani ait rédigé ces deux chapitres après la seconde phase de correction des Ordonnances de justice, en octobre 1344 — soit un an après la première modification. À cette distance de temps, il apparaît peu vraisemblable que la description détaillée de l'ordonnance du 25 octobre 1343 s'appuie sur ses seuls

1. *Nuova cronica*, XIII 34 : « Nel detto anno, a dì XXXI d'ottobre, si fece per lo popolo minuto reggente il Comune una nuova riformazione e legge contro a' grandi, che ssi guardò adietro, e misesi inn ordine di giustizia, cioè che fosse tenuto l'uno consorto per l'altro nonistante che tra·lloro avessono nimistà, o disimulassono d'averla, per levare ogni vizio a' grandi contro a' popolani. Ancora feciono che ogni grande che fosse di fuori in signoria o al soldo d'alcuno signore, dovesse ritornare infra certo tempo, o sarebbe messo per ribello. »

2. *Ordonnances de justice*, rub. 135.

souvenirs. Sans doute le chroniqueur a-t-il donc travaillé en s'appuyant directement sur le texte des Ordonnances de justice, dont la dimension quasi-constitutionnelle pour la Commune populaire leur assurait une grande publicité et qui circulaient ainsi sous forme de copies traduites en langue vulgaire¹.

Parcours d'archives et mémoire communale

L'intérêt de l'auteur pour l'histoire législative et juridique de la Commune ainsi que l'usage courant de sources documentaires communales constituent un aspect original de la *Nuova cronica*, et tout particulièrement du dernier livre consacré à la période de la Seigneurie populaire de 1343-1348. Cette attention portée aux archives et, de manière plus générale, aux circonstances de la conservation de la mémoire documentaire pose toutefois la question des conditions de leur consultation. Il convient d'abord de distinguer une source d'archives, qui est toujours documentaire, d'une source documentaire, qui n'est pas nécessairement tirée d'archives. L'auteur précise parfois la provenance de ses documents : le texte de la ligue florentino-vénitienne de 1336 ainsi que les chiffres des entrées et des dépenses de la Commune en 1336-1338 sont, selon ses dires, extraits des « actes » et des « registres de la Commune² ». La lettre du roi Robert au duc d'Athènes de 1342 (XIII 4) a en revanche été retrouvée dans les affaires personnelles du duc après sa fuite, tandis que la copie de la bulle pontificale de Jean XXII lui a été directement envoyée depuis Avignon par son frère. Rien n'est dit en revanche de la manière dont il s'est procuré la lettre du même roi Robert de 1333 (XII 3). Le fait qu'elle soit adressée à l'ensemble des offices gouvernementaux (prieurs des Arts, gonfalonier de justice, conseil et Commune) laisse penser qu'une copie a pu en être conservée aux archives. Mais, s'agissant d'un document d'intérêt public, parvenu dans un contexte de grande émotion (après la grande inondation de 1333) et vu la teneur de la lettre, il est très probable qu'elle ait pu bénéficier, sinon d'une lecture publique, du moins d'une certaine publicité (et la même remarque peut être faite à propos de la seconde lettre de 1342). Les périodes d'agitation de la sphère publique, dans un contexte de sédition ou de catastrophe naturelle, peuvent bouleverser les usages de la communication officielle : à un moment de trouble, où le pouvoir tente de légitimer son autorité, la communication s'empare de tout ce qui peut lui être utile. À ce titre, novembre 1333 et juillet 1343 ont pu être, à Florence, des moments de plus grande publicité des informations.

1. Francesco SALVESTRINI et Lorenzo TANZINI, « La lingua della legge. I volgarizzamenti di statuti nell'Italia del Basso Medioevo », dans *Comunicare nel Medioevo. La conoscenza e l'uso delle lingue nei secoli XII-XV (atti del convegno di studio, Ascoli Piceno, 28-30 novembre 2013)*, Rome, 2015, p. 249-303.

2. *Nuova cronica*, XII 50 : « *Questi patti traemo de li atti del nostro Comune* » ; XII 92 : « *E in questi tempi queste infrascritte erano le gabelle levate per noi diligentemente de' ligistri del Comune, che, come potrete vedere, montarono in questi tempi da CCC^m di fiorini d'oro l'anno.* »

Si, concernant le tableau comptable de 1336-1338, la consultation des archives ne fait donc aucun doute, la question reste toutefois de comprendre en quelle mesure Villani a pu y avoir accès. Certes, il vient vite à l'esprit les nombreuses charges qu'il a occupées au sein des institutions communales et qui ont pu lui donner directement accès aux documents. Toutefois l'époque qui nous retient ici n'est plus celle de sa participation active au gouvernement de la cité : l'accès aux archives communales n'était donc pas réservé aux seuls élites dirigeantes. À Florence, les archives communales dépendent alors de la Chambre, c'est-à-dire de l'office chargé de la gestion des entrées de la Commune, mais également de la conservation des actes¹. Leur soin est confié aux gardiens des actes (*custodi degli atti*). À l'origine, elles conservent uniquement les actes de la Chambre, mais avec le temps y sont également entreposés ceux des procès pénaux et civils, ainsi que les protocoles des décisions des Prieurs et les contrats passés avec les mercenaires étrangers. Les gardiens ont l'obligation de mettre à la disposition du public, sur simple demande, toute une catégorie d'actes, parfois en en fournissant une copie². En plus des archives, la Chambre conserve également un volume recueillant tous les documents les plus importants, scellé par les sceaux des prieurs et consultable uniquement par eux ou sur leur expresse autorisation. Enfin, les traités passés avec les autres états sont entreposés dans des sacs, une partie (les plus récents) dans les archives mêmes, une partie (les plus anciens) dans la tour du palais du podestat. Autrement dit, pour qui en connaît les parcours, l'accès aux archives n'est pas fermé... La *Nuova cronica* lève ainsi le voile sur une partie de la culture juridique et politique du public florentin, formé à la lecture de ce type de documentation et intéressé par la discussion des actes législatifs et juridiques. Elle renseigne également sur la publicité de la pratique législative courante de la Commune, et sur la communication des actes communaux.

Il est remarquable enfin de souligner l'attention portée par le chroniqueur aux conditions de conservation des registres de la Commune, dont il s'attache à rapporter tous les événements y afférant. Cette conscience de la valeur mémorielle des archives, lieu de conservation de la mémoire juridique et institutionnelle de la Commune, apparaît clairement à propos de leur destruction au cours du soulèvement contre le duc d'Athènes, en juillet 1343. Exclue de longue date des institutions communales par la législation anti-magnat, les nobles profitaient alors du tumulte pour faire disparaître les registres des condamnés, espérant ainsi ouvrir la voie à leur réintégration. Attentif aux questions documentaires, Villani note l'événement.

Le palais fut alors pillé de tous ses biens, jusqu'aux fenêtres et aux bancs de la Commune, et tous les actes et les écritures furent pris et brûlés, tandis que la prison

1. Cf. Lorenzo TANZINI, « Il più antico ordinamento della Camera del Comune di Firenze : le "Provisioni Canonizzate" del 1289 », dans *Annali di Storia di Firenze*, 1, 2006 p. 139-179.

2. Robert DAVIDSOHN, *Storia di Firenze*, op. cit., 4, p. 204-205.

de la Volognana était forcée et les prisonniers libérés. Puis ils forcèrent la Chambre de la Commune et en sortirent tous les livres sur lesquels étaient inscrits les bannis, les rebelles et les condamnés, et ils les brûlèrent tous. Puis de la même manière, ils pillèrent les actes des officiers de la Mercanzia, sans rencontrer de résistance. Au cours d'une si grande sédition, il n'y eut pourtant dans la cité aucun autre pillage ni aucune autre violence physique, si ce n'est contre les gens du duc, ce qui fut une grande chose, et ce grâce à l'union des citoyens pour recouvrer leur liberté et celle de la République de la Commune¹.

Amedeo De Vincentiis a souligné comment cet assaut contre la mémoire juridique fut méthodiquement préparé et mené, et comment la violence déchaînée à ce moment-là fut étonnement canalisée vers le seul objectif de faire disparaître les registres. Il a surtout montré comment l'épisode s'inscrivait dans une logique de contrôle et de construction de la mémoire institutionnelle, incluant d'autres actes telles que la réalisation de peintures infamantes². On ajoutera que, pour Villani, la création d'un registre communal constitue en soi un événement suffisamment important pour être mentionné : création d'un « livre des biens mal acquis » en 1343, d'un nouveau registre des bannis quelques mois plus tard ou encore d'un registre des crédateurs de la Commune en 1345³. Les derniers livres de la *Nuova cronica*, et tout particulièrement le livre XIII, témoignent ainsi d'un souci de participer à la formation et à la transmission de la mémoire communale. Rédigé dans un contexte de forte tension sociale et de réajustement des équilibres institutionnels, l'œuvre de Giovanni Villani contribue ainsi à la formation d'une culture documentaire visant à retranscrire dans le débat public la pratique législative courante des institutions. Le ton souvent contestataire avec lequel il aborde cette activité relève des stratégies personnelles de l'auteur, qui utilise la narration historique comme moyen de dénoncer les fauteurs de discorde ou d'exprimer son opposition à la Seigneurie populaire qui a procédé à la marginalisation des grands marchands. Décrire l'acte législatif constitue ainsi un préalable à sa dénonciation. Mais ces chapitres ne se résument pas à la dénonciation ponctuelle de la politique communale. Dans le contexte de crise idéologique

1. *Nuova cronica*, XIII 17 : « e rubato il palagio d'ogni loro arnesi infino alle finestre e panche del Comune; e ogni atto e scritture vi furono prese e arse, e rotta la carcere della Volognana, e scapolati i prigioni; e poi ruppono la camera del Comune, e di quella tratti tutti i libri o'erano scritti gli sbanditi e rubelli e condannati, e arsi tutti; e simile rubati gli atti dell'uficiale della mercatantia senza contasto niuno. Altra ruberia od offensione corporale non fu fatta in tanto scioglimento di città, se non contro alla gente del duca; che ffu gran cosa, e tutto avvenne per l'unità in che ssi trovaro i cittadini a ricoverare la loro libertà e quella della republica del Comune ».

2. Amedeo DE VINCENTIIS, « Politica, memoria e oblio a Firenze nel XIV secolo. La tradizione documentaria della signoria del duca d'Atene », dans *Archivio storico italiano*, 141, 2003, p. 209-248. En tant que chroniqueur « semi-officiel », ou tout du moins de personnalité introduite auprès des cercles dirigeants, le travail de Villani participe également au même processus d'écriture de la mémoire institutionnelle, comme en témoigne l'interprétation qu'il donne de la prise de pouvoir du duc d'Athènes.

3. Cf. *Nuova cronica*, XIII 19, 32, 36.

et institutionnelle que rencontre la Commune populaire florentine depuis le courant des années 1330 et qui s'accélère au début de la décennie suivante, avec l'expérience du gouvernement personnel du duc d'Athènes suivie du rétablissement chaotique des institutions communales, le fait de consigner les actes législatifs prend un sens particulier. La destruction des archives lors de la révolte de 1343 constitue à cet effet un moment marquant pour Villani, qui entrevoit alors toute l'importance de conserver la mémoire des actes. Le sentiment d'une menace pesant sur les institutions, qui mettrait en danger les piliers idéologiques de la Commune guelfe, populaire et marchande, pousse alors Villani à constituer une mémoire documentaire visant à inscrire dans l'ADN de la cité les formes institutionnelles auxquelles il est attaché. Quitte à opérer une sélection dans les documents employés et à écarter ceux qui pourraient s'avérer compromettants : nulle mention n'est ainsi faite de l'*iter* décisionnel qui avait porté le duc d'Athènes au pouvoir, pourtant long et parfaitement documenté dans les archives ; et il choisit au contraire de présenter l'arrivée du duc au pouvoir comme un coup de force mené contre les institutions communales¹. Un moyen d'exclure cette expérience de l'histoire institutionnelle de la Commune.

3 Les sources orales et l'expérience personnelle : entre opinion publique et discours civique

La réflexion sur les sources relatives à l'histoire contemporaine du chroniqueur nous amène à aborder la question de la communication orale et de la définition d'un espace public, dans lequel le chroniqueur puise une partie de sa matière. Il s'agit de phénomènes diffus relevant de ce que la sociologie, à la suite des travaux de Jürgen Habermas, a appelé la « sphère publique », et que l'on qualifierait aujourd'hui de rumeurs ou d'opinion publique. Enfin, pour compléter cette étude des sources de l'histoire contemporaine, il conviendra d'aborder la question de l'implication personnelle du chroniqueur dans l'histoire de son temps.

3.1 L'historien à l'écoute de la sphère publique : rumeurs, opinion publique et témoignages dans la *Nuova cronica*

Peut-on parler « d'opinion publique » pour le Moyen Âge ? Le syntagme, inusité à cette époque, n'apparaît qu'à la fin des Temps modernes, auxquels Jürgen Habermas a rattaché la naissance du concept kantien de « sphère publique » (*Öffentlichkeit*). S'appuyant sur cette notion, Habermas définissait l'espace public comme le lieu où

1. Amedeo DE VINCENTIIS, « L'ultima signoria. Firenze, il duca d'Atene e la fine del consenso angioino », dans Andrea ZORZI (dir.), *Le signorie cittadine in Toscana : esperienze di potere e forme di governo personale (secoli XIII-XV)*, Rome, 2013, p. 83-120.

un public exerce sa critique. Or selon lui, ce lieu ne serait pas constitutif de la société médiévale, dans la mesure où il considère le Moyen Âge comme une époque où l'opposition entre *publicus* et *privatus*, héritée de la pensée grecque et du droit romain, n'a aucun caractère contraignant¹. Mais concernant la période médiévale, la réflexion d'Habermas se base essentiellement sur le modèle seigneurial de la société féodale. Or, dans le contexte urbain des cités italiennes, une sphère publique, entendue comme « espace commun » (*locus communis*), prend lentement forme au fur et à mesure que les instances communales se développent et prennent en main la gestion des lieux publics : ceux destinés au commerce, au gouvernement ou à l'administration de la justice. Parallèlement à son expression topographique (le *palatium* ou la *platea communis*), la notion de sphère publique s'étend également au discours. Dans la théorie d'Habermas, l'expression de cette sphère, ce qu'il désigne comme « l'opinion publique » (*die öffentliche Meinung*), revêt deux sens distincts, selon que l'on prend en compte l'instance critique qui réagit à la « publicité » (*Publizität*) imposée par l'exercice du pouvoir, ou bien l'instance « purement réceptrice de la publicité de démonstration », c'est-à-dire la réclame, celle qui vante programmes politiques, institutions, etc. Ces deux formes de « publicité » s'adressent en fait à un destinataire commun, le public : l'opinion publique désigne alors la capacité de celui-ci à recevoir cette publicité, à se positionner en fonction du discours public et à réagir à celui-ci². Or, selon Habermas, l'opinion publique n'apparaît qu'au moment où émerge un « public que l'on suppose titulaire de droits et d'une raison politique » — une étape qu'il situe dans le contexte de l'absolutisme tardif du XVIII^e siècle.

Sandro Landi a souligné pour sa part les limites d'une interprétation aussi stricte du terme et de la chronologie, soutenant au contraire la nécessité d'élargir l'horizon conceptuel et lexical et, surtout, de redonner à la notion sa profondeur historique³. Il distingue ainsi, à l'intérieur de l'opinion publique, le « concept idéologique » et le « concept descriptif⁴ ». Le premier est défini comme une pure construction discursive, dont les enjeux doivent être recherchés dans un contexte linguistique déterminé : c'est la position d'Habermas. Le concept descriptif, en revanche, renvoie davantage à une réalité sociale. En ce sens, la sphère publique peut être vue comme le domaine privilégié de la communication. Le discours public peut être le fait de l'autorité publique, auquel cas il s'apparente à une propagande dont la diffusion est

1. Jürgen HABERMAS, *L'espace public*, op. cit., p. 13-37. Sur la question de la notion de sphère publique dans l'historiographie récente, cf. Sylvain PARENT, « Publication et publicité des procès à l'époque de Jean XXII », art. cit., p. 93-94.

2. Jürgen HABERMAS, *L'espace public*, op. cit., p. 246

3. Sandro LANDI, « Notes pour une histoire de l'opinion publique », dans *HalShs* [en ligne], <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00442080> (consultée le 12 juillet 2016). Du même, voir également *Naissance de l'opinion publique dans l'Italie moderne. Sagesse du peuple et savoir de gouvernement de Machiavel aux Lumières*, Rennes, 2006.

4. Sandro LANDI, « Notes pour une histoire de l'opinion publique », art. cit., p. 1.

organisée et encadrée « par en-haut ¹ », par le biais d'instruments institutionnalisés, comme le crieur ou l'ambassadeur ². Il peut également naître de manière spontanée et incontrôlée, non plus du fait de l'autorité publique mais du public lui-même. Avant l'invention des *avvisi* au xv^e siècle, et en dépit des progrès de l'alphabétisation, cette communication publique reste essentiellement orale : c'est le cas de la rumeur, que les sociologues définissent comme une « proposition destinée à être crue, véhiculée oralement, sans que l'on puisse vérifier son exactitude ³ ». Or, comme on le verra, opinion publique et rumeurs tiennent une place non négligeable parmi les sources du chroniqueur.

Présentation lexicale de l'opinion publique dans la Nuova cronica

Thème fréquent de la littérature classique et médiévale, la rumeur a longtemps posé problème aux auteurs en raison des difficultés conceptuelles à l'appréhender. Il est donc utile de commencer cette recherche par une présentation du vocabulaire employé dans la *Nuova cronica* pour décrire ce phénomène. C'est, à peu de choses près, celui que l'on retrouve dans le reste de la tradition littéraire médiévale : rumeur (*romore*), renommée (*fama*) et « on-dit » (*si disse*).

Une remarque préalable s'impose à propos du terme « rumeur ». Comme le latin *rumor*, l'italien *romore* a d'abord le sens de bruit vague et confus produit par une multitude de voix. De là découle notre acception du mot rumeur au sens d'opinion de la foule, mais de là provient également le sens qu'on lui donnait au Moyen Âge, à savoir celui de tumulte, de mouvement séditieux : c'est essentiellement dans ce sens-là que Villani emploie ce terme. Mais si, au sens propre, la rumeur renvoie à la traduction auditive du tumulte, elle n'est pas totalement distincte de l'autre signification, celle de l'opinion anonyme et nomade. Car comme elle, le *romore* traduit d'abord un phénomène auditif, indistinct et incontrôlable. Le phénomène du tumulte appartient du reste au domaine de l'expression publique, puisque c'est précisément la manifestation concrète de l'humeur et de l'opinion de la multitude sans nom. On verra plus tard que, en tant que manifestation publique, elle prend

1. Sur les média utilisés pour mettre en œuvre une propagande, cf. Philippe CONTAMINE, « Aperçus sur la propagande de guerre, de la fin du XII^e au début du XV^e siècle : les Croisades, la guerre de Cent ans », dans *Le forme della propaganda politica nel Due e nel Trecento*, Rome, 1994, p. 8-12.

2. Sur les divers aspects, notamment topologiques, de la proclamation et de la communication orale des informations publiques, cf. Nicolas OFFENSTADT, « La paix proclamée : acteurs, gestes et réception de la publication des accords de paix pendant la guerre de Cent Ans », dans R. M. DESSI (dir.), *Prêcher la paix et discipliner la société. Italie, France, Angleterre (XIII^e-XV^e siècle)*, Turnhout, 2005, p. 201-224.

3. Colette BEAUNE, « La rumeur dans le Journal du Bourgeois de Paris », dans *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, Rome, p. 191.

également place dans la prise en compte des opinions publiques, dont elle est une expression ¹.

En tant que phénomène anonyme et public, l'opinion publique renvoie également à la notion de notoriété, à ce qui est connu de tous. Elle est ainsi parfois exprimée par le terme *fama*. Toutefois, de manière assez classique, la *fama* villanienne désigne avant tout la réputation, parfait synonyme de renommée (*rinomea* ²). En ce sens, la *fama* est un phénomène qui appartient à la sphère publique, dans la mesure où la renommée relève de ce qu'Habermas définissait comme « l'instance réceptrice de la Publicité de démonstration ³ ». La *fama* s'inscrit donc dans une opposition entre le domaine public et la chose privée, où elle côtoie les notions de « notoire » et de « manifeste », c'est-à-dire de ce qui est public sans être démontré. Les docteurs en droit du XIII^e siècle ont contribué à mieux distinguer ces notions en définissant la *fama* comme une catégorie juridique et en lui donnant le sens de « commune renommée ⁴ ». Mais même lorsqu'elle dépend d'une décision de justice, la *fama*-renommée renvoie au modèle de la Publicité habermassienne : la renommée ne se décrète pas, mais dépend de la sphère publique en cela qu'elle est définie par une opinion commune. Dans la *Nuova cronica*, le terme *fama* sert généralement à désigner la réception d'une information à l'intérieur de cet espace public : à l'occasion de la grande crue de l'Arno de 1333, Villani nous dit ainsi que la « renommée et nouvelle » du déluge fut telle que toute la Chrétienté en fut informée ⁵. La *fama* renvoie donc à une information qui, comme la rumeur, circule oralement et par le bouche-à-oreille (« *divulgata la boce e la fama* »).

Une dernière expression traduisant la notion d'opinion publique sont les « on-dit », expression vague héritée des latins *dicitur* ou *aiunt* et qui souligne là encore la dimension orale du phénomène. La plupart des occurrences sont au singulier (*si disse*), l'expression est alors neutre et renvoie à une multitude vague, une source indéfinie. Au pluriel, en revanche, elle permet de mieux définir les vecteurs. On devine alors un groupe, une somme d'individus : ce peuvent être « certains » (*alcuni dissono*) qui s'opposent à « d'autres » (*altri dissono*). C'est souvent la majorité tout simplement (*i più dissono*). Comme la *fama*, l'expression renvoie à l'idée de fait

1. Jürgen HABERMAS, *L'espace public*, *op. cit.*, cité par Sandro LANDI, *Naissance de l'opinion publique*, *op. cit.*, p. 9.

2. Sur la notion de *fama*, cf. Claude GAUVARD, « La *fama*, une parole fondatrice », dans *Médiévales*, 24, 1993, p. 5-13.

3. Jürgen HABERMAS, *L'espace public*, *op. cit.*, p. 246

4. Sur la portée judiciaire de l'opinion publique, cf. Julien THÉRY, « *Fama* : l'opinion publique comme preuve judiciaire. Aperçu sur la révolution médiévale de l'inquisitoire (XII^e-XIV^e siècle) », dans B. LEMESLE (dir.), *La preuve en justice, de l'Antiquité à nos jours*, Rennes, 2003, p. 119-147.

5. *Nuova cronica*, XII 2.

notoire et manifeste¹. Avec près de 150 occurrences, les « on-dit » tiennent dans la *Nuova cronica* une place centrale parmi les vecteurs d'informations et les outils de formation de l'opinion.

La lecture de la *Nuova cronica* donne ainsi l'image d'un Villani attentif non seulement aux événements de son époque, mais également à ce qui s'en dit autour de lui. Le chroniqueur n'est pas isolé dans la pénombre d'un *scriptorium* et sait mettre à profit les différents cercles de sociabilité : dans son commentaire à l'*Enfer* de Dante, Filippo Villani, neveu et continuateur de Giovanni, raconte ainsi avoir assisté dans son jeune âge aux discussions entre son oncle et le Poète². Quel que soit le crédit que l'on accorde à pareille assertion, c'est la trace de telles discussions que l'on retrouve à travers des expressions récurrentes dans le texte, telles que « nous entendîmes » (*sentimmo*) ou « nous sûmes » (*sapemmo*³).

Juger le témoin plutôt que le témoignage : identité, fiabilité et autorité

Face à ses sources, de quels outils dispose l'historien pour juger de leur fiabilité ? Au Moyen Âge, le rapport aux sources est essentiellement basé sur la notion d'autorité, qui renvoie à la source plutôt qu'à l'information elle-même. Dans l'historiographie médiévale, la question de l'authenticité du témoignage n'est pas essentielle. Elle ne dépend pas en tout cas de sa vérité, mais plutôt de l'autorité de sa source : en un mot, ce qui compte, c'est avant tout la crédibilité de l'informateur, qui dépend de son identité, avant celle de l'information⁴.

En enregistrant le témoignage de ses contemporains, fût-il oral ou écrit, le chroniqueur prend souvent la peine d'identifier sa source afin d'en affirmer la fiabilité. Ces « hommes dignes de foi » (*uomini degni di fede*) sont souvent des proches, des connaissances personnelles, voire des intimes ou des membres de sa famille. Ces témoins sont alors identifiés par leur nom ou leur lien avec le chroniqueur : c'est Pera Balducci, collègue de Villani au collège des Prieurs, ce sont ses frères, Matteo

1. *Nuova cronica*, VIII 86 : « *E dissesi, e fu manifesto, che lla maggiore cagione perché lo re d'Araona ingaggiò la detta battaglia, fu fatto per lui con grande senno e per grande sagacità di guerra, per fare partire lo re Carlo d'Italia...* »

2. Filippo VILLANI, « Comento al primo canto dell'Inferno », édité dans *Collezione di opuscoli danteschi inediti o rari*, 31, 1896, p. 79, cité par Franca RAGONE, *Giovanni Villani, op. cit.*, p. 25.

3. *Nuova cronica*, XII 2 : « per la quale scurazione infino allora per savi religiosi e per mostramento d'astrolaghi fu sermonato in pergamo in Firenze, il quale noi udimo, che ciò significava grande secco nella presente state vengente » ; XII 133 : « e questo sapemmo di certo, però ch'eravamo presenti al trattato, del numero delli stadichi. » ; XIII 107 : « questo sapemmo da alcuno di nostri ambasciatori, con cui il legato ne parlò, uomo degno di fede ».

4. Bernard GUENÉE, « La critique des témoignages », dans *Histoire et culture historique, op. cit.*, 1980 ; *Idem*, « 'Authentique et approuvé' : recherches sur les principes de la critique historique au Moyen Âge », dans *Politique et histoire au Moyen Âge. Recueil d'articles sur l'histoire politique et l'historiographie médiévale*, Paris, 1981.

ou Francesco Villani, son voisin Guicciardo Bastari ou encore son ami Dionigi de' Roberti¹. La plupart de ces témoins fiables sont toutefois des anonymes, parfois de simples rencontres de passage, comme ces gens de la cour de l'évêque de Sion que Villani rencontre « en passant » — sur le chemin de Flandres certainement. La liste de ces hommes « dignes de foi » nous permet ainsi de dresser le portrait type du témoin fiable dans la *Nuova cronica* et de saisir à quoi se rattache le concept de fiabilité. Celle-ci ne dépend pas de la renommée ni de la célébrité et peut tout aussi bien se construire dans l'anonymat. Mais même anonymes, les témoins sont toujours désignés par leur fonction sociale : c'est un religieux ou un homme politique², certains sont dits « de grande autorité », d'autres sont qualifiés de « sages³ », mais la majorité sont surtout des marchands⁴. Tous en tout cas possèdent un statut social clairement identifié, et l'on ne retrouve parmi eux aucun être infâme (au sens de « dépourvu de *fama* ») : les femmes, les enfants, les infidèles (juifs ou musulmans) ou le petit peuple ne sont pas interrogés. Les liens personnels (frères, amis) sont également essentiels, surtout dans le monde marchand où la parenté est un élément clé de la vie sociale aussi bien qu'économique. Les témoins fiables sont donc souvent prélevés dans ces réseaux de parenté et de clientèle.

Ces témoins ont surtout en commun d'avoir assisté directement aux événements qu'ils rapportent. Que ce soit sur les hauteurs de Florence, dans les plaines de Lombardie, à Milan, Naples, Sion, Avignon ou dans le Frioul, mais aussi à Tunis, Acre ou Sébaste, tous ont été sur place et ont pu voir. Et tant mieux si les témoins oculaires sont plusieurs et que leurs témoignages concordent : l'information gagne alors en fiabilité⁵. Se dessine ainsi une chaîne de fiabilité, au sommet de laquelle se trouve le témoignage oculaire. Le témoin le plus fiable est celui qui a vu, à l'instar du chroniqueur qui, à propos des guerres de Flandres, renforce la crédibilité de son récit en précisant qu'il se trouvait alors dans le pays, et qu'avec « foi oculaire [il vit et sut] la vérité ».

La fiabilité d'un témoignage repose donc sur deux principes. Est digne de foi d'abord celui qui est connu de l'auteur ou reconnu publiquement comme tel : ce premier critère tient donc au statut social, selon la notion classique d'*auctoritas*. Dans ce cas, ce que l'historien juge et approuve, ce n'est pas tant le témoignage que le témoin⁶. Au-delà de ce premier critère d'autorité, la fiabilité dépend également

1. *Nuova cronica*, VII 53, IX 35, XI 87, XII 19 et 51.

2. *Nuova cronica*, XII 2 (abbé de Vallombrosa), XIII 51 (ambassadeur florentin), XIII 107 (bailli du roi de Naples).

3. *Nuova cronica*, XIII 51, X 11.

4. *Nuova cronica*, VII 53, VIII 50, VIII 145, XIII 84, XIII 101, XIII 122.

5. *Nuova cronica*, XIII 67 : « Nella detta dolorosa e sventurata battaglia per lo re di Francia si disse per li più che scrissono che vi furono presenti, quasi inn-accordo, che bene XX^m uomini tra piè e a-cavallo vi rimasono morti ».

6. Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique*, op. cit., p. 129-133.

de la brièveté de la chaîne de transmission du témoignage. Villani suit en ce sens la tradition historiographique médiévale qui établit une hiérarchie entre les différents types de témoignages, avec au sommet ce qui a été vu *oculis propriis*, puis ce qui a été entendu et, enfin, ce qui a été lu¹.

La fiabilité du témoin prime donc sur la vraisemblance du récit, puisqu'un témoignage peut bien paraître « merveilleux », « presque impossible » ou même « incroyable ». C'est tout particulièrement le cas en ce qui concerne l'histoire des périphéries du monde chrétien, de l'Orient ou de l'Afrique, qui, comme on l'a déjà souligné, possèdent dans la *Nuova cronica* une dimension sémantique différente du fait de leur éloignement géographique et culturel. Les témoignages portant sur ces espaces, dans lesquels prime la signification morale et providentielle de l'histoire, paraissent ainsi échapper à l'approche critique qu'il réserve en revanche à l'histoire proche, de l'Occident. Peu importe que les fléaux qui s'abattent sur la Turquie lors de l'apparition de la Grande peste en 1347 paraissent incroyables² : d'une part, des marchands fiables étaient sur place et ont attesté de ces colonnes de feu et de ces marées de vers ; d'autre part, peu importe également la vraisemblance de ces faits, et encore moins leur véracité, ce qui compte en revanche, c'est la portée moralisatrice de ces exemples.

Les notions de foi et fiabilité, et plus généralement d'authenticité, n'appartiennent pas exclusivement, du reste, au domaine de l'historien. Ces notions acquièrent en effet une importance nouvelle dans la culture juridique des communes italiennes des XIII^e et XIV^e siècles, avec le développement du notariat, garant de l'authenticité et de la fiabilité des actes officiels. S'il n'est pas nécessaire de revenir sur les liens entre notariat et historiographie, largement décrits, on évoquera simplement l'importance des notaires dans la rédaction des chroniques communales³. Il convient en revanche d'insister sur un autre aspect de l'identité de Villani, celle de marchand, une activité dans laquelle les notions de fiabilité et d'authenticité possèdent une dimension

1. Mireille CHAZAN, « La méthode critique des historiens dans les chroniques universelles médiévales », dans *La méthode critique au Moyen Âge*, Turnhout, 2006, p. 229-230 ; Bernard GUENÉE, « Histories, annales, chroniques. Essai sur les genres historiques au Moyen Âge », dans *Annales E.S.C.*, 1973, 28, p. 997-1016.

2. *Nuova cronica*, XIII 84.

3. On mentionnera Girolamo ARNALDI, « Cronache con documenti, cronache "autentiche" e pubblica storiografia », dans *Fonti medioevali e problematica storiografica*, Rome, 1976, p. 351-374, ou plus récemment Marino ZABBIA, *I notai e la cronachistica cittadina italiana nel Trecento*, Rome, 1999, et *idem*, « Notariato e memoria storica. Le scritture notarili nelle città dell'Italia settentrionale (sec. XII-XIV) », dans *Bullettino dell'Istituto storico*, 97, 1991, p. 75-122. Pour Alessandro Barbero (« Storia e politica fiorentina », *op. cit.*, p. 16-17), si Villani ne saurait évidemment être inclus dans cette catégorie, il existe de nombreux parallèles permettant de comprendre pourquoi les contemporains ont pu lui prêter une foi comparable à celle que l'on prête à un notaire, ou au narrateur d'une histoire officielle, authentique et approuvée.

juridique très forte¹. Avec l'apparition et le développement des nouveaux instruments financiers, comme la lettre de paiement, les transactions financières reposent désormais entièrement sur la bonne réputation d'une compagnie, autrement dit sur la fiabilité de ses associés. En tant qu'homme d'affaires de premier plan, Villani est lui-même coutumier de ces opérations financières à l'échelle européenne et est donc amené à engager sa foi et sa probité comme garantie : engager sa parole et se bâtir une fiabilité, une « créance », n'est pas un acte anodin pour le marchand. La fiabilité apparaît ainsi comme un concept juridique pourvu d'un sens concret, aussi bien dans le domaine de l'historiographie que dans celui des affaires. Mais est-ce le même sens ? Force est de constater, qu'à défaut d'une correspondance explicite établie entre les objets, on relève à travers la *Nuova cronica* une équivalence entre les sujets. Sur les douze témoins « dignes de foi » mentionnés, huit d'entre eux, soit les deux tiers, sont précisément des marchands.

L'ébauche d'une analyse critique de l'information

Mais alors, quel crédit apporter aux informations anonymes ? Face à l'opinion publique, qui est par définition dépourvue de l'autorité d'un auteur, les instruments critiques doivent s'adapter². Analyse quantitative et analyse qualitative sont alors employées pour juger de la fiabilité d'une information. Bien souvent, le chroniqueur se contente d'enregistrer rumeur et on-dits sans se prononcer sur la crédibilité de l'information : ainsi, après que trois incendies eurent ravagé Florence à quelque mois d'intervalles, en l'an 1347, il écrit bien que « beaucoup » (*molti*) estimèrent que c'était l'œuvre d'un esprit malin, mais ne se prononce pas³. Une règle semble ainsi primer : tant qu'elle n'est pas contredite, la rumeur mérite d'être mentionnée, peu importe qu'elle soit vraie ou non⁴. Mais le chroniqueur sait également prendre position. Se dessine alors un sens critique reposant pour l'essentiel sur une analyse quantitative de l'opinion générale et penchant généralement en priorité pour la *maior pars* (« *i più* »). Que ce soit dans le cadre d'une histoire trop ancienne, à propos de laquelle les sources sont nombreuses ou discordantes, ou d'une histoire trop récente, dont les mécanismes restent en partie occultes ou sujets à débat, l'approche quantitative

1. Michele LUZZATI, « Ricerche sulle attività mercantili », art. cit., p. 173-235 ; *idem*, *Giovanni Villani*, *op. cit.*

2. Cf. Mireille CHAZAN, art. cit., p. 246.

3. *Nuova cronica*, XIII 56.

4. Ainsi, après avoir raconté l'échec de la huitième croisade, et la façon dont Charles d'Anjou renonça à la conquête de Tunis contre paiement d'un tribut (*Nuova cronica*, VIII 38), Villani nous fait part de deux opinions. Cette paix, « certains dirent » (*alcuni dissono*) qu'elle fut la meilleure décision que Charles pouvait prendre face aux ravages déjà causés par la peste. « D'autres » (*altri*) en revanche accusèrent le roi d'avoir agi par avarice, afin de toucher seul le tribut, alors que la conquête aurait dû profiter à tous les Chrétiens. Et Villani de conclure, sans trancher, que « *potrebbe essere stata l'una cagione e l'altra* ».

constitue un outil critique simple et efficace. En l'absence de contre-indication, mentionner l'avis majoritaire revient à inviter le lecteur à s'y rallier¹. Si Villani ne conceptualise pas cette approche critique, un autre chroniqueur florentin, Dino Compagni, avait défini avant lui son propre rapport à l'opinion générale, en se proposant, pour ce dont il ne pouvait pas témoigner personnellement, d'écrire selon ce qu'en dit « l'opinion majoritaire » (*maggior fama*), plus à même de retrouver la vérité². Le recours à l'argument de la majorité, qui consiste à présumer que l'opinion majoritaire a davantage de chances de se conformer à la vérité, à la justice ou au bien commun, constitue un argument topique de la prose politique³. Il prend en outre un sens particulier dans le contexte communal italien, où la comptabilité des voix constitue une pratique familière dans les processus décisionnels.

Au-delà de cette approche proto-statistique, Villani est également capable de produire une critique qualitative. Ainsi, à propos des raisons de la trahison de Manfred par le comte Giordano en 1265, Villani évoque deux versions⁴ : d'une part, « on disait » (*si disse*) qu'il avait fui face à la supériorité militaire de l'ennemi, mais, rajouté-il, « la plupart disait » (*i più dissono*) que le comte souhaitait se venger ainsi d'un tort subi. Or, constatant que le comte fut en effet parmi les premiers ralliés au roi Charles, Villani préfère « donner foi » à cette seconde version. Ce qui intéresse ici l'auteur n'est pas la recherche d'une vérité historique, entendue comme fait objectif basé sur des preuves fiables : dans la *Nuova cronica*, la notion de vraisemblance prime sur celle de véracité. Ailleurs, relatant l'échec de la pacification de 1272 entre Guelfes et Gibelins, il rapporte ce qui, au départ, n'est qu'une rumeur : les Gibelins auraient été menacés de mort s'ils se prêtaient à la réconciliation⁵. Bien conscient du caractère fragile d'une telle rumeur et incapable de conclure quant à sa véracité, Villani décide toutefois d'y accorder foi, car « que ce fut vrai ou non », la réalité des pratiques politiques rend pareille explication parfaitement plausible à ses yeux. Le critère qualitatif

1. Ainsi en est-il par exemple à propos d'une rumeur banale faisant du cardinal Bertrand du Pouget le fils du pape Jean XXII : car « parmi les cardinaux, son préféré était messire Bertrand du Pouget, cardinal d'Ostie son neveu (quoique *la plupart disait publiquement* que c'était son fils, et en de nombreux points il lui ressemblait). » cf. *Nuova cronica*, XII 6.

2. Dino COMPAGNI, *Cronica*, éd. D. Cappelletti, Rome, 2000, p. 3-4 : « *Quando io incominciai propuosi di scrivere il vero delle cose certe che io vidi e udi; però che furon cose notevoli le quali ne' loro principi nullo le vide certamente come io : e quelle che chiaramente non vidi, proposi di scrivere secondo udienza; e perché molti secondo le loro volontà corrotte trascorrono nel dire, e corrompono il vero, proposi di scrivere secondo la maggior fama.* » Sur ce passage, nous citerons l'avis de Patrick Mula (Dino COMPAGNI, *Chronique des événements survenant à son époque. Édition et traduction par Patrick Mula*, Grenoble, 2002, p. 39 : « Deux personnes n'ayant qu'indirectement connaissance d'un fait pouvaient suffire, devant la loi, à l'attester. L'exigence de vérité de Dino est donc profonde. »

3. Philippe GÉRARD, « II. La décision démocratique », dans *Droit et démocratie. Réflexions sur la légitimité du droit dans la société démocratique*, Bruxelles, 1995, p. 157-215.

4. *Nuova cronica*, VIII 5.

5. *Nuova cronica*, VIII 42.

se réfère ainsi à la vraisemblance du récit, mais également à son utilité morale. On a déjà relevé le cas particulier du merveilleux oriental, mais le processus est le même en ce qui concerne l'histoire des origines et les mythes de fondation des premiers livres. Comme le souligne Anna Benvenuti Papi¹, les objectifs de la construction narrative sont alors différents, dans la mesure où la sémiologie des mythes relève d'une fonction essentiellement légitimante située au-delà de toute préoccupation de vérité, voire même de crédibilité².

Alors peut-on trouver la trace, dans la *Nuova cronica*, de courants d'opinion ? Logiquement focalisé sur les affrontements politiques de son temps, Villani décrit avec attention la constitution des factions qui agitent la sphère publique. Les exemples abondent dans lesquels la constitution des partis est minutieusement décrite³. Mais ces différents groupes, qui, à quelques rares exemples près, sont toujours les mêmes (Guelfes et Gibelins, Blancs et Noirs, Grands et Populaires, *grassi* et *minuti*, etc.), constituent davantage des catégories socio-politiques, définies par des fidélités lignagères ou clientélares, plutôt que de vrais groupes d'opinion. Définir des courants d'opinion nécessite en effet des outils conceptuels qui font défaut à l'esprit médiéval, comme la sociologie ou la statistique. L'approche critique quantitative reste ainsi très approximative dans la *Nuova cronica*. À côté de l'argument majoritaire, c'est donc l'autorité qui demeure le principal critère d'évaluation. À ce titre, l'expert (*intenditore*), c'est-à-dire le détenteur d'un savoir technique (*scienza*) permettant d'interpréter (*intendere*) les événements, est souvent mis à contribution pour trancher dans un débat : les astrologues en sont un bon exemple, eux dont l'opinion est rapportée près d'une vingtaine de fois dans la chronique. Toutefois l'expert n'intervient que dans le cadre de sa science, si bien que chaque sujet motivera l'opinion d'un groupe différent : la morale pour les religieux, les phénomènes célestes pour les astrologues, etc.

À côté de « l'expert », la *Nuova cronica* met en scène un autre profil, celui de « sage ». Les deux termes sont proches : la *sapientia* renvoie souvent, dans le vocabulaire médiéval, à la *scientia*, au savoir technique, en premier lieu dans le domaine du droit (le *iudex* est ainsi *vir sapiens* par excellence). Gino Masi⁴ souligne toutefois

1. Anna BENVENUTI PAPI, « 'Secondo che raccontano le storie' : il mito delle origini cittadine nella Firenze comunale », dans *Il senso della storia nella cultura medievale italiana nella cultura medievale italiana*, Pistoia, 1995, p. 205-251.

2. Peu importe que le récit de la refondation de Florence par Charlemagne ne trouve écho dans aucun autre texte : la valeur d'un tel épisode ne réside pas tant dans sa véracité, mais dans l'usage que l'on peut en faire au niveau symbolique. On renverra à ce propos au chapitre 6, p. 335.

3. Quand en 1316, par exemple, les Florentins s'opposent sur le fait de confier ou non la seigneurie de Florence au roi Robert, il nous offre ainsi un tableau relativement précis de la composition de ces groupes : du côté du roi se trouvaient ainsi « grande partie des Guelfes, grands et membres du Peuple et avec eux presque tous les marchands » (*Nuova cronica*, X 79).

4. Gino MASI, « Fra savi e mercanti suicidi del tempo di Dante », dans *Giornale dantesco*, 39, 1936, p. 221-222 ; cité dans Franca RAGONE, *Giovanni Villani, op. cit.*, p. 26.

que, si le terme *vir sapiens* s'apparente effectivement aux *boni homines* et autres *iudices*, son emploi ne renvoie pas systématiquement aux institutions politiques ou juridiques. Il s'agit au contraire d'une expression somme toute assez vague et d'usage plutôt courant dans le langage politique médiéval, puisque la *sapientia* constitue une sorte de vertu transversale, désignant plus largement la bonne réputation morale, la distinction prestigieuse dans la vie civile. En un mot, selon Masi, « les *sapientes* ne constituent pas tant une somme d'*officia* qu'un *coetus* », une catégorie sociale aux contours imprécis plutôt qu'un groupe clairement défini.

Dans la *Nuova cronica*, la sagesse est le propre de ceux qui sont capables de faire preuve de discernement (*discreto*), de sagacité (*sagace*), de bon sens (*senno*), de celui qui est avisé (*aveduto*). Le sage possède la « science » (*scienza*). C'est celui, en un mot, qui est de « grande autorité ». Ce peut alors être un clerc, un évêque ou un cardinal par exemple, un docteur en théologie comme un astrologue, un lettré, un notaire peut-être, ou un juriste, mais aussi, pourquoi pas, un marchand, voire même un « vilain » — à condition toutefois que ce soit un Ancien¹. Par le nombre et la diversité des « sages » mentionnés dans la *Nuova cronica*, la sagesse en tant que qualité individuelle apparaît ainsi comme une vertu stéréotypée, qui peut être autant militaire que religieuse, noble que populaire, et qui renvoie autant au bon sens naturel qu'à la véritable compétence. Le sage est donc celui qui possède l'autorité, celui que l'on écoute car sa qualité d'expert donne à son avis une valeur intrinsèque. Plutôt qu'à une réalité sociale, un groupe déterminé de citoyens, la catégorie des « sages » correspond davantage à une construction discursive. De fait, les sages n'interviennent jamais en tant qu'acteurs, mais essentiellement dans le cadre du débat public avec pour rôle d'émettre un jugement critique sur une attitude ou une décision, qu'ils la blâment ou qu'ils la louent. Ainsi lorsque, dans le contexte des guerres angevines de 1345-1348, les dirigeants florentins décident d'apporter leur soutien à la branche hongroise au mépris de l'alliance traditionnelle avec la dynastie napolitaine, Villani estime « que les sages approuvèrent comme la meilleure solution pour la Commune² ». Conscient de la rupture que cette décision provoque dans la politique extérieure de la Commune, la sagesse (que l'on peut ici assimiler à une *Realpolitik* vis-à-vis du nouveau pouvoir fort) suppose que l'on brise les anciennes fidélités. De même à propos de la peinture infamante du duc d'Athènes que les nouveaux dirigeants décident en 1343 de faire figurer sur les murs du palais communal après son expulsion³. L'objectif était de conserver le souvenir de cet épisode « à la mémoire et l'exemple perpétuels des citoyens et des étrangers qui la verraient ». Un débat s'engage alors entre les

1. Cf. *Nuova cronica*, VII 63, VIII 26, IX 65, 69, 140, XIII 19.

2. *Nuova cronica*, XIII 115.

3. *Nuova cronica*, XIII 34. Sur cette peinture, cf. Maria Monica DONATO, « 'Cose morali, e anche appartenenti secondo e' luoghi' : per lo studio della pittura politica nel tardo medioevo toscano », dans *Le forme della propaganda politica nel Due e nel Trecento*, Rome, 1994, p. 503.

citoyens : faut-il ou non garder le souvenir du traître ? Si certains approuvent une telle décision, « les plus sages la blâmèrent car elle conservait le souvenir des fautes et de la honte de notre Commune, nous qui l'avions fait notre seigneur ». Mais, en tant qu'experts, leur délibération a valeur de référence et devient en quelque sorte la position à suivre. À ce titre, l'opinion des sages est souvent mise en opposition avec les opinions singulières (*alcuni, certi*), renforçant sa valeur. À défaut d'unanimité, et davantage que la majorité, Villani écoute donc l'opinion des sages. Il s'agit d'une position finalement conforme au sens que l'on doit prêter à « l'opinion commune » médiévale, celle de la *sanior pars*, définie au XIII^e siècle par Thomas d'Aquin comme la « meilleure opinion » au sens de celle soutenue par « la plupart des hommes ou par ceux qui sont tout spécialement sages¹ ». Dans les lignes de l'analyste Villani, les sages sont donc moins évoqués en tant que catégorie institutionnelle ou comme groupe d'opinion que une catégorie discursive, un outil rhétorique destiné à appuyer ce qui, aux yeux du chroniqueur, apparaît comme la bonne opinion — autrement dit l'opinion qu'il partage.

3.2 Giovanni Villani et l'expérience de l'histoire

Œuvre personnelle, la *Nuova cronica* ne se limite pas à être une simple caisse de résonance de l'Histoire, dans laquelle l'auteur ne jouerait qu'un rôle de scribe. Villani y développe au contraire une narration historique dans laquelle son niveau d'implication personnelle est élevé et où l'exhortation prend souvent le pas sur le récit des événements, ainsi que nous le montrerons plus loin. Ces interventions personnelles y sont en fait essentiellement de deux ordres, soit qu'il témoigne, soit qu'il commente. Le récit devient alors éminemment subjectif et prend peu à peu les allures d'un témoignage de la crise, ou plutôt des crises : crise économique, crise institutionnelle et crise morale, qu'elles soient vécues par la Commune ou par le chroniqueur lui-même.

Faut-il en finir avec la « crise communale » ?

Évoquer l'œuvre de Villani dans le contexte des années 1320-1340 fait nécessairement surgir un thème solidement ancré dans l'historiographie depuis l'*Histoire des républiques italiennes au Moyen Âge* de Sismondi (1832), celui de la crise des institutions communales qui aurait alors frappé Florence². Soulignant la grandeur de l'Italie communale, l'historien genevois voyait dans les cités toscanes, au premier rang

1. Cité par I. HACKING, *L'émergence de la probabilité*, Paris, 2002, p. 52. On renverra également à Julien THÉRY, article « Moyen Âge », dans P. PERRINEAU et D. REYNIÉ (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, 2001, p. 667-678.

2. Jean-Charles-Léonard SIMONDE DE SISMONDI, *Histoire des républiques italiennes au Moyen Âge*, Paris, 1832.

desquelles la Florence de Villani, l'expression la plus parfaite de la civilisation communale ainsi que les prémisses de la démocratie, tandis que la période de mutation qui s'engageait à partir du milieu du XIV^e siècle constituait à ses yeux une phase de décadence menant à des formes d'états seigneuriaux nécessairement tyranniques. Telle fut l'interprétation qui domina largement l'historiographie, italienne et anglo-saxonne, pendant plus d'un siècle et demi¹. Or, la chronique de Villani, source majeure de l'histoire communale florentine, n'était sans doute pas pour rien dans cette vision des choses, dans la mesure où elle apparaissait comme le meilleur témoin de cette période de crise au cours des années 1330-1340. En 1984, dans un article consacré à la conscience de la crise communale chez les chroniqueurs du *Trecento*, parmi lesquels Villani occupait une place de choix, Maria Consiglia De Matteis soulignait ainsi le caractère réactionnaire de la *Nuova cronica* qui, incapable de développer un modèle alternatif dans le contexte de crise politico-institutionnelle, participait à la construction d'un passé idéalisé dans lequel les structures communales apparaissaient pleinement opérationnelles².

Ce schéma de la « crise communale » a toutefois été remis en cause par les études comparatives sur les formes de pouvoir et sur les expériences de gouvernement personnel dans l'Italie communale. En 1995, Jean-Claude Maire Vigueur revenait sur ce problème historiographique et montrait comment le choix de Florence comme modèle de régime communal découlait davantage d'une construction idéologique dans laquelle les sources avaient leur part de responsabilité³. Une série d'études lancées en 2008 par les universités de Rome, Milan et Florence dans le cadre du *Pro-gramma di ricerca scientifica di rilevante interesse nazionale* (PRIN) sur les seigneuries urbaines italiennes des XIII^e-XV^e siècles a permis de dresser un tableau inédit de ces formes de gouvernement personnel, issues d'évolutions graduelles ou d'expérimentations temporaires menées aux seins de régimes restés communaux⁴. Dans cette optique, les périodes de mutation du pouvoir et de réélaboration des règles de gouvernement n'apparaissent plus comme autant de parenthèses ou d'anomalies dans un temps long démocratique. Et plutôt que de ruptures, les périodes de gouvernement autoritaire, expérimenté à Florence sous la forme des seigneuries angevines au cours

1. Cf. notamment Niccolò RODOLICO, *Il popolo minuto. Note di storia fiorentina (1343-1376)*, Florence, 1899 ; et *idem*, *La democrazia fiorentina nel suo tramonto (1378-1382)*, Florence, 1905. On renverra également aux ouvrages de M. Becker, G. Brucker et J. Najemy cités dans la bibliographie.

2. Maria Consiglia DE MATTEIS, « La coscienza della crisi comunale nei cronisti del '300 », dans G. ZANELLA (dir.), *Storici e storiografia del medioevo italiano*, Bologne, 1984, p. 255-274.

3. Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Il problema storiografico : Firenze come modello (e mito) di regime popolare », dans *Magnati e popolani nell'Italia comunale (Atti del convegno. Pistoia, 15-18 maggio 1995)*, Pistoia, 1997, p. 1-16.

4. Jean-Claude MAIRE VIGUEUR (dir.), *Signorie cittadine nell'Italia comunale*, Rome, 2013 ; Andrea ZORZI (dir.), *Le signorie cittadine in Toscana. Esperienze di potere e forme di governo personale (secoli XIII-XIV)*, Rome, 2013.

de la période 1268-1343, auraient davantage été caractérisées par la continuité des institutions communales¹.

Que faire dès lors de la notion de « crise communale » ? Si l'historiographie a conduit à remettre en cause cette interprétation sur le plan de l'histoire des institutions, celle-ci constitue toutefois un paradigme essentiel pour qui entend comprendre le contexte de rédaction de la *Nuova cronica*, à travers laquelle cette notion trouve sa plus pure expression. Comme nous nous attacherons à le montrer, s'il n'y a pas de « crise communale » au sens de rupture brusque dans les formes institutionnelles du modèle communal, il y a bien en revanche un « sentiment de crise ». Il s'agit donc plutôt d'une construction discursive, procédant moins d'une réalité institutionnelle que d'une donnée psychologique, une expérience vécue par un individu confronté à des changements bien réels qui le dépassent et qui se révèle incapable de trouver dans ses outils conceptuels la grille de lecture adaptée pour en rendre compte. Du reste, ce sentiment de crise n'est pas une particularité villanienne : dans un article récent, Andrea Zorzi soulignait la coïncidence chronologique entre trois grands monuments de la culture urbaine toscane, soit la chronique de Villani à Florence (rédigée, pour sa seconde partie, entre 1336 et 1348), les fresques d'Ambrogio Lorenzetti au Palais communal de Sienne (vers 1336-1339) et celles de Buffalmacco au Camposanto de Pise (vers 1336-1338²). Il montrait comment ces œuvres témoignaient, sous des formes et selon des expressions différentes, d'un même sentiment d'angoisse qui aurait pénétré les communes italiennes durant la décennie 1330. Face à l'impression qu'il assiste à un « bouleversement du siècle », pour reprendre son expression, Villani propose un discours ordonné et cohérent devant servir des objectifs à la fois historiques et civiques, en construisant la mémoire communale et en servant de programme à ses citoyens.

Cette angoisse s'explique en effet par un contexte de crise vécu dans leur âme et dans leur chair par les contemporains. Les années de rédaction des derniers livres de la chronique, que l'on doit donc situer entre le milieu de la décennie 1330 et le début de la décennie suivante, correspondent à un tournant dans l'histoire florentine : après la prospérité triomphante du XIII^e siècle, ces années sont marquées par une actualité brûlante dont les nombreuses implications, tant pour la Commune que pour l'auteur, ne sont pas étrangères au sentiment d'urgence ressenti par ce dernier³.

1. Voir à ce propos Amedeo DE VINCENTIIS, « Le signorie angioine a Firenze. Storiografia e prospettiva », dans *Reti Medievali Rivista* [en ligne], www.rmojs.unina.it/index.php/rm/article/view/237/230, juillet-décembre 2001 (consultée le 6 juin 2015).

2. Andrea ZORZI, « L'angoscia delle repubbliche. Il "timor" nell'Italia comunale degli anni trenta del Trecento », dans A. GAMBERINI, J.-P. GENET, A. ZORZI (dir.), *The languages of the political society. Western Europe, 14th-17th centuries*, Rome, 2011, p. 287-324.

3. Pour le contexte général des années 1330, nous renverrons à John NAJEMY, *A History of Florence*, *op. cit.*, et plus précisément au chapitre 5 (« The Fourteenth-Century Dialogue of Power », p. 124-155).

Sur le plan politique et militaire, la décennie 1330 correspond à une période de réorganisation des équilibres en Italie du Centre-Nord et de fort engagement militaire pour la Commune florentine. Engagée sur plusieurs fronts, celle-ci doit alors mener une série de guerres longues et coûteuses : en Toscane, à Arezzo contre Guido Tarlati (livre XI) et à Lucques contre Castruccio Castracani puis contre Pise (livres XI-XII) ; en Lombardie et en Vénétie, contre les Scaligeri de Vérone (livre XII). Entre victoires et défaites, ces conflits, qui grèvent très lourdement les finances de la Commune, pèsent sur l'ordre institutionnel et idéologique, marquant l'ouverture d'une saison de doutes. Dans les affaires extérieures tout d'abord : face à la vitalité arrogante des grandes seigneuries du Nord, le délitement de l'ancienne alliance guelfo-angevine plonge en effet Florence dans une période d'hésitation. Ce sont tout d'abord les rapports avec l'Église qui se tendent face à la politique italienne de Jean XXII, qui soutient la création au Nord de seigneuries ecclésiastiques (Bertrand du Pouget) ou d'états vassaux (Jean de Bohême), menaçant ainsi les libertés communales (livres XI-XII) — d'autant que sa gestion autoritaire et monarchique des affaires spirituelles heurte les fidèles (livres XI-XII). Quant à la monarchie angevine, si elle reste le pivot de l'ordre guelfe en Italie centrale, son retrait progressif des affaires florentines prive peu à peu la Commune de son allié et protecteur historique (livre XIII). Le doute s'installe également à propos des équilibres institutionnels au sein de la Commune lorsque celle-ci expérimente ces nouvelles formes de gouvernement personnel que sont les seigneuries de Charles de Calabre en 1326 (livre XI) puis de Gautier de Brienne en 1342 (livre XIII) : pour le guelfe radical qu'est Villani, c'est l'ordre institutionnel communal tout entier qui semble alors marquer le pas face à un système seigneurial honni.

Sur le plan économique, les années 1330 voient également l'affaiblissement du système bancaire florentin. Parallèlement à l'explosion des dépenses militaires et diplomatiques de la Commune, qui compte sur les prêts volontaires ou forcés de ses grands marchands, la période est marquée par une série de conflits, en Italie (crise de succession napolitaine) et dans le reste de l'Europe (début de la Guerre de cent ans), aux conséquences énormes pour les compagnies florentines dont les grands souverains européens sont les principaux débiteurs (livres XII-XIII). La faillite en chaîne des compagnies plonge alors Florence dans une période de récession économique dont les conséquences sont également sociales. À une époque de grande ouverture au XIII^e siècle fait suite une phase de fermeture des institutions : le système électoral mis en place en 1328 laisse vite la place à un principe oligarchique, qui réserve les principales magistratures de la république à quelques familles de grands marchands. L'exclusion *de iure* des magnats, en vigueur depuis la fin du XIII^e siècle et régulièrement réaffirmée, est ainsi suivie de celle, *de facto*, des Arts mineurs et moyens, ce qui pèse lourdement sur les rapports sociaux au sein des différentes institutions. Les lignes de fracture politique et idéologique qui traversent la population florentine

expriment ainsi souvent, dans ces mêmes années, des conflits sociaux — même si les deux champs ne se recouvrent jamais totalement. La mise en place d'une forme de gouvernement personnel en 1342 est alors grandement favorisée par les divergences d'intérêts entre classes sociales, dont le duc d'Athènes sut habilement jouer en se posant comme médiateur et pacificateur ; tandis qu'à son expulsion en 1343, fait suite la marginalisation progressive des grandes familles de l'oligarchie, au profit des *novi cives*, marchands et artisans d'origine modeste ou récente, qui parviennent à s'imposer dans les institutions de la Seigneurie et contribuent à lui donner un caractère éminemment populaire — au grand dam du *popolo grasso* et de Villani (livre XIII).

Enfin, il convient d'évoquer le contexte climatique et sanitaire, dont les effets ne sont pas négligeables sur l'ambiance crépusculaire de ces années. Le Petit âge glaciaire fait alors ressentir ses premiers effets en Italie et aux étés pluvieux font suite les périodes de disette. Après celle des années 1315-1317, la famine revient à intervalles réguliers : en 1329, Villani note que le setier de blé est passé de dix-sept sous à un florin (livre XI) ; un prix de nouveau atteint lors de la disette de 1346 (livre XIII). La maladie et la mort frappent avec une intensité nouvelle : en 1340, la Commune enterre quinze mille habitants ; six ans plus tard, face au retour de la maladie qui fait quatre mille nouvelles victimes, elle doit émettre une batterie de mesures destinées à dépeupler les prisons, foyers épidémiques, et à interdire les obsèques publiques, jugées trop délétères pour le climat déjà morose (livre XIII).

Dans ces trois derniers livres, couvrant les années 1326-1348 et qui correspondent à la période de composition de la chronique, l'histoire florentine constitue alors plus du tiers de la matière totale de la chronique, voire même jusqu'à près de la moitié dans le dernier livre¹. En écrivant ainsi l'histoire de sa ville et de son temps, Villani se place d'emblée dans une situation de témoin direct, parfois même oculaire, des événements qu'il rapporte. D'où une très forte implication de sa part et une subjectivité évidente ressentie par le lecteur.

Un auteur engagé et militant

Au cours de la décennie 1320-1330, les nombreuses charges occupées au sein des institutions communales renforcent la situation de témoin privilégié du chroniqueur. C'est ainsi qu'en 1328, en tant qu'officier de la Chambre, il est en mesure de fournir au lecteur le montant total des dépenses assumées par la Commune durant la seigneurie du duc de Calabre². En 1329, il est officier de la commission en charge du

1. Le détail est le suivant : Livre XI (1326-1333) : chapitres consacrés à Florence : 32 % ; au reste de la Toscane : 25 % ; au reste de l'Italie : 32 % ; à d'autres régions : 11 %. Livre XII (1333-1342) : Florence : 34 % ; reste de la Toscane : 27 % ; reste de l'Italie : 24 % ; autres : 15 % ; Livre XIII (1342-1348) : Florence 48 % ; reste de la Toscane : 6 % ; reste de l'Italie : 20 % ; autres : 26 %.

2. *Nuova cronica*, XI 50 : « e io il posso testimonare con verità, che per lo Comune fui a farne ragione ».

ravitaillement et peut alors décrire par le menu les mesures destinées à lutter contre la disette¹. Député par la Commune lors des négociations pour l'achat de Lucques en 1330, il assiste aux dissensions entre les partis et à l'échec des négociations². Cette même année, chargé de la supervision des travaux des nouvelles portes en bronze du Baptistère, il témoigne du travail du maître Andrea Pisano³. En 1341, encore, il est envoyé comme otage à Ferrare dans le cadre des négociations avec Mastino della Scala et assiste ainsi au secret des tractations⁴. La chaîne de transmission du témoignage est alors réduite au maximum, permettant au chroniqueur d'attester de l'authenticité des faits rapportés dont il témoigne à la première personne.

Le récit acquiert ici une valeur quasi-probatoire. Or il est remarquable de souligner que ces interventions prennent généralement place dans un contexte polémique, et accompagnent souvent des accusations portées contre un groupe de citoyens auquel Villani s'oppose ou qu'il dénonce. C'est le cas par exemple à propos des négociations sur l'achat de Lucques, qui ont occupé la Commune pendant plus d'une dizaine d'années. En 1330, lors de la première tentative, il accuse un groupe de citoyens (anonymes, mais on peut y reconnaître entre autres le magnat Simone della Tosa⁵), d'avoir gêné les négociations qu'il était chargé de mener, provoquant ainsi leur échec et entraînant de graves répercussions pour la politique extérieure florentine. Témoin des faits, Villani en atteste alors de la vérité : « Et moi auteur, quoique je n'en fusse pas digne, je peux en apporter témoignage de vérité, car je fus de ce nombre, député avec les autres par notre Commune pour mener les premières négociations, qui furent gâchées de la manière évoquée⁶. » De même en 1341 quand, otage à Ferrare, il assiste aux négociations des envoyés de la Commune avec le nouveau seigneur de Lucques, Mastino della Scala. Il dénonce alors les malversations dont il a été

1. *Nuova cronica*, XI 109 : « E tutto ch'io scrittore non fossi degno di tanto uficio, per lo nostro Comune mi trovai uficiale con altri a questo amaro tempo, e co la grazia di Dio fummo de' trovatori di questo rimedio e argomento. »

2. *Nuova cronica*, XI 170 : « E io autore, con tutto non fossi degno di sì grandi cose menare, posso essere vero testimonio, però che fui di quello numero con pochi diputato per lo nostro Comune a menare il primo trattato, il quale fu guasto per lo modo detto. »

3. *Nuova cronica*, XI 175 : « E noi autore per l'arte de' mercatanti di Calimala, guardiani dell'opera di Santo Giovanni, fui uficiale a far fare il detto lavorio. »

4. *Nuova cronica*, XII 130 : « E noi autore di questa opera, tutto ch'a'moi non si confacesse e fosse contra nostra volontà, fummo del detto collegio e numero per lo sesto di porta San Piero, e istemmo in Ferrara due mesi e mezzo. »

5. Une première accusation avait été portée contre Simone della Tosa, déjà accusé en 1329 d'avoir fait échouer les négociations pour la même raison (XI 128). Intéressant est le point de vue du même Simone della Tosa, auteur d'une chronique domestique, dans laquelle les épisodes de 1329-1330 ne sont pas mentionnés, tandis que celui de 1341 est qualifié de « re[a] cos[a] ». Cf. Simone DELLA TOSA, *Annali* dans *Cronichette antiche di varj scrittori del buon secolo della lingua toscana*, Livourne, 1974, p. 247.

6. *Nuova cronica*, XI 170.

témoin de la part de certains de ses concitoyens, qui auraient profité du secret des tractations pour détourner une partie de la somme versée par la Commune. De nouveau, il justifie l'authenticité de ses propos : « De cela, nous sûmes la vérité car nous étions présent au nombre des otages lors des négociations ¹. » Dans les deux cas mentionnés, l'intervention personnelle de Villani ne vise pas à attester de la réalité d'un fait dans une optique historique : ce n'est pas à la postérité qu'il s'adresse, mais aux lecteurs de son temps, à la communauté citoyenne florentine. Et en portant ces accusations contre des citoyens, certes anonymes mais parfaitement identifiables par ces contemporains, il inscrit son témoignage dans une logique politique, sinon judiciaire, visant à dénoncer sur la place publique les agissements inciviques.

La chronique est également un moyen pour l'auteur de se mettre directement en scène dans la narration, de quitter son statut de témoin pour se faire acteur de l'histoire et de présenter son action publique sous un jour plus favorable. Ainsi, le récit de sa correspondance, déjà évoquée, avec son « ami et dévoué » le moine Dionigi de' Roberti occupe une bonne partie du chapitre XI 87. L'auteur y met en scène ses connaissances et ses réseaux personnels et se présente comme un dirigeant (il est alors prieur) soucieux du devenir de sa Commune et capable de mettre à profit ses ressources personnelles. Plus loin, il rapporte une de ses interventions devant le collège des prieurs, pour proposer de donner le nom de Firenzuola au bourg fortifié que la Commune entreprenait de fonder dans le Mugello : pas peu fier de son idée, il se présente ainsi comme un conseiller respecté et écouté, qui obtient le consensus de « tous sans exception ² ». Ailleurs encore, il rend compte d'une discussion tenue lors de son séjour à Ferrare avec les autres otages, très long extrait (il occupe la quasi-totalité du très long chapitre XII 135) dans lequel il se présente de nouveau sous les traits du citoyen estimé et reconnu, dont un chevalier vient solliciter l'expertise historique ³. La part de subjectivité y est sans doute très forte et témoigne d'une stratégie de réhabilitation, à une époque où la carrière politique de l'auteur marque un temps d'arrêt après des accusations de malversations.

La part de subjectivité du récit tient également dans la *Nuova cronica* à la manière dont Villani fait l'expérience directe des événements qu'il décrit. Témoin et acteur, le chroniqueur est aussi victime de l'histoire. Et son propre vécu influe directement sur la sélection des événements ainsi que sur leur interprétation. Une information en apparence aussi anodine que l'assouplissement des lois somptuaires par le duc de Calabre revêt une signification particulière dès lors que l'on en connaît l'implication

1. *Nuova cronica*, XII 172 : « e questo sapemmo di certo, però ch'eravamo presenti al trattato, del numero delli stadichi ».

2. *Nuova cronica*, XI 200.

3. *Nuova cronica*, XII 135.

pour l'auteur, dont la femme avait été condamnée pour infraction à ces mêmes lois ¹. Ce qui donne une toute autre valeur à la plainte du chroniqueur, qui se lamente à propos de « l'appétit démesuré des dames [qui] l'emporte sur la raison et le bon sens des hommes ² ».

Mais c'est surtout dans le dernier livre de la chronique que l'auteur fait l'expérience de la crise, quand son histoire personnelle rejoint l'histoire de la Commune. Là, la narration historique s'inscrit de plus en plus dans une stratégie personnelle visant à justifier sa situation et à dégager les diverses responsabilités des événements qui le concernent. À partir de 1342, en effet, Villani subit les effets de la banqueroute du système financier florentin. Depuis le mois de juin de cette année, les Buonaccorsi ont cessé leurs activités à Florence et sont déclarés en fuite à Naples et Avignon ³. La procédure de mise en faillite visant à solder les avoirs de la société et rembourser les créiteurs est initiée en juillet 1343 et se poursuit pendant de longues années, entraînant des conséquences importantes pour le marchand. Ce qu'il reconnaît, en évoquant à l'occasion son implication dans les événements, « car cette affaire, dit-il, nous concerna en partie, nous auteur, ce pour quoi la chose nous accable et nous pèse tant ⁴. » Les conséquences de la faillite seront effectivement douloureuses pour Villani, incarcéré pour dettes en février 1346 ⁵. L'expérience de ces quinze jours d'emprisonnement a sans doute marqué l'auteur, et le chapitre consacré aux mesures prises par la Commune au printemps 1347 pour désengorger les prisons, où régnait selon lui misère et pauvreté, témoignent de sa part d'une certaine empathie pour les condamnés pour dettes ⁶.

La position ambivalente du chroniqueur, à la fois témoin et acteur des faits, apparaît clairement dès lors qu'il s'agit de rendre compte d'événements dans lesquels il est impliqué. La part de subjectivité du récit va alors croissant. Déjà à propos de

1. En effet, dans une lettre datée du 17 novembre 1327, le duc intervenait auprès de l'exécuteur des Ordonnances de justice en faveur de six personnes condamnées quelque temps plus tôt pour avoir contrevenu aux lois somptuaires de 1324 : parmi elles, on trouve « *Monna uxor Iohannis Villani* ». Cf. Francesco Paolo LUISO, « Indagini biografiche su Giovanni Villani », art. cit., p. 35-37.

2. *Nuova cronica*, XI 11.

3. Michele LUZZATI, *Giovanni Villani, op. cit.*, p. 46-71; Noël COULET, *Affaires d'argent, op. cit.*, p. 23.

4. *Nuova cronica*, XIII 55.

5. Michele LUZZATI, *Giovanni Villani, op. cit.*, p. 46-61. Cette mesure, utilisée couramment durant ces années de crise pour accélérer le remboursement des dettes, peut du reste s'étendre aux parents des prévenus : deux ans plus tôt, les syndics en charge de la mise en faillite de la compagnie avaient ainsi obtenu la possibilité de faire incarcérer la femme de Matteo Villani et le fils de Giovanni. L'acte d'incarcération du chroniqueur est reproduit par Pietro MASSAI, « *Elogio di Giovanni Villani* », dans *Istorie fiorentine*, p. XXXI-XXXII.

6. *Nuova cronica*, XIII 83. À en croire Robert Davidsohn (*Storia di Firenze*, 5, *op. cit.*, p. 617), les conditions de rétention dans la prison des Stinche, où les débiteurs insolubles étaient enfermés avec les condamnés pour raisons politiques ou criminelles, devaient être particulièrement pénibles.

l'assassinat du roi André de Naples en 1345, la présence, parmi les coupables du régicide mentionnés dans la *Nuova cronica*, du principal responsable de la liquidation des Buonaccorsi, le noble napolitain Pace da Tropea, constitue un formidable télescopage entre histoire personnelle et histoire publique¹. Surtout, l'identification des causes de la faillite des compagnies florentines représente à cet égard un bon exemple de réécriture partielle de l'histoire, ainsi que l'a montré Michele Luzzati. Selon Villani, la vague de faillites de 1342 serait la conséquence de la « parenthèse gibeline » (Armando Sapori) que constitua, dans la politique extérieure menée par la Commune, la tentative de rapprochement opérée avec le camp impérial en mai de cette année-là. Après la défaite contre Pise, les Florentins étaient en effet à la recherche de nouveaux appuis et, face au retrait des Angevins de Naples, avaient engagé des négociations avec Louis de Bavière, avant finalement de se retirer du marché pour se tourner vers une figure proche de la cour napolitaine, Gautier de Brienne, jugé plus compatible avec la politique guelfo-angevine de la Commune. Trop tard, selon le chroniqueur, car à Naples la nouvelle d'un éventuel renversement d'alliance avait suffi pour que les créanciers exigent le remboursement de leurs prêts auprès des compagnies florentines, entraînant ainsi leur insolvabilité et leur faillite².

L'explication du chroniqueur est toutefois peu convaincante. Si l'éventualité d'une alliance de Florence avec le parti impérial a certes pu entraîner des craintes à Naples, comme le souligne Luzzati la chronologie des faits ne colle pas³. Du reste, comme Villani le reconnaît lui-même, nombre de compagnies étaient déjà en crise bien avant la « parenthèse gibeline⁴ » — dont les Buonaccorsi, qui pourtant sont les seuls à être déclarés *cessantes et fugitivi* à Naples. Quelles raisons poussent alors le chroniqueur à minimiser ainsi ces problèmes, pour insister au contraire sur un soit-disant affolement des créanciers napolitains ? La première raison évoquée par Luzzati tient aux limites du crédit vanté et à la « fragilité déconcertante » du système sur lequel repose la stratégie commerciale des Buonaccorsi⁵. La perte de créance est

1. *Nuova cronica*, XIII 51. Voir à ce propos p. 424.

2. *Nuova cronica*, XII 138.

3. Michele LUZZATI, *Giovanni Villani, op. cit.*, p. 61-71. L'éventualité d'une alliance gibeline apparaît début mai, mais la nouvelle du contrat avec le duc d'Athènes parvient à Naples le 22 mai, soit deux semaines avant que les associés des Buonaccorsi ne s'enfuient de Naples (le 7 juin). Autrement dit, la crainte d'un renversement d'alliance a pu être très tôt contredite, et le temps qui s'écoule entre ce moment et la fuite des Buonaccorsi s'accorde mal avec l'image d'un affolement mettant brusquement en marche le processus menant à la faillite des compagnies. Sur l'épisode, cf. également Armando SAPORI, « Una parentesi ghibellina nella politica guelfa di Firenze », dans *Rivista delle Biblioteche e degli Archivi*, Florence, 1924, p. 237-242.

4. Cf. *Nuova cronica*, XII 88. Les Buonaccorsi eux-mêmes ont des difficultés à honorer leurs dettes dès 1341.

5. Michele LUZZATI, *Giovanni Villani, op. cit.*, p. 68-69 et 881-85. Pour obtenir des délais de paiement, les grandes compagnies se vantent des sommes importantes que Communes et souverains leur doivent, tandis que les plus petites (qui n'ont pas de tels créanciers) évoquent d'éventuels futurs

toutefois un phénomène progressif, différent de l'affolement évoqué par Villani. La deuxième raison tient à la crainte née d'une éventuelle alliance gibeline qui aurait cependant davantage effrayé les Buonaccorsi, lesquels auraient anticipé la faillite et recouru à la fraude pour sauver ce qui pouvait l'être en prenant de surprise les crédateurs. La procédure d'exception mise en place pour obtenir le règlement des crédateurs napolitains de la compagnie conduit à pencher pour cette explication, qui apparaît dès lors bien moins favorable aux Buonaccorsi. De là, donc, la volonté de Villani d'insister sur la responsabilité des dirigeants, responsables de la politique extérieure, qu'il oppose aux « sages citoyens défenseurs du parti guelfe ». D'où également l'insistance sur tout une série de causes secondaires supposées, là encore dues à autrui : aux dirigeants responsables d'avoir affaibli la Commune par des dépenses exagérées lors des guerres de Lombardie ou pour la domination de Lucques ; aux compagnies majeures coupables de ne pas avoir su diversifier leurs placements, exposant ainsi tout le système bancaire florentin au risque de défaut de paiement ¹.

La *Nuova cronica* produit là un exemple de lecture subjective de l'histoire en fonction des intérêts propres de l'auteur, dans laquelle ce dernier tente de se dégager de ses responsabilités en en rejetant la faute sur une série de coupables idéaux : les responsables des compagnies majeures des Bardi et des Peruzzi, les cercles dirigeants de la Seigneurie oligarchique de 1341 ou de la Seigneurie populaire de 1343. À leur propos, l'auteur s'emporte volontiers, comme lorsqu'il condamne l'appât du gain des grands marchands : « Ô maudite et avide louve, pleine du vice de l'avarice régnant chez nos concitoyens florentins aveugles et fous, qui, rendus cupides par les profits faits grâce aux seigneurs. »

Au terme de ce tour d'horizon des sources de l'histoire contemporaine de Giovanni Villani, la *Nuova cronica* apparaît plus que jamais comme un livre ouvert sur le temps présent. Livre ouvert aux événements, d'abord. S'efforçant de recueillir une histoire très actuelle, confinant à l'actualité, la *Nuova cronica* se caractérise ainsi par la « présence de l'histoire », une attention singulière à cette histoire du passé très récent. La notion de contemporanéité imprègne toute la lecture de l'œuvre, tant les implications de l'histoire narrée sont importantes pour le lecteur florentin comme pour l'auteur. Dans ce récit angoissé, préoccupé qu'est le narrateur par tout ce qui semble à ces yeux confirmer la fin d'un monde, dans cette chronique de la crise communale en somme, l'auteur n'atteint pas ce « point de clôture » de l'histoire qui avait été évoqué par Paul Ricœur ². La narration historique reste jusqu'aux dernières

gains dans des affaires commerciales. Sur le fonctionnement des super-compagnies et les raisons de leur faillite, cf. Edwin S. HUNT, *The Medieval Super-Companies. A Study of the Peruzzi Company of Florence*, Cambridge, 1994.

1. *Nuova cronica*, XIII 55.

2. Paul RICŒUR, « Remarque d'un philosophe », art. cit., p. 35-41.

pages une histoire ouverte et continuée par l'actualité, à l'aune de laquelle les faits passés sont relus. Livre ouvert aux lecteurs, ensuite. On a vu que, loin de concevoir son projet dans le seul temps long de la postérité, Villani s'adresse tout autant à ses contemporains. La *Nuova cronica* constitue à ce titre une construction narrative, un discours ouvert sur et à la sphère publique, qui se nourrit des débats et des idées qui animent en son temps la cité. Dans cette chronique, la part de subjectivité est immense du fait de l'implication constante de l'auteur dans le récit. Celui-ci y intervient tour à tour en qualité de témoin ou d'acteur des événements, mais aussi comme narrateur et commentateur de l'histoire. Villani délivre ainsi à son lecteur un soliloque qui évolue peu à peu vers un discours aux tonalités éminemment moralistes et édifiantes. Un discours civique destiné à fournir au lecteur, identifié au citoyen florentin, un ensemble de modèles interprétatifs et d'exemples de comportement — un manuel de vertus civiques en temps de crise en somme.

Réception et vulgarisation du savoir théologique : l'exemple de la querelle sur la vision béatifique (1331-1333)

Au Moyen Âge pas plus qu'aujourd'hui, la culture des hommes n'était compartimentée. Et à l'image du chroniqueur Giovanni Villani, l'identité culturelle des grands marchands ne se limitait pas à celle de l'*homo mercator*, mais embrassait l'ensemble des préoccupations de l'*homo christianus* médiéval. Le chapitre suivant s'intéresse à un aspect sous-estimé de la culture religieuse de ce grand marchand florentin, à savoir son intérêt pour les débats théologiques et les querelles dogmatiques de son époque. L'étude des chapitres de la *Nuova cronica* consacrés au débat sur la vision béatifique engagé par le pape Jean XXII en 1331, ainsi que celle des canaux d'information mis en place par le chroniqueur pour se documenter, révèlent un effort remarquable de compréhension et d'information de sa part, qui va bien au-delà la simple curiosité. Face à un problème théologique qui se révéla bien plus complexe que la question initialement posée par le pape, le chroniqueur se muait en véritable médiateur culturel et tentait de proposer à son lecteur une analyse des enjeux dogmatiques, ecclésiologiques et politiques bien plus en rapport avec la sensibilité matérielle des laïcs — fussent-ils érudits ou non. Notre objectif n'est pas d'évaluer l'étendue de cette culture religieuse, mais plutôt de questionner la réceptivité de la culture marchande aux grandes questions de dogme et de foi, en abordant donc le récit historique comme témoin et outil de la médiation culturelle.

La question de la culture religieuse de Giovanni Villani sera donc abordée ici par le prisme du témoignage que le chroniqueur nous offre d'un grand débat théologique du temps de la papauté d'Avignon. Bien que les historiens répètent à l'envi que les premiers papes d'Avignon furent davantage des juristes que des théologiens, et parmi eux Jean XXII peut-être plus que les autres¹, c'est toutefois sous le pontificat de

1. C'est en tout cas l'opinion de Jean Favier, qui souligne comment l'effacement de la théologie après l'apogée des grands conciles œcuméniques du XIII^e siècle a accompagné l'avènement de papes

ce dernier que la papauté fut agitée par quelques crises théologiques majeures. Or le début de la période d'activité du chroniqueur, qui, dans son ensemble, s'étale *grosso modo* sur le second quart du XIV^e siècle, correspond précisément à la fin du pontificat du pape quercynois, et fut ainsi marquée par deux grands débats théologiques. Le premier, éclatant au début des années 1320, avait opposé le pape aux théories paupéristes des mouvements spiritualistes issus de la dissidence franciscaine. Querelle de clercs et de théologiens, la question, qui portait sur la pauvreté de l'Église, avait toutefois rencontré un large écho dans une société laïque alors en proie aux incertitudes morales liées à l'écart grandissant entre doctrines et nécessités de la vie économique¹. Le second débat, qui faisait suite à plusieurs décennies de disputes scolastiques et s'intéressait à la définition de la vision que les âmes séparées des corps ont de Dieu dans l'attente du Jugement dernier, intervint quant à lui environ une décennie plus tard. En 1331, le pape Jean XXII développait dans un de ses sermons l'idée que l'âme des saints n'accédait pas immédiatement à la béatitude parfaite, et que la vision de Dieu ne leur serait accessible qu'au moment du Jugement dernier. Pareille opinion, sans qu'elle n'eût rien de proprement révolutionnaire, provoqua un vif émoi parmi les théologiens de la cour et une intense opposition de la part de l'Université parisienne. Invités à débattre de la question, les docteurs s'opposèrent dans leur grande majorité au pape, qui fut finalement contraint de se rétracter prudemment à la veille de sa mort en 1334, avant que son opinion ne fût définitivement dénoncée par son successeur Benoît XII en 1336.

Ce débat fut l'une des principales querelles théologiques de la Papauté d'Avignon. Au niveau chronologique, nous nous situons donc dans les années 1330, c'est-à-dire à une époque de réflexion intense sur l'au-delà, mais avant l'époque des *libri di ricordanze* qui constituent généralement la matière des études sur la sensibilité religieuse des marchands florentins. Nous nous attacherons ici à souligner comment ce débat théologique a pu circuler à un niveau tout autre que celui des théologiens, en empruntant des voies de diffusion originales par rapport aux chemins traditionnels de la diffusion des doctrines, pour finalement retenir l'attention d'un auteur aussi peu familier avec la spéculation théologique que peut l'être un marchand. Nous tenterons également, en menant la comparaison avec d'autres sources historiographiques contemporaines, de montrer comment Villani, qui fut l'un des rares auteurs (et probablement même le seul auteur laïc) qui s'intéressât de près à la question, adaptait en réalité ces réflexions à une grille d'analyse originale qui rend compte d'une conception particulière de la foi et du Salut.

plus juristes et administrateurs que théologiens. Cf. Jean FAVIER, *Les papes d'Avignon*, Paris, 2006, p. 263-264.

1. À propos des débats sur la pauvreté du Christ, voir en priorité Andrea TABARRONI, « *Paupertas Christi et Apostolorum* ». *L'ideale francescano in discussione (1322-1324)*, Rome, 1990.

I Les modes de diffusion du savoir théologique en milieu laïc et marchand

Il convient, avant d'examiner les tenants et les aboutissants de la querelle, d'examiner quels échos la société populaire pouvait avoir de ces débats. Que dire de l'éducation religieuse de Giovanni Villani ? L'historien dispose en réalité de peu d'informations à ce propos, mais quelques faits permettent toutefois de poser un cadre à la question de la formation culturelle des Florentins.

Notons tout d'abord que, jusqu'en 1349 et la création du *Studium generale*, il n'existait pas à Florence d'université. L'absence d'institution universitaire n'empêcha pas l'émergence de savants florentins de grande renommée (Sienne et Bologne étaient à proximité immédiate), mais favorisa sans doute une culture plus ouverte. Le second point à prendre en compte est donc le rôle joué, en l'absence d'université, par les ordres mendiants : la présence de *studia* dans les couvents florentins de Santa Maria Novella (dominicain), Santa Croce (franciscain) et Santo Spirito (augustin) est attestée depuis la décennie 1270 environ¹. Le *Studium* franciscain de Santa Croce était spécialisé dans la lecture et les commentaires d'Augustin, des Pères de l'Église, de Bernard de Clairvaux, Bonaventura da Bagnoregio ou de Richard de Saint-Victor ; celui dominicain de Santa Maria Novella était tourné vers l'étude des œuvres d'Aristote sur la base des *Commentaires* d'Albert le Grand et de Thomas d'Aquin, tandis qu'un enseignement du droit y fut également dispensé, après 1318 au moins². Ces *studia* contribuèrent à élever très haut le niveau des études théologiques à Florence et y attirèrent de grands noms de l'époque, à l'instar du Franciscain Pierre de Jean Olivi à Santa Croce ou du Dominicain Remigio de' Girolami à Santa Maria Novella. Quelques grandes figures florentines y firent également leur formation, parmi lesquelles Dante n'est que le plus fameux. Si pareil enseignement n'était de toute évidence pas dévolu au plus grand nombre, les ordres mendiants eurent toutefois un impact plus large encore, de par leur pratique de la prédication en vulgaire : nombreux sont ainsi les prédicateurs restés célèbres qui exercèrent leur art en toscan sur les parvis de Santa Maria Novella (Giordano da Pisa) ou de Santa Croce (Thomas Tuscus).

L'autre point à souligner, déjà évoqué par ailleurs, est le haut niveau d'alphabétisation des milieux populaires et laïcs : Villani évoque l'existence non seulement de six écoles d'abaque où l'on enseignait le calcul à un bon millier d'élèves — une formation si utile aux futurs marchands —, mais également de quatre « grandes écoles » dans lesquelles plus de cinq cents jeunes garçons se formaient ensuite à la

1. Franco CARDINI, « Così è germinato questo fiore », dans *L'arte a Firenze nell'età di Dante. 1250-1300*, Florence, 2004, p. 20-21.

2. *Idem*, p. 21.

grammaire et la logique¹. En s'appuyant sur ces chiffres et sur d'autres, John Najemy estime ainsi le taux de scolarisation à Florence à plus de 70 % d'une classe d'âge² ! Autrement dit, les marchands florentins ne se contentaient pas d'inculquer à leurs enfants les rudiments d'algèbre nécessaires à la tenue d'un livre de compte, mais se souciaient également de leur formation littéraire. S'il ne nous est pas donné de savoir lequel de ces cursus fut le sien, Giovanni Villani n'en demeure pas moins à la fois le produit et l'acteur de ce haut niveau d'éducation et d'instruction qui caractérise Florence et la Toscane au XIV^e siècle³, lui qui participe à la diffusion de la culture théologique et savante, en livrant à un lectorat laïc et populaire un compte-rendu informé d'une des principales questions théologiques de son temps.

1.1 Les circuits publics : prédication et *disputatio*

Les chapitres que nous livre Villani à propos du débat sur la vision béatifique posent d'emblée la question de la diffusion de ces thèmes en milieu laïc et populaire, et des médias qui ont permis aux échos de la controverse de parvenir ainsi jusqu'aux oreilles des grands marchands florentins. Tandis que les différentes formes de prédication *in cathedra* offraient aux fidèles un message adapté et constituaient en ce sens un médium efficace dans la vulgarisation théologique, la querelle sur la vision béatifique doit nous amener à souligner, sinon l'importance, du moins l'existence de médias parallèles à ceux traditionnellement employés par l'Église pour diffuser son message.

Échos de la prédication et des disputes scolastiques dans la Nuova cronica

Le rôle de la prédication dans l'opération de vulgarisation et de médiation culturelle, par la transposition des doctrines et des réflexions théologiques des cercles savants à ceux populaires, est un phénomène bien connu. Il n'est qu'à penser à deux grands prédicateurs actifs au couvent dominicain de Santa Maria Novella au début du XIV^e siècle, à savoir Giordano da Pisa et Bartolomeo da San Concordio, dont la pensée a largement influencé la société laïque contemporaine⁴. Les sermons des prédicateurs contribuaient-ils pour autant à donner un peu de publicité aux grands débats théologiques ? On ne sait pas, à vrai dire, quelle a pu être la part jouée par

1. *Nuova cronica*, XII 94.

2. John NAJEMY, *A History of Florence*, op. cit., p. 45. Sur cette question, nous renverrons également à Robert BLACK, « École et société à Florence aux XIV^e et XV^e siècles. Le témoignage des *ricordanze* », dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 4, 2004, p. 827-846.

3. Voir à ce propos *Alfabetismo e cultura scritta nella storia della società italiana : atti del seminario tenutosi a Perugia il 29-30 marzo 1977*, Pérouse, 1978.

4. Cf. Cecilia IANNELLA, *Giordano di Pisa. Etica urbana e forme della società*, Pise, 1999 ; Cesare SEGRE, « Bartolomeo da San Concordio », dans *Dizionario biografico italiano*, 6, 1964, p. 768-770.

la prédication dans la diffusion auprès des fidèles laïcs, notamment à Florence, des options théologiques défendues au cours et au terme du débat sur la vision béatifique. Si la *Nuova cronica* ouvre une large fenêtre sur la parole publique, en enregistrant avec attention les multiples voix de la *platea*, la prédication ordinaire n'apparaît pas directement à travers ses lignes. On essaiera donc ici de mesurer l'attention accordée par le chroniqueur à l'activité des prédicateurs en milieu urbain, afin d'évaluer en quelle mesure ces discours sont assimilés par leur auditoire et rendent compte de la part jouée par la prédication dans la médiation dogmatique et culturelle, dans le passage des doctrines et réflexions théologiques du cercle dit savant à celui populaire, et dans l'élaboration d'une véritable culture religieuse populaire.

L'écho accordé par la *Nuova cronica* à la prédication n'est pas, au premier abord, des plus évidents. L'activité quotidienne des prédicateurs n'apparaît presque pas à travers les lignes de la chronique. La prédication courante ne semble pas marquer outre mesure le chroniqueur, à moins que les sermons n'abordent des thèmes politiques : prêches et sermons appartenaient en effet à la vaste catégorie des discours civiques et leur contenu variait en fonction de l'actualité, abordant à l'occasion des sujets politiques. C'est le cas par exemple des sermons de paix, dans lesquels les prédicateurs exhortaient les citoyens à la concorde civile. Ce sont ceux-là que l'on retrouve mentionnés en priorité dans la chronique, et ce pour deux raisons : d'abord parce qu'ils touchaient l'auditoire dans ses préoccupations premières, mais aussi parce qu'ils réunissaient toute la communauté dans une mise en scène volontairement spectaculaire¹. Il est toutefois difficile, à la lecture de la *Nuova cronica*, de mesurer l'attention réellement accordée aux prédicateurs par les laïcs, et encore plus d'évaluer ce qu'ils en retenaient. Moins que la prédication ordinaire, ce sont davantage les prêches enflammés des prédicateurs de passage qui retiennent l'attention de Villani, comme ceux du dominicain Venturino de Bergame en 1335. À la tête d'une sorte de « jubilé spontané » (André Vauchez), le prédicateur avait réuni quelques dizaines de milliers de fidèles dans un grand pèlerinage vers Rome, « à la quarantaine et au pardon », autrement dit pour obtenir ce que la papauté avait offert, de manière officielle et encadrée, en 1300. À la manière des grandes campagnes de pacification mendiantes du XIII^e siècle, il s'était mis à la tête d'un véritable mouvement populaire, celui des *Disciplinati* de Bergame, qui réclamait la fin des luttes de faction et le rétablissement de la paix civile. Le prédicateur avait ainsi réuni plusieurs dizaines de milliers de fidèles dans un grand pèlerinage de pénitence vers Rome, organisé sur le

1. Villani reporte ainsi celui que le cardinal Latino prononça en février 1280 sur le parvis de l'église Santa Maria Novella, à l'occasion duquel un prestigieux décorum avait été mis en place et tout le peuple réuni, et qui avait visiblement frappé les esprits, suffisamment pour que l'on s'en souvienne près d'un demi-siècle plus tard (*Nuova cronica*, VIII 56). Il évoque également, mais pour d'autres raisons, les sermons prononcés plus récemment par l'évêque de Florence Angelo Acciaiuoli, dans lesquels il avait la fâcheuse habitude de « [louer] au peuple le duc d'Athènes » (*Nuova cronica*, XIII 3 et 16).

modèle des processions de flagellants du siècle précédent¹. Si la dimension socio-religieuse du mouvement n'échappe pas au chroniqueur, qui relève les aspirations des processionnaires à la paix et à la pénitence², c'est plus l'aspect spectaculaire de la procession qui l'impressionne (procession de flagellants) que le contenu même de la prédication : l'extériorisation de la pénitence par la flagellation publique d'abord, mais surtout — note-t-il fièrement — l'incroyable affluence et le fait que la cité fut capable d'assurer l'intendance de ces processions³. De celle-là, il ne retient que la puissance émotionnelle et la force de persuasion du prédicateur. Et avec une pointe de mépris pour cet étrange tribun, dont les prêches, dit-il, n'étaient « ni de subtils sermons, ni d'une science profonde », il n'en fait reposer l'efficacité que sur l'art oratoire et sur l'habileté du prédicateur, capable tant de subjuguier que d'effrayer son auditoire par des sermons, qu'il qualifie certes de « très efficaces, d'une bonne éloquence et faits de saintes paroles », mais dont il évacue totalement le contenu. Quoiqu'il en soit, l'assurance avec laquelle le chroniqueur se permet de juger l'activité du prédicateur (c'est-à-dire d'un clerc lettré !) constitue déjà un premier argument en faveur de sa propre culture théologique.

Si ces échos de sermons civiques, d'exhortation à la paix civile, sont fréquents, la prédication à contenu strictement moral ou liturgique n'apparaît en revanche que très peu dans la chronique. À l'instar des autres chroniqueurs de son temps⁴, les rares exceptions correspondent à des sermons prononcés dans l'urgence d'une situation, en temps de guerre ou d'épidémie par exemple, quand la religion-spectacle du prêche rejoint la religion-catastrophe du moraliste : l'auditoire se montre alors davantage réceptif au discours du prédicateur, qui ne manque pas en retour de rappeler ses ouailles à leurs devoirs de bons chrétiens.

Un extrait permet toutefois de confirmer non seulement l'écho rencontré dans les préoccupations ordinaires des fidèles par les débats à portée théologico-morale, mais aussi la capacité d'écoute et de compréhension de ces discours publics par les catégories moyennement cultivées de l'auditoire laïc. À l'automne 1333, quand, à Avignon et à Paris, on s'affrontait déjà sur la vision béatifique, Florence s'interrogeait sur les causes de la crue gigantesque de l'Arno qui avait frappé la ville. La Commune décidait alors d'organiser un débat entre théologiens et astrologues, afin de déterminer si

1. *Risultati e prospettive della ricerca sul Movimento dei disciplinati (Atti del Convegno internazionale di studio, Perugia, 5-7 dicembre 1969)*, Città di Castello, Pérouse, 1972.

2. L'attention du citadin était attirée par l'arrivée tumultueuse de ces grandes processions de flagellants qui, malgré leurs objectifs pacifiques, posaient de sérieux problèmes de maintien de l'ordre public. En 1310 déjà, il rapportait ainsi à propos d'une de ces processions que « les habitants de Florence et de plusieurs autres cités ne les laissèrent pas entrer dans leurs terres, mais les chassèrent, disant qu'ils étaient mauvais signe pour les terres dans lesquelles ils entraient ». (*Nuova cronica*, IX 121).

3. *Nuova cronica*, XII 23.

4. Hervé MARTIN, *Le métier de prédicateur*, op. cit., p. 77 et 551.

le déluge était survenu par le cours naturel des choses ou bien par volonté divine¹. Préoccupé par la question, Villani assistait au débat et en assurait, à l'attention de ses lecteurs, une longue retranscription². Témoinnant de l'intérêt des citoyens florentins pour la signification morale de ce genre de catastrophe, le débat, qui suivait le modèle de la dispute dialectique, trouvait toute sa justification dans la question posée par un public auquel devaient s'adresser les disputants. Le point qu'il nous paraît important de souligner ici est qu'un marchand laïc moyennement cultivé semble tout à fait à même d'offrir une *reportatio* qui, bien qu'abrégée et parfois maladroite, respecte toutefois l'organisation originale de l'exposition.

L'extrait est constitué de deux chapitres consacrés, le premier, au débat qui opposa théologiens et astrologues et, le second, à la lettre envoyée par le roi Robert pour assurer la Commune florentine de son soutien. Deux chapitres qui, en termes brutalement quantitatifs, n'occupent pas moins de vingt-cinq pages de l'édition Porta et qui comptent parmi les plus longs de la chronique. Dans le premier extrait, on quitte certes le registre de la prédication pour entrer dans celui de la dispute dialectique. Toutefois, l'extrait est intéressant en cela qu'il témoigne, comme on s'efforcera de la montrer, du même effort de médiation culturelle entre une assemblée savante et un auditoire populaire. Villani rapporte qu'au lendemain de l'inondation, face à la frayeur qui frappait les habitants, « on fit question » à la fois aux maîtres en théologie et aux astrologues pour qu'ils établissent si le déluge était advenu par le cours naturel des choses ou bien par volonté divine. Alors que les théologiens avignonnais et parisiens s'affrontaient sur la vision béatifique, l'actualité locale poussait donc Villani à s'intéresser à d'autres débats de portée théologico-morale. Ce qui n'est pas anodin, mais témoigne bien, de sa part, d'une sensibilité en alerte envers ce type de réflexion.

Le débat entre théologiens et astrologues suivait donc le modèle de la dispute dialectique : les parties en présence tentaient de répondre à une question préliminaire, la *questio*, en défendant leur position par une série d'arguments techniques et savants. Or, si dans les disputes universitaires la *questio* est généralement posée par le maître qui laisse ensuite ses disciples débattre entre eux, celle de 1333 fut, semble-t-il, soumise aux savants depuis l'extérieur : l'auteur n'est pas directement mentionné (les prieurs ? l'évêque ?), mais à travers le témoignage de Villani on perçoit une forte pression populaire autour de ce débat. D'emblée, celui-ci apparaît comme une joute donnée en public — ce qui correspond d'ailleurs assez bien au genre de la dispute dialectique, plus qu'à celle scolastique³. Les réponses apportées par chaque parti furent exposées l'une après l'autre, et c'est ainsi qu'elles ont été recueillies par le

1. À propos du contenu du débat, nous renverrons à notre chapitre 6, p. 335.

2. *Nuova cronica*, XII 2.

3. Olga WEIJERS, « De la joute dialectique à la dispute scolastique », dans *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 143/2, 1999, p. 509-518.

chroniqueur. Après s'être attardé avec précision sur les arguments des astrologues, celui-ci s'applique à reporter soigneusement les « nombreux et longs raisonnements et citations subtiles » des théologiens. Leur démonstration n'est en fait pas très complexe. Bien qu'il la présente comme « sommaire et abrégée », la *reportatio* que nous offre Villani semble fidèle à l'organisation traditionnelle des sermons et expositions¹. La simplicité apparente du débat et son manque de subtilité ne doivent toutefois pas tromper : théologiens et astrologues recherchaient l'adhésion non pas des leurs, mais d'un auditoire peu érudit. Leurs arguments furent donc probablement construits en fonction de la capacité de ce dernier à les assimiler — d'où un recours exagéré à l'*exemplum*, instrument de l'instruction du *populus christianus*.

Ce qu'il nous semble important de retenir de ce débat, c'est la soif de comprendre qui caractérise les citoyens de la ville. La dispute n'est pas organisée dans l'ombre du chapitre ou de l'université, mais trouve sa justification dans une question posée par la communauté à laquelle doivent s'adresser les réponses : le compte-rendu offert par Villani montre que cet objectif fut atteint. Si le contenu des sermons nous est généralement connu par le biais des manuels de prédication et des recueils d'*exempla*, qui fournissent parfois de précieuses informations sur l'occasion et les circonstances de la prédication, plus rares en revanche sont, dans ces ouvrages, les informations permettant d'évaluer l'impact qu'ils avaient sur leur auditoire. La *Nuova cronica* ouvre ainsi une large fenêtre sur la parole publique en enregistrant toutes sortes de discours publics, y compris les sermons qui apparaissent ainsi comme un *mass media* discret mais efficace dans la diffusion de la culture religieuse.

Autour de la vision béatifique : débat public ou débat d'expert ?

Avant de traiter des modes de diffusion du débat sur la vision béatifique, il convient de s'interroger également sur la publicité qui fut initialement donnée aux débats de 1332-1334. De prime abord, pareille question ne pose pas de problème, puisque, comme l'a souligné Isabel Iribarren, en formulant son opinion à l'occasion d'une

1. *Nuova cronica*, XII 2. Le texte se divise ainsi en quatre parties. Les docteurs commencent tout d'abord par exposer une série d'exemples tirés d'abord de l'Ancien Testament, puis du Nouveau. Les exemples relevés ont pour objet commun de reporter des cas de miracles allant à l'encontre du cours naturel des choses, prouvant ainsi la supériorité de la toute-puissance divine sur le cours de la nature (Déluge, enfantement d'Isaac par Sarah, Dieu séparant les eaux, destructions de Ninive, etc.). L'exposé continue avec quelques exemples historiques tirés de l'histoire romaine, dont les docteurs tirent une première conclusion sur le sens à donner à ces miracles, survenus « avec l'assentiment de la justice divine pour punir les péchés, tantôt en suivant le cours de la nature, tantôt au-dessus de la nature, comme le désire et dispose la divine puissance ». Une conclusion extrapolée au cas florentin afin de démontrer que la grande crue, qu'elle obéisse ou non aux lois de la nature, reste l'œuvre de Dieu pour punir les péchés des Florentins, comme le prouvent divers exemples tirés de l'histoire récente de Florence, et qui doivent pousser les citoyens à faire pénitence et à adopter une conduite sainte et vertueuse.

prédication, c'est-à-dire par le biais d'un médium traditionnellement réservé non à la discussion scolastique mais à l'éducation des masses, le pape conférait à son discours une portée publique¹. Un choix qui, comme on le verra par la suite, ne fut pas sans conséquence sur la réception de ses idées. Dans un premier temps au moins, Jean XXII sembla donc beaucoup mettre en œuvre pour diffuser son opinion : les comptes de la Chambre apostolique ont ainsi gardé le souvenir de l'achat, en janvier 1333, d'une grande quantité de parchemins, soit quatre douzaines de feuilles de grand format destinées à y faire recopier ses sermons². Parallèlement aux canaux traditionnels de la prédication orale, ces copies ont permis aux thèses du pape de circuler assez largement et d'être entendues d'un certain nombre de ses contemporains.

Si des échos de la controverse circulèrent assez largement dans tout l'Occident chrétien, et si sur le plan spatial la diffusion des sermons de Jean XXII fut incontestablement large, au point d'ailleurs que la controverse qui en découla se déroula entre Avignon, Paris, Naples et Munich, il n'en reste pas moins que cette diffusion se limita sans doute aux cercles restreints des théologiens et des prédicateurs. L'ensemble des sermons, des *reportationes* « officielles » faites en curie ou, au contraire, privées, et plus largement de l'ensemble des écrits relatifs à la question et destinés à alimenter les débats, emprunta en premier lieu les circuits de diffusion institutionnels de l'Église, en se répandant de la cour pontificale en direction des autres lieux potentiels du débat théologique : d'abord vers les universités et les *studia* mendiants, à Avignon ou à Paris, puis, de façon plus singulière mais fort compréhensible étant donnée la dimension politique de la controverse et d'une manière plus générale du pontificat de Jean XXII, vers les cours princières, où le roi de France réunissait ses docteurs et celui de Naples adressait au pontife un traité *De visione beata*.

À l'intérieur de ce circuit de diffusion, il convient de s'interroger sur la place occupée par les simples fidèles laïcs. Le fait que le pape opta pour le sermon comme moyen de diffuser son opinion, renforcé par sa volonté d'en permettre la copie à « *omnibus volentibus* » (dixit Nicolas le Minorite), ne doit pas nous tromper sur la publicité réelle de ces débats. La question fut en fait très vite considérée comme bien trop complexe pour intéresser les simples fidèles, et les débats furent ainsi limités aux seuls cercles savants. C'est en tout cas ce qu'il ressort de la correspondance échangée entre le pape et le roi de France, qui rend compte de cette double dichotomie entre simples et savants d'une part, et entre culture vulgaire et culture lettrée de

1. Isabel IRIBARREN, « Theological Authority at the Papal Court in Avignon : the Beatific Vision Controversy », dans J. HAMESSE (dir.), *La vie culturelle, intellectuelle et scientifique à la cour des Papes d'Avignon*, Turnhout, 2005, p. 286.

2. L'information est du reste confirmée par le chroniqueur Nicolas le Minorite, qui rapporte que le pape fit reproduire et envoyer ses sermons « à quiconque en faisait la demande ». Cf. Marc DYKMANS, *Les sermons de Jean XXII sur la vision béatifique*, Rome, 1973, p. 75.

l'autre. Ainsi, dans la supplique qu'ils adressèrent au pontife en janvier 1334 après s'être réunis à Vincennes, les théologiens de Paris regrettaient qu'un débat aussi subtil pût être suivi par des « ignorants en la matière » (*sine rationibus aliqua circa illam materiam*), « tant clercs que laïcs » (*tam clericorum quam laycorum*), car les « simples » (*simplices*) courraient ainsi le risque d'en prendre erreur¹. Répondant à leurs craintes, le pape rétorquait que, quoi qu'ils en disent, il était du devoir des plus doctes d'aborder un sujet dont parlaient les Écritures et, s'il convenait que prêcher au peuple était sans doute inutile dans la mesure où les moins instruits (*rudi et minus intelligenti*) ne pourraient en effet tirer profit de ces discussions, il soulignait toutefois que ses prêches ne s'adressaient pas « au vulgaire » (*vulgo*) mais « aux prélats, docteurs et autres lettrés² ». Quoique la déclaration du pape constituât une réponse à une accusation portée par un allié puissant et dont il fallait à tout prix préserver l'appui, quitte à minimiser la portée de ses sermons, la prédication du pape Jean sur la vision différée semble donc être d'abord adressée aux cercles érudits de la société, prélats et théologiens, tandis que les « simples », qui sont désignés comme ceux dépourvus de formation théologique, voire des aptitudes intellectuelles nécessaires, sont visiblement gardés à distance.

L'attitude du successeur de Jean XXII sur le trône de Saint-Pierre fut toute différente. Dans le prologue de son traité *De statu animarum sanctorum*, rédigé vers 1333 et qui annonçait les conclusions de la constitution *Benedictus Deus* du début de l'année 1336, le cardinal Jacques Fournier affirmait ainsi que son intention n'était pas de s'adresser aux « hommes intelligents et subtils, experts en théologie » (*intelligentibus et subtilibus viris, maxime in theologica facultate peritis*), mais aux « simples » (*simplicibus*³). La *Benedictus Deus* profita d'ailleurs d'une assez large diffusion, puisqu'on en retrouve la copie dans plusieurs chroniques contemporaines⁴. Quant à la bulle *Ne super his*, qui contient la réfutation par Jean XXII de ses propres thèses et que Villani recopie dans sa chronique, sa publication et sa diffusion furent également le fait de Benoît XII⁵.

1. *Chartularium Universitatis parisiensis*, II, Paris, 1891, n° 982, p. 431 (2 janvier 1334).

2. *Idem*, n° 984, p. 437-439 (10 mars 1334).

3. Cf. Friedrich WETTER, *Die Lehre Benedikts XII. vom intensiven Wachstum der Gotteschau*, Rome, 1958, p. 15; Anneliese Maier, « Zwei Prooemien Benedikts XII », dans *Archivum Historiae Pontificiae*, 7, 1969, p. 447-480.

4. Cf. Henri DE HERFORD, *Liber de rebus memorabilioribus*, *op. cit.*, p. 256-257; Gilles LE MUISIT, *Chronicon majus*, éd. De Smet, dans *Corpus chronicorum Flandriae*, II, Bruxelles, 1841, p. 214-216; Jacques MUEVIN, *Chronicon*, éd. De Smet, dans *Corpus chronicorum Flandriae*, *op. cit.*, p. 464-466.

5. Voir p. 134.

1.2 Les circuits alternatifs : prédication privée et épistolaire

Si la question de la publicité des débats avignonnais et parisiens n'est pas sans intérêt dans l'optique d'une étude sur la diffusion de ces doctrines, la réponse est donc loin d'être évidente. Elle révèle toutefois l'importance de canaux de transmission autres que les *mass media* traditionnels, tels que la prédication entre autres. Sans aborder de front la question complexe de la diffusion des informations dans la société médiévale, nous soulignerons ici deux points concernant l'entourage culturel des grands marchands italiens.

La prédication privée : l'apostolat mendiant auprès des grands marchands

Homme public, un temps coutumier des charges communales et à la tête d'une compagnie dynamique, Villani comptait parmi ses connaissances quelques personnages qui purent jouer le rôle d'informateur et lui permettre de prendre connaissance des débats avignonnais ou parisiens. Sans que l'on puisse avoir de certitudes à ce sujet, quelques hypothèses peuvent être formulées.

Quoique la querelle se déroulât, on l'a dit, essentiellement entre Avignon et Paris, on comptait à Florence quelques théologiens de renom susceptibles de se tenir informés de la teneur et de l'avancée des débats. On citera, pour commencer, deux noms qui témoignent, d'un côté ou de l'autre, des liens entre les milieux actifs dans la controverse et la société florentine. Le premier est Francesco Silvestri, alors évêque de Florence depuis 1323. Docteur *utriusque juris*, il avait conservé durant son épiscopat florentin des liens étroits avec le Saint Siège, et avait même participé à la réaction théologique contre la dissidence spirituelle et paupériste. Il avait notamment contribué à la condamnation des thèses de Pierre de Jean Olivi, en rédigeant sur demande de Jean XXII un avis sur la *Lectura super Apocalipsim* dans lequel il abordait brièvement la question de la vision béatifique, en reprochant à Olivi la vision extatique, c'est-à-dire la possibilité de voir Dieu dès son vivant par ravissement (une doctrine condamnée au concile de Vienne en 1314¹). Mis à part cet avis, on ne connaît pas grand chose sur l'activité de théologien de Francesco Silvestri, et rien ne laisse supposer qu'il jouât un quelconque rôle dans la querelle sur la vision béatifique. Il conserva des liens étroits avec la curie et continua pendant la seconde controverse de jouer dans son diocèse le rôle de relais efficace de l'autorité pontificale, notamment dans l'effort de contrôle

1. Sur le rôle de Silvestri dans la controverse sur la pauvreté évangélique, cf. Sylvain PIRON, *Censures et condamnation de Pierre de Jean Olivi. Enquête dans les marges du Vatican*, dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 118/2, 2006, p. 313-373. Sur la dimension politique de l'œuvre théologique de Francesco Silvestri, cf. Luca PARISOLI, « L'attesa escatologica in Pietro di Giovanni Olivi », dans C. MICELI et A. PASSANTINO (dir.), *Francescanesimo e cultura nella provincia di Messina (Atti del convegno di studio, Messina, 6-8 novembre 2008)*, Palerme, 2009, p. 254.

de l'ordre franciscain, et se rendit à plusieurs reprises en cour d'Avignon¹. Un autre Florentin qui, en revanche, fut directement impliqué dans les débats fut Roberto de' Bardi. Maître à l'université de Paris, dont il fut nommé recteur en 1336, commentateur de saint Augustin dans la plus pure tradition scolastique, sa renommée de théologien était déjà suffisamment grande au moment de la controverse sur la vision béatifique pour qu'il fit partie des vingt-neufs docteurs réunis en janvier 1333 par le roi de France pour condamner l'erreur du pape, puis des quelques maîtres convoqués par le pape Benoît XII à Avignon en janvier 1336 pour statuer définitivement sur la question². Florentin d'origine mais Parisien de carrière, ses contacts avec sa cité maternelle furent toutefois limités, et sans que cela soit déterminant, Villani n'en fait pas mention dans sa chronique.

Mais ce sont sans doute les relations personnelles qui constituent le meilleur médium dans la diffusion des informations. Comme tout homme du Moyen Âge, et *a fortiori* de la bonne société florentine, Villani se trouve intégré dans un réseau de liens personnels, fondés sur les relations professionnelles, de parenté et d'amitié. Ces liens servant à favoriser l'insertion de l'individu dans un réseau d'intérêts commerciaux ou politiques, l'entourage du marchand est avant tout constitué de ses pairs. Mais l'encadrement pastoral que l'Église soutenait depuis Latran IV avait conduit à une intensification de l'apostolat autour des laïcs, et la prédication publique était ainsi souvent poursuivie dans la sphère privée par des relations, amicales ou familiales, que les prédicateurs nouaient avec les laïcs, et notamment avec ceux qui étaient susceptibles d'avoir quelque influence sur les masses — au premier rang desquels les grands marchands et les responsables politiques donc³. On compte quelques clercs dans l'entourage direct du chroniqueur : un des ses fils, Bernardo, détenait un bénéfice ecclésiastique, tandis qu'un autre, Francesco, se définissait comme *clericus* dans une requête de 1344⁴. Mais ce ne sont pas là les seuls noms de clercs qui croisent le sien dans les sources : plus illustre et plus intéressant est celui de Dionigi di Borgo Sansepolcro, ou Dionigi de' Roberti, « ami et dévoué » de notre chroniqueur, que nous avons déjà rencontré⁵.

1. Cf. Marc DYKMANS, *Les sermons de Jean XXII*, *op. cit.*, p. 168-169, qui évoque pour juin 1332 de « nombreuses lettres pour obtenir le rétablissement de la paix, et en particulier au sujet des Franciscains », et l'arrivée de l'évêque à Avignon en septembre suivant.

2. *Chartularium*, *op. cit.*, n° 982, p. 431 ; n° 995, p. 453. Cf. également *Dizionario biografico italiano*, 6, 1964, p. 310-312.

3. Charles-Marie DE LA RONCIÈRE, « La foi du marchand : Florence XIV^e-milieu XV^e siècle », dans *Le marchand du Moyen Âge (Actes du XIX^e congrès de la S.H.M.E.S., Reims, juin 1988)*, Paris, 1992, p. 242-243.

4. Franca RAGONE, *Giovanni Villani*, *op. cit.*, p. 223 et 229.

5. *Nuova cronica*, XI 87.

Davantage connu pour son rôle dans le pré-humanisme ¹, ce frère de l'ordre des Ermites de saint Augustin avait reçu une formation en théologie à Paris, où il exerça comme maître en théologie au *Studium* augustin jusqu'en 1329, avant de rejoindre celui d'Avignon à partir de 1332, restant ainsi en contact étroit avec les lieux et les acteurs de la controverse sur la vision béatifique ². On ne saurait affirmer avec certitude que Dionigi eut une influence véritable sur la culture théologique de son correspondant. On ne sait pas du reste quelle fut sa position lors de ce débat ³. Toujours est-il que son ordre, celui des Augustins, avait participé à la réaction parisienne contre la doctrine de la vision différée soutenue par Jean XXII. À cette date, Dionigi ne se trouvait plus à Paris, mais sa position au *studium* général de l'ordre à Avignon, où il enseignait la théologie depuis au moins un an, lui donnait toutefois une connaissance directe des débats. En outre, c'est à cette époque qu'il se trouvait le plus impliqué dans la vie de son ordre : il participa ainsi aux trois chapitres généraux des Augustins, à Paris (1329), Venise (1332) et Grasse (1335), et les charges qu'il y assumait, d'abord comme simple *diffinitor* du monastère de Borgo Sansepulcro puis comme prieur provincial de la région de Spolète, en font un personnage suffisamment important pour être introduit auprès du milieu curial. À Avignon, il s'était ainsi lié à divers membres de la curie pontificale : avec le cardinal Giovanni Colonna d'abord, à qui il avait dédié son commentaire de Valère Maxime ; mais aussi avec le légat pontifical Napoleone Orsini, pour le compte duquel il avait effectué quelques missions diplomatiques. Sa proximité avec celui que les historiens ont défini comme un « cardinal gibélinisant », qui fut en outre le principal adversaire de Jean XXII à la cour d'Avignon, aussi bien lors de la querelle sur la pauvreté évangélique que dans celle sur la vision béatifique, ne doit pas tromper : Franco Suitner estime ainsi que Dionigi agissait là dans le cadre d'un simple rapport hiérarchique, sans zèle particulier, et que sa fidélité au guelfisme ne semble pas devoir être mise en doute. Toujours est-il que, d'Avignon à Naples, Dionigi passa l'essentiel de sa carrière à l'ombre de personnalités plus ou moins hostiles au pape, ou en tout cas à ses théories sur la vision différée : plus tard, il trouvait ainsi la protection de Robert d'Anjou,

1. Maurizio MOSCHELLA, « Dionigi da Borgo San Sepulcro », dans *La letteratura italiana. Dizionario bio-bibliografico e Indici*, I, 1990, p. 717 et Calogero PIAZZA, « Dionigi da Borgo San Sepulcro », dans *Dizionario biografico italiano*, 40, 1991, p. 194-197.

2. Franco SUITNER, « Dionigi, Castruccio Castracani e la calata di Ludovico il Bavaro », dans *Dionigi da Borgo Sansepulcro fra Petrarca e Boccaccio (atti del convegno, Sansepulcro, 11-12 febbraio 2000)*, Sansepulcro, 2001, p. 57-69.

3. Son activité de théologien n'en fait pas une figure importante de son temps ni de son ordre, et il n'a laissé d'autres ouvrages que le commentaire des *Sentences* de Pierre Lombard qui lui avait permis d'obtenir son grade universitaire — un commentaire sans grande originalité du reste, de l'avis d'Alfonso Maierù (cf. « La formazione scolastica di Dionigi : da Borgo Sansepulcro a Parigi », dans *Dionigi da Borgo Sansepulcro, op. cit.*, p. 13-26).

le roi-théologien qui, en 1332, avait été l'auteur d'un traité *De visione beata* rédigé à l'adresse de Jean XXII, dans lequel il réfutait l'opinion du pontife. Si rien ne permet d'affirmer de façon certaine que Dionigi partagea le point de vue des partisans de la vision immédiate, tout comme rien ne laisse supposer à l'inverse un quelconque soutien aux thèses pontificales, il est toutefois intéressant de relever le fait que, par l'intermédiaire d'un personnage aussi bien introduit dans les milieux curial et universitaire, au sein desquels se déroulaient la querelle, Villani possédait un relais efficace pour obtenir des informations de première main.

Si la correspondance qu'il échangea avec Villani concerne toutefois un tout autre domaine encore (l'astrologie judiciaire), admettons qu'une relation épistolaire, *a fortiori* basée sur un lien d'amitié, ne se construit pas sur un échange ponctuel, et qu'il est probable que celle qui liait les deux hommes ait duré plus longtemps (et que les thèmes abordés furent en outre plus variés). Sans doute le théologien eut-il loisir d'instruire son correspondant de bien des manières : la littérature pouvait en faire partie, la théologie également. Ce qui nous semble à la fois important et révélateur dans cette relation épistolaire, c'est la dimension personnelle qu'elle revêt. La façon dont il évoque le théologien arétin ne laisse d'ailleurs pas de place au doute, puisqu'il le présente comme son « ami et dévoué » (*nostro amico e divoto*) : l'expression confirme le caractère privé de la correspondance, et témoigne d'une proximité évidente entre les deux hommes¹. Quel qu'en fût le sujet réel, cette relation épistolaire entre un grand marchand florentin et un théologien parisien témoigne de l'importance qu'a pris, depuis le siècle précédent, l'encadrement pastoral des marchands autour desquels se créent ainsi des réseaux, dans lesquels les hommes d'Église prennent place et qui créent autant de possibilités pour la diffusion des doctrines et des idées.

Paradoxalement, tandis qu'il débattait d'astrologie avec un théologien, c'est auprès d'un marchand que Villani s'informait de théologie. Le second médium à prendre en compte est celui de l'épistolaire marchand, alors en plein essor en ce début de XIV^e siècle et qui, comme on l'a vu, joue un rôle considérable dans la diffusion des nouvelles et des idées, y compris celles à caractère non-économique.

L'épistolaire marchand, médium des informations non-économiques

L'historiographie a depuis longtemps mis en lumière le rôle de l'administration pontificale avignonnaise dans la circulation des informations et la diffusion des messages, la question des principes de communication étant fondamentale pour le gouvernement pontifical. On a vu précédemment que, comme les autres compagnies marchandes, celle des Buonaccorsi disposait à l'étranger d'un vaste réseau de filiales, qui s'étendait alors de Barletta à Londres et à Marseille, et était organisé autour de quelques pôles majeurs, dont Avignon. La capitale de la Chrétienté constituait un centre économique majeur pour la compagnie, qui depuis le début des années 1320

1. Sur l'importance de l'amitié dans les relations interpersonnelles, cf. p. 121.

offrait divers services bancaires à la Chambre apostolique et organisait une partie du transfert des dîmes italiennes vers Avignon ¹. Là, à l'été 1324, elle avait ouvert un comptoir, qui lui permettait de traiter directement avec la Chambre sans avoir à passer par l'entremise de compagnies concurrentes. Ce comptoir assurait surtout à la société florentine un correspondant permanent sur place, chargé de gérer les affaires de la compagnie, mais aussi d'informer le siège florentin de la situation et d'en recevoir les consignes en matière commerciale.

À l'époque où la curie s'enflammait sur la question de la vision béatifique, le comptoir avignonnais était géré par Bandino di Lapo Buonaccorsi, puis, à partir du début du mois de janvier 1333, par Matteo Villani, frère cadet du chroniqueur, qui resta en place jusqu'en avril 1335 pour ensuite céder sa place à Felice Monaldi ². « Marchand du pape à la cour de Rome », comme le désigne son frère, Matteo était d'abord en contact avec les trésoriers de la Chambre apostolique, et sans doute était-il moins introduit auprès de la curie que ne l'était Dionigi de' Roberti. Mais, comme ce dernier, il fut toutefois en contact avec quelque haut personnage : en janvier 1332, Matteo Villani prenait en location un bénéfice ecclésiastique sis dans la paroisse de Santa Maria Novella, dans le Chianti, dont le propriétaire n'était autre que le cardinal Giovanni Colonna ³. Relevant cette coïncidence, Franca Ragone invitait à ne pas sous-estimer le poids des pratiques dédicatoires et des relations contractuelles dans ces réseaux au sein desquels apparaissent souvent les mêmes noms. Quel que fût l'état réel des liens de Matteo Villani avec les membres de la curie, ce fut en tout cas par son intermédiaire que son frère Giovanni fut informé, en décembre 1334, des circonstances de la mort du pape Jean XXII.

Si l'on n'en a pas conservé d'autres traces que ce que la chronique nous livre, les courriers entre Giovanni, qui assumait depuis Florence la co-direction de la compagnie, et ses correspondants à Avignon devaient être fréquents. Matteo, on l'a dit, était d'abord en contact avec les trésoriers de la Chambre apostolique, dont il obtint d'ailleurs quelques informations intéressantes, bien qu'indiscrettes, sur la santé des finances pontificales. Mais, ne se contentant pas de transmettre à son frère et directeur ces informations commerciales, il lui faisait également transmettre un document dont l'intérêt économique apparaît plus obscur : il joignait ainsi à son envoi une copie de la déclaration par laquelle Jean XXII révoquait son opinion sur la vision béatifique ⁴.

1. Cf. Yves RENOARD, *Les relations des Papes d'Avignon*, *op. cit.*, p. 149-150 ; Michele LUZZATI, *Giovanni Villani*, *op. cit.*, p. 34.

2. Michele LUZZATI, « Buonaccorsi », dans *Dizionario biografico italiano*, 15, 1972, p. 69-74. Cf. également Noël COULET, *Affaires d'argent et affaires de famille*, *op. cit.*, p. 20-23.

3. Franca RAGONE, *Giovanni Villani*, *op. cit.*, p. 232-233.

4. *Nuova cronica*, XII 19 : « E a ciò che sia manifesto a chi per li tempi leggerà questa cronica, e non possa avere preso errore per quella opinione, si metteremo apresso verbo a verbo la detta dichiarazione fatta fedelmente volgarizzare, come avemo la copia dal nostro fratello che allora era in corte di Roma. » ;

Sans y voir le principal médium de la circulation des dogmes et doctrines, cet échange vient en tout cas confirmer de façon éclatante ce que les historiens s'efforcent aujourd'hui de souligner, à savoir l'importance des informations non-utilitaires et non-économiques dans les correspondances marchandes. Mais au-delà des conditions matérielles de la transmission, c'est-à-dire du médium, il convient surtout de s'interroger sur celles de sa diffusion, c'est-à-dire de son passage effectif d'un niveau à un autre. La question qui nous retiendra par la suite sera donc de savoir ce qu'il en fut réellement de la réception de ce débat par les contemporains, et parmi eux les laïcs.

2 La réception d'un débat théologique : échos de la controverse sur la vision béatifique dans l'historiographie contemporaine

La querelle, qui ébranla le milieu des théologiens, pourrait de prime abord n'apparaître que comme un épiphénomène, du fait de son extension relativement faible dans le temps et dans l'espace (puisqu'elle se concentra surtout autour de Paris et Avignon et ne dura que trois ans), du fait surtout de sa dimension savante et apparemment déconnectée des préoccupations des fidèles. C'est l'impression qui ressort en tout cas des travaux des historiens des doctrines, comme les études, magistrales et par ailleurs extrêmement précieuses, que Noël Valois, Marc Dykmans ou, plus récemment, Christian Trottmann ont consacré à la vision béatifique¹. Celles-ci offrent certes un tableau particulièrement exhaustif de la controverse scolastique

XII 20 : « *E noi ne possiamo di ciò fare piena fede e testimonianza vera, che il nostro fratello carnale, uomo degno di fede, che allora era in corte mercatante di papa, che da' tesorieri e da altri che fuoro deputati a contare e pesare il detto tesoro li fu detto e accertato, e in somma recato per farne relazione al collegio de' cardinali per mettere in aventario, e così il trovarlo.* »

1. À propos de la controverse sur la vision béatifique, l'étude la plus complète reste celle de Christian TROTTMANN, *La vision béatifique. Des disputes scolastiques à sa définition par Benoît XII*, Rome, 1995. Une première étude assez complète et systématique de la controverse avait faite en 1914 par Noël Valois (« Jacques Duèse, pape sous le nom de Jean XXII », dans *Histoire littéraire*, 34, Paris, 1914, p. 550-627). Un bon aperçu de la controverse, en rapport avec le développement contemporain du culte du Purgatoire, est également fourni par Michelle FOURNIÉ, « Les sermons de Jean XXII sur l'Au-delà », dans *Le Ciel peut-il attendre ? Le culte du purgatoire dans le Midi de la France (v. 1320-v. 1520)*, Paris, 1997, p. 403-456. Une bonne partie des traités relatifs à la controverse, sermons du pape ou de ses opposants, ont en outre été publiés par Marc DYKMANS : *Les sermons de Jean XXII sur la vision béatifique*, Rome, 1973 ; *Idem*, « Fragments du traité de Jean XXII sur la vision béatifique », dans *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, 37, 1970, p. 232-253 ; *Idem*, « Les frères mineurs d'Avignon au début de 1333 et le sermon de Gautier de Chatton sur la vision béatifique », dans *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, 38, 1972, p. 105-148 ; *Idem*, « De Jean XXII au concile de Florence, ou les avatars d'une hérésie gréco-latine », dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 668, 1973, p. 29-66 ; *Idem*, « Nouveaux textes de Jean XXII sur la vision béatifique », dans *Revue d'histoire ecclésiastique*,

et abordent l'ensemble des écrits des théologiens, sermons et réactions scolastiques, mais elles ne consacrent pas une seule ligne en revanche à la façon dont les fidèles ont pu suivre et s'informer de ces débats, confirmant d'une certaine manière la distinction entre une religion savante ouverte à l'abstraction théologique et une religion populaire qui en serait incapable. Or, en s'inscrivant sur le long terme dans une réflexion générale sur l'Au-delà et le Salut individuel, ces débats venaient en réalité télescoper les interrogations de la société. Après avoir évoqué les canaux de diffusion qui permirent aux diverses opinions exprimées dans le cadre des débats avignonnais et parisiens de 1331-1334 de parvenir très tôt jusqu'aux oreilles d'un chroniqueur laïc de Florence, nous nous emploierons, dans la partie qui suit, à en exposer les tenants et les aboutissants du point de vue dogmatique et ecclésiologique, afin de comprendre comment ce débat fut reçu et interprété.

2.1 La vision béatifique : les données théologiques du problème

La controverse des années 1330 prenait la suite des débats scolastiques des siècles précédents¹, durant lesquels les théologiens avaient débattu des modalités de la gloire des saints au paradis, et notamment de la vision des bienheureux évoquée par les Écritures². La vision béatifique était ainsi définie comme vision intellectuelle et par essence (*per essentiam*), directe et immédiate (c'est-à-dire sans intermédiaire), claire et parfaite (*per speciem*)³. La nouveauté introduite dans le débat posé par Jean XXII concernait à présent le moment de cette vision. Les théologiens s'accordaient traditionnellement à reconnaître que, les âmes des saints entrant dans la gloire de Dieu et montant au paradis dès le moment de leur mort, elles jouissent de la vision béatifique dès leur arrivée au paradis. Mais aucune décision de l'Église ne permettait de fixer ce dogme. La question de l'évolution de la gloire entre la mort et le jugement dernier avait été posée dès saint Augustin, qui, comme saint Thomas après lui, admettait l'idée d'une relative imperfection de la vision de Dieu par l'âme glorifiée, et ce jusqu'au jugement dernier — imperfection qui serait due au désir de l'âme seule d'être réunie au corps. Le Père de l'Église avait ainsi introduit l'idée d'une

66, 1971, p. 401-417 ; Robert de Naples, *La vision bienheureuse. Traité envoyé au pape Jean XXII*, éd. M. Dykmans, Rome, 1970.

1. Nicole Bériou fait ainsi remonter la question au XIII^e siècle, quand les docteurs parisiens discutaient déjà de ce qui deviendrait plus tard le grand débat sur la vision béatifique (cf. *L'avènement des maîtres de la Parole. La prédication à Paris au XIII^e siècle*, Paris, 1998, p. 464.)

2. Après les condamnations parisiennes de 1241, qui avaient imposé le dogme de la vision directe des âmes au paradis, saint Thomas, pour ne retenir que lui, avait ainsi défini la vision béatifique comme une connaissance intellectuelle de l'âme surélevée dans la gloire par une lumière lui permettant de recevoir la forme incréée de l'essence divine, le *lumen gloriae*. Cf. Christian TROTTMANN, *La vision béatifique*, op. cit., p. 115-185.

3. Pierre-Yves MAILLARD, *La vision de Dieu chez Thomas d'Aquin. Une lecture de l'In Ioannem à la lumière de ses sources augustiniennes*, Paris, 2001, p. 180-201.

amplification de la vision après la résurrection des corps, non parce que l'objet de la vision deviendrait plus éclatant mais parce que l'âme le verrait désormais également dans son corps¹. Restait à définir cette amplification : simple croissance en extension, la connaissance intellectuelle de Dieu étant accompagnée de la jouissance du corps glorifié ? Ou bien augmentation en intensité, avec un surcroît de béatitude après que le désir de régir le corps a été retiré² ? Deux courants s'étaient opposés jusque dans les années précédant la prédication de Jean XXII, un premier hostile à l'extension en intensité et trouvant un écho plutôt favorable chez les Dominicains, *a fortiori* après que l'Aquinate eut définitivement refusé toute augmentation en intensité, le second soutenant au contraire une augmentation en extension et en intensité, et recrutant ses partisans plutôt chez les Franciscains. Mais, fût-ce dans l'attente d'une augmentation en extension ou en intensité, la jouissance de la vision béatifique était considérée comme immédiate, autrement dit dès après la mort et la glorification de l'âme.

Or, dans la série de sermons prononcés entre la Toussaint 1331 et sa mort à la fin l'année 1334, Jean XXII abordait précisément cette question du moment de la vision de Dieu. La réflexion qu'il proposait à cette occasion reposait sur l'idée qu'un Jugement général à la fin des Temps serait inutile si la gloire était déjà offerte aux saints après le jugement individuel qui suit la mort. Reprenant un sermon de saint Bernard sur l'attente des martyrs sous l'autel du Christ, le pontife affirmait *rationaliter* que, ce qui est imparfait ne pouvant atteindre la perfection ultime, par conséquent l'âme ne saurait jouir d'une béatitude parfaite sans le corps. Aussi, selon le pape, les âmes des saints accéderont à la vision parfaite de la divine essence, immédiate et face à face, après le Jugement dernier seulement, c'est-à-dire quand leur corps sera glorifié et leur béatitude totale ; et dans l'attente, la gloire des saints consiste en un repos libéré des souffrances du corps et de la crainte du péché, mais sans connaissance ni vision parfaite de Dieu.

La nouveauté de l'opinion ainsi formulée par Jean XXII était donc qu'elle reléguait la vision de Dieu à la fin des Temps, et affirmait qu'entre le jugement individuel et le Jugement final, c'est-à-dire entre la mort du corps et sa résurrection, l'âme ne peut avoir qu'une connaissance imparfaite de Dieu. Tandis qu'avec la résurrection et la glorification des corps, la béatitude croîtrait non seulement en extension (c'est-à-dire dans le corps désormais ressuscité), mais également en intensité, car il serait enfin donné au saint de voir toute l'essence de Dieu. Ce faisant, le pape contredisait un relatif consensus scolastique. Or, dans le contexte politique mouvementé de la fin du pontificat de Jean XXII, pareille assertion fit naître une violente controverse, qui déchira la curie pontificale et vit se dresser contre le pape un front uni composé

1. Cf. Pierre-Yves MAILLARD, *La vision de Dieu, op. cit.*, p. 195-196.

2. Christian TROTTMANN, *La vision béatifique, op. cit.*, p. 417-432.

des Dominicains, des théologiens de la Sorbonne et de la dissidence franciscaine, jusqu'à ce que la rétractation du pape à la veille de sa mort en décembre 1334, puis la définition orthodoxe de Benoît XII en janvier 1336 vinsent mettre un terme aux débats en entérinant définitivement la doctrine de l'immédiateté de la vision béatifique.

2.2 Échos de la prédication de Jean XXII chez quelques chroniqueurs contemporains

Les témoignages offerts par les chroniqueurs sur cette controverse théologique montrent que les contemporains ont été, sinon intéressés, du moins informés non seulement des conclusions de la controverse, mais également de son contenu. Ils offrent ainsi un moyen efficace de compléter l'étude de ces doctrines, en mettant l'accent sur leur diffusion au sein des milieux plus ou moins cultivés. Aussi est-il intéressant de mener la comparaison avec les autres chroniqueurs qui ont également évoqué le débat sur la vision béatifique, d'une part pour mieux évaluer la réceptivité du « grand public » (entendu au sens le plus large) à ces débats, et d'autre part pour mieux souligner la particularité du témoignage de Villani par rapport à ceux de ses contemporains.

La comparaison devant être faite avec des textes dont la nature, les objectifs didactiques et le public visé sont à peu près comparables à ceux de la *Nuova cronica*, un préalable a été d'écartier d'une part tous les écrits scolastiques destinés à alimenter le débat, et de l'autre tous les textes que le contenu spéculatif adressait en priorité au public naturel de la controverse, à savoir les théologiens eux-mêmes, pour ne retenir au final que des textes historiographiques, chroniques et biographies. Un second critère fut de ne retenir, parmi ces chroniqueurs, que ceux qui étaient actifs à l'époque de la controverse et composèrent au plus tard durant la décennie suivante, et de laisser de côté en revanche ceux qui, écrivant plusieurs décennies après que le débat fut définitivement clos, ne faisaient que recopier les témoignages de leurs prédécesseurs sur une controverse dont la dimension polémique leur échappait. Ainsi composé, et malgré son caractère certainement non exhaustif, le corpus se limite à six auteurs seulement : Henri de Diessenhofen, Henri Taube de Selbach, Galvanno Fiamma, Henri de Herford, Richard Lescot et Jean de Winterthur. Une remarque s'impose d'emblée : les auteurs retenus sont tous des clercs, tandis qu'aucun écho de la controverse n'apparaît dans l'historiographie laïque du XIV^e siècle — à l'exception notable de la *Nuova cronica* donc, dont le caractère exceptionnel apparaît ainsi d'emblée. Le silence des chroniqueurs laïcs contemporains de Villani sur une controverse majeure du pontificat de Jean XXII est déjà révélateur du peu d'écho de ces débats parmi les fidèles. Du reste, si nous sommes donc contraints de comparer la *Nuova cronica* avec des textes dont les auteurs sont des clercs, en dépit d'une

meilleure formation culturelle et théologique, en tant qu'historiographes la vocation de ces derniers était toute différente de celle des théologiens, qui adressaient leurs traités aux leurs dans le cadre d'un débat scolastique limité, dont la publicité était nécessairement circonscrite aux plus érudits. Leur objectif n'étant pas d'imposer une théorie au sein de leurs semblables au moyen d'un raisonnement scolastique, mais de diffuser un enseignement auprès d'un lectorat plus large et forcément moins cultivé, ces auteurs participaient au même titre que Villani à l'œuvre de médiation culturelle. À un tout autre niveau cependant, puisque, à la différence de Villani, tous écrivaient en latin et s'adressaient dès lors à des lecteurs issus des catégories moyennement érudites de la population. La pertinence du corpus ainsi retenu tient en outre au fait qu'il rend compte de la position défendue par l'ensemble des partis actifs lors des débats, aussi bien du point de vue de la papauté que de ses opposants, voire de ses adversaires. Avec un bémol toutefois : si les six auteurs en question eurent en commun de s'intéresser à la controverse sur la vision béatifique, tous condamnaient l'opinion du pape sur la vision différée, adoptant cependant des points de vue très divers. Et surtout, donnant des débats des descriptions inégales, autant en précision qu'en objectivité.

La doctrine vue par quelques défenseurs de la papauté

Précisons tout d'abord que, par défenseurs de la papauté, nous nous référons non pas à des chroniqueurs qui auraient pris le parti de défendre la théorie de la vision différée : nous n'en trouvons pas, ce qui n'est du reste pas étonnant dans la mesure où, d'une part, Jean XXII fut plutôt isolé lors de ces débats et peina à trouver des appuis, d'autre part parce qu'une fois son opinion révoquée et, surtout, condamnée comme hérétique par la bulle *Benedictus Deus* de 1336, il eût été risqué pour un chroniqueur de continuer à défendre ce point de vue. Les auteurs pris en compte sont ceux qui ont loué leurs services d'historiographes à la papauté et qui, comme on le verra, ont tenté même après la condamnation de 1336 de défendre la mémoire du pape contre toute accusation d'hérésie. Parmi les chroniqueurs que l'on pourrait ainsi définir, on citera les Allemands Henri de Diessenhofen et Henri Taube de Selbach.

Proches de la curie, ces deux chroniqueurs livrent une version épurée et résumée de la controverse. Juriste, allemand d'origine formé au droit canon à Bologne, Henri de Diessenhofen avait obtenu du pape Jean XXII la dignité de chapelain à la cour pontificale¹, et séjournait donc à Avignon au moment de la controverse. Devenu plus tard chroniqueur, il écrivit par la suite une continuation de l'*Historia ecclesiastica nova* de Tolomeo da Lucca, dans laquelle il adoptait le point de vue de la Curie

1. Brigitte HOTZ, « Heinrich Truchsess von Diessenhofen », dans *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne], www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F13029.php (consultée le 26 janvier 2011).

contre l'Empire. Il y proposait une (courte) biographie du pape ¹, et évoquait à cette occasion le débat sur la vision béatifique : « En cette année 1334 cependant, le pape Jean dut affronter deux affaires délicates : à savoir la création d'un nouvel empereur [...] et la détermination de la vision béatifique, à savoir si les saints montés au ciel voyaient l'essence divine avant la résurrection ; et ces deux affaires, et d'autres encore, il les étudia avec attention. » Comme on le voit, le chroniqueur est plus que lapidaire en ce qui concerne le débat. Tout d'abord, il ignore totalement la polémique suscitée par les propos du pape et, n'évoquant pas les nombreuses voix qui se sont opposées, à peine reconnaît-il que ce fut une « affaire délicate ». Quant au fond du débat, il est à peine évoqué, sans que l'opinion du pape ne soit explicitée.

Sans être plus approfondi, le témoignage du chanoine Henri Taube de Selbach est plus précis. Lui aussi juriste en droit canon formé à Bologne, et également présent à Avignon au moment de la controverse en tant que procureur auprès du tribunal ecclésiastique, la Rote romaine, il intégrait par la suite le chapitre de la cathédrale de Eichstätt, en Bavière, où il rédigeait dans les années 1350 une continuation des *Flores Temporum* consacrées à l'histoire des papes et des empereurs ². Également proche de la cour pontificale, il se montrait toutefois plus critique à son égard. Abordant dans sa chronique la prédication du pape sur la vision béatifique, il en proposait cependant une version réduite là encore au strict minimum : « En l'an 17 de son pontificat, le pape commença à dogmatiser que les âmes bienheureuses ne voient pas l'essence divine face à face ni de manière parfaite avant le Jugement final. » Si la position du pape était évoquée, le chroniqueur prenait soin de ne pas entrer dans le détail des discussions. En revanche, toute la dimension polémique du débat était sciemment ignorée, même si la formule employée par le chroniqueur (*inceptit dogmatizare*) laisse deviner au lecteur que l'affaire ne fut pas immédiatement résolue. Mais ce dernier n'en saura pas plus.

De ce maigre tour d'horizon, il apparaît donc que les chroniqueurs qui, dans leur œuvre, prennent le parti de soutenir Jean XXII, préfèrent ignorer la polémique et, tout au plus, évoquer un débat sans toutefois en préciser le fond. La raison en est évidemment que la mémoire du pape n'en avait guère besoin. Fort logiquement, ce sont donc chez les adversaires de Jean XXII que l'on retrouvera les témoignages les plus développés.

La doctrine vue par quelques contempteurs de Jean XXII

Concernant les adversaires du pape lors de la querelle, trois courants doivent être distingués : celui des Dominicains, qui constituèrent le cœur de la résistance depuis

1. Henri DE DIESSENHOFEN, *Quinta Vita Joannis XXII*, éd. G. Mollat, dans *Vitae Paparum Avenionensium*, 1, Paris, 1914, p. 172-177.

2. Henri TAUBE DE SELBACH, *Chronica*, éd. H. Bresslau, Monumenta Germaniae Historica, Script. rer. germ., n.s., t. I, Berlin, 1922, p. 27-28.

Avignon et Paris; celui des maîtres de l'Université de Paris, qui s'opposèrent à la théorie du pape surtout à partir de l'hiver 1333, à l'instigation de et soutenus par le roi de France; celui des Franciscains dissidents, installés à la cour de Louis de Bavière depuis leur excommunication en 1328. Les chroniqueurs que nous avons retenus illustrent chacun le point de vue d'un de ces trois courants.

Les deux frères dominicains, l'Italien Galvano Fiamma et l'Allemand Henri de Herford, tout d'abord, rapportent le point de vue de l'opposition de l'Ordre des frères prêcheurs. Frère au couvent milanais de Sant' Eustorgio, Galvano Fiamma était par ailleurs proche des Visconti (il fut confesseur de Luchino, puis scribe de l'archevêque Giovanni), auprès de qui il joua un rôle important dans la réconciliation avec son ordre après l'époque des grands procès pour hérésie lancés par le pape ¹. Dans son *Chronicon maius*, rédigé quelques années après la controverse, il livre un long récit de l'histoire de son ordre et de sa ville, au cours de laquelle il consacre un chapitre entier à « l'erreur de la vision béatifique » de Jean XXII ². Expliquant la théorie du pape, Galvano Fiamma souligne que celui-ci affirmait que « les saints ne voient pas la divine essence clairement et ouvertement, et sans médiation »; ce à quoi son successeur Benoît XII aurait répliqué plus tard que « l'âme séparée voit la divine essence clairement et ouvertement, tout comme ils la verront après le jugement dernier ». Évoquant l'absence de *medium* de la vision béatifique et la présence des deux vertus théologiques (foi et espérance) dans l'âme séparée, des points que Jean XXII ne développait guère dans sa prédication, Fiamma semble avoir été informé des termes du débat *a posteriori*, sans doute par l'intermédiaire de la définition orthodoxe donnée par Benoît XII en 1336 dans la *Benedictus Deus*.

L'autre Dominicain, Henri de Herford, fournit un récit beaucoup plus circonstancié et précis sur la controverse — mais également bien plus polémique. Frère au couvent de Minden, en Saxe, il passa quelques années en Italie, à Milan, où il représenta sa province au concile général de l'ordre en 1340 ³. Dans la chronique d'histoire universelle qu'il rédigea à cette époque, il consacre à la controverse un très long développement, parfaitement documenté, en intégrant à son récit la retranscription de divers sermons, épîtres et constitutions relatifs à cet épisode ⁴. Mais malgré l'abondance du récit, la description de l'opinion pontificale est là encore résumée à sa plus simple expression : le pape aurait ainsi enseigné et prêché que « les âmes

1. Paolo TOMEA, « Galvano Fiamma », dans *Dizionario biografico italiano*, 47, 1997, p. 331-338. Sur le conflit entre Jean XXII et les Visconti, cf. Sylvain PARENT, « Publication et publicité des procès à l'époque de Jean XXII », art. cit., p. 93-134.

2. Galvano FIAMMA, *De Rebus gestis Azonis Vicecomitis*, éd. L.A. Muratori dans *Rerum Italicarum Scriptorum*, XII, Milan, 1723, col. 1006-1007.

3. Klemens HONSELMANN, « Heinrich von Herford », dans *Neue Deutsche Biographie*, 8, 1969, p. 411.

4. Henri DE HERFORD, *Liber de rebus memorabilioribus sive chronicon*, éd. A. Potthast, Göttingen, 1859, p. 250-255.

séparées des corps, même si elles sont purgées, ne voient pas l'essence divine en vision faciale et intuitive, sinon après le jour du jugement et de la résurrection des corps ».

Le point de vue de l'opposition parisienne est quant à lui rapporté par le moine dionysien Richard Lescot (ou Scotus ¹). Écossais d'origine et établi à l'abbaye de Saint-Denis depuis 1329, il s'occupa à partir des années 1330 de fournir une continuation au travail de Guillaume de Nangis ². S'il est peut-être le plus disert à propos de la controverse, sa description de la prédication de Jean XXII à Avignon comme de ses partisans franciscains à Paris ne se montre pas plus précise pour autant. Évoquant d'abord le sermon prononcé par Jean XXII lors du premier dimanche de l'Avent 1331, il en précise brièvement le contenu dans des termes assez proches et tout aussi épurés que ceux des chroniqueurs pontificaux. Selon le pontife, « les âmes de ceux qui décèdent en grâce ne voient pas la divine essence ni ne sont parfaitement bienheureuses jusqu'à la résurrection des corps ». Mais revenant ensuite sur la question en évoquant la prédication du frère mineur venu défendre l'opinion du pape à Paris (sans doute Guiral Ot), le chroniqueur rapporte que celui-ci aurait alors affirmé que « les âmes bienheureuses ne voient pas Dieu face à face avant ni après le jour du jugement ». Une erreur manifeste, puisque pour Jean XXII la vision parfaite de Dieu n'est que différée et, en dépit de ce qu'avance Richard Lescot, ni lui ni Guiral Ot n'ont jamais prétendu que béatitude et vision de Dieu resteraient imparfaites après le jugement dernier.

Si l'opposition théologique à l'opinion du pape fut menée par les Dominicains et les maîtres parisiens, l'opposition la plus vigoureuse venait en réalité du milieu franciscain dissident installé à Munich auprès de l'empereur Louis de Bavière. Au niveau historiographique, ce courant est représenté par le chroniqueur suisse Jean de Winterthur, à l'époque frère au couvent franciscain de Bâle, puis de Schaffhouse après 1335. Dans la chronique universelle qu'il rédigea jusqu'à la Grande peste, il prenait nettement parti pour l'empereur Louis de Bavière et se montrait très hostile envers le pape ³. Son œuvre constitue d'ailleurs une source précieuse pour ce qui concerne l'attitude de l'ordre franciscain vis-à-vis des grandes polémiques du pontificat de Jean XXII ⁴. À l'instar des autres chroniqueurs, Jean de Winterthur fait montre

1. *Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis (1328-1344)*, éd. J. Lemoine, Paris, 1896, p. 26-32.

2. Bernard GUENÉE, « Les Grandes Chroniques de France. Le roman aux rois (1274-1518) », dans P. NORA (dir.), *Les lieux de mémoire, II. La Nation, 1. Héritage, historiographie, paysages*, Paris, 1986, p. 196-201 ; Jean-Marie MOEGLIN et Isabelle GUYOT-BACHY, « Comment ont été continuées les Grandes Chroniques de France dans la première moitié du XIV^e siècle », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 163/2, 2005, p. 385-433.

3. Jean DE WINTERTHUR, *Chronica*, éd. Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum rerum germanicarum, Nova series, t. III, Berlin, 1924, p. 104.

4. Sur la position de Jean de Winterthur à propos de la pauvreté évangélique, cf. Isabelle HEULLANT-DONAT, « En amont de l'Observance. Les lettres de Sancia, reine de Naples, aux Chapitres

d'assez peu de précision lorsqu'il évoque la teneur de l'opinion du souverain pontife. Mais il présente toutefois les choses de manière différente, en rapportant que le pape aurait affirmé lors de ses sermons que « depuis l'origine du monde jusque aujourd'hui, nulle âme ne montera au ciel, exceptée l'âme du Christ », et que seulement « après le jour du jugement, les âmes des justes évolueront au royaume céleste ». Une façon polémique d'aborder la question, en insistant moins sur la vision béatifique elle-même (qu'il n'évoque pas du reste) que sur le moment de l'entrée des saints au royaume céleste. L'argument fut largement employé par les détracteurs franciscains du pape, Bonagrazia de Bergame ou Guillaume d'Ockham en tête. La distinction maladroite que le pape faisait entre les deux royaumes successifs, un royaume de l'humanité du Christ qui après le jugement dernier ferait place à un royaume de Dieu, sonnait pour les Franciscains de Munich comme une intolérable négation du credo trinitaire, et à ce titre justifiait à leurs yeux toutes les accusations d'hérésie¹. Il n'en demeure pas moins que cet argument, éminemment polémique, était faux : quoi qu'en ait dit Jean de Winterthur, jamais Jean XXII n'a nié que les âmes purifiées sont reçues immédiatement au royaume céleste, et la discorde ne porte en réalité que sur le moment où les saints sont admis à contempler Dieu face à face². L'intention polémique du chroniqueur est donc patente.

Au terme de ce bref tour d'horizon de la production historiographique ecclésiastique contemporaine, force est de constater que les chroniqueurs firent preuve d'un manque d'intérêt relatif pour la portée théologique et pour le contenu de la prédication du pape sur la vision différée. De celle-ci, ils retiennent l'idée essentielle, qu'ils résument généralement à une formulation sommaire : les âmes des saints ne verront pas l'essence divine jusqu'au jour du jugement dernier. Les principaux éléments de l'argumentaire du pontife sont ignorés, tandis que le sens même de la définition proposée par le pape est parfois méconnu et donne lieu à quelques erreurs grossières, fussent-elles volontaires ou non. Car, comme on le verra par la suite, les chroniqueurs ne manquèrent pas d'aborder la controverse qui fit suite aux déclarations du pape, dans un but évidemment polémique.

généraux et leur transmission dans l'historiographie du XIV^e siècle », dans F. MEYER et L. VIALLET (dir.), *Identités franciscaines à l'Âge des Réformes*, Clermont-Ferrand, 2005, p. 87-89.

1. Sur les accusations lancées à ce propos par les Franciscains, cf. Christian TROTTMANN, *La vision béatifique*, op. cit., p. 480 ; Marc DYKMANS, *Les sermons de Jean XXII*, op. cit., p. 12 ; Noël VALOIS, « Jacques Duèse », art. cit., p. 553.

2. Noël Valois insiste sur ce point, en rappelant qu'il serait injuste de prétendre que Jean XXII adoptât une opinion, celle d'une attente de l'entrée dans le royaume céleste, qu'il avait précédemment taxée d'hérésie chez les Grecs (cf. « Jacques Duèse », art. cit., p. 553).

2.3 La teneur de la controverse sur la vision béatifique dans la *Nuova cronica*

Si la *Nuova cronica* tranche avec l'historiographie contemporaine par son encyclopédisme historique, il n'était pas pour autant attendu que la controverse y rencontrât quelque écho, tant la question apparaît de prime abord éloignée des préoccupations premières des laïcs. Giovanni Villani fait pourtant preuve, à l'égard de ces débats portant sur un sujet abstrait et hautement spéculatif, d'une attention remarquable, puisqu'il y consacre en tout trois longs chapitres, offrant à cette occasion l'un des récits historiographiques les plus longs sur le sujet.

Un premier long chapitre est consacré à la prédication de Jean XXII entre 1331 et 1333, à la teneur de son opinion sur la vision différée et aux réactions suscitées en curie, ainsi qu'aux débats qui s'ensuivirent à Paris et à la réaction du roi de France et des maîtres de l'Université¹. Le second chapitre est consacré à la mort du pape en décembre 1334, mentionne la révocation par le pape agonisant de son opinion sur la vision différée, et reporte le texte intégral de la bulle *Ne super his* contenant ladite révocation². Le troisième et dernier chapitre évoque la définition que le pape Benoît XII et ses théologiens s'employèrent à donner de manière définitive à la question en janvier 1336, en mentionne brièvement la teneur et évoque enfin la bulle *Benedictus Deus* par laquelle le pontife excommuniait quiconque relançait le débat³.

Parallèlement à une bonne connaissance de la chronologie des débats, des faits et des acteurs, le témoignage de Villani démontre d'abord une réelle capacité à rendre compte avec justesse et précision de la teneur des sermons de Jean XXII. Et fournissant un excellent résumé de ceux-ci, il en témoigne une très bonne compréhension.

Définition de la doctrine pontificale selon Giovanni Villani

Selon le chroniqueur florentin, le pape aurait mis au point son opinion à partir de 1331, mais ce n'est que deux ans plus tard que le scandale éclata, lorsqu'au cours de plusieurs sermons prêchés en consistoire public devant tous les cardinaux et les prélats de la cour, il aurait rendu publique son opinion sur la vision des âmes qui ont quitté cette vie⁴. Le chroniqueur semble donc se concentrer sur les derniers mois de la controverse, ainsi que sur les seuls sermons que le pape prononça en

1. *Nuova cronica*, XI 227 (D'una grande quistione che mosse papa Giovanni che l'anime beate non poteano vedere Iddio perfettamente infino al dì del giudicio).

2. *Nuova cronica*, XII 19 (De la morte di papa Giovanni XXII).

3. *Nuova cronica*, XII 47 (Come papa Benedetto determinò l'opinion di papa Giovanni suo antecessore de la visione dell'anime beate).

4. *Nuova cronica*, XI 227 : « Nel detto anno MCCCXXXIII si piuvicò per papa Giovanni apo Vignone, con tutto che più di due anni dinanzi l'avesse conceputo e trovato, l'opinion della visione dell'anime quando sono passate di questa vita, cioè ch'egli sermonò in piuvico concestoro per più volte dinanzi a tutti suoi cardinali e prelati di corte [...] ».

1333. Or il semblerait que ce dernier n'aborda pas la question dans ses prêches cette année-là¹. Autrement dit, si, comme on le verra par la suite, Villani témoigne d'une connaissance assez précise du contenu même de la prédication de Jean XXII, le détail et la chronologie des premiers sermons lui échappent, signe probable qu'il en fut informé postérieurement. Quoi qu'il en soit, le contenu même de la prédication semble globalement assez bien connu par Giovanni Villani, qui explique avec détail et clarté la distinction faite par le pape entre les deux temps de la vision béatifique (vision imparfaite avant le jugement puis vision parfaite après la résurrection des corps), rapporte quelques-uns des arguments et des autorités utilisés par le pape et mentionne certaines réserves déjà soulevées par ses opposants.

Dans ses sermons, le pape aurait ainsi affirmé, selon Villani, qu'aucun saint, pas même les plus méritants d'entre eux comme la Vierge, « ne peut voir parfaitement la bienheureuse espérance, c'est-à-dire Dieu en Trinité, qui est la véritable divinité » (*la beata speme, cioè Iddio in trinitade, la qual'è la vera deitade*). Selon le pape, cette « vision imparfaite » (*visione imperfetta*) durera jusqu'au Jugement dernier (*infino al chiamare dell'angelica tromba*), et alors seulement « les bienheureux recevront la vision claire et parfaite de la véritable et infinie déité » (*d'allora inanzi per gli beati perfettamente sarà in loro la visione chiara della vera e infinita deità*). S'agissant donc de définir la vision bienheureuse, Villani reprend le vocabulaire employé par le pape dans ses premiers sermons. Il ne mentionne pas encore la « vision faciale », qui est généralement évoquée sur la base de l'épître paulinienne (*facie ad faciem*) et à laquelle le pape fera référence dans ses derniers sermons ainsi que dans sa révocation, et, conformément à la définition proposée par Jean XXII dans son premier sermon de la Toussaint 1331², décrit la vision béatifique comme une vision « claire et parfaite » de « Dieu en trinité » (*Iddio in trinitade*).

Après avoir évoqué la question du report de la parfaite béatitude au dernier jour, le chroniqueur florentin poursuit en évoquant un point essentiel de la réflexion développée par le pape. S'agissant de la « vision imparfaite » des âmes bienheureuses dans l'attente du jugement dernier et la résurrection des corps, le pape l'aurait définie comme une vision circonscrite à « l'humanité du Christ, qu'il a reçue de la

1. Dont on n'ait conservé la trace du moins. Les cinq sermons du pape sur la vision béatifique publiés par Marc Dykmans ont été prononcés à l'occasion de la Toussaint et du second dimanche de l'Avent 1331 (soit le 15 décembre), de la Vigile de l'Épiphanie, de la Chandelier puis de l'Annonciation 1332, et enfin lors de l'Ascension 1334. Un doute subsiste sur celui de l'Annonciation, que l'on hésite à dater de 1333, mais Marc Dykmans comme Noël Valois semblent pencher pour l'année 1332. Noël Valois estime en outre que la question fut abordée dans d'autres sermons dont on n'a pas conservé la trace, mais n'évoque que la date de 1331 (cf. « Jacques Duèse », art. cit., p. 570).

2. Marc DYKMANS, *Les sermons de Jean XXII*, op. cit., p. 96 (sermon de la Toussaint 1331) : *Certe post diem iudicii videbunt sancti et contemplantur non humanitatem Christi tantum, sed etiam eius divinitatem, ut in se est : videbunt enim Patrem et Filium et Spiritum Sanctum* ; p. 150 (sermon de la Chandelier, 2 février 1332) : *electi videbunt trinum Deum et unum, per speciem, id est « face ad faciem »*.

vierge Marie » (*l'umanità di Cristo la quale prese della vergine Maria*). Ce dernier point constitue l'essentiel du premier sermon de Jean XXII pour la Toussaint 1331 : reprenant l'exégèse de saint Bernard sur l'attente des âmes des martyrs sous l'autel du Christ, le Saint Père interprétait cet autel comme étant l'humanité du Christ, et parvenait ainsi à la conclusion que les âmes bienheureuses doivent pour le moment se contenter de la consolation et de la protection de cette *humanitas Christi*, avant d'accéder à sa divinité lors du jugement dernier¹.

Villani évoque ensuite une incertitude que laissèrent flotter les premiers sermons du pape sur le moment des peines infernales. En effet, en repoussant la béatitude parfaite des âmes bienheureuses au dernier jour, le pape aurait donné l'impression de soutenir que, à l'instar des justes, les damnés ne recevraient leur châtiment qu'après le jugement dernier, car « tout comme la béatitude est incomplète dans l'attente du jugement dernier, le châtiment des péchés sera imparfait jusqu'alors ». Or, ce faisant, note Villani, « il semblait dire par cette opinion qu'il n'y aurait pas d'enfer » jusqu'au jugement dernier. L'idée d'un report des peines infernales au jugement dernier fut avancée par Jean XXII lors de son troisième sermon sur la vision béatifique, prononcé à l'occasion de la vigile de l'Épiphanie 1332. Après celle des âmes bienheureuses, le pape abordait désormais la question des damnés, et estimant que Dieu n'est pas plus prompt à récompenser les bons qu'à punir les méchants, il en déduisait effectivement que ces derniers ne connaîtront le supplice éternel qu'après le jugement dernier, et n'entreront donc pas en enfer jusque-là². Pareille idée, que les supplices infernaux pussent être niés jusqu'au jugement dernier, n'alla pas sans causer quelque émoi chez les théologiens, et justifia certaines accusations d'hérésie à son égard. Partant, comme Villani, de l'idée que l'argumentation qui avait permis au pape de soutenir l'idée d'un report de la vision béatifique était la même que celle qui lui permettait à présent de nier l'actualité de l'enfer, ses opposants les plus virulents en tiraient la conclusion que le Saint Père niait également l'entrée des âmes bienheureuses au royaume céleste dès le moment de leur mort, une doctrine assimilée à « l'hérésie grecque » et fermement condamnée par l'Église lors des conciles de Lyon II et de Vienne³. Ce qui poussa le pape à revenir sur la question lors d'un quatrième sermon,

1. Marc DYKMANS, *Les sermons de Jean XXII*, op. cit., p. 95 (sermon de la Toussaint 1331) : *dicunt Augustinus et Bernardus et sancti alii, quod istud altare est Christus secundum humanitatem, et ideo dicit beatus Bernardus quod animae iustorum usque ad diem iudicii erunt sub altare, id est, sub protectione et consolatione humanitatis Christi Jesu; sed postquam Christus venerit ad iudicium, erunt super altare, id est, supra humanitatem Christi*. Traduction partielle du sermon dans Noël VALOIS, « Jacques Duèse », art. cit., p. 555-557.

2. Marc DYKMANS, *Les sermons de Jean XXII*, op. cit., p. 144-148 (sermon de la Vigile de l'Épiphanie, 5 janvier 1332). Traduction partielle du sermon dans Noël VALOIS, « Jacques Duèse », art. cit., p. 565-567.

3. Christian TROTTMANN, *La vision béatifique*, op. cit., p. 473-482.

prononcé à la Chandeleur 1332, dans lequel il maintenait sa position et se défendait de toute accusation d'hérésie¹.

Évoquant à présent la forme des sermons du pape, Villani rapporte que celui-ci faisait un très large usage des citations de l'Écriture, et « argumentait et appuyait cette opinion sur de nombreuses autorités et citations de saints ». Sur un ton plus polémique, il évoque même les manipulations auxquelles se serait prêté le pontife pour augmenter son stock d'autorités. Les sermons de Jean XXII se caractérisent en effet par un très grand nombre d'autorités scripturaires et patristiques. Le *Traité des autorités* qu'il fit composer pour rassembler toutes les autorités censées appuyer son opinion, et dont on ne conserve que quelques fragments, en annonçait dans son prologue plus de deux cents². De ces nombreuses autorités, Villani n'en cite qu'une, sans toutefois l'identifier.

Il disait aussi que cette vision imparfaite durera jusqu'à l'appel de la trompe angélique, c'est-à-dire lorsque le fils de Dieu viendra juger les vivants et les morts, disant aux bienheureux : « *Venite benedicti patris mei, percipite regnum, etc.* » ; et à l'inverse aux damnés : « *Ite maladetti in ignem eternum* »³.

Extraite de la parabole de la parousie dans l'Évangile selon Matthieu (25, 34-41), il est vrai que la citation n'était pas inconnue des fidèles : couramment employés dans la prédication eschatologique comme dans l'iconographie apocalyptique, ces versets faisaient partie de la culture biblique de base des fidèles moyennement cultivés⁴. Ils occupent toutefois une place centrale dans la prédication de Jean XXII, qui l'employa à plusieurs reprises et dans à peu près tous ses sermons sur la vision béatifique⁵.

1. Marc DYKMANS, *Les sermons de Jean XXII*, op. cit., p. 149-152 (sermon de la Chandeleur, 2 février 1332). Traduction partielle du sermon dans Noël VALOIS, « Jacques Duèse », art. cit., p. 567-570.

2. Le traité a été partiellement édité par Marc DYKMANS, « Fragments du traité de Jean XXII », art. cit., p. 232-253.

3. *Nuova cronica*, XI 227 : « e-lla detta visione imperfetta dicie che durerebbe infino al chiamare dell'angelica tromba, ciò fia quando il figliuolo di Dio verrà a giudicare i vivi e' morti, dicendo a' beati : "Venite benedicti patris mei, percipite regnum, etc." ; e de converso, cioè a' dannati : "Ite maladetti in ignem eternum" ».

4. On pensera notamment à la culture visuelle, qui rendait ces versets si familiers pour les fidèles : il suffit à ce titre d'évoquer le tympan du Jugement dernier de l'église abbatiale de Sainte-Foy de Conques, où ces deux versets encadrent le Christ.

5. Dans son premier sermon de la Toussaint 1331 (Marc DYKMANS, *Les sermons de Jean XXII*, op. cit., p. 99), le pape prenait appui sur le verset *Venite, benedicti Patris mei, percipite regnum* (Matt. 25, 34) pour affirmer que les justes ne pénétreront au royaume de Dieu qu'au jour du jugement et que, par conséquent, la récompense des saints ne saurait être considérée comme parfaite avant. Le même verset était ensuite repris dans le sermon du premier dimanche de l'Avent (op. cit. p. 108) pour réaffirmer que la récompense ne peut être obtenue avant le dernier jour. Le second verset (Matt. 25, 41) était quant à lui mentionné par deux fois dans le sermon de la Chandeleur 1332 (op. cit., p. 146-147), où il servait de base à l'idée d'un report des peines infernales au jugement dernier.

Élément fondamental de l'opinion du pape, l'exégèse du discours de la parousie selon Matthieu tient une place importante dans sa justification d'un report au dernier jour de la vision de Dieu, et c'est donc fort logiquement que le pape l'emploie dans presque tous les sermons prononcés sur la question, qu'elle figure également en bonne place dans le *Traité des autorités* et qu'elle réapparaît dans bon nombre de contributions de ses défenseurs ou de ses opposants, qu'ils reprennent à leur compte l'exégèse du pape ou au contraire la contestent¹. Autrement dit, en mentionnant cette autorité, et celle-là uniquement, Villani n'illustre pas simplement son compte-rendu des sermons du pape : il en identifie la base démonstrative, l'argument scripturaire sur lequel repose en grande partie l'originalité de l'opinion de Jean XXII.

La définition de Benoît XII en 1336 : extension ou croissance de la gloire après le jugement ?

Quelques précisions supplémentaires sont ensuite apportées à propos de la définition de Benoît XII et de la bulle par laquelle ce dernier révoquait définitivement les théories de son prédécesseur. Villani évoque ainsi une question centrale du débat, à savoir celle de la nature de la croissance en gloire après le jugement dernier. Un débat qui, comme on l'a vu, avait déjà retenu les théologiens, dominicains et franciscains notamment, au début du XIV^e siècle, et que le texte de Benoît XII allait contribuer à fixer définitivement. En quelques lignes, Villani résume la réponse du pape Benoît aux affirmations de Jean XXII sur la différence entre les deux jugements, et l'accroissement de la gloire, en extension et en intensité, qui accompagnerait selon lui la résurrection des corps lors du jugement dernier, préalable à la vision béatifique. Ce dernier chapitre, qui clôt en quelque sorte la controverse, permet à l'auteur de parfaire sa compréhension des débats en apportant une ultime précision sur la vision des âmes bienheureuse, un point ignoré jusque-là : celui de l'augmentation de la gloire après le jugement dernier.

Comme il semblait au nouveau pape que « cette partie où [Jean XXII] avait conclu que les âmes bienheureuses voyaient clairement la divine essence face à face, autant que l'état et la condition de l'âme séparée du corps le permettaient, ne fût parfaitement claire et que ladite opinion fût encore floue, [et qu'il] convint donc de l'éclaircir », Benoît XII réunit plusieurs fois ses cardinaux en consistoire et fit examiner longuement et solennellement l'opinion de Jean XXII, et plus particulièrement le texte de sa révocation. Le 29 janvier, en consistoire public, il « détermina et imposa saintement fin et silence au débat », puis décréta hérétique quiconque

1. L'autorité Matt. 25, 34-41 est ainsi reprise par exemple dans deux écrits en faveur du pape, un *quodlibet* soutenu par un maître dominicain en décembre 1332 à Paris ou encore le traité adressé au pape par un maître teutonique. Cf. Christian TROTTMANN, *La vision béatifique, op. cit.*, p. 647 et 671.

affirmerait le contraire¹. Définissant d'abord la gloire *ante iudicium*, le pape et ses cardinaux définirent la gloire des bienheureux comme déjà parfaite, car, dès leur arrivée au paradis, ils jouissent de la vision de la « bienheureuse espérance de la Trinité » (*la gloria de' beati è perfetta, e come i santi sono in vita eterna e veggono la beata speme de la Trinità*). Après le jugement dernier et la résurrection des corps, cette gloire deviendra « extensive dans leur âme et dans leur corps » (*dopo il giudicio la detta gloria sarebbe istensiva ne l'anima e nel corpo*), mais contrairement à ce qui avait été avancé par Jean XXII « n'augmentera pas en sensibilité par rapport à ce dont jouissaient les âmes bienheureuses avant » le jugement dernier (*non crescerebbe a l'anima sensitivamente più che si fosse prima nell'anime beate*). Extension de la gloire (*gloria istensiva*) de l'âme seule au corps ressuscité, et non pas croissance sensible de la gloire (*sensivamente*), celle-ci étant déjà parfaite avant le jugement dernier pour l'âme séparée, qui jouit donc déjà de la vision béatifique.

Le « décret » auquel Villani fait référence ici est la constitution *Benedictus Deus*, effectivement publiée en consistoire public le 29 janvier 1336. La bulle, qui devait mettre définitivement fin à une controverse empoisonnante fut sans doute assez largement diffusée, puisqu'on en retrouve la copie dans plusieurs chroniques contemporaines². La question de l'augmentation *post iudicium* de la gloire ou de la vision n'est toutefois pas abordée dans ce texte, qui reste plutôt elliptique sur ce point³. L'information est peut-être tirée du traité *De statu animarum sanctorum ante generale iudicium*, composé au début de l'année 1333 par l'encore cardinal Jacques Fournier

1. Nuova cronica, XII 47 : « Nel detto anno, essendo per papa Benedetto tenuti più consistori con suoi cardinali apo Vignone, e con molti maestri in divinità fatta per più tempo solenne esaminazione sopra l'opinione di papa Giovanni de la visione dell'anime beate, se dopo il di giudicio crescerebbe loro beatitudine o no, onde in qua dietro in più capitoli è fatta per noi memoria sopra la detta questione; e spezialmente per la dichiarazione che ultimamente avea fatta papa Giovanni a la sua fine; parendo al papa e agli altri maestri che in quella parte ove conchiuse che l'anime beate vedeano la divina essenzia faccia a faccia chiaramente, in quanto lo stato e la condizione de l'anima partita dal corpo comporta, non fosse perfettamente dichiarato, ma lasciato ancora in nube il detto oppinione, si 'l volle dichiarare. E di XXVIII di gennaio per lo detto papa in piuviso consistoro fu determinata e dato fine e silenzio santamente a la detta questione, cioè che la gloria de' beati è perfetta, e come i santi sono in vita eterna e veggono la beata speme de la Trinità; e che dopo il giudicio la detta gloria sarebbe istensiva ne l'anima e nel corpo, ma però non crescerebbe a l'anima sensitivamente più che si fosse prima nell'anime beate. E sopra ciò fece decreto che chi altro credesse fosse eretico. »

2. Cf. par exemple Gilles LE MUISIT, *Chronicon majus*, éd. De Smet, dans *Corpus chronicorum Flandriae*, II, Bruxelles, 1841, p. 214-216 ou Jacques MUEVIN, *Chronicon*, éd. De Smet, dans *Corpus chronicorum Flandriae*, op. cit., p. 464-466). Henri de Herford en recopie aussi de larges extraits (*Liber de rebus memorabilioribus*, op. cit., p. 256-257).

3. Cf. Heinrich DENZIGER, *Kompendium der Glaubensbekenntnisse und kirchlichen Lehrentscheidungen*, Fribourg-Bâle, 9^e éd., 1991, p. 323-324. Le pape y définit surtout les modalités et les bénéficiaires de la vision de Dieu avant le jugement final et ne fait qu'une brève référence à la situation des saints après le jugement, pour affirmer simplement que « cette vision et cette jouissance continueront jusqu'au jugement final, et donc ensuite sempiternellement ».

dans le cadre de la dispute scolastique voulue par Jean XXII (soit avant la publication de la *Benedictus Deus*, à laquelle elle sert en fait de base de travail) et qui ne fut rendu public que vers la fin de la décennie¹. Quoi qu'il en soit, Villani possède plus d'informations que celles fournies par la constitution *Benedictus Deus* à laquelle il fait référence, ce qui laisse supposer que la diffusion de ce texte fut accompagnée d'explications supplémentaires.

En résumé, par rapport aux autres chroniqueurs qui ont abordé le débat, Villani révèle une très bonne connaissance des différentes opinions avancées entre 1331 et 1336. Les échos qu'il en reçut furent en tout cas suffisamment précis pour qu'il fût informé autant du contenu des sermons de Jean XXII que des écrits de Benoît XII, dont il connaît la *Benedictus Deus* mais aussi, probablement, les travaux préparatoires. Surtout, il aborde des points ignorés par les autres chroniqueurs : la définition de la gloire des âmes séparées des corps qui ne voient que l'humanité du Christ, mais aussi la croissance de la gloire en extension et en intensité après la résurrection des corps, ou encore le report au dernier jour de l'entrée au paradis pour les bons et en enfer pour les mauvais.

3 Polémique ecclésiologique ou controverse dogmatique ? Les enjeux du débat selon Giovanni Villani

Après avoir abordé le traitement de la teneur même de l'opinion du pape, il est intéressant de se pencher à présent sur la façon dont les chroniqueurs ont abordé la controverse et présenté les débats en eux-mêmes. Le récit qu'un marchand laïc comme Giovanni Villani nous en livre a en effet ceci d'intéressant qu'il nous permet de comprendre quels arguments pouvaient avoir prise sur l'esprit des simples fidèles, moins enclins à la spéculation que les théologiens, au point de susciter en eux l'adhésion ou, au contraire, l'indignation. Il s'agit ici encore de compléter l'étude des doctrines en portant l'attention sur les implications concrètes des grands débats théologiques pour la religiosité des fidèles. Prenant ouvertement parti contre le pape, dont il considère l'opinion comme une « erreur », Villani évoque ainsi une série d'arguments qui, à ses yeux, justifient la condamnation de la doctrine de la vision différée. Certains, nous le verrons, rejoignent ceux que, de Paris à Munich, les opposants du pape avaient brandis ; d'autres, en revanche, semblent nouveaux, ou en tout cas n'apparaissent pas de manière aussi claire, fût-ce dans le récit des chroniqueurs ecclésiastiques ou les écrits des théologiens.

1. Jacques FOURNIER, *De statu animarum sanctorum ante generale iudicium*, chapitre 10 (Rome, Bibliothèque Apostolique Vaticane, ms 4006, f° 60), extrait édité dans Christian TROTTMANN, *La vision béatifique*, *op. cit.*, p. 754.

3.1 La polémique ecclésiologique : monarchie pontificale contre idéologie pré-conciliariste ?

En premier lieu, le conflit ne fut pas tant d'ordre dogmatique, à proprement parler, que d'autorités. Plus encore que celle qui avait accompagné les débats sur la pauvreté du Christ, la controverse sur la vision béatifique entraîna une profonde rupture dans les rapports entre la papauté et le magistère universitaire en la matière. Une rupture qui allait croissant au fur et à mesure que la papauté avignonnaise (et en premier lieu Jean XXII) faisait montre d'une tendance toujours plus grande à outre-passer l'autorité dogmatique de l'Université¹. Or, pour Villani, la question ne se définit pas d'emblée comme une polémique dogmatique, qui consisterait à savoir si l'opinion du pape constituait une erreur doctrinale, que comme un conflit d'autorité. Par l'évocation des sermons du pape et des réactions suscitées à Avignon et à Paris, la chronique met d'abord en nette opposition deux manières de procéder en matière de définition dogmatique, correspondant chacune à une conception différente de l'autorité doctrinale au sein de l'Église. La première lecture qu'il fait de la controverse est donc juridico-constitutionnelle et porte d'abord la réflexion sur la dimension juridictionnelle du conflit entre le pape et ses opposants, le consistoire et l'Université.

La portée ecclésiologique de la controverse : vers une redéfinition de l'autorité dogmatique au sein de l'Église

Selon Villani, en choisissant d'avancer une opinion personnelle au moyen d'une série de sermons, sans laisser d'espace à la discussion et en se retranchant derrière l'autorité des Écritures, Jean XXII aurait commis l'erreur de procéder de manière autoritaire, contre l'avis de ses cardinaux dont la majorité aurait dès le début été très hostile à la doctrine de la vision différée. Dans un premier temps, face au tumulte ainsi suscité, le pape aurait certes donné l'impression de reculer, en acceptant de consulter ses prélats auxquels il aurait ordonné « d'étudier ladite question de la vision des saints et de lui en faire un rapport selon ce que chacun penserait en faveur ou contre », autrement dit en organisant une dispute scolastique. Mais les conditions même de cette pseudo-dispute, soit-disant destinée à ouvrir un espace de dialogue, confortèrent au contraire l'accusation d'autoritarisme jetée contre le pape.

1. Isabel IRIBARREN, « Theological Authority », art. cit., p. 277-301. S'opposant à la fois à la thèse d'une appropriation autoritaire par la papauté des fonctions du *magisterium* (cf. Richard SOUTHERN, « The Changing Role of Universities in Medieval Europe », dans *Historical Research*, 60, 1987, p. 133-146) et de l'option volontaire par le *magisterium* de la cour pontificale comme lieu préférentiel de la discussion théologique (cf. William COURTENAY, « Inquiry and Inquisition : Academic Freedom in Medieval Universities », dans *Church History*, 58, 1989, p. 168-181), l'auteur défend l'idée que la querelle sur la vision béatifique marqua au contraire la fin de l'autorité ecclésiologique et politique des théologiens, dont la papauté se serait alors distancée en remettant en cause le cœur même de leur identité, à savoir la tradition scolastique.

Car celui-ci aurait en réalité faussé le débat en faisant pression sur les disputants, d'une part en menaçant d'excommunication ceux qui auraient été tentés de se tenir à l'écart, mais surtout en récompensant par l'octroi de bénéfices ecclésiastiques ceux qui auraient consenti à l'appuyer en lui apportant « quelque autorité ou citation de saint qui, d'une manière ou d'une autre, renforçait cette opinion ¹ ». À cette conception autoritaire du pouvoir pontifical, le chroniqueur oppose l'attitude de Benoît XII qui, trois ans plus tard, mettait un terme à la controverse en condamnant l'opinion de son prédécesseur au terme de maintes consultations du consistoire, et surtout après un long et minutieux examen de la question par ses théologiens ².

Cette dénonciation de la monarchie pontificale de Jean XXII trouve un écho dans l'ensemble de la littérature historiographique relative à la controverse, et témoigne de ce que l'opinion publique fut d'abord sensible à la dimension juridique du débat. Pour les opposants les plus virulents de la papauté, l'occasion était évidemment trop bonne pour ne pas se saisir de l'accusation d'autoritarisme dogmatique contre la monarchie pontificale. Très hostile à Jean XXII, le Franciscain Jean de Winterthur accusait ainsi le pape d'avancer de façon autoritaire, « en affirmant au lieu de procéder par dispute scolastique », puis en faisant diffuser son « opinion vénéneuse » par des « canaux détournés », avec l'appui de ses « compatriotes agitateurs » : l'accusation de dérive monarchique était clairement formulée, car ce faisant le pape aurait agi « à la manière d'un roitelet ³ ».

De l'autre côté du spectre politique, les défenseurs de la papauté tenaient un discours certes opposé dans ses conclusions, mais étrangement concordant sur les symptômes du conflit. Après la révocation de Jean XXII et la condamnation définitive de son opinion, les chroniqueurs pontificaux ne pouvaient évidemment plus soutenir « l'erreur » de la vision différée, ni même défendre l'autorité doctrinale d'un pape qui s'était ouvertement trompé sur une question de foi. Aussi, afin de

1. *Nuova cronica*, XI 227.

2. *Nuova cronica*, XII 47.

3. Jean DE WINTERTHUR, *Chronica*, *op. cit.*, p. 105. Moins hostiles au pape, mais également soucieux de souligner le conflit d'autorités, les chroniqueurs qui écrivaient au service de l'autorité royale s'employaient ainsi à souligner le désaccord entre le pape et les autres pouvoirs légitimes au sein de l'Église, collège cardinalice, Université ou ordres monastiques. Depuis l'abbaye de Saint-Denis, Richard Lescot limitait son analyse de la controverse à celle d'un affrontement entre deux partis pour la défense de l'orthodoxie, celui du pape et celui de l'Université soutenue par le roi de France. Sans s'attarder sur le fond du débat, dont il ne rapportait aucun argument, il insistait avant tout sur le rôle du collège de théologiens parisiens réunis par le roi de France et sur le consensus sur lequel reposait leurs conclusions. (*Chronique de Richard Lescot*, *op. cit.*, p. 30-32). Quant aux Dominicains, fers de lance de la réaction parisienne et avignonnaise, soucieux avant tout de témoigner du rôle joué par l'ordre, ils insistaient surtout sur l'autoritarisme du pape et sa violence vis-à-vis des Dominicains, interdits de prêcher à Avignon voire même emprisonnés, comme Thomas Waleys (Galvano FIAMMA, *De Rebus gestis*, *op. cit.*, col. 1006-1007 ; Henri de HERFORD, *Liber de rebus memorabilioribus*, *op. cit.*, p. 250-255).

soustraire la mémoire de Jean XXII à l'accusation d'hérésie, il ne leur restait plus qu'à minimiser la portée de ses allégations, en insistant sur le fait que la controverse reposait en réalité sur un malentendu quant à l'intention réelle du pape, pour qui il n'aurait jamais été question d'imposer une doctrine, mais simplement de soumettre à la discussion une opinion personnelle — une pure hypothèse scolastique en somme. Henri de Diessenhofen soulignait ainsi que le pape « récitait » mais « ne définissait pas » (autrement dit citait les Écritures et les Pères de l'Église mais n'apportait pas d'avis définitif) et insistait surtout sur l'ouverture du pontife à la discussion et au débat en rappelant les invitations répétées à lui apporter les preuves de son erreur ainsi que son engagement à se révoquer le cas échéant¹. Si Henri de Selbach, plus sévère, n'hésitait pas à condamner les *multi errores* du pape, tout comme son confrère il reconnaissait la volonté de conciliation du pape, qui au final se serait incliné devant la majorité, et estimait que Jean XXII ne défendait pas une opinion à laquelle il croyait de bon cœur, mais espérait en réalité engager une dispute pour, dit-il, « rechercher la vérité² ».

En s'intéressant avant tout aux formes du débat, l'historiographie contemporaine s'attardait donc en premier lieu sur la dimension juridique du conflit d'autorités, qui s'était cristallisé sur les médias mis à profit par chacun des partis pour défendre sa position : face au consistoire, qui défendait une conception collégiale de l'autorité dogmatique, et face également aux maîtres de l'Université, issus de la plus pure tradition scolastique et qui soutenaient que le dogme devait être déterminé par la dispute et non de manière autoritaire, le pape avait choisi de délivrer son point de vue sous la forme de sermons, autrement dit par un médium habituellement réservé à l'enseignement d'autorité, et qui tranchait avec la nature à la fois collective et déductive des décisions conciliaires et des discussions scolastiques³. Parce qu'il conduit l'auteur à remettre en cause l'autorité dogmatique du pape, le témoignage de Villani sur la controverse de 1333 a donc une portée ecclésiologique évidente. Sans s'en prendre frontalement à l'autorité du Saint Père, le chroniqueur esquisse ainsi une réflexion sur les modalités de gouvernance au sein de l'Église, et porte l'accusation contre la conception à la fois monocéphale et autoritaire de la papauté défendue par Jean XXII. En insistant sur le rôle des cardinaux et de l'Université tant au cours de la controverse que dans sa résolution, Villani paraît soutenir l'idée d'une meilleure définition du rôle du consistoire en matière de foi, face à l'affirmation du pouvoir suprême du pape : institution collégiale, le consistoire est-il simplement chargé d'une fonction d'assistance, soumise au pouvoir sacerdotal du pape ? Ou forme-t-il au contraire une sorte de conseil dont le consensus n'est pas simplement opportun, mais

1. Henri DE DIESENHOFEN, *Quinta Vita Joannis XXII*, *op. cit.*, p. 172-177.

2. Henri DE SELBACH, *Chronica*, *op. cit.*, p. 27-28.

3. Isabel IRIBARREN, « Theological Authority », *art. cit.*, p. 286-277.

nécessaire ? De ce conflit d'autorités, il résultait ainsi pour Villani que le pape ne pouvait revendiquer pour lui seul le pouvoir de légiférer sur des questions de foi, et qu'il devait au contraire s'appuyer sur un ensemble d'organes consultatifs, au premier rang desquels le consistoire.

Cette lecture juridico-constitutionnelle du conflit prend évidemment un sens tout à fait particulier dans le contexte communal italien, où le processus décisionnaire reposait en grande partie sur l'art du conseil et sur la gouvernance collégiale¹. D'une certaine manière, cette nouvelle conception de l'autorité pontificale posait les conditions qui rendirent possible la contestation de l'ecclésiologie monarchique des papes d'Avignon lors de la guerre des Huit saints (1375-1378) puis du grand schisme d'Occident (1378), et annonçait déjà le conciliarisme de la fin du siècle². Mais surtout, cette réflexion ecclésiologique prend une dimension particulière dans le contexte italien des années 1330, car c'est probablement dans l'évolution rapide de la situation politique qu'il faut en partie chercher les raisons premières de cette contestation du pouvoir pontifical.

La controverse ecclésiologique dans le contexte politique des années 1320-1330

Si l'idée qui sous-tend une bonne partie de la réflexion de Giovanni Villani sur la controverse du début des années 1330 repose sur la dénonciation de la monarchie pontificale, sa position sur la question n'a toutefois pas toujours été la même et semble au contraire avoir sensiblement évolué depuis l'affaire des Spirituels au milieu de la décennie précédente. En faisant condamner ces derniers pour désobéissance, le pape avait alors abordé le conflit comme une simple question de discipline, sans traiter réellement du problème théorique. Et en procédant au moyen d'une enquête et non à travers une décision conciliaire, il avait déjà révélé sa conception monarchique de l'autorité de l'Église, qui distinguait un pouvoir pontifical absolu, ne pouvant être jugé par les hommes, de tous les autres pouvoirs, celui des cardinaux inclus³. Or, dans ce premier conflit, Villani avait appuyé sans sourciller cette conception politico-juridique et disciplinaire de l'autorité pontificale qui devait pourtant poser problème dix ans plus tard. En évoquant la « grande question autour de la pauvreté du Christ » qui avait opposé le pape au chapitre franciscain (X 157), le chroniqueur avait certes bien compris la dimension théologique et ecclésiologique de ce débat qui portait sur les modes de vie et de gouvernance de l'Église, mais sa lecture du conflit

1. Cf. Carla CASAGRANDE, Chiara CRISCIANI et Silvana VECCHIO (dir.), « *Consilium* ». *Teorie e pratiche del consigliare nella cultura medievale*, Bologne, 2004.

2. Sur l'ecclésiologie à l'époque de la papauté avignonnaise, cf. Raoul MANSELLI, « Papato avignonese ed ecclésiologia trecentesca », dans *Aspetti culturali della società italiana nel periodo del papato avignonese (Atti del convegno del Centro di studi sulla spiritualità medievale, 15-18 ottobre 1978)*, Todi, 1981, p. 175-195.

3. Cf. Raoul MANSELLI, « Papato avignonese ed ecclésiologia trecentesca », art. cit., p. 177.

restait en grande partie subordonnée au traditionnel affrontement politique entre la papauté et l'empire. À propos des événements de 1322, Villani rapportait avec détail et sans parti-pris apparent les raisons théologiques du conflit : aux Franciscains qui soutenaient que « Jésus-Christ était pauvre et ne possédait rien, ni en propre ni en commun », le pape et ses cardinaux auraient ainsi répliqué, arguments scripturaires à l'appui, que « le Christ et les apôtres possédèrent des biens en commun ». Le chroniqueur montrait également une bonne appréhension de la dimension ecclésiologique du débat, qui posait la question de la gouvernance de l'Église et de l'infaillibilité pontificale : il rapportait ainsi l'argument de Jean XXII qui poussait ses opposants à la contradiction, en les forçant à le déclarer hérétique, « lui et les papes précédents [...] qui possédaient des biens en commun », alors qu'eux-mêmes s'appuyaient de leur côté sur le principe d'infaillibilité pontificale en brandissant « l'opinion que l'Église de Rome tenait traditionnellement depuis naguère, ainsi qu'en ce qu'avait déclaré le pape Nicolas III » — en référence à la bulle *Exiit qui seminat* de 1279, qui organisait la fiction juridique permettant à l'ordre de disposer du *simplex usus facti*, tandis que la *proprietas* restait à l'Église romaine. Mais la portée ecclésiologique de la décision du pape (et du pape seul) de mettre fin à cette controverse de manière autoritaire, en procédant par « décret », n'est pas véritablement perçue par l'auteur, qui relève simplement la « grande nouveauté dans l'Église de Dieu » que constitua la fin de cette fiction juridique qui permettait à l'ordre de « posséder des biens en commun et à leurs procureurs de demander des biens temporels au nom de l'Église de Rome, de bénéficier de l'exécution de testaments ou de ce qui leur serait laissé comme don à l'Église, ou encore de demander le soutien du bras séculier ».

À travers ces lignes, le conflit entre la papauté et l'ordre franciscain prend une dimension purement politique, un aspect qui devait par la suite occulter toute réflexion théologique ou ecclésiologique. Car l'alliance objective que les défenseurs de l'option spirituelle et paupériste avaient conclue avec les forces impériales contribua à discréditer définitivement leurs arguments aux yeux du chroniqueur. En faisant apparaître leurs théories aux côtés de celles antipapalistes, pro-impériales et laïcissantes de Marsile de Padoue lors de la déposition du pape en avril 1328¹, les Spirituels liaient en effet la défense de leurs intérêts au destin de l'empereur et perdaient toute possibilité d'appui du côté des cités guelfes. Ainsi ceux qui, à l'instar de Michel de

1. L'idéologie antipontificale de Marsile de Padoue, qui nie la plénitude du pouvoir pontifical et défend la suprématie du pouvoir impérial tant en matière temporelle que spirituelle, apparaît dans la *reportatio* de l'acte de déposition de Jean XXII que Louis de Bavière fit lire à Rome en avril 1328 (*Nuova cronica*, XI 70) — *reportatio* remarquablement fidèle à l'original (cf. *Monumenta Germaniae Historica*, Const., VI, 1, n° 436, p. 344-350). On notera toutefois que l'auteur du texte n'est pas mentionné, et que si Marsile de Padoue est nominalement connu de Villani, qui mentionne sa condamnation en 1327, ce dernier ne semble toutefois pas connaître son activité de publiciste, puisqu'il apparaît alors avec son compagnon Jean de Jandun sous les traits étonnants de « grands maîtres en nature et astrologues » (*Nuova cronica*, X 264).

Césène, prirent ouvertement le parti de Louis de Bavière contre Jean XXII sont-ils désignés sans ambages dans la *Nuova cronica* comme la « lie des apostats, des schismatiques et des hérétiques de la Chrétienté », sans pour autant que le fond du débat, tant au niveau théologique qu'ecclésiologique, ne soit davantage développé ni même abordé¹. Aussi l'accusation d'hérésie lancée à leur égard ne doit-elle pas tromper : c'est avant tout l'alliance avec l'empereur et ses alliés gibelins qui posait problème au chroniqueur guelfe, et non pas tant leurs positions paupéristes.

Cette différence de traitement entre les deux grandes controverses du pontificat de Jean XXII tient en grande partie à l'évolution rapide du contexte politique italien au début des années 1330. Au cours de la décennie précédente, les vellétés de l'empereur Louis de Bavière, relayées en Toscane par celles du seigneur de Lucques Castruccio Castracani, avaient en effet permis au vieux clivage guelfo-gibelin de se perpétuer comme paradigme prédominant dans la conception politologique du monde communal italien. Dans ce contexte, les conflits ecclésiologiques, dès lors qu'ils amenaient les opposants de la papauté à chercher appui auprès des autres pouvoirs temporels, roi de France ou empereur germanique, ne posaient pas de cas de conscience au vieux Guelfe noir qu'était Villani. Zélateur du guelfisme radical, celui-ci se faisait sans détour le défenseur de l'autorité pontificale contre les excès des princes, ces défenseurs d'une conception hiérarchique et monarchique du pouvoir à laquelle il était hostile. Conformément au principe théocratique affirmé par Boniface VIII dans la bulle *Unam sanctam* et défendu par le courant hiérocraque augustinien, qui proclamait la supériorité du spirituel sur le temporel et revendiquait la soumission des princes à l'autorité du pape², Villani voyait dans l'autorité des souverains pontifes une *somma podestà* supérieure à celle des autorités temporelles. Un pouvoir spirituel détenu en vertu de leur titre de « lieutenant du Christ » qui leur donnait autorité d'instituer le pouvoir temporel comme de s'en faire juge, et interdisait en même temps toute contestation frontale et violente du pouvoir pontifical puisque, selon Villani, toute offense faite au pape touchait au final « la majesté divine qu'il représente sur Terre³ ».

1. Cf. *Nuova cronica*, XI 18, 55, 70 et 72.

2. André VAUCHEZ, « L'idée d'Église dans l'Occident latin », dans *Histoire du christianisme. VI, Un temps d'épreuve (1274-1449)*, Paris, 1990, p. 271-284. Pour un aperçu des thèses papalistes et antipapalistes au début du XIV^e siècle, cf. William MC CREADY, « Papalists and Antipapalists. Aspect of the Church/State Controversy in the Late Middle Ages », dans *Viator*, 6, 1975, p. 241-273.

3. Voir par exemple, à propos du conflit entre Philippe le Bel et Boniface VIII, *Nuova cronica*, XI 61 : « *E però è da guardare d'offendere chi è in luogotenente di Cristo, né a santa Chiesa, a diritto né a torto, che con tutto che' suoi pastori per loro difetti non sieno degni, l'offesa a-loro fatta è dell'onnipotente Iddio* » ; ou, quelques années plus tard, entre Louis de Bavière et Jean XXII, *Nuova cronica*, XI 72 : « *E nota ingiusta e non proveduta legge, a imporre al pastore di santa Chiesa costituzioni e modi di stare o andare contra la libertà di santa Chiesa, e contra la somma podestà che deono avere, e sempre hanno avuta, i sommi pontefici.* »

Toutefois, cette primauté du pouvoir pontifical, que Villani admettait et reconnaissait, valait d'abord dans le domaine temporel, tandis que la question de l'autorité dogmatique du pape n'était pas abordée avant la controverse de 1333. Certes, conformément au droit canon et à la théorie conciliaire¹, la suprématie juridictionnelle du pape sur les pouvoirs temporels ne se confondait pas, aux yeux de Villani, avec le principe d'infaillibilité pontificale, puisqu'il reconnaissait en même une certaine défectibilité des papes, notamment lorsqu'ils se maculaient du péché de simonie — au point même, pour certains d'entre eux, d'être promis à la damnation infernale². En admettant que les papes puissent faillir sur le plan moral, le chroniqueur admettait donc déjà la possibilité d'une contestation modérée, non pas du pouvoir pontifical, mais de sa politique. La question de l'autorité dogmatique du pape, qui était pourtant subordonnée à celle de son infaillibilité, n'était pas directement abordée : pour Villani, la défectibilité du pontife était avant tout morale, ce qui ne préjugait en rien d'une défectibilité dogmatique (tout comme l'éventuelle indignité d'un pape simoniaque ne présuait pas de son hétérodoxie). Certes, la controverse de 1322, qui en avait clairement posé la question de la défectibilité du pape en matière de foi, aurait pu permettre à Villani d'aborder celle de son autorité dogmatique : c'était d'ailleurs toute l'habileté de Jean XXII d'avoir mis dos à dos l'accusation d'hérésie professée contre lui par les Spirituels, et la défense par les mêmes de l'infaillibilité pontificale au nom de la sauvegarde de la constitution *Exiit qui seminat*. Mais le conflit politique auquel le débat théologico-ecclésiologique avait fini par être subordonné dans les dernières années de la décennie avait empêché l'auteur de développer une véritable réflexion à ce propos. Et la monarchie pontificale de Jean XXII, incarnation de l'intransigeance guelfe, constituait à cette époque un précieux allié dans la lutte anti-impériale.

Toutefois, l'effacement simultané, dans les années 1328-1329, de la menace impériale dans la péninsule, avec l'échec de l'aventure italienne de Louis de Bavière, et de la menace gibeline en Toscane, avec la mort de Castruccio Castracani, entraîna au tournant des années 1330 une reconfiguration générale du panorama politique italien, qui coïncida chronologiquement avec la controverse sur la vision béatifique et la dénonciation de l'autoritarisme pontifical en matière doctrinale. Cette condamnation, à laquelle le chroniqueur joint sa voix, reposait-elle pour autant sur une véritable réflexion ecclésiologique, ou bien était-elle là encore subordonnée à des enjeux politiques ? Il serait tentant, au premier abord, de considérer que, enfin libéré d'un paradigme politique jadis imposé par le conflit entre le pape et l'empereur, le chroniqueur serait finalement parvenu au bout d'une réflexion dont il avait posé les

1. Gérard FRANSEN, « L'Ecclésiologie des Conciles médiévaux », dans *Le concile et les conciles. Contribution à l'histoire de la vie conciliaire de l'Église*, Paris, 1960, p. 139-140.

2. C'est le cas de Clément V, coupable de simonie et à ce titre condamné, après sa mort, aux flammes infernales. Cf. *Nuova cronica*, X 59.

bases quelques années plus tôt. Pourtant, les contingences politiques, aussi différentes fussent-elles, continuèrent assurément de peser sur le débat.

En effet, la fin du clivage séculaire guelfo-gibelin, qui avait cristallisé l'ensemble des oppositions depuis le début du siècle précédent, laissait apparaître de nouvelles fractures au sein d'un modèle communal perçu comme étant en crise. Au clivage interne, qui se cristallisait autour de la question de l'élargissement ou de la fermeture du gouvernement, s'ajoutait à l'extérieur une recomposition géopolitique de l'Italie du Centre-Nord liée à l'émergence des grands ensembles régionaux¹. Le trouble engendré dans les franges les plus conservatrices de la société guelfe florentine par ce mouvement, et notamment par la fin des cadres traditionnels de la politique extérieure de la Commune, ne doit pas être sous-estimé. Le sentiment de désagrégation du guelfisme unitaire qui accompagna le relâchement progressif de l'alliance guelfo-angevine, suite à l'échec de la seigneurie de Charles de Calabre et au retrait d'un pouvoir angevin distrahit par ses engagements siciliens, était en outre amplifié par des renversements d'alliances vécus comme proprement révolutionnaires et dont la signification stratégique autant que la portée idéologique semaient le trouble parmi les citoyens. Ainsi l'alliance conclue en juin 1336 entre la Florence guelfe et la Venise gibeline visait-elle à la défense commune face à l'impérialisme territoriale des Della Scala de Vérone, ou bien à celle du principe républicain face à celui seigneurial ?

Dans ce contexte, la politique italienne du souverain pontife devenait embarrassante pour les défenseurs de la *libertas communis*. L'évolution de la légatie de Bertrand du Pouget, dont la présence à Bologne prenait progressivement les traits d'une seigneurie larvée, mais surtout l'appui du pape à la descente musclée de Jean de Bohême en Lombardie puis en Toscane, où Lucques s'offrait à lui, laissèrent un temps flotter le spectre d'une mise sous tutelle des communes au sein d'un vaste royaume d'Italie du Nord inféodé au Saint-Siège². L'intromission du pape dans les affaires temporelles des états italiens apparaissait dès lors comme une violation scandaleuse des libertés communales. Et quand, une fois la menace de Louis de Bavière

1. Sur la simplification de la géographie politique italienne et la construction, entre le XIII^e et le XV^e siècle, des « États territoriaux », nous renverrons à l'étude d'Isabella LAZZARINI, *L'Italia degli Stati territoriali*, Rome-Bari, 2003.

2. Cf. *Nuova cronica*, XI 177 : « Per la qual cosa tutti i signori e tiranni di Lombardia e ancora il Comune di Firenze, il quale si tenea nimico del detto re Giovanni per la nimistà antica d'Arrigo imperadore suo padre, e per la sua impresa di Lucca e di Brescia, presono grande sospetto e isdegno contra il cardinale legato, parendo loro che disimulatamente egli e la Chiesa avessono fatto venire il detto re Giovanni in Italia; e che colla forza del detto re, e per trattato del papa Giovanni e del re di Francia, volesse occupare la signoria di Lombardia e di Toscana. » Sur la politique italienne de Jean XXII, voire en priorité Giovanni TABACCO, « Programmi di politica italiana in età avignonese », dans *Aspetti culturali della società italiana*, op. cit., p. 49-75. Plus récent, Armand JAMME, « Des usages de la démocratie. *Deditio* et contrôle politique des cités lombardes dans le "grand projet" de Jean XXII », dans H.-J. SCHMIDT et M. ROHDE (dir.), *Papst Johannes XXII. Konzepte und Verfahren seines Pontifikats*, Berlin, 2014, p. 279-341.

définitivement écartée après sa mort, le légat cardinal faisait comprendre aux ambassadeurs florentins que Clément VI était prêt à lâcher son concurrent Charles de Bohême, dont il avait pourtant soutenu l'élection à l'empire, dépité, Villani invitait son lecteur à réfléchir sur « l'exemple des recteurs de la sainte Église qui font et veulent défaire la seigneurie de l'empire selon leur intérêt et leur bon vouloir ¹ ». Les tentations monarchiques de Jean XXII, liées à sa conception autoritaire et monocéphale du pouvoir pontifical, ne pouvaient dès lors que rencontrer l'opposition des communes italiennes. Aussi, et sans nier la capacité de Villani à appréhender avec justesse les données théologiques et ecclésiologiques de la controverse sur la vision béatifique, il convient avant tout de replacer son témoignage dans le contexte de lente transformation des équilibres politiques italiens et de hiérarchisation progressive des pouvoirs, à laquelle répondait une crispation idéologique. La papauté de Jean XXII, qui paradoxalement formait hier le meilleur rempart face à la menace impériale et monarchique, n'apparaissait désormais plus que dans sa dimension autoritaire et monarchique. Bien avant la rupture, consommée en 1378 lors de la guerre des Huit saints, un premier coin était déjà enfoncé dans les relations entre Florence et le Saint Siècle.

3.2 La question doctrinale : vision de Dieu, statut des âmes et économie du Salut

Ce serait toutefois une erreur grossière de n'aborder le témoignage de Villani qu'à travers l'optique de son opposition aux menées politiques et aux orientations ecclésiologiques de la papauté d'Avignon. La querelle entre le pape et les maîtres de l'Université fut certes largement alimentée, comme l'a démontré Isabel Iribarren, par la volonté du premier de s'attribuer toute l'autorité dogmatique aux dépens des seconds ², et la controverse se serait peut-être limitée à une simple dispute scolastique dont la virulence des positions n'aurait sans doute pas atteint un tel paroxysme si Jean XXII n'avait pas ainsi tenté de s'imposer en lieu et place de l'Université. L'attention avec laquelle notre chroniqueur s'appliqua à expliquer le contenu de la prédication du pape suffit toutefois à montrer que, malgré sa dimension hautement abstraite et spéculative, la question de la vision des âmes bienheureuses rencontrait un écho certain dans le *populus christianus* bas-médiéval, dont il faisait vibrer la sensibilité religieuse.

Si la polémique prend tout son sens à la lumière des problèmes ecclésiologiques et dogmatiques des premières décennies du XIV^e siècle, l'argument du débat qui retient l'attention de Villani, et l'autorise à qualifier « d'erreur » la position du pape, n'est pas de nature scolastique ni scripturaire. C'est moins la pure réflexion spéculative

1. *Nuova cronica*, XIII 110.

2. Isabel IRIBARREN, « Theological Authority », art. cit., p. 286.

autour de la définition de la vision qui attire son attention, qu'un problème plus concret rattaché à l'économie du salut : il en va en effet de la défense des outils du Salut. Insister sur les préoccupations temporelles des fidèles et les dimensions politiques du débat nous empêcherait ainsi de rendre justice à cette piété véritable qui pénétrait la société médiévale du premier *Trecento*, qu'accompagnait un profond sentiment d'angoisse et dont l'expression prenait des dimensions eschatologiques nouvelles. S'agissant d'un thème touchant à l'au-delà, notion peu concrète s'il en est, la question de la vision béatifique se rapportait aux fins ultimes de l'homme, à son rapport à la mort, et avait donc des implications concrètes pour les fidèles. Car faisant dépendre le lien entre les vivants et les morts d'une définition dogmatique apparemment sans grande portée, elle a bien plus touché les contemporains qu'on ne l'a pensé au premier abord. La rapidité avec laquelle l'Église sut mettre un terme à la querelle et l'empêcher de prendre les proportions qu'avaient prises d'autres débats montre que la position du pape ne correspondait pas à l'air du temps, ni aux besoins des fidèles.

Il convient tout d'abord de prendre en compte le contexte psychologique de ces années 1330, afin de comprendre dans quel état d'âme les fidèles accueillirent ce débat. Face à l'ouverture d'un cycle de famines et d'épidémies entamé dans les premières décennies du siècle, un sentiment d'angoisse devant la mort s'inscrivait de plus en plus dans la société. La mort s'installait dans la conscience collective et s'imposait au regard de chacun. Dans les deux dernières décennies de la vie du chroniqueur, la famine et l'épidémie revinrent frapper Florence à quatre reprises : en 1329, en 1340, en 1346 puis en 1348 — cette dernière finit d'ailleurs par l'emporter. Chaque fois le bilan fut lourd et laissa les vivants profondément marqués : en 1340, note Villani, la cité perdit pas moins de 15 % de ses habitants (soit plus de 15 000 morts) et toutes les familles furent frappées¹. Omniprésente, la mort s'inscrivait également dans le paysage urbain : il suffit de penser à la fresque du *Trionfo della morte* de Buonamico Buffalmacco au Camposanto de Sienne, ou à la figure de la *timor* sur la fresque du Bon gouvernement d'Ambrogio Lorenzetti au Palais communal de Sienne². C'est dans ce contexte que s'inscrivent les lignes de Villani sur la querelle de 1333, témoignant de ce que face à ce « dubbio di morte », pour reprendre les termes de la fresque de Lorenzetti, les conditions du Salut sont devenues pour les fidèles une question urgente. C'est ce que nous souhaiterions montrer ici, en soulignant d'abord le contexte culturel et dogmatique dans lequel venait s'inscrire le débat sur la vision béatifique, avant d'en venir à la manière dont l'auteur mettait en relation les réflexions autour de la vision des saints dans l'au-delà avec les autres grands dogmes relatifs au Salut, à savoir l'efficacité des indulgences et la croyance dans le Purgatoire.

1. *Nuova cronica*, XII 104.

2. Andrea ZORZI, « L'angoscia delle repubbliche », art. cit.

Une défense des outils du salut : suffrages des saints et indulgences

Selon Villani, au ministre des Franciscains venu prêcher la théorie de la vision différée à Paris (à savoir Guiral Ot), les théologiens de la Sorbonne, et derrière eux le roi de France, répondirent par l'accusation de saper les fondements de l'économie du salut, puisque selon eux prétendre que les saints ne jouissent pas encore d'une gloire parfaite reviendrait à remettre en cause leur capacité à intercéder en faveur des vivants.

Et il fut sévèrement critiqué par le roi Philippe de France [...], disant encore en tant que laïc et fidèle chrétien, qu'il serait alors vain de prier les saints ou d'espérer le salut de leur mérite si notre Dame sainte Marie, saint Jean et saints Pierre et Paul et les autres saints ne pouvaient voir la déité avant le jour du jugement ni connaître la béatitude de la vie éternelle; et qu'en suivant cette opinion, toutes les indulgences et rémissions accordées jadis par la sainte Église, ou n'importe qui d'autre, seraient vaines, ce qui serait une grande erreur et un grand dommage pour la foi catholique¹.

L'argument qui emporte l'adhésion du chroniqueur n'est donc basé sur aucune citation scripturaire ni sur aucun raisonnement scolastique, mais repose essentiellement sur l'attachement aux outils de la rémission des péchés et du Salut, c'est-à-dire l'intercession des saints et le système des indulgences. Là encore, on retrouve un argument utilisé par les autres opposants du pape, notamment les franciscains muniçois. Avec le ton outrancier propre aux impériaux, Jean de Winterthur évoquait l'*error pessimus* du pape en vertu de laquelle la célébration des saints serait inutile, puisque même les âmes des plus justes, comme la Vierge et les apôtres, seraient alors « malheureuses et non bienheureuses, davantage *viatores* que *comprehensores*² ». Et ne percevant pas l'essence de Dieu, continuait le Franciscain, ces âmes justes seraient ainsi incapables d'intervenir auprès de lui en faveur des vivants qui

1. *Nuova cronica*, XI 227 : « *l quale opinione sermonandolo a Parigi il ministro generale de' frati minori, il quale era del paese del papa e sua criatura, fu riprovato per tutti i maestri di divinità di Parigi, e per gli frati predicatori e romitani e carmelliti, e per lo re Filippo di Francia il detto ministro fu forte ripreso dicendogli ch'egli era eretico, e che s'egli non si riconoscesse del detto errore, il farebbe morire come paterino, però che suo reame non sostenea nulla resia; ed eziandio se 'l papa medesimo ch'avea mosso il detto falso opinione il volesse sostenere, il riproverebbe per eretico, dicendo laicamente, come fedele Cristiano, che invano si pregherebbono i santi, o avrebbsi speranza di salute per gli loro meriti, se nostra Donna santa Maria e santo Giovanni e santo Piero e Paolo e gli altri santi non potessono vedere la deità infino al dì del giudicio, e avere perfetta beatitudine in vita eterna; e che per quella opinione ogni indulgenza e perdonanza data per antico per santa Chiesa, o che si desse, era vana; la qual cosa sarebbe grande errore e guastamento della fede cattolica.* »

2. Dans le vocabulaire thomiste, le *comprehensor* est celui qui a « saisi » Dieu, à la différence du *viator* qui est encore « en voie », c'est-à-dire qui n'est pas encore parvenu au mérite et n'est pas encore fixé dans la vision béatifique.

célébrent leur fête¹. Mais la *Nuova cronica* pousse plus loin l'analyse en tirant les conclusions directes de pareille assertion : admettre la vision différée reviendrait en effet à nier l'efficacité du système des indulgences. Comprenons bien : l'argument n'est pas directement soulevé par Villani, qui ne fait que reprendre à son compte une accusation formulée par le roi de France (qui du reste serait intervenu « en tant que laïc »). Mais il nous semble remarquable que cet argument n'apparaisse chez aucun des autres chroniqueurs, et notamment chez ceux qui, comme Richard Lescot, écrivaient à l'ombre du pouvoir royal. Si ces derniers n'ont pas retenu l'argument, c'est qu'à leurs yeux le véritable problème était ailleurs et que la portée dogmatique du débat était éclipsée par sa dimension ecclésiologique². L'argumentation reportée par le chroniqueur quitte alors le champ de la réflexion spéculative, caractéristique de la scolastique, pour entrer en collision avec les angoisses sur le Salut et l'au-delà qui touchent alors les populations laïques. Si l'intervention du roi de France, défenseur de l'orthodoxie dans les limites de son royaume, n'est pas celle d'un simple « laïc et fidèle chrétien » comme Villani le laisse entendre, un fait remarquable reste toutefois que ces arguments interpellent visiblement au-delà des seuls milieux cléricaux.

À travers l'objection que formulent les opposants au report de la vision béatifique, on perçoit donc ce qui, aux yeux d'un fidèle, constituait l'enjeu majeur du débat : la définition de l'intercession des saints dans la recherche du salut individuel. Nombreuses sont les études qui ont souligné combien l'eschatologie s'exprimait avec une actualité nouvelle dans la société en crise du bas Moyen Âge, aux quatre coins de la Chrétienté et dans toutes les strates de la population, d'Avignon à Montailou.

1. Jean DE WINTERTHUR, *Chronica*, op. cit., p. 105 : *Hic etiam papa quadam vice per modum disputacionis astruere nisus est, quod ab inicio mundi nulla anima celos ascenderit excepta sola anima Christi usque in hodiernum diem, sed tantum, ut percepi relacione multorum hominum, post diem iudicii animas iustorum evoluturas in celica regna affirmabat, et sic ecclesia penitus exorbitaret. Nam natalicia sanctorum vel festivitates colimus, quando anime ipsorum, quemadmodum scriptura refert, in eterne claritatis abyssum absorpte sunt. Sed quia error pessimus est hoc dicere, procul abiciatur. Nam anima Marie matris Christi, Petri et Pauli apostolorum eius adhuc misere essent et non beate, viatores quasi et non comprehensores, cum divina essencia taliter, ut ego sencio, nullatenus fruerentur.*

2. Si l'on regarde du côté des *Grandes chroniques de France*, œuvres des Bénédictins de l'abbaye de Saint-Denis, on est d'autant plus étonné par l'élévation dont est capable le laïc Villani que l'argument n'est ramené ici qu'à une seule question d'autorité, celle du roi. Loin d'être ignorant, l'auteur, le moine Richard Lescot, qui semble du reste avoir eu de bons échos des disputes tenues en Sorbonne à l'automne 1333, comprend parfaitement les termes du débat, qu'il résume à deux questions : « la première demande fu assavoir mon sé les ames des saints voient presentement la face de Dieu; et l'autre demande fu assavoir mon sé celle vision qu'il voient maintenant faudra au jour du jugement ». Mais il limite la portée de cette controverse théologique à un simple affrontement entre deux partis, les défenseurs et les contempteurs de l'hérésie, le pape et le roi, sans s'attarder sur la dimension théologique des débats et sans reporter un seul des arguments employés. Bernard Guenée avait raison de souligner que la rédaction des *Grandes chroniques* avait désormais échappé à l'initiative dionysienne pour ne plus servir que la royauté : le centre d'intérêt des auteurs suivaient aussi ce déplacement (cf. Bernard GUENÉE, « Les *Grandes Chroniques de France*. Le roman aux rois (1274-1518) », art. cit., p. 196-201).

C'est donc tout naturellement que ces angoisses resurgissent à leur tour dans une œuvre qui, au premier abord, paraît moins propice à des réflexions que l'on a davantage l'habitude de trouver dans les traités de théologie ou les recueils d'*exempla*. Mais l'eschatologie s'adapte et change de sens au fur et à mesure que ces réflexions effectuent leur « descente », pour reprendre les termes de Jacques Le Goff. On reconnaîtra, avec Raoul Manselli, que « l'humble fidèle... ne se comporte pas à l'égard de cette eschatologie de la même façon qu'un Othon de Freising, un Joachim de Flore ou un Pierre de Jean Olieu » : pour les seconds, l'eschatologie est avant tout un problème théologique qui impose une exégèse scripturaire et patristique dont doit surgir une vérité; tandis que les premiers, elle relève du vécu, et l'important est de s'y soumettre dans un souci vital de salut individuel¹.

Ainsi, pour les fidèles comme Giovanni Villani, la vision béatifique relevait de l'économie du salut et était appréhendée dans ses implications concrètes : les suffrages aux saints sont-ils utiles pour les vivants et les morts ? Les prières aux Apôtres ou à la Vierge plus efficaces que celles aux « simples » saints ? Et les indulgences accordées par l'Église ont-elles un pouvoir réel² ? Le système des indulgences, basé sur le principe de tarification des peines et de la pénitence, participe pleinement de cette comptabilité du salut typique du bas Moyen Âge décrite par Jacques Chiffolleau³. En défendant, dans le contexte de la controverse de 1333, les outils comptables du salut, Giovanni Villani transpose une réflexion purement spéculative, et à ce titre étrangère à la culture populaire et laïque d'un grand marchand florentin, sur le terrain plus concret et familier de l'économie et des instruments du salut. S'il semble

1. Raoul MANSELLI, *La religion populaire au Moyen Âge. Problème de méthode et d'histoire*, Paris-Montréal, 1975, p. 92.

2. Notons que le lien entre le système des indulgences et le culte des saints est double. D'une part, le principe même repose sur la communion des saints, puisque l'indulgence est une rémission des peines temporelles accordée par l'autorité ecclésiastique dispensatrice du trésor de l'Église (c'est-à-dire des mérites gagnés par les saints). D'autre part, le développement du système des indulgences est étroitement lié au culte des saints, puisqu'au nom de ce même pouvoir d'intercession, les autorités ecclésiastiques encourageaient les nouvelles dévotions au moyen d'indulgences accordées aux pénitents méritants, comme ceux qui par exemple visitaient le tombeau des saints. À noter que la question est alors d'actualité, depuis qu'à l'occasion du Jubilé romain de 1300 le pape Boniface avait décidé d'accorder aux pèlerins l'indulgence plénière jusqu'alors réservée aux Croisés, et surtout d'en élargir le bénéfice aux morts, c'est-à-dire aux âmes du purgatoire. Voir à ce propos Robert SHAFFERN, « Indulgences and Saintly Devotionnalism in the Middle Ages », dans *The Catholic Historical Review*, 84, 1998, p. 643-661 et *idem*, « Learned Discussions of Indulgences for the Dead in the Middle Ages », dans *Church History*, 61, 1992, p. 367-381. Enfin, à l'échelle florentine, on notera qu'en janvier 1331, pour relancer les travaux de la nouvelle cathédrale après les coûteuses guerres castruccines, l'évêque de Florence avait profité de l'exhumation du corps de saint Zénobie, proto-évêque de Florence, pour redynamiser la dévotion populaire autour de cette figure tutélaire en accordant des indulgences à ceux qui visiteraient sa tombe (cf. *Nuova cronica*, XI 149).

3. Jacques CHIFFOLEAU, *La comptabilité de l'Âu-Delà : les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Âge (vers 1320-vers 1480)*, Rome, 1980.

abusif de parler d'esprit marchand à propos de cette « comptabilité de l'Au-delà » — dont l'Église fut elle-même pénétrée —, il n'en reste pas moins que l'argument n'apparaît chez aucun des théologiens qui se sont occupés de la question, et semble être une préoccupation propre au milieu laïc. Doit-on pour autant parler, comme le faisait Manselli à propos de la religion populaire, de simples « préoccupations matérielles » dans ces interrogations ? La réponse n'est pas aussi tranchée. En réalité, l'attrait du chroniqueur pour ces échos témoigne d'une capacité certaine à comprendre l'abstraction : sa culture ne lui permet simplement pas d'en donner une expression autre que tangible. Ainsi, à la différence de la plupart des chroniqueurs, Villani perçoit avec douleur les conséquences concrètes pour le fidèle : témoignage des mêmes angoisses eschatologiques, donc, mais d'une eschatologie qui s'exprime différemment en fonction des niveaux de culture.

« Voir Dieu » : de la vision des Saints à la vision des simples

Tout au long de la période scolastique, les débats sur la vision béatifique, dont la controverse de 1331-1334 ne fut finalement qu'un épisode, avaient tenté de mieux définir les modalités permettant aux âmes bienheureuses de jouir de la vision de Dieu : charnelle et corporelle ou intuitive et intellectuelle, directe ou médiate, différée ou immédiate. La question de la vision de Dieu, sous toute ses formes, s'impose en réalité comme une des préoccupations premières des théologiens, et une brève analyse lexicale suffit à relever l'omniprésence de ce thème dans les Écritures, chez les Pères de l'Église comme saint Augustin ou dans l'œuvre des grands maîtres de la scolastique comme Thomas d'Aquin¹. Le long débat sur la question de la vision béatifique prenait donc place dans une société fortement soucieuse de définir les modalités de cette vision de Dieu par les saints, mais elle-même désireuse également de voir Dieu.

Il est dès lors assez étonnant que la question de la vision béatifique n'ait jamais été mise en relation avec l'élaboration et la diffusion contemporaine d'un rituel nouveau lors de la communion des fidèles, à savoir l'élévation de l'hostie, qui répondait sans doute à une forte demande populaire de voir Dieu — fût-ce sous la forme humaine du *corpus Christi*². La réaffirmation du pouvoir de l'eucharistie lors du concile de

1. Cf. par exemple Gilles LANGEVIN, « *Capax Dei* ». *La créature intellectuelle et l'intimité de Dieu*, Paris-Bruges, 1966, p. 28 : « on ne peut pas... ne pas être frappé de la fréquence avec laquelle saint Thomas revient sur cette question ». Pierre-Yves MAILLARD (*La vision de Dieu, op. cit.*, p. 34-37) relève la grande fréquence des termes *visio*, *videre* dans les concordances latines de la Vulgate, dans le *Thesaurus augustinianus* ou dans l'*Index thomisticus*.

2. C'est en tout cas l'une des raisons évoquées par Édouard DUMOUTET, *Le Désir de voir l'hostie et les origines de la dévotion au Saint-Sacrement*, Paris, 1926. Sur le développement du culte eucharistique et l'essor du rituel de l'élévation de l'hostie, voire l'étude très complète de Miri RUBIN, *Corpus Christi. The Eucharistic in Late Medieval Culture*, Cambridge, 1991.

Latran IV en 1215, par la confirmation du dogme de la transsubstantiation et de la présence réelle du Christ dans l'hostie, avait rendu l'accès au corps du Christ plus problématique et la communion moins simple. L'accès à la communion se réduisit donc, l'état du communiant, comme son âge ou son état de péché, étant pris en compte, la communion sous les deux espèces était abandonnée pour les laïcs, à qui seul le pain était délivré, tandis que le nombre même de communions annuelles obligatoires était limité : la définition de la présence réelle faisait désormais de l'eucharistie un moment exceptionnel, et les conciles instaurent l'obligation d'une simple communion annuelle, après confession et pénitence dûment accomplies. À Florence, la législation somptuaire de 1310 limitait ainsi de fait l'eucharistie aux grandes festivités liées au Christ : Pâques surtout, parfois Noël et la Pentecôte¹.

Dans ce contexte, l'élévation de l'hostie venait remplacer la communion réelle, par absorption, et permettait tout à la fois de marquer le moment de la consécration lors de la messe, en donnant à voir aux fidèles le résultat de la transsubstantiation, et d'offrir à ces derniers un « sacrement visuel de substitution » (Miri Rubin). Autour de ce rituel se développa ainsi toute une gestuelle, destinée à en intensifier le caractère empathique, accompagnée d'une réflexion sur la sacramentalité de la communion spirituelle et sur les vertus de l'expérience visuelle². Selon Christopher Brooke, il s'agit là d'une tendance très nette du bas Moyen Âge à insister sur la présence réelle en excluant ainsi tous les autres aspects du sacrement (et notamment sa signification comme moyen de l'union des fidèles dans le Corps mystique du Christ) : le rituel de l'élévation permettait d'insister sur la réalité de la transsubstantiation, autrement dit de rendre visible un changement pourtant invisible à l'œil humain³.

Le lien entre la vision de l'essence de Dieu par les âmes bienheureuses et la vision de l'humanité du Christ par les vivants n'est pas fait par Villani, pas plus semble-t-il qu'il n'est fait par l'ensemble de la tradition scolastique⁴. Mais la *Nuova cronica* témoigne bien de cette attention nouvelle aux marqueurs de la présence réelle et visible du Christ dans l'hostie. Lorsque, à propos de l'élection au trône pontificale de Jean XXII, il en résumait l'œuvre accomplie, Villani ne retenait encore de lui qu'un seul fait notable : la publication, au début de son règne, du septième livre des *Décrétales*, et plus spécialement l'institution de la fête du Saint Sacrement, qui devait contribuer au succès du culte eucharistique par la mise en place d'un rituel faisant

1. Miri RUBIN, *Corpus Christi*, op. cit., p. 63-74.

2. *Idem*, p. 55-58.

3. Christopher BROOKE, « Religious Sentiment and Church Design in the Later Middle Age », dans *Bulletin of the John Rylands Library*, 50, 1967-68, p. 13-33.

4. Révélateur sur ce point est sans doute le fait que les termes « hostie » et « eucharistie » n'apparaissent pas dans l'étude de Christian Trottmann.

la part belle à l'exposition du *corpus Christi*¹. En outre, le dossier des nombreux miracles eucharistiques reportés par Villani² rend pleinement compte des nouvelles orientations de la foi, de ce « christianisme d'incarnation » (André Vauchez) qui tend à s'imposer depuis que Latran IV avait réaffirmé avec force le dogme de la transsubstantiation³, et témoigne de ce que le transfert a bien eu lieu entre la culture savante et abstraite des théologiens, et la culture populaire concrète et rituelle du fidèle. Une différence demeure toutefois entre ces deux appréhensions de l'eucharistie, car pour le fidèle elle est moins un problème théologique, celui du mystère de la transsubstantiation, qu'un rite, la communion, qui est supposé témoigner de la présence sensible et réelle du Christ : celui-ci devient un intermédiaire direct dans la recherche du salut et, selon Miri Rubin, assure le rôle de médiateur que les Saints ou les Pères occupaient jadis. Les miracles eucharistiques, que Villani s'applique à recenser, n'interrogent donc pas le mystère de la transsubstantiation dans son abstraction, mais témoignent de la réalité vécue de l'eucharistie, de sa manifestation visible et sensible, par la chair et par le sang. Dans ce contexte où l'on insistait comme jamais auparavant sur l'expérience visuelle de l'union des fidèles dans le Christ lors de l'eucharistie, il n'est finalement pas si étonnant qu'un fidèle ait pu être ainsi interpellé par le débat sur la vision béatifique. En niant aux âmes bienheureuses la vision de l'essence divine avant le jugement dernier d'une part, et en définissant la gloire des âmes séparées comme la simple jouissance de la vision de l'humanité du Christ, le pape ne risquait-il pas d'une certaine manière de retirer aux vivants la possibilité de jouir eux aussi de cette *humanitas Christi*?

Au-delà des relations entre culture marchande et culture religieuse, au-delà également du simple fait religieux qui retient ici notre attention, la question que pose une étude de ce genre est celle des relations entre les niveaux de culture. L'historiographie a longtemps conçu la culture médiévale comme deux sphères distinctes organisées

1. *Nuova cronica*, X 81. Sur la diffusion de la Fête-Dieu, cf. Miri RUBIN, *Corpus Christi*, *op. cit.*, p. 164-212.

2. Parmi l'ensemble des miracles relevés par Villani, nombreux sont en effet ceux qui concernent le « corps du Christ » sous les deux espèces du pain et du vin. Ainsi le chroniqueur rapporte-t-il qu'en 1229, à Florence, un prêtre avait par négligence oublié de vider le vin du calice après avoir célébré la messe, et que durant la nuit celui-ci se changea en « *vivo sangue appreso e incarnato* » (VII 7) À l'époque de Villani, le miracle de San Ambrogio attirait encore nombre de fidèles, qui venaient admirer l'ampoule contenant le sang du Christ. À Paris, sous le règne de Saint Louis, ce fut une hostie consacrée qui, entre les mains du prêtre qui officiait, se transforma en un « petit enfant, très beau et plein de grâce », dans lequel le fidèle reconnaîtra le Christ (VII 64). On mentionnera encore le miracle des Billettes (VIII 143), déjà évoqué.

3. André VAUCHEZ, « Le christianisme roman et gothique », dans J. LE GOFF et R. RÉMOND (dir.), *Nouvelle histoire de la France religieuse*, I, Paris, 1988, p. 394. Sur la réaffirmation de l'eucharistie dans le crédo catholique, cf. Nicole BÉRIOU, Béatrice CASEAU et Dominique RIGAUD (dir.), *Pratiques de l'eucharistie dans les Églises d'Orient et d'Occident (Antiquité et Moyen Âge)*, Paris, 2009.

selon une triple ségrégation, à la fois sociale, culturelle et linguistique : une culture des clercs et une culture des laïcs d'une part, une culture savante et une culture populaire d'autre part, et enfin une culture latine et une culture vulgaire¹. Ce paradigme de dissociation socio-culturelle et linguistique demeure en grande partie valide dans la publicité et la diffusion des grands débats théologiques comme celui autour de la vision béatifique : on a vu qu'au-delà de leur opposition sur le fonds du débat, les acteurs de la controverse concordaient sur la nécessité d'en maintenir les fidèles à l'écart. Si l'on applique donc ce schéma dichotomique à la *Nuova cronica*, alors la religion de Giovanni Villani devrait logiquement s'inscrire dans ce « christianisme populaire » que Francis Rapp définissait comme la religiosité des laïcs dont l'étude n'était pas l'activité principale, de ceux qui, tout en se soumettant à la loi de l'Église, ne cherchaient pas l'approfondissement de leur vie religieuse, et que le message de perfection évangélique n'atteignait donc que modérément². Toutefois, deux points essentiels à la bonne intelligence du fait religieux par la culture populaire, et sur lesquels les historiens s'accordent, conduisent à remettre en cause la rigidité d'un tel schéma.

Le premier point que nous souhaiterions souligner concerne les rapports liant ces notions de « religion populaire » et « religion savante ». À ce propos, Raoul Manselli insistait déjà sur l'impérieuse nécessité de considérer le fait religieux dans son unité, et d'éviter l'erreur consistant à voir dans ces catégories deux champs tout à fait distincts : ces deux concepts ne seraient que deux expressions d'une « réalité une³ ». Mais au-delà de ces précautions, la dichotomie culturelle entre une religion savante et une religion populaire conduirait toutefois selon lui à opérer un *distinguo*. La première, disait ainsi Manselli, se base sur une tendance à structurer la parole dans une systématisation conceptuelle, tandis que la seconde perçoit la révélation moins comme un ensemble de réalités conceptuelles que comme un ensemble de vérités, des vérités garanties par une autorité supérieure mais accueillies subjectivement par

1. Pareille définition remonte aux médiévaux eux-mêmes : un contemporain de Villani, comme le chroniqueur allemand Konrad de Megenberg, résumait cette triple fracture en distinguant les *duo genera christianorum* selon des critères culturels, avec d'un côté le *genus clericorum* instruit car éclairé par la lumière de la religion, et de l'autre le *genus laycorum* plongé dans l'ignorance. Cf. Konrad DE MEGENBERG, *Tractatus contra Wilhelminus Occam*, édité dans R. SCHOLZ, *Unbekannte kirchenpolitische Streitschriften aus der Zeit Ludwigs des Bayern (1327-1354). Analysen und Texte*, Rome, 1914, p. 367. Cf. également Juan FORNÉS, « Notas sobre el "Duo sunt genera Christianorum" del Decreto de Graciano », dans C. ALZATI (dir.), *Cristianità ed Europa. Miscellanea di studi in onore di Luigi Prosdocimi*, I, Rome, p. 463-484.

2. Francis RAPP, « Réflexions sur la religion populaire au Moyen Âge », dans B. PLONGERON (dir.), *La religion populaire dans l'Occident chrétien. Approches historiques*, Paris, 1976, p. 51-98. Cf. également *idem*, « Les croyances et les pratiques populaires à la fin du Moyen Âge en Occident », dans B. PLONGERON et R. PANNET (dir.), *Le Christianisme populaire. Les dossiers de l'histoire*, Paris, 1976, p. 105-121.

3. Raoul MANSELLI, *La religion populaire au Moyen Âge*, op. cit., p. 27-30.

les masses dans la mesure où elles répondraient à leurs propres exigences. Le concept de « religion populaire » en viendrait ainsi à désigner un mode d'appréhension du sacré faisant la part belle aux préoccupations quotidiennes et matérielles du croyant, lequel se montrerait incapable d'aborder les réflexions abstraites de l'Église en dehors de leurs implications sensibles et directes. Ce que l'étude d'un type de source particulier, celui des chroniques domestiques, ne pouvait du reste que confirmer. Une telle définition porte à considérer tout l'effort d'instruction religieuse menée par l'Église comme une tentative d'adapter son discours à cette sensibilité populaire si différente — un point de vue que semble au premier abord confirmer la simplicité du discours des prédicateurs. Mais cette optique conduirait à ne voir dans la religion populaire qu'une expression naïve, matérialiste, de la croyance, face à une religion savante qui, seule, serait capable d'intellectualiser le discours de la révélation, mais qui, ce faisant, serait en déconnexion totale avec les préoccupations des *simplices*.

Or, nous semble-t-il apparaître à la lecture des lignes de Villani, les catégories de « religion populaire » et « religion savante » ne recourent pas totalement celles de « religion des laïcs » et « religion du clergé ». Les catégories laïque et cléricale correspondent à des classes sociales, définies par l'appartenance ou non au clergé, et ne présentent pas de réelle homogénéité sur le plan culturel : le niveau de préparation culturelle peut en effet varier considérablement au sein d'une même catégorie, et si le cas des prêtres ignorants marque davantage les esprits, les exemples de pénétration de la culture sacrée par quelques laïcs lettrés et parfaitement instruits en religion ne sont pas rares. Et il n'est dès lors plus nécessaire de citer Dante pour illustrer cette appropriation du savoir des clercs par les laïcs, lui dont les connaissances en matière de théologie n'avaient certes rien à envier à celles de bien des *plebani* mais qui représentait sans doute un cas extrême : Giovanni Villani est là pour démontrer la capacité de ces laïcs, dans la Florence du *Trecento*, à transcender les frontières culturelles et à s'approprier une parcelle de cette culture savante.

Édifier le citoyen et décrire le bon gouvernement au prisme des principes moraux

Au-delà des grandes questions de dogme qui nous ont intéressés dans le précédent chapitre, la sensibilité religieuse du chroniqueur s'exprime également à travers le récit banal de l'histoire communale. Car, plus encore qu'une religion du Salut, religion de l'individu face à ses fins dernières, sa religion est avant tout une religion civique, c'est-à-dire une religion des hommes dans la Cité. Rassemblant les faits auxquels il assiste pour les offrir à ses lecteurs, Villani s'efforce de les inscrire dans un récit qui donne du sens. En cela, l'histoire qu'il propose n'est autre qu'une mise en récit du Temps à travers laquelle sa sensibilité propre s'exprime pour fournir les cadres interprétatifs. Or, selon la conception classique qui fait de l'histoire une « école de vie », sa chronique revêt une double fonction : celle de distraire d'abord, en apportant le récit de faits merveilleux ou insolites ; mais aussi celle d'instruire, d'apporter le récit de faits édifiants dont le lecteur devra tirer profit. Par sa dimension didactique, l'écriture historique se rapproche ainsi dans la *Nuova cronica* d'autres genres littéraires, comme le sermon ou le traité de vertu. C'est bien du reste l'objectif que Villani fixe à son projet au moment où il l'entreprend, ainsi qu'il l'annonce dans le prologue : il s'agit, dit-il, de « fournir l'exemple aux générations futures des transformations et des événements du passé, des tenants et des aboutissants » afin que celles-ci « supportent l'adversité avec force d'âme pour l'état et le bien de notre république ». Et c'est dans cette optique qu'il opte pour le « simple parler vulgaire, afin que les laïcs comme les lettrés puissent en retirer profit et distraction ¹ ». Cette profession de foi, qui ouvre la chronique, établit d'entrée deux aspects essentiels du travail de Villani. En premier, elle souligne la fonction exemplaire de l'histoire dont il apparaît possible au chroniqueur de déduire quelques règles générales adaptables en tous temps et en tous lieux. Le présent y est ainsi vu comme une confirmation des mécanismes

1. *Nuova cronica*, I 1 (cf. p. 74).

du passé, dans le bien comme dans le mal. C'est que ces événements passés, que Villani recueille soigneusement, sélectionne et offre au lecteur, ne sont autres que le reflet de mécanismes qui se répètent et sont donc prédictibles — et évitables à qui en aura été instruit ! C'est une histoire pragmatique, faite de préconisations et de mises en garde, dont la dimension exemplaire gagne en intensité dans les derniers livres — les plus politiques et les plus personnels. La *Nuova cronica* se présente ainsi comme un récit dont le but est d'inviter à « s'exercer aux vertus et fuir les vices » pour le bien commun, c'est-à-dire celui de la république. Ces mécanismes qui régissent l'histoire, Villani va donc les chercher dans une analyse politique aux accents fortement moralistes : c'est à ces deux fonctions, qui investissent à la fois le discours religieux et le discours civique, que nous nous intéresserons dans ce chapitre, en essayant d'identifier les principes qui concourent à l'écriture de l'histoire et à l'instruction du lecteur, à partir notamment des questions de bonne gouvernance et de rapport à l'argent ¹.

I Le discours didactique dans la *Nuova cronica*

La conception providentialiste de l'histoire apparaît de façon prégnante tout au long de la *Nuova cronica*, dans laquelle Villani subordonne en permanence les faits humains à la volonté divine. L'omniprésence dans la chronique du fait miraculeux, des signes et des présages montre l'importance de l'intervention divine comme schéma interprétatif du récit historique ². Et si d'autres schémas apparaissent progressivement dans le discours du chroniqueur, ceux-ci restent en dernier ressort subordonnés à l'appréhension providentialiste de l'histoire. C'est le cas notamment de l'astrologie, dont Villani rappelle régulièrement le caractère non déterminant et soumis au principe divin ³ — encore que la chronique témoigne sur ce point d'une évolution remarquable dans les derniers livres, faisant progressivement accéder ces schémas interprétatifs à une certaine autonomie, comme nous nous attacherons à le montrer. Cette proximité avec le discours issu de la pastorale de l'Église se retrouve dans la dimension didactique et édifiante de la chronique, qui la rapproche ainsi du sermon des prédicateurs, dont elle partage la dimension exemplaire et qui fait d'elle, pour ainsi dire, une sorte de manuel de bonne conduite et de bon gouvernement à l'adresse des citoyens et des dirigeants de la Commune florentine.

1. Notre réflexion sera dans ce chapitre circonscrite à la question de la sensibilité religieuse et des principes moraux de l'auteur, les cadres interprétatifs (notamment l'astrologie) faisant l'objet plus loin d'un chapitre à part entière.

2. Louis GREEN, *Chronicle into History*, *op. cit.*, p. 26-28.

3. *Nuova cronica*, XIII 41.

1.1 Du dogme à l'exemple, de l'exemple à l'histoire

Si la diffusion du dogme auprès des masses laïques, qui constitue déjà une forme de vulgarisation du discours théologique savant, passe en priorité par l'exemple, c'est que celui-ci offre une expression concrète du dogme, plus facilement préhensible pour le fidèle peu formé à l'abstraction théologique. Dans la conception médiévale de l'histoire à laquelle se rattache la *Nuova cronica*, la vie des hommes, grands ou petits, célèbres ou anonymes, apparaît ainsi comme un recueil d'anecdotes dans lequel l'historien peut puiser des modèles propres à illustrer sa vision moralisatrice de la vie. C'est, pour reprendre une formule de Jacques Paul, « l'enseignement par l'exemple ¹ ». Dans cette œuvre, à travers laquelle se devine de la part de l'auteur un goût prononcé pour le divertissement autant que pour l'information et l'éducation, les destins singuliers servent d'illustration idéale à un discours moralisateur lui-même schématisé et simplifié, et endossent le rôle de modèles comportementaux qui sont autant de « types exemplaires d'accomplissement humain » (Georges Duby ²). Dans un registre finalement assez similaire, la diffusion des récits de miracles dans la chronique permet également de rendre compte de la réception des enseignements de l'Église, en même temps qu'elle nous renseigne sur sa dimension didactique. Dans le cadre d'une histoire humaine directement régie par une causalité naturelle dont il entraîne une rupture momentanée, le miracle est en effet censé illustrer de manière tangible le lien entre le monde de l'ici-bas et les forces supranaturelles qui l'entourent : ici c'est un Juif espagnol qui, après avoir trouvé dans son jardin un livre ancien prophétisant la venue du Christ, se fait baptiser avec toute sa famille (VII 39) ; ailleurs, c'est le soulèvement miraculeux d'une montagne qui convainc un calife à embrasser la foi chrétienne (VIII 46). En apportant un témoignage visible de l'omnipotence du dieu chrétien, le miracle ne cherche pas à convaincre par une argumentation complexe mais apporte à l'esprit une preuve immédiate de la vérité de la foi. Ces récits obéissent donc au registre du merveilleux. Mais, intégrés à l'histoire humaine au même titre que les récits exemplaires, ils rapportent des faits présentés comme absolument authentiques, inscrits dans le temps et dans l'espace. Cherchant à convaincre sans expliquer, ces miracles, qui servent la conversion des infidèles, participent également à la vulgarisation du dogme auprès des fidèles en faisant passer dans la réalité sensible des notions abstraites. Sous cette forme, le discours du chroniqueur se rapproche d'une version laïque de l'*exemplum* médiéval. La mission didactique de la *Nuova cronica* est du reste clairement exposée dans le prologue,

1. Jacques PAUL, *Histoire intellectuelle de l'Occident médiéval*, Paris, 1973, p. 222.

2. Georges DUBY, « La vulgarisation des modèles culturels dans la société féodale », dans *Hommes et structures du Moyen Âge*, Paris-La Haye, 1973, p. 305. À ce propos, voir également Jacques PAUL, *Histoire intellectuelle, op. cit.*, p. 476-477, ainsi que Bernard GUENÉE, « Le poids de l'histoire », dans *Histoire et culture historique, op. cit.*, p. 332-354.

déjà cité, où l'auteur annonce vouloir « donner exemple à ceux qui viendront après nous [...] afin qu'ils s'appliquent à œuvrer avec vertu et à fuir les vices ». Un objectif somme toute proche de celui des *exempla*, auxquels le théologien Pierre de Limoges confiait la mission de « pousser au bien et éloigner du mal¹ ».

Si la culture biblique du chroniqueur n'apparaît pas comme le premier champ d'expression de cette assimilation de la culture des prédicateurs, il en est un autre, en revanche, dans lequel la médiation culturelle semble davantage opératoire. Parallèlement à la citation scripturaire, un autre élément de base du sermon transparait également dans les lignes de la *Nuova cronica*, à savoir l'*exemplum*. Sous l'influence de l'apostolat mendiant notamment, ce bref récit porteur d'une leçon morale fait d'abord partie de l'attirail du prédicateur : avant tout destiné à capter l'attention du public pour mieux lui transmettre le message de l'Église, il s'adresse en premier lieu à l'assemblée des simples fidèles, dont il n'exige aucune réflexion théologique abstraite et élaborée, et délivre un message simple et facilement accessible. Mais en s'inscrivant dans le temps et dans l'espace, l'expression narrative et historiée de l'*exemplum* intègre également le champ historique, et représente une matière intéressante pour l'historien qui y trouve un moyen de compléter sa propre narration.

Puise à la même source : prédicateur et chroniqueur face à l'histoire humaine

Intéressons-nous tout d'abord aux traces d'*exempla* homilétiques que l'on retrouve dans la *Nuova cronica*, afin de relever la manière dont ces historiettes, dont les prédicateurs remplissaient leurs sermons, pouvaient constituer une matière utile au chroniqueur, et de montrer comment la porosité entre les genres littéraires permettaient des échanges fructueux. Un certain nombre de chapitres de la *Nuova cronica*, reportant autant d'anecdotes données comme historiques, semblent ainsi directement repris d'*exempla*. On trouve tout d'abord quelques récits hagiographiques relatant les vertus des saints, comme la rencontre entre Totila et saint Benoît, ou celle entre Robert Guiscard et le lépreux ; des visions également, celle du marquis Ugo de Toscane, ou du pape Clément VI (sur lesquelles nous reviendrons) ; des miracles enfin, comme celui du Juif de Tolède ou de la montagne de Bagdad mentionnés précédemment².

Deux chapitres, déjà en partie évoqués, donnent bien la mesure de ce lien existant entre les *exempla* des prédicateurs et la narration historique du chroniqueur, et montrent comment les deux genres pouvaient se nourrir l'un de l'autre. Deux chapitres qui ont ceci d'intéressant que les faits qu'ils relatent bénéficièrent d'une

1. Jean-Thiébaud WELTER, « Rapport sur un manuscrit d'Étienne de Bourbon », dans *Mémoires de la Société d'Agriculture du département de la Marne*, 1878-79, p. 218, cité dans Jacques BERLIOZ, « Le récit efficace », art. cit., p. 117.

2. *Nuova cronica*, III 3, V 19, VII 30, VIII 46.

assez large diffusion dans l'Occident médiéval, et qui donnèrent aussi naissance à une importante littérature permettant ainsi de suivre la genèse de ces *exempla* historiques. Sans occuper une place centrale dans la chronique, où ils ne constituent finalement que des unités narratives relativement brèves (sans pour autant être trop courtes, soit une quinzaine de lignes à chaque fois dans la version éditée), ces deux récits présentent des faits certes anecdotiques, c'est-à-dire survenus en marge de la grande histoire, mais suffisamment importants pour occuper chacun un chapitre à part entière — et ainsi pourvus d'une existence autonome dans le récit. Le premier exemple, que nous avons déjà présenté, est celui du revenant d'Alès¹. Le second chapitre, intitulé « D'uno grande miracolo ch'avenne in Parigi del corpo di Cristo », rapporte le miracle de l'hostie profanée survenu en 1290 à Paris². Ces deux récits constituent à plusieurs égards de parfaits *exempla*. Par leurs caractéristiques propres d'abord, puisqu'ils correspondent assez bien à la définition de l'*exemplum*³, dont ils possèdent plusieurs caractéristiques : dimension narrative, historicité des faits et brièveté du récit. En outre, cette proximité avec le modèle de l'*exemplum* homilétique semble être confirmée par la condition de leur genèse et de leur diffusion. L'histoire de ces deux anecdotes est en effet intimement liée tant à l'activité des chroniqueurs qu'à celle des prédicateurs et des théologiens, dont elles ont retenu en premier l'attention.

Le récit du miracle des Billettes apparaît ainsi pour la première fois dans sa version narrative à travers le texte d'un chroniqueur gantois, Jean de Thilrode, moine de l'abbaye de Saint-Bavon, qui écrivit son *Chronicon* vers 1294, avant d'être repris quelques années plus tard par les moines de Saint-Denis⁴. Villani, qui vécut plusieurs années en Flandres lors de la décennie suivante, a très bien pu connaître la chronique du moine gantois, mais c'est probablement par celle des frères dionysiens qu'il vint à

1. Cf. p. 130.

2. *Nuova cronica*, VIII 143. L'histoire peut être résumée ainsi. Une pauvre femme, « simple et cupide », qui souhaitait récupérer des vêtements laissés en gage chez un Juif usurier, s'adresse à ce dernier pour lui demander d'effacer sa dette. Le Juif accepte, à condition toutefois qu'elle lui remette le corps du Christ, c'est-à-dire une hostie consacrée. Lors de la messe pascale, la fidèle chrétienne retient l'hostie dans sa bouche et, sans l'avalier, la rapporte à l'usurier qui lui rend ses nippes. Par curiosité ou par malice, le Juif jette alors l'hostie dans une casserole d'eau bouillante, puis la frappe avec un couteau. L'hostie se met à saigner, alertant ainsi les voisins qui font irruption chez le profanateur et le portent au bûcher. L'hostie miraculeuse est récupérée par le prêtre, tandis que l'on décide de construire à l'emplacement de la maison une église, dédiée au « Sauveur du Bouillant » — adaptation italienne du nom français de l'église des Billettes.

3. Claude BRÉMOND, Jacques LE GOFF et Jean-Claude SCHMITT, L'« *exemplum* », Turnhout, 1982, p. 37-38 : « L'*exemplum* est un bref récit donné comme véridique et destiné à être inséré dans un discours (en général un sermon) pour convaincre un auditoire par une leçon salutaire ».

4. Jean DE THILRODE, *Chronicon*, éd. MGH, Script. XXV, Hanovre, 1880, p. 578 ; *Grandes chroniques de France*, éd. Viard, VIII, Paris, 1934, p. 144-145. Voir à ce propos V. PAGET, « Le Miracle des Billettes à Paris (1290) », dans *L'Eucharistie*, III, Paris, 1912, p. 283-284.

la connaissance de l'anecdote ¹. La *Nuova cronica* est en tout cas le premier témoin de l'introduction de ce thème en Italie, où il connut par la suite un grand succès comme en témoigne la représentation du *Miracle de l'hostie profanée* par le peintre florentin Paolo Uccello au milieu du siècle suivant ². Mais si le thème semble donc avoir été diffusé d'abord par les chroniqueurs, il constitue également un objet d'intérêt pour les théologiens et les prédicateurs. L'affaire inspira, semble-t-il, à Henri de Gand un *casus* universitaire sur l'opportunité de condamner le profanateur d'hostie dans le cas où un miracle l'avait amené à se convertir ³. Surtout, comme l'a noté Nicole Bériou, l'anecdote en question se rapproche étonnamment d'un *exemplum* prononcé par le prédicateur franciscain Jacques de Provins dans un sermon prêché aux Parisiens au cours du Carême de l'an 1272 ⁴.

Quant à l'anecdote du revenant d'Alès, on a vu que son origine remontait à un fait divers qui intéressa de près la papauté et justifia une enquête de la part du prieur dominicain Jean Gobi. Ici aussi, la genèse de l'anecdote met donc en scène un prédicateur, spécialiste de l'*exemplum* qui plus est puisque Jean Gobi fut également l'auteur d'un recueil d'*exempla*, la *Scala Coeli* ⁵. À partir du procès-verbal de l'enquête lu en consistoire public à Avignon, l'anecdote connut elle aussi une diffusion large et rapide dans tout l'Occident médiéval, sur la base des réseaux épistolaires mendiants et épiscopaux, avant de trouver sa place dans des ouvrages de piété, sous la forme d'un long poème en vers ⁶. Là aussi, Villani est probablement le premier chroniqueur à s'emparer de l'histoire, puisque les autres mentions connues dans des chroniques sont postérieures au début du xv^e siècle, et que la plupart reprennent la version du Florentin ⁷ — qui aura donc sans doute connu le texte par l'intermédiaire de ses contacts (nombreux) à Avignon, véritable centre de diffusion de la nouvelle.

1. C'est en tout cas la version de ces derniers qu'il reprend, laquelle affirme que le profanateur finit sur le bûcher, là où le chroniqueur flamand précise que le Juif sauva sa peau en se convertissant.

2. Voir Marilyn ARONBERG LAVIN, « The Altar of *Corpus Domini* in Urbino : Paolo Uccello, Joos Van Ghent, Piero della Francesca », dans *The Art Bulletin*, 49/2, 1967, p. 1-24. Pour en rester aux représentations iconographiques, notons également que le thème fut d'ailleurs jugé suffisamment intéressant (ou familier) pour que l'enlumineur du seul manuscrit illustré de la *Nuova cronica* s'en emparât (Rome, Biblioteca Apostolica Vaticana, ms Chigiano L.VIII.296, f^o 149v ; l'image est publiée dans Chiara FRUGONI, *Il Villani illustrato*, op. cit., p. 183). La miniature en question représente l'usurier reconnaissable au cercle blanc sur son manteau, se tenant debout devant sa boutique dans l'acte de recevoir l'hostie consacrée, marquée d'une croix en symbole de la présence du Christ, et tendant en retour ses vêtements à la fidèle chrétienne.

3. Elsa MARMURSZTEJN, « Du récit exemplaire au *casus* universitaire : une variation théologique sur le thème de la profanation d'hosties par les juifs (1290) », dans *Médiévales*, 41, 2001, p. 37-64.

4. Nicole BÉRIOU, « Entre sottises et blasphèmes. Échos de la dénonciation du Talmud dans quelques sermons du XIII^e siècle », dans G. DAHAN (dir.), *Le Brûlement du Talmud à Paris. 1242-1244*, Paris, 1999, p. 226.

5. Marie-Anne POLO DE BEAULIEU (éd.), *La Scala coeli de Jean Gobi*, Paris, 1991.

6. *Idem*, « De la rumeur aux textes : échos de l'apparition du revenant d'Alès (après 1323) », dans *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, op. cit., p. 129-156.

7. *Idem*, p. 142-144.

Ces deux extraits témoignent ainsi de la manière dont prédicateurs et chroniqueurs s'abreuvent à la même source, celle de l'histoire, mais aussi de ce que ces deux genres *a priori* si différents que sont le récit historique et l'*ars predicandi* partagent un même objectif d'édification du lecteur. Car si sa dimension récréative ne doit pas être ignorée, l'anecdote revêt également dans la *Nuova cronica* l'allure d'un récit exemplaire et édifiant.

Une expression tangible du dogme : les apparitions de l'Au-delà dans l'Histoire humaine

Nous examinerons dans cette partie la façon dont Villani ouvre sa chronique aux dogmes de l'Église et intègre cette matière dans son récit historique, en nous concentrant sur un thème donné, celui des formes et des lieux de l'Au-delà. Deux raisons à ce choix : d'une part, parce que cette question prolonge les interrogations déjà formulées à propos de la vision béatifique, dont nous avons montré l'importance dans le chapitre précédent ; d'autre part, parce que cette thématique est d'actualité dans la pastorale de l'Église en ce début de XIV^e siècle, notamment avec la question du Purgatoire. Les historiens ont depuis longtemps décrit le glissement de l'eschatologie collective, telle qu'exprimée dans les représentations plastiques du Jugement dernier, vers une eschatologie individuelle, celle des récits de visions essaimant les *exempla* des prédicateurs¹. Cette individualisation du salut serait le résultat de l'adaptation au « grand public » d'un dogme, celui du jugement des péchés dans l'Au-delà, difficilement compréhensible par le commun des fidèles du fait de l'abstraction du principe de « fin des temps » sur lequel il reposait. En faisant ainsi appel à une notion directement intelligible, celle de la mort individuelle comme étape ultime de cette portion d'histoire du Salut, la temporalité de l'eschatologie populaire serait devenue concrète et directement compréhensible. Au fur et à mesure qu'il s'individualisait, le Salut cessait donc d'être une notion abstraite et lointaine, et renvoyait désormais à une question concrète pour le fidèle : celle du sort de l'âme dès lors qu'elle quitte le corps, c'est-à-dire au moment précis de la mort et non plus à cet instant par essence « hors du temps » qu'est la fin des temps. Les récits de visions, qui mettent en contact direct le temps historique de la vie humaine et le temps eschatologique de l'Au-delà, réduisaient encore cet écart et, rendant le jugement de l'Au-delà directement visible dans l'ici-bas, rendaient ces notions plus concrètes encore. L'historiographie profane, qui limitait son champ d'étude à l'ici-bas et ignorait les destins *post mortem*, faisait encore descendre l'eschatologie d'un cran, en anticipant la justice divine au temps de la vie terrestre : péché et vertu influent directement sur le destin des hommes, sans attendre le moment de la mort et du jugement, qu'il soit collectif et individuel.

1. Jacques LE GOFF, *La naissance du purgatoire*, *op. cit.*, p. 159-162. Voir également Aaron GOUREVITCH, *La culture populaire au Moyen Âge. « Simples et Docti »*, Paris, 1996.

Essentiellement préoccupé par l'histoire humaine et terrestre, autrement dit par ce qui se passe dans l'ici-bas, Villani prête toutefois une attention discrète aux récits de visions et de contacts avec l'Au-delà. Le récit, aux allures anecdotiques, d'un événement contemporain de l'auteur illustre pourtant bien ce besoin d'appréhension quasi sensible de l'Au-delà ressenti par les fidèles — et que les médias traditionnels de la pastorale ecclésiastique ne permettaient pas de satisfaire pleinement. En 1304, à Florence, à l'occasion des fêtes des calendes de mai, une « brigade festive » avait organisé sur l'Arno une représentation des peines de l'enfer : à bord de barques, des hommes grimés en démons devaient faire mine de tourmenter les âmes damnées¹. Nous sommes bien loin de la profondeur spéculative des réflexions scolastiques sur l'Au-delà. Mais le spectacle a beau être organisé sur le registre de la farce et du grotesque, dont la culture populaire est friande, il témoigne de cette soif de connaître le destin des âmes après la mort. Pour attirer le chaland, les organisateurs avaient fait proclamer que quiconque voulait s'informer sur l'autre monde devait se rendre sur le pont de Carraia, qui surplombait le spectacle. Mais sous le poids des spectateurs, le pont de bois céda et précipita l'assistance dans l'Arno — « de sorte, conclut Villani, que la farce se transforma en réalité, et comme promis, nombreux furent ceux que la mort emporta s'informer sur l'autre monde ». Une façon, à la fois amusée et cynique, d'encourager ses lecteurs à prendre la question au sérieux...

Outre cet épisode, purement terrestre finalement, quelques récits de visions et de contacts avec l'autre monde témoignent du télescopage entre historiographie profane et réflexions sur l'Au-delà : dans la *Nuova cronica*, les morts continuent discrètement à faire partie de l'histoire des vivants et, à défaut d'être nombreuses, les interférences entre les deux mondes sont possibles. On passera rapidement sur la descente aux enfers d'Énée, racontée dans le tout premier livre à propos des origines de la civilisation fiésolane et tirée de l'*Énéide*². Le premier fait intéressant de ce récit est l'effort de christianisation de l'Au-delà païen — une relecture de Virgile à laquelle Dante n'est peut-être pas totalement étranger³. D'autre part, on perçoit également de larges échos des réflexions scolastiques sur la localisation de l'Au-delà et sur la matérialité du voyage : l'accès à l'enfer peut-il se faire à partir d'un lieu terrestre, aussi infernal fût-il comme les grottes volcaniques des Champs Phlégréens, ou bien le voyage ne se limite-t-il pas à une expérience spirituelle, une « vision de l'esprit »

1. *Nuova cronica*, IX 70.

2. *Nuova cronica*, I 22.

3. Le premier groupe d'âmes rencontré par Énée dans sa descente aux enfers, dans lequel Virgile plaçait les morts injustes et prématurées (suicidés, victimes d'erreurs judiciaires, jeunes enfants), est assimilé à un lieu nouveau, distinct de l'enfer, le « limbo », c'est-à-dire le *limbus puerorum* (limbes des enfants). Un lieu que la scolastique avait intégré à la géographie de l'Au-delà du XIII^e siècle et qui constituait le réceptacle des âmes des enfants morts sans baptême et ainsi privés de la vision béatifique. Cf. Jacques LE GOFF, « Les Limbes », dans *Nouvelle Revue de psychanalyse*, 34, 1986.

devant ainsi nécessairement passer par quelque « vertu divine ou art magique » ? Deux autres récits révèlent encore l'importance tout à la fois morale et politique des visions de l'Au-delà dans la *Nuova cronica*. Le premier, censé se dérouler au temps de l'empereur Othon, met en scène le marquis Ugo de Toscane qui, égaré lors d'une partie de chasse, se retrouva en vision dans un lieu aux allures d'enfer dans lequel des forgerons démoniaques tourmentaient les âmes des damnés¹. Effrayé par cette vision, le marquis faisait pénitence, avant d'achever sa vie dans la sainteté et la chasteté. On retrouve de nouveau l'hésitation à définir le voyage comme expérience corporelle ou spirituelle : l'accès aux enfers se fait toujours depuis un lieu effrayant mais bel et bien terrestre (une obscure forêt), mais cette fois-ci le voyage est clairement désigné comme une « vision », qui laisse l'esprit contrit mais le corps sauf. Le dernier exemple concerne cette fois-ci un pape, Clément V, honni de Villani en raison, entre autres, de son rôle dans l'affaire des Templiers et l'exil de la cour pontificale à Avignon². Afin de savoir ce qu'il était advenu de l'âme d'un de ses neveux qu'il avait fait cardinal, le pape aurait eu recours aux services d'un maître en nécromancie. Le voyage n'est pas celui du pape lui-même, mais d'un homme de confiance, par le biais duquel le pape apprit que ledit défunt payait cher son péché de simonie, mais également qu'il était lui-même voué aux flammes de l'enfer : l'incendie qui se serait déclaré dans la chapelle ardente après la mort du pape semble d'ailleurs convaincre Villani que la sombre prédiction s'est réalisée.

Notre propos n'étant pas ici de dresser une typologie de l'Au-delà dans la *Nuova cronica*, nous retiendrons de ces récits deux points, à nos yeux essentiels et qui illustrent un aspect original du rôle joué par l'Au-delà dans la littérature profane et populaire. D'une part, à l'instar des *exempla* auxquels leur extrême brièveté les rattache, ces visions ont une dimension édifiante : rappelant opportunément que la justice de l'Au-delà ne manque jamais d'effet, elles assurent toutefois la possibilité d'une rémission, à condition qu'il y ait repentance et pénitence. En outre, et c'est peut-être le point essentiel à retenir, sur le mode des danses macabres, ces récits réaffirment avec force que la justice divine n'a que faire des différences sociales. On retrouve là un aspect récurrent des récits de vision, à savoir leur utilisation à des fins politiques — une pratique à laquelle la *Divine Comédie* a sans doute donné sa plus haute expression. Soulignons toutefois le caractère exceptionnel de la dernière vision évoquée : le pape Clément V est le seul, dans toute la chronique, à souffrir d'une pareille condamnation *post mortem*. S'agissant d'une personnalité morte depuis peu, la *damnatio memoriae* à laquelle se livre Villani n'en est que plus forte. Or, celui-ci ne se prononce d'ordinaire jamais sur le sort des hommes après leur mort, fussent-ils de

1. *Nuova cronica*, V 2.

2. *Nuova cronica*, X 59.

leur vivant persécuteurs de l'Église ou morts excommuniés. Pour Villani, l'histoire humaine s'arrête au seuil de la mort, et d'ordinaire l'Au-delà n'y a pas sa place.

Enfin, tout politiques soient-ils, ces récits relèvent avant tout du fait religieux et fournissent quelques précieux renseignements sur la diffusion des grandes doctrines relatives à l'Au-delà dans la culture populaire et profane. Faisant écho aux débats scolastiques qui entouraient ces récits, Villani s'interroge d'abord sur les conditions du voyage dans l'Au-delà et sur la définition de ces expériences, matérielles ou spirituelles¹. Les anciens récits de catabase, qui situaient l'accès des enfers dans un lieu terrestre, sont réinterprétés à la lumière des réflexions scolastiques qui définissent désormais le voyage comme une simple expérience spirituelle. En outre, ces visions rendent également compte de la redéfinition de la géographie de l'Au-delà : or, à cette même époque où la curie avignonnaise se déchire sur la question du statut des âmes après la mort, il apparaît difficile de ne pas faire le lien avec cette autre invention théologique majeure du bas Moyen Âge que fut le purgatoire. Sans être parfaitement indissociables, outre le fait qu'elles aient mobilisé les mêmes autorités et partagé un même corpus doctrinal, les deux questions de la vision béatifique et du purgatoire ont en commun de se pencher toutes deux sur le destin des âmes durant ce temps intermédiaire qui sépare le jugement individuel du jugement collectif². Mais si les deux questions se télescopent, force est toutefois de constater que, de la doctrine du purgatoire, on ne trouve dans la *Nuova cronica* qu'un écho extrêmement limité.

Le « troisième lieu » fait toutefois une timide apparition dans la chronique de Villani à travers l'anecdote du revenant d'Alès, que l'on a déjà évoquée précédemment. Rappelons-en les faits : en 1323, à Alès en Provence, l'esprit d'un homme mort faisait son apparition et, interrogé par un frère dominicain, faisait quelques révélations sur « l'autre vie et les peines du purgatoire », puis confessait un secret et demandait l'aide des vivants afin d'obtenir le repos éternel³. L'anecdote illustre bien les vives interrogations de ce début de XIV^e siècle quant au statut des âmes après la mort. Elle

1. Pour une étude de la vision comme genre littéraire, nous renvoyons à l'étude de Claude CARROZZI, *Le voyage de l'âme dans l'Au-delà d'après la littérature latine (V^e-XIII^e siècle)*, Rome, 1994.

2. Si, tout absorbé qu'il était par la question du statut des âmes saintes dont le salut est assuré au moment de leur mort, Jean XXII ne s'était pas préoccupé, dans sa prédication, des âmes pécheresses qui continuent après leur mort à travailler à leur salut, Benoît XII était longuement revenu sur la question dans la constitution *Benedictus Deus*. Ce texte, auquel Villani fait référence et qui mettait un terme aux débats sur la vision béatifique, ne fait certes pas directement mention du Purgatoire mais, en mentionnant explicitement parmi les âmes élues à contempler la face de Dieu, celles « en qui il reste quelque chose à purger, et qui après leur mort seront purgées », le pape établit clairement une troisième option : celle de la purification *post mortem*. Si bien que l'on a pu dire que « l'affirmation du Purgatoire est une des conséquences directes de *Benedictus Deus* » (Michèle FOURNIÉ, *Le Ciel peut-il attendre ?*, op. cit., p. 456).

3. *Nuova cronica*, X 234.

est surtout doublement intéressante pour notre étude, dans la mesure où elle permet d'une part de souligner une fois de plus l'attention accordée par Villani à ces questions de foi, et d'autre part parce qu'elle témoigne de nouveau de la place centrale occupée par Avignon dans la diffusion des doctrines. Le parcours de l'histoire du revenant d'Alès, décrit dans le chapitre 2 et qui, d'Avignon, parvient à Florence vers le début de la décennie 1330, correspond en effet à la chronologie et à la géographie mises en évidence par Jacques Chiffolleau et Michelle Fournié à propos de la diffusion, dans le Midi de la France et toujours à partir d'Avignon, du culte des âmes du purgatoire¹. Bien que définie depuis le second concile de Lyon (1274), et malgré les efforts de l'Église en terme d'inquisition et de prédication pour l'imposer, la croyance ne commence en effet à se diffuser qu'à partir du second tiers du XIV^e siècle : c'est à ce moment que, désormais attachée à l'organisation d'un culte accompagné de rituels nouveaux (chapelles, bassins et messes pour les âmes du purgatoire), la notion abstraite de purgatoire commence à se diffuser². Si à propos de ce long XIV^e siècle qui sépare les deux conciles qui ont élaboré et fixé le dogme du Purgatoire (de Lyon II en 1274 à Florence en 1439), Michelle Fournié a pu évoquer le « vide dogmatique apparent » qui accompagne le développement d'un culte nouveau³, ce vide fut en réalité comblé par les discussions entourant la controverse sur la vision béatifique. Il est enfin remarquable à ce propos de constater que l'affaire du revenant d'Alès prit toute son importance à l'instigation du pape Jean XXII, celui-là même qui, huit ans plus tard, se retrouvait empêtré dans la controverse sur la non-immédiateté de la vision béatifique. Si d'aucuns refusent de reconnaître à l'épisode alésien quelque influence sur les débats postérieurs, on ne peut toutefois que souligner que ces préoccupations étaient déjà vives chez le pontife⁴. Or l'anecdote du revenant d'Alès ne fait rien d'autre que souligner l'importance des suffrages (« l'aide et les mérites ») que les vivants peuvent apporter aux âmes du purgatoire pour les aider à obtenir le repos éternel, c'est-à-dire le salut et la sortie du purgatoire.

Fait notable s'il en est de cette lente diffusion des idées dans les couches populaires : à cette même époque où le purgatoire fait une entrée remarquable dans la culture littéraire profane avec l'œuvre de Dante, dans la *Nuova cronica* le verbe *purgare* ne semble jamais se référer à la purification des âmes par un passage au purgatoire, mais renvoie uniquement à l'absolution *ante mortem* des péchés, c'est-à-dire à la rémission qui suit la pénitence et qui doit justement permettre aux âmes ainsi « purgées » de

1. Jacques CHIFFOLEAU, *La comptabilité de l'Au-delà*, op. cit., p. 423-430; Michelle FOURNIÉ, *Le Ciel peut-il attendre ?*, op. cit., p. 107-120.

2. Jacques CHIFFOLEAU, *La comptabilité de l'Au-delà*, op. cit., p. 423-430.

3. Michelle FOURNIÉ, *Le Ciel peut-il attendre ?*, op. cit., p. 334-341.

4. Le lien entre le cas du revenant d'Alès et les débats sur la vision béatifique était d'ailleurs suffisamment évident pour que cette dernière question soit brièvement abordée dans le *De Spiritu Guidoni*, qui fut composé sur le tard. Cf. Jean GOBI, *La scala coeli*, op. cit., p. 37 et 86.

rejoindre directement le paradis, sans passer par les peines purgatoires. Signe que la doctrine du purgatoire, si elle est connue de l'auteur, peine toutefois à s'exprimer clairement et à pénétrer son vocabulaire. Loin d'être un traité de théologie ou un manuel de pénitence, et sans proposer de véritable réflexion sur le Salut, la *Nuova cronica* fournit toutefois un intéressant champ d'étude de la sensibilité religieuse laïque. Ces exemples de débordement de l'Au-delà sur l'histoire humaine sont en effet accompagnés chez Villani de quelques observations sur les conditions d'obtention du Salut : salut gagné dans l'Au-delà du purgatoire donc, mais aussi salut gagné ici-bas, par la vertu et la pénitence.

Les ponts sont donc nombreux entre récit historique et récit exemplaire : les deux puisent à la même source, l'histoire humaine, qu'elle soit sacrée ou profane. Parmi les traits distinctifs de l'*exemplum*, vient en effet en premier lieu la véracité supposée du récit : l'efficacité de l'exemple tient à son authenticité et sa fiabilité dépend de l'*auctoritas* de la source que le prédicateur prend généralement le soin d'identifier¹. Or, cette authenticité conduit à situer l'*exemplum* dans le temps de l'histoire humaine, qui peut être celle de la Bible et des Saints comme celle des Anciens païens ou des Modernes laïcs. Et parce que les vies de saints qui les composent sont considérées à la fois comme exemplaires et édifiantes sur le plan moral, et authentiques et historiques sur le plan des faits, des ouvrages majeurs tels que les *Dialogues* de Grégoire le Grand ou la *Légende dorée* de Jacques de Voragine ont constitué une base commune tant aux prédicateurs qui en ont tiré de nombreux *exempla*², qu'aux chroniqueurs qui en ont extrait des faits historiques³. Et la plupart des sources historiographiques utilisées par Villani, et notamment les grandes chroniques universelles de la fin du XIII^e siècle, sont du reste l'œuvre de frères mendiants (Martin de Toppau et Tolomeo da Lucca appartenaient à l'ordre dominicain, tandis que Thomas Tuscus était franciscain) : des chroniques illustrées de nombreux récits hagiographiques ou de miracles, que Villani reprend à son compte dans sa chronique, comme par exemple l'histoire de Robert Guiscard et du lépreux, ou bien celle du Juif tolédan. De manière potentielle, ces récits obéissent également à un autre aspect de l'*exemplum*, à savoir sa dimension didactique. Les petites historiettes prises en compte jusqu'ici contiennent bien en elles une « leçon salutaire » (Jacques Le Goff), et chacune illustre à sa manière, avec la légèreté et la simplicité de l'anecdote, un ou plusieurs aspects essentiels du dogme catholique dont la diffusion auprès des fidèles constitue l'objectif de la pastorale de

1. Claude BRÉMOND (*et al.*), *L'« exemplum »*, *op. cit.*, p. 45

2. Les *Dialogues* offrent une mine d'*exempla*, que l'on retrouve chez à peu près tous les grands prédicateurs. Cf. Jean GOBI, *La scala coeli*, *op. cit.*, p. 35.

3. C'est des *Dialogues* que Villani tire ainsi l'épisode de la rencontre entre saint Benoît et le roi des Goths Totila (III 3), tandis que la *Légende dorée* lui fournit probablement la biographie de Mahomet (III 8).

l'Église¹. Pourtant, si l'ensemble de ces anecdotes présente une structure narrative proche de celle de l'*exemplum*, il leur manque ce qui, selon Peter Von Moos, permet de différencier l'*exemplum* homilétique de l'historiette, à savoir sa soumission à un argument religieux, et surtout l'importance d'un contexte supérieur auquel elle est subordonnée (le sermon) et qui lui confère sa dimension didactique². Car si leur potentiel didactique a justifié l'utilisation de ces anecdotes dans des contextes de prédication (Jacques de Provins) ou de réflexion théologique (Henri de Gand, Jean Gobi), cette dimension didactique semble en revanche ignorée dans la *Nuova cronica*. Là, l'absence de paratexte, habituellement destiné à justifier une incidence ou à souligner l'intérêt d'une anecdote, autrement dit à en identifier l'enseignement à l'adresse du lecteur, prive ces récits de toute valeur exemplaire et les contient dans le domaine de la simple narration historique. Aucune rubrique, aucune note, aucune glose ne vient guider le lecteur et l'aiguiller vers le sens moral de ces histoires.

Toutefois, si ces quelques récits édifiants sont dépourvus de toute visée didactique, le genre exemplaire n'est pas pour autant absent de la chronique. Et, parallèlement aux *exempla* intégrés au récit historique, on retrouve dans la *Nuova cronica* un grand nombre d'anecdotes historiques dont le chroniqueur s'efforce de tirer une leçon édifiante, et qui constitue à cet égard un merveilleux stock d'*exempla* laïcs.

1.2 « Profit et distraction » : la fonction exemplaire de l'histoire

La mise en circulation des premiers exemplaires de la chronique dès les années 1330 montre que l'auteur a vocation à écrire à l'adresse de ses contemporains. Et à ce titre, le récit qu'il construit se présente d'emblée comme un discours civique, inscrit dans le débat public. Dès lors que le chroniqueur se débarrasse du simple statut de scripteur pour devenir narrateur et commentateur, la question qui se profile est celle de la nature du lien direct que l'auteur instaure avec le public auquel il s'adresse. Une remarque liminaire porte donc sur l'investissement personnel de l'auteur dans le style même de la chronique. Dès le prologue, celui-ci se présente ainsi nommément (« moi

1. Le miracle de l'hostie profanée permettait ainsi d'insister tout à la fois sur la réalité de l'eucharistie (l'hostie saigne) et sur la nécessité de la recevoir dignement (la chrétienne pêche en la retenant dans sa bouche), à une époque où le dogme de la transsubstantiation est réaffirmé et où l'Église s'efforce d'introduire le rituel de l'élévation de l'hostie. Il témoigne également de l'impact des controverses anti-judaïques du milieu du XIII^e siècle et de l'effort d'évangélisation des Juifs (Nicole BÉRIOU, *L'avènement des maîtres de la Parole*, op. cit., p. 372-373). Le thème eucharistique se retrouve encore dans l'histoire du revenant d'Alès, qui illustre surtout, d'une part, l'importance de la confession dans le rachat des péchés et de l'obtention du salut (l'esprit revient du purgatoire pour confier un secret, c'est-à-dire se confesser), d'autre part le devoir des vivants d'apporter leurs suffrages aux âmes du purgatoire afin de leur permettre d'obtenir un salut anticipé, à une époque où se répandait le culte des âmes du Purgatoire (Jacques CHIFFOLEAU, *La comptabilité de l'au-delà*, op. cit., p. 423-430).

2. Peter VON MOOS, « L'*exemplum* et les *exempla* des prêcheurs », dans J. BERLIOZ et M.-A. POLO DE BEAULIEU (dir.), *Les Exempla médiévaux : nouvelles perspectives*, Paris, 1998, p. 70.

Giovanni, citoyen de Florence »), créant d'emblée un lien personnel entre lui et son public. Surtout, la *Nuova cronica* se présente comme une narration historique écrite à la première personne, et dans laquelle l'auteur intervient ainsi en permanence pour guider le lecteur. Car considérant que la compréhension des mécanismes historiques n'est pas spontanée, et que son rôle ne se limite pas à enregistrer passivement les faits, Villani assume son rôle de commentateur, chargé d'accompagner la lecture et la compréhension du lecteur. Ce souci pédagogique apparaît particulièrement dans les derniers livres, quand l'histoire est en train de s'écrire. Là, le chroniqueur manifeste une urgence de témoigner et d'expliquer, afin de déployer sous les yeux du lecteur les tenants occultes de la vie publique. Ainsi à propos de l'expulsion du duc d'Athènes, à l'été 1343, épisode fondateur de la nouvelle Seigneurie populaire, mais lors duquel les événements risqueraient, aux yeux de l'auteur, de ne pas apparaître de façon suffisamment manifeste : « Si nous avons beaucoup parlé du déroulement et des effets de la seigneurie du duc d'Athènes à Florence », prévient-il, « c'est que nous ne pouvions faire autrement, afin que les raisons de la rébellion des Florentins soient claires, et qu'à l'avenir ceux qui viendront prennent exemple de cela et refusent de prendre un seigneur perpétuel ou à vie ¹. » Pour être utile, l'histoire doit être glosée.

Les instruments du discours didactique : renvois et notes

Un premier instrument utile pour guider le lecteur est celui des renvois intratextuels, que l'on retrouve presque systématiquement au début ou à la fin de chaque chapitre, et que Franca Ragone a décrit comme un véritable appareil de consultation du texte ². Ceux-ci permettent généralement à l'auteur d'annoncer le contenu du chapitre suivant ou, lorsqu'il change de sujet, de reprendre le fil du récit ³. Ces renvois permettent ainsi d'opérer de larges regroupements thématiques que la disposition essentiellement chronologique de son œuvre empêche, et de définir ainsi quelques grands « thèmes » (*materie*). Enfin, cet outil de consultation de l'ouvrage est complété par le système de datation *ad annum* adopté par l'auteur dans le but affiché de faciliter le repérage des événements ⁴.

Pour guider le lecteur et faciliter sa compréhension des événements, Villani met également en place une série d'instruments lexicaux et textuels qui assume au sein de la narration historique le rôle de glose. Un bon exemple en sont les très nombreuses « notes » que le chroniqueur adresse directement à l'attention du lecteur, et qui

1. *Nuova cronica*, XIII 8.

2. Franca RAGONE, *Giovanni Villani, op. cit.*, p. 133-152.

3. Ces renvois parsèment littéralement les pages de la chronique. Une rapide recherche statistique indique que le terme *menzione* apparaît près de cinq cents fois, qu'il renvoie à ce qui a été dit (« *come facemmo menzione adietro* ») ou qu'il anticipe sur ce qui va être dit (« *come faremo menzione inanzi* »). Cf. *Nuova cronica*, XIII 86 « Essendo il re Aduardo d'Inghilterra rimaso di qua da mare all'asedio di Calese, come lasciammo adietro, il re di Francia dopo la sua sconfitta tornò a Parigi [...] ».

4. On renverra à ce sujet au chapitre 5, p. 289.

confèrent à la narration un aspect bien plus proche de celui du discours oral que de l'œuvre littéraire. Ce que Franca Ragona a désigné comme les « écritures parlées », caractéristiques des chroniques vulgaires¹. Selon elle, ces notes assument chez Villani trois fonctions, que l'on pourrait définir comme récapitulative², complétive³ ou instructive⁴. Dans chacun des cas, l'objectif est de fournir au lecteur les clefs de compréhension nécessaires pour passer outre la complexité ou, au contraire, la simplicité apparente des faits. Ces notes, très nombreuses dans les derniers livres, sont ainsi l'occasion pour l'auteur de développer une analyse personnelle des événements. Ainsi, en 1343, la mise en place d'un gouvernement populaire, au sein duquel les petits artisans occupent une place bien trop importante à son goût, motive-t-elle un commentaire amer.

Et note encore et recueille, lecteur, qu'en à peine plus d'un an, notre cité connut tant de renversements, IIII types de gouvernement ayant été renversés. En effet, avant que le duc d'Athènes ne soit seigneur, les populaires gras dominaient; mais comme vous l'avez compris précédemment, ils la dirigèrent si mal que par leur faute la cité passa sous la seigneurie tyrannique du duc; puis après que le duc eut été chassé, grands et populaires gouvernèrent ensemble, mais si peu de temps et avec une fin bien aventureuse; et nous sommes désormais presque sous le gouvernement des artisans et du menu peuple. Plaise à Dieu qu'il en soit ainsi pour l'exaltation et le salut de notre République — j'en doute cependant, en raison de nos péchés et de nos fautes, et parce que les citoyens sont privés d'amour et de charité les uns envers les autres, et au contraire remplis de tromperies et de trahisons les uns contre les autres. Et demeure encore à Florence, parmi ceux qui la dirigent, cet art maudit de toujours promettre le bien mais de faire le contraire s'ils ne sont pas rétribués ou instamment priés et leurs intérêts satisfaits. Aussi, que Dieu, non sans raison, place son jugement entre les mains des peuples. Et cela suffit à celui qui écoute et entend⁵.

1. Franca RAGONE, « Le scritture parlate. Qualche ipotesi sulla redazione delle cronache volgari nel Trecento dopo l'edizione critica della *Nuova Cronica* di Giovanni Villani », dans *Archivio storico italiano*, 149, 4, Florence, 1991, p. 783-810. Voir également Amedeo DE VINCENTIIS, « Scrittura storica et politica cittadina », art. cit., p. 272.

2. *Nuova cronica*, XII 60 : « E nota che più di LX anni era stata retta la città d'Arezzo per parte ghibellina e imperiale, e quasi in guerra col Comune di Firenze. »

3. *Nuova cronica*, XII 1 : « E nota che nne' di che fue il detto diluvio e più di appresso in Firenze ebbe grande difetto di farina e di pane per lo guasto delle molina e de' forni; ma i Pistolesi, Pratesi, Colle, e Poggibonizzi, e l'altre terre del contado e d'intorno, soccorsono con grande abbondanza di pane e di farina la città di Firenze, che venne a grande bisogno. »

4. *Nuova cronica*, XII 6 : « E nota che tutta questa rovina avvenne al legato perch'era male co' Fiorentini, che sse fosse stato bene di loro, la sconfitta ch'ebbe a Ferrara la sua gente non avrebbe avuta, né perduta Argenta, né 'l popolo di Bologna li sarebbe rubellato per dotta de' Fiorentini, né lla Romagna; ma la disordinata cupidità di volere signoria fa montare in superbia e in ingratitude contro all'amico, spezialmente i cherici. »

5. *Nuova cronica*, XIII 23 : « E nota ancora e ricogli lettore che quasi in poco più d'uno anno la nostra città avute tante rivolture, e mutati IIII stati di reggimento, ciò sono; inanzi che fosse signore il duca d'Atene signoreggiavano i popolari grassi, e guidarla si male, come adietro avete inteso, che per loro difetto

Quelques chapitres plus loin, l'expérience ayant confirmé l'empreinte résolument populaire du nouveau gouvernement, le chroniqueur interpelle de nouveau son lecteur pour lui signifier ce commentaire désabusé, et lui livrer une analyse toute personnelle sur l'incapacité du *popolo minuto*, ces « petits artisans venus du contado ou de l'étranger », à gouverner sagement la république¹.

Tout comme le prédicateur qui tente d'instruire son auditoire par le divertissement, Villani a souvent recours à l'historiette. En marge du grand mouvement de l'histoire, la *Nuova cronica* accorde ainsi une grande attention à ces faits qui, malgré leur caractère anecdotique, possèdent une capacité d'évocation forte et, grâce à des thèmes narratifs simples et facilement identifiables, permettent de transmettre un enseignement moral efficace, constituant ainsi un recueil d'*exempla* laïcs.

L'exemplum laïc dans la Nuova cronica

L'anecdote exemplaire se présente avant tout comme un bref *excursus* narratif au sein du récit historique. Elle possède en ce sens des points communs avec d'autres formes littéraires, telles que la nouvelle ou la fable. L'anecdote de la prophétie de Marco Lombardo au comte Ugolino de Pise, illustration de la vanité du pouvoir politique soumis aux aléas de la Fortune, en est un bon exemple. Chef du parti guelfe de la cité, le comte Ugolino était parvenu au pouvoir en écartant un à un ses alliés par la force et la trahison et en installant une véritable seigneurie sur la cité. Ainsi parvenu au faite de sa puissance, le comte ne pouvait plus que chuter, comme le mettait en garde Marco Lombardo.

Et il advint au comte Ugolino ce que lui avait prophétisé quelque temps auparavant un sage et vaillant homme de cour appelé Marco Lombardo. Après s'être emparé de la seigneurie de Pise, quand il était alors au faite de sa puissance et de sa gloire, le comte fit pour son anniversaire une grande fête, à laquelle il convia ses fils et ses petit-fils, et tout son lignage, hommes et femmes, avec grandes pompes de vêtements, décorations et ornements. Le comte prit à part ledit Marco et lui montra toute sa grandeur et sa puissance, ainsi que les préparatifs de la fête. Et ceci fait, il lui demanda : « Qu'en penses-tu, Marco ? » Le sage lui répondit alors en disant : « Vous voilà mieux disposé à souffrir le mauvais sort que n'importe quel baron d'Italie. » Effrayé par la réponse

venne alla tirannica signoria del duca; e cacciato il duca tessono i grandi e' popolani insieme, tutto fosse piccolo tempo, e con uscita di gran fortuna. Ora siamo al reggimento quasi delli artefici e minuto popolo. Piaccia a-dDio che sia asaltazione e salute della nostra republica, onde mi fa temere per li nostri peccati e difetti, e perché i cittadini sono voti d'ogni amore e carità tra-lloro, ma pieni d'inganni e tradimenti l'uno cittadino contro all'altro; ed è rimasa questa maladetta arte in Firenze in quelli che-nne sono rettori, di promettere bene e fare il contrario, se non sono proveduti o di grandi prieghi o d'onde aspettino utile; onde, e non senza cagione, permette Iddio il suo giudicio a' popoli; e questo basti a chi sente e intende. »

1. *Nuova cronica*, XIII 43 (cf. note 1 p. 9).

de Marco, le comte demanda : « Pourquoi ? » Et Marco répondit : « Parce qu'il ne vous manque plus rien d'autre que la colère de Dieu ¹. »

Le chroniqueur conclut en montrant comment la suite des événements donna raison au sage, puisque le comte fut renversé dès l'année suivante par une conjuration. Affectionnant les formules marquantes, Villani résume ainsi l'épisode par une courte sentence, qui fait office d'enseignement moral : « Et ainsi le traître fut-il trahi par le traître. »

En mettant en œuvre des principes narratifs propres à ce genre littéraire, l'histoire de Marco Lombardo se rapproche de la nouvelle. Elle témoigne ainsi de la capacité à planter un décor et des personnages (nécessairement topiques, car rapidement identifiables), à développer une intrigue en quelques lignes et à surprendre ou amuser le lecteur par une chute pittoresque ou un bon mot. La puissance évocatrice de l'historiette réside également dans le fait que le personnage de Marco Lombardo n'est pas inconnu du lecteur florentin moyennement cultivé : si l'on s'accorde à le reconnaître comme un personnage historique, il est surtout connu par le biais de la tradition littéraire, à travers le *Novellino* ou la *Commedia* ². Par le contraste qu'il opposait au monde des courtisans, le personnage constituait en effet un thème littéraire précieux, contre-allégorie de la vanité mondaine et des aléas de la Fortune — autant de thèmes que le lecteur cultivé pouvait ainsi identifier par la simple évocation de ce nom connu.

À la différence de la nouvelle, l'effet narratif n'est pas le souci premier de l'anecdote historique de la *Nuova cronica*, qui est avant tout porteuse d'un enseignement. Cette portée didactique tient en deux points. Tout d'abord, leur historicité : tandis que la nouvelle présente un récit atemporel (l'histoire se passe souvent « *un die* », « *a uno Natale* », etc.), la chronique encadre le récit dans une narration datée, qui relate des événements réels — à la différence encore de la nouvelle, où personnages historiques et personnages fictifs se côtoient. L'authenticité de l'anecdote peut au

1. *Nuova cronica*, VIII 121 : « *E avvenne al conte Ugolino quello che di poco dinanzi gli avea profetato uno savio e valente uomo di corte, chiamato Marco Lombardo; che quando il conte fu al tutto chiamato signore di Pisa, e quando era in maggiore stato e felicità, fece per lo giorno di sua natività una ricca festa, ov'ebbe i figliuoli, e' nipoti, e tutto suo lignaggio e parenti, uomini e donne, con grande pompa di vestimenti e d'arredi, e apparecchiamento di ricca festa. Il conte prese il detto Marco, e vennegli mostrando tutta sua grandezza e potenza, e apparecchiamento della detta festa; e ciò fatto, il domandò : "Marco, che te ne pare ?". Il savio gli rispuose subito, e disse : "Voi siete meglio apparecchiato a ricevere la mala meccianza, che barone d'Italia". E il conte temendo della parola di Marco, disse : "Perché ?". E Marco rispuose : "Perché non vi falla altro che l'ira d'Iddio". »*

2. *Novellino e Conti del Duecento*, éd. Lo Nigro, Turin, 1973, nouvelles XLIV et LV, p. 131 et 142. Le personnage de Marco Lombardo y est mis en scène dans deux récits, sous les traits d'un sage homme de cour qui confond ceux qui se moquent de sa pauvreté. Par sa bouche, Dante (*Purgatorio*, XVI, v. 25-145) fustigeait la responsabilité du libre arbitre et niait l'influence astrale dans la corruption du monde. Sur l'historicité du personnage, cf. *Enciclopedia dantesca*, III, Rome, 1971, p. 826-828.

besoin être affirmée par l'identification de la source : ainsi de l'histoire des guerres fratricides entre princes tunisiens, qui apporte un enseignement politique, et dont l'identification d'un témoin digne de foi garantit l'authenticité¹. La portée didactique d'une anecdote dépend enfin dans la *Nuova cronica* de son exemplarité. Toute dénuée d'importance soit-elle au regard de l'histoire, l'anecdote se distingue du *casus* (c'est-à-dire de l'exposé d'un cas particulier défini par sa singularité) par le fait qu'il est possible d'en extrapoler une règle, un modèle théorique applicable à d'autres situations similaires. L'exemple villanien ne se base donc pas sur l'originalité d'un fait, mais sur la répétition de modèles — comme celui de la roue de la Fortune donc. En faisant remarquer au comte que toute ascension est suivie d'une chute et que la toute-puissance n'est pas éternelle, la prophétie de Marco Lombardo révèle l'instabilité des pouvoirs temporels et constitue à cet égard un avertissement pour tous les puissants de ce monde. Elle est ainsi tout autant valable pour le comte Ugolino à la fin du XIII^e siècle, que pour les grands seigneurs qui dominent l'Italie du Nord à l'époque où Villani écrit, en l'état Luchino Visconti ou Mastino della Scala.

Mais qu'il [Luchino Visconti] se garde du proverbe que Marco Lombardo dit au comte Ugolino de Pise quand celui-ci était au faite de sa puissance et de sa gloire, comme nous le disions au cours du chapitre le concernant, à savoir que ce dernier était davantage disposé à recevoir le mauvais sort, ce qui lui arriva. Et messire Mastino, seigneur de XI cités, les perdit toutes, à l'exception de Vérone et Vicence, où il fut assiégé. Aussi personne ne doit trop se faire gloire de la félicité mondaine, et tout particulièrement les tyrans, car la fortune fallacieuse, tout comme elle leur donne d'une main généreuse, de la même manière leur reprend².

Fort de ces petites anecdotes exemplaires, Villani met en place dans sa chronique une rhétorique de persuasion, qui fait de la *Nuova cronica* un récit utile à l'édification, morale ou politique, du lecteur.

Une rhétorique de persuasion : caractéristiques et processus rhétoriques de l'exemple villanien

Selon Jean-Yves Tilliette, ce qui définit l'*exemplum*, sous toutes ses formes (homiétique, mais également juridique, théologique ou historiographique), ce n'est ni

1. *Nuova cronica*, XIII 101.

2. *Nuova cronica*, XIII 74 : « *Ma guardisi del proverbio che disse Marco Lombardo al conte Ugolino di Pisa, quand'era nella sua maggiore felicità e stato; come dicemmo nel suo capitolo, ch'egli era meglio disposto a ricevere la mala miccianza, e così gli avvenne. E a meser Mastino signore di XI cittadi le perdé tutte, se non se Verona e Vincenza, e in quelle fu osteggiato. E però non si dee niuno goriare troppo delle felicità mondane, e spezialmente i tiranni; che la fallace fortuna come dà a lloro co llarga mano, così ritoglie.* »

sa teneur, ni son mode d'insertion dans le discours, mais plutôt sa fonctionnalité¹, qui ne dépend pas de l'usage qui est fait du récit, mais plutôt de son contexte. On a dit que les prédicateurs affectaient de tirer des chroniques la matière première de leurs *exempla* : cela ne fait pas pour autant de ces chroniques des recueils d'*exempla*. Si chroniqueurs et prédicateurs partagent un même fonds commun d'historiettes, celles-ci s'appelleront donc anecdotes chez l'un et *exempla* chez l'autre. Ainsi, on a vu que, dans la *Nuova cronica*, le récit du miracle des Billettes ou celui du revenant d'Alès ne sont plus à proprement parler des *exempla*, mais plutôt de simples anecdotes historiques. D'autres extraits remplissent en revanche ces critères.

Le processus permettant de passer de la simple anecdote à l'exemple didactique nécessite en fait deux étapes, que l'on peut identifier comme la recontextualisation du récit et l'identification de la figure rhétorique. Tout d'abord, le récit doit être extrait de son contexte d'origine, historiographique, pour être inséré dans un ensemble de nature pédagogique, visant à convaincre ou à transmettre une leçon. Nous apporterons toutefois un bémol à la proposition de Jean-Yves Tilliette, qui considérait que l'*exemplum* cesse de devenir exemple au sens banal pour devenir pleinement *exemplum* à partir du moment seulement où il est constitué en recueil². Il ne fait aucun doute que la constitution de ces recueils d'*exempla* a joué un rôle de premier ordre dans la définition du genre exemplaire, contribuant à en faire un objet discursif à part entière, mais l'anecdote historique peut remplir une fonction pédagogique sans être nécessairement décontextualisée de la chronique et constituée sous la forme d'une notice de recueil. Il suffit en revanche qu'à ce contexte d'origine, qui peut être narratif dans le cas de la fable ou historiographique dans le cas de la chronique, soit associée une superstructure interprétative à laquelle l'auteur confie la fonctionnalité didactique : en un mot, pour reprendre le vocabulaire de la fable, autre genre didactique, il lui faut une « morale de l'histoire ».

Un autre point important dans la constitution de l'exemple historiographique est son identification, par l'auteur, comme figure rhétorique, comme un élément autonome de la narration servant précisément cette fonction didactique. Sans prôner un nominalisme radical, il nous semble que cette identification passe en grande partie par le fait de donner un nom à pareille figure rhétorique : « l'exemple ». Or le terme revient assez fréquemment dans la chronique, avec en tout une cinquantaine d'occurrences sous ses différentes formes : *esemplo*, *esempro*, *assempro*, etc. Le plus souvent employé dans des locutions verbales (*dare*, *lasciare*, *fare*, *prendere esemplo*), l'exemple apparaît généralement dans des métalepses narratives où le fil des événements est interrompu par une intervention de l'auteur, qui devient alors commentateur de son

1. Jean-Yves TILLIETTE, « L'*Exemplum* rhétorique : questions de définition », dans J. BERLIOZ et M.-A. POLO DE BEAULIEU (dir.), *Les Exempla médiévaux*, op. cit., p. 47.

2. *Idem*, p. 47.

propre récit et propose au lecteur une interprétation, politique ou morale, des faits. C'est cette métalepse qui constitue la recontextualisation du récit et transforme la simple anecdote historique en exemple historiographique. Ce commentaire prend généralement la forme d'un aparté, plus ou moins court (généralement une phrase ou deux), dans lequel le chroniqueur s'adresse au lecteur à la première personne, parfois même en l'interpellant directement : « Et note, lecteur... ». Il espère ainsi attirer son attention sur la leçon à retenir, ou plus simplement justifier l'attention apparemment excessive qu'il a apportée à un fait *a priori* anecdotique. Ainsi à propos de la défaite de Florence contre Pise en 1341 :

Nous avons fait, au cours de ce chapitre, une si longue digression sur notre défaite, afin de la donner en exemple et d'encourager nos successeurs à corriger leurs défauts, et pour qu'ils gardent en souvenir et en mémoire ceux qui ont été nos amis et nos ennemis dans cette adversité, retournant à présent à notre matière ¹.

Ou à propos des fêtes organisées à Florence en 1333 :

Mais la joie laissa bientôt place aux larmes et à la douleur, et tout particulièrement dans ces mêmes contrées, en raison du déluge qui survint bientôt à Florence et qui fut là plus grave que dans le reste de la cité, comme nous en ferons mention par la suite. Et par opposition, cela semblait annoncer les adversités futures, comme il advient bien souvent des bonheurs temporels, faux et trompeurs ; car à la joie excessive fait suite l'excès d'amertume. Et cela doit être noté comme exemple, pour nous et pour ceux qui viendront après ².

On trouve également quelques occurrences du terme *esempio* employé comme substantif isolé, parfois accompagné d'un qualificatif (*buono, grande esempio*). Il renvoie alors généralement à un modèle de comportement jugé exemplaire, dans un sens ou dans l'autre, vertueux ou corrompu. C'est le (mauvais) « exemple que [les cardinaux] nous donnent à nous, les laïcs », lorsque le collège cardinalice se déchire violemment à propos de l'élection de l'empereur Charles de Bohême en 1346 ³, ou bien « l'exemple [du prophète Mahomet] que les Sarrasins suivent encore avec leurs femmes » qu'ils épousent en nombre et dont ils dissimulent le visage derrière un voile ⁴. À l'inverse, le « bon exemple » peut être celui de ce modeste citoyen florentin qui, faute d'héritier, décida de léguer sa fortune aux pauvres du Christ, et dont l'histoire est reportée par Villani « pour donner le bon exemple à quiconque voudra, pour le salut de son âme, faire l'aumône aux pauvres du Christ ⁵ ».

1. *Nuova cronica*, XII 135.

2. *Nuova cronica*, XI 217.

3. *Nuova cronica*, XIII 60.

4. *Nuova cronica*, III 8.

5. *Nuova cronica*, XI 143.

En revanche, l'*esemplo* ne désigne que très rarement un genre littéraire identifié en tant que tel. Quelques rares occurrences renvoient toutefois à l'outil rhétorique, insérées dans un discours didactique de type théologico-morale, c'est-à-dire concrètement à l'*exemplum* homilétique. Ce sont les « exemples et miracles vrais et clairs tirés de la sainte Écriture » que les théologiens florentins présentent lors de la dispute de 1333 pour prouver l'origine divine de la grande inondation, ou encore les « bons et saints exemples » que le roi Robert de Naples intègre dans son épître-sermon à l'adresse des Florentins après la même inondation¹. S'ils offrent des cas très intéressants de *reportationes* d'*exempla* par un auditeur laïc, ces extraits témoignent toutefois du fait que, pour Villani, l'*esemplo* n'est pas (nécessairement) l'*exemplum*.

Outil pédagogique, l'exemple met en œuvre une rhétorique assez simple, mais qui renvoie toutefois à certaines règles rhétoriques. Il est ainsi possible, dans la *Nuova cronica*, d'identifier deux types d'exemples, en fonction du processus rhétorique employé, qui procède soit par analogie (ou assimilation), soit par extrapolation. Dans le cas de l'exemple par analogie, le lecteur est invité à s'identifier à une situation ou à un comportement présentés comme exemplaires, et à se conformer ainsi à un modèle de vertu ou de bonne gouvernance. C'est en procédant « par similitude » (*per simile modo*) que Villani dévoile l'intérêt du récit des guerres fratricides ayant opposé les princes du royaume de Tunis en 1347, récit supposé fournir un avertissement aux princes angevins de Naples qui, à la même époque, menaçaient de plonger leur royaume et l'Italie dans le chaos.

À présent note, lecteur, et recueille ce que nous avons dit dans le présent chapitre, et tu verras combien d'homicides et autres destructions survinrent en si peu de temps aux fils et princes descendants du roi Bucchieri de Tunis, à cause des péchés d'orgueil, d'avarice et de luxure, *a fortiori* entre frères et conjoints, chacun désirant réduire la puissance et la seigneurie de l'autre, en raison de quoi leur lignage fut détruit. Et il en advint de même (*per simile modo*) ces temps-ci chez nous Chrétiens, parmi les princes du royaume de Pouille, ainsi que cela avait commencé avec la mort du roi André et comme il s'ensuivit après, comme nous en ferons très bientôt mention².

L'analogie est la figure rhétorique typique de l'exemple moraliste, puisqu'elle consiste à faire remarquer au lecteur un comportement notable (et Villani invite

1. *Nuova cronica*, XII 2.

2. *Nuova cronica*, XIII 102 : « *Or nota, lettore, e ricogli quello ch'avamo detto nel presente capitolo, e troverai che per li peccati della superbia e avarizia e lussuria principalmente venuta tra fratelli e congiunti, volendo l'uno all'altro torre lo stato e signoria, quanti micidi e altra distruzione avvenne in poco di tempo a' figliuoli e discendenti reali del re Bucchieri di Tunisi, onde il loro lignaggio fu distrutto. E per simile modo in questi tempi avvennero tra'nnoi Cristiani tra' reali del regno di Puglia, com'era già cominciato per la morte del re Andreas, e seguinne apresso, come assai tosto ne faremo menzione. Lascereмо de' fatti de' Barberi del regno d'Africa, ch'assai n'avamo detto, e torneremo a dire de' fatti di questo nostro paese d'Italia, ch'assai ci cresce materia.* »

souvent son lecteur à « noter »), auquel est ainsi conféré une valeur exemplaire, afin d'entraîner chez le lecteur un processus d'assimilation et d'imitation. L'histoire du bon Aldobrandino Ottobuoni illustre bien ce principe. Celle-ci prend place dans le récit des luttes guelfo-gibelines du milieu du XIII^e siècle, dans le chapitre consacré à la victoire des Florentins contre les Pisans au château de Motrone. Craignant que les Florentins ne cèdent le château aux Lucquois, les Pisans tentèrent de corrompre ledit Aldobrandino, qui faisait partie du collège des Anciens, afin que celui-ci plaidât pour sa destruction. Réalisant alors que pareille décision servirait l'ennemi, Aldobrandino obtint de la Commune que le château fût conservé en l'état. Suspendant son récit et prenant son lecteur à témoin, Villani relève la dimension exemplaire de l'attitude vertueuse d'Aldobrandino, qu'il présente comme modèle à suivre. Notons à ce titre que l'extrait en question introduit un thème, celui de l'opposition entre comportement civique et amour de la patrie d'un côté, cupidité et recherche du profit individuel de l'autre, que l'on retrouvera à plusieurs reprises dans la chronique ¹.

Et note, lecteur, la vertu d'un tel citoyen, car bien qu'il ne fût guère riche, il fit preuve de plus de retenue et de sincérité envers sa Commune que ne le fit le bon Romain Fabricius face au trésor que lui offraient les Samnites. Aussi nous parut-il digne de faire mémoire de lui, afin de donner le bon exemple à nos concitoyens, présents et à venir, d'être loyaux envers leur Commune et de préférer le souvenir et la réputation de vertu, plutôt que l'argent corruptible ².

Outre l'analogie, l'exemple peut également fonctionner sur le mode de l'extrapolation. Il part d'un fait historique particulier auquel il nie cependant sa dimension singulière, pour faire du *casus* un exemple à valeur universelle. L'exemple par extrapolation définit des lois générales, atemporelles, valables en tous temps et en tous lieux, que le lecteur est ainsi susceptible d'appliquer à sa propre situation. Dans sa forme courante, l'*esempio* villanien renvoie donc à un fait certes anecdotique sur le plan historique, c'est-à-dire dont la portée mineure ne justifie pas à elle seule que l'on en fasse mémoire, mais dont il est possible en revanche de tirer un enseignement. C'est le cas de l'histoire de Gianni Alfani, ce citoyen populaire de Florence (probablement un simple homonyme du poète du *dolce stil novo*) qui, en 1327, avait osé s'opposer publiquement au duc de Calabre. Vexé par tant d'audace, celui-ci l'avait condamné et fait détruire tous ses biens. Les citoyens considérèrent la sentence comme injustifiée, car bien qu'ayant fait preuve de présomption, Alfani défendait finalement l'intérêt de la Commune. À la suite de quoi Villani propose à son lecteur quelques

1. Cf. p. 250 et suivantes.

2. *Nuova cronica*, VII 62 : « E nota lettore la virtù di tanto cittadino, che non essendo troppo ricco d'aver, ebbe in sé tanta continenza e sincerità per lo suo Comune, che più non ebbe del tanto il buono romano Fabbrizio del tesoro a llui proferto per gli Sanniti; e però ne pare degna cosa di fare di lui memoria, per dare buono esempio a' nostri cittadini che sono e che saranno, d'essere leali al loro Comune, e d'amare meglio memoria di fama di virtù che lla corruttibile pecunia. »

clés d'interprétation et, reconnaissant le caractère anecdotique de l'histoire, l'invite à en tirer une leçon de portée plus générale quant aux conséquences de l'obéissance excessive envers son seigneur.

Nous en avons fait mention, non pas pour ledit Gianni, qui n'était pas digne d'être évoqué dans cette chronique, mais pour exemple, et parce qu'il semblait aux Florentins qu'ils avaient été trop fidèles envers leur seigneur, démontrant ainsi par leur exemple que celui qui en offense un, en menace plusieurs¹.

Ailleurs, le lecteur est invité de la même manière à réfléchir à l'instabilité des « seigneuries et des états temporels » après avoir recueilli les « exemples probants et visibles de toutes ces cités [qui en 1257], du parti gibelin, retournèrent en peu de temps au parti guelfe² », ou bien à constater la « folle avarice des femmes » après avoir lu l'exemple de cette dame morte dans l'incendie de sa maison en essayant de sauver son argent des flammes³. L'anecdote de la prédiction des astrologues d'Henri VII lors du siège de Florence en 1312 montre au lecteur que la sagesse consiste à ignorer ces prophéties, car elles sont toujours trompeuses et à double sens⁴. En effet, selon les astrologues, l'empereur devait pousser ses conquêtes « jusqu'au bout du monde », mais ses barons restèrent confus quand ils apprirent de l'abbé de San Salvi, hilare, que la prophétie s'était déjà réalisée puisque, non loin de là, se trouvait une voie sans issue appelée « rue du bout du monde ». Ce qui montre que l'exemple peut conserver une dimension récréative : tout comme le prédicateur a recours à l'historiette pour distraire son auditoire quand celui-ci perd son attention, Villani instruit son lecteur par le biais d'anecdotes instructives ou amusantes, toujours selon le principe que l'histoire doit apporter « profit et distraction ».

Selon les habitudes de la dialectique médiévale, le discours didactique fonctionne également par l'accumulation d'exemples, témoignant à merveille de cette propension toute médiévale à la thésaurisation. Une bonne illustration de ce principe est le chapitre consacré aux récupérations des biens communaux lancées par la Commune en 1345, contre lesquelles Villani s'insurge en accompagnant sa charge d'une longue série « d'exemples anciens et modernes » destinés à révéler l'ingratitude historique des peuples à l'égard de leurs bienfaiteurs. Le passage, plutôt long, mérite d'être cité dans son intégralité, car il constitue l'un des rares cas de discours rhétorique abouti dans la *Nuova cronica*.

1. *Nuova cronica*, XI 48 : « *Avenne fatta menzione, non per lo detto Gianni, che non era degno di scrivere in cronica, ma per esempio, e perché a' Fiorentini parve essere troppo fedeli del signore, per questa cagione recando in loro assempro che chi a uno offende a molti minaccia.* »

2. *Nuova cronica*, VIII 20.

3. *Nuova cronica*, VIII 116.

4. *Nuova cronica*, X 47.

Nous avons fait mention du tort que les dirigeants du Peuple firent aux susdits gentilshommes à l'instigation des autres grands envieux, afin de donner exemple à ceux qui viendront de ce qui résulte des services rendus à l'ingrat peuple de Florence. Mais il n'en advint pas ainsi que de ces derniers, car si nous recueillons les souvenirs anciens de cette chronique, nous trouvons parmi les hommes remarquables qui ont œuvré pour le Peuple messire Farinata Uberti qui empêcha que Florence ne fût détruite, messire Gianni Soldanieri qui prit la tête de la défense du Peuple contre le comte Guido Novello et les autres Gibelins, Giano della Bella qui fut l'initiateur et le créateur du présent Second Peuple, ou encore Vieri Cerchi, Dante Allighieri et d'autres bons citoyens guelfes, chefs et partisans du Peuple. Les dons et récompenses qu'ils reçurent de la part du Peuple, eux et leurs descendants, sont manifestes, pleins de l'immense vice de l'ingratitude et des graves offenses commises contre eux et leurs descendants, aussi bien d'exils, de destructions de leurs biens et d'autres dommages causés par le peuple ingrat et malin, descendant des Romains et des Fésulans *ab anticho*. Et de nos jours encore, si nous lisons les antiques histoires de nos pères les Romains, nous ne semblons pas nous distinguer d'eux. Parmi les ingrattitudes notables dont fit preuve ce peuple, plusieurs sont manifestes : quelle récompense le bon Camille reçut-il, lui qui défendit Rome et la libéra des Gaulois ? En vérité, sans avoir commis de faute il fut envoyé en exil et banni. Que dirions-nous du bon Scipion l'Africain qui libéra la cité de Rome et son empire d'Hannibal, qui vainquit et soumit Carthage et toute la province d'Afrique à la Commune de Rome et qui de la même manière fut envoyé en exil à tort par le peuple ingrat et envieux ? Que dirions-nous encore du vaillant Jules César ? Combien de choses grandes et remarquables fit-il pour la Commune et le peuple de Rome, en Italie puis en France, en Angleterre et en Allemagne, qu'il soumit au peuple de Rome avec tant de difficultés, puis qui en raison de l'envie des recteurs et du sénat du peuple fut rejeté par les citoyens puis, une fois devenu empereur, fut tué par les recteurs du sénat et par ses proches, dont il avait été le bienfaiteur ? En vérité, ces exemples anciens et récents donnent matière à déconseiller à tout citoyen vertueux de ne jamais intervenir au bénéfice de la république et des peuples. Et c'est une très mauvaise chose aux yeux de Dieu et pour le monde que les vices de l'envie et de l'orgueilleuse ingratitude abattent les nobles vertus de la magnanimité et de la libéralité reconnaissante, sources de bienfaits. Mais les fréquentes punitions des peuples et des royaumes pour leurs fautes et leurs erreurs ne sont pas sans juste jugement de Dieu : nous estimons que Dieu ne punit pas la faute aussitôt celle-ci commise, mais quand sa puissance le consent. Si nous nous sommes étendu sur la matière avec excès, c'est que l'excès du vice démesuré de l'ingratitude dont témoignent les agissements de nos dirigeants arrogants le justifiait ¹.

1. *Nuova cronica*, XIII 44 : « Di questo torto fatto pe' reggenti del popolo a' sopra detti gentili uomini, collo 'nzigamento degli altri grandi per invidia. avemo fatta menzione per dare asempro a quelli che verranno come riescono i servigi fatti allo 'ngrato popolo di Firenze; e nonn-è avvenuto pure a' detti, ma se ricogliamo le ricordanze antiche pure di questa nostra cronica, intra gli altri notabili uomini che feciono per lo popolo, si fu mesere Farinata delli Uberti, che guarenti Firenze che non fosse disfatta; e mesere Gianni Soldanieri, che ffu capo alla difensione del popolo contra al conte Guido Novello e gli altri Ghibellini; e di Giano della Bella, che ffu cominciatore e fâctore del secondo e presente popolo; e meser Vieri di Cerchi, e

Parallèlement à un usage édifiant ou délectant, l'exemple villanien constitue donc un outil rhétorique, qui n'est pas simplement destiné à « transmettre » une leçon au public, mais à le convaincre en emportant son adhésion. Une des différences fondamentales qui distinguent l'*exemplum* rhétorique de l'*exemplum* homilétique est que ce dernier profère une vérité transcendante, exposée à une assemblée de fidèles qui ne la conteste pas, tandis que le premier doit au contraire convaincre son destinataire de la validité de sa vérité, face à des vérités concurrentes¹. L'exemple fonctionne alors comme un élément de preuve, au sens quasi judiciaire du terme, et prend place dans un discours qui n'est plus simplement édifiant, mais proprement politique. La dimension didactique du récit historique contribue à faire de la *Nuova cronica* une sorte de *speculum*, à l'adresse essentiellement des citoyens de la Commune comme de ses alliés. À l'inverse des traités qui développent un modèle théorique à partir d'exemples historiques, Villani déduit ses principes théoriques à partir de l'histoire. Dans cette optique, la chronique regorge d'exemples à partir desquels l'auteur esquisse un discours didactique, une version narrative des « effets du bon et du mauvais gouvernements ».

Dante Allighieri, e altri cari cittadini e guelfi, caporali e sostenitori di quello popolo. I meriti e guiderdoni ricevuti i detti e' loro discendenti dal popolo, assai sono manifesti, pieni di grandissimo vizio d'ingratitude, e co grande offensione a'loro e a' loro discendenti, sì d'esili e disfazione de' beni loro, e d'altri danni fatti per lo 'ngrato popolo e maligno, che discese di Romani e di Fiesolani ab anticho, ancora, se leggiamo l'antiche storie di nostri padri romani, non vogliamo tralignare. Intra-ll'altre notevoli ingratitude fatte per lo detto popolo, assai sono manifeste : che merito ricevette il buono Camillo che difese Roma e diliberò da' Gallici ? Certo fu senza colpa cacciato inn-esilio e sbandito. Che diremo del buono Iscipio Africano che diliberò la città di Roma e 'l suo imperio d'Anibale, e vinse e sottomise Cartagine e tutta la provincia d'Africa al Comune di Roma, e per simile modo dallo 'ngrato popolo fu mandato inn-esilio per la invidia e a torto ? Che diremo ancora del valente Giulio Cesare ? Quanti notabili e grandi cose fece per lo Comune e popolo di Roma inn-Italia e poi in Francia, inn-Inghilterra, Alamagna, e sottomisele con tanto affanno al popolo di Roma, e per invidia de' rettori e senato del popolo fu rifiutato a cittadino, e poi, lui imperadore, da' rettori del senato e suoi propinqui, e'loro benefattore, fu morto ? Certo questi antichi asempri e moderni danno materia che mai nullo virtuoso cittadino s'intrametta in beneficio della republica e di popoli ; ch'è grande male apo Dio e al mondo che' vizii della 'nvidia e della superbia ingratitude abatta le nobili virtù della magnanimità e della grata liberalità, fontana di benefici. Ma non senza giusto giudicio d'Iddio sono le pulizioni de' popoli e de' regni soventi per li detti falli e difetti : pognamo che Iddio non punisca di presente fatto il fallo, ma quando il dispone la sua potentia. Se nella materia avessimo detto di soperchio, il soperchio del disordinato vizio della ingratitude ce ne scusi, per l'opere delli straboccati nostri rettori. »

1. Sur la dimension rhétorique de l'*exemplum*, cf. Jean-Yves TILLIETTE, « L'*exemplum* rhétorique », art. cit., p. 43-65.

2 La « philosophie morale » comme ensemble de principes de bon gouvernement et de bon comportement dans la *Nuova cronica*

Citoyen engagé dans les affaires publiques de sa Commune, Villani suit d'un œil attentif la vie publique de la cité. Face au bouleversement des équilibres politiques et sociaux en œuvre dans les années 1330-1340, face autrement dit à ce qu'il interprète comme une crise du modèle communal et un essor des seigneuries, il engage, dans la dernière partie de sa chronique, une longue réflexion sur les causes de l'affaiblissement des structures politiques, économiques et sociales du « bon état de la cité de Florence ».

Parmi ces causes, et conformément à un *topos* de la littérature communale, il évoque en premier lieu la multiplication des factions qui minent la concorde et conduisent à la « guerre civile » (*battaglia cittadina*) et, comme remède à ces discordes incessantes, défend de façon tout aussi attendue le tandem « *pax e concordia* ». Deux notions centrales, alors très présentes à Florence dans la prédication des frères mendiants¹ et qui, dans la *Nuova cronica*, sont ainsi présentées comme une condition *sine qua non* d'un « bon état de la Commune », entendu non seulement comme absence de conflits (ce à quoi renvoie généralement l'expression « *tranquillo stato* »), mais aussi au sens économique de « prospérité² ». Mais à propos de la discorde publique et de l'affaiblissement moral de la cité, Villani s'emploie surtout à identifier les dimensions politiques et institutionnelles de la crise, en développant une réflexion sur les principes et les formes du bon gouvernement. Une réflexion qu'il lie du reste au thème de la prospérité matérielle, puisque, selon une conception augustinienne qui associe la paix à la « tranquillité de l'ordre³ » (et donc à la stabilité institutionnelle), toute nouveauté bousculant l'ordre des choses est perçue par l'auteur comme une menace pesant sur la Commune. Dans son vocabulaire, cette maxime est traduite par la condamnation systématique de la « nouveauté » (*novità*) ou de la « mutation » (*mutazione*), deux termes renvoyant autant aux initiatives politiques qu'aux

1. Voir notamment Cecilia IANNELLA, « La paix dans la prédication de Giordano de Pise (vers 1260-1310) », dans R. M. DESSI (dir.), *Prêcher la paix, op. cit.*, p. 367-382.

2. Ainsi, face aux discordes civiles qui empoisonnent la commune, Villani renvoie à une époque idéale où non seulement la paix permettait à la cité de prospérer commercialement, mais où les citoyens participaient ensemble aux célébrations civiques. Se référant à la période précédant l'éclatement des luttes entre Noirs et Blancs, en 1301, il insiste sur le « meilleur état et le plus grand bonheur que la cité de Florence n'avait connu depuis qu'elle avait été réédifiée [par Charlemagne], voire avant encore », et sur le fait que les citoyens « vivaient alors dans les délices, la volupté et la tranquillité, donnant sans cesse des banquets, et chaque année, aux calendes de mai, organisaient dans presque toute la cité les brigades et les compagnies d'hommes et de femmes, des jeux et des danses ». Cf. *Nuova cronica*, IX 39.

3. Augustin d'HIPPONE, *De civitate Dei*, 19 : *pax est tranquillitas ordinis*.

soubresauts séditieux destinés à modifier l'ordre institutionnel¹ : paix et prospérité sont donc tributaires de la stabilité des institutions. C'est du reste ce qui revient à plusieurs reprises, dans la *Nuova cronica*, à travers une citation du *Purgatoire* de Dante sur l'inconstance des Florentins².

À son tour, la réflexion politique sur les modalités institutionnelles du bon gouvernement se nourrit dans la *Nuova cronica* d'une réflexion portant sur la notion morale de « bien commun ». Celui-ci se distingue, aux yeux de Villani, de la somme des « intérêts singuliers » des citoyens (*singularità*), deux termes qu'il oppose clairement, et se définit en revanche comme le bien de la collectivité, entendue comme acteur public. Autrement dit, dans la *Nuova cronica*, le « bien commun » (*bene comune*) devient vite synonyme de « bien de la Commune » (*bene di Comune*) — deux expressions parfaitement interchangeables dans le texte³ comme dans toute la littérature d'époque communale⁴. Il renvoie ainsi à une entité supérieure qu'il s'agit de préserver des forces centrifuges traversant la cité, les intérêts individuels ou *singularità*.

[...] car il ne restait chez les citoyens aucune foi ni charité pour défendre la République, et tout spécialement chez les dirigeants, chacun cherchant au contraire par tous les moyens ses propres intérêts ou ceux de ses amis. Et ainsi notre Commune se dirigea vers le déclin, tout comme les Romains lorsque ceux-ci ne se préoccupèrent plus que de leurs propres intérêts et abandonnèrent le bien commun⁵.

1. Appliquée à la cité, cette maxime définit donc le bon ordre et l'état de tranquillité comme « absence de mouvement », permettant aux arts de prospérer et aux citoyens d'accéder au bien-être matériel. Mais c'est aussi ce même état de tranquillité qui, poussé à l'extrême, semble conduire à la corruption. Le chroniqueur annonce ainsi, de façon paradoxale en apparence seulement, que « la tranquillité excessive... génère naturellement orgueil et nouveauté » (*Nuova cronica*, IX 1). Il s'agit en fait ici de la résurgence de deux autres schémas interprétatifs de l'histoire particulièrement usités dans la *Nuova cronica* : à savoir d'une part celui, répondant à une clef d'interprétation moraliste, de la condamnation de l'excès accompagnant l'éloge de la tempérance ; et d'autre part le motif plus fataliste de la roue de la fortune, qui fait suivre à chaque période de félicité, une phase de déclin irrémédiable.

2. *Nuova cronica*, XIII 19 : « *E nota che in così piccolo tempo la città nostra ebbe tante novità e varie rivoluzioni, come avemo fatto menzione, e faremo nel seguente e terzo capitolo. [...] E 'l nostro poeta Dante Allighieri scramando contra al vizio della incostanza de' Fiorentini nella sua Commedia, capitolo VI Purgatorio, disse intra l'altre parole : "Attena e l'acedemonia, che fenno / L'antiche leggi e furon sì civili, / Feciono al viver bene un piccol cenno / Verso di te, che ffai tanto sottili / Provedimenti, ch'a mezzo novembre / Non giugne quel che-ttu d'ottobre fili."* » (la citation, tirée de Dante, *Purgatorio*, VI, v. 139-144, revient au chapitre XIII 118).

3. Cf. par exemple *Nuova cronica*, XIII 58 : « *E dal papa e cardinali i detti ambasciadori furono bene ricevuti e onorati alla loro venuta dal papa, con tutto che tra lloro male fossono d'accordo, e i più di loro intesono a lloro singularità, che a bene di Comune.* »

4. Cf. Nicolai RUBINSTEIN, « Marsilius and Italian Political Thought », dans J.R. HALE, J.R.L. HIGHFIELD et B. SMALLEY (dir.) *Europe in Late Middle Ages*, Londres, 1965, p. 54-57.

5. *Nuova cronica*, XII 130 : « *però che nulla fe' o carità era rimasa ne' cittadini, e spezialmente ne' reggenti, a conservare la repubblica; ma ciascuno alla sua singularità o di suoi amici per diversi studi o*

Ainsi la notion morale de « bien commun » en vient-elle, dans les derniers livres de la chronique, à s'incarner dans un objet institutionnel, la « république » (*repubblica*), défini non plus comme objet collectif (correspondant aux *res publicae* latins) mais comme sujet public (soit la *res publica*¹). On voit ainsi que la définition du « bon gouvernement de la Commune » (*buono reggimento di Comune*), c'est-à-dire du bon exercice du pouvoir, s'identifie aux yeux de Villani à un ordre institutionnel particulier défini comme le « bon gouvernement commun » (*buon reggimento comune*), ou plutôt « de la Commune » (*a comune*). La réflexion morale s'accompagne ainsi, dans les dernières parties de la chronique, d'une réflexion sur les formes du bon gouvernement.

2.1 Entre admission et exclusion : des formes et principes du bon gouvernement communal dans les années 1340

La défense du bien commun, identifiée à la notion de « gouvernement communal » (*a comune*), passe donc nécessairement aux yeux de Villani par un modèle de gouvernement basé sur une large répartition du pouvoir entre les composantes du corps civique. Pour Villani, le bon gouvernement est avant tout un gouvernement qui ne s'appuie pas sur une seule partie de la communauté citoyenne, mais s'attache au contraire à s'assurer la base la plus large et à garantir la participation aux offices sinon de tous, tout au moins du plus grand nombre.

À ce titre, le chroniqueur montre un profond embarras face à l'ensemble des expériences de « gouvernements partisans » (*reggimento di parte*), qu'il définit comme tels dès lors que le pouvoir est confisqué par une faction et que sont mises en œuvre des mesures d'exclusion politique à l'encontre des vaincus. *A contrario*, il témoigne d'un enthousiasme certain à l'égard des initiatives vouées à pacifier et « restaurer le gouvernement communal » (*recare a comune*). Ainsi la forme de gouvernement élargi choisie en 1328, au lendemain de la mort du duc de Calabre (et de la fin de cette — courte et peu convaincante — expérience de gouvernement personnel initiée en 1326), lui paraît-elle le meilleur moyen de lutter contre les discordes qui

modi. E però cominciò ad andare al dichino il nostro Comune al modo di Romani, quando intesono alle loro singularità e llasciarono il bene comune. »

1. Sur l'importance de la transformation des biens collectifs en biens communaux dans la formation des institutions communales, cf. Riccardo RAO, *Comunia. Le risorse collettive nel Piemonte comunale*, Milan, 2008. Voir également E. Igor MINEO, « Cose in comune e bene comune. L'ideologia della comunità in Italia nel tardo medioevo », dans A. GAMBERINI, J.-P. GENET, A. ZORZI (dir.) *The Languages of Political Society, op. cit.*, p. 39-68 ; ainsi que Pietro COSTA, « *Bonum commune e partialitates* : il problema del conflitto nella cultura politico-giuridica medievale », dans *Il bene comune : forme di governo e gerarchie sociali nel basso medioevo. Atti del XLVIII Convegno storico internazionale (Todi, 9-12 ottobre 2011)*, Spolète, 2012, p. 192-216.

menacent la cité, et d'assurer ainsi paix et tranquillité¹. Et peu importe que le nouveau mode de scrutin qui fut introduit alors ne prévoie la participation que des « citoyens populaires guelfes dignes d'accéder à l'office », à l'exclusion de tous les autres, Grands et *minuti*². Le modèle du bon gouvernement esquissé par Villani semble ainsi correspondre à une image fortement idéalisée, incarnée évidemment par le système communal florentin mais dont il est finalement difficile de savoir exactement à quel(s) moment(s) de son histoire il le rattache. Les différentes expériences de gouvernement sont en effet analysées par l'auteur en fonction, non seulement de leur adéquation à un modèle institutionnel, mais également des circonstances politiques du moment : autrement dit, il demeure très difficile pour l'auteur de se détacher du contexte pour formuler un modèle théorique du bon gouvernement.

Mais au-delà des contradictions du chroniqueur, qui semble parfois peiner à accorder théorie et réalité, son discours s'accompagne d'une attention sincère à la représentation de toutes les parties du corps civique, quitte à prendre ses distances avec l'idéologie dominante au sein du *Popolo*, basée entre autres sur l'exclusion des Grands. Or c'est précisément la question de l'ouverture des offices aux Grands qui se pose avec une acuité nouvelle au lendemain de l'expulsion du duc d'Athènes, en juillet 1343, quand le gouvernement provisoire décide de réformer les institutions de la Seigneurie et de rétablir les Ordonnances un temps suspendues, tout en envisageant

1. *Nuova cronica*, XI 109 : « *Dapoi che' Fiorentini ebbono novelle de la morte del duca, ebbono più consigli e ragionamenti e avisi, come dovessero riformare la città di reggimento e signoria per modo comune, acciò che si levassono le sette tra' cittadini. [...] Avemo così stesamente fatta memoria di questa riformazione, perché fu con bello ordine e comune; e seguìne assai tranquillo e pacifico stato al nostro Comune uno tempo, perché sia esempio a coloro che sono a venire.* »

2. Comme l'a souligné Alessandro Barbero (« Storia e politica fiorentina nella cronaca di Giovanni Villani », dans C. FRUGONI (dir.), *Il Villani illustrato, op. cit.*, p. 19-22), l'insistance du chroniqueur sur le nécessaire élargissement de la représentation politique à l'ensemble de la communauté citadine ne saurait cacher en réalité une tendance évidente à la partialité, et ne doit donc pas être prise au pied de la lettre. Ainsi en est-il à propos des soubresauts qui marquèrent l'année 1316 : alors que la cité était sous la domination angevine, deux factions s'opposaient, l'une soutenant le pouvoir angevin, l'autre s'y opposant. Des deux, ce fut la seconde qui finit par l'emporter temporairement, imposant ainsi sa domination sur le priorat. Or, Villani insiste sur le fait que la première faction, favorable au roi Robert, bénéficiait d'un consensus bien plus large au sein des « guelfes, grands et populaires [...] et de presque tous les marchands et les artisans » (X 76) — autrement dit ceux-là même sur qui reposait le système politique de la Seigneurie populaire. Difficile alors de comprendre comment une faction aurait ainsi pu s'imposer sur la base de positions anti-angevines tout en étant en position de minorité : sans doute le chroniqueur exagère-t-il le consensus dont profitait la partie adverse, celle que par ailleurs il soutient. De même à propos du renversement de la faction au pouvoir quelques mois plus tard et de l'instauration d'un nouveau gouvernement pro-angevin : si, tels que racontés, les faits ne laissent aucun doute sur le caractère forcé de la transition, puisque le roi impose le départ du Bargello mis en place par les prieurs et appelle l'organisation d'un scrutin anticipé (évidemment remporté haut la main par ses partisans), le chroniqueur insiste sur le caractère prétendument pacifique et apparence « propre » de ce coup d'État qui ne dit pas son nom, puisque selon lui la transition se serait faite « sans nul trouble ni exclusion de qui que ce fût » (X 79).

la réintégration de certaines familles de magnats au sein du Popolo par un processus de « popularisation ¹ ». Cette période de troubles, qui correspond à une phase de remise à plat des équilibres sociaux après la Seigneurie oligarchique des années 1330 puis les soubresauts de la période seigneuriale (1342-1343), durant laquelle le duc d'Athènes avait joué la carte des Grands et des *minuti* contre l'ancienne oligarchie, coïncide avec une période de déclassement social du chroniqueur qui, après avoir été écarté des responsabilités politiques, voit la faillite de sa compagnie entamer encore un peu plus un statut social durement acquis. À cette phase de recomposition sociale fait donc ainsi écho une évolution du discours politique du chroniqueur qui, comme nous nous attacherons à le montrer, prend des résonances de plus en plus morales.

Définir et délimiter le « bien commun » dans le contexte de réactualisation de la législation anti-magnats par la Seigneurie populaire (1343-1345)

Au lendemain du soulèvement général qui avait vu l'ensemble de la communauté citoyenne conclure une union objective contre le gouvernement du duc d'Athènes, se pose vite la question de la forme que devra prendre le nouveau régime. D'une part, les Grands, jadis exclus des charges communales par les Ordonnances de justice (1293), estiment avoir payé le plus lourd tribut au rachat de la liberté communale, et réclament à ce titre de pouvoir à nouveau prendre part aux offices, et notamment accéder au Prieurat. Exigences pas si surréalistes, appuyés qu'ils sont en cela par une « commission éminemment aristocratique » (Christiane Klapisch-Zuber) puisque la moitié des Quatorze chargés de restaurer la Seigneurie populaire sont en fait des chevaliers issus de familles magnates et que trois de ses membres populaires portent le titre de *Messer* ², tandis que les autres appartiennent à l'élite marchande et banquière des Arts majeurs, ceux qui jadis détenaient le pouvoir et qui, comme le souligne Villani, avaient nombre d'intérêts communs avec les Grands « auxquels les unissaient de nombreux liens de parenté ³ ». Mais, sans s'opposer frontalement à un retour des Grands au pouvoir, le reste des classes moyennes (les marchands de rang secondaire) ainsi que le *popolo minuto* (les artisans des Arts mineurs), qui leur sont moins liés, rechignent à laisser les magnats prendre ainsi part au collège suprême. Certes, le contexte de concorde générale, sans doute fortement idéalisée dans les discours, les pousse à accepter une ouverture des institutions et, nous dit Villani, à « leur donner une part de chacun des offices ». Toutefois, prétextant vouloir protéger le Peuple, ils refusent d'y inclure les principales magistratures exécutives ainsi que les offices de maintien de l'ordre — autrement dit celles des Prieurs, du Gonfalonier de justice, des Douze conseillers et des Gonfaloniers des compagnies du Peuple.

1. Christiane KLAPISCH-ZUBER, *Retour à la cité. Les magnats de Florence, 1340-1440*, 2006, p. 198-200.

2. *Idem*, p. 198.

3. *Nuova cronica*, XIII 18.

Dans un premier temps, à la fin du mois de juillet 1343, c'est donc la solution unitaire, celle d'une participation égale et élargie, qui, sous la pression du gouvernement temporaire dominé par les Grands, semble l'emporter au nom de la préservation de l'état « d'unité au sein de la Commune ». Les offices sont ainsi partagés, sans toutefois assurer une égalité parfaite, puisque les populaires se voient garantir la domination sur le Prieurat avec les deux tiers des sièges. Mais ce gouvernement de concorde ne survit pas plus de quelques semaines avant que le peuple ne se soulève de nouveau et chasse *manu militari* les Grands du Palais des prieurs. À chercher les raisons de cet échec, Villani identifie deux causes. D'une part, la propension des Grands à la violence aurait, selon lui, constitué une menace pour la stabilité de la Commune : à ce titre, leur exclusion apparaît à ses yeux comme une mesure de précaution. Si l'on retrouve ici un *topos* de la polémique anti-magnats, qui identifie la présomption naturelle des Grands comme la source de toutes les discordes civiles, la charge est toutefois atténuée par le fait que l'auteur circonscrit l'accusation aux seuls « mauvais grands », s'attachant à rappeler au contraire le comportement loyal de quelques-uns d'entre eux, qui surent prendre la défense de la Commune et du Peuple contre leurs consorts. D'autre part, la responsabilité des mauvais Grands dans cet échec aurait été partagée par certains populaires, qui étaient désireux de s'assurer un contrôle total sur la Commune. Et s'il reconnaît que le résultat de cette éviction fut positif sur le moment, car elle permit de calmer le peuple, Villani met toutefois cette décision sur le compte, non pas de la recherche de stabilité des institutions, mais plutôt de « l'envie de certains populaires qui n'acceptaient guère volontiers la compagnie des plus grands aux offices, et souhaitaient avoir davantage de pouvoir pour faire usage de la Commune à leur guise ¹ ». Difficile donc pour l'auteur d'apporter son soutien à pareille initiative, qui rompt le gouvernement élargi.

Dans les journées de révolte qui suivent et voient la victoire armée des populaires, Villani se garde bien de tout jugement emporté contre les Grands. S'il reconnaît le bien-fondé de l'expulsion des fauteurs de troubles et des révoltés (à l'instar des Bardi, orgueilleux et arrogants), il approuve en revanche le fait que d'autres, jugés innocents, aient été épargnés (comme les Visdomini, déclarés irresponsables de la faute de leur consort). Et, au final, il se montre même soulagé que « face à une telle furie du Peuple et à tant d'assauts et de batailles menées durant cette journée, [...] aucun homme de renom ne mourut à Florence ² ».

Ce qui ressort de ces lignes, c'est que le schéma idéologique développé par la Commune populaire depuis la fin du XIII^e siècle et la mise en place d'un système d'exclusion institutionnelle des grandes familles par les Ordonnances de justice de 1293 ne reçoit plus l'adhésion aveugle de l'auteur, voire à travers lui d'une partie plus

1. *Nuova cronica*, XIII 19.

2. *Nuova cronica*, XIII 21.

large de la bonne société florentine. Or, c'est bien à ce système que la Commune se réfère en octobre 1343, lorsque la nouvelle Seigneurie populaire décide précisément de réintroduire les Ordonnances de justice, qui avaient été supprimées par le duc d'Athènes et que le gouvernement provisoire de juillet 1343 avait d'abord choisi de ne pas restaurer¹. L'empressement des nouveaux dirigeants à faire voter cette mesure, cinq jours à peine après le scrutin qui les a vu sortir vainqueurs, montre bien son caractère éminemment symbolique. Face à cette décision, Villani approuve les appels à la tempérance et justifie les modifications réclamées par les Grands, visant à tempérer lesdites ordonnances au nom de la « pacification de la Commune et du Peuple » : d'une part, la limitation du principe de co-responsabilité des Grands, qui étendait jadis la responsabilité pénale à toute la famille du coupable ; et d'autre part, l'admission au sein du *Popolo* d'un certain nombre de familles nobles de la ville et du contado, ceux en tout cas « qui voulaient bien vivre ». De fait, les familles réintégrées, pour l'essentiel de culture ou de tradition gibeline, n'avaient que peu de poids dans la vie de la cité et étaient sans doute, dans les faits, déjà considérées comme populaires². Or, si la couverture idéologique antinobiliaire demeure, puisque selon Villani cette dernière mesure vise officiellement à « renforcer le Peuple et affaiblir et diviser la puissance des grands », le chroniqueur regrette que la logique n'ait pas été suivie jusqu'au bout : d'abord, que la mesure de réintégration n'ait pas été étendue à toutes les familles nobles qui l'auraient mérité (visiblement l'auteur avait en tête une liste plus longue) ; et que, d'autre part, aucune mesure d'exclusion n'ait été prévue contre « plusieurs lignées et maisons des populaires [qui] auraient davantage mérité d'être classées parmi les grands, en raison de leurs mauvaises actions et de leurs tyrannies, que la majeure partie de celles des grands qui le demeurèrent ».

La position défendue par l'auteur à l'occasion de la crise ouverte en 1343 semble donc être celle d'une adaptation des institutions à la réorganisation des équilibres sociaux au sein de la Commune, marqués notamment par l'affaiblissement des parentés nobiliaires et des anciennes solidarités et le transfert de loyauté du privé vers le public³. Selon lui, ces transformations doivent inévitablement conduire à

1. *Nuova cronica*, XIII 23.

2. Christiane KLAPISCH-ZUBER, *Retour à la cité*, *op. cit.*, p. 200.

3. Cf. Marvin BECKER, « Florentine Popular Government (1343-1348) », dans *Proceedings of the American Philosophical Society*, 106, 1962, p. 376-377. L'auteur relève que ce processus d'affaiblissement des parentés à l'œuvre à Florence s'insère dans un cadre plus large touchant toute la noblesse européenne, marqué par la tendance à restreindre le droit de *vendetta* et à introduire une justice d'État dans des questions concernant auparavant des clans. À Florence du reste, l'essor de l'économie urbaine joue également un rôle majeur, en réduisant l'homogénéité sociale des clans et familles, et en affaiblissant du coup les solidarités : les membres de certaines familles, comme les Medici, les Strozzi ou les Bardi, couvrent en effet tout le spectre des statuts sociaux. Or, comme l'a montré Christiane Klapisch-Zuber (*Retour à la cité*, *op. cit.*), les luttes politiques se font l'expression de ces différences, en érodant encore plus les cohésions familiales. Un des signes de cet affaiblissement des parentés est précisément la

l'admission d'une partie des classes nobiliaires à l'exercice du pouvoir, et donc à une répartition plus large des offices exécutifs. Telle position ne répond nullement cependant à un quelconque idéal démocratique et égalitaire, mais essentiellement à la volonté de préserver la Seigneurie du risque de voir les classes sociales inférieures, celles des *minuti* et des petits artisans, s'imposer au sein des institutions avec l'appui des Grands. Dans ce ballet à trois entre *grandi*, *grassi* et *minuti*, la menace est en effet permanente d'une alliance de circonstance entre noblesse et petit peuple, qui selon Villani ne pourrait se faire que contre les intérêts des classes supérieures du *Popolo*, seules véritables garantes de l'ordre communal et républicain¹. Dans un premier temps, ce danger semble écarté : en l'espace de quelques jours, la défaite des premiers (23 septembre) est rapidement suivie de l'écrasement des seconds (25 septembre), puis de la promulgation d'une nouvelle législation antimagnats (25 octobre) qui, si elle entérine de nouveau l'exclusion d'une partie du corps, prévoit toutefois les moyens de sa réintégration (par l'admission de certains nobles au sein du Peuple). Surtout, la concorde semble préservée par la mise en place d'un nouveau mode de scrutin, que Villani qualifie de « *più comune* », c'est-à-dire garantissant une participation élargie aux offices (20 octobre). Le nouveau système aurait en effet dû prévoir une répartition fixe des magistratures exécutives entre les diverses composantes du *Popolo*, soit deux sièges pour les *grassi* (auxquels se joindraient bientôt les grands nouvellement admis, une fois passée la période probatoire de cinq ans), trois sièges pour les *mediani* et trois sièges pour les *minuti*. Mais, dès le premier scrutin, ce sont les membres des Arts mineurs qui s'imposent au sein du collège des Prieurs : en octobre 1343, un *divieto* vise à limiter le poids politique des grands, interdiction étant faite aux membres d'une même famille de tenir des offices en même temps, tandis qu'un intervalle est imposé entre deux élections et que certains postes sont interdits

multiplication des pétitions de *magnati* désireux de notifier le détachement de leur ancienne *consorteria* afin de vivre en paix, allant parfois jusqu'à renoncer à leur nom et à leur blason.

1. C'est en tout cas la lecture que Villani proposait déjà des événements de 1342, qui avaient vu la Seigneurie passer aux mains du duc d'Athènes. Niant la légalité de l'*iter* décisionnel qui avait porté le duc au pouvoir et ignorant la continuité institutionnelle du nouveau régime, il avait alors identifié dans l'alliance des grands et des *minuti* contre les *grassi* les conditions permettant ce qu'il interprétait comme un coup d'État (voir à ce propos Amedeo DE VINCENTIIS, « L'ultima signoria », art. cit., p. 81-120). Au-delà de l'arbitraire et de la violence de sa politique, la faute principale du duc d'Athènes aurait été, selon Villani, de briser le consensus au sein de la République en faisant mine de soutenir chacune de ses parties contre les autres (XIII 3). Et ce serait précisément parce qu'il n'aurait pas su préserver le consensus que son gouvernement aurait finalement été renversé : ainsi la révolte de juillet 1343 est-elle interprétée par Villani comme un retour salvateur à l'unité communale. (XIII 16). Or c'est précisément le même risque d'une union des forces nobiliaires et prolétaires qui se profile de nouveau en septembre 1343 lorsque, menacés d'exclusion, les grands apportent leur soutien aux voix du petit peuple dans une tentative de soulèvement contre la politique fiscale de la Seigneurie populaire dominée par les *grassi* (XIII 20).

aux nobles¹. Ce type de mesures vise clairement à réduire l'influence politique des magnats : plus large est le clan, moins grande est son importance politique. Et de fait nombre de familles sont effectivement exclues des offices, d'où un essor des *minuti* et des *mezzani*, qui parviennent à tous les niveaux du pouvoir (à l'exclusion de la direction de la *Parte guelfa* et du tribunal de la Mercanzia). Contribuant ainsi à donner à la nouvelle Seigneurie un caractère davantage populaire — au grand dam du chroniqueur !

Si c'est toujours à travers le prisme de l'idéal républicain de « bien commun » que Villani apprécie la politique mise en œuvre par la nouvelle Seigneurie populaire de 1343, le discours républicain se mêle également dans ces dernières pages d'une violente charge anti-prolétaires et anti-immigrés, dirigée contre « les artisans, [travailleurs] manuels et idiots [...] venus du contado ou de l'étranger² ». Ce mépris contre les hommes nouveaux est du reste étonnant si l'on a présent à l'esprit l'origine géographique et sociale du chroniqueur³. Les années 1340 sont en effet un moment de grande mobilité sociale, sur fond de tensions dont la répartition des offices et magistratures n'est qu'un aspect. Malgré la crise qui frappe l'ensemble des milieux commerciaux, les artisans immatriculés auprès de l'*Arte della Lana* ou de l'*Arte di Por Santa Maria* (production de soieries), davantage tournés vers les économies domestiques, souffrent moins que les marchands rattachés à l'*Arte del Cambio* et l'*Arte di Calimala* (comme Villani) qui, pour leur part, sont davantage tournés vers les marchés internationaux. Au moment de la reconstitution du gouvernement populaire, le déclin économique des grands marchands s'accompagne donc de leur déclin politique. Avec comme conséquence une baisse de leur représentation au sein des institutions au profit des artisans de la laine, parmi lesquels on trouve de nombreux *novi cives*⁴. La politique menée par la Seigneurie populaire à partir de 1343 est dans

1. Marvin B. BECKER, « Florentine Popular Government », art. cit., p. 360-382.

2. *Nuova cronica*, XIII 43 (cf. note p. 9).

3. Alessandro Barbero (« Storia e politica fiorentina », art. cit., p. 22) rappelle à juste titre que, malgré l'image que l'histoire a retenue d'une véritable dynastie de chroniqueurs, les Villani ne constituaient en rien une famille qui comptait. Nés sans *cognomen*, les frères Villani n'étaient « que » les fils d'un certain Villano di Stoldo, homme d'affaires moyennement aisé, mais lui-même probablement fils de contadin originaire de Montereggi, près de Fiesole. À quelques décennies de distance, notre homme se considère toutefois suffisamment installé pour se permettre pareille charge contre ces hommes de peu de valeur « venus du contado ou de l'étranger » — signe, comme le souligne Barbero, que la forte mobilité sociale qui caractérise les cités italiennes s'accompagne d'un ajustement constant des valeurs et des préjugés sociaux.

4. Cf. Marvin B. BECKER, « Florentine Popular Government », art. cit., p. 366-368. L'auteur montre comment la part des artisans inscrits à l'*Arte della Lana* avait considérablement augmenté au sein de la *Signoria* en 1343, puisqu'ils en occupent alors près d'un tiers des sièges, contre à peine un quart en 1328 ; même essor politique pour les artisans de la soie, qui voient leur représentation doubler, passant de 6,3 % des sièges en moyenne à 14,5 % dans la même période. Or parmi ceux-là, les *novi cives* tiennent une place importante, et leurs familles (Baldese, Boniuti, Del Panchia...) profitent alors d'une

l'ensemble plutôt favorable à ces derniers, dont le déclin économique n'a pas atteint le poids politique. Le régime se montre ainsi désireux d'assurer leur rétablissement, en restaurant par exemple la juridiction des tribunaux des Arts sur les ouvriers journaliers qui avait été supprimée sous le duc d'Athènes, ou encore en introduisant un train de réformes monétaires destinées à privilégier l'économie domestique au détriment des échanges internationaux — et que Villani juge logiquement de manière sévère ¹.

Toutefois, le caractère réellement démocratique de la Seigneurie populaire de 1343 ne doit pas être surestimé. Cette vision a depuis longtemps été contestée par Marvin Becker et Gene Brucker ², qui ont souligné au contraire la force et la résistance de la tradition oligarchique. En outre, selon Vieri Mazzoni ³, la remarque de Villani concernant le « gouvernement des artisans et du *popolo minuto* » devrait être reconsidérée, car malgré la défaite du patriciat et l'arrivée au pouvoir de nouveaux acteurs, le gouvernement mis en place en 1343 reste entre les mains d'un cercle limité de

bonne mobilité sociale. En revanche, les Arts qui souffrent de la crise, *Cambio* et *Calimala*, voient leur représentation à la Seigneurie divisée par deux (de 30 % à 15 % pour le *Cambio*, et de 16,25 % à 8,8 % pour *Calimala*).

1. Cf. *Nuova cronica*, XIII 97. Sur la réforme de 1346, cf. William A. SHAW, *The history of currency, 1252 to 1894*, Londres, 1895, p. 17-23. Alors que la réforme de 1345 avait fixé le cours de la livre d'argent à Florence à 26 livres et 8 sous *piccioli* (chapitre XIII 53), la hausse du cours à l'étranger a entraîné une nouvelle fuite du métal, fondu et vendu « outremer », et la livre d'argent est entre temps repassée à Florence à 27 livres et 14 sous *piccioli* (« 12 livres et 15 sous à florin » dit Villani), entraînant la baisse de la monnaie d'or constatée par Villani. Or, cette évolution est très désavantageuse pour les lainiers, qui payent les ouvriers à Florence en monnaie d'argent et vendent leurs draps à l'étranger en monnaie d'or. L'objectif de ces derniers est donc de faire baisser la valeur de la monnaie d'argent, afin de payer moins et recevoir plus. La réforme de 1347 instaure donc qu'à partir d'une livre de métal, la Monnaie frappera désormais 117 pièces (« 9 s. et 9 d. » dit Villani) à 5 sous la pièce, soit une valeur totale par livre de $(117 \times 5) = 585$ sous, soit 29 l. et 5 s. *piccioli* (ou, si l'on retranche les $5 \frac{3}{5}$ d. payé à la Monnaie pour la frappe, $(111 \frac{3}{5} \times 5 \text{ s.}) = 558$ sous, soit 27 l. 18 s. *piccioli*). Il se crée ainsi un mouvement inflationniste, qui fait baisser le cours de la monnaie d'argent, mais déstabilise le système monétaire, comme le regrette Villani.

2. Marvin B. BECKER et Gene A. BRUCKER, « The Arti Minori in Florentine Politics, 1342-1378 », dans *Mediaeval Studies*, 18, 1956, p. 93-104. Les auteurs ont ainsi mis en lumière quelques aspects fondamentaux de la composition sociale du nouveau gouvernement. Tout d'abord, entre 1343 et 1348, moins de la moitié des officiers de la Seigneurie appartiennent aux Arts mineurs, qui ont droit à trois postes sur neuf ; et de fait le gouvernement est encore en grande partie guidé par des représentants des Arts majeurs. Ensuite, les officiers communaux enregistrés dans les Arts mineurs sont généralement les plus riches de leur corporation, et sont de fait plus soucieux de contrôler et maintenir à distance le prolétariat plutôt que de s'opposer aux groupes sociaux supérieurs, auxquels ils aspirent à s'intégrer. Cf. également John NAJEMY, *Corporatism and Consensus in Florentine Electoral Politics, 1280-1400*, Chapel Hill, 1982, p. 149-151. L'auteur montre comment l'ouverture du nouveau régime est certes bien réelle (puisque 136 nouvelles familles accèdent au pouvoir durant ces cinq ans, contre seulement 38 sous le régime oligarchique des années 1328-1343), mais ces *novi cives* appartiennent pour la moitié aux Arts majeurs, et là encore leurs aspirations restent plus proches de celles du patriciat.

3. Vieri MAZZONI, *Accusare e proscrivere il nemico politico : legislazione antighibellina e persecuzione giudiziaria a Firenze (1347-1378)*, Pise, 2010, p. 60-68.

riches citoyens organisés autour des Arts majeurs. L'observation de Villani serait avant tout celle d'un citoyen aigri, désormais exclu de la gouvernance. Mais, comme on le verra, les préjugés de classes ne sont toutefois pas absents.

Ce qui est en ligne de mire dans la charge contre les *novi cives* citées précédemment, c'est la législation anti-cléricale d'avril 1345 visant à réduire les marges de manœuvre des tribunaux ecclésiastiques face à la justice civile¹. Cette réforme du système judiciaire, interdisant formellement le recours des citoyens florentins au for ecclésiastique, doit d'abord être replacée dans le contexte de la délicate gestion de la faillite des compagnies bancaires. Son objectif premier est de contrer l'opposition du clergé aux contrats usuraires et de retirer aux victimes d'intérêts abusifs la possibilité de se retourner vers les tribunaux ecclésiastiques². Mais cette loi s'inscrit également dans un effort destiné à promouvoir la loi publique contre les intérêts individuels, et ainsi de briser les anciennes solidarités sociales : désormais, les affaires concernant les Grands, la *Parte guelfa* mais aussi l'Église sont résolues par des officiers élus, lesquels traitent de questions qui, jadis, relevaient par exemple de la juridiction ecclésiastique, comme la répression des hérétiques et des prêteurs sur gage. La tendance est ainsi à l'affaiblissement des structures civiques pluralistes et à la mise en place d'un système judiciaire plus unitaire, plus impersonnel et plus impartial — plus conforme, en somme, à l'idéal du bien commun³. Sans pour autant parler, comme le fait Becker, de « démocratisation » de la Seigneurie, il y a bien dans cette période un mouvement de centralisation des pouvoirs et de renforcement d'un appareil d'État unitaire au profit de la Seigneurie — aussi imparfait et incomplet soit-il, puisque les institutions concurrentes au sein de la Commune, Arts et *Parte guelfa*, survivent et demeurent dominées par les élites (populaires et aristocratiques).

La législation judiciaire d'avril 1345 est suivie, quelques semaines plus tard, d'une série de mesures de récupération des biens communaux⁴. La nouvelle Seigneurie populaire entend alors remettre la main sur les *bona et jura communis* concédés par les précédents gouvernements, à une époque où les revenus fiscaux étaient plus élevés et où, le contrôle sur les biens communaux s'étant relâché, un certain nombre de propriétés de la Commune avaient été assignées contre des taux d'intérêts nominaux minimales à des citoyens, pour la plupart magnats ou grands populaires⁵. Trois familles nobles sont ainsi touchées par le décret du 13 mai 1345 : les Pazzi, les Tosinghi et les

1. *Nuova cronica*, XIII 43.

2. Voir à ce propos Antonio PANELLA, « Politica ecclesiastica del Comune fiorentino dopo la cacciata del duca d'Atene (1343-1347) », dans *Archivio storico italiano*, VI/1, 1913, p. 271-370. Cf. également Marvin B. BECKER, « Three Cases Concerning the Restitution of Usury in Florence », dans *The Journal of Economic History*, 17/ 3, 1957, p. 446-447.

3. Marvin B. BECKER, « Florentine Popular Government », art. cit., p. 381.

4. *Nuova cronica*, XIII 44.

5. Marvin B. BECKER, « Florentine Popular Government », art. cit., p. 370-371.

Rossi, toutes trois dotées par la Commune trente ans plus tôt en remerciement des services rendus à la Commune et au Peuple ¹.

La délibération de mai 1345 s'insère en fait dans une politique plus large de rétablissement des finances de la Commune après la crise financière du début de la décennie, qui avait vu coup sur coup l'effondrement du système bancaire florentin, l'accroissement des dépenses militaires et diplomatiques et la chute des rentrées fiscales consécutivement à la perte d'une grande partie du contado en 1342. La Seigneurie justifiait ainsi son action par le fait que de telles récupérations visaient à empêcher le recours à de nouvelles taxes qui auraient inévitablement frappé l'ensemble des citoyens, mais aussi afin de protéger la Commune de la « nouveauté et du péril » et d'assurer ainsi « la liberté, la justice, le salut et la prospérité du Peuple et de la Commune ² ». La rhétorique employée par les officiers semble donc *a priori* correspondre à la notion de « bien commun » (au sens de « bien de la Commune ») qui transparaît ailleurs dans la *Nuova cronica* ³.

Mais de fait, la justification des officiers ne convainc guère le chroniqueur. Si d'un point de vue strictement institutionnel, ces mesures visent au renforcement des institutions communales et à la préservation des biens communaux, entendus comme patrimoine public, elles lui paraissent également s'inscrire dans une logique de rétorsion contre les classes supérieures, grands et populaires qui, comme s'applique à le souligner Villani, en sont de fait les premières victimes. En effet, d'un côté la loi anti-cléricale vise d'après lui à punir « certains mauvais clercs, qui faisaient partie des grands et des puissants populaires [et qui], protégés par la franchise que leur garantissait leur clergie, commettaient des méfaits à l'encontre des séculaires impuissants ⁴ », tandis que de l'autre les mesures d'expropriation concernent « des

1. Les donations de 1311 sont évoquées par Villani dans le chapitre X 33, à propos de la mort de Pazzino de' Pazzi (« *E per questa cagione il popolo di Firenze alle spese del Comune fece IIII de' Pazzi cavalieri, dotandoli de' beni e rendite del Comune.* ») Voir à ce propos Gaetano SALVEMINI, *La dignità cavalleresca nel Comune di Firenze*, Florence, 1896, p. 102-103. Une délibération du 3 juin (Florence, Archivio di Stato, *Diplomatico, Riformagioni*, 1345, 3 giugno) fixe une partie des biens à rendre, sans toutefois préciser à qui ils avaient été assignés : on trouve ainsi une « *domus seu Apoteca* » sise dans le popolo de San Piero Scheraggio, un « *podere cum torricella et domo bassa, curia et puteo* » sis dans le popolo de Santa Maria, ainsi que divers « *casolari* » et terres cultivées sis dans le même popolo. La liste est évidemment incomplète, mais elle permet de se faire une idée des biens qui sont en jeu.

2. Florence, Archivio di Stato, *Provvisioni*, 33, 45 (13 mai 1345) : *Maxime cum Comune Florentie ad presens est tantis expensis, consideratis etiam redditibus ipsius Communis, gravatum, quod vix sine novo et periculoso civium et ipsius civitatis gravamine posset sustentari.*

3. D'après Villani, du reste, le fruit de ces récupérations aurait dû servir à la communauté, en étant alloué à la réfection des ponts — quoique, précise-t-il sournoisement, la Commune n'en tira pas la moitié de la somme escomptée. Notons que le principe d'expropriation au nom du bien commun trouve un défenseur dans la personne de Remigio de' Girolami, qui dans son *De bono pacis* insiste sur le fait qu'il « est licite, pour le bien de la paix, de procéder à l'expropriation contre la volonté des propriétaires ». Cf. *De bono pacis*, dans E. Panella, *Remigio dei Girolami, op. cit.*, p. 175.

4. *Nuova cronica*, XIII 43.

biens donnés de longue date par la Commune à plusieurs nobles en raison de leurs mérites propres ou de ceux de leurs ancêtres¹ ». Décidant alors de porter le débat sur un autre plan que celui légal ou institutionnel, il développe un discours élitiste dans lequel il s'emploie à rappeler les services rendus par les grands hommes à la Commune et au Peuple de Florence (services qui avaient justement motivé ces dotations). Le ton est dithyrambique à l'égard de ces « défenseur[s] du Peuple » et des « grandes œuvres au nom de la Commune et du Peuple de Florence », tandis qu'à l'inverse il réserve un jugement très sévère envers « le peuple ingrat et malin ». Le chapitre s'achève enfin sur un *excursus* historique dans lequel le chroniqueur cède la place au polémiste et, exemples historiques à l'appui, accuse publiquement l'ingratitude séculaire du peuple envers ses bienfaiteurs, lâchant finalement contre les dirigeants ce sombre jugement moral.

En vérité, ces exemples anciens et récents donnent matière à déconseiller à tout citoyen vertueux de ne jamais intervenir au bénéfice de la République et des peuples. Et c'est une très mauvaise chose aux yeux de Dieu, et pour le monde, que les vices de l'envie et de l'orgueilleuse ingratitude abattent les nobles vertus de la magnanimité et de la libéralité reconnaissante, sources de bienfaits. Mais les fréquents châtiments des peuples et des royaumes pour leurs fautes et leurs erreurs ne sont pas sans juste jugement de Dieu : car nous estimons que Dieu ne punit pas la faute aussitôt celle-ci commise, mais quand sa puissance le consent. Si nous nous sommes trop étendu sur la matière, c'est que l'excès du vice démesuré d'ingratitude dont témoignent les agissements de nos dirigeants arrogants le justifiait².

Précisons toutefois que la défense de ces nobles n'est pas entièrement dépourvue d'arrière-pensées de la part du chroniqueur. Parmi les chevaliers dépossédés figurent en effet, comme le reconnaît Villani, « deux fils de messire Pazzino [de' Pazzi] », dont la délibération du 13 mai 1345 nous donne le nom³ : l'un d'eux, « *domino Francisco domini Pazzini de Pazzis* », n'est autre que le père de Monna Pazzi, que Giovanni Villani a épousé en secondes noces vers 1325⁴. C'est du reste le même Francesco Pazzi qui apparaissait en 1331 comme garant, en même temps que son fils Jacopo, dans une procédure arbitrale opposant Giovanni Villani à ses frères⁵.

Le rapprochement des Villani, Giovanni et Matteo, avec quelques-unes des plus illustres familles florentines montre que la réussite commerciale de la compagnie de Buonaccorsi lors de la décennie 1320 s'est accompagnée d'un essor social pour

1. *Nuova cronica*, XIII 44.

2. *Idem*.

3. Florence, Archivio di Stato, *Provvisioni*, 33, 45.

4. Francesco Paolo LUISO, « Indagini biografiche su Giovanni Villani », art. cit., p. 34-37.

5. Michele LUZZATI, *Giovanni Villani*, op. cit., p. 22-23.

les deux frères, qui leur a permis de réaliser des mariages hypergamiques¹. Or la situation personnelle de Villani s'aggrave considérablement à partir du début de la décennie 1340 quand, suite à la faillite de la compagnie des Buonaccorsi, il est soumis à une procédure de mise en faillite et de liquidation qui dure plusieurs années, jusqu'à son incarcération pour dettes en février 1346². Quelques mois plus tôt, en 1342, plusieurs biens immobiliers appartenant à la famille Villani, « maisons, cours et loges » d'après ses propres dires³, avaient été expropriés par le duc d'Athènes, qui désirait créer un îlot fortifié autour du palais des prieurs pour y loger ses officiers. Cette expropriation avait poussé Villani, jusqu'à cette date installé dans le *popolo* de San Procolo, à changer de résidence et aller habiter dans celui d'origine de sa femme, à San Piero Maggiore⁴. Le rapprochement avec la famille de Francesco Pazzi s'avère donc particulièrement utile pour Villani, *a fortiori* dans ces années de crise. Or la mesure de récupération des *bona comunis* du 13 mai 1345 concerne indirectement Villani, puisque le texte précise que ces récupérations pourront être appliquées aux « héritiers, fils, descendants et successeurs » des personnes nommées. Dans ce contexte, on comprend alors que l'auteur réserve son jugement le plus sévère contre les initiateurs de cette loi.

Face à une trajectoire résolument divergente entre les intérêts du nouveau groupe dirigeant installé à la Seigneurie et ceux de son groupe social, voire des siens propres, Villani ne parvient pas à résoudre totalement le conflit entre l'intérêt général, entendu comme intérêt de la Commune, et la somme des intérêts individuels des citoyens, sur lequel semblait pourtant reposer le discours civique des livres précédents. La rhétorique du bien commun, et d'une manière générale l'ensemble du vocabulaire politique propre au modèle communal ne semblent dès lors plus adaptés. Villani se retrouve ainsi incapable de trouver dans la rhétorique républicaine les outils conceptuels utiles à la défense d'un modèle politique en adéquation avec sa vision des formes institutionnelles du bon gouvernement. Et sa position sur les modalités de distribution des offices se déporte petit à petit vers d'autres principes que celui de la participation élargie, en se focalisant notamment sur la question des aptitudes morales des dirigeants. C'est ainsi qu'est énoncé le principe selon lequel

1. Voir p. 16.

2. Michele LUZZATI, *Giovanni Villani, op. cit.*, p. 46-61. L'acte d'incarcération est reproduit dans Pietro MASSAI, « Elogio di Giovanni Villani », art. cit., p. XXXI-XXXII.

3. *Nuova cronica*, XIII 8 : « Tre giudici avea ordinati, che-ssi chiamavano della Sommaria, che tenieno corte nelle nostre case e cortili e logge de' figliuoli Villani da San Brocolo. »

4. Ainsi que l'atteste un contrat signé en novembre 1346 avec un paysan de S. Martino a Lobaco, lequel reçoit la garde de brebis appartenant à Monna Pazzi « *uxor Iohannis condam Villani populi Sancti Petri Maioris de Florentia* ». Cf. Francesco Paolo LUISO, « Indagini biografiche su Giovanni Villani », art. cit., p. 36-37.

« les recteurs des cités doivent être les plus sages et les plus avisés », ce qui excluait de fait « les petits artisans, idiots et ignorants, sans discernement et irréfléchis ».

Et parce qu'ils instaurent des lois inconsidérées et sans aucun fondement juridique, uniquement selon leur bon vouloir, ceux qui donnent les seigneuries des cités à de pareilles gens en oublient ce qu'enseigne Aristote dans sa *Politique*, à savoir que les recteurs des cités doivent être les plus sages et les plus avisés que l'on puisse trouver. Et le sage Salomon dit : « Bienheureux ce royaume qui est régi par un sage seigneur » [Ecc. 10, 17] ¹.

Au-delà du préjugé de classe contre les *novi cives*, ce passage est lourd de sens en cela qu'il induit une critique directe des institutions et du mode de désignation des dirigeants. Se référant à un extrait de la *Politique* d'Aristote, dans lequel le Philosophe définissait les deux modalités de désignation des dirigeants, tirage au sort et élection ², et alors que ce dernier défendait la première option (qui, rappelons-le, est celle en vigueur à Florence avec le système de l'*imborsazione*), Villani opte dans cet extrait pour le principe électif, suivant en cela l'avis de Brunetto Latini pour lequel les citoyens « ne le doivent pas eslire par sors ne par cheance de fortune, mais par grant porveance de sage conseil ³ » — c'est-à-dire, selon le même Aristote, l'oligarchie ! Mais ce discours oligarchique ne vient toutefois nourrir aucune réflexion véritablement structurée sur les modes de gouvernance, que la raison en soit que Villani ne possède pas les outils conceptuels nécessaires, ou bien que cette réflexion fût peu compatible avec le principe républicain défendu par ailleurs. En réalité, les motifs de la préservation de l'ordre social sont recherchés ailleurs, dans un discours aux accents de plus en plus moralistes, qui, comme on le verra, identifie dans les notions de foi et de charité les véritables vertus civiques nécessaires au bon gouvernement.

Changement de paradigme : du « bien commun » vers la « charité civique »

L'historiographie a depuis longtemps montré comment la crise sociale et institutionnelle conclue (temporairement) par la mise en place de la nouvelle Seigneurie populaire de 1343 commence en réalité bien avant l'expulsion du duc d'Athènes, et que les racines en sont à chercher dans la fermeture progressive des institutions communales à un cercle toujours plus restreint de grands populaires — un processus déjà engagé par la réforme du système électoral de 1328. Au fil des années toutefois, l'appui à l'autorité des grands populaires s'érode et, face à cette situation de plus en plus tendue, les dirigeants optent pour des solutions autoritaires : ainsi en est-il

1. *Nuova cronica*, XIII 43 (cf. note p. 9).

2. ARISTOTE, *Politique*, 4, 15. Pour les modes de désignation selon Aristote, on renverra à José Antonio DABDAB TRABULSI, *Participation directe et démocratie grecque : une histoire exemplaire ?*, Besançon, 2006.

3. Brunetto LATINI, *Li livres dou Tresor*, III, 2, 1.

de la création, en 1335, d'un office judiciaire d'exception, celui du « Capitaine de la garde et Conservateur de la paix ». Confié à Jacopo Gabrielli, l'office n'est soumis à aucun principe constitutionnel (« *sanza ordine di statuti* » dit le chroniqueur), et est de ce fait présenté comme une entorse au modèle communal, voire même une inacceptable concession au principe seigneurial : selon Villani, le pouvoir (ici judiciaire, mais plus largement politique) ne peut en aucun cas être absolu, car dès lors il s'opposerait nécessairement au bien commun (identifié ici très clairement au principe républicain à travers l'expression « *bene di comune* ») et conduirait irrémédiablement à la seigneurie (identifiée à la tyrannie, c'est-à-dire à l'aliénation de la liberté). Un discours parfaitement conforme à l'idéologie républicaine en somme, fidèle à la rhétorique mise en œuvre dans l'ensemble des sources communales¹.

Nous avons si longuement fait mémoire de cet office et de ses conséquences afin d'en laisser exemple aux citoyens qui viendront, pour le bien de notre cité, et pour que ceux-ci ne cherchent jamais à instaurer des offices arbitraires qui, parce qu'on les crée sous prétexte de servir au bien de la Commune, entraînent toujours de douloureuses conséquences pour les cités, en faisant naître la seigneurie tyrannique².

L'expérience ne dure toutefois que deux ans, le Peuple obtenant d'abord la suppression de l'office puis, dès 1339, une série de mesures destinées à accélérer la rotation des magistratures et ainsi élargir la participation aux offices³. Mais cette dernière mesure ne suffit pas à rétablir les équilibres sociaux au sein des institutions communales, et les cercles dirigeants maintiennent de fait les institutions fermées, optant de nouveau, l'année suivante, pour une solution autoritaire en recréant l'office de Capitaine de la garde. Pourvu de très larges pouvoirs en matières civile et criminelle, l'office semble essentiellement destiné à frapper les classes sociales opposées au gouvernement, soit les Grands et les *minuti*⁴. Les événements de 1335 et de 1340 sont similaires à tous points de vue. Mais alors que, dans le premier cas, l'auteur avait

1. Sur l'opposition rhétorique entre la « liberté communale » et la « seigneurie tyrannique » dans les sources médiévales, ainsi que sur les nouvelles interprétations historiographiques sur l'évolution des régimes politiques, voir John E. LAW et Paton BERNADETTE, *Communes and Despots in Medieval and Renaissance Italy*, Farnham, 2010. Nous renverrons également à la bibliographie mentionnée dans cet ouvrage p. 163 et suivantes.

2. Cf. *Nuova cronica*, XII 39 : « *Avemo sì lungo fatta memoria di questo officio e de' suoi processi per lasciarne esemplo a' cittadini che saranno, a ciò che per bene de la nostra città non siano mai vaghi di fare uficiali arbitrari, che perché si criino sotto colore e titolo di bene di Comune, sempre mai fanno dolorosa uscita per le città, e nascene tirannica signoria.* »

3. *Nuova cronica*, XII 106. Sur la réforme de 1339, cf. Guibaldo GUIDI, « I sistemi elettorali », art. cit., p. 381-386.

4. *Nuova cronica*, XII 118 : « *Il quale a guisa di tiranno, o come esecutore di tiranni, procedea di fatto in civile e cherminala a sua volontà, come gli era posto in mano per li detti reggenti, senza seguire leggi o statuti, onde molti innocenti condannò a-torto inn-avere e in persona, e tenea i cittadini grandi e piccoli in grande tremore, salvo i suoi reggenti, che col suo bastone faceano le loro vendette e talora l'offese e-lle baratterie; non ricordandoci noi Fiorentini ciechi, ovvero infignendoci di ricordare quello di male ch'avea*

limité son analyse à une simple opposition rhétorique entre liberté républicaine et tyrannie seigneuriale, son discours se teinte désormais d'une forte charge morale en introduisant une notion nouvelle, celle de charité. Le terme, absent de toute la première partie de la chronique, fait ainsi son entrée dans le vocabulaire politique et moral du chroniqueur, en se chargeant immédiatement d'une dimension civique sous la forme de la « charité humaine et civile ».

Retournant à notre matière pour raconter les adversités survenues à notre cité de Florence en ce temps-là en raison de son mauvais gouvernement, mon esprit se trouble profondément, redoutant pire encore pour l'avenir si l'on considère qu'en dépit des signes du ciel, des pestilences du déluge, de la mortalité et de la faim, les citoyens ne semble ni craindre Dieu ni se repentir de leurs fautes et de leurs péchés. Au contraire même, puisque toute sainte charité humaine et civile a disparu en eux, et que la République n'est plus gouvernée que par la fraude, la tyrannie et l'avarice; ce qui me fait fortement craindre le jugement de Dieu ¹.

Ainsi, parallèlement à une définition institutionnelle du bon gouvernement, celle du modèle républicain opposé à la tyrannie, se profile une définition morale basée sur la notion de charité, entendue comme une vertu « humaine et civile ». Dans le vocabulaire de la philosophie morale contemporaine, cette dernière notion renvoie à deux formes d'amour : l'amour pour son prochain (charité humaine) et l'amour pour sa cité (charité civile). Or, selon une définition biblique (1 Cor, 13, 13), la charité constitue non seulement la plus importante des vertus théologiques, mais surtout revêt une signification sociale et politique particulièrement forte puisque, selon des termes empruntés à Tolomeo da Lucca, « l'amour de la patrie plonge ses racines dans la charité ² ».

La dimension civique de la vertu de charité, à peine esquissée dans l'extrait cité, est reprise et développée quelques chapitres plus loin. Il est question cette fois-ci des causes de l'affaiblissement de la Commune qui ont mené à la défaite militaire

operato il detto meser Iacopo al simile uficio l'anno MCCCXXXV, e poi mesere Accorrimbono : onde per loro difetto era fatto divieto X anni, e no-llo osservare. Di questo inniquo uficio e reggimento erano mal contenti i più di cittadini, e massimamente i grandi e possenti. »

1. Nuova cronica, XII 118 : « Tornando a nostra matra in raccontando l'avversità occorse alla nostra città di Firenze in questi tempi per lo suo male reggimento, mi fa molto turbare la mente sperando peggio per l'avenire. Considerando che per segni del cielo, né per pistolenze di diluvio, né di mortalità, e di fame, i cittadini non pare che temano Iddio, né si riconoscano di loro difetti e peccati; ma al tutto abbandonata per loro la santa carità umana e civile, e solo a baratterie e tirannia con grande avarizia reggere la republica. Onde mi fa temere forte del giudizio d'Iddio. »

2. Tolomeo DA LUCCA, *De regimine principum*, III 4 : *amor patriae in radice charitatis fundatur*. Voir à ce propos Ernst H. KANTOROWICZ, *The King's Two Bodies : A Study in Mediaeval Political Theology*, Princeton, 1957, p. 113; Nicola RUBINSTEIN, « Political Ideas in Siense Art : The Frescoes by Ambrogio Lorenzetti and Taddeo di Bartolo in the Palazzo Pubblico », dans *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 21, 3/ 4, 1958, p. 186-187.

de 1341 contre Pise. Dans un tableau de la « vraie charité », celle qui fait justement défaut aux Florentins, Villani esquisse une classification des objets de charité, au sein de laquelle la Commune prend place aux côtés de Dieu et du prochain. L'extrait, qui constitue un véritable sermon, mérite d'être reporté dans son intégralité. La scène se passe dans le château du marquis du Ferrare, où le chroniqueur a été envoyé en qualité d'otage le temps des négociations portant sur la vente de Lucques — que Florence vient précisément de perdre face à Pise.

Et alors que, tous ensemble, nous nous lamentions amèrement du péril encouru par notre Commune et de nos propres dommages, un de nos compagnons chevalier, se plaignant à Dieu, me questionna en disant : « Toi qui as fait, et fais encore mémoire de nos faits passés et des autres grands événements du siècle, quelle peut être la raison pour laquelle Dieu a permis ce tourment à notre rencontre, alors que les Pisans sont bien plus pécheurs que nous, fût-ce en raison de leurs trahisons ou parce qu'ils ont été ennemis et persécuteurs de la sainte Église, tandis que nous mêmes avons été obéissants et bienfaiteurs envers elle ? » Nous répondîmes à la question, ainsi que Dieu nous inspira au-delà de notre petite science, en disant qu'il régnait en nous un péché qui, à lui seul, déplaisait plus à Dieu que tous ceux des Pisans : à savoir de n'avoir en nous ni foi ni charité. Choqué, le gentilhomme répondit en disant : « Comment, la charité ? alors qu'on en fait plus à Florence en un jour qu'à Pise en un mois ? ». Je dis que cela était certes vrai, que grâce à cette forme de charité que l'on appelle aumône Dieu nous a préservés et nous préserve encore de plus grands dangers, mais que la vraie charité a disparu en nous : d'abord celle *envers Dieu*, de ne pas être reconnaissants de tous les bienfaits, de la puissance et de l'état qu'il a accordés à notre cité, et par notre présomption de ne pas nous contenter de notre condition mais de vouloir occuper injustement non seulement Lucques, mais aussi les autres cités et terres voisines. Et tandis que nous sommes charitables *avec notre prochain*, il est manifeste que chacun d'entre nous dénigre, trahit et cherche la ruine de son voisin, de son compagnon et de son consort, voire même de son frère charnel, commettant les pires usures contre les moins puissants et les plus besogneux. Et il est aussi manifeste que la foi et la charité *envers notre Commune et République* a totalement disparu, et qu'à cause de nos péchés nous encourons aujourd'hui un grand danger, car pour tirer quelque petit intérêt, chaque citoyen dénigre et fraude sans se soucier le moins du monde de la Commune, qui ainsi encourt un danger. Alors que les Pisans, au contraire, sont unis entre eux, et fidèles et loyaux envers leur Commune, quoiqu'ils soient par ailleurs autant pécheurs que nous, ou peut-être davantage encore. Mais comme le dit notre seigneur Jésus-Christ dans l'Évangile : « Je punirai mon ennemi avec mon ennemi, etc. » Puis le débat fit place au silence, car tous étaient satisfaits de la réponse, et nous reconnûmes nos manques, et le peu de charité qu'il y a en nous tous et en chacun d'entre nous ¹.

1. *Nuova cronica*, XII 135 : « *E compaignendoci insieme amaramente sì del pericolo incorso al nostro Comune, e sì del nostro propio danno e interesse, uno de' nostri compagni cavaliere compaignendosi quasi verso Iddio, mi fece quistione dicendo : "Tu hai fatto e fai memoria de' nostri fatti passati e degli altri grandi avvenimenti del secolo, quale puote essere la cagione, perché Iddio abbia permesso questo arduo contro*

En plaçant ainsi la Commune parmi les objets de la charité, Villani reprend un thème développé quelques décennies plus tôt par deux frères prêcheurs de Florence, Remigio de' Girolami et Giordano da Pisa. Puisant dans la définition aristotélicienne qui faisait de l'homme un « animal politique » (c'est-à-dire inscrit dans la cité, la *polis*), ceux-ci insistaient sur la dimension morale de la Cité ainsi que sur la valeur civique de l'amour (*caritas*). Dans son traité *De bono communi*¹ (1301-1302), le premier s'efforçait ainsi d'introduire la communauté politique dans l'ordre de la charité, parmi les quatre objets dignes d'amour définis par saint Augustin² : soit ce qui est au-dessus de nous, ce qui est en nous-mêmes, ce qui est près de nous, ce qui est en-dessous de nous — ou, comme le glose Remigio : Dieu, nous-même, notre prochain et notre propre corps. Dans cette hiérarchie, il plaçait la communauté politique dans une position secondaire, juste après Dieu : ainsi, constituant un tout dont « nous » et « le prochain » forment les parties, en tant que cause de l'existence et du bien de ses parties, la Commune doit donc en être objet d'amour³. Il parvenait ainsi à postuler qu'en tant que « tout intégral » dont l'homme (nous et le prochain) forme la partie, ce dernier est tenu d'aimer sa communauté politique plus que tout, plus que lui-même (« l'amour naturel pour la patrie prévaut sur l'amour naturel pour

a-nnoi, essendo i Pisani più peccatori di noi, si di tradimenti si d'essere sempre stati nimici e persecutori di santa Chiesa, e-nnoi ubidenti e benefattori?». Noi rispondemmo alla quistione, come Iddio ne spirò oltre alla nostra piccola scienza, dicendo che in noi regnava solo un peccato intra gli altri che più spiacea a Dio che quelli de' Pisani; ciò era non avere in noi né fede né carità. Rispuose il gentiluomo quasi commosso, dicendo : "Come la carità, che più se ne fa in Firenze in uno dì, che in Pisa in uno mese?". Dissi ch'era vero; ma per quello membro di carità che-llimosina si chiama, Iddio ci ha guardati e guarda di maggiori pericoli; ma-lla vera carità è fallita in noi; prima verso Iddio, di non essere a-llui grati e conoscenti di tanti benefici fatti e in tanto podere e stato posta la nostra città, e per la nostra prosunzione non istare contenti a' nostri termini, ma volere occupare non solamente Lucca, ma l'altre città e terre vicine indebitamente. Come col prossimo eravamo caritevoli, a ciascuno è manifesto a ditrarre e tradire e volere disertare l'uno vicino compagno e consorto l'altro, ed eziandio tra fratelli carnali, e colle pessime usure contro a' meno possenti e bisognosi. Della fe' e carità verso il nostro Comune e replubica è anche manifesto tutta essere fallita; che venuto è tempo, per li nostri difetti, che ciascuno cittadino per una sua piccola utilità ditrae e froda e mette a non calere ogni gran cosa di Comune, che che pericolo ne corra. Ove i Pisani sono il contrario, cioè che sono uniti tra-lloro, e fedeli e-lliali al loro Comune, benché in altre cose sieno così, o maggiori peccatori di noi; ma come disse il nostro signore Gesù Cristo nel Vangelo : "Io pulirò il nimico mio col nimico mio etc.". E fatto silenzio alla detta quistione, che ciascuno fu contento della detta difinitione, e riconoschemmo i nostri difetti e poca carità tra-nnoi in comune e in diviso. »

1. *De bono communi*, éd. E. Panella dans *Dal bene comune al bene del comune. I trattati politici di Remigio dei Girolami*, Florence, 2014. Signalons qu'il existe une édition électronique du texte accompagnée de la traduction (www.e-theca.net/emiliopanella/remigio2/8551.htm). Sur l'auteur, voir Ovidio CAPITANI, « Remigio de' Girolami », dans *Enciclopedia dantesca*, 3, Rome, 1971, p. 208, et plus récemment Sonia GENTILI, « Remigio de' Girolami », dans *Dizionario biografico italiano*, 56, 2001, p. 531-541.

2. *De doctrina christiana*, I 23.

3. *De bono communi*, XVIII 12.

soi-même¹ ») — quitte même à encourir la damnation éternelle si tant est que cela puisse la sauver² ! Un thème qui avait inspiré les prêches de Giordano de Pisa, élève et successeur de Remigio à la chaire de théologie du studium de Santa Maria Novella (1305), et qui présentait *amore* et *arti* comme les deux principes positifs sur lesquels repose la coexistence harmonieuse au sein de la cité³.

La hiérarchie ainsi mise en œuvre par Remigio de' Girolami n'apparaît pas clairement dans les lignes de Villani, et il est à vrai dire difficile de savoir quel rapport de priorité celui-ci établit entre charité envers le prochain et charité envers la Commune. Il est vrai que la dimension théologique du discours est somme toute assez limitée dans la *Nuova cronica* — et peut-être même n'en établit-il aucun. Il est intéressant toutefois de constater que ces deux notions, charité humaine et charité civile, apparaissent pour Villani comme deux principes clairement distincts l'un de l'autre : si la charité envers le prochain s'identifie partiellement à l'aumône et s'oppose entre autres à l'usure, la « charité envers la Commune et la République » s'oppose avant tout à la recherche du profit personnel (*utilità*) et se définit ainsi comme la poursuite d'un bien commun de nouveau identifié à l'institution communale.

Ainsi définie, la « charité civile » s'affirme comme une vertu civique mise au service de la communauté politique. Giacomo Todeschini a relevé comment les idées de « bien commun » et de « Communauté sainte » représentées par la communauté monastique fournissent à la société ce principe essentiel de *caritas*, qui est la condition à la fois nécessaire et suffisante de la cohésion sociale⁴. Mais dans la *Nuova cronica*, il est clair que la forme de cette communauté politique objet de l'amour de ses parties ne peut être que la Commune. Cet appel à la charité, renouvelé à plusieurs reprises dans les derniers livres de la chronique, sonne à chaque fois comme la condition d'un bien commun assimilé à la République et opposé au modèle seigneurial⁵. La République, modèle vertueux, est ainsi définie comme celui dans lequel la stabilité du régime est garantie par l'union des citoyens dans un amour réciproque, lui-même assuré par

1. *Idem*, IX : *naturalis amor patrie vincit naturalem amorem persone proprie*.

2. *Idem*, XVIII 11.

3. *Prediche del B. Fra Giordano da Rivalto recitate in Firenze dal MCCCIII al MCCCVI*, éd. D. Moreni, Florence, 1831, vol. 2, p. 282-292 (4 octobre 1304) : « *Città tanto suona come amore, e per amore s'edificarò le cittadi. [...] Vedete come è bella la cittade quando è ordinata, e sonci le molte arti!* ». Voir à ce propos Francesco BRUNI, *La città divisa. Le parti e il bene comune da Dante a Guicciardini*, Bologne, 2003, p. 36-40.

4. Giacomo TODESCHINI, *I mercanti e il Tempio. La società cristiana e il circolo virtuoso della ricchezza fra Medioevo et Età Moderna*, Bologne, 2002.

5. Cf. par exemple *Nuova cronica*, XIII 3 : « *E noti chi questo leggerà come Iddio per le nostre peccata in poco di tempo diede e promise alla nostra città tanti fragelli [...] e ultimamente di libertà recati a tirannica signoria e servaggio. E però, per Dio, carissimi cittadini presenti e futuri, correggiamo i nostri difetti. Abbiamo tra noi amore e carità, acciò che piacciamo all'Altissimo, e non ci rechiamo a l'ultimo giudizio della sua ira, come assai chiaro e aperto ci mostra per le sue visibili minacce.* »

un amour partagé pour la communauté. Alors qu'au contraire, la Tyrannie serait le résultat d'un manque d'amour pour son prochain, dont découlerait l'asservissement des uns par les autres¹. S'éloignant ainsi d'une définition purement institutionnelle et politique du « bien commun », Villani donne dès lors une portée morale à ces vertus civiques qui constituent le « bon gouvernement ».

À l'instar des campagnes de pacification et des prêches dispensés à la communauté citoyenne par les ordres mendiants, la *Nuova cronica* déploie dans les derniers livres une propagande visant, avec sans doute moins de réussite mais assurément autant de force, à établir les fondations éthiques de la Commune, afin de garantir non seulement la paix et le bien commun, mais aussi l'ordre social.

Cette évolution dans le vocabulaire politique, qui renouvelle la réflexion autour du « bon état » et du « bien commun » par le recours à la notion morale de charité, n'est, du reste, pas le propre de l'auteur, mais doit être pleinement rattachée à l'évolution du contexte politique dans la première moitié du XIV^e siècle. Comme l'a souligné Ennio Igor Mineo, l'introduction de la vertu chrétienne de charité dans le vocabulaire politique remonte au début du siècle², et l'on n'en trouve aucune trace dans les textes politiques du Duecento (que ce soit par exemple le *Liber de regimine civitatum* de Godefroi de Viterbe, le *De regimine et sapientia potestatis* d'Orfino da Lodi ou encore l'*Oculus pastoralis*), ni du reste dans la tradition scolastique (la *Summa theologiae* de Thomas d'Aquin développe bien le concept d'*amicitia commilitantum*, mais sépare nettement l'amitié de la charité³). En fait, ce lien apparaît, pour ce qui concerne Florence, au tournant du siècle dans les milieux dominicains : dans les écrits de Tolomeo da Lucca, qui rattache l'amour de la patrie à la charité chrétienne, ou dans ceux de Remigio de' Girolami, qui, comme on l'a vu, introduit une nouveauté dans la conception scolastique de la *caritas* en plaçant, parmi les objets de l'amour, la Commune politique⁴. Cette évolution, Mineo la rattachait au contexte florentin des luttes de faction entre Guelfes blancs et noirs (1301-1308) : les Dominicains auraient alors développé un discours civique original en faisant le lien entre charité et bien commun dans le but de pacifier une société déchirée.

Ce que nous souhaiterions souligner à notre tour, c'est le passage de cette appréhension politique de la vertu de charité (la « charité civile » de Villani) du milieu ecclésiastique au milieu laïc. On a vu en effet que le terme même de charité n'apparaissait pas dans la chronique de Villani avant le Livre XII, rédigé dans la seconde

1. *Nuova cronica*, XIII 23 : « *Piaccia a-dDio che sia asaltazione e salute della nostra republica, onde mi fa temere per li nostri peccati e difetti, e perché i cittadini sono voti d'ogni amore e carità tra-lloro, ma pieni d'inganni e tradimenti l'uno cittadino contro all'altro; ed è rimasa questa maladetta arte in Firenze in quelli che-nne sono rettori, di promettere bene e fare il contrario, se non sono proveduti o di grandi prieghi o d'onde aspettino utile.* »

2. Ennio Igor MINEO, « *Caritas e bene comune* », dans *Storica*, 59, 2014, p. 7-56.

3. *Idem*, p. 21-22.

4. *Idem*, p. 24-26.

moitié des années 1330. Fait significatif, c'est à cette même époque que le lien entre la Cité et la vertu de charité apparaît en image dans les programmes iconographiques de plusieurs palais communaux, rappelant cette dimension proprement politique de la charité. Vers le milieu des années 1330 déjà, Giotto décorait la chapelle du Palais communal (aujourd'hui musée du Bargello) d'une fresque représentant la Vierge, dont il ne reste malheureusement que quelques fragments mais que l'on voit entourée de deux figures agenouillées : d'un côté la personnification de Florence (la Cité donc), incarnée par sa sainte patronne Réparate tendant un lys aux couleurs de la Commune, et de l'autre l'allégorie de la Charité, tendant à l'Enfant Jésus un cœur (symbole de l'*Amor Dei*) et à l'assistance un bouquet (symbole de l'*Amor proximi*¹). Quelques années plus tard, à Sienne, dans la Salle des Neuf du Palais public, Ambrogio Lorenzetti choisissait à son tour de lier la Charité à la Cité en faisant surplomber la personnification de la Commune par une *Caritas* ailée, ainsi placée au-dessus de toutes les autres vertus. Enfin, et même s'il ne s'agit pas d'un programme officiel mais d'une œuvre personnelle, un dernier témoignage de cette mise en image de la charité civile entendue comme vertu politique est offert par une miniature du *Specchio umano* du marchand Domenico Lenzi datant des années 1340. L'illustration (folio 79) montre une distribution de blé, à Orsanmichele, par des officiers de la Commune secondés par les milices communales, sous le regard attentif de la Vierge (dont une fresque miraculeuse ornait encore cet ancien oratoire cistercien), et témoigne ainsi du lien entre la vertu chrétienne de charité et ces distributions, dont la dimension à la fois politique et sociale est ici patente².

Cette acquisition par la tradition laïque d'une notion, celle de charité politique, développée une trentaine d'années plus tôt en milieu dominicain doit, semble-t-il, être pour sa part rattachée au contexte des années 1330-1340. C'est à ce moment là que la Commune entre en crise : crise politique certes, mais aussi (surtout ?) crise économique, avec les prémises de l'affaiblissement du système financier des grandes compagnies bancaires et les premières mises en faillite. Enfin tout comme la notion de charité envers son prochain s'illustre dans l'aumône (c'est-à-dire le don personnel), l'émergence de la notion de charité envers la communauté politique, entendue comme acteur public (la République), pourrait également renvoyer à la construction d'une fiscalité publique et aux efforts mis en œuvre, dans le discours politique, pour créer un consensus et obtenir la participation volontaire des citoyens à la fiscalité directe (l'*estimo*³).

1. Vittoria CAMELLITI, « *Civitas* e *Caritas*. Una Madonna giottesca al Bargello : una allegoria della città di Firenze », dans *Critica d'arte*, 36, 2009, p. 111-124.

2. Véronique ROUCHON-MOUILLERON dans « Miracle et charité : autour d'une image du Livre du biadaïolo (Florence, Bibliothèque laurentienne, ms Tempi 3) », dans *Revue Mabillon*, 19, 2008, p. 157-189.

3. Des pistes de réflexion très riches sont à cet effet fournies par Ennio Igor Mineo, art. cit., p. 38 et 46.

2.2 Le bon comportement économique : quelques réflexions morales autour des questions d'argent, de profit et d'honneur

À propos des cadres interprétatif de l'histoire mis en œuvre par Villani, Louis Green identifiait trois principes permettant au chroniqueur de répartir les événements dans autant de modèles explicatifs : d'une part, la notion de mesure, basée sur l'idée simple que l'excès porte au désastre, et dont l'illustration la plus courante est le thème de la roue de la Fortune; d'autre part, la notion sotériologique de lutte entre le Bien et le Mal; enfin, la correspondance entre les dimensions naturelle et surnaturelle de l'existence, toutes deux subordonnées à la Providence divine¹. Trois schémas qui ont en commun de se rattacher en dernier ressort à une conception providentielle de l'Histoire, dans laquelle les entorses aux principes moraux ont des conséquences directes sur les faits humains. Toutefois, chez Villani, le schéma providentialiste qui soumet l'histoire au respect des règles morales fonctionne avant tout comme un modèle de comportement, déconnecté de la question du salut de l'âme dans l'Au-delà, que Villani intègre à son discours sur les vertus civiques.

C'est en effet une vision assez matérialiste de la Providence qui se déploie à travers les lignes de la *Nuova cronica*. En suivant comme fil conducteur une histoire humaine soumise à la justice divine, Villani introduit le principe de responsabilité morale de la Cité face à sa condition et soutient donc la nécessité d'agir ensemble de façon vertueuse, afin d'éviter ou d'apaiser le courroux divin. Car, répète-t-il sans cesse, Dieu punira les pécheurs : d'où un appel renouvelé à la pénitence, aux prières et à l'aumône, autant d'instruments destinés à réduire les peines terrestres. Tout comme le péché, la pénitence a elle aussi des effets directs et visibles : si l'inondation de 1333, châtement divin destiné à punir les péchés des Florentins, prit fin, c'est que ceux-ci surent en atténuer la gravité par la prière et la communion². Le raisonnement échappe ainsi totalement au principe eschatologique de la préparation du Salut ici-bas : sans forcer le trait, on peut dire que, dans la *Nuova cronica*, la pénitence arrête la pluie avant de sauver les âmes.

Cette conception matérialiste de la pénitence est même élevée au rang de principe social. Dans un contexte de crise économique et climatique, la pénitence n'est pas qu'une action pieuse conférant une part de grâce divine. Sous la forme d'aumônes publiques (ou, à plus grande échelle, de distributions frumentaires), elle offre également un moyen efficace de lutter contre la famine et d'assurer la paix sociale. Villani observe ainsi avec une certaine satisfaction que les mesures prises par la Commune en 1329 eurent comme effet bénéfique de préserver la ville de la sédition.

1. Louis GREEN, « Historical Interpretation in Fourteenth-Century Florentine Chronicles », dans *Journal of the History of Ideas*, 28, 2, 1967, p. 163.

2. *Nuova cronica*, XII 2.

Ainsi témoigné-je avec vérité de ce que dans nulle ville, les citoyens riches et miséricordieux ne firent autant d'aumônes aux pauvres que les bons Florentins au cours de cette immense famine ; aussi je crois et estime sans faute que grâce aux dites aumônes et mesures prises pour le pauvre peuple, Dieu a protégé et protégera notre cité de grandes adversités. Nous avons si longuement parlé de cette matière pour donner exemples à nos concitoyens qui viendront de prendre mesures et dispositions dès lors qu'une si dangereuse famine menacerait notre cité, afin que le peuple trouve salut selon la volonté et la révérence de Dieu, et que la cité ne soit pas exposée au risque de la fureur et de la rébellion¹.

Ces lignes se situent bien loin de la quête chrétienne du Salut. À travers elles, c'est davantage le patriotisme économique de l'auteur qui s'exprime plutôt que sa piété : à ses yeux, la largesse des riches citoyens témoigne avant tout de la puissance de sa cité. L'aumône devient ainsi un acte public, en cela non seulement qu'elle atteste de la prospérité économique et de la supériorité sociale du donneur², mais aussi parce que, s'imposant comme un acte de justice autant que de charité, elle assure une redistribution des biens et concourt à la paix civile — à une époque où certains théologiens n'hésitent pas à développer une justification du vol par la nécessité³ ! Ainsi l'aumône devient une action civique digne d'être remémorée : ce que fait le chroniqueur en faisant passer à la postérité les plus généreux donateurs⁴. Dans la *Nuova cronica*, l'individu n'est ainsi jamais placé seul face à la justice divine. Péchés et pénitence sont autant de questions que la communauté doit régler en commun. Car si les péchés des uns retombent sur les autres, les aumônes accomplies par une partie des habitants confèrent une grâce dont les effets se manifestent sur l'ensemble de la communauté. Autrement dit, semble nous dire Villani, point de Salut en dehors de la Commune.

Cette conception moraliste de l'histoire et du bon comportement tient essentiellement, dans la *Nuova cronica*, en la dénonciation de deux péchés menaçant la concorde civile avant de menacer les âmes : d'une part l'orgueil (*superbia*), à l'origine des factions et de la discorde ; d'autre part la cupidité (*avarizia*), que l'auteur assimile à l'intérêt personnel et oppose au bien commun et à la charité. Or, il est intéressant

1. *Nuova cronica*, XI 119 : « E con questo testimonio di verità che anche in niuna terra si fece per gli possenti e pietosi cittadini tante limosine a' poveri, quanto in quella disordinata carestia si fece per gli buoni Fiorentini ; ond'io senza fallo stimo e credo che per le dette limosine e provedenza fatta per lo povero popolo, Idio abbia guardata e guarderà la nostra città di grandi avversità. Avemo fatto sì lungo parlare sopra questa materia per dare esemplo a' nostri cittadini che verranno d'avere argomento e riparo, quando in così pericolosa carestia incorresse la nostra città, acciò che si salvi il popolo al piacere e reverenza di Dio, e la città non incorra in pericolo di furore o rubellazione. »

2. À propos de la dimension publique de l'aumône, cf. Jean-Louis ROCH, « Le jeu de l'aumône au Moyen Âge », dans *Annales. E.S.C.*, 1989, 44/3, p. 505-527.

3. *Idem*, p. 514.

4. *Nuova cronica*, XI 143 (*D'una nuova e bella limosina che uno nostro cittadino lasciò a' poveri di Cristo*).

de s'attarder sur ce péché de cupidité, dans la mesure où, se rapportant en premier lieu à des questions d'argent et de richesse, il interpelle directement la culture et les interrogations morales du marchand qu'est Villani.

Les enjeux économiques et moraux de la réprobation de l'excès et du faste

La première moitié du XIV^e siècle constitue, à Florence comme dans d'autres villes italiennes, un moment de crispation législative sur la question du luxe et de l'ostentation. Comme l'a montré Ilaria Taddei¹, la législation somptuaire tend partout à se renforcer au fur et à mesure que les régimes, tant populaires que seigneuriaux du reste, installent des outils pour discipliner la société : un effort réglementaire sous-tendu par l'idéal du bien commun prêché par les ordres mendiants, et qui vise tout à la fois à lutter contre la violence des Grands (à la même époque que les lois anti-magnats donc), mais aussi contre le luxe, ainsi que toute une série de pratiques considérées comme illicites (jeux de hasard, prostitution, etc.).

Dans ce contexte, Villani témoigne tout au long de sa chronique d'un rapport ambivalent face aux questions d'argent : si, d'un côté, il célèbre la puissance commerciale de Florence, de l'autre il n'a cesse de mettre en garde ses concitoyens contre la tentation du luxe et de l'ostentation. Source de bienfait quand elle est judicieusement employée, la richesse pousse à l'appât du gain et donc à la cupidité, de même qu'à l'opulence et donc à la vanité, lesquels péchés conduisent à leur tour à la ruine morale et financière. Pourtant, comme on s'attachera à le montrer, la réprobation du luxe et de l'excès s'appuie sans doute moins sur une réflexion morale que sur des considérations économiques.

Dans un extrait resté célèbre, Villani s'emploie à faire le tableau des richesses de sa ville en 1336-1338². Au cours de quatre chapitres relativement longs et développés, le chroniqueur-marchand nous fait la démonstration de ses talents comptables en exposant par le menu recettes fiscales et dépenses administratives, ainsi que biens immobiliers, capital démographique, production industrielle et agricole, etc. Si la poésie du bilan comptable n'est pas évidente, et si dans la forme, ces quatre chapitres se révèlent effectivement assez secs, l'objectif poursuivi par l'auteur est ouvertement de louer la puissance économique de sa ville en fournissant un modèle à suivre aux générations à venir. Pourtant, cet éloge est étonnamment suivi d'une condamnation morale des comportements fastueux des Florentins, car, dit-il, « il n'y avait pas un seul citoyen, propriétaire dans le contado, populaire ou grand, qui n'aurait édifié ou n'édifiait d'édifice plus riche et plus grand encore que ceux que l'on trouvait dans la cité. Et chaque citoyen péchait par ses dépenses démesurées, et ainsi étaient-ils

1. Ilaria TADDEI, « La législation somptuaire dans l'Italie médiévale. Le cas florentin (fin XIII^e-début XVI^e siècle) », dans *Mélanges de l'École française de Rome — Antiquité* [en ligne], 128-1, 2016, <http://mefra.revues.org/3275> (consulté le 23 avril 2017).

2. *Nuova cronica*, XII 91-94.

considérés comme des fous¹ ». À travers cette condamnation morale du péché de prodigalité, Ernst Mehl voyait resurgir brusquement la figure du « *gothischer Mensch* » incapable de se dégager de ses oripeaux moralisateurs². Arsenio Frugoni, en revanche, voyait pour sa part derrière cette critique moraliste de l'opulence édilitaire des Florentins, non pas « une condamnation moraliste du péché de prodigalité de la part d'un homme du passé », mais plutôt une « critique mercantile de l'improductivité du luxe³ ». De la même manière, la charge contre l'appétit fiscal des dirigeants florentins qui clôt le tableau des recettes⁴, dans laquelle Federico Chabod voyait à son tour une « rechute moraliste » de l'auteur⁵, peut être mise sur le compte d'une opposition politique à la gestion financière de la Commune, que le chroniqueur juge inutilement dispendieuse et économiquement infructueuse⁶. Et le ton déconcerté de l'auteur face à l'assouplissement des lois somptuaires en 1326 témoigne sans doute autant d'un refus moralisateur de l'ostentation que d'un souci d'économie domestique de la part d'un homme face aux dépenses ruineuses de sa femme⁷. Si la dénonciation de l'opulence prend généralement l'aspect d'une condamnation morale, ce serait avant tout en raison de l'incapacité conceptuelle de l'auteur à fournir une justification théorique au modèle économique.

Il semble donc que pour Villani ce ne soit ni la richesse, ni l'accumulation, ni même peut-être son ostentation qui soient condamnables en tant que telles, mais plutôt l'immobilisation du capital qui en est la conséquence et qui constitue une menace réelle pour des économies marchandes caractérisées par un important besoin en capitaux. Autrement dit, derrière la condamnation morale pourrait bien se cacher une intuition de l'auteur sur la nécessaire circulation de l'argent — ce que Carlo Cipolla avait d'ailleurs identifié à travers les législations somptuaires de l'époque⁸.

1. *Nuova cronica*, XII 94 : « *oltre a-c ciò non era cittadino che non avesse possessione in contado, popolano o grande, che non avesse edificato od edificasse riccamente troppo maggiori edifici che in città; e ciascuno cittadino ci peccava in disordinate spese, onde erano tenuti matti.* »

2. Ernst MEHL, *Die Weltanschauung des Giovanni Villani. Ein Beitrag zur Geistesgeschichte Italiens im Zeitalter Dantes*, Leipzig, 1927, p. 183.

3. Arsenio FRUGONI, « Giovanni Villani. "Cronica", XI 94 », dans *Bullettino dell'Istituto storico italiano*, 77, 1965, p. 230.

4. *Nuova cronica*, XII 92 : « *O signori Fiorentini, come è mala provedenza acrescere l'entrata del Comune della sustanza e povertà de' cittadini colle sforzate gabelle per fornire le folli imprese! Or non sapete voi che come è grande il mare è grande la tempesta, e come cresce l'entrata è aparecchiata la mala spesa? Temperate, carissimi, i disordinati disideri, e piacerete a-dDio, e non graverete il popolo innocente.* »

5. Federico CHABOD, « La concezione del mondo di Giovanni Villani. Recensione a Ernst Mehl, *Die Weltanschauung des Giovanni Villani*, Lipsia, 1917 », dans *Nuova rivista storica*, 13, Milan, 1929, p. 337-338.

6. Arsenio FRUGONI, « Giovanni Villani. 'Cronica', XI 94 », art. cit., p. 231.

7. Cf. p. 170.

8. Cf. Carlo CIPOLLA, *Tra due culture. Innroduzione alla storia economica*, Bologne, 1988, p. 238. L'auteur estime que l'accent mis, dans les lois somptuaires, sur les arguments moraux ne doit pas tromper quant aux motivations réelles des législateurs, surtout à une époque marquée par la rareté des

Il en va du reste tant de la prospérité économique que de la stabilité politique¹. Ainsi, s'il décrie l'avarice du roi Robert de Naples en même temps qu'il en regrette les guerres dispendieuses en Sicile², c'est d'abord parce que ces dépenses limitaient les capacités d'action du roi dans le Nord de la péninsule, privant de fait les Florentins d'un précieux allié ; mais aussi, sans doute, parce que les maigres gains que ces guerres lui rapportaient terrorisaient en retour ses créanciers florentins, qui craignaient de sa part un défaut de paiement les menaçant directement (la suite des événements leur donna d'ailleurs raison). Et à ce propos, si la faillite généralisée du secteur bancaire dans les années 1340 est présentée en des termes moraux, la faute en étant attribuée à la cupidité des grands marchands aveuglés par l'appât du gain, Villani développe en premier lieu un raisonnement purement économique puisqu'il dénonce l'imprudence des banquiers. Car ce n'est pas tant la recherche d'un intérêt financier qu'il condamne, que le fait de ne pas avoir suffisamment réparti les risques en multipliant le nombre de débiteurs.

Et du fait de la faillite des Bardi, des Peruzzi, ainsi que des Acciaiuoli, Buonaccorsi, Cocchi, Antellesi, Corsini, Da Uzzano, Perendoli et de plusieurs autres petites compagnies et simples artisans qui avaient fait faillite en ce temps-là et auparavant, à cause également des charges de la Commune et des prêts démesurés accordés aux seigneurs (dont il a été fait mention précédemment, et d'autres encore qu'il serait trop long de mentionner), notre cité de Florence connut alors la plus grande ruine et défaite que la Commune n'eût jamais connue, si tu considères, lecteur, quel fut le dommage d'un tel trésor et de tant d'argent perdu par nos citoyens, car placé par avarice auprès des seigneurs. Ô maudite et avide louve, pleine du vice de l'avarice régnant chez nos concitoyens florentins aveugles et fous, qui, rendus cupides par les profits faits grâce aux seigneurs, placent leur pécune et celle des autres dans leur puissance et leur seigneurie, causant ainsi la perte et la dévastation de la puissance de notre République ! Car il ne resta presque plus aucune richesse à nos citoyens, sinon chez quelques artisans ou prêteurs, qui par l'usure finirent d'épuiser et de mettre

capitiaux. Un argument économique, celui de la nécessaire circulation du capital, que l'on retrouve du reste dans les textes de plusieurs prédicateurs de la fin du siècle (cf. Maria Giuseppina MUZZARELLI, *Gli inganni delle apparenze. Disciplina di vesti e ornamenti alla fine del Medioevo*, Turin, 1996, p. 163). D'un avis différent est cependant Diane Owen Hughes (« La moda proibita : La legislazione suntuaria nell' Italia rinascimentale », dans *Memoria. Rivista di storia delle donne*, 11-12, 1984, p. 87), qui estime que, à la différence des villes marchandes du littoral (Gênes ou Venise), les villes manufacturières du Centre (comme Florence donc) insistent davantage sur la nécessité de préserver la richesse afin d'éviter la ruine des particuliers. Pour un avis (nuancé) sur la question, voir Franco FRANCESCHI, « La normativa suntuaria nella storia economica », dans M.G. MUZZARELLI et A. CAMPANINI (dir.), *Disciplinare il lusso. La legislazione suntuaria in Italia e in Europa tra Medioevo ed Età moderna*, Rome, 2003, p. 163-178.

1. On signalera à ce propos les réflexions intéressantes d'Antoine MONTI dans *Les chroniques florentines de la première révolte populaire à la fin de la Commune (1345-1434)*, Lille, 1983, p. 110-111.

2. *Nuova cronica*, XII 128. À propos de la demande des Florentins d'intervenir contre Pise en 1341, voir également le chapitre XII 137.

la main sur les rares biens des habitants de notre cité et de notre district. Ce n'est toutefois pas sans raison que les jugements occultes de Dieu touchent les Communes et les citoyens, mais pour punir les péchés, comme le Christ dit de sa propre bouche en évangélisant : « *In peccata vestra moriemini etc.* ¹ »

Si la dimension moraliste du jugement est prégnante, puisqu'en dernier ressort la crise financière est décrite comme un « jugement occulte de Dieu » résultant des péchés d'avarice et de cupidité, c'est plutôt l'imprudence qui est dénoncée dans cet extrait : comme le rappelle Villani, Bardi et Peruzzi avaient à eux deux prêté plus de 1,3 million de florins au seul roi d'Angleterre, et firent logiquement faillite lorsque celui-ci, engagé dans une guerre onéreuse en France, fit défaut. Alors que « s'ils avaient récupéré tout ce que leur devaient le roi d'Angleterre et celui de Sicile, ou une partie seulement, ils seraient restés seigneurs d'une grande puissance et richesse ». Les mécanismes économiques et financiers de la crise sont bien perçus par l'auteur ², mais on retrouve dans son jugement la même difficulté conceptuelle à formuler une justification théorique à ce modèle économique. La sentence morale, plus simple dans sa formulation, remplit donc cette fonction.

Honneur ou profit ? Le pouvoir de l'argent dans le cadre de la question lucquoise (1328-1341)

Un épisode révèle peut-être mieux encore cette apparente contradiction avec laquelle l'auteur aborde la notion de richesse et d'enrichissement. En 1328, à la mort de Castruccio Castracani, alors que la Commune envisage de consolider son emprise sur la basse vallée de l'Arno en s'emparant de Lucques dans l'espoir de créer un glaci

1. *Nuova cronica*, XIII 55 (à propos de la mise en faillite des Bardi en 1346) : « *Per lo quale fallimento di Bardi, e Peruzzi, Acciaiuoli, Bonaccorsi, di Cocchi, d'Antellesi, Corsini, que' da Uzzano, Perondoli, e più altre piccole compagnie e singolari artefici che falliro in questi tempi e prima, per gl'incarichi del Comune e per le disordinate prestanze fatte a' signori, onde adietro è fatta menzione, ma però non di tutti, che troppo sono a contare, fu alla nostra città di Firenze maggiore rovina e sconfitta, che nulla che mai avesse il nostro Comune, se considerrai, lettore, il dannaggio di tanta perdita di tesoro e pecunia perduta per li nostri cittadini, e messa per avarizia ne' signori. O maladetta e bramosa lupa, piena del vizio dell'avarizia regnante ne' nostri ciechi e matti cittadini fiorentini, che per cuvidigia di guadagnare da' signori mettere il loro e l'altrui pecunia i-loro potenza e signoria, a perdere, e disolare di potenza la nostra republica ! che non rimase quasi sustanzia di pecunia ne' nostri cittadini, se non inn alquanti artefici o prestatori, i quali colla loro usura consumano e raunano a-loro la sparta povertà di nostri cittadini e distrettuali. Ma non senza cagioni vengono a' Comuni e a' cittadini gli occulti giudici di Dio per pulire i peccati commessi, siccome Cristo di sua bocca vangelizando disse : "In peccata vestra moriemini etc."* » Voir également le chapitre XII 88, à propos du défaut de paiement des Bardi et des Peruzzi en 1338 : « *Ben avea in questa somma assai quantità di provisioni fatte a-loro per lo detto re per li tempi passati ; ma come che si fosse, fu la loro gran follia per cuvidigia di guadagno o per raquistare il loro follemente prestato mettere così di grosso il loro e l'altrui inn-uno signore.* »

2. Sur la faillite des grandes compagnies, cf. Edwin S. HUNT, *The Medieval Super-Companies*, op. cit.

entre elle et la rivale pisane, des négociations sont engagées avec les troupes de feu le seigneur de Lucques afin de leur racheter la ville. Après plusieurs années de guerres coûteuses et destructrices qui avaient fait vaciller la puissance militaire et économique des Florentins, voilà donc que ces derniers se trouvent sur le point de réaliser par le pouvoir de l'argent ce qu'ils n'ont su faire par celui des armes. Mais voyant l'incapacité des dirigeants à se mettre d'accord, et risquant ainsi de perdre l'affaire, les riches citoyens de la cité proposent alors de financer l'opération sur leurs fonds propres.

Mais certains valeureux et riches citoyens de Florence voulurent l'acheter au nom de la Commune pour LXXX^m florins d'or, dans leur propre intérêt et croyant agir ainsi pour l'honneur de la Commune de Florence et leur bénéfice propre, en assumant les frais contre la concession des gabelles et des entrées de Lucques, selon certaines conditions et modalités. Ils étaient soutenus en cela par les marchands exilés de Lucques, qui y auraient avancé X^m florins d'or et qui demandaient à la Commune de Florence d'y mettre XIII^m florins d'or seulement et d'assurer la garde du château de l'Augusta, en prenant XX des plus grands et meilleurs connétables en otages afin de s'assurer du respect des accords; les premières traites seraient assurées par la Commune de Florence, tandis que les LVI^m florins d'or restants seraient avancés volontairement par les simples citoyens. Et nous pouvons en rendre foi, nous auteur, car nous étions de ceux-là¹.

Du reste, note Villani, une telle proposition, si elle avait été acceptée, aurait représenté une économie substantielle pour la Commune, la dispensant de dépenses militaires bien plus importantes, car « pour chaque denier qui aurait été dépensé en achetant Lucques, C ou plus (mais on pourrait dire une infinité) furent ensuite dépensés par les Florentins dans ladite guerre ». Pour les citoyens à l'initiative de cette proposition (parmi lesquels figure l'auteur donc), l'opération représentait un investissement intéressant dont chacun aurait pu tirer profit. Les citoyens créanciers auraient en effet largement récupéré leur mise sur la concession des gabelles de Lucques, tandis que la Commune aurait gagné en grandeur ce qu'elle aurait économisé en dépenses militaires à venir. Villani met ainsi sur le même plan intérêt individuel du marchand et intérêt général de la Commune, le premier étant de nature

1. Nuova cronica, XI 141 : « *Ma certi valenti e ricchi cittadini di Firenze la vollono comperare per lo Comune LXXX^m fiorini d'oro per loro vantaggio, e credendone fare al Comune di Firenze grande onore e grande loro guadagno, e fornire le spese, rimanendo in loro mano le gabelle e l'entrate di Lucca con certo ordine e patti. E a-c ciò teneano co-lloro i mercatanti usciti di Lucca, e metteanvi X^m fiorini d'oro, e voleano che 'l Comune di Firenze vi mettesse innanzi solamente XIII^m fiorini d'oro, e prendesse la guardia del castello de l'Agosta con XX i maggiori e migliori conastaboli per istadichi per oservare i patti; e gli primi danari si ritraessono fossono quegli del Comune di Firenze, e tutti gli altri insino LVI^m di fiorini d'oro metteano di loro volontà singolari cittadini di Firenze. E di ciò potemo rendere piena fede noi autore, però che fummo di quegli.* »

commerciale (le bénéfice), le second relevant également d'une valeur non marchande, l'honneur.

Or, c'est précisément au nom de cette valeur que la proposition est finalement rejetée, provoquant l'ire du chroniqueur. En effet, rapporte-t-il, « à cause de leur cécité et de leur éternelle et déloyale envie, les citoyens de Florence, au premier rang desquels ceux qui étaient au gouvernement de la cité, refusèrent d'y consentir au prétexte hypocrite, tout comme ils s'y étaient opposés jadis sous prétexte d'honnêteté, que le bruit courrait dès lors dans le monde entier que les Florentins auraient acheté la cité de Lucques par appât du gain ¹. » Le débat de 1328 oppose ainsi deux conceptions du pouvoir de l'argent et du bénéfice commercial. Si d'un côté, Villani et ses confrères ne voient dans la recherche du profit et de l'enrichissement personnel aucune attitude moralement condamnable, à condition toutefois de ne pas contrevenir à l'intérêt général et à la concorde civile, la Seigneurie défend une position plus conservatrice, en dénonçant « l'appât du gain » comme une attitude infamante. Et niant cette vision infâme de l'intérêt, l'auteur ne peut qu'avouer son incompréhension.

Mais selon notre avis, et celui de plusieurs sages qui par la suite ont examiné et débattu de la question, en compensant de la sorte les défaites et dommages infligés par les Lucquois, ainsi que les dépenses assumées par la Commune de Florence lors de la guerre castruccienne, les Florentins n'auraient pu accomplir plus haute vengeance, et il n'y aurait eu plus grande louange ou glorieuse renommée de par le monde que de pouvoir ainsi dire : les marchands et les simples citoyens de Florence ont acheté Lucques sur leurs propres deniers, et des habitants de sa cité et de son contado, jadis ennemis, ils ont fait leurs esclaves ².

Au bellicisme aventureux et à la recherche de renommée, ces valeurs non-marchandes et improductives, Villani oppose ici une diplomatie guidée par le sens de l'intérêt — une notion entendue dans le sens de bénéfice commercial. Au même titre que la politique édilitaire ou l'économie domestique, les décisions concernant la politique extérieure doivent en premier lieu être fonction de leur rentabilité. Certes, on pourra voir dans le fait qu'il ne peut s'affranchir de conclure de nouveau sur une note moralisatrice un signe de son incapacité à s'émanciper totalement des valeurs de vertu et d'infamie, en assimilant le refus des dirigeants à une punition divine

1. *Idem* : « *Ma la guercia e disleale sempre invidia de' cittadini di Firenze, e massimamente di coloro ch'erano al governmento de la città, nol vollono aconsentire, dando scusa di falsa ipocresia, dicendo come oppuosono l'altra volta sotto colore d'onestà, che fama correa per l'universo mondo che i Fiorentini per covidigia di guadagno di moneta hanno comperata la città di Lucca.* »

2. *Idem* : « *Ma al nostro parere, e di più savi che poi l'hanno disaminata quistionando, che compensando le sconfitte e' danni ricevuti e ispendii fatti per lo Comune di Firenze per cagione de' Lucchesi per la guerra castruccina, niuna più alta vendetta si potea fare per gli Fiorentini, né maggiore laude e gloriosa fama potea andare per lo mondo che potersi dire : i mercatanti e' singolari cittadini di Firenze colla loro pecunia hanno comperata Lucca, e gli suoi cittadini e contadini, stati loro nimici, come servi.* »

en réponse aux péchés des Florentins : « Mais à qui il souhaite le mal, Dieu ôte le bon sens et ne le laisse prendre aucune bonne décision ¹. » Mais outre le fait que la sentence divine reste circonscrite au domaine économique et comptable (Dieu augmente les dépenses et annule les bénéfiques), on notera que les péchés que Villani met à la charge des Florentins renvoient là encore au domaine de l'argent.

Les péchés des Florentins n'étant pas encore purgés et leur orgueil, leurs usures et leurs biens mal acquis pas encore domptés, cela fut destiné à les faire dépenser et consommer dans la guerre qui fit suite à la discorde avec les Lucquois.

2.3 Le chroniqueur-marchand face aux péchés d'argent

Aborder la question du pouvoir infamant de l'argent amène logiquement à traiter de la question de la condamnation morale de l'usure, dont la *Nuova cronica* porte la marque. À une époque où le recours au crédit était généralisé, dans la société urbaine tout autant que dans celle rurale (encore qu'il faille distinguer l'usure des opérations de crédit licites), le discours développé à ce sujet par le chroniqueur est sans doute en décalage avec l'expérience du marchand, qui par ses activités bancaires était confronté quotidiennement à l'intérêt et donc, de façon plus ou moins directe, à la question de l'usure ². Et si la focalisation de l'histoire économique sur cette question provoque sans doute un effet de loupe dans notre appréhension du rapport entre foi et argent au Moyen Âge, il ne fait aucun doute que la problématique de l'usure est un aspect contingent de la culture religieuse du marchand médiéval. L'appréhension de l'usure par la *Nuova cronica* constitue donc un point intéressant, en cela qu'elle nous offre un témoignage direct de la façon dont un esprit marchand pouvait aborder la question.

Le thème de l'usure dans la Nuova cronica

Depuis des années, les conclusions des pionniers de l'histoire économique sur le rapport du marchand médiéval à l'usure ont été réévaluées. Il n'est plus question aujourd'hui de considérer, avec Henri Pirenne ou Roberto Lopez, que cela ne fut qu'un problème théorique intéressant seulement les théologiens et les canonistes, tandis que les nouvelles contingences économiques poussaient les marchands à jeter un voile pudique sur ces discussions. Au contraire, l'étude de la documentation testamentaire a montré les implications morales des activités de crédit, qui ne

1. *Idem* : « Ma a cui Idio vuole male gli toglie il senno, e non gli lascia prendere i buoni partiti; o forse, o senza forse, ancora non erano purgati i peccati, né domata la superbia né l'usure, e' maliabrati guadagni de' Fiorentini, per fare loro spendere e consumare in guerra seguendo la discordia co' Lucchesi. »

2. Jacques LE GOFF, *La bourse et la vie. Économie et religion au Moyen Âge*, Paris, 1986; éd. Gallimard, 1999, p. 1305-1311.

tourmentaient pas les seuls usuriers manifestes, mais gagnaient aussi les grands marchands¹. Au bas Moyen Âge, le négoce, base de la première prospérité italienne, a progressivement cédé le pas aux activités bancaires. Et non seulement tout le négoce se fait à présent à terme, impliquant ainsi la pratique du crédit, mais surtout les compagnies commerciales prennent alors l'habitude de faire fructifier l'argent des associés et des déposants. Au moment du grand krach de 1342, les revenus du capital dépassaient à Florence ceux du négoce, et ce pour la plupart des compagnies florentines — Buonaccorsi inclus². Autrement dit, comme le souligne Lawrin Armstrong sur la base de la condamnation des usuriers par Dante, l'opinion publique n'avait pas totalement tort de ne pas faire de distinction aussi nette entre prêteur à intérêt et marchand-banquier³. Toujours est-il que, dans la chronique de ce grand banquier que fut Villani, cette distinction existe bel et bien, et seuls l'usurier et le prêteur y sont dépeints sous les traits d'individus moralement infâmes et justement frappés par le châtement divin⁴. Et s'il déplore la brutalité des rois de France et les confiscations répétées frappant les Italiens de Paris sous le prétexte de faire respecter l'interdiction de l'usure, c'est surtout parce que ces mesures de rétorsion frappaient indistinctement usuriers manifestes et simples marchands⁵ — même s'il concède ailleurs que les Florentins jouissaient d'une solide réputation de « grands prêteurs à usure⁶. »

La réflexion morale autour de l'usure n'échappe pourtant pas à l'auteur. Lorsqu'il conclut sur la responsabilité des Florentins dans la catastrophe qui les a frappés lors de la grande crue de l'Arno de l'automne 1333, il prend soin de faire la liste des péchés dont les citoyens se sont maculés, classés en sept grandes catégories, à travers lesquelles on reconnaît les péchés capitaux : orgueil, avarice (c'est-à-dire cupidité),

1. Pour un bref aperçu de l'évolution des points de vue en histoire économique sur la thématique de l'usure, cf. Lawrin ARMSTRONG, « Usury and Public Debt : Angelo Corbinelli's Testament of 1419 », dans J.A. MARINO et T. KUEHN (dir.), *A Renaissance of conflicts : visions and revisions of law and society in Italy and Spain*, Toronto, 2004, p. 183-184. Essentiel sur ce point sont les travaux de Giacomo Todeschini, de *La ricchezza degli ebrei* (Spolète 1989) à *I mercanti e il Tempio* (Bologne 2002).

2. Christian BEC, *Les marchands écrivains*, op. cit., p. 254. Sur les activités bancaires des Buonaccorsi, cf. Michele LUZZATI, *Giovanni Villani*, op. cit.

3. L'auteur fait référence à l'extrait de l'*Enfer* (XVII, 43-75), où deux des trois usuriers que le poète voue aux gémonies du septième cercle, celui des violents contre Dieu et la nature, sont des patriciens florentins.

4. À propos du miracle des Billettes de 1290 (VIII 143), lorsqu'une hostie poignardée par un homme se mit à saigner, Villani, également sensible à l'antijudaïsme chrétien, n'omet pas de préciser que le profanateur était non seulement juif, mais également usurier.

5. Cf. *Nuova cronica*, VIII 53, 147 et XII 72.

6. *Nuova cronica*, VIII 140 (on soulignera toutefois que la désignation d'usuriers (c'est-à-dire de prêteurs sur gage) n'a pas ici de dimension moralement péjorative, mais sert à introduire l'idée que les Florentins ne se laisse jamais abattre).

vaine-gloire, envie, gourmandise, luxure et ingratitude¹. Dans cette liste, chaque péché est illustré par un vice, une mauvaise action ou une activité illicite. Le péché de cupidité correspond ainsi aux « mauvais gains » des Florentins (*mali guadagni*), catégorie dans laquelle Villani inclut autant l'usure que le commerce frauduleux : une définition qui correspond parfaitement à celle que la scolastique avait donnée des *male ablata*, ces « biens mal acquis » que l'on obtenait moyennant la fraude, l'extorsion, la spéculation ou l'usure². Mais, comme on le verra, alors que l'Église considérait que l'usure, relevant du péché de cupidité, était à ce titre assimilable à un péché mortel³, Villani se révèle assez mal à l'aise avec cette classification.

La condamnation de la politique anti-usuraire de l'Église dans le contexte de restauration des finances publiques (1345-1346)

Les réflexions de Villani autour de la question de l'usure doivent évidemment être appréciées en fonction du contexte juridique et doctrinal, mais également politique. Alors que la réflexion scolastique autour des questions économiques avait abouti à une interdiction morale de l'usure et à son assimilation à un péché mortel, c'est-à-dire un péché qui place l'individu en dehors du Salut, la justice séculière avait dû prévoir quelques aménagements à la marge pour permettre le bon fonctionnement d'un modèle économique basé sur le capitalisme bancaire. Pour ce qui concerne Florence, Marvin Becker soulignait ainsi que, en dépit de ce que l'on pouvait attendre de la part d'un gouvernement sensible aux besoins du *popolo minuto*, la Seigneurie

1. Nuova cronica, XII 2 : « E però non credano i Fiorentini che la presente pestilenzia, ond'è fatta questione, sia loro avvenuto altro che per giudicio di Dio, bene che in parte il corso del sole s'accordasse a ciò per punire i nostri peccati, i quali sono superchi e dispiacevoli a Dio, sì di superbia l'uno vicino coll'altro in volere segnoreggiare e tiranneggiare e rapire, e per la infinita avarizia e mali guadagni di Comune, di fare frodolenti mercatantie e usure, recati da tutte parti de l'ardente invidia l'uno fratello e vicino coll'altro; sì della vanagloria de le donne e disordinate spese e ornamenti; sì de la golosità nostra di mangiare e bere disordinato, che piùe vino si logora oggi in uno popolo di Firenze a taverne, che non soleano logorare li nostri antichi in tutta la città; sì per le disordinate lussurie delli uomini e delle donne; e sì per lo pessimo peccato della ingratitudine di non conoscere da Dio i nostri grandi beneficii e il nostro potente stato, soperchiando i vicini d'intorno. » La liste que donne Villani de ces péchés supérieurs (*uperbia, avarizia, vana gloria, invidia, golosità, lussuria, ingratitudine*) diffère toutefois légèrement de celle des *vitia capitalia* établie par Thomas d'Aquin au XIII^e siècle (cf. *Summa theologiae*, I, II, q.84 : *Videtur quod non sit dicendum septem esse vitia capitalia, quae sunt inanis gloria, invidia, ira, tristitia, avaritia, gula, luxuria. Peccata enim virtutibus opponuntur.*)

2. Cf. Thomas d'AQUIN, *Summa theologiae*, II, II, q.77. Sur une définition large des *male ablata*, incluant l'usure mais aussi les autres formes de « mauvaise acquisition » (extorsion, spéculation, fraude, etc.), cf. Giovanni CECCARELLI, « L'usura nella trattatistica teologica sulle restituzioni dei *male ablata* (XIII-XIV secolo) », dans *Credito e usura fra teologia, diritto e amministrazione. Linguaggi a confronto* (sec. XII-XVI), Rome, 2005, p. 3-23.

3. Jacques LE GOFF, *Le Moyen Âge et l'argent*, op. cit., p. 103.

populaire installée au pouvoir en 1343 n'introduisit pas de changement apparent dans la législation communale à l'égard de l'usure et du prêt sur gage ¹.

La controverse qui accompagna la création, en 1344, d'un fonds d'emprunt d'État consolidé témoigne toutefois du fait que l'usure posait d'évidents problèmes moraux et interrogeait directement le fidèle quant à la licéité de certaines pratiques ². Pour rétablir la santé financière catastrophique de la Commune, profondément endettée par la faillite générale de son système bancaire et par une décennie de guerres infructueuses contre Pise, la Seigneurie populaire s'appliqua en effet à déclarer la dette publique « portant intérêts » et à réorganiser les anciens prêts en un seul organisme, le *Monte comune* ³. La mesure, qui rendait en outre possible le trafic des parts d'emprunts, rencontra une forte opposition de la part du clergé et participa aux tensions à l'origine de la législation anticléricale de 1345. La polémique autour du *Monte*, qui devait culminer au début de la seconde moitié du XIV^e siècle et s'étaler jusqu'au début du siècle suivant, est donc en grande partie postérieure à la période d'activité de notre chroniqueur, mais il ne fait guère de doute que la crise économique des années 1340 participa à alimenter une réflexion sur l'écart entre les principes moraux enseignés par les théologiens et la réalité d'une économie toute entière basée sur le crédit. Comme le souligne Christian Bec, les prédications d'un Bernardin de Sienne ou d'un Antonin de Florence montrent en outre que ces débats s'exprimèrent sur la place publique, où la parole des prédicateurs visaient à convaincre directement le marchand auquel ces questions s'adressaient. Ces polémiques aboutirent, au début du XV^e siècle, à une laïcisation de la pensée économique et de la mentalité mercantile ⁴.

Certes, ce phénomène est postérieur à la période prise en compte dans cette étude, qui sur ce point au moins constitue encore « un autre âge », mais les premiers symptômes sont là. Ainsi, comme l'a montré Marvin Becker, la montée de l'anticléricisme à Florence dans les années 1343-1346 et l'évolution de la politique communale à l'égard des tribunaux ecclésiastiques, ne furent pas sans effet sur la

1. Pas du moins avant celle de 1375, qui dépasse donc notre cadre chronologique. La législation alors en place visait ainsi essentiellement l'interdiction du prêt clandestin, par l'établissement d'un enregistrement des prêteurs publics autorisés et le paiement d'une taxe (payée sous la forme d'une amende, afin de ne pas justifier officiellement ce que le droit canon interdisait formellement), ainsi que de l'usure abusive, en fixant un taux d'intérêt maximum (qui atteignait tout de même 30%). Cf. Marvin B. BECKER, « Three Cases », art. cit., p. 446-450.

2. Sur la controverse, voir Julius KIRSCHNER, « Storm over the *Monte Comune* : Genesis of the Moral Controversy over the Public Debt of Florence », dans *Archivium Fratrum Praedicatorum*, 53, 1983, p. 219-276 ; Lawrin ARMSTRONG, « The Politics of Usury in Trecento Florence. The *Questio de monte* of Francesco da Empoli », dans *Medieval Studies*, 61, 1999, p. 1-44 ; *Idem*, *Usury and Public Debt in Early Renaissance Florence. Lorenzo Ridolfi on the Monte Comune*, Toronto, 2003.

3. Voir à ce propos Marvin B. BECKER, « Florentine Popular Government », art. cit., p. 360-382.

4. Christian BEC, *Les marchands écrivains*, op. cit., p. 259-268.

reconsidération de l'usure par les pouvoirs publics. On a vu, à propos des réformes du système judiciaire engagées en 1345, que la Seigneurie s'était efforcée de réduire le recours au for ecclésiastique, avec comme objectif premier de contrer l'opposition du clergé aux contrats usuraires en retirant aux victimes d'intérêts abusifs la possibilité de se retourner vers les tribunaux ecclésiastiques¹. Autrement dit, au niveau de la juridiction civile en tout cas, l'usure constituait à cette époque une activité certes moralement dépréciée, mais considérée finalement comme un mal nécessaire au bon fonctionnement de l'économie. Le conflit qui opposa, en 1346, la Commune à l'inquisiteur apostolique, le franciscain Pietro dell'Aquila, marque donc une seconde étape dans ce long processus d'émancipation de la juridiction séculière vis-à-vis de celle ecclésiastique, toujours dans le contexte de la gestion des actifs des compagnies faillies. Pour régler la question, la Commune porte l'affaire devant le pape, en accusant l'inquisiteur d'avoir brandi trop légèrement l'accusation d'hérésie dans le seul but d'extorquer des sommes indues aux citoyens, en condamnant « à de fortes sommes d'argent, en fonction de la richesse de l'inculpé, quiconque par faiblesse prononçait la moindre petite parole oiseuse contre Dieu ou prétendait que l'usure n'est pas un péché mortel² ». Si les causes de cette affaire sont à chercher dans la lutte pluridécennale entre libertés communales et for ecclésiastique, la condamnation violente de l'usure, qui frappait non seulement ceux qui en étaient coupables mais également quiconque était tenté d'en minimiser la faute, participa sans doute à exaspérer les Florentins et à les retourner contre leur inquisiteur, qui finit d'ailleurs par être chassé³. Si la limitation des juridictions ecclésiastiques en avril 1345 était vue d'un mauvais œil par Villani, sur ce point au moins il rejoint la politique communale, qui lui est peut-être plus favorable.

On perçoit là un aspect intéressant des tensions qui opposaient la frange la plus conservatrice de l'Église, radicalement opposée à l'usure, à la société marchande, qui de son côté soutenait activement, sinon une réhabilitation du prêt à intérêt, du moins un assouplissement de sa condamnation, très utile dans le contexte de consolidation des finances publiques après la grande faillite du début de la décennie. Or, refuser d'y voir un péché mortel, c'était de la part de Villani classer l'usure parmi les péchés « simplement » véniels — autrement dit affirmer qu'elle n'annulait pas totalement la grâce divine mais ne faisait que la diminuer, et ne privait donc pas le pécheur du salut mais laissait au contraire une possibilité de rémission⁴. S'ouvrait

1. *Nuova cronica*, XIII 43 : « E per cessare l'opposizione di contratti usurari, e per cagione di molte compagnie, che 'n quelli tempi e dinanzi erano falliti, levarono che non si potessero impetrare privilegi di giudici delegati. » Voir à ce propos Marvin B. BECKER, « Three Cases », art. cit., p. 446-447.

2. *Nuova cronica*, XIII 58.

3. Sur cette affaire, cf. Antonio PANELLA, « Politica ecclesiastica del Comune fiorentino », art. cit., p. 271-370.

4. Jacques LE GOFF, *La naissance du Purgatoire*, op. cit., p. 288-296.

ainsi une brèche dans l'appareil répressif de l'usure qui, aussi mince fût-il, laissait un espace à l'intérêt.

L'usure, une pratique avant tout incivique

Cette possibilité de rémission nécessite toutefois, pour l'auteur, plus qu'un simple acte de pénitence comme l'aumône. Invité à se prononcer sur les raisons de la défaite de Florence contre Pise en 1341, Villani expliquait que si « cette forme de charité que l'on appelle aumône » préserve effectivement des dangers les plus grands, de bien plus grands péchés constituent toutefois une entrave à la véritable charité.

Et tandis que nous sommes charitables avec notre prochain, il est manifeste que chacun d'entre nous dénigre, trahit et cherche la ruine de son voisin, de son compagnon et de son consort, voire même de son frère charnel, commettant les pires usures contre les moins puissants et les plus besogneux. Et il est aussi manifeste que la foi et la charité envers notre Commune et République a totalement disparu, et qu'à cause de nos péchés nous encourons aujourd'hui un grand danger, car pour tirer quelque petit intérêt, chaque citoyen dénigre et fraude sans se soucier des grandes choses de la Commune — alors que les Pisans, au contraire, sont unis entre eux, et fidèles et loyaux envers leur Commune, quoiqu'ils soient par ailleurs autant pécheurs que nous, ou peut-être davantage encore ¹.

De nouveau, la condamnation de la cupidité et de l'usure se retrouve ici subordonnée à celle d'un mal bien plus grand aux yeux de Villani, celui de la discorde civile. On a déjà vu que, parallèlement à la « charité envers Dieu » et à celle « envers son prochain », qui selon saint Augustin représentent le terme de toute vie chrétienne ², Villani introduit ici une troisième catégorie, celle éminemment politique de « charité envers la Commune et la République », qui avait été exposée dans le *De bono communi* de Remigio de' Girolami ³. C'est donc à ces deux dernières formes de charité humaine, qui sont la condition de la concorde civile et du bien commun, qu'il oppose les péchés d'argent, l'usure en particulier et l'appât du gain en général. On comprend dès lors qu'à ses yeux, l'usure n'est pas un péché contre Dieu, mais contre les hommes et la Communauté (*i.e.* la Commune). L'accusation prend ainsi un contour d'abord politique...

De fait, dans la société médiévale, la notion d'usure est plutôt réservée à certains acteurs économiques, Juifs en premier lieu mais aussi marchands étrangers à la cité, qu'elle participe à marginaliser de la communauté civique. Il n'est pas sûr qu'un grand marchand comme Villani, dirigeant d'une compagnie majeure et personnage introduit dans les institutions communales, se soit senti (et ait été perçu comme)

1. *Nuova cronica*, XII 135 (cf. note p. 267).

2. *De doctrina christiana*, I, 36, 40, éd. *BA*, II, 2, p. 128.

3. Voir p. 268 et suivantes.

coupable d'usures — quelles qu'en aient été les activités financières du reste. Le prêt usurier est d'ailleurs si bien installé dans les pratiques publiques, que la Commune elle-même emprunte à intérêt, avant comme après l'institution du Monte¹. Or, qui penserait à accuser d'usure la Commune ? En réalité, le prêt à intérêt remplit une fonction sociale et politique qui profite à tous, individuellement et collectivement, que personne ne songe réellement à remettre en cause. Le reproche que Villani adresse donc à ses concitoyens, à savoir de pratiquer l'usure *entre eux*, prend alors une dimension plus politique que morale, en cela qu'il oppose la recherche des intérêts privés à la poursuite du bien commun : en un mot, le risque encouru est que les mauvais comportements économiques des citoyens aboutissent à l'affaiblissement de la cité.

D'après le droit canon, qui définit la pénitence comme une sorte de compensation tarifée ouvrant la voie à la rémission des péchés et permettant *in fine* d'échapper à la peine², la rémission de l'usure, péché contre les hommes et non contre Dieu, ne peut être obtenue que par un acte véritablement compensatoire et distinct de l'aumône gracieuse, simple acte de pénitence³. C'est ce que Villani rappelle du reste lorsque, à propos de la famine de 1346, il affirme que « l'aumône éteint le péché⁴ ». Mais la pénitence ne suffit pas en elle-même à obtenir miséricorde : distributive, la justice divine est également commutative et, à la manière d'une balance, doit veiller à assurer une parfaite équité entre la faute et la peine. Ainsi, pour obtenir la rémission d'un péché, l'acte de piété (comme l'aumône) est certes nécessaire, mais pas suffisant, et doit être précédé par la réparation du tort. On retrouve ici un écho des réflexions scolastiques sur la restitution des biens mal acquis, qui stipulent que la somme rendue doit correspondre de façon arithmétique à la somme mal acquise⁵. C'est ce que, selon Villani, la Commune aurait omis de faire lors de l'épidémie de 1340 : comme acte de pénitence, il fut alors décidé de restituer aux veuves et aux orphelins de quelques bannis les biens jadis confisqués ; mais la mesure est jugée insuffisante par l'auteur, faute d'avoir également remboursé ce que ceux-ci avaient été contraints de payer à la Commune. Les biens restitués ne correspondant pas exactement à ceux perçus, nous dit-il, la pénitence fut donc incomplète et les calamités continuèrent⁶.

1. Cf. *Nuova cronica*, XII 50.

2. Voir notamment Léon BOUVIER, *Le précepte de l'aumône chez saint Thomas d'Aquin*, Paris, 1935.

3. Giovanni CECCARELLI, « L'usura nella trattatistica teologica », art. cit., p. 9.

4. *Nuova cronica*, XIII 73 (à propos de la famine de 1346) : « e per più ricchi e buoni e piosissimi cittadini si feciono di belle e di larghe limosine, onde dovemo sperare in Dio, che non guarderà alli soperchi peccati de' cittadini, ché, come avemo detto adietro, la città nostra n'è bene fornita; ma per le limosine e pe' buoni e cari cittadini Iddio compenserà, se fia suo piacere la misericordia, come fece a quelli di Ninive, "però che-lla limosina spegne il peccato"; dixit Domino. »

5. Giovanni CECCARELLI, art. cit., p. 5-6.

6. *Nuova cronica*, XII 114.

De cette solution offerte à l'usurier pour le salut de son âme, la *Nuova cronica* n'offre que de maigres témoignages. L'évocation des usuriers de la petite ville de Gemona dans le Frioul, que le terrible séisme de janvier 1348 poussa à faire pénitence et à restituer l'usure, en est un ¹. Quoi qu'il en soit, si les cas de restitution de l'usure étaient sans doute nombreux à l'époque, comme le laissent penser les testaments ², la *Nuova cronica* révèle le peu d'écho que les sources historiographiques accordent alors à cette pratique : la raison peut en être le caractère privé de la restitution de l'usure, considérée comme un acte compensatoire honteux, qui se différencierait en cela de l'aumône, acte gracieux et honorable dont la publicité devait être assurée. L'exception que constitue l'affaire des usuriers de Gemona évoquée par Villani pourrait d'ailleurs s'expliquer par le fait qu'il s'agissait d'un cas de restitution publique, procédure particulière généralement imposée aux usuriers notoires ³. C'est en tout cas ce que laisse penser l'auteur quand il précise que les usuriers « avaient annoncé publiquement » (*feciono bandire*) leur intention de rendre l'usure.

À travers ces différentes considérations sur la dimension nocive pour la communauté de certains comportements, politiques ou économiques, la *Nuova cronica* révèle la philosophie morale du chroniqueur, un ensemble de principes et de valeurs inspirés par une forte sensibilité religieuse. De cette philosophie morale, il convient de retenir deux aspects essentiels. D'une part, au fil du récit, la dimension didactique de la chronique prend totalement le pas sur celle récréative. Si quelques — timides — efforts témoignent d'une volonté de la part de l'auteur de proposer une lecture agréable (que l'on pense au chapitre XIII 44 notamment ⁴), l'histoire villanienne se veut avant tout être une leçon de vie, une somme d'exemples de bons comportements et de bonnes vertus, et accorde ainsi une grande place, à côté des principales « matières » que l'auteur s'efforce de délimiter, à l'historiette et à la nouvelle édifiante, cette forme d'*exemplum* laïc. À ce programme, tôt énoncé dans la chronique comme on l'a vu, correspond une mise en forme du récit qui fait également la part belle à la glose et au commentaire, et qui instaure un lien direct entre l'auteur et son lecteur. D'autre part, la sensibilité religieuse du chroniqueur correspond à une religion civique, c'est-à-dire une religion qui poursuit moins la recherche du Salut de l'âme que la cohésion et la concorde des citoyens au sein de la Cité. Le modèle de bon comportement qu'il s'applique à dresser correspond donc à

1. *Nuova cronica*, XIII 123. On notera au passage que l'anecdote fut d'abord relevée par des marchands florentins de passage dans la région, qui en firent ensuite état au chroniqueur, témoignant ainsi de l'intérêt qu'un tel acte suscitait d'abord auprès de cette catégorie de la population.

2. Un exemple avec le testament du marchand Enrico Scrovegni (Padoue, 1336), édité par A. Bartoli Langelì dans Chiara FRUGONI, *L'affare migliore di Enrico. Giotto e la capella Scrovegni*, Turin, 2008, p. 397 et suiv.

3. Giovanni CECCARELLI, art. cit., p. 22.

4. Cf. p. 248.

celui du citoyen idéal, davantage préoccupé par le bien commun plutôt que par ses intérêts propres et animé d'un profond amour pour sa communauté, identifiée au modèle communal, forme supérieure de vie sociale. L'auteur invoque à cet effet aussi bien des valeurs politiques (liberté, collégialité, consensus) que des vertus religieuses (charité, amour, paix) : c'est au prisme de ces principes qu'il s'applique à comprendre et à expliquer l'histoire de son époque, à lui donner un sens susceptible de fournir au lecteur un manuel de vertus civiques.

L'invention du temps historique.

Étude des principes chronographiques

Au lendemain du grand jubilé de 1300, de retour de Rome où il a découvert les maîtres de l'Histoire antique, Giovanni Villani prend la décision d'écrire l'histoire de sa ville, dont l'essor lui apparaît désormais plus évident par rapport au déclin de la Rome médiévale. L'histoire qu'il entreprend alors de rédiger doit marquer une étape dans l'historiographie communale : c'est en tout cas ce que laisse penser le titre qu'il donne à son ouvrage, la « Nouvelle chronique ¹ ». Dans celle-ci, Villani fait d'abord œuvre de compilateur, en « extrayant et retrouvant de livres, chroniques et auteurs anciens et divers ² » l'histoire qu'il présente à son lecteur. Ce faisant, il réalise de fait un travail inédit, sinon par la nature de la tâche du moins par son ampleur, à savoir de faire confluer dans un même texte autant de filons historiographiques différents : les mythes de fondation, les premières chroniques urbaines, des chroniques universelles ou encore des extraits de vies de saints et de récits de voyage — mais aussi, parce qu'il en est finalement arrivé à écrire une histoire de son temps, donc inédite, des lettres de marchands ou des témoignages oraux. Dès lors, la tâche du chroniqueur ne se limite pas à unir des matières hétérogènes : il s'agit de construire un récit nouveau et de fondre en une temporalité narrative unique autant de façons de compter le temps.

À travers la question du rapport entre temps et histoire, c'est celle de la culture historique et de la méthode de travail de l'historien qu'il nous est offert d'appréhender. Problématique centrale pour qui entend étudier l'historiographie médiévale, celle-ci ne va pas sans poser de problème. D'abord en raison de la faiblesse, voire de l'absence de théorisation du temps de la part des chroniqueurs du Moyen Âge, qui rend difficile l'appréciation de ce facteur dans le discours historique. Dans le contexte historiographique nouveau du Moyen Âge naissant, la date avait joué un rôle de

1. *Nuova cronica*, I prologue : « *Questo libro si chiama la Nuova cronica* » ; cf. également IX 36 : « *mi parve convenevole di recare in questo volume e nuova cronica tutti i fatti e cominciamenti della città di Firenze* ».

2. *Nuova cronica*, I 1.

premier plan. Le chroniqueur médiéval entretenait à son endroit une véritable « obsession » (Bernard Guenée), celle-ci servant à situer les événements de façon correcte et précise dans le temps là où les historiens antiques prenaient davantage soin de fournir un récit bien écrit et bien construit¹. Au bas Moyen Âge, l'évolution des principes chronographiques, par la mise en place de systèmes de datation homogènes et réguliers notamment, contribue toutefois à définir un rapport nouveau au temps de l'histoire. Avec l'avènement d'une chronographie qui n'est plus exclusivement chrétienne, mais proprement historique, le temps cesse d'être l'objet du discours pour en devenir un outil, mis au profit d'une meilleure compréhension des faits humains. La façon dont le chronographe enregistre le temps qui s'écoule et organise celui déjà écoulé renseigne non seulement sur son projet historiographique, mais aussi sur les conditions culturelles et idéologiques qui commandent son entreprise.

La mise au point d'un temps historique dépasse de loin la seule *Nuova cronica* pour concerner l'ensemble de l'historiographie des derniers siècles du Moyen Âge. Toutefois, par l'ampleur de son programme et par la monumentalité de sa réalisation, celle-ci achève et consacre un processus séculaire de réforme des principes chronographiques et de réinterprétation du mouvement de l'histoire. En ce sens, elle offre un excellent objet d'étude pour aborder cette problématique qu'est l'invention du temps historique. Au fil de l'ouvrage émerge ainsi une conception nouvelle du temps, émancipée des cadres idéologiques anciens et qui répond à un besoin nouveau d'appréhender globalement l'histoire. Ce temps historique ne cherche plus à donner un sens à l'histoire, une destinée, comme le faisaient les chronographes chrétiens, mais à fournir un récit ordonné et rationnel des choses passées. La question investit donc le champ de la construction discursive du récit historique et de la temporalité, dans la mesure également où le travail du chroniqueur médiéval se situe à mi-chemin entre enquête historique et entreprise littéraire. Mais la temporalité narrative du récit historique doit clairement être distinguée de celle mise en œuvre dans d'autres genres narratifs, notamment ceux épique ou romanesque. Le temps historique a ceci de particulier qu'il impose au récit une double rationalité. Une rationalité au sens latin de la *ratio temporum*, le calcul du temps, et une rationalité au sens commun de discours raisonnable, puisque ces mêmes principes de datation moderne apportent au récit historique vraisemblance et crédibilité.

C'est cette évolution des principes de datation, vers une chronographie moderne, que nous nous proposons d'étudier dans ce chapitre. Nous commencerons par l'appréhension du temps long de l'histoire, celui des âges et des époques, avant d'opérer un recentrage progressif vers le temps court, celui de l'année d'abord, puis celui du jour. Nous aborderons ensuite les autres principes de datations, liturgiques ou sancto-
rales notamment, pour en expliquer le sens. Puis nous étudierons enfin la façon dont

1. Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique*, op. cit., p. 147-165.

ces évolutions permettent une nouvelle appréhension du temps long, autorisant une lecture modulable et correspondant à un temps pleinement historique.

I Penser et diviser le temps historique : le Salut, l'Empire, la Commune

Désireux de raconter une histoire de Florence *ab aedificatio* mais manquant d'informations, Villani est contraint d'élargir l'optique historique des premiers livres, qui sont donc consacrés à une histoire municipale sur fond d'histoire universelle. Dans cette première partie, consacrée à l'histoire universelle, Villani assume le rôle de compilateur et, jetant des ponts entre des traditions historiographiques et chronographiques dissemblables, réinterprète totalement l'arrière-plan idéologique de l'histoire : l'histoire du Salut cède ainsi la place à une histoire centrée sur l'essor de la commune florentine.

I.1 L'histoire païenne : de l'histoire du Salut à l'histoire municipale

Dans les premiers livres de sa chronique, Villani dit s'inspirer des Anciens pour retracer « l'origine et le commencement » de sa cité. Parmi ses sources, il compte Virgile, Tite Live ou Salluste, mais aussi Paul Orose ou Martin de Troppau. Les premiers livres consistent donc en une synthèse magistrale de l'historiographie universelle, dans laquelle le chroniqueur se retrouve confronté à une chronographie (modèles de périodisation et principes de datation) totalement étrangère à sa vision du temps et de l'histoire. Le premier modèle, celui des Âges ou des Royaumes, issu de la computistique tardo-antique, transparait dans les lignes de la *Nuova cronica*, sans toutefois que l'auteur ne s'en empare réellement. Comme on s'attachera à le montrer, à une histoire chrétienne, Villani substitue peu à peu une histoire communale.

L'abandon de la computistique tardo-antique

La *Nuova cronica* dépend essentiellement de trois grands groupes de sources historiographiques, consolidant un lien entre différentes traditions qui jusque-là étaient toujours restées indépendantes : les légendes des origines de Fiesole et de Florence rédigées au début du XIII^e siècle (*Chronica de origine civitatis*), les premières annales communales datant de la même période (chronique de Sanzانونe, *Gesta Florentinorum*) et l'historiographie universelle de la fin du siècle (Martin de Troppau, Thomas

Tuscus¹). Par rapport aux quelques tentatives qui l'avaient précédé², Villani franchit un nouveau pas en fusionnant les différents filons (notamment la chronique martiniennne et la légende des origines) dans un seul et même récit historique. Respecter la chronologie n'est pas compliqué, puisque ces œuvres organisent leur narration autour d'un récit mythologique unique, la double fondation de Troie et de Rome, et que les deux récits se croisent fréquemment autour de personnages clefs (Énée, César/Catiline, Totila³).

De ce bref aperçu de la composition du récit, il ressort que la fusion des deux traditions ne pose pas de problème, celles-ci se basant toutes deux sur une matière commune dont la *Chronica* ne fait que développer davantage certaines parties. Il n'est donc pas difficile pour Villani d'offrir un récit globalement correct sur le plan chronologique, en dépit du nombre limité de dates mentionnées par les sources. Toutefois, si elle n'est pas essentielle au bon déroulement de la chronologie, la datation demeure dans cette première partie un exercice délicat, et plusieurs principes sont utilisés en concurrence. Parallèlement à d'autres, employés de façon ponctuelle comme la succession des rois de Rome ou des juges de Judée (repris à Paul Diacre *via* Martin de Troppau⁴), le système de datation le plus courant est celui du nombre d'années écoulées à partir d'un événement fondateur : ère de la Création du monde

1. *Chronica de origine civitatis florentiae*, éd. R. Chellini, Rome, 2009; Sanzanome, *Gesta florentinorum*, éd. Hartwig dans *Quellen Und Forschungen Zur Altesten Geschichte Der Stadt Florenz*, I, Marburg, 1875, p. 1-34; *Gesta Florentinorum*, éd. Schmeidler dans *Tholomei Lucensis Annales*, éd. Monumenta Germaniae Historica, Script. rer. germ., n. s., t. VIII, Berlin, 1930, p. 243-277; Martin DE TROPPEAU, *Chronicon pontificum et imperatorum*, *op. cit.*, p. 377-475; Thomas TUSCUS, *Gesta imperatorum et pontificum*, *op. cit.*, p. 483-528.

2. L'exemple le plus achevé est sans doute le manuscrit Orsucci 0.40 de l'Archivio di Stato de Lucques, réalisé entre 1290 et 1342 par un auteur anonyme. À la différence de la *Nuova cronica*, il ne s'agit pas d'un ouvrage organique mais de miscellanées, compilant la version traduite de la *Chronica de origine civitatis*, suivie de la Cronica martiniana en vulgaire, du prologue latin du même Martin de Troppau et de quelques récits historiques originaux. Toutefois, malgré la confusion qui l'habite, les nombreuses interventions du compilateur (prologues, apartés, etc.) témoignent d'un véritable projet historiographique qui va au-delà de la simple accumulation de textes. Cf. Otto HARTWIG dans *Quellen Und Forschungen*, *op. cit.*, I, p. xxx-xxxi.

3. Ainsi, Villani s'appuie d'abord la *Chronica* pour relater la fondation de Fiesole et de Troie, puis parvenu aux pérégrinations d'Énée, il passe naturellement à l'histoire romaine, en se basant sur le prologue de Martin de Troppau, qui propose un résumé de Paul Orose et de Paul Diacre et dont il tire la chronologie des rois et des consuls de Rome. Arrivant à l'aube de l'empire romain, il revient ensuite vers la *Chronica* pour suivre, à partir de la sédition de Catiline, la fondation de Florence par César puis sa destruction par Totila. Là, les deux sources se confondent pour former le personnage hybride du Totila-Attila, tandis que le *Chronicon* de Martin de Troppau redevient la principale source à propos de l'histoire des rois goths et lombards.

4. Cf. *Nuova cronica*, I 25 : « dopo Latino regnò Alba Silvius suo figliuolo XL anni, al tempo di Salamone; dopo costui regnò Egittus Silvius suo figliuolo XXIII anni, al tempo di Roboam re di Giudea » ; tiré de Martin DE TROPPEAU, *Chronicon pontificum et imperatorum*, *op. cit.*, p. 399 : « Post hunc regnavit Alba Silvius annis 40 tempore Salamonis. Post hunc regnavit Egiptus sive Achis Silvius annis 24 tempore Roboam in Iudea. »

d'abord, puis de la fondation ou destruction de Troie, de la fondation de Rome, de l'Incarnation et même, bien que cela constitue un hapax aussi bien dans le texte que dans toute la tradition historiographique florentine, ère de la fondation de Florence ¹. Il est possible de relever un certain nombre d'incohérences dans la chronologie générale : Rome aurait ainsi été fondée en l'an 454 *ab excidio Troiae*, tandis que Troie aurait été détruite en l'an 430 de la fondation de Rome. De la même manière, si la fondation de Rome date de l'an 4484 *ab origine mundi* et que 454 ans se sont alors écoulés depuis la destruction de Troie, alors celle-ci daterait de l'an 4030 de la Création et non pas, selon la date reprise du *Libro fiesolano*, de l'an 4265 ².

Au-delà d'une analyse critique, qui en soit n'aurait pas beaucoup d'intérêt, ces erreurs nous renseignent sur la manière dont l'auteur aborde l'histoire universelle. La confusion dont il fait preuve à propos du calcul de certaines dates révèle les limites de l'attention qu'il porte à la question. Et s'il est vrai que tout le travail de datation de l'histoire païenne a été accompli avant lui — et qu'il peut se permettre de suivre ses sources de manière aveugle quitte à en reproduire les erreurs —, il est certain que l'exercice ne l'intéresse pas. De fait, c'est toute la tradition computistique de l'historiographie universelle qui est évacuée dans la *Nuova cronica*, et l'un et l'autre des deux modèles périodologiques de l'histoire chrétienne mis au point par les Pères de l'Église sont abandonnés : celui élaboré par saint Augustin, qui divisait l'histoire de la Création en six âges dont le dernier, ouvert sur l'Incarnation, devait se finir avec la fin des temps (avant le septième âge, celui de la paix) ; et celui basé sur les prophéties de Daniel et mis au point par saint Jérôme, qui comptait la succession des quatre royaumes, de Babylone à Rome ³. Ces deux schémas, repris individuellement ou combinés, avaient en effet pesé sur toute l'historiographie universelle médiévale et, à la fin du Moyen Âge, chroniqueurs et érudits prenaient encore la peine de rappeler

1. *Nuova cronica*, I 2 : « *E fu cominciata la detta torre, overo mura di Babilonia, VII^e anni apresso che fu il Diluvio, e MMCCCLIII anni dal cominciamento del secolo infino alla confusione della torre di Babello.* » ; I 10 : « *In quello paese il detto Dardano [...] cominciò ad edificare, e fece una città in sulla riva del detto mare di Grecia, a la quale per lo suo nome puose nome Dardania, e ciò fu III^mCC anni dal cominciamento del secolo.* » ; I 14 (à propos de la destruction de Troie) : « *e ciò fu anni CCCCXXX anzi che si cominciassse Roma, e III^mCCLXV anni dal cominciamento del mondo, e nel tempo che Abdon era iudice del popolo Israel.* » ; « *E così fu distrutta la nobile città di Firenze dal pessimo Totile a dì XXVIII di giugno negli anni di Cristo CCCCL, e anni V^eXX da la sua edificazione.* ».

2. Ces erreurs sont attribuables en grande partie aux conséquences inhérentes à la longue transmission des textes, ainsi qu'aux difficultés propres à la discipline computistique, qui exige capacités techniques et connaissances érudites. Pour certaines, l'inattention du copiste pourra être invoquée, lorsqu'il s'agit de deux lettres inversées ou d'un chiffre oublié. Certaines en revanche sont dues à des erreurs de compréhension, mais ne doivent pas forcément être attribuées à Villani. D'autres, enfin, sont liées à l'utilisation de plusieurs sources discordantes.

3. Cf. Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique*, op. cit., p. 150-151 ; Karl Heinrich KRÜGER, *Die Universalchroniken*, Turnhout, 1976, p. 26-27 ; Hanz-Werner GOETZ, « On The Universality of Universal History », dans *L'historiographie médiévale en Europe (actes du colloque, Paris I, 29 mars-1^{er} avril 1989)*, Paris, 1991, p. 247-261 ; Paolo BREZZI, « Chroniques universelles du Moyen Âge et histoire du Salut », dans *L'historiographie médiévale en Europe*, op. cit., p. 235-245.

en d'introduction les grandes phases de l'une ou l'autre de ces deux *distinctiones temporum* : Othon de Freising et Godefroi de Viterbe au XII^e siècle, Martin de Troppau, Vincent de Beauvais ou Brunetto Latini au XIII^e siècle, tous commencent leur récit par un résumé des âges du monde ou des royaumes. Au début du XIV^e siècle encore, Riccobaldo de Ferrare continuait à mentionner les *aetates mundi* dans sa *Compilatio chronologica*, tandis que les historiographies française et germanique employaient encore ces modèles au début du XVI^e siècle¹ ! Autrement dit, si après les successeurs directs d'Eusèbe de Césarée (comme Paul Orose ou Isidore de Séville), les chroniqueurs médiévaux avaient délaissé l'histoire du peuple de Dieu au profit de celle de l'Empire romain, ils s'inscrivaient toujours dans sa lignée puisque l'histoire de Rome, qui débute au moment de l'Incarnation, représentait bien à leurs yeux la dernière phase de l'histoire humaine, commencée par les Temps bibliques.

Dans la *Nuova cronica*, en revanche, Villani ignore totalement ou presque les modèles classiques de la *distinctio temporum* de l'histoire païenne. Les références aux royaumes, tout d'abord, sont assez rares. À propos de la tour de Babel, Villani précise qu'elle fut construite à l'initiative du géant Nimrod, qui fut le « premier roi » et qui soumit à sa domination l'ensemble des descendants de Noé². S'ensuit la généalogie des fils de Noé, puis un bref récit de la succession des rois de Babylone, avec Ninus et Semiramis qui régna au temps d'Abraham. Sans s'y référer de façon explicite, Villani suit donc la périodologie traditionnelle, en faisant correspondre la chronologie du royaume babylonien et celle du second âge de l'histoire du Salut, qui s'étend du déluge à Abraham. Toutefois, avec la confusion des langues et le peuplement du monde, le récit quitte l'histoire sacrée pour rejoindre la matière fiésolano-troyenne, indépendante du cycle royal jéronymique, et plus aucun lien n'est fait entre les différents royaumes issus du peuplement de l'Europe par les fils de Japhet, comme la Crète, la Grèce ou l'Italie³. D'ailleurs l'empire de Rome, dernier des quatre *regna maiora* selon saint Jérôme, ne vient plus d'un transfert extérieur, mais naît d'un mouvement interne à l'histoire romaine, sorte de génération spontanée due au génie de son fondateur, César. Quant au modèle augustinien des âges du monde, à peine est-il évoqué au détour d'une phrase, de manière somme toute obscure pour le lecteur, quand, à propos de la Tour de Babel, Villani précise qu'elle fut construite par Nimrod pour échapper au déluge que Dieu pourrait envoyer « comme il avait fait lors du premier âge⁴ ». De fait, l'histoire villanienne abandonne la téléologie

1. Franck COLLARD, « Les découpages périodologiques dans l'historiographie française autour de 1500 », dans *Périodes. La construction du temps historique (actes du V^e colloque d'histoire au présent, 1^{er}-2 décembre 1989)*, Paris, 1991, p. 81-88.

2. *Nuova cronica*, I 2.

3. *Nuova cronica*, I 6.

4. *Nuova cronica*, I 2 : « E per lo suo orgoglio e forza si credette contrastare a-dDio, dicendo che Idio era signore del cielo, e egli della terra. E acciò che Dio non gli potesse più nuocere per diluvio d'acqua, come avea fatto alla prima etade, si ordinò di fare la maravigliosa opera della torre di Babel. »

traditionnelle, qui fait du Salut la fin de toute l'histoire humaine, pour se reporter vers une nouvelle fin ultime : la Commune. Un autre aspect de la descente des valeurs : de la Cité céleste à la cité terrestre en somme...

Changement de téléologie : du Salut vers la cité

L'abandon de la périodisation traditionnelle est révélateur des changements d'ordre idéologique impulsés par l'historiographie municipale par rapport à la tradition universaliste d'époque alto-médiévale. Si l'on considère les deux schémas périodologiques évoqués, royaumes ou âges du monde, dans les deux cas le moment axial autour duquel s'articulait l'histoire universelle était l'Incarnation, qui coïncidait avec l'avènement de l'empire de Rome et vers laquelle portait toute l'histoire vétéro-testamentaire. Les modèles avaient connu des évolutions au fil des siècles, perdant peu à peu leur arrière-plan eschatologique au fur et à mesure que l'historien cessait de spéculer sur la fin des temps. Mais les chroniqueurs ecclésiastiques continuaient d'écrire l'histoire universelle sous l'angle de l'histoire du Salut.

Avec l'avènement d'une historiographie municipale, et surtout laïque, on assiste toutefois à un glissement fondamental dans la conception téléologique de l'histoire universelle. Dans la *Nuova cronica*, le commencement de l'histoire n'est pas la Création, pas plus que son milieu n'est la théophanie ou sa fin la parousie. Mieux encore, l'Incarnation n'est même pas mentionnée, tandis que l'avènement du christianisme n'est évoqué qu'à travers son expansion en Toscane¹. Chez Villani, comme dans l'historiographie tardo-médiévale en générale, la conception du temps a évolué et s'est débarrassée de son arrière-plan eschatologique. La fin des temps n'intéresse pas le chroniqueur (sauf dans un ultime élan de piété, lorsque la peste noire fait son entrée à Florence²). Certes, l'histoire, en tant que récit des choses passées, apporte un enseignement qui doit servir à mieux appréhender l'avenir, en adoptant un comportement vertueux et en corrigeant ses vices ; mais, comme on l'a vu, cette vision moraliste ne vise pas le salut de l'âme, mais bien celui, bien terrestre, de la République³.

La dimension chrétienne de l'histoire n'est pas totalement évacuée pour autant puisque, suivant les modèles précédents, Villani fait commencer son récit par un épisode tiré de la chronologie biblique, celui de la tour de Babel, faisant ainsi converger histoire sacrée et histoire profane. Ce qui est du reste étonnant, puisque ce sont habituellement d'autres épisodes (création du monde, du premier homme ou naissance du Christ) qui ouvrent l'histoire sacrée. Mais en réalité, l'épisode, prémisses à la dispersion des peuples, revêt ici une signification toute particulière, extraite de l'histoire chrétienne du Salut et intégrée à une histoire des fondations urbaines. Le cycle

1. *Nuova cronica*, II 23 (*Come la fede cristiana fu prima nella città di Firenze*).

2. Cf. *Nuova cronica*, XIII 123 : « *E nota, lettore, che lle sopradette rovine e pericoli di tremuoti sono grandi segni e giudici di Dio, e non senza gran cagione e premissione divina, e di quelli miracoli e segni che Gesù Cristo vangelizando predisse a' suoi discepoli che dovieno apparire alla fine del secolo.* »

3. *Nuova cronica*, I 1.

est entamé par Babel, érigée au rang de première cité, dont la destruction marque le début du peuplement du monde : suivent Fiesole, puis Troie, Rome et enfin Florence. Le récit des temps païens passe ainsi au service d'une téléologie nouvelle, ne portant plus à l'avènement du Christ (ou de l'Empire) mais à la fondation de Florence, point central de l'histoire, dont le découpage des livres renforce le caractère de rupture. Après avoir rédigé une première version de sa chronique en dix livres, Villani scindait en effet le premier en deux afin de faire correspondre la fondation de Florence avec le début du second livre¹. Une modification importante de l'économie du manuscrit, puisque toute la partie pré-florentine de l'histoire formait désormais une unité narrative à part : une histoire des cités, ou plutôt une histoire de la civilisation amenant progressivement vers son parangon florentin².

On comprend vite que la *distinctio temporum* que l'historiographie chrétienne avait mise au point aux premiers siècles du christianisme n'est plus adaptée pour raconter l'histoire des hommes dans un cadre culturel, institutionnel et politique qui a tant évolué. Il n'y a qu'à voir les données quantitatives pour s'en convaincre : les temps correspondant aux cinq premiers âges et aux trois premiers royaumes n'occupent que les dix-huit chapitres du premier livre — qui du reste ne sont consacrés ni à l'histoire chrétienne du Salut ou des royaumes, mais à la matière fiesolano-troyenne, prélude à celle romano-florentine. Le regard de l'historien se concentre donc sur ce qui, dans les anciennes périodologies, ne constituait qu'une phase, la dernière, d'une histoire alors sur le point de s'achever (« *mundus senescit* »). En réalité, il y a donc moins abandon des anciennes périodisations que recadrage du récit historique sur le dernier temps de l'histoire, celui du Christ et de Rome, dont la coïncidence chronologique permet la combinaison. En faisant ainsi confluer sacré et profane en un mouvement unique, l'histoire universelle devient simplement, dans l'historiographie tardo-médiévale, une histoire des papes et des empereurs.

1.2 L'histoire impériale, cadre contraignant de l'histoire municipale

Comment comprendre cette période, ce « dernier âge du monde » qui, faute de voir la fin des temps arriver, s'est prolongé indéfiniment ? L'historiographie universelle avait depuis longtemps trouvée une réponse à ce problème en continuant le schéma des quatre royaumes par la translation de la dignité impériale après la chute de Rome³. La *Nuova cronica*, qui a abandonné le schéma des quatre royaumes, reprend

1. Giuseppe PORTA, « L'ultima parte della *Nuova cronica* », art. cit., p. 24.

2. Cf. à ce propos Armand JAMME et Véronique ROUCHON-MOUILLERON, « Les mythes de fondation dans la *Nuova cronica* de Giovanni Villani. Méthodes narratives et logiques illustratives », dans *Ab urbe condita. Fonder et refonder la ville Récits et représentations du Moyen Âge au premier âge moderne (actes du colloque international de Pau, 2009)*, Pau, 2011, p. 207-239.

3. Au XII^e siècle, Othon de Freising considérait que, de Rome, l'empire était ensuite passé aux Grecs, puis aux Francs, aux Lombards et enfin aux Allemands. Cf. Othon DE FREISING, *Historia*

donc celui de la *translatio imperii*, dans une forme légèrement adaptée toutefois par rapport aux modèles précédents.

Un essai de périodisation par les translationes imperii

La première « translation » (puisque le mot est employé) a lieu sous Constantin et porte l'empire de Rome vers la Grèce (II 24) ; puis, sous Charlemagne, l'empire passe aux Francs (III 15), jusqu'à Charles le Gros où il revient aux Italiens, assimilés ici aux Romains (III 20), avant de passer définitivement aux Allemands sous Othon (IV 5). La translation se fait ainsi selon le schéma suivant : de Rome aux Grecs, puis des Grecs aux Francs, des Francs aux Italiens, puis des Italiens aux Allemands.

Toutefois, une seconde notion vient se superposer à celle d'empire : la « seigneurie » (*signoria*), qui renvoie de manière plus large à la domination — sur l'Italie s'entend. Ainsi, après la première translation de Rome à Constantinople, l'Italie demeure un temps en dehors de l'autorité de l'empire, « presque abandonnée » par les empereurs grecs. Dans cet intervalle, c'est donc en fonction de qui a exercé la seigneurie en Italie que la périodisation est établie. Ainsi, à chaque passage d'un peuple à un autre, Villani compte le temps qu'elle a duré : 125 ans pour la seigneurie des Goths, 205 ans pour celle des Lombards¹. Ce schéma, que l'on pourrait qualifier de *translatio imperii et dominii*, se déroule de la manière suivante :

<i>Imperio</i>	Romains	→	Grecs (Byzantins)	→	Francs	→	Italiens	→	Allemands
<i>Signoria</i>		↘	Goths	→	Lombards	↗			
<i>Date (AD)</i>	ca 320		ca 400	570	801		901		955

Toutefois, si le cadre chronologique général de l'histoire universelle, celle des empereurs, est bien rythmé par la succession des dominations, la *translatio imperii* ne constitue pas pour autant le schéma de périodisation de l'histoire de la *Nuova cronica* qui, rappelons-le, est une histoire municipale sur fond d'histoire universelle.

Découpage matériel du livre et périodisation de l'histoire impériale

En effet, pour trouver chez Villani un essai de périodisation, il faut se tourner vers l'organisation matérielle de la chronique et plus précisément le découpage du texte en livres. Cette division de la matière produit *de facto* une division du récit historique qui, *in fine*, amène à une périodisation de l'histoire. On remarque au préalable que le découpage des livres ne repose pas sur des considérations pratiques comme la

de duabus civitatibus, éd. Hofmeister, Monumenta Germaniae Historica, Script. rer. germ., t. XLV, Hanovre-Leipzig, 1912, p. 7.

1. *Nuova cronica*, III 6 : « E così durò la signoria de' Gotti in Italia anni CXXV con grande stimolo e struggimento de' Romani, e di tutti gl'Italiani, e dello 'mperio di Roma » ; III 13 : « e così fallì la signoria de' re de' Lombardi, detti prima Lungobardi, ch'era durata CCV anni in Italia, per la forza de' Franceschi e del buono Carlo Magno, che mai poi nonn-ebbe re in Lombardia. »

maniabilité du manuscrit, puisque les cinq premiers livres ne comptent que quelques dizaines de feuillets, tandis qu'à lui seul le livre XI en compte près d'une centaine. Il n'est pas question non plus de découper le temps en tranches équivalentes, puisque le processus d'accélération du temps propre à la discipline historiographique fait que le nombre de pages par livre augmente au fur et à mesure que la période couverte se réduit.

Précisons d'emblée que la faiblesse du paratexte ne permet pas de réelle tentative de théorisation de cette *distinctio temporum*. Les prologues et épilogues se limitent en effet à de simples *incipit* et *explicit*, au sens propre du terme, qui ne font que verbaliser le passage d'un livre à un autre. Toutefois, l'importance que revêt pour Villani l'économie et la présentation matérielle du manuscrit nous est démontrée par l'attention portée à la division des livres, et notamment du premier, pour les raisons déjà évoquées. Il est également remarquable de constater que chaque livre est ouvert par une figure majeure de l'histoire, mentionnées dans l'*incipit* et dont le portrait vient orner la première initiale dans le fameux manuscrit Chigiano illustré de la Biblioteca Apostolica Vaticana de Rome ¹. Rien ne permet d'affirmer avec certitude que Villani a pesé sur la définition de ce programme iconographique, dont la mise en œuvre est peut-être postérieure à sa mort (ou en tout cas très tardive), mais les *incipit* permettent toutefois de l'annoncer. Nous avons reporté dans le tableau ci-dessous l'*incipit* de chacun des treize livres, avec la figure mentionnée dans le prologue (ou qui s'impose dans les premiers chapitres), ainsi que le portrait représenté par l'illustrateur du manuscrit Chigiano lorsque son choix diffère.

Tableau 1 – Découpage des livres et périodisation de l'histoire dans la *Nuova cronica*

Livre	Incipit	Figure principale	Initiale du ms Chigi
Livre I	« Commence le prologue et le premier livre. »	?	<i>Auctor-scriptor</i>
Livre II	« Ici commence le second livre de l'édification de de Florence, la première fois : comment la cité de Florence fut édifiée la première fois. »	(César?)	
Livre III	« Ici commence le troisième livre : comment la cité de Florence fut détruite par Totila <i>Flagellum Dei</i> roi des Goths et des Vandales. »	Totila <i>Flagellum Dei</i>	

1. Rome, Biblioteca Apostolica Vaticana, ms Chigiano L.VIII.296 ; cf. Chiara FRUGONI, *Il Villani illustrato. Firenze e l'Italia medievale nelle 253 immagini del ms Chigiano L VIII 296 della Biblioteca Vaticana*, Florence, 2005.

Livre IV	« Ici commence le quatrième livre : comment la cité de Florence fut réédifiée grâce à la puissance de Charlemagne et des Romains... »	Charlemagne	
Livre V	« Ici commence le cinquième livre : comment l'élection de l'empire de Rome revint aux Allemands, et comment Othon I ^{er} de Saxe fut consacré empereur. »	Othon I ^{er}	Léon VIII foulant Jean XII
Livre VI	« Ici commence le sixième livre : comment le premier Frédéric dit de Staufen de Souabe fut empereur de Rome, et de ses descendants; suivant ensuite les faits qui survinrent en leur temps à Florence et dans toute l'Italie. »	Frédéric I ^{er}	
Livre VII	« Ici commence le septième livre : comment Frédéric II fut consacré et fait empereur, et les grandes nouveautés qui survinrent. »	Frédéric II	
Livre VIII	« Ici commence le huitième livre, qui traite de l'avènement du roi Charles, et des nombreuses mutations et nouveautés qui s'ensuivirent. »	Charles d'Anjou	
Livre IX	« Ici commence le neuvième livre : il raconte comment dans la cité de Florence fut fondé le second Peuple, et diverses grandes mutations qui en découlèrent à Florence, suivant les autres nouveautés universelles qui survinrent en ce temps-là. »	?	Giano della Bella
Livre X	« Ici commence le dixième livre : comment le comte Henri de Luxembourg fut fait empereur. »	Henri VII	
Livre XI	« Ici commence le onzième livre, qui raconte la venue à Florence de Charles duc de Calabre, fils du roi Robert, qui fut la raison pour laquelle le roi élu des Romains vint d'Allemagne en Italie. »	Charles de Calabre (et Louis de Bavière?)	
Livre XII	« Ici commence le douzième livre, au début duquel nous ferons mémoire d'un grand déluge d'eau qui survint à Florence et dans presque toute la Toscane. »	Déluge	
Livre XIII	« Commence le treizième livre, comment le duc d'Athènes occupa la seigneurie de Florence, et ce qui s'ensuivit. »	Duc d'Athènes	

Le tableau nous montre que ce découpage du récit historique impose de fait une périodisation de l'histoire. Or, les choix qui guident la division du texte témoignent clairement de la prévalence de l'Empire comme cadre chronologique de l'histoire. Jusqu'au grand interrègne, l'histoire est en effet rythmée par la succession des souverains qui ont régné sur l'empire et/ou l'Italie. Les trois premiers (César, Totila, Charlemagne) s'intègrent toutefois moins dans l'histoire universelle que dans celle

de la fondation de Florence, puisqu'ils en sont les acteurs directs, respectivement en tant que fondateur, destructeur et refondateur. Le découpage des livres II à IV ainsi que la périodisation qui en découle épousent parfaitement le mouvement de l'histoire municipale, qui continue ainsi de former une histoire urbaine — ou en tout cas une histoire de la civilisation florentine. À partir du livre V en revanche, soit à partir de la *translatio imperii* vers l'Allemagne, et jusqu'au grand interrègne, les figures impériales retenues pour scander l'histoire (Othon I^{er}, Frédéric I^{er}, Frédéric II) sont moins impliquées dans l'histoire locale. Et pour cause, puisque, de l'aveu même de l'auteur, ce critère de périodisation s'explique avant tout par une raison pratique : le cinquième livre, dit-il, portera sur la façon dont « l'empire de Rome revint aux Allemands, et de ceux qui régnèrent par la suite et ce qu'ils firent, en continuant d'y mêler les histoires et les faits des Florentins, comme ils survinrent au cours de leur seigneurie, comme il se doit pour qui entend les retrouver et les raconter droitement ¹. ». Face aux lacunes des sources municipales, dont il a maintes fois déploré la rareté, Villani n'a d'autre solution que d'insérer l'histoire florentine dans le cadre de l'histoire universelle des empereurs allemands.

Il est intéressant de constater que lorsque l'histoire de la cité s'extrait du silence des sources, à la fin du XI^e siècle, soit au moment où les premières annales municipales ouvrent leur récit, l'optique est renversée. Fort d'une base documentaire consolidée, Villani réinterprète alors le rapport entre les deux filons historiographiques (universel et municipal) et s'efforce d'accorder à Florence la primauté du récit. Mais l'histoire universelle ne disparaît pas puisque, selon l'auteur, au fur et à mesure que les faits des Florentins se multiplient et que la renommée de la cité s'étend dans le monde, il devient nécessaire de « raconter plus universellement les nouveautés et choses des papes et des empereurs, et des rois et des diverses provinces du monde qui sont survenues de par le temps, car nombreuses sont celles qui se rapportent à notre matière ² ». De fait, si la multiplication des notices relatives à l'histoire florentine refocalise le récit sur Florence et ses environs, l'histoire impériale continue de former le cadre global de l'histoire, puisque ce n'est qu'avec l'avènement du Second Empire, à la fin du XIII^e siècle, que le principe de division des livres s'émancipe de la chronologie impériale pour ne plus suivre que le mouvement communal.

1. *Nuova cronica*, IV 5.

2. *Nuova cronica*, V 18 : « *tornando poi a nostra materia e fatti della nostra città di Firenze, i quali per acrescimento e operazioni de' Fiorentini cominciò a moltiplicare e a istendere la fama di Firenze per l'universo mondo, più che non era stato per lo addietro; e imperciò quasi per necessità ne conviene nel nostro trattato [raccontare] più universalmente da quinci innanzi de' papi, e degl'imperadori, e de' re, e di più province del mondo le novità e cose state per gli tempi, imperciò che molto riferiscono alla nostra materia* ».

Périodisation et pédagogie par l'histoire : le temps cyclique

Si, en même temps qu'elle se laïcise, l'histoire universelle est dépouillée de sa direction ultime, en ce sens qu'elle n'est plus perçue comme la marche, progressive et rythmée, des hommes vers le Salut, elle ne cesse pour autant d'être téléologique. Or toute téléologie impose une conception avant tout linéaire du temps. La périodisation de l'histoire consiste donc en une division du temps qui fonctionne comme une succession de phases inscrites à l'intérieur d'un mouvement unique et unidirectionnel, pourvues d'un début et d'une fin. Nous employons ici le terme mouvement à dessein. Dans cette vision du temps, l'histoire ne peut en effet pas être immobile, dans la mesure où, selon une conception très aristotélicienne, seul le mouvement permet la génération et qu'à l'inverse l'absence de mouvement engendre la corruption. Sous l'influence peut-être de cette philosophie élémentaire, le mouvement de l'histoire est ainsi soumis à une double lecture, naturaliste et moraliste, selon laquelle l'excès de tranquillité (notion paradoxale, la tranquillité n'est-elle pas l'absence d'excès ?) « génère naturellement » le vice et, entraînant toutes sortes de mutations (*novità*), corrompt l'état de béatitude initiale, tout comme l'immobilité des éléments physiques engendre la corruption des corps et l'oisiveté celle de l'âme.

En l'An du Christ 1292, aux calendes de février, la cité de Florence étant en état de puissance et de bonheur en toutes matières, et les citoyens de celle-ci gras et riches, il advint par excès de tranquillité, lequel génère naturellement superbe et mutations, nous concitoyens commencèrent à être envieux et orgueilleux ¹.

L'histoire est donc caractérisée en premier lieu par le mouvement qui, étant donné la vision linéaire du temps, doit aller dans le sens de l'accomplissement et porter vers la perfection morale ou civique. Toutefois, cet optimisme historique est tempéré par une conception moraliste de l'histoire, qui laisse une place importante à la dialectique de l'essor et du déclin. Laquelle vient briser cette linéarité du temps pour introduire, à travers l'image de la *Fortuna*, le thème de l'instabilité et la notion de cycles.

S'il serait erroné de ne voir en lui qu'un « esprit gothique », il est certain que Villani demeure un historien médiéval, et que son discours porte une très forte empreinte moralisatrice. La notion de progrès est constitutive de toute l'historiographie communale florentine, à compter de la *Chronica de origine civitatis*, qui montre bien comment l'histoire de Florence est alors conçue comme celle d'une irrésistible ascension. Toutefois, la chronique de Villani est l'aboutissement en même temps que le point d'achoppement d'un siècle et demi d'essor communal et d'optimisme historiographique. Si l'on en croit ce que l'auteur annonce dans le chapitre dit du

1. *Nuova cronica*, IX 1 : « Negli anni di Cristo MCCLXXXII, in calen di febbraio, essendo la città di Firenze in grande e possente stato e felice in tutte cose, e' cittadini di quella grassi e ricchi, e per soperchio tranquillo, il quale naturalmente genera superbia e novità, si erano i cittadini tra-lloro invidiosi e insuperbitti. »

second prologue (IX 36), celle-ci serait le résultat de la rencontre conjointe, à l'occasion du jubilé de 1300, avec les historiens de la gloire romaine passée et une Rome alors en décadence, l'aidant à réaliser que « Florence, fille et créature de Rome, était dans son ascension, [destinée] à suivre de grandes choses, tandis que Rome était en son déclin ». La *Nuova cronica* peut donc être comprise comme un témoignage destiné à inscrire dans le marbre de l'Histoire la grandeur de Florence, et d'en offrir l'exemple¹. Car dans la *Nuova cronica*, chronique de la crise du modèle communal, le progrès s'accompagne également d'un mouvement inverse qui porte chacun vers le déclin. Ainsi, l'essor de Florence, rendu plus évident par le déclin contemporain de Rome, n'a été rendu possible que par la périlclitation de ses ennemis, de l'antique puissance fiésolane à celle contemporaine des Scaliger². La lecture évolutive de l'histoire humaine n'est donc pas nécessairement optimiste, et laisse au contraire une place à la hantise du déclin, qui s'exprime à travers l'évocation nostalgique d'un passé idéalisé que Villani situe à l'époque du premier Peuple, caractérisé par la sobriété de ses mœurs et sa loyauté envers la Commune³.

Le schéma dialectique de l'essor et du déclin municipal offre ainsi une autre clé de lecture cyclique de l'histoire, qui se définirait dès lors comme le témoignage des aléas d'un monde dans lequel aucune gloire n'est éternelle et où ascension et chute sont deux mouvements complémentaires. L'image de la roue de la Fortune n'est d'ailleurs jamais loin, elle qui voue les destins des grands hommes à l'instabilité. Les grands de ce monde en font tristement l'expérience, comme le rappelle judicieusement Marco Lombardo au comte Ugolino de Pise et comme le constate amèrement Charles d'Anjou à la fin de son règne⁴. Toutefois, s'il enrichit sans conteste le langage temporel de la chronique, le thème narratif de la « fortune trompeuse » (*fortuna fallace*) ne fait pas à proprement parler partie de la définition du temps historique. Principalement intéressé par l'exemplarité des destins individuels ou collectifs qu'il décrit, l'auteur évoque ces portraits dans une optique moins historique que moralisatrice, avant tout dans le but d'offrir au lecteur des modèles de comportement.

1. Le tableau statistique des recettes et dépenses de la Commune en 1336-38 illustre bien cet aspect. L'auteur y relève diligemment les données extraites des registres de la Commune afin, dit-il, que « *i nostri successori che verranno per li tempi s'aveghino del montare o bassare di stato o potenza che facesse la nostra città, acciò che per li savi e valenti cittadini, che per li tempi saranno al governo di quella, per lo nostro ricordo e asempro di questa cronica procurino d'anzarla inn-istato e podere* » (*Nuova cronica*, XII 94).

2. *Nuova cronica*, V 4 : « *Ma come piacque a-dDio, con tutta la guerra de' Fiesolani, e degli altri imperadori, e ribelli de' Romani, la città di Firenze sempre cresceva a poco a poco e multiplicava, e Fiesole venia calando e diminuendo* » ; XII 56 : « *Pella perdita di Padova [...] molto abassò la potenza e llo stato di meser Mastino e di suoi, e così ne montò la grandezza de' Fiorentini e de' Viniziani e delli altri collegati di Lombardia.* »

3. Cf. *Nuova cronica*, VII 69.

4. *Nuova cronica*, VIII 62, 121 et XIII 74.

Le mouvement de l'histoire n'obéit pas seulement aux mécanismes métaphysiques de la morale et de la Providence, bien que la toute-puissance de cette dernière soit à plusieurs reprises réaffirmée. Les règles de la physique offrent un second cadre interprétatif du temps et de l'histoire, subordonnée au premier mais douée de sa propre dynamique. Il convient à ce titre d'évoquer brièvement l'usage que l'auteur fait de l'astrologie, employée comme une véritable science auxiliaire de l'histoire et qui, pour reprendre une définition de Louis Green¹, permet de comprendre l'histoire comme une « séquence d'avènements et de déclin, ponctués à intervalles réguliers par des moments de crises des affaires humaines ». Mais cette question, très complexe, méritera d'être abordée plus largement dans un chapitre à part.

2 La définition d'une nouvelle chronographie historique

Le temps historique se définit par un nouveau rapport au présent, qui n'est plus un moment en suspens dans l'histoire du Salut et l'attente de la fin des temps, mais s'appuie sur une approche rationnelle du temps. Une rationalité au sens latin de la *ratio temporum*, c'est-à-dire du calcul du temps, dans la mesure où l'historien s'applique à mettre en ordre, par l'adoption de principes de datation modernes et homogènes, une échelle temporelle sur laquelle le récit acquiert une dimension proprement historique en permettant, grâce à l'adjonction d'un système de renvois internes, une lecture mobile qui multiplie les sens de lecture et que l'histoire chrétienne, strictement linéaire et téléologique, ne permettait pas.

2.1 L'encombrant héritage de la chronographie impériale

On a vu que le décompte des ères du monde ou de Rome ne servait qu'à dater l'histoire pré-chrétienne, et qu'il était abandonné aussitôt l'histoire passée à l'ère chrétienne. Ce qui ne signifie pas pour autant que le millésime s'impose d'emblée comme principe chronographique. La question de la chronographie amène donc à étudier quand et comment la datation *ab incarnatione* s'impose face aux autres systèmes.

Les transformations chronographiques pré-villaniennes

On a vu précédemment qu'entre le début de l'ère impériale et le moment où l'histoire municipale florentine réémerge des ténèbres de l'histoire, la *Nuova cronica* suit l'histoire universelle, celle des souverains régnant sur l'Italie. La chronique de Martin de Troppau fournit là encore l'essentiel des informations historiques, de même que la trame chronologique et les éléments de datation. Toutefois, au fil de la

1. Louis GREEN, *Chronicle Into History*, op. cit., p. 33.

transmission du texte, le système de datation mis en place dans la chronique martinienne avait beaucoup évolué par rapport à la version originale du Dominicain. Et Villani, au moment où il prend la plume, est redevable d'un processus pluridécennale de redéfinition des principes chronographiques sur lequel il convient de revenir brièvement.

À l'instar du *Liber pontificalis*, principal modèle des chroniques pontificales, Martin de Troppau avait opté pour le format du catalogue biographique, en répartissant les vies de papes et des empereurs dans deux séries de rubriques disposées sur deux colonnes en vis-à-vis. Dans cette version originale, achevée à la fin de la décennie 1270, les dates étaient très rares. Chaque rubrique commençait par le nom du souverain et la durée de son règne, en années, mois et jours. La scansion des règnes formait ainsi un cadre narratif et chronologique assez simple, à l'intérieur duquel l'histoire universelle trouvait sa place. Les événements étaient tous datés en fonction du règne des empereurs et des papes, soit par des indications approximatives (*hoc tempore*), soit plus exceptionnellement par l'année de règne ou de pontificat (*anno imperi sui 9., primo anno corone sue*).

Au fil de sa transmission, le texte de Martin de Troppau avait subi d'importantes modifications, dans la forme aussi bien que dans le fond, participant ainsi à enrichir les systèmes de datation interne et externe. Une première nouveauté fut d'abord l'introduction d'un élément de datation paratextuel, avec l'ajout de rubriques mentionnant l'*anno Domini* de chaque avènement¹. Il avait suffi aux copistes d'ajouter les durées de règnes pour rétablir une chronologie générale selon les années de l'Incarnation. L'addition de durées erronées ou approximatives (puisqu'elles ne tenaient souvent pas compte des interrègnes ou des vacances) avait certes produit des résultats parfois discordants d'un manuscrit à un autre². Mais l'essentiel était toutefois l'acquisition du millésime, de sorte que l'unité chronographique n'était plus le règne et que le temps suivait à présent un mouvement linéaire. Une seconde évolution majeure avait ensuite accompagné l'acquisition du texte par la tradition vulgaire : les copistes avaient alors abandonné la répartition du texte en deux colonnes, et les notices pontificales et impériales avaient été placées à la suite les unes des autres, dans l'ordre chronologique des rubriques. Linéaire, le temps était désormais unique.

Lecture des sources et confusions chronologiques

La « *cronica martiniana* » à laquelle Villani renvoie présente donc un visage quelque peu différent du *Chronicon pontificum et imperatorum*. Mais, à la différence

1. Cf. les manuscrits utilisés pour l'édition Monumenta Germaniae Historica. Le manuscrit Latin 6815 de la Bibliothèque nationale de France en revanche ne reporte pas ce système.

2. Le début du pontificat d'Innocent IV est ainsi daté de l'an 1241 dans la plupart des manuscrits, mais de l'an 1243 dans le manuscrit G.77 de Prague et de l'an 1244 dans la version traduite du manuscrit Magliabechino XXII.28 de la Biblioteca Nazionale Centrale de Florence.

de la version traduite qui circulait à Florence sous ce titre et qui se limitait essentiellement à interpoler de façon assez artificielle le texte de bribes d'histoire locale tirées des annales municipales (un bon exemple est le manuscrit dit du Pseudo-Brunetto), la *Nuova cronica* représente plus qu'une simple amplification. Habile remanieur, Villani produit un texte nouveau en inversant le rapport thématique de la chronique martinienne. La matière principale de celle-ci, l'histoire des papes et des empereurs, ne l'intéresse pas et, dans l'optique d'une histoire locale, c'est vers une histoire de l'Italie et de ses rois qu'il se tourne. Celle-ci est abordée par Martin de Troppau, mais le format biographique choisi pour son *Chronicon*, un schéma plutôt contraignant, l'avait conduit à fractionner l'histoire universelle afin de la répartir entre les différentes rubriques et colonnes. Pour rétablir le *continuum* narratif de l'histoire italienne, Villani devait ainsi produire un double effort de synthèse, au prix de quelques erreurs d'interprétation. La confusion entre Totila et Attila, à l'origine de l'hybride *Totila flagellum Dei*, est ainsi en partie due à Martin de Troppau¹. L'exemple est certes connu, mais on pourrait en citer d'autres, comme la pseudo-croisade du roi lombard Ratchis (*Eraco*), née d'une confusion avec l'empereur Héraclius². Dans les deux cas, la méprise s'explique avant tout par une homophonie entre les noms (*Attila/Totila*, *Eraclius/Erachis*), mais elle est également rendue possible par l'absence chez Martin de Troppau d'un système de datation solide et précis.

Au-delà de ces confusions, finalement assez rares, l'inversion thématique mise en œuvre par Villani a une autre conséquence directe sur la chronographie. Le système de datation externe, que les copistes de la chronique martinienne avaient mis au point, ne reportait que les dates d'avènement des papes et des empereurs. Or, en focalisant désormais le récit sur la succession des rois goths puis lombards, Villani rend ce système totalement inadapté. D'où une approximation constante dans les dates et une incapacité à mettre en place un système de datation cohérent et efficace. Ainsi, évoquant l'arrivée des Goths d'Alaric en Italie, épisode situé chez Martin sous le règne d'Arcadius et Honorius dont certains copistes avaient daté l'avènement de l'*anno Domini* 397³, Villani ne peut proposer qu'une date approximative : « aux environs de l'an du Christ IIII^e, régnant sur l'empire de Rome et de Constantinople Arcadius

1. Sur cette confusion, cf. Thomas MAISSEN, « Attila, Totila e Carlo Magno », art. cit., p. 575.

2. De la rubrique du pape Zacharie, Villani a extrait la mention de la conversion de Ratchis (milieu du VIII^e siècle) pour en faire un chapitre à part. Puis, lors d'une phase d'amplification, il ajoute à son texte une brève notice relative à une croisade lancée par le roi pour reprendre Jérusalem et la Sainte Croix au roi de Perse « *Cosdre* ». L'information est extraite de la rubrique de l'empereur byzantin Héraclius, qui évoque en effet dans des termes similaires les guerres contre les Perses (début VII^e siècle). Cf. *Nuova cronica*, III 11 ; Martin de TROPPAU, *Chronicon pontificum et imperatorum*, op. cit., p. 456.

3. *Nuova cronica*, III 25. La date de 397 se retrouve dans les manuscrits du *Chronicon* martinien correspondant à la recension A* (manuscrit de Prague), tandis que les autres recensions donnent la date erronée de 369.

et Honorius fils de Théodose¹ ». En outre, les quelques notices qui viennent éclairer les âges obscurs de l'histoire florentine ne permettent pas de sortir de ce cadre impérial. Celles-ci sont en effet tirées non pas de textes historiographiques, mais pour l'essentiel de sources hagiographiques : on mentionnera ainsi la vie et le martyre des saints Miniato, Crisco ou Zanobi. Or ces histoires restent avant tout celles des persécutions menées par les empereurs païens et s'intègrent en fin de compte dans le cadre thématique de l'histoire impériale. Au niveau chronographique également, puisque les événements sont là encore datés en fonction de l'*anno imperii*, qu'un millésime peut éventuellement venir compléter sur la base du système de datation de la chronique martinienne : ainsi, saint Miniato connaît le martyre sous « l'empereur Dèce, la première année de son règne, c'est-à-dire en l'an du Christ CCLII² ».

Dans cette partie, la mention du millésime *ab incarnatione* demeure donc encore assez rare et dépend essentiellement de la chronographie impériale, basée sur la succession de règnes qui servent tout à la fois d'unité de temps et de repères chronologiques. Or, pour des raisons culturelles et idéologiques, cette chronographie impériale ne représente plus un modèle séduisant pour l'historiographie communale. D'où un certain embarras lorsque le chroniqueur s'y retrouve confronté presque malgré lui. Face aux anciens modèles périodologiques et chronographiques, son attitude révèle en tout cas un certain nombre de changements dans la conception du temps et de l'histoire. Les cadres et les modèles de l'histoire universelle ont changé, et ces changements s'expriment avec davantage de force dans les livres suivants, quand des textes nouveaux et l'apparition des principes de datation modernes extraient l'histoire de la chronographie archaïque du temps impérial.

2.2 L'adoption définitive des principes de datation modernes (millésime et quantième)

Si l'histoire impériale constitue le cadre chronologique de l'histoire pré-communale, Villani tente de s'en extraire dès qu'il le peut et enterre définitivement les principes chronographiques impériaux, notamment l'an de règne qui disparaît au profit de l'an de l'Incarnation.

Plusieurs causes, essentiellement d'ordre politique, ont concouru à l'abandon de la datation par l'*anno imperii* dans l'historiographie occidentale, italienne et autres³. Les luttes des XI^e-XII^e siècles contre les grands pouvoirs concurrents, la papauté en Italie et la monarchie en France, ont participé à saper la légitimité de l'empire comme

1. *Nuova cronica*, II 24.

2. *Nuova cronica*, II 20.

3. Monique PAULMIER-FOUCERT et Mireille SCHMIDT-CHAZAN, « La datation dans les chroniques universelles françaises du XI^e au XIV^e siècle », dans *Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres. Comptes-rendus*, 1982, p. 804-811.

cadre idéologique de référence, mettant ainsi fin au schéma chronographique hérité du modèle eusébien. Par rapport au reste de l'Occident, où les chroniqueurs s'en défont très vite, le contexte italien est particulier, du fait peut-être d'un plus grand attachement à la tradition érudite tardo-antique, du fait surtout de la souveraineté au moins théorique de l'empereur et de la présence d'un autre pouvoir à prétention universelle, la papauté. Là, à la fin du XIII^e siècle, l'historiographie universelle utilise encore l'empire comme principe chronographique et l'année impériale comme système de datation. L'expédition de l'empereur Henri IV en Apulie est ainsi datée par Martin de Troppau par rapport au début de son règne. Qu'ils écrivent en latin ou en italien, Thomas Tuscus et le Pseudo-Brunetto le suivent et conservent la datation par année impériale. Mais Villani, lui, abandonne ce système au profit du millésime.

Martin de Troppau

« *Anno vero 4. imperii sui totum regnum Apulie sibi subiugavit.* »

Pseudo-Brunetto

« *E nel quarto anno del suo imperiato elli vinse tutto il rengno di Pulgla.* »

Giovanni Villani

« Poi il detto Arrigo imperadore (...) passò nel Regno con grande oste *gli anni di Cristo MCLXXXVI* »

On passera rapidement sur l'erreur de calcul, qui révèle toutefois le peu de familiarité de l'auteur avec ce mode de datation¹. En revanche, il convient de s'attarder davantage sur le sens à donner à cette transposition. Du point de vue linguistique, les deux variantes sont totalement adiaaphores (mise à part ladite erreur de calcul donc) : que l'on prenne en compte un système de datation ou un autre, l'événement décrit s'est produit au même moment. Toutefois, les deux systèmes font appel à une appréhension différente de la temporalité. La traduction de la proposition temporelle « *anno vero 4. imperii sui* » en « *gli anni di Cristo MCLXXXVI* » fait passer le récit d'une temporalité simple, autoréférentielle et narrative, à quelque chose de plus complexe, qui renvoie pleinement à la notion de temps historique.

De l'anno imperii à l'anno Domini

Ce principe de datation est partagé par la quasi-totalité de l'historiographie municipale à partir du XIII^e siècle, quel que soit le format adopté : en milieu urbain, les chroniqueurs mendiants ont adopté ce principe, comme Salimbene de Adam à Parme, Jacques de Voragine à Gênes ou, quelques années avant Villani, Tolomeo da Lucca à Florence, qui tous utilisent le millésime de façon exclusive. Villani a en commun avec eux, d'une part d'adopter le schéma annalistique qui conte (et compte) le temps année par année, mais aussi d'écrire une histoire urbaine. Or la

1. Le couronnement ayant eu lieu en 1192 (point sur lequel s'accordent tous les textes), la seconde expédition, « la quatrième année du règne » (et non pas « quatre ans après le début du règne ») devrait se situer en 1195.

signification idéologique du temps universel de type impérial ne correspond plus au modèle historiographique municipal. Dans une chronique communale, laïque et guelfe comme la *Nuova cronica*, il est attendu que la chronographie impériale laisse la place à un temps municipal. C'est donc probablement autant pour des raisons idéologiques que pratiques que Villani abandonne le vieux système de l'*anno imperii* et que, suivant en cela la tradition vulgaire de la chronique martinienne, il opte pour celui de l'*anno Domini*.

Un fait éclaire la dimension idéologique et politique de l'usage (ou de l'abandon) de la datation par l'ère impériale. En 1328, à Rome où il vient d'être couronné empereur, Louis de Bavière promulgue une série de mesures destinées à réaffirmer la majesté impériale, notamment en hissant le crime de lèse-majesté au même niveau que celui d'hérésie. Or, parmi les mesures prises à cet effet, rapporte Villani, il en est une qui prévoit la nullité de tout acte notarié ne faisant pas figurer, à côté de la mention de l'*anno Domini*, de l'indiction et du jour, celle de l'ère impériale¹. Le seul objectif de l'empereur étant, toujours selon Villani, de nuire au pape et à la « droite Église ». Le fait d'imposer l'ère impériale comme principe de datation apparaissant ainsi comme une mesure contraire à l'idéologie guelfe et à la liberté de l'Église.

Mais tandis que la datation impériale semble disparaître définitivement, Villani reprend pendant un temps la datation consulaire, qui ne fait qu'adapter le principe chronographique au régime communal. La mention de l'officier en poste vient en effet compléter la date *ad annum* pour toute la période de la Commune consulaire et podestatale : « En l'an du Christ MCLXXXVIII, étant consul de la cité de Florence le comte Arrighi della Tosa et ses compagnons²... ». La signification idéologique de ce transfert des principes de datation, du champ impérial à celui communal, est évidente : l'année consulaire rythme un temps qui n'est plus celui de l'Empire mais de la Commune. Si elle confirme le glissement idéologique en cours et l'affirmation de l'autonomie communale jusque dans la mesure du temps, la référence aux *anni consuli* semble à première vue contredire l'évolution technique que nous avons appelée modernisation chronographique. Toutefois, ce principe ne doit pas apparaître comme un archaïsme, dans la mesure où il ne pénètre pas le champ chronographique et reste confiné à celui idéologique. En d'autres termes, la mention de l'année consulaire n'a, dans la *Nuova cronica*, aucune prétention à servir de principe de datation. Certes, la formule, placée directement après la date et introduite par un gérondif absolu, correspond bien à une indication temporelle — et, dans les premières annales communales, ces formules servaient sans doute à marquer le temps. C'est le cas des *Gesta florentinorum*, dont Villani a tiré les chapitres en

1. *Nuova cronica*, XI 69 : « Ancora fece comandare che ciascuno notaio dovesse mettere in ciascuna carta ch'egli facesse, posti gli anni Domini, e indizione, e il dì : "Fatta al tempo dell'eccellente e magnifico domino nostro Lodovico imperadore de' Romani, anno suo etc.", e che altrimenti non valesse la carta. »

2. *Nuova cronica*, VI 26.

question et qui l'auront à leur tour repris d'une liste consulaire quelconque, comme il en circulait à Florence depuis le milieu du XIII^e siècle¹. Peut-être est-ce même à leur auteur que Villani pense lorsqu'il évoque l'habitude des anciens de « mentionner... le plus grand et le plus connu [des six consuls], en disant "au temps de tel consul et de ses compagnons"² ». Formé à la lecture des textes diplomatiques, Villani connaît donc le principe de l'année consulaire et sait l'utilité chronographique qu'il avait pour les annalistes du XIII^e siècle. La formule, stéréotypée, intégrait le paratexte en complément du millésime et formait ainsi un système de datation supplémentaire, rendu possible par la succession annuelle des magistratures. Les « anciens » évoqués par Villani connaissaient les magistrats qu'ils mentionnaient ainsi, ou du moins en conservaient-ils le souvenir, et les noms qu'ils citaient correspondaient à une réalité, sinon vécue, en tous cas encore proche et appartenant encore à la mémoire collective. Les noms des premiers consuls ne remontaient pas à plus d'une soixantaine d'années au moment où l'annaliste des *Gesta* écrivait, et ils représentaient ainsi des repères chronographiques certes peu précis (la mention du millésime y remédiait), mais suffisamment évocateurs pour le lecteur contemporain. Il est nettement moins vraisemblable en revanche que le souvenir des magistrats se soit maintenu jusqu'au milieu du siècle suivant et que ces noms aient encore été familiers aux contemporains de Villani. La référence à l'année consulaire n'assume plus, dans la *Nuova cronica*, la fonction de datation³. La mention du magistrat suprême perd ainsi sa fonction de datation pour acquérir celle de support de la mémoire institutionnelle de la Commune.

L'adoption du millésime pose évidemment la question du style. Si l'ère chrétienne fait consensus, reste la délicate question du moment à partir duquel commencer à compter les années. En Occident, et plus encore en Italie, l'éclatement politique avait favorisé la multiplicité des usages de chancellerie et une multitude de styles coexistaient. Trois solutions principales s'étaient imposées en Occident : le style dit de la Nativité, adopté par l'Église, qui commençait le décompte à la naissance du

1. Un exemple publié par Otto HARTWIG dans *Quellen und Forschungen*, op. cit., II, p. 184-185.

2. *Nuova cronica*, VI 32.

3. Le fait qu'elle y soit reportée ne correspond toutefois pas à un simple réflexe de la part d'un compilateur passif face à ses sources. On a vu précédemment que Villani était capable d'atténuer la déconstruction narrative du format annalistique en appliquant à son récit une « superstructure interprétative », qui offrait un espace aux réflexions d'ensemble et permettait entre autres de souligner des mouvements de fond. Et en l'occurrence, là où les *Gesta florentinorum* se contentent d'enregistrer les noms les uns après les autres, Villani se montre bien plus attentif à la dimension historique des institutions et, relevant l'alternance entre le consulat et la podestatie, y consacre un chapitre entier. Cf. *Nuova cronica*, VI 32 (*Come i Fiorentini elessono di prima podestade*). Si l'irruption du consulat dans la *Nuova cronica*, à la date de 1197, ne donne pas lieu à une réflexion similaire, c'est en raison du fait que l'auteur situe la création de l'office au moment de la refondation de Florence par Charlemagne, quand l'empereur, en accordant à la cité reconstruite des privilèges, aurait ainsi donné naissance à la Commune (IV 3).

Christ et changeait de millésime au 25 décembre ; le style pascal, surtout répandu en France, qui comptait à partir de la mort du Christ et situait le changement d'année à une date mobile ; le style de l'Annonciation ou de l'Incarnation, en vigueur à Florence et utilisé par Villani, qui faisait commencer l'année le 25 mars, soit avec un retard de trois mois par rapport au style de la Nativité et une avance allant de quelques jours à plusieurs mois par rapport au style de France ¹. En manipulant des témoignages provenant d'horizons divers, le chroniqueur doit harmoniser les styles. D'autant qu'en Italie même, la fragmentation est extrême : pour se limiter à la Toscane, le style florentin domine certes à peu près partout, mais Pistoia, Arezzo ou Cortona utilisent encore le style de la Nativité tandis qu'à Pise ou San Miniato la façon de compter les années selon le style de l'Annonciation diffère, anticipant d'une année par rapport au style florentin.

Dans l'ensemble, la datation des événements contemporains ne pose pas de problème, quelle que soit la région, sans doute parce que les correspondants desquels Villani tenait ses informations prenaient soin de dater les événements selon les deux cours, local et florentin ². Et si lorsqu'il évoque des faits survenus à Pise, un rapide calcul est nécessaire pour adapter le calendrier, la conversion du style pisan à celui florentin n'est pas compliquée puisqu'il suffit d'enlever une année à la date pisane : le siège de Pise par Louis de Bavière, daté de l'an 1328 par les chroniqueurs pisans ³, est redaté dans la *Nuova cronica* de « l'an de l'incarnation du Christ 1327 selon notre cours ⁴ ». La précision du style est également importante pour les événements survenus à Rome entre le 25 décembre et le 24 mars : selon Villani, l'année jubilaire décidée par Boniface VIII débuta ainsi en « 1300 selon la Nativité du Christ ⁵ », alors que le style florentin la faisait commencer à la fin de l'année 1299, ce qui n'aurait eu aucun sens. Il s'agit là en tout cas des seules fois où l'auteur se réfère à d'autres styles : le lectorat visé par Villani est florentin et la chronique n'a pas vocation, semble-t-il, à sortir du cadre citadin. Aussi n'est-il pas nécessaire de mettre à disposition des lecteurs les outils de conversion dont les chroniqueurs universels équipent parfois leurs manuscrits, en datant simultanément les événements selon différents styles et usages ⁶.

1. Cf. Arthur GIRY, « Du commencement de l'année », dans *Manuel de diplomatique*, New York, 1925, p. 105-129 ; Adriano CAPPELLI, *Cronologia, cronografia e calendario perpetuo*, Milano, 1998, p. 7-11.

2. C'est en tout cas ce que font les marchands florentins qui, du Frioul, lui font parvenir le récit du séisme du 25 janvier 1348 et datent les faits dans les deux styles, celui local de la Nativité et celui florentin de l'Annonciation (*Nuova cronica*, XIII 123).

3. Cf. par exemple la *Cronica di Pisa*, éd. C. Ianella, Rome, 2005, p. 92.

4. *Nuova cronica*, XI 35.

5. *Nuova cronica*, IX 36.

6. C'est le cas, par exemple, de Guillaume de Nangis, qui mentionne systématiquement l'*anno Domini* puis les ans de règne du roi des Romains, du roi de France, de l'empereur byzantin, du roi

Du décompte rétrograde des jours au quantième moderne

La modernisation des principes de datation concerne également la façon de dater le jour. Dans les premiers livres, les dates se limitent essentiellement à la mention de l'année, parfois du mois, avant que celle du jour ne devienne plus fréquente à partir du livre VIII environ. Comme pour l'année, la manière de dater le jour a évolué au fil des siècles et, parallèlement à l'adoption définitive du millésime, on assiste à un processus équivalent de modernisation du calendrier annuel. Le mouvement de conquête du temps historique aboutit ainsi à une simplification des méthodes de datation calendaire. Là aussi, et peut-être plus encore que pour le millésime, la *Nuova cronica* se situe à la suite d'une longue tradition de transmission des textes et d'évolution des principes calendaires. Un processus en grande partie achevé à l'aube du *Trecento*, au moment où Villani se met à écrire, mais sur lequel il n'est pas inutile de revenir. Car la chronique, par son ampleur et par le rôle qu'elle a joué dans l'historiographie florentine, non seulement confirme mais plus encore entérine cette évolution des usages calendaires. Il ne sera question ici que de la question du calendrier romain, celle du calendrier liturgique étant abordée dans une autre partie.

Jusqu'au XII^e siècle environ, le seul système calendaire utilisé par l'ensemble des chroniqueurs est celui romain-antique, qui compte les jours de façon rétrograde à partir des calendes, nones et ides et dont l'emploi systématique par l'historiographie et la diplomatie pontificales lui avait valu l'appellation de *mos secundum ecclesiam romanam*¹. Et, au siècle suivant, s'ils commencent timidement à employer le système moderne du quantième, des chroniqueurs pontificaux comme Martin de Troppau ou Thomas Tuscus utilisent encore majoritairement le système romain-antique, auquel ils affectent de recourir par habitude ou maniérisme (Martin de Troppau : « *Albanum a Romanis concrematus est 6. Ydus aprilis*² »). De son côté, si la première historiographie municipale ne s'embarrassait généralement pas de dater les événements au jour près, les quelques textes faisant exception employaient eux aussi ce principe (*Annales Fiorentini* : « *1110 7. Kal. Junii. Florentini juxta Pesa comites vice-runt*³ »). Vers les années 1260, en revanche, les historiographes florentins, comme l'annaliste des *Gesta florentinorum* ou l'encyclopédiste Brunetto Latini, s'orientent vers une version intermédiaire, un style dit « bolonais » parce que calqué sur les

d'Angleterre et du roi de Sicile. Quelques exemples illustrés dans Monique PAULMIER-FOUCERT et Mireille SCHMIDT-CHAZAN, « La datation dans les chroniques universelles », art. cit., p. 778-819.

1. Jean-Patrice BOUDET et Olivier GUYOTJEANNIN, « Temps romain, temps chrétien, temps de l'État », dans *Rome et l'État moderne européen (actes du colloque international tenu à Rome, les 31 janvier, 1^{er} et 2 février 2002)*, Rome, 2007, p. 71. La chronologie de l'évolution des usages calendaires dans l'historiographie médiévale correspond à celle en vigueur dans l'épigraphie française étudiée par Robert Favreau dans « La datation dans les inscriptions médiévales françaises », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 157/1, 1999, p. 11-39.

2. Martin DE TROPPAU, *op. cit.*, p. 470 : *Albanum a Romanis concrematus est 6. Ydus aprilis*.

3. Publié par Otto HARTWIG dans *Quellen und Forschungen, op. cit.*, II, p. 3.

usages des notaires, qui abandonne le système des calendes et compte les quinze premiers jours de façon progressive à partir du début du mois, ou « *intrante mense* », mais conserve le décompte rétrograde pour la deuxième quinzaine en comptant à partir de la fin du mois, ou « *exeunte mense*¹ » (Brunetto Latini : « *Ma secondo l'usanza di santa Chiesa, è [la luna] appellata prima nove di all' uscita del mese di marzo*² »). Enfin, au tournant des XIII^e-XIV^e siècle, la transition de ces deux principes rétrogrades vers le système moderne du quantième est achevée. À cette date, les compilateurs ont entrepris une vaste opération d'homogénéisation des principes de datation et se sont appliqués à convertir l'ensemble des dates dans le style moderne du quantième, comme l'auteur du Pseudo-Brunetto³.

Martin de Troppau

« Et in eodem anno sol obscuratus est 9. kal. iulii fere a tercia usque ad nonam. »

Pseudo-Brunetto

« In questo anno, di xxij di giungno, si oschuroe il sole dal mezodi infino alla nona. »

Giovanni Villani

« Negli anni di Cristo MCLXXXII, a di XXII di giugno, iscurò tutto il corpo del sole, e durò d'alquanto dopo terza infino a la nona. »

Gesta florentinorum

« A di X. uscente Luglo il secondo Arrigho inpeadore venne a oste a Firenze »

Pseudo-Brunetto

« Et a di xxj di luglio feciono la bactaglia con lui, e fue sconficto coll' oste suo. »

Giovanni Villani

« se ne levò a modo di sconfitta, e lasciò tutto il suo campo e arnesi; e ciò fu nel detto anno a di XXI di luglio. »

La modernisation des principes de datation est donc un processus lent, qui concerne plusieurs générations de chroniqueurs et dont Villani hérite autant qu'il y participe. Quand il prend la plume dans les années 1320, le décompte rétrograde est en effet tombé en désuétude, que ce soit dans sa forme romaine-antique comme celle bolonaise. Quelques traces demeurent encore dans les textes de l'époque, dans la façon de désigner le premier jour du mois, le « jour des calendes » (*die kalendis, di di calen*) — que concurrence toutefois l'expression du quantième (*prima die, primo di*) — ou le début et la fin du mois (*l'intrante et l'uscità del mese*⁴). À cette date toutefois, le triomphe du quantième moderne est quasi total et l'ensemble des

1. María Milagros CÁRCEL ORTÍ, *Vocabulaire international de la diplomatie*, Valence, 1997, p. 139.

2. Brunetto LATINI, *Il tesoro di Brunetto Latini volgarizzato da Bono Giamboni*, I, 1839, p. 138.

3. Florence, Biblioteca Nazionale Centrale, ms II.IV.323, édité par Pasquale Villari sous le titre de « Cronica fiorentina compilata nel secolo XIII » dans *I due primi secoli*, op. cit., p. 195-269.

4. *Nuova cronica*, X 324 et XIII 42.

chroniqueurs du *Trecento* utilisent désormais ce système — malgré quelques rebus¹. Il est intéressant de noter également que les habitudes des chroniqueurs ont suivi de quelques années celles des notaires qui, à Florence, ont déjà opéré la transition entre décompte antique et décompte moderne dans les années 1280, mais aussi celles de astrologues qui, au début du XIV^e siècle, ont totalement abandonné le principe antique dans leurs calendriers². Ce triomphe du quantième s'explique sans doute par le fait que les référents culturels ont changé entre le XII^e et le XIV^e siècle et que le notaire, l'astrologue ou le marchand-chroniqueur ne s'adressent plus à un public d'érudits baignés de culture antique, comme c'était le cas des chroniqueurs ecclésiastiques du XIII^e siècle, mais en priorité à des marchands, c'est-à-dire à des hommes de chiffres plus que de lettres. Mais cette évolution contribue surtout à modifier la conception du temps et de son écoulement.

L'homogénéisation des principes chronographiques a en effet des conséquences sur le plan de la construction du récit historique, puisqu'elle participe à former une échelle temporelle dans laquelle le temps est fractionnable, facilitant ainsi la compilation de sources diverses. Du fait de son déroulement cyclique, le principe de l'*anno imperii*, qui situait un événement sous le règne d'un empereur, limitait considérablement les possibilités de se repérer sur une échelle de temps long. Surtout, il ne permettait pas de situer deux événements l'un par rapport à l'autre. Pour en revenir à l'exemple de l'expédition sicilienne d'Henri IV « lors de la quatrième année de son règne », comment le chroniqueur peut-il la situer par rapport à deux événements à peu près contemporains, mais qui dans les sources sont datés selon des principes chronographiques totalement différents, comme le transfert de la relique de saint Philippe à Florence « au temps du rectorat du comte Rodolfo da Capraia » ou la prise de Montegrossoli « au temps du consulat de Compagno degli Arrigucci³ » ? C'est ce problème que le chroniqueur-compileur rencontre dès lors qu'il entend fusionner des textes qui sont autant de périodes narratives répondant à des règles propres en matière de temporalité. L'hétérogénéité des langages temporels nécessite un véritable travail d'homogénéisation, afin de coordonner les différents extraits. Un problème qui trouve donc sa solution dans l'acquisition de l'*anno Domini*, lequel permet de passer d'un système de datation autoréférentiel

1. Le style bolonais n'est toutefois pas totalement abandonné, et il réapparaît ponctuellement dans les usages de la chancellerie florentine au milieu du XIV^e siècle encore. Ainsi, en 1343, alors que l'acte de nomination des VIII *boni viri* chargés de conseiller le nouveau gouvernement des XIV est daté dans les documents selon le quantième (*Die 28. mensis Augusti*), Villani date l'élection, survenue le lendemain, selon le style bolonais, soit le « *dì II all'uscita d'agosto* ». Cf. *Nuova cronica*, XIII 19 ; l'acte de nomination a été édité par Ildefonso DA SAN LUIGI dans *Delizie degli eruditi Toscani*, t. XIII, Florence, 1780, p. 205-207.

2. Jean-Patrice BOUDET et Olivier GUYOTJEANNIN, « Temps romain, temps chrétien, temps de l'État », art. cit., p. 77.

3. *Nuova cronica*, VI 14 et 22.

et relatif à un système standard et homogène. Non seulement il facilite la tâche du chroniqueur-compileur, puisque l'expédition d'Henri IV en l'an 1196 viendra logiquement prendre place, pour reprendre notre exemple, entre l'arrivée du bras de l'apôtre Philippe en l'an 1190 et la chute de Montegrossoli en l'an 1197. Il offre en outre une meilleure appréhension du temps long de l'histoire puisque, désormais, pour le lecteur du milieu du XIV^e siècle, les événements anciens ne sont plus perdus dans le brouillard opaque des temps passés, mais replacés avec précision sur une échelle de temps fixe. Le temps écoulé n'est plus évalué en terme vagues de règnes ou de générations, mais en nombre d'années. C'est ce processus que nous définissons comme le passage d'une temporalité narrative à une véritable historicité du récit.

La rationalisation des systèmes de datation passe donc autant par une homogénéisation que par une modernisation des principes calendaires, qui impose un temps linéaire, unique et régulier. La *Nuova cronica* fournit un instantané de ce processus en marche, à un moment où la conquête du temps n'atteint toutefois pas encore le degré de la précision horaire. La question de la mesure du temps horaire permet toutefois d'approfondir cette notion de mesurabilité du temps, ou pour utiliser un terme que l'on a jusqu'ici refusé à dessein d'employer, de comptabilité du temps.

Deux absents remarquables : temps agricole et temps horaire

Au terme de cette étude des nouveaux principes chronographiques employés par le chroniqueur pour se repérer dans le temps, il convient de souligner deux absences remarquables, celle du calendrier agricole et celle du temps horaire.

Tout d'abord, le temps du chroniqueur urbain n'est plus le temps agricole. En effet, rarissimes sont, dans la *Nuova cronica*, les références aux travaux des champs comme éléments de datation. S'ils apparaissent nombreux et diversifiés dans les représentations iconographiques des mois de l'année qui décorent parfois les façades des églises¹, les travaux agricoles se résument ici à deux activités, vendanges et moissons, c'est-à-dire celles qui sont directement productives et qui seules intéressent le citadin, tandis que les autres activités agricoles qui d'ordinaire illustrent les mois (semailles, taille, fenaison, etc.) sont ignorées. De ce temps agricole, le chroniqueur urbain ne perçoit que ce qui concerne la cité et n'évoque donc que les activités rurales entrevues à travers les portes de la ville : les références aux moissons et vendanges servent ainsi à dater des faits ou des situations relatives à l'approvisionnement de la cité, soit le cours des denrées agricoles, soit le début d'une disette². Modernisation, christianisation et urbanisation des usages chronographiques ne laissent plus de place à ce temps agricole.

1. Georges COMET, « Le temps agricole d'après les calendriers illustrés », dans *Temps, mémoire, tradition au Moyen Âge*, op. cit., p. 9-22.

2. Cf. par exemple *Nuova cronica*, XI 97 : « *I Fiorentini ebbono grandissima paura, e bisognava bene, ch'egli era in sul tempo de la ricolta, e era carestia e scarso di vittuaglia.* »

De même, le temps horaire est lui aussi totalement absent (ou presque). Dans la *Nuova cronica*, la façon la plus courante de désigner un moment précis du cycle journalier est encore de se référer à l'observation empirique du mouvement du soleil, en notant l'alternance entre le jour et la nuit. Le temps lumière est le repère le plus fiable, mais ne permet qu'une appréciation approximative, possible seulement à proximité des deux extrémités du jour, l'aube (« *al levare del sole* ») ou le crépuscule (« *in sul tramontare del sole* »), tandis que les références au midi (« *mezzogiorno, mezzodi* ») sont rares. Villani préfère d'ailleurs l'expression « vulgaire » (comprendre plus courante) de « l'heure de none ¹ ». Hors du temps lumière, la nuit ne se prête pas davantage à la précision horaire : au mieux est-il question du « premier sommeil de la nuit » (« *il primo sonno de la notte* »). De façon tout aussi empirique, les activités journalières fournissent quelques points de repère, comme le repas du soir (« *dopo desinare* », « *in sull'ora di cena* »). En fait, la précision horaire est surtout apportée par le système des heures canoniques. Annoncées par le son des cloches de l'église, celles-ci rythment la journée d'autant de repères sonores sur lesquels les citoyens fixent leurs activités ². Le système employé dans la Florence de Villani est simplifié, témoin de l'évolution des heures liturgiques ³ : les offices nocturnes (Laudes et Complies) ont disparu, à l'exception des Matines qui remplacent Prime aux premières lueurs du jour, tandis qu'en milieu de matinée Tierce n'est plus suivie de Sexte (qui a également disparu) mais de None, avancée aux environs du midi solaire, avec par effet d'entraînement le déplacement de Vêpres vers le milieu de l'après-midi. Le fil de la journée est ainsi scandé dans la *Nuova cronica* par trois heures (*terza, nona* et *vespro*) qui correspondent à peu près à neuf heures, midi et quinze heures. Faute de connaître le système des « demies-heures » canoniques ⁴ (*mezza terz, mezza nona, mezzo vespro*), avec trois jalons seulement, le système des heures canoniques employé par Villani est condamné à l'imprécision (« *in sull'ora di mattutino* », « *infino presso a vespro* », etc).

Enfin, on a longtemps cherché dans la *Nuova cronica* les traces de la présence, à Florence, d'un système public de décompte et de signalisation des heures égales — une horloge publique, en somme. Certains extraits pourraient en effet se prêter à cette interprétation : Villani n'évoque-t-il pas, en date du 21 mai 1325, un tremblement de terre qui se fit ressentir à Florence « *dopo il suono de le tre* ⁵ » ? Au-delà de

1. *Nuova cronica*, XII 100.

2. La sonnerie de None, par exemple, marque la fin de la demie-journée de travail. Cf. *Nuova cronica*, XIII 17 : « *sabato sonata nona, usciti i lavoranti delle botteghe* ».

3. Cf. Gerhard DOHRN-VAN ROSSUM, *L'histoire de l'heure. L'horlogerie et l'organisation moderne du temps*, Paris, 1997, p. 33.

4. Philippe WOLFF, « Le temps et sa mesure au Moyen Âge », dans *Annales ESC*, 17/6, 1962, p. 1142.

5. *Nuova cronica*, X 297.

l'interprétation de ce passage¹, il est surtout intéressant de souligner que la *Nuova cronica* fut rédigée au moment même où la technique horlogère connaissait une diffusion plus grande et où le principe de décompte et de signalisation du temps horaire changeait. Peu importe toutefois que Florence ait connu sa première horloge dès 1325 ou en 1353 seulement : le concept d'heure égale transparait bien dans la *Nuova cronica*, à travers le témoignage de ces « techniciens du temps » que sont les astrologues². Villani se situe ainsi à l'instant *t-1* de l'affirmation du temps horaire moderne, dont on devine déjà les prémisses et qui s'impose en fait à la génération suivante.

Nous voyons ainsi se définir quelques grandes lignes dans les usages chronographiques de l'historiographie communale. Avec le passage de chroniques à vocation universelle, intéressées à retracer les faits et gestes des grands pouvoirs (papauté et empire) ou bien à embrasser l'histoire du peuple de Dieu dans son ensemble, à une histoire locale désireuse de retracer une trajectoire singulière, le rapport à la chronographie et, partant, au temps a changé. Le temps impérial, qui trouvait sa justification dans des réflexions patristiques anciennes et son application dans les usages des chancelleries, a progressivement perdu du terrain face au millésime *ab Incarnatione*. En fournissant une chronographie neutre sur le plan idéologique, l'*anno Domini* s'adapte mieux à la nouvelle historiographie communale. Bien sûr, l'évolution des discours politiques et idéologiques y est probablement pour beaucoup : le reflux de l'influence impériale en Italie et l'émergence d'une culture historique proprement communale sont deux facteurs fondamentaux de cette évolution. Mais au-delà d'une simple évolution idéologique, c'est aussi une autre vision du temps qui se dessine. L'évolution des principes de datation participe en effet à l'émergence d'une chronographie maîtrisée parce que mesurable. Le temps devient un phénomène dont la fuite apparaît désormais intelligible car s'écoulant de manière régulière et homogène grâce à l'assomption de nouveaux principes chronométriques tels que le millésime et le quantième.

Si l'on s'est jusque-là attaché à souligner l'évolution et la modernisation des systèmes chronographiques par l'acquisition du principe calendaire moderne du quan-

1. Voir à ce propos l'hypothèse de Gustav Bilfinger, qui interprétait ce passage comme la preuve de l'existence d'une horloge mécanique publique (*Die Mittelalterlichen Horen und die modernen Stunden. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte*, Stuttgart, 1892, p. 182). Hypothèse récemment remise en cause par Gerhard Dohrn-van Rossum (*L'histoire de l'heure, op. cit.*, p. 419-420), qui parle pour sa part « d'horloge fantôme » et estime que la mention renvoie à un triple son de cloche plutôt qu'à une sonnerie automatique marquant la troisième heure du jour.

2. Ainsi, l'horoscope de l'expédition de Louis de Hongrie lui apprend que le roi avait quitté sa capitale le 3 novembre 1347 « une heure ou plus avant le lever du soleil » (XIII 107), tandis que les astrologues florentins avaient fixé la fondation de Firenzuola au « 8 avril [1332] aux environs de la huitième heure du jour » (XI 200).

tième, il convient de préciser que l'expression du temps repose également sur d'autres principes de datation, parmi lesquels celui du calendrier liturgique. Celui-ci consiste à dater les événements en fonction de la fête célébrée (Pentecôte, Pâques, Noël, etc.), du temps liturgique (Carême, Quatre-Temps, etc.) ou du saint honoré ce jour-là. Si, dans la *Nuova cronica*, les deux systèmes sont parfois utilisés de manière simultanée (« di di santo Mattino a di XI di novembre »), il est toutefois nécessaire de les distinguer, en raison d'abord de leur fréquence, en raison surtout de la signification particulière que revêt leur usage respectif.

2.3 La chronographie liturgique comme expression du providentialisme historique

Dans ce contexte de modernisation et d'homogénéisation des principes calendaires, l'usage du calendrier liturgique pourrait à première vue apparaître comme un obstacle à la conquête d'un temps pleinement historique. Apparue au cours du XII^e siècle, l'habitude de dater les jours en fonction de la fête liturgique s'est largement répandue au siècle suivant, au point de devenir pour le commun la façon la plus courante de désigner les jours ¹. Dans les usages officiels, le principe a toutefois très vite été concurrencé par le système romain moderne du quantième ². L'abandon de la désignation liturgique semble plus précoce en Italie qu'ailleurs : alors que le système du quantième est employé de façon exclusive dans les documents notariés et diplomatiques florentins depuis le XIII^e siècle, il faut attendre le second quart du siècle pour le voir devenir majoritaire dans les actes royaux français. Dans le domaine de l'historiographie en revanche, le système de datation liturgique reste largement répandu. En Italie, les chroniqueurs pontificaux de la seconde moitié du XIII^e siècle emploient les deux usages (romain et liturgique) de façon à peu près égale, mais, à la même époque à Florence, le principe du quantième (bolonais ou moderne), déjà largement majoritaire, ne laisse qu'une toute petite place à la datation liturgique : d'un cinquième du nombre total de dates précises dans les *Gesta florentinorum*, la proportion tombe à un dixième dans la *Nuova cronica*.

Il ne s'agit toutefois pas de considérer la datation liturgique comme un simple archaïsme, relique d'un usage désuet. La localisation de ces dates dans l'économie du texte le montre bien, puisque celles-ci sont également réparties entre le début et la fin de la *Nuova cronica*. Le recours constant à ce type de chronographie suffit donc à démontrer qu'il s'agit encore d'un système jugé utile et efficace pour se repérer dans

1. C'est ce que montrent entre autres les enquêtes réalisées en France ou en Provence. Cf. Jean-Patrice BOUDET et Olivier GUYOTJEANNIN, « Temps romain, temps chrétien, temps de l'État », art. cit., p. 74-75 ; Jacques PAUL, « Expression et perception du temps d'après l'enquête sur les miracles de Louis d'Anjou », dans *Temps, mémoire, tradition au Moyen Âge*, op. cit., p. 30.

2. Robert FAVREAU, « La datation dans les inscriptions médiévales françaises », op. cit., p. 33.

le temps. Mais, comme nous nous attacherons à le démontrer, l'usage de ce système de datation ne constitue ni un coup de frein, ni un retour en arrière par rapport à la modernisation chronographique décrite précédemment, puisque la chronographie liturgique obéit moins à un souci de construire un temps historique rationnel que de promouvoir un culte et une mémoire civiques.

L'uniformisation de la chronographie sanctorale

Un recensement des dates liturgiques et sanctorales laisse apparaître près d'une centaine d'occurrences au total, ce qui suffit à montrer la permanence de ce système de datation dans les habitudes chronographiques du début du XIV^e siècle. Dans le détail, la répartition est la suivante.

Dates liturgiques			Dates sanctorales		
Fêtes	Date	Nbre	Fêtes	Date	Nbre
Pâques	(mars/avril)	14	Saint-Jean	(24 juin/29 août)	13
Noël	(25 déc.)	8	Notre-Dame	(15 août/8 sept.)	7
Pentecôte	(avril/mai)	7	Saint-Barthélemy	(11 juin/24 août)	4
Rameaux	(mars/avril)	6	Saint-Thomas	(21 décembre)	3
Épiphanie	(6 janvier)	4	Saint-Pierre	(1 ^{er} août/22 fév.)	3
Quatre-Temps	(sept./déc.)	4	Saint-Jacques	(25 juillet)	2
Carême	(février/mars)	3	Saint-Martin	(11 novembre)	2
Vend. Saint	(mars/avril)	2	Sainte-Lucie	(13 décembre)	2
Lundi <i>in Albis</i>	(mars/avril)	1	Sainte-Catherine	(25 novembre)	2

Les célébrations liturgiques employées comme éléments de datation par Villani correspondent d'abord aux grandes fêtes liées au Christ. Le caractère mobile de la plupart d'entre elles (à l'exception de Noël et de l'Épiphanie) ne semble donc pas être un obstacle. La date de Pâques revient avec une fréquence impressionnante, témoignant de l'importance de cette fête dans le calendrier liturgique médiéval. Les autres grandes célébrations du Christ (Noël, Pentecôte, dimanche des rameaux, etc.) sont également fréquemment employées comme dates ¹. Articulées autour de Pâques, les fêtes christiques se concentrent surtout au début de l'année, entre les mois de mars et de mai. Les usages liturgiques (*vilia, ottava*) donnent en outre la possibilité de dater avec précision sur une période plus large en se référant aux jours environnants. La concentration des fêtes christiques dans les premiers mois de l'année offre ainsi une bonne couverture de la période, ce qui explique que les fêtes sanctorales employées comme dates se concentrent à leur tour sur l'autre moitié du calendrier, entre juin et décembre.

1. On pourra aussi évoquer la surreprésentation du dimanche, jour du Seigneur, qui totalise le tiers des mentions de jours de la semaine.

Encore faut-il distinguer, lorsque la désignation liturgique s'impose face à celle romaine, ce qui relève de la datation de ce qui relève en revanche du fait historique. Dans une société médiévale où le calendrier liturgique était ponctué à dates fixes de célébrations civiques ou religieuses, ou bien servait à déterminer le moment favorable aux grandes cérémonies, il est normal que ces fêtes s'imposent comme principe de datation dès lors qu'il est question de ces mêmes événements : c'est par exemple à la Saint-Jean que les Florentins courent le *palio*¹, à l'occasion des Quatre-Temps que le pape nomme ses cardinaux et à Pâques ou à la Pentecôte que les empereurs se font couronner. Ainsi, bien qu'il semble difficile d'esquisser une typologie des usages calendaires, quelques tendances paraissent toutefois se dessiner à travers les choix des chroniqueurs. L'habitude des autorités ecclésiastiques d'adapter leurs célébrations au calendrier liturgique joue un rôle dans le maintien de la date liturgique : ainsi, les grands moments des règnes pontificaux ou impériaux, élections ou couronnements, sont généralement datés par la célébration avec laquelle on s'efforçait de les faire coïncider² ; quand en revanche la cérémonie tombait un jour commun, et à moins qu'il ne s'agît de la fête d'un saint majeur, la date romaine s'impose. Ainsi, dans la *Nuova cronica* comme dans ses sources, les deux usages alternent³. Les batailles peuvent elles aussi être datées en fonction du calendrier liturgique, à condition là encore de survenir lors d'une fête importante, comme celle d'un saint connu : le souvenir des victoires guelfes de Tagliacozzo, Colle di Valdelsa et Campaldino sont ainsi liées, dans toute la production historiographique florentine, aux saints Barthélémy et Barnabé.

Une seconde distinction s'impose entre ce qui relève d'un choix propre à l'auteur et les dates qui lui sont imposées par les sources. De fait, la grande majorité (soit les quatre cinquièmes) des dates liturgiques mentionnées dans la *Nuova cronica* concerne des événements soit anciens soit lointains, à propos desquels Villani n'est qu'un témoin indirect. Bien que le principe de conversion calendaire ne soit pas exclu

1. Sur les célébrations rituelles à Florence, cf. Richard TREXLER, *Public Life in Renaissance Florence*, Londres, 1980, p. 215-278.

2. Gaetano MORONI, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica da S. Pietro sino ai nostri tempi*, IX, Venise, 1841, p. 303. Il n'est qu'à rappeler le fait qu'en 1198, le pape Innocent III, dont l'élection était survenue juste au lendemain de l'Épiphanie, avait volontairement retardé son intronisation de plusieurs semaines afin de la faire coïncider avec le jour de la Chaire de saint Pierre. Cf. Andrea SOMMERLECHNER (dir.), *Innocenzo III : urbs et orbis. Atti del Congresso Internazionale (Roma, 9-15 settembre 1998)*, Rome, 2003, p. 1227.

3. Cf. par exemple la *Continuatio pontificum romana*, qui date l'élection de Nicolas III de l'*anno Domini 1277 in die sancte Katherine* et celle d'Honorius IV de l'*anno Domini 1285, die 2. mensis Aprilis*. Le dominicain Tolomeo da Lucca, prieur de l'église Santa Maria Novella de Florence, utilise ainsi en priorité le calendrier liturgique pour les événements relatifs à la vie de l'Église, comme les élections pontificales, ou de son Ordre, comme les chapitres, tandis que le quantième est presque toujours employé pour dater les événements locaux, surtout des faits militaires (Tolomeo DA LUCCA, *Annales*, *op. cit.*, p. 1-242.)

(comme on l'a vu avec le passage du calendrier romain-antique à celui moderne), convertir une date liturgique en date romaine n'est pas impératif. Ainsi, la totalité des dates liturgiques extraites des *Gesta florentinorum* sont conservées telles quelles. La complexité du calcul computistique explique sans doute que les dates mobiles (Pâques et autres) ne soient jamais converties. Mais en ce qui concerne les dates fixes, l'exercice est pourtant grandement facilité par les calendriers médiévaux et les livres liturgiques (bréviaires, livres d'heures), généralement équipés d'un sanctoral¹. Certaines dates ne posent toutefois aucun problème de compréhension, qu'elles renvoient à des dévotions populaires et répandues ou qu'elles servent de repère pour la perception de redevances ou la tenue de marchés : l'homme du Moyen Âge savait sans doute situer la Sainte-Catherine ou la Saint-Michel. D'autres dates en revanche sont moins courantes ou correspondent à des dévotions peu communes à Florence, auquel cas la date romaine vient souvent compléter la désignation liturgique. Ainsi les références à des dévotions typiquement romaines, comme la Chaire-de-saint-Pierre ou la Saint-Pierre-aux-Liens, qui du reste renvoient toujours à des événements survenus à Rome, sont généralement complétées par le quantième (22 février et 1^{er} août²).

La pérennité de la désignation liturgique des jours ne doit donc pas être mise sur le compte d'un simple mouvement d'inertie liée à la transmission de textes anciens. Repère temporel utile à l'historien, la datation liturgique renseigne sur l'évolution des sensibilités dévotionnelles. Si, au premier abord, on constate un recours fréquent aux grandes dévotions populaires dans la façon de dater les faits en fonction des fêtes sanctorales, on note en revanche un net repli des particularismes locaux. On retrouve ainsi, dans la chronographie de la *Nuova cronica*, un écho du culte des saints patrons, aspect crucial s'il en est de la religion civique au Moyen Âge. La fête du saint patron florentin, Jean-Baptiste, compte ainsi parmi les références sanctorales les plus fréquemment citées, et surtout s'impose de façon quasi systématique face à la date romaine équivalente (le 24 juin). Il est vrai que, dans la Florence du début du XIV^e siècle, la fête du Baptiste occupe une place centrale au sein du calendrier des festivités florentines, tant civiques que religieuses, et d'importantes célébrations sont alors organisées, expressions tout à la fois de la conscience civique et de la piété religieuse. Il apparaît dès lors logique que la date, qui fournit au citoyen florentin un repère connu dans le cycle annuel, serve également au chroniqueur pour dater les événements (qui à cette date étaient d'ailleurs peut-être plus nombreux). Mais la Saint-Jean représente en réalité un cas à part parmi les célébrations civiques, puisque les noms des autres saints patrons de la cité n'ont pas l'honneur de servir ainsi à dater

1. Bernard MERDRIGNAC et André CHÉDEVILLE, *Les sciences annexes en histoire du Moyen Âge*, Rennes, 1998, p. 23.

2. *Nuova cronica*, XIII 90 : « E poi il dì di san Piero in Vincola, di primo d'agosto. »

les événements. On cherchera en vain les références à sainte Réparate, saint Zenobius ou saint Miniato, qui dans la chronique de Villani ne prêtent jamais leur nom au jour de leur fête respective, comme c'est le cas pour le « di di san Giovanni ». Il serait tentant de voir dans cette tendance une confirmation de l'évolution des dévotions populaires qui, entre XIII^e et XIV^e siècles, se détournent des vieux cultes martyriaux et proto-épiscopaux¹. Pourtant, si la portée et la signification de ces cultes évoluent, ils continuent toutefois de jouir d'un indéniable popularité dans la vie quotidienne florentine de ce début de XIV^e siècle, comme en témoignent les documents : d'une part les Statuts des années 1320 rendent compte de l'organisation, par les pouvoirs, de célébrations publiques à ces occasions (processions, offrandes, jeux) ; de l'autre les invocations ouvrant les écrits privés montrent bien l'importance de ces cultes dans les dévotions personnelles².

Le cas de sainte Réparate est à cet effet remarquable : en invoquant très fréquemment ce nom, les Florentins du XIV^e siècle semblent moins se référer à la sainte elle-même qu'à sa cathédrale, qui, depuis plusieurs décennies, constitue un des centres de la vie publique de la cité. Fait hautement significatif, alors que saint Jean est célébré dans les Statuts de 1322-1325 comme patron de la Commune, sainte Réparate n'y est identifiée que par l'église qui porte son nom³. Constat similaire pour saint Zenobius, dont le souvenir n'est plus rattaché qu'au bâtiment qui porte son nom, la « croix de san Zanobi », colonne intégrée au complexe monumental de la place San Giovanni et qui remplit à la fois une fonction mémorielle historique et religieuse (en marquant le lieu du miracle de la translation des reliques) et une fonction de repère matériel dans la vie quotidienne des citoyens. À travers ces deux exemples, on perçoit comment la dévotion religieuse marque l'identité civique, voire même urbanistique de la cité, en participant à former une « mémoire de la pierre » dans laquelle l'histoire grave également sa marque. Ce phénomène de désincarnation (ou de pétrification) de la dévotion publique, qui conduit à une relative désassimilation entre le saint et son nom, lequel est peu à peu transféré au seul monument, pourrait d'ailleurs expliquer l'attachement au vieux nom de la cathédrale florentine : longtemps après sa nouvelle dédicace à la Vierge, en 1294, on continuait, en témoigne Villani, à parler

1. Paolo GOLINELLI, « Antichi e nuovi culti cittadini al sorgere dei Comuni nel nord-Italia », dans *Città e culto dei santi nel Medioevo italiano*, Bologne, 1991, p. 87-88. Cf. également Raffaello MORGHEN, « Vita religiosa e vita cittadina nella Firenze del Duecento », dans *La coscienza cittadina nei comuni italiani*, Todi, 1973, p. 195-228.

2. Cf. par exemple le *Libro degli affari proprii di casa de Lapo di Giovanni Niccolini de Sirigatti*, éd. C. Bec, Paris, 1969, p. 55. On comparera ces invocations avec celles, remarquablement identiques, qui ouvrent les écrits officiels, *Ordinamenti di Giustizia del Comune e Popolo di Firenze compilati nel 1293* (éd. F. Bonaini, dans *Archivio storico italiano*, n.s., t. 1, 1855, p. 37-71) et *Statuto del Podestà* (éd. R. Caggese, Florence, 1999, p. 5).

3. *Statuto del Podestà*, p. 5 : *beati Johannis Baptiste, cuius patrocinio gubernatur civitas Florentie [...] Beat[a] Reparat[a] Virginis, ad honorem cuius edificata est cathedralis ecclesia Florentie.*

de l'église Sainte Réparate, fût-ce sous la forme corrompue de « chiesa di Santa Liperata ¹ ». Là aussi, plus qu'une simple dialectalisation du nom, peut-être doit-on y voir une corruption lexicale par influence de la quasi homophonique « *libertas (communis)* » : la dévotion de la République florentine envers la « sainte liberté » offrirait alors la plus belle illustration de la religion civique médiévale.

Concernant l'autre grande figure protectrice de la Commune, la Vierge, on notera également que si la Commune a calé son calendrier annuel sur le cycle marial en adoptant comme début de l'année l'une des quatre célébrations liturgiques, l'Annonciation, cette fête n'est presque jamais employée pour dater les événements, l'auteur préférant presque toujours la date romaine du 25 mars ². Les références au « di di Santa Maria » ou « di Nostra Donna » se rapportent en revanche à l'une des trois autres festivités mariales, Chandeleur, Assomption et Nativité. Le changement d'année à cette date ne justifie donc aucune attention particulière, ce que le changement de millésime en cours de mois explique aisément : marchands et astronomes n'avaient-ils pas pris l'habitude, d'ailleurs, pour des raisons différentes mais face à un problème identique, de débiter leur année comptable ou astronomique au 1^{er} janvier, une date bien plus commode ³ ? La tentation pourrait être la même pour le chroniqueur. Pourtant Villani respecte bien le style florentin, et s'applique même à convertir les dates que ses sources lui transmettent dans d'autres styles.

Autrement dit, si les deux grandes dévotions florentines constituent l'essentiel des références chronographiques sanctorales de la *Nuova cronica*, ce n'est pas tant en raison d'une affirmation des particularismes dévotionnels, mais bel et bien parce que la cité a, au contraire, adapté ses propres dévotions aux cultes nouveaux promus par l'Église et diffusés dans toute la Chrétienté. Même si elles marquent une célébration civique ou communale, même si elles servent l'esprit campaniliste et flattent le particularisme florentin, ces célébrations ne sont pas typiquement florentines comme l'étaient — et le sont encore — la Sainte-Réparate ou la Saint-Zenobius. Et on retrouve les mêmes usages chronographiques dans toutes les chroniques occidentales. C'est en ce sens que la *Nuova cronica* témoigne des évolutions de la religiosité populaire du bas Moyen Âge, quand les particularismes régionaux et les références aux saints locaux disparaissent au profit de dévotions nouvelles alors en plein essor : celle mariale bien sûr, mais aussi celles apostoliques et évangéliques, qui représentent

1. Voir par exemple *Nuova cronica*, XII 1 : « *E in Santa Liperata infino a l'arcora de le volte vecchie di sotto al coro.* »

2. Cf. *Nuova cronica*, XIII 21 : « *Nel cominciamento dell'anno MCCCXLIII, a di XXV di marzo.* »

3. Yves RENOARD, « Affaires et culture », dans *Études d'histoire médiévale*, Paris, 1968, p. 490. Un sermon de Giordano de Pise en défense du style de l'Annonciation, prononcé à Florence en 1306, témoigne de l'attraction exercée par les styles calendaires concurrents. Cf. Odile REDON, « Le choix du temps ou le temps de l'Annonciation en Toscane au Moyen Âge », dans *Bullettino senese di storia patria*, 98, 1991, p. 9-15.

près des deux tiers des références chronographiques sanctoriales. Ainsi, alors que les cultes monastiques et martyriaux alto-médiévaux (comme Benoît, Cécile, Lucie, etc.) pèsent finalement assez peu dans la chronographie, on retrouve bien une très grande majorité d'apôtres (Barthélémy, Pierre, Jacques, etc.) ou d'évangélistes (Matthieu, Luc). Les mêmes qui font l'objet, dans toute la Chrétienté tardo-médiévale, d'une intense piété populaire¹. On constate ainsi une uniformisation des références chronographiques sanctoriales, avec l'affirmation d'un certain nombre de dates, par ailleurs communes à toute la Chrétienté occidentale² et qui fournissent l'essentiel des repères temporels dans le cycle annuel. En ce sens aussi, le temps chrétien est un temps universel.

Symbolique providentielle et civique de la datation liturgique

Malgré une nette tendance à la modernisation des principes calendaires et à l'adoption de plus en plus généralisée du calendrier romain-moderne, on constate donc un certain attachement au calendrier liturgique, qui n'est du reste pas le propre de Villani. Il n'est qu'à citer le début du chapitre XIII 123, copie de la lettre reçue de marchands florentins, qui avaient été témoins d'un séisme ayant ébranlé les Alpes orientales.

Au cours de l'an de notre Seigneur MCCCXLVIII indiction première selon le cours de l'Eglise, mais selon notre cours de l'Annonciation toujours en MCCCXLVII, le XXV^e jour de janvier, jour de vendredi, *le jour de la conversion de saint Paul*, huit heures et quart après vêpres, ce qui revient à la cinquième heure après la tombée de la nuit, il y eut un immense tremblement de terre, qui dura plusieurs heures³...

1. On les retrouve revendiqués à Florence comme protecteurs tour à tour de la Commune, des Arts et des initiatives privées. Les Statuts du podestat invoquent ainsi, outre Dieu, la Vierge, saint Michel et saint Jean-Baptiste, les saints apôtres Pierre, Paul, Philippe, Jacques et Barnabé, ainsi que les saints florentins déjà cités, Réparate, Zenobius et Miniati (*Statuto del Podestà*, I 1), les mêmes que Lapo Niccolini dans son *Libro degli affari proprii* (moins Zenobius et Miniati), qui ajoute en outre les saints Barthélemy, Nicolas, Marie-Madeleine, Catherine et Lucie (*Il Libro degli affari proprii*, op. cit., p. 55). Parmi les saints patrons des Arts dont la Commune ordonne la représentation sur la loggia d'Orsanmichele, on retrouve de nouveau la Vierge et le Baptiste, ainsi que les quatre évangélistes (Marc, Luc, Matthieu et Jean) et quelques apôtres (Pierre, Paul, Thomas, Philippe, Étienne, Jacques), les saints restants étant en rapport direct avec les professions qu'ils sont censés protéger (les quatre saints sculpteurs pour les *Maestri di Pietra*, saint Georges pour les *Corazzai* et saint Eloi pour les *Fabbri*).

2. Cf. par exemple les références chronographiques de la paysannerie provençale dans Jacques Paul, « Expression et perception du temps », art. cit., p. 29. Les fêtes sanctoriales les plus souvent mentionnées dans les enquêtes sont, dans l'ordre décroissant, la saint Laurent, la saint Jean et la saint Michel.

3. *Nuova cronica*, XIII 123 : « Correndo gli anni del nostro Signore, secondo il corso della chiesa MCCCXLVIII, indizione prima, ma secondo il nostro corso della Anuziazione, ancora nel MCCCXLVII, a dì XXV di gennaio, il dì di venerdì, il dì della conversazione di san Paolo, ad ore VIII e quarta appresso vespro, che viene ore V infra la notte, fu grandissimo tremuoto, e durò per più ore ».

Dans cet extrait, le recours à la datation liturgique en complément de celle dite « moderne » du quantième, système pourtant bien plus maniable, est sans doute porteur de sens. Pareille dénomination du système calendaire romain est du reste dangereuse, dans la mesure où elle porte à considérer les autres principes comme plus ou moins archaïques. Au contraire, on soulignera la dextérité avec laquelle Villani et ses contemporains étaient capables de se situer au moyen de plusieurs systèmes de mesure du temps. Et l'usage du calendrier liturgique de la part d'un auteur plutôt moderne dans ses usages chronographiques montre bien qu'il s'agit d'un choix volontaire, dont il faut dès lors comprendre la signification. La lettre sus-citée, recopiée par le chroniqueur, rend bien compte de ce que, parallèlement au quantième qui constitue le principe de datation courant des correspondances commerciales¹, la date liturgique demeure encore un moyen efficace de désigner le jour, y compris pour des marchands. Il est vrai que dans ce court extrait, véritable catalogue de références chronographiques, la date liturgique passe plus ou moins inaperçue. Mais il est tout de même remarquable de constater qu'elle représente le principal élément de datation commun à tous les récits relatifs à l'événement, à commencer par le premier d'entre eux, celui des moines de Friesach, dont l'abbaye était située à quelques kilomètres de l'épicentre².

La pérennité de ce qui, à nos yeux, pourrait sembler n'être qu'un détail témoigne du fait qu'une telle information était véritablement porteuse de sens pour les contemporains. Il est vrai que les auteurs ne rendent pas toujours explicite le lien entre l'événement et la date liturgique : mais il ne fait aucun doute, à la lecture de tous ces textes, que le fait que le séisme soit survenu le jour de la conversion de saint Paul

1. Quelques exemples dans Jérôme HAYEZ, « Io non so scrivere a l'amicho per siloscismi », art. cit., p. 37-79.

2. *Annales friscenses*, éd. Monumenta Germaniae Historica, Script. XXIV, Hannover, 1879, p. 67 : *Anno Domini 1348, octavo Kalendas Februarii, hoc est in die conversionis sancti Pauli, que tunc in sexta feria occurrebat, hora fere vespertina factus est terremotus tam magnus atque terribilis per totam Almanniam, maxime autem per Carinthiam et Stiriam*. Sur l'écho du séisme de janvier 1348 dans les sources historiographiques, cf. Christa HAMMERL, « The Earthquake of January 25th, 1348 : Discussion of Sources », dans P. ALBINI et A. MORONI (dir.), *Materials of CEC Project. Review Historical seismicity in Europe*, II, Milan, 1994 ; Arno BORST, « Das Erdbeben von 1348. Ein historischer Beitrag zur Katastrophenforschung », dans *Historische Zeitschrift*, 233, 1981, p. 529-569. Tout comme les ondes, la nouvelle du séisme a largement dépassé les frontières de Carnie pour trouver sa place dans les chroniques des deux côtés des Alpes (cf. Jean de Winterthur, Henri de Selbach, Giovanni da Parma ou le *Chronicon estense*). Si la notice perd en précision, dans les sources allemandes comme dans celles italiennes, la date liturgique est toujours mentionnée. Si le degré d'interdépendance de tous ces textes est difficile à mesurer, il existe au moins deux témoignages originaux, provenant de témoins directs et qui tous deux mentionnent la date liturgique : deux récits de marchands de passage dans la région au moment du séisme, les Florentins cités par Villani, ainsi que des Allemands dont le témoignage fut rapporté au siècle suivant par André de Ratisbonne (cf. *Deutsche Aufzeichnungen über Naturereignisse von 1348-1356*, éd. Leidinger dans *Quellen und Erörterungen zur bayerischen Geschichte*, Munich, 1903, p. LXV-LXVI).

constitue pour eux un fait historique digne d'être mentionné, au même titre que l'événement lui-même ou que ses conséquences. En effet, dans la mesure où l'épisode de la conversion de l'apôtre servait aux prédicateurs à illustrer la manière dont Dieu appelle ses fidèles par les bienfaits comme par les tribulations¹, le séisme prenait ainsi l'aspect d'un signe divin et d'une invitation à la pénitence. Parallèlement à une description détaillée des phénomènes naturels, qui fait la part belle à une lecture rationnelle et particulièrement attentive aux faits et à leurs conséquences, il subsiste ainsi chez Villani et ses contemporains une conception surnaturelle de l'histoire, laquelle accorde une place non négligeable au merveilleux — comme le montre la mention des miracles qui accompagnent invariablement les catastrophes. Une conception que contribue donc à perpétuer l'usage de la datation liturgique qui, si elle n'en précise pas la nature, semble bien accorder au saint une influence sur le cours des événements.

Si le fait de rattacher une figure sacrée à un événement historique tend à replacer l'histoire dans une perspective providentielle et surnaturelle, il ne faudrait toutefois pas se tromper en considérant la désignation liturgique du jour comme l'écho d'une simple dévotion religieuse servant uniquement le discours moralisateur. Dans un autre contexte, la datation liturgique peut également servir le discours politique en offrant à la cité un instrument de légitimation. Deux exemples illustreront notre propos. En 1289, les Guelfes de Florence remportent à Campaldino une victoire historique contre les Gibelins d'Arezzo, qui vient venger l'humiliation subie trente ans plus tôt à Montaperti. La bataille eut lieu le 11 juin, jour de la fête de l'apôtre Barnabé, un saint jusque-là assez peu connu à Florence mais dont le culte devait dès lors connaître un succès fulgurant et très vite intégrer l'identité civique et religieuse des Florentins, l'apôtre devenant ainsi l'un des saints patrons de la ville². Une dévotion à son endroit se développe très rapidement³ : au lendemain de la victoire, la Seigneurie ordonne la construction d'un oratoire sur la loggia d'Orsanmichele ; puis, en 1306, elle baptise Castel San Barnaba le bourg fondé dans le Mugello pour contrer les Ubaldini gibelins ; en 1311, elle fait encore l'acquisition de reliques du saint qui, en 1322, rejoignent la nouvelle église San Barnaba ; enfin, en 1325, les Statuts prévoient l'organisation de festivités officielles, avec offrandes et jeux publics⁴. Or, parmi les dévotions communales, celle en l'honneur de saint Barnabé revêt une signification politique, saint Barnabé étant officiellement reconnu comme protecteur de

1. Cf. par exemple le sermon *In festo conversionis S. Pauli* de Federico Visconti, dans Nicole BÉRIOU (dir.), *Les sermons et la visite pastorale de Federico Visconti archevêque de Pise (1253-1277)*, Rome, 2001, p. 503-509.

2. Augustine THOMPSON, *Cities of God. The Religion of the Italian Communes, 1125-1325*, University of Pennsylvania, 2005, p. 109-114.

3. Robert DAVIDSOHN, *Storia di Firenze*, 3, *op. cit.*, p. 468-469.

4. *Statuto del podestà*, V 110.

la Commune, du peuple « et surtout de la *pars Guelfa* » à l'exaltation de laquelle doit participer la construction de la nouvelle église¹. Un saint politisé en quelque sorte. Mais s'il évoque la « grande dévotion » des Florentins pour saint Barnabé², Villani en tait la raison. Les Statuts de 1325 la justifient bien par « les victoires que le peuple et la Commune de Florence ont reçu et espèrent recevoir du très saint Barnabé », mais dans les chroniques en revanche, jamais le rapprochement n'est fait, de façon explicite ou non, entre la victoire de 1289 et une éventuelle intervention du saint. Autrement dit, parallèlement à un discours politique, qui justifie et entretient un culte politisé, il existe un discours historique qui propose une autre vision des faits. Dans les récits de la bataille de Campaldino, quelques détails apportent bien à l'événement une dimension quasi providentielle³. Mais jamais les chroniqueurs ne semblent douter des raisons avant tout militaires de la victoire, que tous attribuent en premier lieu à la supériorité numérique des troupes florentines ou à la vaillance de leurs capitaines. Dans le discours historique, le saint n'apparaît donc qu'*a posteriori*, à la toute fin du récit, non pas comme protagoniste mais uniquement dans la désignation du jour, le « 11 juin, jour de saint Barnabé ». Et c'est sous cette forme que la mémoire citoyenne continue, au fil des années, de dater la bataille, du Pseudo-Brunetto à Giovanni Villani, en passant par Dino Compagni ou Paolino Pieri. La référence au saint a donc comme fonction première de fixer l'événement dans le temps, plutôt que de spéculer sur son influence sur le cours de la bataille.

Or, la désignation liturgique du jour offre des potentialités supérieures au quantième : celles de la commémoration et de la célébration. Celles-ci apparaissent de façon manifeste un peu plus loin dans le récit. Ainsi, un demi-siècle après Campaldino, le duc d'Athènes, qui s'était emparé de la seigneurie de Florence le 8 septembre 1342, « jour de Notre Dame », en est chassé par un soulèvement populaire lors de l'été suivant, le 26 juillet, « jour de sa mère la madone sainte Anne ». La coïncidence n'échappe ni à Villani ni à ses concitoyens. Y voyant le signe manifeste de la Providence en faveur de la « liberté de la république », la Commune décide d'honorer

1. *Statuto del podestà*, V 110 et 112 : *consideratis victoriis quas populus et Commune Florentie recepit et habuit et recipere et habere sperat, ad reverentiam eiusdem sanctissimi Barnabe et ut ipsa Pars Guelfa exaltationem consequatur...*

2. *Nuova cronica*, X 13.

3. Ainsi, Villani comme Compagni assimilent tous deux la victoire à la volonté divine (sans cependant aller jusqu'à évoquer une intervention divine), tandis que le premier évoque l'arrivée miraculeuse de la nouvelle à Florence, dans une atmosphère de « senteur » qui ne va pas sans rappeler l'odeur de sainteté. Cf. *Nuova cronica*, VIII 131 : « *La novella della detta vittoria venne in Firenze il giorno medesimo, a quella medesima ora ch'ella fu; che dopo mangiare essendo i signori priori iti a dormire e a riposarsi, per la sollecitudine e vegghiare della notte passata, subitamente fu percosso l'uscio della camera con grida: "Levate suso, che gli Aretini sono sconfitti!" ; e levati, e aperto, non trovarono persona, e i loro famigliari di fuori non ne sentirono nulla; onde fu grande maraviglia e notevole tenuta, che innanzi che persona venisse dell'oste colla novella, fu ad ora di vespro. E questo fu il vero, ch'io l'udi e vidi, e tutti i Fiorentini samirarono onde ciò fosse venuto, e istavano in sentore.* »

la nouvelle protectrice en proclamant « que la fête de sainte Anne fût à l'avenir considérée comme pâque à Florence et que l'on célébrât un office solennel avec de grandes offrandes de la part de la Commune et de tous les Arts de Florence ¹. » C'est donc non seulement la dimension cyclique du calendrier liturgique qui est attestée ici, mais également la fonction commémorative de la date sanctorale. Car la particularité de la date liturgique est qu'elle s'inscrit dans le temps cyclique des célébrations. De la même manière que l'église San Barnaba mais aussi et surtout les jeux annuels avaient pour objectif d'exalter la *pars Guelfa*, la célébration annuelle de la Sainte-Anne servira à l'avenir à exalter la liberté de la République. On a évoqué l'habitude des chroniqueurs de dater les élections pontificales et les couronnements impériaux en fonction de la cérémonie liturgique du jour, faisant de la date une information historique plus qu'une donnée temporelle : en somme, ce qui importait aux auteurs n'était pas tant de dater l'événement que de souligner la conjonction avec telle célébration du Christ ou la commémoration de tel saint. Une manière de joindre volontairement le souvenir de l'événement et la figure protectrice.

Le calendrier liturgique ne fixe pas le souvenir d'un événement dans le temps linéaire de l'histoire, une fonction chronographique davantage dévolue au calendrier romain, qui permet une bien meilleure localisation dans un temps linéaire et mesurable. Sans doute est-ce d'ailleurs pour cette raison que la date romaine vient souvent compléter une date liturgique autrement trop opaque. À l'inverse, en inscrivant le souvenir dans le calendrier de la célébration, la date liturgique permet d'inscrire le souvenir de l'événement dans un cycle annuel qui, par sa périodicité, participe pleinement à la fonction commémorative de l'historiographie communale ². L'année est ainsi essaimée de célébrations rituelles qui fondent l'identité de la cité. Une identité religieuse, mais également politique puisque le catalogue de saints protecteurs dont la ville se dote offre un résumé de l'histoire, de la lutte pour la *libertas*, du guelfisme triomphant du gibélinisme avec le culte de saint Barnabé, à la victoire de la liberté républicaine contre la tyrannie avec celui de sainte Anne. La liste des saints politisés s'allongera encore quand l'oligarchie des années 1380 commémorera la défaite des populaires en adoptant à son tour comme patrons saint Julien, saint Sébastien et saint Antoine et en déclarant leur célébration jours festifs ³.

1. *Nuova cronica*, XIII 18 : « E nota che come il detto duca occupò con frode e tradigione la libertà della repubblica di Firenze il dì di nostra Donna di settembre, non guardando sua reverenza, quasi per vendetta divina così permise Iddio che i franchi cittadini con armata mano la raquistassono il dì di sua madre madonna santa Anna, di XXVI di luglio MCCCXLIII; per la qual grazia s'ordinò per lo Comune che lla festa di santa Anna si guardasse come pasqua sempre in Firenze, e si celebrasse solenne uficio e grande oferta per lo Comune e per tutte l'arti di Firenze. »

2. Cf. à ce propos Jacques PAUL, « Expression et perception du temps », art. cit., p. 22-39.

3. Richard TREXLER, *Public Life*, op. cit., p. 222.

3 Comptabilité et rationalité du temps historique

En se basant sur des principes de datation réguliers et continus, la chronographie moderne apporte donc au temps historique la rationalité du chiffre. La question de la mesure et du calcul du temps, à travers notamment celle de la modernisation des principes de sa comptabilité, attire naturellement la réflexion sur les pages de l'article célèbre et fondateur de Jacques Le Goff sur le rapport entre « temps de l'église et temps du marchand ¹. » L'auteur y montrait comment la mesure du temps s'était rationalisée et, en même temps, laïcisée au fur et à mesure qu'évoluaient les structures mentales et les instruments techniques du marchand. En résumant à grands traits, entre XII^e et XIV^e siècle, « le marchand découvre le prix du temps ». D'une part, les évolutions techniques de la comptabilité commerciale accompagnent celles, mécaniques, de l'horlogerie, qui permet la mesure de l'heure fixe, et surtout de l'heure égale. Évolution fondamentale dans les Communes italiennes comme dans les villes flamandes, où l'horloge publique permet un meilleur contrôle du travail horaire et annonce ainsi la naissance du salariat moderne ². D'autre part, le changement de mentalité et la laïcisation du temps rendent possible la spéculation, cette hypothèque sur le temps que le temps chrétien de l'Église bannissait.

Bien sûr, concernant un chroniqueur-marchand, il serait tentant de rapprocher ce temps mesurable de l'historien du temps comptable du marchand, base du salariat et du calcul de l'intérêt. Pourtant situer ce tiers-temps historique au même niveau que celui comptable du marchand n'est pas chose aisée et, de fait, le lien entre les deux n'est pas si évident ³. Et pas seulement parce qu'il manque encore à Villani cet outil supplémentaire de la conquête du temps par le marchand, l'heure égale de l'horloge mécanique. Certes, objectera-t-on, Giovanni Villani est un marchand et en possède bien les réflexes, notamment ceux comptables : ce qu'il prouve tout au long de la chronique par cette propension permanente à quantifier les faits (forces engagées dans les batailles, valeur des marchandises perdues lors des naufrages, cours des marchandises, prix du grain ou du vin, etc.). Réflexe comptable qui s'exprime d'ailleurs à un degré extrême dans le fameux tableau des richesses de la Commune ⁴. Mais il serait toutefois erroné de réduire la *Nuova cronica* à la simple expression de cette mentalité marchande, car bien souvent l'auteur se révèle en réalité bien peu marchand. Il ne s'agit pas ici de remettre en question le *distinguo* entre la conception chrétienne du temps éternel, propriété exclusive de Dieu, et l'appréhension mercan-

1. Jacques LE GOFF, « Au Moyen Âge : temps de l'Église et temps du marchand », dans *Annales. E.S.C.*, 15/3, 1960, p. 417-433.

2. Gerhard DOHRN-VAN ROSSUM, *L'histoire de l'heure*, op. cit., p. 301-335.

3. Cf. Emmanuèle BAUMGARTNER et Laurence HARF-LANCNER (dir.), *Dire et penser le temps au Moyen Âge. Frontières de l'histoire et du roman*, Paris, 2005, p. 7-16.

4. *Nuova cronica*, XII 91-94.

tile du temps, divisible et exploitable par l'homme, mais simplement de rappeler que les deux peuvent coexister sans paradoxe : la dénonciation courante par Villani des biens mal acquis de la Commune et l'attention prêtée à la restitution des usures en est la preuve¹. Inversement, tout comme temps chrétien et temps du marchand se complètent sans s'opposer, mesure comptable du temps de travail et décompte du temps historique apparaissent comme l'expression, dans deux champs distincts (l'économie et l'histoire), d'un même processus : le développement d'une appréhension rationaliste du temps.

En dehors des changements qu'elle éclaire dans le champ de l'idéologie politique, l'évolution des principes chronographiques a également des conséquences pratiques sur la lecture de l'histoire, puisqu'elle permet à l'historien de mettre en place des outils de consultation mobile, par le biais d'un système de liens infratextuels, qui contribuent à enrichir la lecture du discours historique.

3.1 De l'Histoire au temps historique : penser le temps long

Cette évolution est rendue possible par un changement majeur dans le modèle historiographique. À partir des premiers temps de l'histoire communale, au milieu du cinquième livre environ, l'auteur bénéficie en effet, pour raconter l'histoire de Florence, d'un nouveau texte, les *Gesta florentinorum*. Par rapport aux chroniques martinienne et thomasienne, formées sur le modèle des catalogues biographiques, le schéma narratif des *Gesta* change puisque, d'une histoire-tableau organisée en grands chapitres thématiques, on passe désormais à un format plus rigoureusement annalistique. C'est ce format qui, en accordant une place essentielle à la date, non seulement enrichit le système de datation, mais surtout oblige l'auteur-compilateur à reconfigurer son propre schéma narratif, qui devient ainsi plus strictement chronologique. L'histoire est désormais scandée par une succession de courtes notices annuelles qui suivent les phases de l'expansion florentine.

Au fur et à mesure qu'à un modèle narratif se substitue un autre, la méthode compilative évolue également. La succession de chapitres très brefs entraîne une déconstruction du récit par rapport aux livres précédents, plus narratifs. L'histoire est maintenant construite comme une énumération de faits et, en exaltant ainsi l'événement au détriment de la longue durée, l'annalistique ne crée pas de hiérarchisation des informations. Pour donner un exemple significatif, si l'on considère un thème classique de cette proto-historiographie communale, à savoir l'élargissement du contado, la matière se retrouve divisée en une multitude de rubriques qui correspondent chacune à un épisode précis (prise d'un château, victoire contre un bourg voisin, guerre contre un seigneur, etc.), sans qu'à aucun moment l'annaliste ne soit

1. Voir chapitre 4, p. 280.

en mesure de prendre du recul et de réfléchir à ce long processus que nous appelons, nous, « conquête du contado ». Toutefois, cette linéarité presque mécanique du récit annalistique est tempérée chez Villani par la mise en place de ce que Franca Ragona a défini comme une « superstructure interprétative », laquelle prend la forme de notes, de gloses et d'apartés permettant à l'auteur de proposer quelques rapprochements thématiques ou quelques interprétations sur le sens de l'histoire¹. Ainsi, à l'issue du récit des différentes conquêtes florentines tirées des premières annales, Villani s'adresse au lecteur pour conceptualiser cette « conquête du contado » : « Et ainsi la Commune de Florence commença à s'étendre, plus par la force que par le droit, accroissant son contado, soumettant à sa juridiction tous les nobles du contado et détruisant les forteresses². » Bien que sommaire, cette première ébauche d'analyse historique témoigne d'une volonté de recul et d'une lecture réfléchie des sources, qui permettent de dépasser le stade de la simple compilation. À la différence de ses prédécesseurs, guidés par un souci essentiellement compilatif et accumulatif qu'il entend dépasser, Villani tente ainsi de proposer une réflexion sur le mouvement de l'histoire, en prenant en compte le long terme et en soulignant les points de rupture. Celui-ci n'apparaît plus comme une suite ininterrompue d'événements sans lien les uns avec les autres, et l'accumulation de données historiques s'accompagne au contraire d'une réflexion sur le sens de l'histoire, considérée en fonction non plus du temps court de l'événement, mais du temps long de la conjoncture.

Le récit historique prend dès lors la forme d'une série d'événements organisés comme une suite chronologique continue et régulière, donc sécable et mesurable. Des événements liés entre eux par des relations de causes à effets, qui permettent de définir des périodes en fonction des moments de crises et de rupture. Mais surtout, le récit des faits passés, ou plutôt leur bonne compréhension c'est-à-dire la capacité du lecteur à déceler « les causes et le pourquoi » des événements, aidé en cela par les instruments de lecture mis en place par l'auteur, doit apporter un enseignement : « donner exemple des choses passées et de leurs causes » afin que le lecteur puisse en tirer « profit et distraction ». Une attitude qui se retrouve également dans la mise en place d'un système de repérage intratextuel.

3.2 Renvois internes et mobilité intratextuelle : vers un temps modulable

Quelques observations préalables s'imposent à propos des modalités de consultation de la *Nuova cronica*. Dans un ouvrage aussi monumental sur le plan matériel, le problème de la localisation de l'information se pose avec une acuité toute particulière. Par son ampleur, tant chronologique que thématique, le récit historique induit la question du format narratif. Prise dans son intégralité, la *Nuova cronica* adopte un

1. Franca RAGONE, *Giovanni Villani, op. cit.*, p. 46.

2. *Nuova cronica*, V 36 et VII 12.

schéma à mi-chemin entre les annales et l'histoire. Le récit historique, ou « traité » (*trattato*) pour reprendre les termes de l'auteur, est en effet organisé dans la *Nuova cronica* en fonction d'un double principe organisateur : d'abord thématique, avec une division du récit en « matières » (*materia*) ; chronologique ensuite, contraignant l'auteur à, dit-il, « suivre l'ordre du temps ». Entre les mains de Villani, l'histoire n'est donc plus une simple suite de l'ordre du temps, une *temporum series* comme la définissait Isidore de Séville, mais est davantage intéressée à souligner les causes et leurs conséquences ¹.

Toutefois, en soumettant la logique thématique à celle chronologique, ce format narratif pousse l'auteur à diviser chaque matière en une série de blocs narratifs, c'est-à-dire en une suite découpée de chapitres. Ce qui impose d'incessants changements de sujets obligeant l'auteur à mettre en place un système de renvois internes. Dans la majeure partie des cas, il s'agit de formules simples, « comme nous le dîmes précédemment » ou « comme nous en fîmes mention auparavant », qui ponctuent le texte de façon plus que fréquente. Dans sa simplicité comme dans son vocabulaire, ce procédé sommaire rend compte de la dimension orale de l'œuvre, de ce que Franca Ragone a appelé « l'écriture parlée ² ». En revanche, il ne saurait constituer un véritable système de consultation, dans la mesure où, bien trop imprécis, il n'offre pas la possibilité d'identifier un passage ni de retrouver une information.

L'organisation matérielle du texte, comme la numérotation des livres et chapitres, n'est pas mieux employée. La chronique est d'abord divisée en livres (*libro*), eux-mêmes regroupés en deux volumes (*volume*), organisé chacun en chapitres (*capitolo*) pourvus d'une rubrique (*rubrica*) résumant le thème abordé. Livres et chapitres sont tous pourvus d'un numéro, mentionné dans l'*incipit* du livre ou à la fin de la rubrique. Dans certains manuscrits, ces numéros sont reportés en en-tête ou dans la marge, sans que l'on puisse dire s'il s'agit d'un choix de l'auteur ou d'une innovation due au copiste, faute de posséder le manuscrit autographe. Ces principes de présentation de l'ouvrage offrent donc une première possibilité de consultation mobile et de repérage des informations. D'autres chroniqueurs ont d'ailleurs su exploiter ce système, comme Marchionne di Coppo Stefani qui invite fréquemment son lecteur à se reporter à une rubrique qu'il identifie par son numéro ³. Dans la *Nuova cronica* en revanche, ce principe n'est pas mis à profit et Villani se contente, pour renvoyer son lecteur à un autre chapitre, de le localiser par rapport à celui en cours. Ce qui n'est possible que lorsqu'il s'agit de deux chapitres appartenant au même bloc

1. Cf. Bernard GUENÉE, « Histoires, annales, chroniques », art. cit., p. 997-1016.

2. Franca RAGONE, « Le scrittura parlata », art. cit., p. 783-810.

3. Amedeo DE VINCENZI, « Scrittura storica e politica cittadina », art. cit., p. 230-297. Cf. Marchionne DI COPPO STEFANI, *Istoria fiorentina*, éd. I. Di San Luigi, dans *Delizie degli eruditi toscani*, t. XIII, Florence, 1780, p. 154-155, rubrique 645 : « come detto e nella rubrica dinanzi questa e adrieto nella rubrica 641 ».

narratif : « comme nous y fîmes mention dans le chapitre précédent » ou « comme nous le dirons dans le chapitre suivant » (voire « comme nous l'évoquâmes cinq chapitres en arrière »). Quand en revanche il s'agit d'un chapitre plus éloigné dans le texte, situé plusieurs livres en arrière, il ne reste plus qu'à en évoquer la matière, en laissant au lecteur le soin de retrouver le chapitre : « comme nous le dîmes dans le chapitre sur la prise et la mort du pape Boniface ». En conséquence de quoi la majeure partie des renvois reste vague et n'est pas d'un grand secours pour guider le lecteur à l'intérieur du texte : « ainsi que nous en fîmes mention précédemment dans quelque chapitre »...

C'est donc sur la base du millésime que Villani construit un système de repérage efficace. S'il n'adopte pas les codes d'intitulation du schémas annalistiques (avec l'*anno domini* en rubrique), il place le millésime en exergue en introduisant chaque chapitre par la mention de l'*anno di Cristo*, qui devient ainsi parfaitement et immédiatement identifiable dans l'économie du texte : « Nelli anni di Cristo MCCCXXXIII,... ». C'est cette double évolution, chronographique d'une part avec l'adoption du temps homogène et linéaire de l'*anno Domini*, et matérielle de l'autre avec la mention systématique de la date, qui permet à Villani de mettre en place un système de renvois autorisant une réelle circulation à l'intérieur du texte. Ce système de repérage est également intégré à l'appareil de consultation paratextuel, avec le report de l'année dans la marge ou en en-tête, comme il l'annonce au cours du livre V : « Et nous commencerons désormais à marquer en haut de chaque page les *anni Domini*, en suivant l'ordre du temps, afin de pouvoir plus librement retrouver les choses passées ¹ ». Ce système de repérage externe est ensuite complété par un système de renvois internes reposant sur la mention de la date. Le chapitre XII 143 fournit un bon exemple de cette lecture modulable, en évoquant le châtement divin à venir contre que hilippe de Valois et Charles de Blois, coupables d'avoir usurpé le duché de Bretagne en 1342, « comme on le trouvera plus loin, en l'an MCCCXLVI et en l'an MCCCXLVII ». En anticipant sur les conséquences, Villani renvoie ici son lecteur à deux chapitres successifs, relatifs le premier à la défaite de Philippe VI à Crécy en 1346, le second à celle de Charles de Blois à La Roche-Derrien en 1347.

La mise en place d'un double système de repérage chronologique, à la fois interne et externe au texte, constitue une innovation fondamentale dans la création d'un appareil de consultation mobile. Ils offrent ainsi au lecteur la possibilité de s'émanciper du déroulement strictement linéaire de la narration. L'auteur abandonne ainsi les principes de l'écriture parlée, du discours accumulatif et unidirectionnel, et donne la possibilité à son lecteur d'adapter sa lecture et d'aborder le récit de manière non

1. *Nuova cronica*, V 18. Si l'on ne possède pas le manuscrit autographe, ce système de datation externe a été transmis par une partie de la tradition manuscrite. Certains copistes, comme celui du manuscrit Pluteo 62.4 de la Biblioteca Laurenziana de Florence, ont ainsi veillé à reporter le millésime en marge ou en en-tête. Un pareil système de datation externe est du reste assez fréquent dans les chroniques médiévales.

plus seulement globale, mais également transversale ou sectorielle, selon les clés thématiques ou chronologiques qui l'intéressent (comme, dans l'exemple pré-cité, les conflits de succession en France et les premières guerres franco-anglaises). Une lecture mobile qui autorise ainsi des recoupements ou des rapprochements, qui permet également de renvoyer aux causes ou d'anticiper sur les conséquences, ou tout simplement de pallier les défauts de la mémoire — ce qui est utile pour la lecture d'une chronique aussi imposante que la *Nuova cronica*. Voilà comment s'esquisse la mise en place d'un appareil de consultation qui, dans son esprit peut-être plus que dans ses résultats concrets, doit être rapproché de la constitution des tables et des index, dont l'usage se généralise à la même époque¹.

Au terme de cette étude des principes chronographiques mis en œuvre dans la *Nuova cronica*, il convient de souligner trois points. Tout d'abord, le lecteur ne peut qu'être frappé par l'énorme travail de compilation mené par l'auteur à partir de plusieurs filons historiographiques, toujours avec le même souci d'harmonisation des systèmes de mesure du temps. Sa chronique se présente ainsi comme une véritable synthèse de l'histoire universelle et communale, et fond dans un seul et même texte des traditions historiographiques et chronographiques très différentes. Le second point est donc la coexistence de différents systèmes de datation (moderne, liturgique, civique), chacun porteur d'un sens différent et particulier, que l'auteur emploie tour à tour en fonction de la signification qu'il souhaite donner à l'événement : temps de l'histoire, temps de la commémoration, temps de la célébration. L'apparition d'un temps historique constitue enfin à nos yeux le point essentiel à retenir. On voit en effet comment le choix des principes chronographiques en général, et de datation en particulier, joue dans la définition d'un nouveau rapport au temps, qui est pleinement le temps historique que décrivait Paul Ricœur, un tiers-temps situé entre le temps vécu et le temps astronomique. Chez Villani, ce tiers-temps obéit en outre à un processus de rationalisation qui passe par l'abandon des schémas idéologiques traditionnels, sotériologique ou impérial, pour devenir réellement historique et, pour ainsi dire, « scientifique » au sens moderne du terme, par cette possibilité offerte de découper le temps, de fractionner le récit historique et de multiplier les sens de lecture en fonction du sujet ou de l'intérêt du lecteur. Ces nouveaux principes de datation peuvent ainsi être rapprochés du recours de plus en plus systématique du chroniqueur à l'astrologie. Celle-ci fournit à son tour un schéma explicatif de l'histoire, lequel tend à opérer de façon scientifique et rationnelle parce que soumis à des règles intelligibles qui, comme on le verra dans le chapitre suivant, permettent à l'auteur de s'affranchir d'un schéma explicatif fabuleux teinté de paganisme.

1. Mary et Richard ROUSE, « La naissance des index », dans H.-J. MARTIN et R. CHARTIER (dir.), *Histoire de l'édition française, tome 1. Le livre conquérant, du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, Paris, 1983, p. 77-85.

L'astrologie, science auxiliaire de l'histoire

Le 3 juin 1239, vers le début de l'après-midi, le ciel s'obscurcissait au-dessus de l'Italie. Plusieurs heures durant, le soleil disparaissait et le jour se faisait nuit. À Rome, le chroniqueur Martin de Troppau notait brièvement l'information en marge de sa chronique des papes et des empereurs. Sans y prêter plus d'importance, il se limitait à dire que l'on pouvait alors « voir les étoiles comme en pleine nuit ¹ ». Un peu moins d'un siècle plus tard, sans doute vers le début des années 1320, Giovanni Villani recueillait à son tour la notice dans sa chronique et la complétait de quelques observations supplémentaires : « de nombreuses gens ignorantes du cours du soleil et des autres planètes furent pris d'effroi ; et ainsi apeurés et épouvantés par cette nouveauté inhabituelle, de nombreux hommes et femmes de Florence retournèrent à la confession et à la pénitence ² ». Tributaire d'une source de matrice ecclésiastique, Villani circoncrivait l'astronomie à la lecture providentialiste de l'histoire : l'éclipse annonçait, entre autres, la mort du pape. Et si le savoir nécessaire à son décryptage restait inaccessible au commun (dont il nous apprenait au passage la réaction irrationnelle), la réponse apportée à cette peur, confession et pénitence, témoignait là encore de la subordination de l'astronomie à la Providence.

En 1345, soit plus d'un siècle après l'éclipse, Villani s'intéressait cette fois-ci à une importante conjonction planétaire, un phénomène prévu de longue date par les astrologues et largement discuté dans les cercles érudits de Rome, Paris ou Florence.

1. Martin DE TROPPAU, *op. cit.*, p. 439 : *Huius tempore anno Domini 1239, 3. Nonas Iunii circa horam nonam sol passus est eclipsim tantam quod stelle videbantur in celo sicut de nocte videntur.*

2. *Nuova cronica*, VII 27 : « *L'anno appresso, cioè fu MCCXXXVIII a di III di giugno, iscurò il sole tutto a-ppieno nell'ora di nona, e durò scurato parecchie ore, e del giorno si fece notte; onde molte genti ignoranti del corso del sole e dell'altre pianete si maravigliaro molto, e con grande paura e spavento molti uomini e femmine in Firenze, per la tema della non usata novità, tornaro a confessione e penitenzia. Dissesi per gli astrolaghi che la detta scurazione anunziò la morte di papa Gregorio, che morì l'anno appresso, e l'abassamento e scuritade ch'ebbe la Chiesa di Roma da Federigo imperadore, e molto danno de' Cristiani, come poi fu appresso.* »

Cette fois-ci, l'auteur était libéré de tout prisme historiographique et se basait sur des sources directes. Au terme d'un exposé long et technique, dans lequel il témoignait de sa propre érudition en matière d'astrologie, il anticipait les interrogations de ses lecteurs et justifiait la présence d'un quasi-traité d'astrologie dans un ouvrage historiographique : « celui qui lira ce chapitre pourra alors demander en quoi savoir ces faits d'astronomie est d'une quelconque utilité pour le présent traité ? Nous répondons que celui, avisé et perspicace et qui voudra enquêter sur les mutations survenues par le passé dans notre pays comme ailleurs, en lisant cette chronique et en comparant avec celles passées pourra plus facilement comprendre et pronostiquer celles à venir, Dieu y consentant ¹. »

Ce qui sépare ces deux chapitres, ce ne sont pas seulement près de vingt ans de rédaction, mais bel et bien deux conceptions distinctes du rapport entre histoire et astrologie, science et religion, ou pour le dire en d'autres termes, deux lectures du mouvement historique. Or, concernant les éléments constitutifs de la vision du monde de notre chroniqueur, il en est un qui, loin de recevoir toute l'attention qu'il méritait, fut systématiquement éludé par la recherche, tant sans doute il s'accordait peu avec le visage rationalisant que l'historiographie positiviste recherchait dans son œuvre. L'attention prêtée par Villani à l'astrologie s'accorde en effet bien mal avec le tableau de la prospérité florentine des années 1336-1338 ou avec l'exposé plus laborieux des réformes monétaires des années 1340, qui ont fait le bonheur des études d'histoire économique. Pourtant, loin de constituer, comme nous nous efforcerons de le montrer, le reliquat d'un esprit médiéval et archaïque ou, pire, naïf, l'astrologie s'insère dans la *Nuova cronica* comme un instrument scientifique mis au service de la compréhension de l'histoire et destiné, sinon à remplacer, du moins à concurrencer une vision strictement providentialiste du temps historique.

L'emploi du terme « science » mérite que l'on s'y arrête, tant il peut, de prime abord, étonner dès lors qu'il s'applique à une pseudo-science, que l'on n'hésite plus aujourd'hui à reléguer au rayon du charlatanisme. C'est pourtant bien de cela dont il s'agira dans ce chapitre, de la tentative de la part du chroniqueur de produire une lecture proprement scientifique de l'histoire, au sens d'un ensemble de connaissances visant à la compréhension du monde et basées sur l'observation des faits, leur mise en système et l'élaboration de théories permettant, justement, la prévision. Du reste, isoler l'astrologie de l'astronomie, et donc des sciences en général, n'a pas de sens

1. *Nuova cronica*, XIII 41 : « Ora potrà dire chi questo capitolo leggerà, che uole porta di sapere questa strolomia al presente trattato ? Rispondiamo che a chi fia discreto e proveduto, e vorrà investigare delle mutazioni che sono state per li tempi adietro in questo nostro paese e altrove, leggendo questa cronica assai potrà comprendere per comparazione di quelle sono passate pronosticate delle future, acontentiente Idio [...]. »

au Moyen Âge ¹. La distinction entre *astrologia* et *astronomia* n'avait alors aucune valeur, les deux termes étant parfaitement interchangeables ². La notion même de limites disciplinaires ne trouvait du reste aucune application, puisque la conception médiévale de la philosophie en tant que savoir englobant poussait le savant à s'intéresser à tout et donc à dépasser les cadres disciplinaires. Avant ou en plus d'être astronomes ou astrologues, les savants médiévaux s'intéressaient aux cours des astres ou à leur influence dans un cadre médical, à travers des traités de mathématique, d'algèbre ou de géométrie, etc. ³ Or, le mouvement général de vulgarisation et de diffusion des sciences au sein des classes laïques, aisées et moyennement érudites des grandes cités italiennes, phénomène pleinement observable au XIV^e siècle mais en réalité à l'œuvre dès les décennies précédentes, participa à introduire chez les mêmes un certain nombre de ces principes scientifiques. On pensera par exemple aux traités d'arithmétique commerciale qui, à Florence, furent de plus en plus nombreux à partir du début du siècle. De l'algèbre simple aux calculs des volumes, des proportions ou des bénéfices attendus, la pratique commerciale nécessitait en effet des compétences élargies en la matière, ce qui explique qu'une ville de cent mille habitants ait pu compter, selon l'estimation de Villani, un bon millier d'élèves inscrits dans les six écoles d'abaque ⁴.

Aussi, la rédaction de la *Nuova cronica* ne se situe-t-elle pas à n'importe quel moment de l'histoire des sciences. Elle prend place à un temps particulier où l'astrologie se situe encore « entre science et nigromance », pour reprendre les termes de Jean-Patrice Boudet ⁵. Celui-ci montre comment le savoir astronomique et astrologique, récupéré de la tradition gréco-arabe au gré des grandes traductions latines du XII^e siècle et développé à l'ombre des cours princières et pontificale au début du

1. Sur la transmission du savoir cosmologique au haut Moyen Âge, cf. Barbara OBRIST, *La cosmologie médiévale. Textes et images. I. Les fondements antiques*, Florence, 2004, p. 33-46.

2. Telle que transmise par le canon ptoléméen au II^e siècle de notre ère, l'astrologie antique s'était en effet constituée comme une discipline basée dans sa composante astrologique sur la physique qualitative aristotélicienne, et pour ce que l'on nommerait aujourd'hui l'astronomie sur l'étude cosmologique d'un univers structuré selon des principes mathématiques, géométriques et arithmétiques.

3. Un exemple intéressant pour nous est celui de Paolo Dagomari. Ce Florentin, que Villani cite à propos d'une prédiction astrologique en 1345 et qu'il classe parmi les « maîtres modernes », tenait en fait une école d'abaque dans le quartier de Santa Trinita. Il fut également l'auteur d'un nombre important d'œuvres d'arithmétique ou de géométrie pratiques destinées à fournir des « calculs adaptés au commerce de marchandises ». Son ouvrage principal reste toutefois le *Trattato d'abbaco, d'astronomia e di segreti naturali e medicinali*, une œuvre divisée en trois sections dans lesquelles l'auteur expose tour à tour les grands principes de l'astrologie judiciaire, quelques recettes médicales et des notions de mathématique fondamentales.

4. *Nuova cronica*, XII 94. Sur l'importance des sciences du calcul dans la formation culturelle du marchand, cf. Paul BENOÎT, « Marchands et mathématiques : le cas français », dans *Le marchand au Moyen Âge (Actes du XIX^e congrès de la S.H.M.E.S.P., Reims, 1988)*, 1988, p. 195-210.

5. Jean-Patrice BOUDET, *Entre science et nigromance. Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XI^e-XV^e siècle)*, Paris, 2006.

siècle suivant, a connu durant le long demi-siècle allant de 1270 à 1330 un double mouvement, en apparence seulement contradictoire : d'une part, un mouvement de contestation et d'ajustement dans le cadre de l'élaboration d'une norme théologique et juridique potentiellement répressive (avec les condamnations théologiques de l'astrologie en 1270 et 1277, ou l'assimilation par le pape de la magie rituelle à l'hérésie en 1322, et donc son introduction dans le champ de l'inquisition); et de l'autre, un mouvement de diffusion et de promotion socioculturelle et politique (avec l'introduction de la discipline dans l'enseignement universitaire, à Bologne en 1334 ou Florence en 1368). La longue rédaction de la *Nuova cronica*, qui occupe plus d'un quart de siècle (entre 1320 environ et 1348), se place donc en plein dans ce processus de diffusion, de formalisation et de normalisation de l'astrologie, où cette science vacille en permanence entre savoir licite et illicite, « entre science et nigromance » donc. Or, le regard porté par le chroniqueur sur l'astrologie témoigne, tout au long de son propre travail de rédaction, de ces mêmes évolutions, tâtonnements et hésitations. À son humble échelle, Giovanni Villani, bien que chroniqueur laïc et vernaculaire, marchand et homme politique italien, accompagne ce mouvement de diffusion de la science astrologique, qui pénètre les classes non-érudites au début du XIV^e siècle. L'astrologie ressemble ainsi, dans la *Nuova cronica*, à un objet qui brûle les mains, qui attire et qui effraie et dont on attend prudemment de se servir.

L'objet de ce chapitre sera de mettre en lumière ces évolutions, qui portent d'abord le chroniqueur à se confronter à un savoir sulfureux qui, faute de définitions théologique et juridique, demeure encore trop effrayant; puis à en lever prudemment les obstacles doctrinaux au fur et à mesure que, la normalisation s'opérant, la distinction apparaît plus clairement entre le champ de la répression et ce qui n'en relève pas. Enfin, nous montrerons comment, dans les dernières années de son travail, le chroniqueur, fort d'une définition désormais solide et licite de l'étiologie astrale, place ce savoir au service du discours public, en l'intégrant pleinement à sa lecture de l'histoire ou au service de la politique communale. Pour finalement en faire, dans la *Nuova cronica*, une véritable « science auxiliaire de l'histoire ».

I Entre attraction et réticences : l'astrologie dans les premiers livres de la *Nuova cronica* (1320-vers 1330)

Au moment où Villani entreprend la rédaction de sa chronique, l'astrologie ne constitue pas à ses yeux un domaine d'étude à part entière, et ne saurait suffire à expliquer le mouvement de l'histoire. S'appuyant, comme on l'a vu, sur une historiographie de matrice ecclésiastique (Martin de Troppau), il subordonne le cours des astres à une lecture providentielle. Ce n'est pas à proprement parler de l'astrologie, puisqu'en faisant des planètes les signes de la volonté divine, le chroniqueur les prive

de tout lien de causalité directe avec le monde sublunaire et nie l'étiologie qui est à la base de la lecture astrale de l'histoire. Mais le thème astrologique n'est pourtant pas totalement absent des premières pages de la *Nuova cronica*, où il apparaît même très tôt à travers le thème de l'horoscope de fondation de Florence, qui nous retiendra au début de ce chapitre. C'est en effet par le biais de la doctrine de l'ascendant des villes que l'astrologie fait véritablement irruption dans la sphère idéologique de Villani. Cette doctrine, qui entend déterminer la nature intrinsèque des cités et de leurs habitants, représente un outil idéologique particulièrement utile pour un chroniqueur dont l'objet central, rappelons-le, est de louer la grandeur de sa Commune.

1.1 Quand l'astrologie fait irruption dans l'histoire : le mythe de la fondation astrale de Florence

Nous commencerons ce chapitre en tentant de retracer la manière dont le thème de l'ascendant astrologique de Florence, thème d'abord purement littéraire, s'est lentement formé dans la littérature du XIII^e siècle, notamment à travers les œuvres de Brunetto Latini ou Dante Alighieri, avant de pénétrer le champ historiographique dans le contexte politique et idéologique particulier du milieu des années 1320. Nous mettrons en lumière le rôle de la *Nuova cronica* dans la transformation de ce thème, encore très vague et imprécis et qui constitue une simple idée, en un argument scientifique basé sur « l'invention » d'un véritable horoscope.

La genèse du thème de la fondation astrologique de Florence avant la Nuova cronica

Au début du XIV^e siècle, l'idée que Florence avait été fondée selon des principes astrologiques n'était pas nouvelle. Villani pouvait s'appuyer sur une longue tradition qui mettait déjà en relief le rôle joué par les astrologues dans les différents épisodes de fondation de la ville. Le premier témoin de cette tradition était la *Chronica de origine civitatis*, texte fondateur de l'historiographie florentine qui avait fourni à des générations de chroniqueurs la matière des origines légendaires de la cité. Le texte, assez court, racontait la fondation de Fiesole, érigée au rang de « métropole » de la civilisation et dont avaient été issues, par vague de colonisations successives, les cités de Troie, Rome et Florence. Rédigée en latin et nourrie des lectures de Virgile, Orose ou Salluste, il s'agit d'une œuvre érudite. Le récit situait la fondation de Florence dans l'épisode de la sédition de Catilina, vaincu par les troupes romaines de César, et s'achevait sur la destruction de Florence par le tyran Totila, dont la mort en permettait finalement la reconstruction. Probablement composé au début du XIII^e siècle, dans le contexte des luttes entre cités rivales de Toscane et alors que Florence, cité émergente, cherchait l'appui de ses alliés face à Pistoia, Pise ou Sienne, le texte doit sans doute être rattaché au milieu épiscopal de Florence, peut-être à

l'évêque Giovanni da Velletri lui-même¹. La *Chronica* posait ainsi le premier jalon de l'historiographie florentine, à un moment où la communauté citadine, désormais consciente de son identité propre parmi les autres cités toscanes, avait ressenti le besoin de se doter à son tour d'une mémoire historique et de raconter ses origines glorieuses. Passée dans le domaine public, la légende s'était rapidement imposée comme la version officielle de l'histoire des premiers siècles de Florence, offrant ainsi une solide base aux chroniqueurs florentins qui, au cours des siècles suivants, suivirent tous ce modèle².

C'est dans ce texte qu'apparaissait pour la première fois le thème de la fondation astrologique de Florence. Déjà à propos de la fondation de Fiesole, l'auteur évoquait la place accordée aux principes astronomiques dans le choix du site, qui aurait été confié par le héros Attalante à son conseiller et astrologue Apollon.

Et Apollon vit par son art que ladite cité était construite dans le lieu le plus sain de cette troisième partie [l'Europe] dans laquelle nous nous trouvons, en raison des vents et des étoiles qui la dominent. Et elle fut édifiée sous telle planète, laquelle donne toujours allégresse et force à tous les habitants de cette grande cité, comme aux autres localités de cette partie³.

Suivant ces quelques lignes quasiment à la lettre, Villani attribuait à son tour au site de Fiesole des vertus bénéfiques que le sage (renommé Appollino) avait su trouver « par l'art d'astronomie », ainsi qu'un ascendant « de tel signe et planète, lequel donne allégresse et force à tous les habitants⁴ ». La *Chronica* poursuivait avec le récit des deux fondations successives de Florence. La première, par César, ne faisait nulle mention d'une consultation astrologique, le choix du lieu et du moment n'étant justifié que par des contingences militaires et stratégiques, sans qu'aucun critère astrologique n'entrât en compte. Cinq cents ans plus tard en revanche, après que la ville fut tombée sous les assauts de Totila, les Romains décidaient de la reconstruire en faisant appel cette fois-ci à « l'art d'astronomie » afin de lui assurer un destin plus durable.

1. Sur le contexte et les raisons de la composition de ce texte, voir Riccardo CHELLINI, « Significato politico, modalità di composizione, datazione, ambiente di elaborazione e destinazione », dans *Chronica de origine civitatis*, op. cit., p. 113-132. L'hypothèse, émise à titre purement spéculatif, est celle de Riccardo Chellini.

2. Sur l'importance de la *Chronica de origine civitatis* dans l'historiographie florentine postérieure, cf. le commentaire à l'édition critique de Riccardo CHELLINI, p. 49-183, et plus spécialement p. 133 et suivantes (« Fortuna della *Chronica de origine civitatis* fino a Dante » et « L'influsso su Dante »).

3. *Chronica de origine civitatis*, p. 39 : *Et Apollo vidit suis artibus quod civitas nominata est constituta in loco saniori huius tertiae partis in qua sumus, quod evenit occasione ventorum et stellarum dominantium super ipsam. Et fuit edificata sub tali planeta, quod semper donat alacritatem et fortitudinem habitantibus in dicta civitate magis quam aliquod aliud habituculum huius partis. Et quando plus ascenditur ad summitateni montis, tanto aer et locus sanior comprobatur.*

4. *Nuova cronica*, I 7.

Les Romains réfléchirent alors à la manière dont ils devaient reconstruire Florence afin qu'elle résistât à jamais aux Fiesolans, selon la volonté de la ville de Rome. Et ils établirent le jour favorable selon l'art d'astronomie pour commencer l'édification de la cité de Florence ¹.

Au début du XIV^e siècle, le thème était ainsi à peine évoqué dans la *Chronica*, sans autre précision que le caractère astrologiquement « favorable » de la date choisie. Mais cela allait suffir à introduire dans l'histoire de Florence le thème de la fondation de la ville sous ascendant astrologique. Un thème qui, profitant de l'autorité dont la chronique était créditée, allait se répandre par la suite dans les différents ouvrages reportant la légende des origines ² et, au fil de sa transmission, s'enrichir d'autres éléments et notamment d'une référence à un lien original de Florence avec Mars, dieu et planète.

C'est en effet par le biais du *Livres dou tresor* de Brunetto Latini que le thème de l'ascendant astral de Florence allait s'imposer définitivement dans la légende des origines. Exilé en France après la défaite des guelfes florentins à Montaperti (1260), Latini écrivait en langue d'oïl à l'usage d'un public français. Il n'oubliait toutefois pas de mentionner sa ville dans la séquence historique de son encyclopédie, en préambule à un traité sur le gouvernement. Évoquant la victoire de César sur Catilina, il faisait brièvement mention de la fondation de Florence, en reprenant la matière de la *Chronica de origine*, mais en y insérant une information nouvelle, absente de la version originale : selon lui, le site sur lequel la ville avait été fondée la première fois accueillait jadis un temple dédié à Mars, le dieu romain de la guerre.

Après ce assegerent li romain la cité de Fiesle, tant k'il le venkirent et misent en sa subjection; et lors firent il enmi les plains ki est au pié des hautes montaignes u cele cités seoit une autre cité, ki ore est apelee Florence. Et sachés que la place de tiere ou Florence est fu jadis apelee chiés Mars, c'est a dire maisons de batailles; car Mars, ki est une des.vii. planetes, est apelés deus de batailles, ensi fu il aourés ancienement. Por ce n'est il mie merveille se li florentin sont tozjors en guerre et en descort, car celui planete regne sor aus. De ce doit maistre Brunet Latin savoir la verité, car il en est nés, et si estoit en exil lors k'il compli cest liver por achoison de la guerre as florentins ³.

1. *Chronica de origine civitatis*, p. 43 : *Romani autem ceperunt cogitare qualiter Florentia rebedificaretur ad resistendum semper Fesulanis, prout de voluntate processerit urbis Rome. Et invenerunt, secundum artem astronomie, condecetes dies ad edificacionem civitatis Florentie faciendam.*

2. Vers le milieu du siècle, l'information se retrouvait ainsi dans les *Gesta florentinorum* du juge Sanzanome qui, résumant à grands traits la *Chronica*, n'omettait pas de rapporter que la cité avait été « réédifiée sous de meilleurs augures ». Cf. SANZANOME, *Gesta florentinorum*, éd. R. Chellini, dans *Chronica de origine*, op. cit., p. 189 : *Dicitur insuper quod a Totila flagello Dei fuit postea destructa Florentia et melioribus auguriis rehedificata per proceres.*

3. Brunetto LATINI, *Li Livres dou Tresor*, I 37, éd. F. J. Carmody, 1948, p. 45.

L'encyclopédiste s'appuyait sur une interprétation étymologique du lieu où l'auteur de la *Chronica* avait situé la première fondation¹, la *villa Camartiae*. Le nom « chiés Mars », c'est-à-dire « maison de Mars », évoquait la présence d'un culte dédié au dieu Mars qui était alors adoré par les Romains. En rattachant ainsi le site à un ancien culte païen, et contrairement à sa source, Latini introduisait, parmi celles qui avaient guidé ce choix, des raisons autres que purement stratégiques et militaires. La présence antique d'un temple dédié à Mars permettait à l'auteur d'intégrer dans l'histoire de la ville un paradigme essentiel dans son analyse politique². Plongeant ainsi ses racines dans ce culte païen, la ville aurait de tous temps été liée à la figure consubstantielle de Mars, qui aurait ainsi établi son influence (nécessairement martiale) sur la ville et ses habitants. Et de là découlerait la propension séculaire des Florentins à la guerre et à la discorde — une propension qui était la cause même de son exil en France.

Bénéficiant de l'autorité incontestable de Latini, le mythe de Mars allait à son tour s'imposer chez les différents auteurs florentins à partir de la fin du siècle. Mais en même temps qu'il popularisait le thème de l'influence martiale, l'encyclopédiste florentin introduisait dans le texte une ambivalence qui allait peser sur la construction du mythe astrologique de Florence, en assimilant la divinité païenne à la planète homonyme, de sorte que le lecteur ne savait guère trop s'il devait considérer cette influence néfaste comme une conséquence de l'ancien culte païen ou bien de l'ascendant astrologique qui dominait le ciel au moment de la fondation de la ville³. Si le *Trésor* ignorait la suite de l'histoire florentine (qui n'en constituait certes pas la matière principale), le thème de l'ascendant astrologique de la planète Mars venait toutefois faire écho à la *Chronica de origine* et apportait un élément supplémentaire à l'horoscope de fondation de la ville. De là, le mythe de l'ascendance néfaste de Mars

1. *Chronica de origine civitatis*, p. 40 : *Et in capite ipsius finis, Fesulani cum Cesare et Romanis ad hanc concordiam devenerunt, quod ex Romanis et Fesulanis deberet fieri una civitas in loco ubi mortuus fuerat Florinus, videlicet in villa Camartia et in villa Arnina.*

2. Sur le mythe de Mars à Florence, cf. Luca GATTI, « Il mito di Marte a Firenze e la "pietra scema". Memorie, riti e ascendenze », dans *Rinascimento*, 35, 1995, p. 201-230. Toujours utiles, les pages de Robert DAVIDSOHN, *Storia di Firenze*, 1, *op. cit.*, p. 1114-1119.

3. Ce rapprochement entre les astres et les divinités païennes qui leur ont donné leur nom est fréquent dans les traités d'astronomie médiévale, et notamment dans les textes de vulgarisation. Dans sa *Composizione del mondo* (1282), Ristoro d'Arezzo expliquait ainsi l'influence des différentes planètes par une longue métaphore, dans laquelle chacune était assimilée à un dieu, dont elle tenait le rôle dans sa représentation cosmologique. Parmi elles, « Mars signifiera et aura sous ses ordres le royaume, les cavaliers armés, les gens d'armes et toutes les formes d'armes, et sera le seigneur des batailles [...]. Ainsi fut-il appelé dieu des batailles » (cf. Ristoro D'AREZZO, *Della composizione del mondo*, éd. E. Narducci, Milan, 1864, p. 99). Latini, qui consacrait un chapitre entier de son *Trésor* à la question, témoignait d'une incontestable familiarité avec les principes élémentaires de l'astronomie, et il est peu vraisemblable qu'il n'ait pas été conscient du caractère purement métaphorique de l'identification entre le « deus de batailles » et la planète homonyme. Mais dans son chapitre, l'allusion était peut-être trop brève, et le lecteur néophyte pouvait se laisser tromper.

et de son influence sur les discordes civiles allait donc se répandre progressivement, jusqu'à s'affirmer comme une figure imposée de l'historiographie florentine des origines. D'autant qu'à l'autorité déjà grande de Brunetto Latini s'ajoutait bientôt celle de Dante.

Conformément à l'étymologie latiniennne, c'était d'abord sous les traits de l'idole païenne adorée par les anciens Florentins que Mars apparaissait dans l'œuvre du Poète. C'était le « premier patron » de la cité que le Baptiste avait remplacé aux premiers temps du christianisme, et qui usait désormais de son art pour nuire aux Florentins qui l'avaient abandonné. Dante suivait donc, en partie du moins, l'interprétation de Latini sur l'origine de la discorde civile à Florence, et reprenait à son compte une interprétation désormais répandue qui faisait de la statue équestre ornant alors l'entrée du vieux pont de l'Arno une relique de l'ancien culte de Mars¹. Plutôt que dans l'astre, le pouvoir maléfique de Mars devait être recherché dans cette « pierre mutilée qui garde le pont » et qui avait perpétué la mémoire et l'influence du dieu de la guerre : signe de cette influence, la mort de Buondelmonte de' Buondelmonti, assailli à ses pieds par ses ennemis, acte fondateur des discordes civiles et prémisse à la division de la ville entre partis guelfe et gibelin².

L'interprétation astrologique de la nature martiale des Florentins, implicitement évoquée chez Latini, était donc ignorée³. Mais l'Alighieri, qui consacrait un part prépondérante de son œuvre à une lecture cosmologique du monde, revenait ailleurs sur l'action de la planète Mars sur les faits humains, et sur ceux de Florence en particulier. Reprenant à son compte l'interprétation latiniennne sur les discordes civiles, il accordait à l'influence de la planète une responsabilité directe dans le déchirement des deux factions du parti guelfe et la défaite des Guelfes blancs en 1301 (épisode qui avait valu à l'auteur son exil). L'analyse, qui reprend les principes de l'astrométéorologie aristotélicienne, apparaît dans la prophétie de Vanni Fucci : entourée de sombres nuages, Mars attire les « vapeurs » dans le Valdimagra, jusqu'à

1. *Inferno*, XIII, v. 139-151.

2. *Paradiso*, XVI, v. 142-147. Sur cet épisode, cf. N. P. J. GORDON, « The murder of Buondelmonte : contesting place in early fourteenth-century Florentine chronicles », dans *Renaissance Studies. Journal of the Society for Renaissance Studies*, 20, 2006, p. 459-477.

3. Si Dante refuse d'assimiler le « premier patron » à la planète Mars, comme Brunetto Latini l'avait fait, le lien entre les deux était toutefois suffisamment évident pour que les premiers commentateurs de Dante en fassent état, à commencer par son fils Jacopo Alighieri, qui achevait la composition de son commentaire vers 1322. Évoquant le remplacement du patron de la ville aux premiers temps du christianisme et la relégation de la statue de l'idole à l'entrée du pont, Jacopo expliquait l'influence que ses citoyens lui attribuaient comme une allégorie renvoyant en réalité à l'influence astrale, d'après cette pratique qui, « selon l'art de l'astrologie », consiste à prendre l'ascendant de la ville lors de sa fondation. Cf. Jacopo ALIGHIERI, *Chiose alla cantica dell'Inferno di Dante Alighieri*, éd. G. Piccini, Florence, 1915, p. 42-43.

la tempête finale lors de la bataille de Pistoia, quand il fendra le brouillard pour briser le parti blanc ¹.

La *Commedia* de Dante n'a certes pas la prétention d'être une œuvre de critique historique, pas plus qu'un traité d'astronomie, mais une œuvre poétique, qui fait un usage largement métaphorique des différents champs de la connaissance. Quoi qu'il en soit, au début du XIV^e siècle, l'idée que la cité de Florence avait été fondée sous un ascendant astrologique particulier était donc solidement implantée dans le paysage historiographique florentin. Depuis la *Chronica de origine* qui avait introduit le thème d'une fondation « selon l'art d'astronomie », Brunetto Latini qui avait rapproché l'ancien culte du dieu romain à une sorte de culte astral, et Dante qui avait popularisé le mythe du rôle maléfique de la statue, les principales autorités avaient d'une manière ou d'une autre participé à installer le thème, tout en maintenant une certaine confusion quant à la nature réelle de l'influence de Mars, astre ou divinité.

La formalisation du thème dans la Nuova cronica

Dans les années qui suivirent la mort de Dante, et alors que la *Commedia* commençait à être diffusée à Florence, Giovanni Villani revenait sur les origines de Florence et abordait à son tour le thème de l'influence de Mars sur la ville, s'appliquant à défricher la tradition là où elle était restée confuse, sans parvenir toutefois à trancher définitivement entre les deux versions. La *Chronica de origine* lui fournissait la trame principale de l'histoire des origines, et donc de la première fondation de Florence par César. Du *Trésor*, il reprenait également l'étymologie du lieu choisi par les Romains, la *villa Camartiae*, « c'est-à-dire Camp ou *domus Marti* », sans toutefois s'attarder sur l'origine de ce nom, ni faire mention d'un temple ou d'un culte martial préexistant à la construction de Florence ². Car alors que Latini évoquait la présence d'un culte *avant* la fondation de la ville par les Romains, Villani inversait la chronologie et reportait la construction d'un temple dédié à Mars *après* celle de Florence : ce serait en effet pour remercier leur dieu de la victoire remportée contre les Fiesolans que les Romains auraient édifié ce temple, justifiant ainsi *a posteriori* l'étymologie latinienne qui faisait de Camarte la « maison de bataille ». Une légère contradiction qui permettait toutefois de relier plus intimement la figure de Mars à la naissance de Florence et d'identifier la ville à son culte et à son temple. Car, selon le chroniqueur, ce temple ne serait autre que le baptistère dédié à saint Jean, que

1. *Inferno*, XXIV, v. 140-151.

2. *Nuova cronica*, I 35 : « *Sconfitti e cacciati i Fiesolani della riva d'Arno, Fiorino pretore co l'oste di Romani puose campo di là dal fiume d'Arno verso la città di Fiesole, che v'aveva due villette, l'una si chiamava villa Arnina, e l'altra Camarte, ovvero campo o domus Marti, ove i Fiesolani alcuno giorno della settimana faceano mercato di tutte cose co-lloro ville e terre vicine.* »

les Florentins auraient transformé en église lors du triomphe du christianisme sous Constantin ¹.

Les citoyens de Florence, bien gouverné, ordonnèrent de faire dans la cité un temple merveilleux en l'honneur du dieu Mars, pour célébrer la victoire que les Romains venaient de remporter sur la cité de Fiesole [...]. Ils fondèrent et édifièrent ledit temple dans le lieu qui s'appelait autrefois Carmati, où se trouvait le marché des Fiésolans. Ils le firent noble et beau, à huit côtés. Cela fut fait avec diligence. Et ils le consacèrent au dieu Mars, qui était le dieu des Romains, qu'ils firent sculpter dans le marbre sous la forme d'un cavalier armé. Ils le placèrent sur une colonne de marbre au milieu du temple. Ils le tenaient en grande révérence et l'adoraient comme leur dieu, tant que dura le paganisme à Florence ².

Première construction prestigieuse, le temple-baptistère devenait ainsi une préfiguration de la ville, dans lequel, selon Villani, aurait d'abord été installée la statue de marbre représentant le dieu sous la forme d'un cavalier en armes, que les habitants de la ville adoraient comme leur dieu. L'identification métonymique du temple-baptistère à la ville entière permettait d'une certaine manière de résoudre l'ambiguïté que Brunetto Latini avait introduit quant à la nature astrale ou divine de Mars. Il suffisait pour cela d'anticiper la fondation astrologique de la ville, que la tradition issue de la *Chronica de origine* situait au moment de sa reconstruction après la mort de Totila, à la première fondation après la défaite de Catilina. Le temple était ainsi supposé avoir été édifié, dès sa première construction, en tenant compte de l'influence astrologique, « sous l'ascendant d'une constellation si faste qu'il n'en sera

1. Charles T. DAVIS, *Topographical and Historical Propaganda in Early Florentine Chronicles and in Villani*, Florence, 1988, p. 45. L'auteur, qui estime que Villani est « the originator of this view », est suivi par Thomas Maissen (art cit., p. 593) et Chiara Frugoni (« Il ruolo del battistero e di Marte a cavallo nella *Nuova cronica* del Villani e nelle immagini del Codice Chigiano L VIII 296 della Biblioteca Apostolica Vaticana », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 119/1, 2007, p. 64). S'il ne fait aucun doute que l'idée que le Baptistère a été à l'origine un temple dédié à Mars ait fait sa première apparition dans la *Nuova cronica*, et que l'on n'en trouve nulle trace auparavant, il me semble également évident que l'idée était déjà en germe dans l'extrait de Brunetto Latini, qui rattachait explicitement le lieu de la fondation de Florence à un culte martial.

2. *Nuova cronica*, II 5. Dans l'unique manuscrit illustré de la chronique, probablement réalisé du vivant même de l'auteur et peut-être même sous sa supervision, celle-ci s'identifiait totalement à lui. Dans les premières vignettes, relatives aux origines de la ville, elle y était représentée par ses murailles dont seule dépassait la silhouette, immédiatement identifiable grâce à ses marbres bichromes, du temple-baptistère. Conformément à la description de l'auteur, le miniaturiste avait représenté à la place de la lanterne un trou, identique à celui de Sainte-Marie-Rotonde à Rome, à travers lequel jaillissait une statue équestre montée sur une colonne. Sur les vignettes du manuscrit Chigi, une statue équestre pointe effectivement au travers du toit du temple, que les médiévaux imaginaient jadis ouvert à l'image du Panthéon romain. Sur ce manuscrit, voir notamment Chiara FRUGONI, *Il Villani illustrato, op. cit.* ; moins complet, mais toujours utile, Luigi MAGNANI, *La cronaca figurata di Giovanni Villani. Ricerche sulla miniatura fiorentina del trecento*, Vatican, 1936. Sur l'identification du Baptistère florentin à l'église Santa-Maria-Rotonda de Rome, cf. *Nuova cronica*, I 23.

presque jamais d'autre¹. » L'idée que le temple fut ainsi destiné dès son origine à l'astrologie n'était du reste pas totalement dénuée de sens, puisqu'elle semblait justifiée par l'inscription gravée dans le temple ainsi que par le dessin du Zodiaque qui en ornait le pavement et que le chroniqueur savait « fait pour l'astronomie² ». D'une certaine manière, la « constellation faste » de Villani faisait écho au « jour favorable » de la *Chronica* ou aux « bons augures » de Sanzanome. Restait toutefois que la référence à la « constellation » demeurait vague et ne rendait pas encore explicite l'assimilation à la planète Mars.

Reprenant la version popularisée par Dante, Villani évoquait ensuite le passage de Florence du paganisme au christianisme et la transformation du temple de Mars en église dédiée au Baptiste. Puis il rapportait la manière dont les Florentins, craignant le pouvoir de la statue, n'avaient pas osé s'en débarrasser, préférant la reléguer à l'écart dans la mesure où les anciennes traditions liaient le destin de la ville au sien. Le discours chrétien rendait en effet possible l'assimilation de ces vieilles croyances païennes en les investissant du concept de vertu diabolique et en faisant de la divinité romaine un démon, les intégrant dans la conception sotériologique du combat entre le Bien et le Mal³. Le pouvoir de la statue provenait donc du culte païen et était d'abord celui de l'idole elle-même, rendue jalouse par l'ingratitude des hommes. La consécration du temple à un dieu païen était ainsi assimilée à un acte diabolique, une consécration « par nigromance » — un terme lourd de sens, comme on le verra⁴.

On dit que les Anciens pensaient qu'on n'aurait pas le pouvoir de la reconstruire [*i.e.* Florence] si on n'avait pas au préalable retrouvé et retiré de l'Arno la statue de marbre que les premiers bâtisseurs païens avaient consacrée à Mars par nigromance. Cette statue était restée dans l'Arno depuis la destruction de Florence jusqu'à cette époque. Ils la retrouvèrent et la posèrent sur un pilier sur la rive du fleuve, à l'endroit où se trouve actuellement la tête du Ponte Vecchio⁵.

1. *Nuova cronica*, II 5.

2. L'inscription en question, lisible sur le sol entre une des colonnes situées vers la porte centrale et le centre du baptistère, reporte le texte suivant : *Quam superat Domus haec / tam vates ipse Johannes. / Famosum templum / similis Domus est sibi nulla. / Destruet hanc ignis / cum saecula cuncta peribunt* (« Cette demeure durera autant que le prophète Jean. Temple fameux, aucun ne lui est égal. Le feu le détruira quand le cours des siècles prendra fin »). Selon Chiara Frugoni, cette inscription, qui liait la fin du Baptistère à celle du monde, joua un rôle non secondaire dans l'émergence du mythe de la statue de Mars, à laquelle était liée le destin de la ville (cf. *op. cit.*, p. 87-88). Sur la décoration, cf. *Nuova cronica*, II 23 : « *E troviamo per antiche ricordanze che la figura del sole intagliata nello ismalto, che dice : "En giro torte sol ciclos, et rotor igne", fu fatta per astronomia; e quando il sole entra nel segno del Cancro, in sul mezzogiorno, in quello luogo luce per lo aperto di sopra ov'è il capannuccio* ». Voir à ce propos Edgar W. ANTHONY, *Early Florentine architecture and decoration*, Cambridge, 1975, p. 94.

3. Sur l'assimilation des cultes idolâtres et païens à celui du diable dans le discours chrétien, cf. Michael CAMILLE, *The Gothic idol. Ideology and Image-Making in Medieval Art*, Cambridge, 1989.

4. Voir p. 364 et suivantes.

5. *Nuova cronica*, IV 1.

La tradition qui attribuait à la statue du vieux pont la responsabilité du meurtre de Buondelmonte Buondelmonti en 1215, coup d'envoi de la sombre saison des factions, s'insérait d'ailleurs à merveille dans cette histoire du Salut et de lutte contre le diable. Ne démontrait-elle pas en effet comment, « en raison des péchés des Florentins, l'ennemi du genre humain exerçait son pouvoir à travers l'idole de Mars, que les Florentins païens adoraient jadis, car cet horrible meurtre fut commis au pied de sa statue ¹ » ? Mais une autre façon de réintégrer le pouvoir (considéré réel) de l'idole dans une lecture orthodoxe du mythe des origines était également d'en transférer les vertus vers le champ de l'astrologie, en assimilant la consécration païenne du temple à sa fondation astrologique. L'ascendant astral sous lequel avait été édifié le temple (et donc la ville), que la *Chronica* n'identifiait pas et que Villani n'avait pas mieux désigné que comme une « constellation faste », pouvait ainsi être assimilé à la planète homonyme. L'identification métaphorique entre l'idole et la planète, qui répondait chez Ristoro d'Arezzo à un objectif didactique et chez Brunetto Latini à un usage poétique, était désormais interprétée à la lettre. Et la planète Mars devenait ainsi naturellement l'ascendant astrologique de Florence.

Les Florentins enlevèrent leur idole, qu'ils appelaient Mars, du bel et noble temple, dont nous avons déjà fait mention. Ils la posèrent sur une haute tour près du fleuve Arno, parce qu'ils ne voulaient pas la briser, puisque les anciennes traditions rapportaient que cette idole de Mars avait été consacrée sous l'ascendant de cette planète, et que si elle avait été cassée ou déplacée dans un lieu indigne d'elle, la cité de Florence aurait connu danger, dommage et grand changement. Bien que les Florentins soient devenus chrétiens, ils avaient encore de nombreuses coutumes païennes. Cela fait, ils consacrèrent leur temple en l'honneur de Dieu et du bienheureux saint Jean-Baptiste et l'appelèrent Dôme de saint Jean ².

L'idée selon laquelle Florence était attachée à un ascendant astrologique s'était donc progressivement imposée dans les textes entre le XIII^e et le XIV^e siècle. Le thème partait de l'idée originale que, au cours des fondations répétées de la ville, ses

1. *Nuova cronica*, VI 38 : « E bene mostra che l'nemico dell'umana generazione per le peccata de' Fiorentini avesse podere nell'idolo di Mars, che i Fiorentini pagani anticamente adoravano, ché a piè della sua figura si commise sì fatto micidio, onde tanto male è seguito alla città di Firenze. »

2. *Nuova cronica*, II 23 : « E nella nostra città di Firenze si cominciò a coltivare la verace fede, e abbattere il paganesimo al tempo di... che ne fu vescovo di Firenze, fatto per Silvestro papa; e del bello e nobile tempio de' Fiorentini, ond'è fatta menzione adietro, i Fiorentini levaro il loro idolo, il quale appellavano lo Idio Marti, e puosollo in su un'alta torre presso al fiume d'Arno, e nol vollono rompere né spezzare, però che per loro antiche memorie trovavano che il detto idolo di Marti era consegnato sotto ascendente di tale pianeta, che come fosse rotto o commosso in vile luogo, la città avrebbe pericolo e danno, e grande mutazione. E con tutto che i Fiorentini di nuovo fossero divenuti Cristiani, ancora teneano molti costumi del paganesimo, e tennero gran tempo, e temeano forte il loro antico idolo di Marti; sì erano ancora poco perfetti nella santa fede. E ciò fatto, il detto loro tempio consacrato all'onore d'Iddio e del beato santo Giovanni Batista, e chiamarlo Duomo di Santo Giovanni. »

fondateurs avaient régulièrement consulté les forces supérieures, païennes ou astrales, afin de placer la ville sous des auspices favorables. Cette simple intuition, somme toute assez vague, s'était progressivement précisée et peu à peu enrichie d'éléments nouveaux, notamment à partir du thème de la consécration de la ville au dieu de la guerre, qui allait imposer le principe de l'ascendant de la planète homonyme sur Florence. Le thème de l'ascendant martien/martial restait toutefois encore assez vague et ne constituait encore qu'un simple thème littéraire. Or, à un moment précis de l'histoire florentine, vers le milieu des années 1320 et dans un contexte culturel, politique et idéologique particulier, le besoin fut ressenti de transformer ce thème en théorie, et de fournir à cette intuition une base scientifique. Le thème de la fondation astrologique s'enrichissait alors de l'invention d'un horoscope : « invention » au sens latin de *inventio*, c'est-à-dire de la création originale autant que de la restitution.

Une nouveauté : l'horoscope de fondation de Florence

C'est à propos de la refondation de Florence par l'empereur Charlemagne que Villani s'attarde sur les conditions astrologiques de la renaissance de la ville. La description des conditions astrologiques de la refondation prend place dans le long récit des origines de la cité, et s'insère ainsi dans un épisode crucial du cycle fondateur, tant pour l'histoire de la ville que pour l'économie de la chronique. L'épisode, qui ouvre le livre IV dans la version finale de la *Nuova cronica*, constitue en fait le quatrième acte de la lente genèse du peuple florentin, né de l'agrégation lente et progressive des différents noyaux romains et fiésolans. Le cycle commence au premier livre avec l'origine des civilisations : de Fiesole, première ville fondée en Europe, sont nées Troie puis Rome ; le second Livre raconte ensuite comment les Romains, après leur victoire contre Catilina, détruisent Fiesole pour fonder Florence, tandis que le troisième livre raconte la reconstruction de Fiesole et la destruction de Florence par Totila ; le Livre IV, enfin, s'ouvre sur la revanche des Florentins sur leurs ennemis de toujours, trois siècles et demi plus tard. Faisant appel au peuple de Rome et à l'empereur, ceux-ci triomphent finalement de Fiesole et peuvent reconstruire leur ville en la plaçant sous la protection des astres, afin de lui assurer gloire et prospérité.

En insérant un laps de quatre siècles et demi entre la destruction de Florence par Totila et sa reconstruction par les Romains et en en attribuant l'initiative à l'empereur Charlemagne, la *Nuova cronica* introduisait dans le mythe des origines de la ville une innovation fondamentale¹. Le thème de la fondation carolingienne faisait ainsi

1. Sur l'apparition du mythe à travers l'historiographie florentine et son évolution dans la littérature politique des XIV^e et XV^e siècles, l'étude la plus complète reste celle de Thomas MAISSEN, *Von der Legende zum Modell : das Interesse an Frankreichs Vergangenheit während der italienischen Renaissance*, Bâle, 1994. Du même auteur, voir également « Attila, Totila e Carlo Magno », art. cit. Reprenant les conclusions et les hypothèses de Maissen, on renverra également à Amedeo DE VINCENZI, « Origini, memoria, identità », art. cit. Voir également Armand JAMME et Véronique ROUCHON-MOULLERON, « Les mythes de fondation dans la *Nuova Cronica* de Giovanni Villani », art. cit.

sa toute première apparition dans la tradition historiographique florentine. S'il n'est pas à exclure que l'idée d'un lien historique entre la Commune et l'empereur puisse être l'écho d'une légende populaire¹, de fait cette version de la reconstruction de la ville ne se retrouve dans aucun écrit antérieur à la *Nuova cronica*. Qu'il l'ait inventé de toute pièce ou qu'il se soit contenté de broder sur une trame antérieure, Villani était donc le premier témoin de cette légende.

En revanche, Le thème de la refondation astrologique de Florence ne faisait pas sa première apparition dans la *Nuova cronica*, puisque, comme on l'a vu, l'impulsion lui était fournie par la *Chronica de origine*, qui rapportait déjà que, après le passage de Totila, les Romains avaient décidé de refonder Florence sous un jour favorable afin d'assurer à la ville un destin plus durable. C'est donc sur cette base que le chroniqueur allait construire son récit. Ne se satisfaisant pas d'une simple allusion, Villani introduisait dans son récit une véritable description, particulièrement précise et détaillée, de la configuration astronomique du ciel au moment de la refondation de Florence.

Et les anciens disent encore que lorsque les Romains commencèrent à refonder Florence, sous les conseils de leurs sages astrologues, ils prirent l'ascendant à trois degrés du signe du Bélier, terme de Jupiter et face de..., le Soleil était dans le degré de son exaltation et la planète Mercure conjointe au degré près avec le Soleil, et la planète Mars en bon aspect avec l'ascendant, afin que la cité multipliât par la puissance de ses armes, de sa cavalerie et de son peuple, prompt et entreprenant dans les arts, le commerce et les richesses, et engendrât de nombreux fils et un grand peuple².

Par rapport à la tradition historiographique ou littéraire des siècles précédents, Villani proposait ici un compte-rendu des conditions astrales de la fondation de la ville bien plus élaboré sur le plan technique que chez ses prédécesseurs. La description des coordonnées planétaires fournies par le chroniqueur s'appuyait en effet sur un ensemble de connaissances techniques, des notions qui étaient certes facilement accessibles dans les principaux manuels d'astrologie, mais qui nécessitaient toutefois une certaine familiarité avec le vocabulaire astrologique et une maîtrise préalable des bases de l'horoscopie. La description qu'il reportait était certes brève et ne comportait qu'un nombre assez limité de paramètres, mais, dans sa simplicité, elle contenait l'essentiel des informations utiles à constituer une carte du ciel (un

1. C'est ce que semblait penser le grand historien de Florence Robert Davidsohn, qui parlait à ce propos de « *naivem Volksglauben* ». Cf. *Geschichte von Florenz*, op. cit., I, p. 76.

2. *Nuova cronica*, IV 1 : « *E dissesi ancora per gli antichi che' Romani per consiglio de' savi astrolagi, al cominciamento che rifondaron Firenze, presono l'ascendente di tre gradi del segno dell'Ariete, termine di Giovi e faccia di [...], essendo il sole nel grado della sua esaltazione, e la pianeta di Mercurio congiunta a grado col sole, e la pianeta di Marti in buono aspetto dell'ascendente, acciò che lla città multiplicasse per potenza d'arme, e di cavalleria, e di popolo sollecito e procaccianti in arti, e in mercatantie e in ricchezza, e germinasse d'assai figliuoli e grande popolo.* »

carré astronomique par exemple) à partir duquel l'astrologue était en mesure de fournir un jugement astrologique¹. Il s'agissait donc, selon toute vraisemblance, du résultat de calculs de positions réalisés sur la base de tables astronomiques, un instrument nécessaire à la localisation des planètes mais dont le maniement, basé sur des algorithmes, restait particulièrement complexe — le plus remarquable étant que les coordonnées planétaires produites par le chroniqueur se révèlent conformes à ce que les tables astronomiques permettaient alors de calculer.

Il apparaît ainsi évident que la description de l'état du ciel au moment de la refondation de Florence n'est pas une simple construction littéraire, ni le fruit de l'imagination fertile d'un chroniqueur inspiré, mais doit sans aucun doute être considérée comme le produit d'un travail érudit et expert. En somme, Villani aurait repris dans sa chronique la description d'un horoscope de fondation dressé *a posteriori*, réalisé à son époque par un astrologue (ce qui permet d'expliquer l'introduction d'un nouvel ascendant, Bélier, que l'on ne retrouve pas dans la tradition précédente). Or, l'ajout d'un nouveau chapitre dans un cycle littéraire aussi complet et cohérent que celui du mythe de fondation de Florence, qui jouissait déjà de l'autorité de monuments littéraires (Virgile ou Salluste, Brunetto Latini ou Dante), n'est pas un acte anodin. Intervenir ainsi sur un récit qui, en un siècle, s'était imposé dans la conscience collective, connu et reconnu par l'ensemble de la tradition historique et littéraire, nécessitait, de la part du chroniqueur, une conscience aiguë de son rôle et, surtout, de son pouvoir de mythographe. Car aussi flatteuse fût-elle pour l'orgueil patriotique des Florentins, imposer de la sorte une nouvelle version de la refondation requérait une grande habileté pour rendre le récit crédible. Une intention particulière devait

1. L'influence de Mars était confirmée par la position occupée lors de la fondation de la ville, dans une position favorable vis-à-vis de l'ascendant. Mais par rapport à la tradition qui en faisait l'ascendant, celui-ci changeait, et le signe du Bélier faisait son apparition. Si l'on rentre dans le détail, on remarque que le point de l'ascendant, qui constitue généralement le premier critère pris en compte dans un jugement astrologique est d'emblée défini (on renverra, pour ces principes élémentaires de l'astrologie horoscopique, au *Liber introductorius* de l'astrologue arabe Al-Qabisi (Alcabitius), édité dans *The introduction to astrology editions of the Arabic and Latin texts and an English translation*, éd. C. Burnett et al., Londres-Turin, 2004 ; sur le point en question, cf. I, 57, p. 255-256), complété ensuite par la dignité des planètes correspondantes (cf. Alcabitius, I, 19, p. 235-237). Or les données fournies par Villani sont cohérentes, puisque la position de l'ascendant (3° Bélier) correspond au premier terme (*termini*, lat. *termini*) et à la première face (*faccia*, lat. *facies*) de ce signe, et que la première de ces deux dignités est bien dominée par Jupiter. Étaient ensuite évoqués les astres situés dans le signe de l'ascendant : le Soleil et Mercure, réunis en conjonction parfaite « dans le degré de son exaltation » (*esaltazione*, lat. *exaltatio*) — c'est-à-dire à 19° Bélier (cf. Alcabitius, I, 15, p. 231). Les coordonnées précises de Mars n'étaient pas évoquées, mais son « bon aspect » laisse supposer une position favorable, c'est-à-dire en aspect trigone ou sextile (cf. Alcabitius, I, 18, p. 234-235), ce qui permettrait de la situer dans le degré correspondant (à 3° environ) du signe du Verseau ou du Gémeau (aspect sextile), ou bien du Lion ou du Sagittaire (aspect trigone).

donc justifier cet ajout. La signification de cette innovation et son contexte politique permettent de mieux en éclairer les raisons.

La première innovation introduite par Villani concernait le moment de la refondation, puisqu'alors que la tradition issue de la *Chronica de origine* situait l'épisode immédiatement après la mort de Totila, Villani la reportait de trois siècles et demi afin de la faire coïncider avec le règne de l'empereur Charlemagne. Une date était même avancée, les nouvelles fondations ayant ainsi été posées « en l'an du Christ 801, au début du mois d'avril¹ ». Or le choix de cette date ne relève assurément pas du hasard. Tout d'abord, la période de l'année retenue par l'horoscope, le début du mois d'avril, avait une signification supplémentaire, puisqu'elle correspondait au début de l'année solaire : peu de temps après l'équinoxe de printemps, que l'on datait alors du 21 mars et qui, sur le plan astronomique, correspondait au retour du Soleil dans le premier signe du Zodiaque (le Bélier), elle marquait le début d'un nouveau cycle solaire. La date symbolisait ainsi la renaissance de Florence après les siècles de ténèbres dans lesquelles l'avait plongée Totila. Elle avait en outre l'avantage de situer la fondation de la ville quelques jours à peine après la fête de l'Annonciation, le 25 mars, qui marquait le premier jour de l'année dans le calendrier florentin².

Concernant le millésime, tandis que les chroniqueurs du royaume de France situaient le séjour florentin de Charlemagne du temps où celui-ci n'était que roi des Francs, la date retenue par Villani permettait de replacer l'épisode après son couronnement impérial (que Villani datait ailleurs de la Pâque de la même année³) et donc de placer la fondation de la ville sous le patronage d'un Charlemagne déjà empereur⁴. Ce qui faisait remonter la genèse des institutions et des libertés communales aux droits que l'empereur aurait alors octroyés en vertu de ses compétences juridictionnelles propres⁵. En plus de la reconstruction de la ville et de la fondation

1. *Nuova cronica*, IV 1.

2. Et c'est d'ailleurs à cette même période de l'année que Dante avait fait débiter son voyage spirituel dans l'Au-delà. La datation du voyage de Dante a retenu l'attention de générations de *Dantisti*. On retiendra simplement l'article d'Emmanuel Poulle et Owen Gingerich, qui les premiers ont soumis les indications astronomiques évoquées par l'auteur aux nouvelles possibilités offertes par le calcul électronique, et ont ainsi confirmé la date du 25 mars 1301 proposée par Filippo Angelitti (« Les positions des planètes au Moyen Âge : application du calcul électronique aux tables alphonsines », dans *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et des belles lettres*, III, 1967, p. 533 et 542).

3. *Nuova cronica*, III 15.

4. Alors que les sources indiquent que Charlemagne a effectivement séjourné à plusieurs reprises à Florence avant le couronnement impérial, mais jamais après ! Cf. Robert DAVIDSOHN, *Geschichte von Florenz*, I, p. 74-92 ; Patrick GILLI, « Les vicissitudes d'un mythe politique », *op. cit.*, p. 277n.

5. *Nuova cronica*, IV 3 : « e alla sua partita di Firenze brivileggiò la città, e fece franco e libero il Comune e cittadini di Firenze, e tre miglia d'intorno, senza pagare niuna taglia o spesa, salvo danari XXVI per focolare ciascuno anno. E per simile modo fece franchi tutti i cittadini d'intorno che dentro volessero tornare ad abitare, e forestieri [...]. E ordinario che lla detta città si reggesse e governasse al modo di Roma, cioè per due consoli e per lo consiglio di cento sanatori. »

d'une église, Charlemagne se voyait en effet attribuer la création des premières institutions communales, celles de la Commune consulaire, avec l'instauration d'un gouvernement formé sur le modèle de Rome par deux consuls et un conseil de cent sénateurs. De même, l'espace de trois milles alentour sur lequel l'empereur exemptait les habitants des différentes taxes et redevances sonnait à l'évidence comme une préfiguration du contado, sur lequel la Commune pouvait donc revendiquer des droits¹.

Le thème de l'ascendant astrologique prend alors un tout autre sens. Plutôt qu'augural, il constitue *a posteriori* un véritable programme politique. Loin de n'expliquer que l'histoire interne d'un peuple belliqueux et factieux « par nature », l'ascendant de la ville pouvait également en justifier, voire même en légitimer les prétentions hégémoniques sur la région. Le thème principal qui ressort du jugement des astrologues est en effet celui de la croissance² : croissance dans le domaine des armes et de la guerre comme dans celui des arts et du commerce, dans lesquels la ville devait « se multiplier » ; croissance démographique également, puisque la cité au lys devait ainsi « engendrer de nombreux fils et un grand peuple », ce qui pouvait justifier la politique d'expansion et de contrôle du contado à une époque où commençaient à se dessiner les grands États régionaux.

Mais le choix de la figure de Charlemagne reste sans doute l'élément le plus lourd de sens dans cette nouvelle version de la reconstruction de Florence. En érigeant l'empereur franc au rang de fondateur historique de la ville aux côtés de César, « premier empereur » païen, et en intégrant en outre parmi les constituantes biologiques et culturelles de la ville une nouvelle souche, franque c'est-à-dire française, le thème permettait tout d'abord d'absorber dans l'histoire de la ville celle de la maison de France dans son ensemble, aussi bien avant qu'après le règne de l'empereur. D'une part, l'alliance historique entre Florence et l'empereur français venait en effet sanctionner la réunion des deux groupes de réfugiés qui avaient fui Troie en flammes, les descendants d'Énée fondateurs de Rome et de Florence et ceux de Priam fondateurs

1. Nicola Rubinstein (« The Political Thought », art. cit., p. 215n) estimait que le passage relatif à l'autonomie communale accordée par Charlemagne était tellement précis qu'il était permis d'évoquer l'hypothèse d'une « *forged charter of franchise* », un document falsifié. Ne trouvant nulle trace d'un tel document, Thomas Maissen (« Attila, Totila, Carlo Magno », art. cit., p. 619-620) laissait l'hypothèse au conditionnel, mais rattachait à son tour le passage à des exigences contemporaines, en soulignant que ces libertés avaient été également accordées « aux citoyens des alentours qui voulaient revenir habiter à l'intérieur, et aux étrangers » : un argument qui pouvait s'être révélé précieux pour Florence lorsqu'elle avait dû affronter les revendications impériales d'Henri VII.

2. Le thème de la croissance apparaît à travers la nature mercurienne de la ville, qui selon Alcabitius, astrologue signifie « augmentation et croissance ». Cf. Alcabitius, II, 31, p. 283 : *Quod si fuerit [Mercurius] in natura sua et nullus planeta complectitur ei, significat res terreas et augmentationem rerum crescendo*.

de la dynastie royale française¹. D'autre part, la cité se trouvait désormais un lien avec la dynastie capétienne qui régnait alors sur le royaume de France (que les auteurs médiévaux tendaient à considérer comme les descendants directs de Charlemagne²), mais aussi et surtout sa branche cadette, installée dans le Royaume de Sicile au milieu du XIII^e siècle.

Une importante production littéraire, tirée de la propagande ecclésiastique et franco-angevine, avait d'ailleurs insisté sur le lien entre l'empereur et le nouveau roi Charles d'Anjou, un lien non seulement dynastique mais aussi personnel, puisque ce dernier devenait alors un *secundum novumque Karolum*³. Pareille assimilation avait d'abord été l'œuvre de la propagande pontificale, désireuse de convaincre le jeune frère du roi de France d'endosser le rôle de champion de l'Église dans la lutte contre les Hohenstaufen en Sicile. La littérature courtoise avait ensuite insisté sur l'aspect épique et chevaleresque de la vie de l'empereur, pleine d'expéditions militaires lointaines et de faits d'armes glorieux, un aspect de la légende carolingienne qui avait trouvé écho dans les milieux guelfes d'Italie du Nord où, selon Amedeo De Vincentiis, « la bénédiction du souverain pontife était certes importante, mais où les faits devaient suivre les déclarations⁴ ». Après être parvenu à s'emparer du Royaume, le nouveau souverain devait à présent faire preuve de sa bravoure, en s'imposant comme le protecteur du guelfisme italien. Autant de raisons pour lesquelles, selon Patrick Gilli, « il n'était pas indifférent de trouver des raisons historiques aux liens franco-florentins ». Et ce sont précisément certaines de ces « raisons historiques » qui, plus d'un demi-siècle après, justifiaient de nouveau le recours à la figure légendaire de Charlemagne. La première de ces raisons fut la venue à la seigneurie de Florence d'un autre Charles, le duc de Calabre, fils du roi Robert de Naples et arrière-petit-fils de Charles d'Anjou. Un événement qui devait convaincre le chroniqueur de réactiver le vieux thème de la propagande guelfo-angevine.

1. Sur la descendance de Priam le Jeune, cf. *Nuova cronica*, I 17 (Anténor et Priam quittent Troie et fondent Venise et Padoue), I 18 (Priam III fonde un royaume en Pannonie, qui donnera naissance au royaume de France); I 19 (génalogie des premiers rois de France et transition légitime entre les dynasties mérovingienne et carolingienne).

2. Sur le mythe de Charlemagne dans l'Europe médiévale, l'étude de référence reste celle de Robert FOLZ, *La légende et le souvenir de Charlemagne dans l'Empire germanique médiéval*, Dijon, 1950. Sur l'appropriation progressive de l'héritage carolingien par les Capétiens au cours du XIII^e siècle, cf. AMEDEO DE VINCENIIS, « Origini, memoria, identità », art. cit.

3. Cf. ANDRÉ LE HONGROIS, *Descriptio victoriae a Karolo Provinciae comite reportatae*, éd. G. Waitz, dans *Monumenta Germaniae Historica*, SS, 26, Hanovre, 1882, p. 559-580. Selon l'auteur, après avoir excommunié Manfred, l'église aurait décidé d'élire Charles « *hunc secundum Karolum, propaginem Magni Karoli [...]* Dei et ecclesie prelium preliari », lequel Charles d'Anjou, « *hunc secundum novumque Karolum* » tirait sa foi et sa force de la même source que Charlemagne. Sur la diffusion du thème carolingien dans la littérature guelfo-angevine, nous renverrons essentiellement à Alessandro BARBERO, *Il mito angioino nella cultura italiana e provenzale fra Duecento e Trecento*, Turin, 1983.

4. Amedeo DE VINCENIIS, « Origini, memoria, identità », art. cit.

Pour comprendre, prenons du recul. Depuis la victoire de Bénévent, Florence avait conservé un lien privilégié avec la nouvelle dynastie sicilienne¹. Économique tout d'abord, puisque cette période coïncidait alors avec l'époque d'expansion maximale des marchands florentins dans l'espace économique et culturel angevin, où l'alliance guelfe avait favorisé la pénétration des compagnies florentines dont certaines (et parmi elles celle de Villani) réalisaient alors de substantiels profits². Des liens politiques également, puisque la Commune avait fréquemment confié la seigneurie à l'un ou l'autre des seigneurs angevins, Charles I^{er} de 1267 à 1279, puis Robert à partir de 1313. Le gouvernement seigneurial se faisait certes en douceur, le roi se contentant alors de gouverner à distance par l'intermédiaire d'un vicaire, en maintenant en place les institutions communales et en laissant aux prieurs une certaine autonomie³. Mais le principe d'une délégation, ne serait-ce que partielle, des pouvoirs n'était pas unanimement accepté au sein de la Commune : au parti philo-angevin et pro-seigneurial, majoritaire et parmi lequel on comptait les plus importantes familles, s'opposait une faction hostile à la seigneurie. Villani se trouvait résolument dans la première et sa carrière politique avait d'ailleurs commencé à l'ombre de la seigneurie du roi Robert, pour laquelle il avait du reste pris ouvertement parti dans sa chronique⁴. Or, au milieu de la décennie 1320, quelques années après qu'il eut entamé la rédaction de sa chronique et alors qu'une première version contenant l'histoire des origines devait déjà être prête, la situation politique en Toscane précipitait de nouveau la Commune dans la crainte. Après la défaite de Florence contre les troupes gibelines de Castruccio Castracani à la bataille d'Altopascio (1325) et dans le contexte d'une descente imminente de l'empereur Louis de Bavière en Italie, la menace gibeline s'était considérablement renforcée en Toscane. Et de nouveau germait dans la tête des dirigeants florentins l'idée de faire appel à un seigneur napolitain pour assurer leur salut. Selon Thomas Maissen, il est probable que le Livre IV ait ainsi été composé et

1. Cf. Jérémie RABIOT, *Florence et les Angevins. Caractéristiques, continuités et inflexions du mythe angevin à travers la Nuova cronica de Giovanni Villani (XIV^e siècle)*, mémoire de master, sous la direction de J.-L. GAULIN, université Lumière Lyon 2, 2007.

2. Sur l'implication commerciale dans le Royaume de Naples de la compagnie des Buonaccorsi, dont Giovanni Villani était l'un des principaux associés, cf. Michele LUZZATI, *Giovanni Villani, op. cit.* Pour un aperçu général de la pénétration des marchands toscans dans le Royaume, on renverra à l'article synthétique de Giuseppe PETRALIA, « I Toscani nel mezzogiorno medievale », art. cit., p. 41-66.

3. Sur les conditions institutionnelles des seigneuries angevines à Florence, voir Gabriele TADDEI, « *Sicut bonus dominus*. Carlo I d'Angiò e le dedizioni dei comuni toscani », dans Andrea ZORZI (dir.), *Le signorie cittadine in Toscana, op. cit.*, p. 59-82. Cf. également Amedeo DE VINCENTIIS, *Firenze e i signori. Sperimentazioni istituzionali e modelli di regime nelle signorie fiorentine degli angioini (fine XIII-metà XIV secolo)*, thèse de doctorat en Histoire médiévale, Università degli Studi di Milano, 1999.

4. À propos du jugement du chroniqueur sur les affrontements entre partis philo-angevin et anti-seigneurial en 1316 et 1324, cf. *Nuova cronica*, X 76 et 79. Sur la position de Villani comme chroniqueur, et sur son orientation politique au sein de l'élite dirigeante lors de ces conflits internes, voir Alessandro BARBERO, « Storia e politica fiorentina », art. cit., p. 19-20.

interpolé dans le fil du récit à cette époque et dans ce contexte ¹. Selon lui, le texte devrait être considéré comme œuvre de propagande du parti philo-angevin, à des fins politiques et diplomatiques afin de convaincre, d'une part, l'allié angevin d'accepter l'offre et, de l'autre, l'opposition interne de se plier à la solution seigneuriale. Au sein de l'élite dirigeante, Villani, qui était alors au faîte de sa carrière politique, aurait ainsi pu mettre ses talents d'historiographe aux services des intérêts de son parti et de sa Commune.

De son côté, en renouant avec cette tradition qui consistait à donner à l'héritier principal le prénom de leur aïeul, en la personne du fils aîné de Robert, Charles de Calabre, la couronne angevine avait (volontairement ?) réactivé la tradition carolingienne. Et le modèle de l'épopée carolingienne résonnait encore de manière familière aux oreilles des guelfes florentins, en rappelant à leur mémoire la vieille propagande guelfo-angevine. En attribuant à Charlemagne non seulement la fondation de Florence, mais aussi la victoire contre Fiesole, voisine et rivale de Florence, Villani ne faisait qu'adapter à l'histoire florentine le schéma narratif jadis développé par la chancellerie pontificale. Tout comme Charlemagne avait reçu du pape Léon III la couronne impériale après l'avoir délivré de la menace qui pesait sur lui en triomphant des Lombards et des Romains, Charles d'Anjou recevrait le royaume de Sicile en triomphant de Manfred au service du pape Urbain IV. Et adapté à Florence, ce schéma fonctionnait tout aussi bien : tout comme Charlemagne avait apporté son aide aux anciens florentins pour vaincre les Fiésolans, et tout comme Charles d'Anjou avait permis aux Guelfes de revenir au pouvoir, il était à présent du devoir de Charles de Calabre de tenir son rôle de protecteur historique de Florence et du guelfisme toscan en venant à son aide face à Castruccio, le nouveau « fléau ² ».

1. Cf. Thomas MAISSEN, art. cit, p. 622. L'auteur relève comment, dans la construction même du récit et dans l'organisation de la matière, le Livre IV, spécialement consacré à la refondation de Florence, semble clairement avoir été interpolé *a posteriori* dans le fil de l'histoire. Non seulement parce que sa brièveté tranche avec la longueur des autres livres, puisqu'avec cinq chapitres seulement c'est le livre le plus court (là où les précédents en comptent une trentaine et où le onzième en aura plus de trois cents !), mais surtout parce que le récit de la refondation par Charlemagne et de son voyage à Florence en 801-805 vient interrompre de manière assez grossière l'histoire des empereurs germaniques du x^e siècle, alors que la vie de Charlemagne et l'histoire de la dynastie carolingienne avaient déjà été traitées dans les derniers chapitres du précédent livre (cf. *Nuova cronica*, III 13-20). Maisсен se distingue en cela de l'avis, entre autres, de Nicolai Rubinstein (« The Beginnings of Political Thought », art. cit., p. 216), qui estimait que la version de Villani, incluant l'épisode de la refondation carolingienne, n'avait « probablement pas été inventée par lui », mais insérée à la matière de la *Chronica de origine* « sur la base de tradition locale ».

2. Cf. *Nuova cronica*, XI 87 : « Questo Castruccio fu uno valoroso e magnanimo tiranno, savio e accorto, e sollecito e faticante, e prode in arme, e bene proveduto in guerra, e molto avventuroso di sue imprese, e molto temuto e ridottato, e al suo tempo fece di belle e notabili cose, e fu uno grande fragello a' suoi cittadini, e a' Fiorentini e a' Pisani e Pistolesi e a tutti i Toscani in XV anni ch'egli signoreggiò Lucca. »

Ainsi replacés dans leur contexte, les éléments composant la légende de la refondation, horoscope inclus, prennent tout leur sens et acquièrent une dimension clairement politique. Le récit de la refondation carolingienne de Florence aurait ainsi été composé et inséré dans la *Nuova cronica* non pas simplement pour flatter l'orgueil patriotique des citoyens, mais pour servir un objectif politique précis. Conçu comme un outil de propagande, il fut mis au service non seulement du parti philoangevin mais également de la Commune, dans un moment délicat de son histoire et alors qu'elle était aux prises avec un farouche adversaire tant sur le plan militaire qu'idéologique et institutionnel — Castruccio représentant l'essence de la tyrannie seigneuriale en opposition avec le modèle républicain incarné par Florence.

Le thème de l'ascendant astrologique de Florence s'était ainsi lentement formé dès les débuts de la tradition historiographique florentine au XIII^e siècle, s'étendant au fil du temps et des auteurs. Ultime étape de ce long processus de genèse, la *Nuova cronica* apportait à l'intuition des anciens les marqueurs d'authenticité et la caution de la science. Pourtant, au terme de ce long parcours littéraire et scientifique, Villani tombait en pleine contradiction lorsque, dans le même chapitre, il niait finalement tout pouvoir sur la ville à Mars, fût-il dieu païen ou corps astral. L'idée d'une protection de la figure païenne sur la ville, à laquelle le chroniqueur s'était référé et qui jouissait de l'autorité de Dante, était en effet réfutée par la suite avec une extraordinaire violence, puisque le mythe était finalement assimilé à une superstition païenne, naïve et dépourvue de tout fondement : « Cela nous ne le confirmons ni ne le croyons, car l'idée qu'une simple pierre puisse opérer de la sorte nous semble être une opinion de païens et d'augures, dépourvue de raison et d'une grande simplicité ¹. » Le thème de la fondation astrologique n'était du reste pas mieux traité. La pratique, décrite par Villani, qui consistait à « suivre les commencements en fonction des constellations », autrement dit à établir le moment astrologiquement favorable pour entreprendre une action (comme ici de fonder une ville) et qui correspondait donc à une élection, impliquait en effet, en théorie du moins, un véritable fatalisme astral. Et cela, Villani ne pouvait l'affirmer car, dit-il, « la constellation n'impose pas nécessité ». Cette contradiction apparente avec le discours global du chroniqueur vis-à-vis de l'astrologie a laissé perplexes les historiens qui se sont occupés de ce thème. Amedeo De Vincentiis estimait que, quelle que fût son autorité, l'explication tirée de Brunetto Latini à propos de la litigiosité des Florentins ne pouvait correspondre à la

1. *Nuova cronica*, IV 1 : « E dicesi che gli antichi aveano opinione che di rifarla non s'ebbe podere, se prima non fu ritrovata e tratta d'Arno la imagine di marmo consecrata per gli primi edificatori pagani per nigromanzia a Marte, la quale era stata nel fiume d'Arno dalla distruzione di Firenze ensino a quello tempo; e ritrovata, la puosero in su uno piliere in su la riva del detto fiume, ov'è oggi il capo del ponte Vecchio. Questo nonn-affermiamo, né crediamo, però che-cci pare opinione di pagani e d'aguri, e non di ragione, ma grande simplicità, ch'una sì fatta pietra potesse ciò adoperare; ma volgarmente si dicea per gli antichi che mutandola convenia che-lla città avesse grande mutazione. »

conception villanienne de l'histoire, une histoire du Salut « parcourue par la providence chrétienne des grands modèles ecclésiastiques ». Et d'affirmer qu'il aurait été « bien désuet d'expliquer avec une opinion de païen » ce tempérament séculaire¹. Plus récemment, Chiara Frugoni formulait un jugement légèrement différent dans sa conclusion, mais similaire dans sa démarche. Selon elle, cette « contradiction manifeste » dans laquelle tombait l'auteur s'expliquerait moins par une conviction profonde de l'inexactitude de pareille théorie que par l'impossibilité de l'auteur d'admettre qu'il partageait la croyance de ses concitoyens dans le pouvoir réel de l'idole païenne, alors qu'il exaltait dans le même temps la refondation d'une Florence papale « *tutta chiese*² ». En un mot, Villani aurait finalement refusé de confirmer ce qu'il avait lentement et patiemment contribué à construire en s'appuyant sur des monuments littéraires à l'autorité incontestée parce que, tout compte fait, cette théorie s'avérait trop naïve et superstitieuse et ne collait pas avec le cadre qui se définissait alors. Ainsi interprété, le refus de Villani pourrait presque apparaître comme une tentative réussie de critique historique, de mise à profit de la raison scientifique pour triompher de croyances astrologiques que le progrès conduisait à rejeter parmi les superstitions.

Or, à notre avis, il s'agit de tout le contraire. Tout d'abord, si le principe d'une fondation astrologique semblait inadapté au récit de la seconde fondation sous Charlemagne, celle chrétienne, pourquoi l'auteur ne l'aurait-il pas tout simplement introduit dans le fil de la première fondation, qui se prêtait parfaitement à ce thème païen ? L'allusion de Latini au pouvoir de la planète Mars lui en laissait en tout cas la possibilité. Et du reste, la liberté qu'il prenait avec la matière historique de ses prédécesseurs, pour broder dessus voire forger des versions nouvelles, montre que de tels scrupules ne l'arrêtaient pas. Si en revanche il refusait ces doctrines astrologiques au nom de la raison et sous prétexte qu'elles n'étaient que de vulgaires superstitions, païennes et « désuètes », incompatibles avec une histoire christianisée, comment expliquer alors la place qu'occupe l'astrologie dans la suite de la chronique, qui témoigne en même temps d'une attention constante aux vertus de la foi ? Ce serait

1. Amedeo DE VINCENZIIS, « Origini, memoria, identità », art. cit. : « *In questa prospettiva la spiegazione di Brunetto Latini per quanto autorevole non bastava più. Non solo strideva con la visione della storia percorsa dalla provvidenza cristiana dei grandi modelli ecclesiastici di Villani. Sarebbe stato ben inattuale spiegare con una opinione da pagani un comportamento così profondamente radicato nei fiorentini del suo tempo come l'aggressività reciproca.* »

2. Chiara FRUGONI, « Il ruolo del battistero », art. cit., p. 74-77, et plus spécialement p. 76 : « *Appare a questo punto evidente, mi sembra, come il Villani non potesse dichiarare di condividere con i suoi concittadini la credenza nell'efficacia del dio pagano proprio mentre esaltava la rifondazione di Firenze "papale"; non potesse dichiarare di credere alla capacità malefica dell'idolo in una Firenze tutta chiese "al modo ch'è in Roma", ripopolata dai romani della Roma del pontefice, che risorgeva per il concorso di Carlo Magno, il campione della Chiesa, proiezione di Carlo d'Angiò, "quegli che più esaltò la Chiesa di Roma".* »

opposer l'astrologie médiévale à la raison et à la foi, ce qui ne peut se faire que sur des critères modernes. D'autant que ce rejet des préceptes astrologiques n'est que temporaire, et s'inscrit paradoxalement dans un mouvement global d'adhésion croissante. Dans cette première période, qui porte jusque vers la fin de la décennie 1320, si le chroniqueur acceptait d'intégrer dans son récit quelques éléments d'astrologie (comme l'horoscope de fondation), cela restait dans le cadre d'un travail collectif, guidé par des objectifs politiques qui le dépassaient. Car si Villani participe à la formalisation de ce thème astrologique dans l'historiographie communale, il semble, dans un premier temps correspondant chronologiquement à la rédaction des premiers livres de la chronique, suivre le mouvement plus qu'il ne l'accompagne. Et, parallèlement à ces références horoscopiques, la *Nuova cronica* développe également un discours anti-astrologique.

1.2 Le discours anti-astrologique dans les premiers livres de la *Nuova cronica*

Dans les premiers livres de la *Nuova cronica*, deux verrous subsistent qui empêchent Villani d'adhérer aux doctrines astrologiques. Il s'agit d'une part, comme on le montrera, de la question sensible du déterminisme astral, qui vient également s'opposer frontalement à la foi et aux principes de libre-arbitre et de volonté divine ; et de l'autre, du flou persistant autour de la nature réelle de l'astrologie et de la difficile distinction entre astrologie et magie noire, *a fortiori* dans un contexte de mise en place des outils juridiques de la répression anti-sorcellerie. Deux notions, celles du fatalisme astral et de la magie noire, qui sont précisément au cœur de l'œuvre de l'astrologue Cecco d'Ascoli, que Villani a pu côtoyer à Florence où ce dernier s'était installé dans ces mêmes années où le chroniqueur rédigeait son œuvre. Comme on s'attachera à le montrer dans ce chapitre, la *Nuova cronica* résonne largement des échos des théories développées par Cecco d'Ascoli dans ses deux ouvrages majeurs, l'*Enarratio in Spheram mundi* et le *De principiis astrologiae*. La critique des principes astrologiques que Villani développe à demi-mot doit donc être directement confrontée à ces théories.

Premier obstacle : la question du déterminisme astral dans la doctrine de l'ascendant des villes

Admettre le principe que l'ascendant astral de Florence ait ainsi pu exercer tout au long de son histoire une influence sur le tempérament des habitants, au point d'expliquer à lui seul leur propension historique à la discorde civile, revenait à reconnaître une action directe et déterminante des astres sur la nature et le tempérament des individus. Quoique réfuté par l'Église, un tel déterminisme astral était défendu par

un certain nombre d'astrologues, qui n'hésitaient pas à attribuer aux astres un rôle prépondérant dans les destins individuels. Le principe de l'ascendant des villes avait trouvé, dans ces mêmes années, un fervent défenseur dans la personne de Cecco d'Ascoli. On présentera brièvement, au début de ce chapitre, les données du problème telles que présentées dans l'œuvre de ce dernier, afin de démontrer son influence sur des théories dont, de toute évidence, Villani connaissait l'existence et auxquelles le lecteur de la *Nuova cronica* se retrouve fréquemment confronté.

C'est à travers la doctrine horoscopique des nativités, principal champ d'application des théories de l'astrologie judiciaire, que la question de l'influence astrale sur l'esprit et les passions humaines est posée dans la *Nuova cronica*. Le principe des nativités, qui s'appuie sur un horoscope dressé au moment de la naissance d'une personne, postule un lien sémiotique (symbolique) ou étiologique (causal) entre l'individu et l'état du ciel au moment de sa conception. À partir de la réalisation d'un horoscope de naissance, l'astrologue pouvait se livrer à des jugements particuliers concernant l'individu. Si les deux principes de l'élection et de l'horoscope doivent être distingués, le premier consistant à établir le moment idéal pour fonder une ville tandis que le second n'est qu'un calcul *a posteriori* des conditions astrales de la ville au moment de sa fondation, dans le cas qui nous intéresse ces deux notions se rejoignent, puisqu'elles reposent toutes deux sur le même principe, celui de l'adaptation de la doctrine astrologique des nativités aux fondations de ville, une pratique très ancienne remontant aux origines de la pratique horoscopique¹. Or c'est probablement chez Cecco d'Ascoli que cette adaptation trouvait son expression la plus claire, en même temps que sa théorisation la plus étonnante.

Cecco s'était plusieurs fois référé dans son œuvre à cette doctrine de l'ascendant des villes, notamment dans l'*Enarratio in Spheram mundi*, un commentaire au *De sphaera* de l'Anglais Jean de Sacrobosco composé vers 1324. S'appuyant sur ce texte, qui traitait essentiellement d'astronomie de position, Cecco présentait ses propres doctrines, astrologiques pour l'essentiel mais également, comme on le verra, démonologiques, et développait une véritable théorie du « significateur » des villes. Ainsi parvenu au terme du premier livre, dans lequel l'astrologue anglais s'occupait des sphères du ciel ou de la circonférence de la Terre, Cecco faisait une longue digression sur l'intérêt de l'astrologie pour la prédiction et affirmait qu'il était préférable de connaître les

1. Le *Centiloquium*, compilation de cent aphorismes astrologiques probablement composée par l'astrologie arabe mais attribuée au Moyen Âge à Ptolémée, insistait sur la nécessité de prendre en compte la position des astres lors de la construction d'une ville ou d'une maison (proposition n° 36 : *Exercere stellas fixas in constructione urbium et planetas in compositione domorum*). Sur le principe de l'horoscope de fondation, cf. Bernard BESNIER, « L'astrologie de Ptolémée », dans J. KANY-TURPIN (éd.), *Signe et prédiction dans l'Antiquité. Actes du colloque international interdisciplinaire de Créteil et de Paris (22-24 mai 2003)*, Saint-Étienne, 2005, p. 167-191.

propriétés des sites plutôt que leur quantité¹. Ces propriétés dépendaient essentiellement des « significateurs » (*significatores*), c'est-à-dire des astres qui exercent leur influence sur les différentes régions du monde et sur leurs habitants. Il dessinait ainsi une échelle des significateurs selon qu'ils dominaient le climat, la province ou la ville². Mais alors que le significateur de la province semblait influencer les éléments plutôt que les esprits et que le significateur du climat donnait à ceux-ci une inclination plutôt qu'une impulsion déterminante³, le troisième significateur, celui des villes, exerçait une action plus forte sur les esprits, si bien que, selon lui, « les hommes de ladite cité suivent en priorité la nature de cette planète plutôt que le significateur du climat ou de la province⁴ ». Comparant l'édification d'une ville à la conception d'un individu et la pose de la première pierre à la fécondation de la matrice, il développait ainsi une théorie très personnelle de l'ascendant des villes, qui liait intimement la nature des habitants à celle de leur cité, et les deux à celle de l'ascendant qui était « à la cité ce que l'âme est au corps ». Allant au-delà de la notion d'inclination, Cecco développait ici une doctrine ultra-déterministe de l'ascendant des villes, qu'il adaptait ensuite aux grandes cités italiennes en établissant une liste de *significatores edificationis* qui déterminaient la nature, c'est-à-dire la personnalité et le tempérament, de leurs habitants.

1. Cecco d'ASCOLI, *In Spheram mundi enarratio*, éd. Thorndike, dans *The « Sphere » of Sacrobosco and Its Commentators*, Chicago, 1949, p. 374-375 : *Sed videte, sicut dicit Hermes in libro suo De natura locorum, Melius est scire proprietates situum quam terre noscere quantitatem, quia nescio cuiusmodi utilitas resultat investigandi noscere quantitatem terre nisi forte gratia speculationis, sed investigare naturam locorum que derelicta est in eis ratione celestium, istud valet ad prescientiam futurorum.*

2. Les deux premiers reprenaient en fait une théorie déjà développée dans le *Quadripartite* de Ptolémée, que Cecco adaptait à la situation italienne. Les sept climats ptoleméens, qui divisaient le monde habitable en sept zones latitudinales, étaient ainsi dominés par l'une des sept planètes, qui définissait en partie le tempérament de ses habitants : le cinquième climat, celui de Rome, étant dominé par Vénus, les habitants de Rome, du Royaume, de la Marche ou de Toscane étaient corrompus par la luxure, tandis que les Lombards, habitants du sixième climat, étaient dominés par Mercure, « *significator ratione* », et se révélaient hommes de science et bons dans tous les domaines (*Idcirco isti Romani sunt ita corrupti in luxuria tam in viris quam in mulieribus. Ac etiam Regnicole, Marchiani et Thusci. Mercurius dominatur in sexto. Idcirco Lombardi sunt ita homines scientifici ut videtis eos bonos in omni genere facultatum*). À l'intérieur du climat, chaque province avait son propre significateur, dont dépendaient les aléas naturels, tels que la salubrité des lieux et l'état des récoltes. Cette différence d'une province à l'autre expliquait notamment que les accidents qui frappaient l'une, peste ou famine, ne frappaient pas sa voisine.

3. *Idem*, p. 375 : « *Habitanes in climate in quo dominatur planeta inclinatur ad naturam illius planete dominantis.* »

4. *Idem*, p. 375 : « *Habet civitas significatorem edificationis. Nam (ut alia dixi vobis) simile est de edificatione civitatis quemadmodum est de conceptione individui. Nam sicut in projectione vel in casu spermatis in matricem sumitur potentia infortunii et dignitatis illius, sic in primo lapide in civitate. Nam cum primus lapis proicitur in fundamento sub tali ascendente, ille dominus ascendens indicat quid de civitate, et iste significator se habet ad civitatem sicut anima ad corpus.* »

Et cela s'observe chez les Bolognais, dont l'ascendant fut le Taureau, et qui arborent tous de larges gorges et dont les femmes grossissent du cou. Et ceux qui sont dominés par Vénus, pour cette raison sont tous chanteurs, danseurs et jongleurs, et se consolent volontiers avec des femmes libres. Cela s'observe chez les Ferrarais, dont l'ascendant fut Scorpion et qui reçurent Mars comme significateur d'édification. Etant donné que ceux-ci sont originaires du climat de Mercure, mais bien qu'ils suivent les choses de la science, ils suivent davantage la nature de Mars, et pour cela sont obtus, orgueilleux et arrogants. Et comme Mars est le significateur des nobles, sous cette domination les nobles sont et seront toujours nobles et grands¹.

L'*Enarratio in Spheram mundi* valut à Cecco d'Ascoli d'être poursuivi et condamné une première fois en décembre 1324 par l'inquisiteur Bolognais Lamberto da Cingoli. Mais ce procès fut essentiellement motivé, sur le plan doctrinal, par les théories démonologiques développées ailleurs dans l'ouvrage. La doctrine de l'ascendant des villes ne figurant pas parmi les propositions incriminées, l'astrologue la reprenait dans son *De principiis astrologiae*, un commentaire à l'*Introductorius* d'Alcabitius bien plus orthodoxe que le précédent et probablement rédigé entre 1324 et 1327, lors de son séjour à Florence : là, citant son commentaire au *De sphaera*, il reprenait la description moqueuse des gros bolognais et se laissait aller à quelque louange sur la beauté des femmes de Sienne².

Or, c'est bien cette théorie des *significatores edificationis* qui apparaît à maintes reprises à travers les lignes de la *Nuova cronica*. Plusieurs grandes cités italiennes sont en effet dotées, dans les derniers livres de la chronique essentiellement, d'un significateur ou d'un ascendant : Florence a ainsi un double significateur, Bélier et

1. *Idem*, p. 375 : « et homines illius civitatis consequuntur naturam illius planete potius quam significatorum scilicet climatis et provincie; ut patet in Bononiensibus quorum ascendens fuit Taurus quod omnes vacunt cum gorgeriis et domine impugnant colla earum. Et quia Venus dominatur, idcirco omnes sunt cantatores, tripudiatore, suppositoires et libenter solatiantur cum accinctibus mulieribus. Patet in Ferrariensibus cuius ascendens fuit Scorpio et Martem habuerunt pro significatore edificationis. Dato quod ipsi sunt in climate Mercurii, bene consequuntur scientifica sed plus naturam Martis, idcirco omnes sunt capitosi superbi et arrogantes Et quia Mars est significator nobilium, omnes nobiles videntur et semper erunt ibi dominia nobilium et magnatum. Unde studeatis filii habere cognitiones locorum, id est, ascendencia civitatum castrorum et villarum, ut dicit Hermes, quia utilius est quam habere notitiam quantitatis terre. »

2. *Idem*, *De principiis astrologiae*, op. cit., p. 50-51 : « Et si in revolutionibus annorum mundi videbitis taurum impeditum dicatis eodem anno in arboribus detrimentum; et similiter in regionibus que subposite sunt tauro et itidem in civitatibus que sunt subposite sive edificate sub ipso, ut in Bononie et in Civitate Senarum. Nam ut dixi vobis scripto super Spheram mundi, Bononia fuit edificata sub tauro et quia taurus habet dominium supra collum idcirco omnes bononienses vadunt cum gorgeriis et domine impugnant colla eorum et quia Venus est significator ipsorum, idcirco omnes sunt cantatores tripudiatore et suppositoires et domine sunt pulcre quia Venus significat mulieres; et in civitate senarum accidunt isti actus et precipue pulcritudo mulierum, ex qua de causa illa civitas vocatur a domino Cino pistoriensi civitas ydearum. »

Mars¹, tandis que Pise a un ascendant Balance, Lucques un ascendant Cancer ou Bologne un ascendant Taureau². Et lorsque la Commune de Florence ordonne la fondation du bourg de Firenzuola dans les Apennins pour juguler l'emprise territoriale des Ubaldini, ce sont précisément à ces principes astrologiques que l'on se réfère pour choisir le moment propice, « afin que son édification en soit plus ferme et plus forte, stable et puissante³ ». Dans cet extrait tardif tiré du livre XI de la chronique, dans lequel l'auteur identifie l'ascendant comme facteur de stabilité, on voit parfaitement apparaître la théorie des *significatores edificacionis*. Néanmoins, dans les premiers livres, la dimension étimologique de la théorie des significateurs était vigoureusement réfutée. Immédiatement après avoir évoqué les circonstances de la fondation astrologique de Florence, Villani prenait ses distances avec la doctrine des élections, qu'il désignait sans détour comme une « coutume païenne ». Pareille doctrine supposait en effet que l'influence des astres fût déterminante et s'opposait donc frontalement aux deux notions fondamentales de la foi que sont le libre-arbitre et la toute-puissance divine : en effet, rappelle le chroniqueur, « la constellation n'impose pas nécessité, ni ne peut contraindre le libre arbitre des hommes ou le jugement de Dieu, mais reste fonction des mérites et des péchés des peuples⁴ ». Reconnaissant que l'histoire belliqueuse des Florentins, toujours enclins à la discorde et à la division, semblait certes démontrer par les faits l'influence réelle de l'ascendant martien, Villani écartait aussitôt cette théorie pour proposer une autre explication à la nature belliqueuse des Florentins.

Dans certains cas, il semble que l'influence de cette constellation soit avérée, car la cité de Florence est continuellement soumise à de grandes mutations, dissimulations et guerres, parfois victorieuses, parfois non, tandis que ses citoyens sont compétents dans les choses du commerce et des arts. Mais notre opinion est que les discordes et les mutations des Florentins sont dues à ce que nous disions au début de ce traité : notre cité fut peuplée de deux peuples aux mœurs si différentes, tels que furent les nobles Romains et les cruels et âpres Fiésolans. Ce pour quoi il n'est pas étonnant que notre cité est toujours en guerre, soumise aux bouleversements, à la discorde et à la dissimulation⁵.

1. *Nuova cronica*, XIII 8.

2. *Nuova cronica*, XI 158, XII 2, 70.

3. *Nuova cronica*, XI 200.

4. *Nuova cronica*, IV 1 : « *E in quegli tempi, secondo che ssi dice, gli antichi Romani, e tutti i Toscani, e gl'Italiani, tutto fossero Cristiani battezzati, ancora teneano certe orlique a costume di pagani, e seguiono i loro cominciamenti secondo la costellazione; con tutto che questo non safermi per noi, però che costellazione non-è di nicessità, né può costringere il libero albitrio degli uomini né 'l giudicio d'Iddio, ma secondo i meriti e peccati de' popoli.* »

5. *Nuova cronica*, IV 1 : « *In alcuna operazione pare che ssi dimostra la nfruenza della costellazione detta, che lla città di Firenze è sempre in grandi mutazioni e dissimulazioni e in guerra, e talora in vittoria, e talora il contrario, e sono i cittadini di quella frequentati in mercatantie e in arti. Ma la nostra oppinione è che lle discordie e mutazioni de' Fiorentini sieno come dicemmo al cominciamento di questo trattato :*

L'argumentation tenait donc en deux temps. Tout d'abord, le chroniqueur rappelait la définition doctrinale, en précisant que « la constellation n'impose pas nécessité » mais reste subordonnée à deux principes supérieurs qu'elle ne peut contraindre, le libre-arbitre de l'homme et la volonté de Dieu. Puis dans un second temps, il opposait à la doctrine astrologique de l'ascendant un schéma explicatif alternatif, basé sur une approche historico-culturelle. Laissant désormais de côté le thème latinien de l'influence néfaste de Mars, qui tenait pourtant une bonne place dans la genèse des discordes civiles, Villani développait désormais une interprétation anthropologique, peut-être inspirée de la lecture de Dante¹. Rompant ainsi avec une lecture moraliste, qui à l'instar de Dino Compagni expliquait la discorde par la nature peccamineuse des Florentins, Villani inversait le paradigme historique en rattachant l'origine de la discorde civile à l'épisode fondateur de la genèse du peuple florentin, né de la fusion de deux peuples « aux mœurs si différentes », nobles Romains d'une part et cruels Fiesolans de l'autre, un métissage original dont le résultat serait l'incapacité des Florentins à établir entre eux la concorde². De propos métaphorique chez Dante, la théorie du sang mêlé comme origine des discordes civiles accédait chez Villani au rang de paradigme historique³. La démonstration était même répétée une seconde fois, de manière plus éclatante encore. Après avoir raconté l'ultime défaite de Fiesole en 1010 et la façon dont les derniers Fiesolans étaient venus s'installer à Florence, Villani revenait sur ces deux schémas explicatifs de la discorde civile, et distinguait de nouveau analyse historique et interprétation astrologique.

Et note pourquoi les Florentins sont toujours en schisme et divisés en partis, ce qui n'est pas surprenant : une raison est que la cité fut réédifiée, comme nous le disions dans le chapitre consacré à sa réédification, sous la domination de l'influence de la planète Mars, qui entraîne toujours guerres et divisions; une autre raison, plus certaine et naturelle, est que les Florentins descendent aujourd'hui de deux peuples

la nostra città fue popolata da due diversi popoli in ogni costume, siccome furono i nobili, e crudi, e aspri Romani e Fiesolani; per la qual cosa nonn-è maraviglia se la nostra città è sempre in guerra, e mutazioni, e disensioni, e disimulazioni. »

1. L'opposition morale entre les deux composantes historiques du peuple florentin apparaît en *Inferno*, XV, v. 61-78.

2. Amedeo DE VINCENTIIS, « Origini, memoria, identità », *op. cit.* Selon l'auteur, par rapport aux textes antérieurs (et notamment la *Cronica* de Dino Compagni), l'interprétation de Villani changeait le paradigme même de l'interprétation entre origine, histoire et explication de l'histoire contemporaine. Sur la base d'une interprétation historique à long terme, Villani extrapolerait des lois constantes, notamment celle de la conflictualité interne endémique, manifestation sociale de la morale viciée des citoyens. Mais pareille propension au vice ne serait pas la cause de cette conflictualité permanente, mais plutôt son expression morale, tandis que son origine devait être cherchée dans les origines de la cité, dans le métissage originel, qui fournissait ainsi une explication anthropologique à la discorde des Florentins.

3. Charles T. DAVIS, « Il buon tempo antico », dans *L'Italia di Dante*, Bologne, 1988, p. 125-126.

aux mœurs si différentes, qui ont toujours été ennemis, à savoir le peuple des Romains et celui des Fiésolans¹.

Le passage a une valeur paradigmatique éclatante. En distinguant ainsi les deux « causes » (*ragione*) de la litigiousité florentine, Villani individualisait en fait deux schémas interprétatifs différents, obéissant chacun à un système de pensée et à des références distinctes. Au premier, dans lequel il plaçait l'astrologie, s'opposait un second, de type historico-culturel, pour lequel il optait de manière explicite. Et en qualifiant ce dernier de « plus naturel », il rejetait la doctrine des ascendants hors du champ de la philosophie naturelle, ce qui revenait *de facto* à l'assimiler à la superstition.

Second obstacle : la difficile distinction entre astrologie et nigromance dans le contexte de mise en place des outils juridiques de la répression (v. 1320-1326)

Au premier obstacle que constituait la question du déterminisme astral, faisait suite un deuxième, plus important encore, celui de l'accusation de « nigromance » — un terme qui, comme on le verra, renvoie à la notion de magie noire et démoniaque. Le point de départ de cette seconde polémique était toujours la vieille statue de Mars². La polémique initiée ici par Villani portait sur la causalité de l'image. En écartant l'idée « qu'une simple pierre puisse opérer (*adoperare*) de la sorte », il ravalait la statue au rang de ce dont elle était constituée, de pierre c'est-à-dire de matériau inerte, et rejetait ainsi avec force l'idée qu'elle pût être pourvue d'une force opératoire autre que celle dont la nature l'avait investie. Une position conforme à la théologie du sacrement développée au XIII^e siècle, selon laquelle l'image consacrée à l'idole demeurait vide car essentiellement imitative, à la différence de l'image chrétienne (croix ou icône) qui était conçue comme un « signe efficace », c'est-à-dire un « signe qui fait ce qu'il figure », doté d'une vertu active intrinsèque capable de relier directement le spectateur au prototype³.

Si dans son récit des origines Villani distinguait clairement les deux parties du mythe de Mars, culte de l'idole païenne et fondation astrologique, et si le principe

1. *Nuova cronica*, V 7 : « E nota perché i Fiorentini sono sempre in scisma, e in parti, e in divisioni tra-loro, che nonn-è da maravigliare : l'una ragione si è perché la città fu reedificata, come fu detto al capitolo della sua reedificazione, sotto la signoria e influenza della pianeta di Marti che sempre conforta guerre e divisioni ; l'altra ragione più certa e naturale si è che' Fiorentini sono oggi stratti di due popoli così diversi di modi, e sempre per antico erano stati nemici, siccome del popolo de' Romani e di quello de' Fiesolani ; e ciò potemo vedere per isperienza vera, e per le diverse mutazioni e partigioni e sette che dappoi che' detti due popoli furono congregati in uno avvennero in Firenze di tempi in tempi, come in questo libro omai più stesamente farà menzione. »

2. *Nuova cronica*, IV 1.

3. Sur le principe de « signe efficace » développé par la théologie scolastique, voir Irène ROSIER-CATACH, *La parole efficace : Signe, rituel, sacré*, Paris, 2004. Voir également Michael CAMILLE, *The Gothic idol*, op. cit.

de « consécration » à l'idole renvoie *a priori* à la première facette de ce mythe, il est toutefois difficile de ne pas voir dans la condamnation des superstitions païennes et de la croyance dans le pouvoir des pierres un écho de la polémique anti-astrologique. Le thème de la puissance opératoire accordée à des objets inertes à des fins protectrices ou maléfiques renvoie en effet de façon implicite à ces pratiques talismaniques et autres figures magiques dont l'usage était tout sauf rare au XIV^e siècle, et qui avaient d'ailleurs donné lieu à quelques affaires judiciaires retentissantes¹. L'impression d'une vertu opératoire dans une figure de marbre, telle que Villani l'évoquait, correspond ainsi sous bien des aspects à la « science des images » (*scientia imaginum*) consistant à réaliser une effigie, sous la forme d'un sceau, d'une amulette ou d'une statue, de la personne que l'on souhaitait frapper ou bien la figure astrale dont on souhaitait emprisonner les vertus². Et le thème de la force opératoire de la statue posait ainsi la question du système de causalité auquel se rattachait le talisman, de l'origine de cette vertu et de l'identité de l'agent supérieur dont celle-ci dépendait. L'enjeu du débat auquel Villani faisait ainsi allusion était de taille, car il s'agissait de fixer la qualification de la magie astrale, conforme aux règles de la philosophie naturelle ou dépendant au contraire de forces occultes supérieures : en un mot, science naturelle ou science surnaturelle ? En ce sens, la réflexion de Villani sur le pouvoir de la pierre s'inscrivait dans un débat encore ouvert dans les années 1320, fortement marqué par un contexte doctrinal nouveau, celui d'un renforcement des outils répressifs contre l'hérésie.

La question de la puissance opératoire des images avait mobilisé d'importantes sommités aux siècles précédents. Du côté des défenseurs de la science des images, Albert le Grand s'était efforcé de retirer l'image astrologique du domaine du signe, pour la réintégrer dans celui de la nouvelle causalité scientifique qui se dessinait à son époque³. À l'inverse de cette position, une partie des théologiens considérait à la suite de Thomas d'Aquin que cette forme de magie astrale contenant la science des images appartenait à la « magie destinative », c'est-à-dire à une magie dont le destinataire interprète le signe et agit en conséquence. Cette notion, qui renvoyait à

1. Cf. notamment Robert MICHEL, « Le procès de Matteo et de Galeazzo Visconti. Accusation de sorcellerie et d'hérésie. Dante et l'affaire de l'envoûtement (1320) », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 29, 1909, p. 269-327 ; Edmond ALBE, *Autour de Jean XXII. Hugues Géraud, évêque de Cahors : l'affaire des poisons et envoûtements en 1317*, Cahors, 1904.

2. Sur les images astrologiques, voir Nicolas WEILL PAROT, *Les « images astrologiques » au Moyen Âge et à la Renaissance. Spéculations intellectuelles et pratiques magiques*, Paris, 2002. Du même, voir également « Causalité astrale et "science des images" au Moyen Âge. Éléments de réflexion », dans *Revue d'histoire des sciences*, 52, 1999, p. 207-240. Sur l'opposition entre magie astrale hermétique et magie théurgique salomonienne, cf. Jean-Patrick BOUDET, *Entre science et nigromance, op. cit.*, p. 119-155.

3. Nicolas WEILL PAROT, « Causalité astrale et "science des images" », art. cit. ; *idem*, *Les « images astrologiques » au Moyen Âge et à la Renaissance, op. cit.*

la linguistique, insistait donc sur la dimension sémiologique de l'image, ravalée au rang de simple signe. La force opératoire de l'action réalisée était ainsi déplacée de l'image vers le destinataire¹. L'image astrologique, que Thomas d'Aquin qualifiait d'image nigromancienne (*imaginum nigromanticarum*), servait donc uniquement à s'adresser à un agent supérieur afin de lui demander de réaliser un effet ; or cet agent ne pouvant être ni Dieu ni ses anges ni ses saints, il ne pouvait dès lors s'agir que du démon². La confusion entre image astrologique et invocation diabolique n'était du reste pas le seul fait des détracteurs de la *scientia imaginum*. Sa composante nigromancienne était ainsi parfaitement assumée par certains de ses défenseurs, au premier rang desquels Cecco d'Ascoli. Suivant l'avis d'Albert le Grand, celui-ci refusait ainsi l'idée que l'image ne soit qu'une simple cause instrumentale et la replaçait dans une longue chaîne de causalité remontant à la vertu des corps célestes³. Mais, à la différence de ce dernier, il intégrait une dimension proprement démoniaque à ses théories : selon lui, l'objet n'avait pas comme unique dessein de produire un effet, mais possédait également une fonction invocatoire, puisque c'est par son biais que l'on pouvait communiquer avec les puissances supérieures, ces « intelligences situées hors de l'état de grâce » qui apportent des réponses à travers ces « images de pierre, dont le matériau varie en fonction de l'idole⁴ ». Sans nier la possibilité d'une causalité naturelle dans l'action des images, Cecco d'Ascoli leur attribuait donc une fonction essentiellement invocatoire, sur le modèle de l'image nigromancienne

1. Lynn THORNDIKE, *History of Magic and Experimental Science*, II, New-York–Londres, 1923, p. 593–615.

2. Nicolas WEILL PAROT, « Causalité astrale et "science des images" », art. cit., p. 218. Cf. Thomas d'AQUIN, *De occultis operationibus : Apparent etiam nigromanticarum imaginum quidam effectus, qui procedunt non ex aliquibus formis quas susceperint praedictae imagines, sed a Daemonum actione qui in praedictis imaginibus operantur*.

3. Cecco d'ASCOLI, *In Sphaeram mundi enarratio*, op. cit., p. 382. Décrivant les formes, animales ou humaines, qui constituent les signes du Zodiaque, celui-ci évoquait la proposition 9 du *Centiloquium*, « les figures de ce siècle sont soumises aux figures des cieux », ces sages qui « font entrer les étoiles dans les figures célestes » et « fabriquent des images sous les différentes figures du ciel, afin qu'elles accomplissent (*operari*) ce que l'on veut ».

4. *Idem*, p. 397 : *In ista parte tractat de circulo antartico et dicit quod ille circulus quem describit alter polus zodiaci circa polum mundi antarticum dicitur circulus antarticus. Circa istam partem debetis intelligere quod poli mundi possunt accipi altero istorum duorum modorum : uno modo astrologice ut Ptolemeus et omnes astrologi accipiunt, scilicet pro punctis terminantibus axem sive lineam imaginatam, alio modo pro potentiis separatorum qui sunt in corde septentrionis, ut accipit Salomon in libro De umbris idearum, ubi ad litteram sic dicit : « O arctici manes ! O antarctici divinitate propulsi ! cur tante nature nobilitas videtur constringi specifico minerali ? » Iuxta quod debetis intelligere quod sunt quedam intelligentiae extra ordinem gratie que tenent partem septentrionalem et dominantur a circulo arctico, et sunt nobiliores nature. Et sunt alie intelligente que sunt meridionales, que dominantur a polo mundi antartico. Unde isti dant responso in imaginibus mineralium, ut in idolis aliqui aureis aliqui argenteis aliqui stanneis et sic de aliis. Idcirco dicebat Salomon, « O arctici manes, id est diabolici ; O antarctici divinitate propulsi, cur tante naturae nobilitas videtur constringi specifico minerali ? »*

condamnée par Thomas d'Aquin, laquelle servait uniquement à s'adresser à un agent supérieur (le démon) pour obtenir de sa part — et de sa part uniquement — un effet. Dans la confusion générale régnant à travers son œuvre entre principes astronomiques et doctrines démonologiques, l'image astrologique devenait ainsi image nigromancienne.

Si la qualification comme démoniaques des arts magiques et divinatoires, et parmi eux de l'astrologie, s'était depuis longtemps imposée aux théologiens, la divination nigromancienne ne relevait toutefois que de la superstition et constituait moins une véritable usurpation de la prescience divine qu'une vaste fumisterie. Sur la base du vieux canon *Episcopi* (IX^e siècle) puis de la constitution *Accusatus* (1268), l'Église avait longtemps distingué la sorcellerie, qui comprenait l'invocation des démons, de l'hérésie, ce mauvais choix doctrinal relevant de l'erreur en matière de foi¹. Définie comme une superstition, la nigromance était certes haïssable et réprouvable, mais, basée sur de simples illusions diaboliques sans réalité effective, elle n'était pas encore hérétique et restait donc exclue du champ d'action de l'inquisition.

Or, une évolution majeure dans le rapport aux arts démoniaques doit être située dans le courant des années 1320, avec ce que Alain Boureau a défini comme une étape importante dans la genèse de la démonologie médiévale². À cette époque, dans le contexte des grands procès intentés contre les Templiers ou celui mené *post-mortem* contre Boniface VIII, la papauté se penchait sur le lien existant entre les diverses pratiques magiques, parmi lesquelles la divination, et le contact avec les puissances occultes et démoniaques³. Probablement échaudé par quelques affaires d'envoûtement ou d'empoisonnement qui avaient récemment visé sa personne⁴, le pape Jean XXII avait lancé en 1320 une vaste consultation chargée d'examiner la qualification hérétique d'un certain nombre de pratiques magiques et démoniaques, dont l'astrologie ou l'alchimie⁵. Parmi les réponses dans l'ensemble mitigées des

1. Sur le canon *Episcopi*, cf. Alain BOUREAU, *Satan hérétique. Naissance de la démonologie dans l'Occident médiéval (1280-1330)*, Paris, 2004, p. 21-22.

2. Telle est la thèse d'Alain Boureau (p. 11-14). À ce propos, voir également Raoul MANSELLI, « Le premesse medioevali della caccia alle streghe », dans M. ROMANELLO (dir.), *La stregoneria in Europa (1450-1650)*, Bologne, p. 39-62 ; Jean-Patrick BOUDET, *Entre science et nigromance, op. cit.*, p. 431-508.

3. Sur ces procès, et les accusations d'idolâtrie et de démonologie formulées contre la mémoire du pape, voir notamment le dossier édité par Jean COSTE, *Boniface VIII en procès. Articles d'accusations et dépositions des témoins (1303-1311)*, Rome, 1995.

4. On évoquera par exemple l'affaire de Hugues de Géraud, évêque de Cahors, accusé dès 1317 d'avoir tenté d'empoisonner le pape, ou encore à celle de l'évêque Guichard de Troyes, soupçonné d'avoir voulu se débarrasser de la reine Jeanne. Cf. Noël VALOIS, « Jacques Duèse », art. cit., p. 408s.

5. Le texte a été conservé dans le manuscrit Borghese 348 de la Bibliothèque Apostolique Vaticane, et récemment édité par Alain BOUREAU dans *Le pape et les sorciers. Une consultation de Jean XXII sur la magie en 1320 (Manuscrit B.A.V. Borghese 348)*, Rome, 2004. Sur l'ensemble des pratiques visées, on renverra aux p. XIX-XXII, dans lesquelles l'auteur souligne combien l'astrologie se mêlait aux

théologiens, celle de l'ancien évêque de Lucques, Enrico del Carretto, allait dans le sens du pontife et lui offrait même d'efficaces arguments, en affirmant contre le canon *Episcopi* que, en tant que fait réel, le maléfice avait nécessairement une cause et donc une vertu ou force opératoire (*operatio*), que l'évêque identifiait dans le démon. Puis, contre la causalité instrumentale de saint Thomas, il développait ensuite une théorie de la causalité contractuelle fondée sur l'idée de la relation sacramentelle du pacte, et dont le principe résidait non pas dans la nature mais dans la volonté des contractants : autrement dit le pacte serait la raison de l'action et non sa cause. C'est ce pacte qui fondait la relation conventionnelle avec le démon : peu importe donc que les magiciens croient ou non dans le pouvoir réel des images qu'ils forgent ou consacrent (ce qui ne serait que superstition), car en agissant ainsi, ils « dogmatisent par le fait » — et c'est là que résidait l'hérésie. Cette qualification du « fait hérétique » (*factum hereticale*) constituait un saut doctrinal fondamental dont les répercussions potentielles étaient énormes. Car en tant qu'hérésie, les pratiques magiques et démonologiques passaient désormais sous la menace de l'appareil répressif qui avait été développé depuis un siècle par l'inquisition¹. Quoique les effets immédiats fussent limités et que la répression ne commençât véritablement qu'à partir du xv^e siècle², témoignant de la difficulté à mettre en pratique le pas doctrinal à peine franchi, l'action doctrinale du pape connut une postérité directe avec la rédaction de la bulle *Super illius specula*, en 1326 ou 1327, qui engageait les inquisiteurs à poursuivre les coupables comme hérétiques, mettant ainsi en œuvre l'appareil répressif³.

Revenons-en à présent à la *Nuova cronica*. À travers la question du pouvoir des images et de la divination, le problème qui se pose dans les premiers livres est donc celui de la qualification démoniaque et, sinon hérétique, du moins illicite d'un certain nombre de pratiques liées à l'astrologie. De prime abord, la polémique évoquée sur le

pratiques occultes, envoûtements et empoisonnements. Sur ce texte, voir également Raoul MANSELLI, « Enrico del Carretto e la consultazione sulla magia di Giovanni XXII », dans *Miscellanea in onore di Monsignore Martino Giusti*, 2, Cité du Vatican, 1978, p. 97-129.

1. Alain BOUREAU, *Satan hérétique*, op. cit., p. 56-59.

2. Dès 1319, le pape avait ordonné à l'évêque de Pamiers, Jacques Fournier, de poursuivre trois hommes accusés de pratiques magiques, et notamment d'avoir consulté les démons, en qualifiant déjà cette faute d'« erreur dans la foi », assimilant ainsi magie et hérésie, tandis qu'en 1320 il élargissait l'office des inquisiteurs de Toulouse et de Carcassonne, Jean de Beaune et Bernard Gui, aux cas de magiciens et d'invocateurs de démons, qui devaient être considérés comme des hérétiques. Cf. Alain BOUREAU, *Le pape et les sorciers*, op. cit., p. x-xix.

3. Le texte a été édité par Joseph HANSEN dans *Quellen und Untersuchungen zur Geschichte des Hexenwahns und der Hexenverfolgung im Mittelalter*, Bonn, 1901, p. 5-6. Le problème essentiel posé par ce texte reste toutefois celui de son authenticité, et de sa circulation effective, car les registres pontificaux n'en ont étonnamment pas conservé la trace, tandis que la première reprise textuelle date de la fin du siècle, après que l'inquisiteur catalan Nicolas Eymerich l'eut repris dans son *Directorium inquisitorum* (1376). Cf. Alain BOUREAU, *Le pape et les sorciers*, op. cit., p. XLVIII-LI.

pouvoir de l'image s'articule chez Villani autour d'une dialectique assez simple, celle d'un débat entre « raison » et « naïveté » (*ragione et semplicità*¹). Mais l'expression employée pour définir l'acte de consécration de l'image à l'idole, cette « consécration par nigromance² » qui fait écho aux accusations portées par Thomas d'Aquin à la science des images, conduit à situer la polémique sur un autre terrain que celui de la simple superstition en ramenant la pratique à la question de l'idolâtrie et en englobant le tout dans la catégorie des pratiques démoniaques. L'assimilation des vieilles croyances païennes au discours chrétien se faisait, on l'a dit, par leur intégration à une conception sotériologique de l'histoire, celle d'un combat entre le Bien et le Mal, ce qui supposait donc leur diabolisation³. C'est ce qui ressortait d'ailleurs du rôle de la statue dans le meurtre de Buondelmonte Buondelmonti en 1215, évoqué précédemment. Dans cet extrait, la statue, au pied de laquelle eut lieu l'acte, n'était pas présentée comme un simple signe mais jouait le rôle de puissance active et prenait directement part au drame, n'agissant toutefois pas par sa propre vertu mais par celle du Malin, « l'ennemi du genre humain [qui] exerçait son pouvoir à travers l'idole de Mars⁴ ». Ainsi, le « pouvoir » (*podere*) du démon, c'est-à-dire sa force opératoire, s'exprimait à travers la statue qui, pour reprendre les catégories développées par Thomas d'Aquin, n'était que « cause instrumentale » de l'effet maléfique⁵.

Le soupçon de nigromance ne portait pas du reste, dans les premiers livres de la *Nuova cronica*, que sur la question de la consécration des images, mais englobait l'ensemble des pratiques magiques et astrologiques, parmi lesquelles la divination. À ce propos, les encyclopédistes du siècle passé avaient tracé une frontière nette entre deux types de divination : d'une part la divination naturelle (*divinatio naturalis*) englobant toutes les formes licites de prophéties divines, directement inspirées par Dieu ou basées sur une observation éclairée des présages ; d'autre part, une divination artificielle (*divinatio artificiosa*) nécessitant un savoir-faire technique et basée sur l'observation de signes occultes. Or, parmi ces signes occultes, théologiens et docteurs

1. *Nuova cronica*, IV 1 : « Questo nonn-affermiamo, né crediamo, però che-cci pare opinione di pagani e daguri, e non di ragione, ma grande semplicità, ch'una si fatta pietra potesse ciò adoperare; ma volgarmente si dicea per gli antichi che mutandola convenia che-lla città avesse grande mutazione. »

2. *Nuova cronica*, IV 1 : « E dicesi che gli antichi aveano opinione che di rifarla non s'ebbe podere, se prima non fu ritrovata e tratta d'Arno la imagine di marmo consecrata per gli primi edificatori pagani per nigromanzia a Marte. »

3. Voir p. 346.

4. *Nuova cronica*, VI 38 : « E bene mostra che 'l nemico dell'umana generazione per le peccata de' Fiorentini avesse podere nell'idolo di Mars, che i Fiorentini pagani anticamente adoravano, ché a piè della sua figura si commise sì fatto micidio, onde tanto male è seguito alla città di Firenze. »

5. Sur cette notion et son importance dans la théologie du sacrement, cf. Bernhard BLANKENHORN, « The Instrumental Causality of the Sacraments : Thomas Aquinas and Louis-Marie Chauvet », dans *Nova et Vetera*, 4/2, 2006, p. 255-294. Sur l'opposition entre causalité instrumentale et causalité contractuelle au XIII^e siècle, cf. Irène ROSIER-CATACH, *La parole efficace*, op. cit., p. 99-172.

rangeaient indifféremment cours des astres et invocation du démon¹. Et si, aux yeux de l'Église, la divination relevait avant tout de la superstition et constituait moins une véritable usurpation de la prescience divine qu'une « illusion fallacieuse », le problème résidait dans le fait qu'elle supposait un contact avec le démon et constituait donc un art que l'Église ne pouvait que répudier².

Parmi les anecdotes rapportées par Villani, les premiers livres de la *Nuova cronica* font une place importantes aux histoires de divination. Et parallèlement à des formes de divination parfaitement licites, renvoyant tour à tour au prophétisme inspiré³ ou à la divination naturelle⁴, le chroniqueur évoque des formes de divination occulte et illicite, à travers un certain nombre de pratiques basées sur l'invocation des démons que, peu à l'aise avec la nomenclature traditionnelle, il qualifie tour à tour de « nigromance », « d'augures » ou « d'enchantement ».

Désignant à l'origine la divination par invocation des morts (*necromantia*), la nigromance (*nigromanzia*) renvoyait désormais, par glissement sémantique, à une « divination noire » (de *niger*) par invocation des forces occultes, autrement dit des

1. Sur le strict plan de la foi, les astrologues avaient ainsi été condamnés par les Pères de l'Église qui ne voyaient en eux que superstition, à l'instar de saint Augustin qui introduisait déjà la notion de pacte avec le démon (*De doctrina christiana*, II, 21). L'assimilation entre *divinatio* et *cultum Daemonim* se retrouve chez Thomas d'Aquin (*Summa theologiae*, II^a-II^{ae} q. 95 a. 2 ad 1-2). Sur le rapport à la divination, voir Pierre BOGLIONI, « L'Église et la divination au Moyen Âge, ou les avatars d'une pastorale ambiguë. Superstition et divination », dans *Théologiques*, 8, 2000, p. 37-66. Sur la pratique de la magie au bas Moyen Âge, cf. David PINGREE, « Learned magic in the time of Frederick II », dans *Micrologus. Le scienze alla corte di Federico*, 2, 1994, p. 39-56.

2. Cf. Isidore DE SÉVILLE, *Étymologies*, VIII, 9, 31 : *In quibus omnibus ars daemonum est ex quadam pestifera societate hominum et angelorum malorum exorta. Vnde cuncta vitanda sunt a Christiano, et omni penitus execratione repudianda atque damnanda.*

3. Villani reporte ainsi sans embarras la prophétie de l'évêque de Sion, qu'il aurait recueillie en 1305 lors d'un passage dans la cité épiscopale, probablement en route vers les Flandres (*Nuova cronica*, IX 64). La prophétie du saint homme correspond parfaitement au modèle de la divination naturelle inspirée telle que la définissait Cicéron : apprenant l'offense faite au Saint-Père par le roi de France à Agnani, l'évêque, rapporte Villani, fut d'abord « comme stupéfait, demeurant un moment en silence et contemplatif en raison de la stupeur suscitée par la prise du pape », avant de revenir à lui et de déclarer avoir reçu « par inspiration divine » l'annonce de la mort prochaine du roi et de la fin de sa descendance.

4. Cette seconde forme de divination n'est pas plus problématique, comme l'illustre par exemple l'anecdote du sage Marco Lombardo (*Nuova cronica*, VIII 121). Ce courtisan, sage et avisé, aurait ainsi « prophétisé » à son seigneur le comte Ugolino de Pise que, parvenu au faite de sa gloire, il ne lui restait plus dès lors à connaître que le déclin et la chute. Si l'auteur parle bien de « prophétie » à cette occasion, il n'est pas question pour autant de divination au sens de prévision d'une vérité nécessaire et universelle, mais plutôt d'un jugement probable, basé sur une conjecture à partir d'une lecture éclairée des faits passés et à la lumière du mouvement moral de l'Histoire imposé par la Providence. Autrement dit, les présages permettent au sage d'anticiper et non pas de prévoir.

démons¹. Le terme apparaissait pour la première fois dans la *Nuova cronica* à travers la figure du « prophète Merlin » tirée du *Chronicon* de Martin de Troppau², dont il ne retenait que l'origine mi-divine mi-diabolique car né « d'une vierge, dit-on, par conception ou plutôt opération du démon » et dont il résumait l'œuvre à un ensemble de « merveilles [accomplies] par nigromance ». De la sorte, il introduisait un terme que sa source ignorait et qualifiait ainsi l'action du prophète de démoniaque, là où Martin de Troppau ne parlait que de magie³. La « nigromance » ne couvrirait pas à elle seule tout le spectre de la divination démoniaque, et c'était le principe même de divination artificielle que Villani assimilait à l'invocation des démons : les « augures » qui prédirent à l'empereur Frédéric II le jour de sa mort ne lisaient pas dans le vol des oiseaux mais lui rapportaient la prédiction du démon, tandis que le Siennois Provenzano Salvani s'était informé de l'issue de la bataille de Colle en contraignant le diable « par voie d'enchantement⁴ ».

Reste donc le cas de l'astrologie. Dans leur simplicité, une série de courtes anecdotes rapportées par Villani révèlent le flou dans lequel cette science demeure encore. Ainsi, après la défaite des Guelfes de Florence à la bataille de Montaperti (1260), alors qu'à la cour du pape quelques soutiens de la cause gibeline se réjouissaient ouvertement, le « cardinal Blanc » (sans doute Jean de Tolède⁵) prédit la future victoire des partisans de l'Église. Mais tout utile fût-elle à la cause guelfe, la prétention du cardinal à prophétiser posait question, et celui-ci « refusa de parler, car parler du futur lui paraissait illicite en vertu de sa dignité⁶ ». L'extrait ne nous apprend pas la nature de la divination du cardinal-prophète. Et de fait, l'anecdote ne renvoie pas à un type particulier de divination, mais à la divination en elle-même : l'hésitation du cardinal à en dire davantage révèle ainsi les soupçons qui pèsent alors sur ceux qui prétendent « parler du futur » et fait écho à la conception médiévale

1. Sur l'origine du terme *necromantia* et son évolution sémantique en *nigromantia*, cf. Jean-Patrice BOUDET, *Entre science et nigromance*, op. cit., p. 92-94.

2. Martin DE TROPPEAU, op. cit., p. 419.

3. *Nuova cronica*, III 4 : « In questi tempi, circa gli anni di Cristo CCCCLXX, regnando in Gostantinopoli Leone imperadore di Roma, nella grande Brettagna, che ora Inghilterra è chiamata, nacque Merlino profeta (dissesi d'una vergine con concetto overo operazione di demonio), il quale fece in quello paese molte maraviglie per negromanzia, e ordinò la tavola ritonda di cavalieri erranti, al tempo che in Brettagna regnava Uter Pandragone. »

4. *Nuova cronica*, VIII 32.

5. Si l'intérêt de Jean de Tolède pour la médecine et ses sciences annexes, chimie ou alchimie, fut bien réel et put d'une certaine manière participer à créer autour de lui une légende noire, rien ne permet d'affirmer qu'il appartint à une école de magie tolédane — dont la réalité historique est tout autant controversée. Cf. Jean-Patrice BOUDET, *Entre science et nigromance*, op. cit., p. 203. Sur Jean de Tolède, voir Hermann GRAUERT, *Meister Johann von Toledo*, Munich, 1901 ; et Maria Gloria VINCI, « Il cardinale cistercense Giovanni da Toledo († 1275) e gli interessi per la medicina e l'alchimia alla corte dei papi del XIII secolo », dans *Rivista Cistercense*, 17, 2000, p. 5-32.

6. *Nuova cronica*, VII 80.

qui assimile la prédiction à une usurpation manifeste de ce qui n'appartient qu'à Dieu¹. On notera également la façon dont Villani désigne le cardinal, le qualifiant tour à tour de « grand astrologue » et de « maître de nigromance » : si ces deux pratiques divinatoires, « illicites » à la dignité du clerc, tombent bien sous le coup de la condamnation pour péché de prédiction, elles apparaissent toutefois comme deux pratiques distinctes. Mais l'extrait révèle surtout les mille précautions dont la divination astrologique doit être entourée. Des précautions rendues nécessaires par la menace de la justice séculière, dont d'autres manquèrent d'ailleurs de faire les frais.

Dans un autre extrait, Villani rapporte en effet comment deux astrologues de l'Université de Paris, les moines franciscains Arlotto da Prato et Giandino da Carmignanola², avaient annoncé la mort de Charles d'Anjou avant que la nouvelle n'arrive à Paris. Sommés par le pouvoir royal de s'expliquer sur la nature de cette prophétie, les deux astrologues s'étaient tirés d'affaire en dévoilant la nature astrologique de leur prédiction, sans échapper pour autant au soupçon dans la mesure où, selon Villani, « certains dirent qu'ils savaient cela par la révélation de quelque esprit, car tous deux étaient de grands astrologues et nigromanciens³ ». L'information intéressante est la manière dont les accusés se seraient défendus des soupçons de nigromance qui pesaient sur eux, et les accusaient de connaître l'avenir par révélation des esprits (*i.e.* des démons). Plutôt que de placer leur prédiction sur le terrain de la prophétie inspirée, seul type de prophétie licite aux yeux de la foi (comme deux hommes d'Église auraient du reste été légitimés à le faire), les deux frères admettent avoir réalisé une « nativité » du roi, c'est-à-dire un horoscope de naissance, et tiré de l'interprétation de son ascendant non seulement la date de sa mort, mais également toutes sortes d'informations concernant le déroulement de sa vie. On passera sur le fatalisme astral qu'impliquait cette réponse. Toujours est-il que, face à l'accusa-

1. Cf. Thomas D'AQUIN, *Summa theologica*, II^a-IIae q. 95 a. 1 co.

2. Le premier personnage évoqué par Villani, « frère Arlotto », peut être identifié à Arlotto da Prato, théologien franciscain et recteur du *studium* franciscain de Paris, puis ministre provincial de Toscane et enfin ministre général de l'ordre à partir de 1285 (cf. Riccardo PRATESI, « Arlotto da Prato », dans *Dizionario biografico italiano*, 4, 1962). Quant au second, il pourrait s'agir du maître florentin Giandino da Carmignano, auteur d'une vulgarisation de la *Consolatio philosophiae* de Boèce et par ailleurs destinataire d'un sonnet de Dino Compagni (cf. Giuseppe BRUNETTI, « Guinizzelli, il non più oscuro Maestro Giandino e il Boezio di Dante », dans L. ROSSI e S. ALLOATTI-BOLLER (dir.), *Intorno a Guido Guinizzelli*, Alessandria, 2002, p. 155-191). Sur le rôle joué par les clercs en général, et la cour pontificale en particulier, dans la traduction et le développement de l'astrologie, cf. Jean-Patrice BOUDET, *Entre science et nigromance*, *op. cit.*, p. 163-168 et p. 198-203.

3. *Nuova cronica*, VIII 95 : « Di questa morte del re Carlo fu grande meraviglia, che il di medesimo ch'elli passò fu piuvicato in Parigi per uno frate Arlotto ministro de' minori e per maestro Giandino da Carmignanola maestro allo Studio, e vegnendo ciò in notizia del re di Francia, mandò per loro per sapere onde l'aveano. Dissono che sapeano la sua natività, ch'era sotto la signoria di Saturno, e per gli suoi effetti erano procedute le sue esultazioni e le sue avversità : e alcuno disse che 'l sapeano per revelazione di spirito, che ciascuno di loro erano grandi astrolagi e negromanti. »

tion de pratique démoniaque, les deux hommes choisissent de s'affirmer comme astrologues — preuve que l'astrologie sort alors du champ de la nigromance.

Ainsi, si toutes les formes d'art divinatoire tombent potentiellement sous l'accusation de péché, il semble donc qu'au fil de la première partie, le chroniqueur amorce timidement une distinction entre les différents modes de divination. Parallèlement à la divination nigromancienne, il semble ainsi accepter une divination astrologique, sans invocation des démons ni « révélation des esprits ». Si celle-ci n'est pas à l'abri du soupçon, ce n'est pas tant parce qu'elle constituerait un acte répréhensible (encore qu'illicite), mais en raison de son caractère occulte pour le commun, qui peine à la distinguer des arts démoniaques. C'est donc une distinction fondamentale qui est timidement opérée ici entre divination astrale et divination démoniaque : bien que parfois pratiqués par les mêmes personnes et partageant des objectifs communs, ces deux arts correspondent toutefois à des pratiques bien distinctes et clairement identifiables. Tout ne serait qu'une histoire de transparence...

Ainsi donc, le débat autour de la nature hérétique des pratiques nigromanciennes et astrologiques ne transparait pas directement dans la *Nuova cronica*. En niant la possibilité de transmettre à la pierre une quelconque vertu opératoire (et donc de fabriquer une image consacrée et/ou astrologique), Villani qualifie le pouvoir du démon d'illusoire, relevant donc de la superstition. Et concernant la divination nigromancienne, la parole du démon est toujours qualifiée de mensongère et son pouvoir est donc illusoire¹. Tout irresponsables soient-elles, ces pratiques nigromanciennes ne sont pas condamnées en tant que telles par le chroniqueur, qui ne désigne jamais l'invocation du diable comme un fait hérétique. L'acte d'invocation ne prend pas la forme du pacte avec le diable évoqué par le pape. Et en se fiant à la parole trompeuse du démon, c'est surtout d'imprudence dont le devin fait montre, pas d'errance doctrinale ni d'hérésie. Les efforts doctrinaux dont la papauté fait alors preuve pour requalifier l'invocation démoniaque ne se font donc pas ressentir, et jamais l'accusation d'hérésie n'apparaît dans les lignes de la *Nuova cronica* pour désigner de telles pratiques. Mais les réflexions qui accompagnent ce débat font toutefois étrangement écho aux hésitations du chroniqueur quant à la qualification des pratiques qu'il décrit. La réflexion sur la nature de la consécration, à peine évoquée chez Villani, renvoie à celle d'Enrico del Carretto sur le pouvoir des images consacrées, et notamment de celles baptisées dans le but de réaliser un maléfice².

1. En suivant à la lettre le démon qui lui avait prédit qu'il mourrait à Florence, l'empereur Frédéric II en fut la victime : croyant pouvoir échapper à son destin, il avait toujours soigneusement évité d'y passer, mais se sut perdu le jour où, blessé, il fut transporté à Fiorenzuola, la « petite Florence ». La faute en revenait au devin, qui s'en était totalement remis à la « parole mensongère du démon » que l'empereur, trompé, n'avait su interpréter correctement, et qui l'avait conduit à la mort (cf. *Nuova cronica*, VII 35).

2. Alain BOUREAU, *Satan hérétique*, op. cit., p. 75-90.

Si le théologien ne se réfère pas directement aux images astrologiques, la position qu'il défend le conduit précisément à réfuter la causalité de l'image : en identifiant le principe opératoire à l'origine du sortilège dans le pouvoir maléfique du démon avec lequel le contractant s'est lié, le théologien avait limité l'image à sa simple valeur de représentation symbolique de l'engagement, de charte d'un pacte coupable (le « fait hérétique » recherché par Jean XXII), mais par conséquence dépourvue de toute force opératoire surnaturelle. La condamnation de la « consécration par nigromance » prend tout son sens dès lors que l'on a en tête le contexte de la polémique engagée par la papauté à cette époque.

Si la chronique de Villani ne semble pas faire directement écho aux nouvelles orientations proposées par le pape Jean XXII, les occasions de diffuser ces préceptes ne manquèrent pas. Et dans les lignes de la *Nuova cronica*, l'assimilation grossière entre la magie astrale et la nigromance, fût-elle de l'ordre de l'expression polémique ou de la simple formule rhétorique, témoigne en tout cas d'une tendance à tracer une ligne nette entre une théorie de l'astrologie qui serait acceptée dès lors qu'elle reposerait sur des principes rationnels de la causalité, et des pratiques astrologiques rejetées comme superstitieuses voire illicites. Or c'est précisément le règlement, définitif et violent, de la question des pratiques nigromanciennes par l'inquisition qui va permettre à Villani de trancher entre le licite et l'illicite, et, partant, de faire sauter le premier verrou antiastrologique. L'occasion en sera non pas la condamnation doctrinale de 1326, dont la diffusion fut sans doute limitée, mais plutôt ce qui en fut probablement un effet indirect, à savoir le procès et la condamnation de Cecco d'Ascoli et de ses théories les plus sulfureuses.

2 Normalisation et diffusion du savoir astrologique (vers 1327-1333)

On a pu voir dans le chapitre précédent que le rapport à l'astrologie se fait encore, dans les premiers livres de la *Nuova cronica*, sur le registre de la polémique. À l'exception notable de l'horoscope de fondation de Florence, l'astrologie n'y est pas encore pleinement employée comme outil de compréhension de l'histoire. Or les deux verrous qui faisaient obstacle à la pleine approbation des préceptes astrologiques, à savoir la question du fatalisme astral et du rapport entre astrologie et magie noire, vont toutefois être progressivement levés, permettant ainsi à Villani, libéré de ses dernières hésitations, d'adhérer pleinement dans les derniers livres de la chronique aux théories astrologiques.

S'intéresser à la manière dont une œuvre populaire et vernaculaire, composée en marge des cercles érudits, reflète les réflexions spéculatives de l'élite savante pose

toutefois un évident problème de méthode. Comment justifier en effet du lien entre, d'une part, le récit historique, qui malgré sa prétention à l'universalité ne s'aventure jamais sur la *terra incognita* de la théorisation scientifique ou théologique, et, de l'autre, cette culture savante et ces principes abstraits que plusieurs siècles de débats scolastiques avaient fini de fixer ? Il serait de fait risqué, et sans doute aventureux, de considérer tout auteur du XIV^e siècle comme un lecteur potentiel des vulgarisations d'Aristote, des traités d'Albert le Grand ou même des commentaires de Cecco d'Ascoli. De ces noms et des théories qui s'y rattachent, on décèle pourtant dans les lignes de la *Nuova cronica* quelques bribes, échos plus ou moins lointains qui, sans nullement démontrer une pénétration profonde de la culture populaire, témoignent de leur lente propagation. Ce sont les temps et les modalités de cette progressive acculturation qui feront l'objet de ces lignes.

S'il est toujours délicat de tracer un lien direct entre les évolutions mentales d'un auteur et des éléments de contexte précis, les années dans lesquels Villani rédige sa chronique sont marquées par deux temps forts, qui ont assurément joué un rôle très important dans l'histoire des sciences à Florence, et qui ont très certainement marqué le chroniqueur et influencé son propre rapport à l'histoire. Il s'agit du procès et la condamnation de l'astrologue Cecco d'Ascoli en 1327, suivis de la consultation florentine organisée au lendemain de l'inondation de 1333 et qui vit s'affronter doctrine providentialiste et théories astrologiques. Or, la place que Villani accorde dans sa chronique à ces deux événements témoigne de l'importance qu'il y prêta. Et surtout, la coïncidence chronologique avec l'apparition d'un discours astrologique nettement plus étoffé et affirmé est évidente. On s'attachera donc dans ce chapitre à montrer comment ces deux événements ont contribué à défricher le champ de l'astrologie et à établir un rapport plus convenable avec cette science.

2.1 Deux moments-clé de la normalisation de l'astrologie : le procès de Cecco d'Ascoli (1327) et la consultation florentine de 1333

En incluant dans la nigromance un certain nombre de pratiques réellement liées à l'invocation des démons mais aussi de simples superstitions, grossières du point de vue de la raison mais sans erreur de foi, la *Nuova cronica* rend compte des grandes orientations nouvellement définies par la théologie pontificale et consistant à épurer les pratiques astrologiques de leurs aspects les plus exécrables. Elle témoigne à ce titre de cet effort général visant une meilleure définition du champ d'action de l'astrologue et de ses limites. Entre les mains de l'autorité pontificale et de son prolongement inquisitorial, cette logique de distinction agit dans le sens de l'exclusion et de la répression. Mais à la considérer en négatif, elle permettait également de rapatrier dans le domaine de l'acceptable une astrologie désormais dépouillée de ses aspects les plus obscurs. Les initiatives normatives engagées par la papauté au cours des années 1320

ne furent suivies d'aucune mise en application, d'aucun effort concerté de répression de la sorcellerie et de la magie astrale. Et l'on a vu qu'à un niveau plus modeste elles n'entraînèrent pas d'évolution sensible dans la façon dont l'opinion publique percevait les arts nigromantiques, ces actes imprudents tout au plus immoraux mais en aucun cas hérétiques. Le mouvement amorcé au sommet eut toutefois des répercussions locales, certes isolées et singulières mais dont le caractère exceptionnel ne doit pas occulter la véritable signification ni l'importance réelle. À ce titre, sans doute convient-il de souligner la coïncidence chronologique entre, d'une part, les premiers efforts de requalification doctrinale de la sorcellerie comme hérésie, avec la consultation de 1320 puis la publication de la bulle *Super illius specula* au plus tard en 1327, et de l'autre la condamnation à mort, à Florence, de l'astrologue Cecco d'Ascoli, le 27 septembre de cette année.

Le procès de Cecco d'Ascoli (1327) : condamnation de la nigromance et normalisation de l'astrologie

Si l'on fait abstraction du cas de Pietro d'Abano, dont les os furent exhumés pour être portés au feu, Cecco d'Ascoli représente le seul cas d'astrologue condamné au bûcher pour tout le Moyen Âge. Les historiens ont tôt fait d'insister sur le caractère singulier de cette affaire, qui ne saurait en effet être considérée comme l'amorce d'un véritable mouvement de répression envers la magie démoniaque, et encore moins contre l'astrologie. Tous s'accordent du reste à reconnaître dans cette condamnation de multiples motivations, tant politiques que religieuses. Mais quels que fussent les ressorts véritables, les haines personnelles et les oppositions politiques qui ont joué dans cette funeste pièce, ce qui nous importera de souligner ici, c'est la façon dont l'astrologie fut mise à profit pour justifier et légitimer la mise à mort de l'astrologue. Et surtout de montrer comment une affaire judiciaire, dont l'objectif à l'origine était de condamner tout un pan des arts magiques (dont certaines pratiques astrologiques), a pu participer à mieux définir aux yeux du grand public de la communauté citoyenne les limites entre le licite et l'illicite, c'est-à-dire entre ce qui relève de la nigromance et doit être condamné, et ce qui repose sur la science et peut être conservé.

Originaire d'Ascoli, Francesco Stabili dit Cecco y étudia peut-être un temps, avant de se rendre à Bologne pour finir ses études. Il y enseignait probablement déjà en 1321, durant la vacance du *Studium* alors que les étudiants avaient temporairement migré vers Sienne, et s'y trouvait encore en 1324¹. Cette année-là, il était toutefois condamné par l'inquisiteur bolonais Lamberto da Cingoli pour avoir « mal et confusément parlé de la foi catholique » et était suspendu d'enseignement. Privé de revenus et probablement d'appuis, il quittait alors Bologne pour s'installer à Florence,

1. Armando ANTONELLI, « Nuovi sondaggi d'archivio su Cecco d'Ascoli », dans *Cecco d'Ascoli : cultura, scienza e politica, op. cit.*, p. 241-276.

où il retrouvait le médecin florentin Dino del Garbo, qui avait été son collègue à Bologne et avec qui il entra vraisemblablement en concurrence¹. À partir de mars 1327, il était au service de Charles de Calabre, nouveau seigneur de la ville, en tant que « *phiscus et familiaris* », c'est-à-dire médecin personnel du duc. Parallèlement à cette nouvelle activité, Cecco continua de s'occuper d'astrologie, faisant peu de cas de l'interdiction qui lui avait été adressée par l'inquisiteur. La vanité intellectuelle l'aurait en effet poussé à accompagner un de ses poèmes, l'*Acerba*, d'un commentaire destiné à en expliquer l'arrière-plan scientifique. Et c'est probablement ces allusions au texte condamné qui parvinrent aux oreilles de l'inquisiteur. Les ennuis le rattrapèrent et, dès le mois de juillet suivant, il était arrêté par l'inquisiteur florentin Accursio Bonfantini, qui obtenait une copie de l'acte d'accusation de 1324. Deux mois plus tard, déclaré relaps, il était condamné pour hérésie et brûlé vif.

Concernant son cursus scolastique, les œuvres originales qu'il étudia et commenta dans le cadre de son enseignement à Bologne entre 1322 et 1326 (Sacrobosco, Alcabitius, Ptolémée) ne contiennent aucune théorie particulièrement sensible et témoignent au contraire d'une volonté constante d'harmonisation entre les théories scientifiques et les principes supérieurs de la foi, tels que le libre arbitre ou la toute puissance divine. Si bien que, comparée au reste de la tradition universitaire bolonaise, la position de Cecco a ainsi pu être définie comme « modérée » (Massimo Giansante²). Parmi ses œuvres originales ensuite, on trouve tout d'abord un *De excentricis et epicyclis*, petit opuscule d'astronomie rédigé vers 1322-1324 dans le cadre de son enseignement et exempt de toute référence astrologique et de toute interprétation nigromancienne³. Puis, entre 1324 et 1327, sans doute durant son séjour à Florence, il composa un commentaire à l'*Introductorius minus* d'Alcabitius, traité de base de l'astrologie médiévale et manuel canonique de tout étudiant en médecine⁴. Le seul ouvrage de Cecco d'Ascoli qui fut susceptible de motiver sa condamnation semble donc être l'*Enarratio in Spheram mundi*, un commentaire au *De sphaera* de Jean de Sacrobosco composé à Bologne vers 1320, et auquel nous avons

1. Cf. Augusto DE FERRARI, « Del Garbo, Dino (Aldobrandino, Dinus de Florentia) », dans *Dizionario biografico italiano*, 36, 1988.

2. Massimo GIANANTE, « La condanna di Cecco d'Ascoli : fra astrologia e pauperismo », dans *Cecco d'Ascoli : cultura, scienza e politica, op. cit.*, p. 190. Il composa également un long poème en langue vulgaire, l'*Acerba*, texte totalement « inoffensif » selon Graziella Federici-Vescovini, et qui témoigne d'après Sylvain Piron et Emmanuele Coccia de « multiples signes de catholicité et ne contient pas la moindre allusion magique ou démoniaque » (Sylvain PIRON et Emanuele COCCIA, « Cecco d'Ascoli à la croisée des savoirs », dans *Bulletino d'italianistica*, 1, 2011, p. 40).

3. Cecco D'ASCOLI, *De excentricis et epicyclis*, éd. G. Federici Vescovini, dans *Pietro d'Abano. Trattati di astronomia : Lucidator dubitabilium astronomiae, De motu octavae sphaerae e altre opere. Appendice II*, Padoue, 1992, p. 383-394.

4. Cf. Giuseppe BOFFITO, « Il commento inedito di Cecco d'Ascoli all'Alkabitio », dans *Bibliofilia*, 5, 1904, p. 22-33 et 6, 1904, p. 53-67. Sur l'importance de ce texte, cf. Graziella FEDERICI-VESCOVINI, *Le Moyen Âge magique, op. cit.*, p. 282.

déjà fait allusion. Manuel élémentaire de l'astronomie universitaire, le *De sphaera* de Sacrobosco était un petit traité de cosmologie qui décrivait les différentes sphères du ciel et régions du monde, ainsi que les positions et le mouvement des planètes. Mais si le texte original était exempt de toute référence à l'astrologie ou à la magie astrale, en y introduisant des interprétations personnelles et en y mêlant principes astrologiques et théories démonologiques, Cecco avait développé un commentaire original basé sur le principe d'invocation et de contrôle des démons résidant dans les sphères supérieures. Dans son système, celles-ci étaient peuplées « d'esprits situés en dehors de l'ordre de la grâce », autrement dit des démons. Ceux-ci se distinguaient des astres, dépourvus de volonté et généralement réduits à l'état de simples causes instrumentales, en cela qu'ils étaient non seulement capables de volonté, mais également susceptibles d'être invoqués et d'agir sur le monde des hommes — quoique par l'intermédiaire des vertus naturelles uniquement et tout en restant dans l'ordre naturel des choses¹. Dans cette optique, les notions astronomiques les plus banales prenaient dans l'*Enarratio* un sens différent, invocatoire et résolument démoniaque². Derrière le commentaire d'un traité de cosmologie se cachait ainsi un véritable traité astrologico-démonologique, qui entrait pleinement dans la catégorie de la magie démoniaque contre laquelle Jean XXII souhaitait alors intensifier la lutte.

Quoi qu'il en soit de ses doctrines, le caractère unique de la condamnation à mort de Cecco a de quoi étonner. Et les historiens se sont légitimement interrogés sur les motifs réels de l'affaire en insistant sur la dimension politique de la condamnation. D'après Graziella Federici-Vescovini, les thèses nigromanciennes de Cecco d'Ascoli s'opposent certes à la « vraie foi » (celle professée par Albert le Grand ou Thomas d'Aquin), mais ne semblent pas suffisantes pour justifier le bûcher. Ce qui l'amène à penser que « d'autres circonstances doivent être survenues, que nous ne connaissons pas ». De fait, les implications politiques de l'œuvre de Cecco furent nombreuses. À Bologne déjà, il aurait poussé loin la logique de parti en prenant position, dans les luttes d'influence au sein de la Commune, pour le parti gibelin et populaire. Bon astrologue, Cecco était toutefois un piètre stratège, et ses choix se révélèrent double-

1. Cecco d'ASCOLI, *In Sphaeram mundi enarratio*, p. 395.

2. Pour un aperçu général de la doctrine de Cecco, cf. Nicolas WEILL-PAROT, « I demoni della Sfera : la 'nigromanzia' cosmologico-astrologica di Cecco d'Ascoli », dans *Cecco d'Ascoli : cultura, scienza e politica*, op. cit., p. 103-131. À titre d'exemple, la notion astronomique d'angles colures, points d'intersection des deux principaux méridiens, solsticial et équinoxial, était définie par Cecco d'Ascoli comme le lieu d'élection d'esprits incubes et succubes qui, lors des grandes conjonctions, pénètrent dans le sperme des hommes durant leur sommeil et permettent de concevoir des devins ou des prophètes, tels Merlin ou l'Antéchrist (*In Sphaeram mundi enarratio*, p. 387-388). Apparemment confuses, les théories de Cecco mêlaient dangereusement principes astronomiques, doctrines démonologiques et éléments de théologie : selon Sylvain Piron et Emmanuele Coccia, « on imaginerait difficilement un croisement de savoirs plus violent et plus courageux. » (« Cecco d'Ascoli à la croisée des savoirs », art. cit., p. 47).

ment perdants. Car si le soutien des organes populaires lui avait permis de résister au premier procès en 1324 et d'être encore en poste à l'université en 1325 (preuve, selon Massimo Giansante, de la confiance de la Commune, qui gérait le recrutement et la rémunération des enseignants, et du peu de considération de cette dernière envers les accusations lancées par les autorités ecclésiastiques¹), l'arrivée du légat Bertrand du Pouget, qui avait jadis été l'instructeur du projet contre Matteo Visconti et ses complices astrologues et nigromanciens, entraîna un changement de climat politique qui le contraignit au départ. La Florence ultraguelfe et philo-angevine n'était cependant pas le meilleur refuge. L'inquisiteur florentin Accursio Bonfantini y pourchassait alors les Spirituels et tout ce qui se rapprochait des théories paupéristes, millénaristes, joachimites et autres hérésies condamnées par Jean XXII — bref, tout ce qui ne disposait pas d'un certificat de guelfisme authentique et qui pouvait apparaître politiquement ou idéologiquement lié au gibélinisme. D'autant qu'à partir de 1327, la descente imminente de Louis de Bavière en Italie rendait la situation électrique. Et dans ce climat tendu, les pronostics de Cecco, jugés trop favorables à l'empereur, ne pouvaient que choquer et l'exposer aux rétorsions des autorités civiles et religieuses².

Que les motivations réelles aient été d'ordre politique ou non ne change finalement pas grand chose au fond du problème : la condamnation de Cecco au bûcher ne saurait être considérée en dehors du contexte doctrinal, et notamment du renforcement de l'armada juridique et inquisitoriale mis à disposition de la répression des arts magiques et démoniaques. Car ce fut bien cette voie qui fut choisie, et non celle politique. L'acharnement judiciaire contre l'astrologue, condamné à deux reprises sous le même chef d'inculpation, a ainsi été le fait d'abord de l'inquisition

1. Massimo GIANANTE, « La condanna di Cecco d'Ascoli », art. cit., p. 193.

2. *Idem*, p. 183-199. C'est également l'avis de Graziella FEDERICI VESCOVINI, *Le Moyen Âge magique, op. cit.*, p. 295, qui estime que « le cas de la mort sur le bûcher de Cecco d'Ascoli est étroitement lié à l'histoire politique de Florence dans les années 1325-1327, ; divisée entre Guelfes et Gibelins, régie par le gouvernement du duc de Calabre [...] et conditionnée par ses rapports avec la papauté dans les affrontements entre les Blancs et les Noirs ». Voir également Giuseppe BOFFITO, « Perchè fu condannato al fuoco l'astrologo Cecco d'Ascoli ? », dans *Studi e documenti di storia e di diritto*, 20, 1899, p. 357-382 ; Augusto BECCARIA, « I biografi di maestro Cecco d'Ascoli. Le fonti per la sua storia e per la sua leggenda », dans *Memorie della reale Accademia di scienza di Torino, serie II*, 58, 1908, p. 1-94 ; Massimo GIANANTE, « Cecco d'Ascoli : il destino dell'astrologo », dans *Giornale di astronomia*, 23, 1997, p. 9-16 ; Lynn THORNDIKE, « Relations of the Inquisition to Peter of Abano and Cecco d'Ascoli », dans *Speculum*, 3, 1926, p. 338-343. Les chroniqueurs Giovanni Villani et Marchionne di Coppo Stefani concordent d'ailleurs en voyant dans le milieu curial l'initiative du procès, qu'ils attribuent au chancelier du duc, le franciscain marseillais Raymond de Maussac, voire au duc lui-même (*Nuova cronica*, XI 41). Ils insistent également sur les haines personnelles, celles du chancelier, qui avait pris part à la répression des Spirituels, ou de Dino del Garbo, qui convoitait vraisemblablement sa place comme médecin du duc et que Villani soupçonne d'avoir joué un rôle dans la dénonciation des doctrines de Cecco, qu'il avait rencontré à Bologne.

pontificale, et de Bologne à Florence les véritables maîtres d'œuvre des deux procès furent les inquisiteurs Lamberto da Cingoli et Accursio Bonfantini. Villani apporte un précieux témoignage sur le procès et sur ses motivations. Il est en effet le premier, et du reste le seul, à exposer les théories condamnées en 1327. Trois accusations sont ainsi formulées à l'égard de l'enseignement de Cecco : celle de démonologie d'abord, mais aussi celles de déterminisme astral et de paupérisme.

La raison pour laquelle il fut brûlé fut que, quand il était à Bologne, il avait rédigé un traité sur la Sphère, dans lequel il affirmait que les sphères supérieures contiennent une catégorie d'esprits malins qu'il est possible, par quelques enchantements accomplis sous certaines constellations, de contraindre à accomplir nombre de choses merveilleuses en accordant dans ledit traité [sur la sphère] nécessité à l'influence du cours du ciel, disant ainsi que le Christ était venu sur Terre parce que la volonté de Dieu s'était accordée avec la nécessité du cours de l'astronomie pour cela, et qu'il était déterminé par sa naissance qu'il serait et vivrait comme un pauvre avec ses disciples et mourrait de la mort dont il mourut ; ou encore que l'Antéchrist, selon le cours des planètes, devait venir dans un habit de richesse et de puissance, et nombre d'autres choses vaines et contraires à la foi ¹.

Le principal chef d'accusation soulevé contre Cecco d'Ascoli par la justice inquisitoriale serait donc d'avoir mêlé astronomie et nigromance, et d'avoir développé sur cette base un certain nombre de doctrines astrologico-démonologiques, en soutenant par exemple la possibilité de contraindre les démons. L'accusation est connue et ne mérite pas que l'on revienne dessus. Une autre accusation semble toutefois être entrée en ligne de compte dans la condamnation de l'astrologue. En assurant que le cours de l'astronomie aurait annoncé la venue du Christ et la prédestination celui-ci à vivre « comme un pauvre », Cecco soutenaient deux thèses dangereuses. En opposant la pauvreté du Christ à la richesse de l'Antéchrist, il semblait clairement apporter son soutien à la doctrine défendue par la dissidence franciscaine, et condamnée comme hérétique par Jean XXII quelques années plus tôt. Les positions dangereuses de Cecco, qui confinaient donc à l'hérésie, ne pouvaient que lui porter préjudice dans le contexte de la lutte acharnée contre les mouvements spirituels,

1. *Nuova cronica*, XI 41 : « *La cagione perché fu arso si fu perché, essendo in Bologna, fece uno trattato sopra la sfera, mettendo che nelle spere di sopra erano generazioni di spiriti maligni, i quali si poteano costringere per incantamenti sotto certe costellazioni a potere fare molte maravigliose cose, mettendo ancora in quello trattato necessità alle infuenze del corso del cielo, e dicendo come Cristo venne in terra accordandosi il volere di Dio co la necessità del corso di storlomia, e dovea per la sua natività essere e vivere co' suoi discepoli come poltrone, e morire de la morte ch'egli morio ; e come Anticristo dovea venire per corso di pianete in abito ricco e potente ; e più altre cose vane e contra fede.* » Le terme it. *poltrone*, traduit par le Vocabolario della Crusca par « *uomo di bassa condizione* », nous semble ici faire clairement référence à la polémique sur la pauvreté du Christ.

alliés objectif de l'empereur Louis de Bavière et des Gibelins d'Italie¹. Au moment où les autorités civiles tentaient de faire taire la propagande gibeline, et où les autorités ecclésiastiques pourchassaient avec vigueur les opposants du pape, l'accusation de soutenir les doctrines paupéristes des ennemis de la sainte Église aurait donc pu apporter une base juridique à la condamnation, et tomber ainsi sous le coup de la répression inquisitoriale.

Pourtant, le témoignage de Villani laisse à penser que la condamnation ne visait pas tant la défense du paupérisme que le fatalisme astral radical que Cecco développait, d'autant plus choquant qu'il s'appliquait à la divinité elle-même. Or, bien que souvent formulée à l'encontre de l'astrologie, l'accusation de déterminisme n'avait jamais justifié celle d'hérésie, ni motivé la peine du feu. Si les actes de condamnation du procès n'ont malheureusement pas été conservés, un document a retenu l'attention des historiens. Il s'agit d'un abrégé en latin des deux sentences, probablement tiré des actes de condamnation, datant du siècle suivant et retrouvé dans un manuscrit de la bibliothèque riccardienne². Avec toutes les précautions qui s'imposent, ce document indique le chef d'accusation repris par l'inquisiteur florentin contre Cecco, « qu'il déclara hérétique ». Or, s'il ne mentionne pas les raisons sur lesquelles reposait cette accusation, se contentant de dire que Cecco avait « mal et confusément parlé de la foi catholique », le document fournit toutefois quelques indications en montrant notamment que la répression des inquisiteurs visait en premier lieu ses théories astrologiques : d'abord interdit d'enseigner à Bologne, ses livres furent condamnés et brûlés.

Sinon dans ses motivations profondes, en tout cas dans sa mise en scène, le procès de Cecco d'Ascoli fut donc avant tout un procès pour démonologie. Et s'il est remarquable que l'accusation d'hérésie ne soit pas reportée par le chroniqueur, la condamnation de 1327 semble bien constituer un cas singulier de mise en application des nouvelles définitions doctrinales promulguées ces mêmes années par la papauté à l'égard de ces pratiques qui tombaient désormais sous le coup de la répression inquisitoriale. Or, les efforts déployés pour condamner l'hérésie, à présent élargie aux cas de sorcellerie et à certaines pratiques astrologiques, contribuèrent sans doute de façon paradoxale à mieux définir les contours d'une astrologie normalisée, orthodoxe et finalement débarrassée de ses oripeaux les moins acceptables. Car par sa dimension

1. Selon Massimo Giansante, ce n'est pas en tant qu'astrologue mais qu'hérétique (et de plus philo-impérial), que Cecco est condamné, après avoir apporté un soutien technique au paupérisme en argumentant sur la nécessité astrologique de la pauvreté du christ : d'après lui, c'est donc bien le Cecco gibelin, millénariste et philo-paupériste qui est condamné, plutôt que l'astrologue. Cf. Massimo GIANSANTE, « La condanna di Cecco d'Ascoli », *op. cit.*, p. 199.

2. Florence, Biblioteca Riccardiana, ms 673, f^o 111r-v, retranscrit dans Graziella FEDERICI VESCOVINI, *Le Moyen Âge magique*, *op. cit.*, p. 365 (traduction p. 301).

publique, à plus forte raison s'il se termine par le bûcher, le procès judiciaire joue le rôle de média, et d'une certaine manière participe à la diffusion des doctrines.

Revenons-en à Villani. On l'a dit, son témoignage sur cette affaire fut le premier et sans doute également le plus complet. L'absence de sources judiciaires contemporaines concernant le procès nous pousse même à nous en remettre totalement à lui pour connaître les raisons de la condamnation. Son témoignage n'est toutefois pas peu fiable. Les charges qu'il occupait alors au sein de l'administration communale, avant comme pendant la seigneurie du duc de Calabre, faisaient de lui un personnage introduit, en contact étroit avec l'administration ducale, et lui donnèrent probablement l'occasion de suivre l'affaire de près. Il est donc possible qu'il soit entré en contact avec Cecco, médecin du duc, ou du moins qu'il ait eu quelques bons échos de sa présence à la cour, puisqu'il le décrivait d'ailleurs comme un « grand astrologue, bien qu'homme de vanité et de vie mondaine ». Avait-il eu pour autant connaissance de l'activité et des doctrines nigromanciennes de Cecco avant sa condamnation ? La description qu'il fait de sa doctrine à cette occasion laisse supposer qu'il en a eu au moins de larges échos lors du procès. Mais de nombreux indices laissent également penser que ces doctrines avaient connu une certaine publicité dès avant. Si l'on ne trouve dans la *Nuova cronica* nulle mention des doctrines démonologiques les plus controversées de Cecco, à l'exception bien sûr des lignes relatives à sa condamnation et peut-être de quelques résonances littéraires, on a vu que plusieurs de ses théories apparaissent en filigrane à travers la chronique. La théorie des *significatores edificationis*, remarquablement théorisée dans l'*Enarratio in Spheram mundi*, permettait d'éclairer le concept d'ascendant des villes et de comprendre notamment l'horoscope de refondation de Florence, tandis que la réfutation du pouvoir opératoire des images et de la consécration nigromancienne faisait ainsi écho à des théories bien plus controversées de Cecco sur l'invocation des démons. Et la coïncidence entre la période d'activité de Cecco d'Ascoli à Florence et celle de la rédaction des premiers livres de la *Nuova cronica* (et notamment du Livre IV contenant la refondation carolingienne de Florence et la description de l'horoscope) est troublante.

Examinons donc la chronologie. En décembre 1324, convaincu par l'inquisiteur bolonais, l'astrologue était privé du droit d'enseigner l'astrologie, tandis que ses livres étaient confisqués. Le soutien de la Commune populaire et de l'Université lui permirent apparemment de passer ce premier obstacle, mais l'arrivée de Bertrand du Pouget à Bologne, en 1326, changea définitivement la donne et lui fit perdre ses ultimes soutiens¹. Privé de sa chaire au *Studium* et contraint à quitter la ville, Cecco avait donc tout perdu et devait s'efforcer de retrouver des appuis à Florence. Si l'on s'en tient à l'hypothèse de Massimo Giansante, qui insiste sur les implications politiques et idéologiques de l'affaire, l'arrivée de Cecco à Florence devrait être

1. Massimo GIANSANTE, « La condanna di Cecco d'Ascoli », art. cit., p. 193-194.

datée de la fin de l'année 1326. Quelques mois plus tard, vers mars 1327, il était engagé comme médecin au service du duc de Calabre, préféré pour cela à Dino del Garbo. Ce dernier, excellent commentateur d'Avicenne, docteur à Bologne, Padoue et Sienne, était pourtant doté d'une excellente réputation, et ses contemporains ne tarissaient pas d'éloge à son égard : « le plus célèbre médecin, non pas de Florence, mais de toute l'Italie » disait de lui le *novelliere* Franco Sacchetti¹, tandis que Villani le considérait comme un « excellent docteur en physique et dans plusieurs sciences naturelles et philosophiques, qui fut en son temps le meilleur et le plus grand médecin qu'il y eut en Italie ». Comment expliquer alors que Cecco lui ait été préféré ? Les mois qui précédèrent son entrée au service du duc furent, de toute évidence, consacrés à la recherche de soutiens, politiques et financiers. C'est dans cette optique que, d'après Sylvain Piron, aurait été composée *L'Acerba*, un poème qui ne se distingue pas des œuvres précédentes de Cecco par le seul fait qu'il n'y est que peu question d'astrologie, mais aussi parce qu'il répondrait clairement à une « stratégie littéraire ». L'astrologue se serait en effet lancé dans la composition de ce poème dans le but principal de retrouver son honneur universitaire perdu, en se positionnant comme seul vrai poète savant face à un Dante tourné en ridicule, mais aussi de se faire bien voir en utilisant une langue et un style susceptibles de plaire à d'éventuels mécènes. Quelques subtiles allusions à la famille Colonna témoigneraient d'ailleurs de cette recherche de soutiens, qu'il aurait finalement trouvés auprès de Charles de Calabre².

Un rapprochement s'opère ainsi sous nos yeux entre les intérêts de Giovanni Villani, occupé dans ces mêmes années à nourrir la propagande philo-angevine, et ceux de l'astrologue, nouvellement arrivé dans la cité et à la recherche de contacts. Serait-il alors possible que Cecco soit précisément l'auteur de l'horoscope de refondation de Florence ? Non seulement ses théories sur l'ascendant des villes correspondent parfaitement au principe de l'horoscope de fondation évoqué par Villani, mais surtout cela expliquerait la prudence étonnante dont ce dernier fit ensuite preuve à l'égard de ces mêmes théories. En arrivant à Florence, Cecco aurait pu trouver ses intérêts dans ceux du parti philo-angevin, auquel appartenait Villani et qui cherchait alors à imposer le principe d'une délégation de la Seigneurie à Charles de Calabre. À la recherche d'appuis et de protections, les intérêts de l'astrologue auraient convergé avec ceux de Villani et des dirigeants de la Commune, qui auraient joint leur savoir-faire pour mettre au point un récit susceptible de plaire au duc de Calabre et de le convaincre d'aider les uns contre la menace gibeline et de prendre le second à son service. Villani, qui avait déjà commencé la rédaction de sa chronique, aurait vu dans le mythe carolingien un moyen efficace d'établir un parallèle glorieux entre

1. Franco SACCHETTI, *Trecentonovelle*, 26, dans *Opere*, éd. A. Borlenghi-Rizzoli, Milan, 1957, p. 228.

2. Sylvain PIRON et Emmanuele COCCIA, art. cit., p. 38-42.

Charles de Calabre et son illustre aïeul Charles d'Anjou, tous deux érigés au rang de nouveaux Charlemagnes. Pour ce faire, il aurait construit de toutes pièces le mythe de la refondation de Florence par l'empereur, ajoutant à cette occasion un nouveau livre à sa chronique pour raconter l'épisode. Pour faire l'éloge de sa ville, qui devait apparaître sous des traits flatteurs, il tirait de ses sources le thème de la refondation astrologique de la ville, à laquelle la *Chronica de origine* ou Brunetto Latini faisaient brièvement allusion. Mais pour étoffer le thème et lui attribuer la crédibilité du récit historique, il lui fallait rajouter de la matière.

C'est là que Cecco aurait pu entrer en jeu : celui-ci aurait alors reconstitué, sur la base de tables astronomiques dont il maîtrisait l'usage, un horoscope de fondation qui correspondait à une date répondant aux trois critères symboliques retenus par Villani, à savoir que la fondation ait eu lieu immédiatement après le couronnement impérial de Charlemagne, vers l'équinoxe de printemps, symbole de renaissance et premiers jours du calendrier florentin, et enfin sous la domination de la planète Mars. L'entreprise se serait révélée utile pour les deux associés, puisque Charles de Calabre acceptait la seigneurie et prenait l'astrologue à son service comme médecin. Mais l'obstination de Cecco à soutenir publiquement les doctrines qui lui avaient valu l'exil allait finalement le perdre. Sa condamnation au bûcher aurait alors sonné comme un coup de semonce pour Villani, à qui il aurait semblé dès lors avoir accueilli trop imprudemment dans sa chronique certaines des théories de Cecco. Non seulement l'horoscope de fondation, qui avait si bien servi l'éloge de la ville, lui serait apparu sous un angle nouveau, mais surtout le mythe de la statue de Mars, qui n'avait pourtant rien à voir avec Cecco, semblait désormais bien trop sulfureux. Aussi aurait-il rajouté cette double réfutation, du pouvoir des figures consacrées par nigromance d'une part et des ascendants astrologiques de l'autre, dans un soucis de prudence, après avoir vu jusqu'où ces mêmes théories, poussées à l'extrême, pouvaient conduire.

Que cette dernière hypothèse soit avérée ou non, le procès de Cecco d'Ascoli marquait une étape importante dans la normalisation de l'astrologie. Si la démonstration de force de la justice inquisitoriale eut de quoi inquiéter dans un premier temps, elle aura sans doute participé à mieux tracer la limite entre magie noire et astrologie. Et désormais débarrassée de ses aspects nigromanciens les plus répréhensibles, l'astrologie allait pouvoir être peu à peu réintégrée dans le champ des sciences licites et utiles. Il restait encore à mieux définir la causalité astrale et le rapport entre déterminisme astrologique et providentialisme historique. Ce sera chose faite en 1333.

La consultation florentine de 1333 : vers une définition de l'étiologie astrologique et le rejet définitif du déterminisme astral

À l'instar du procès de Cecco d'Ascoli, qui avait pesé sur la définition des limites entre astrologie orthodoxe et astrologie illicite, la diffusion au sein de la culture

populaire florentine du principe de causalité astrale et la définition qui en découle du rapport entre, d'une part, influence des astres et, de l'autre, libre arbitre et volonté divine peuvent sans doute être mises en relation avec un autre événement singulier et spectaculaire. Cet événement, susceptible de frapper les esprits et d'assurer aux théories astrologiques une publicité nouvelle, peut être identifié dans la dispute organisée au lendemain de la grande inondation qui avait frappé la ville en novembre 1333. Au niveau modeste de l'histoire florentine, cet événement, dont nous tenterons ici de mesurer l'importance, joua un rôle capital dans la diffusion auprès du grand public des principes de la causalité astrale : d'une part parce qu'il proposait de répondre à une question fondamentale, préalable à toute réflexion épistémologique concernant l'astrologie, celle du rapport entre l'étiologie astrale et l'action providentielle ; et d'autre part parce qu'il intervenait à un moment où la scolastique était parvenue à un relatif consensus autour de ces questions et que les savants pouvaient se permettre de soutenir publiquement ce qui n'était plus de simples hypothèses mais des positions officielles. En se donnant comme but avoué de présenter au grand public, de manière simple mais complète, une somme de principes astrologiques, théoriques et basés sur des réflexions spéculatives mais appliqués à une situation concrète, ce débat joua sans doute un rôle important dans la diffusion des doctrines astrologiques.

Éclairons d'abord le contexte. Le débat eut lieu au lendemain d'une catastrophe majeure dans l'histoire de Florence. Au mois de novembre 1333, quelque temps après la Toussaint et après plusieurs jours de pluie ininterrompue, les eaux de l'Arno avaient fini par quitter leur lit pour se répandre sur les terres environnantes en causant d'effroyables dégâts. Les flots avaient d'abord ravagé les exploitations du haut Valdarno en détruisant maisons et moulins et emportant bétail et semences, avant d'abattre les murs de la cité et d'envahir les rues en noyant les habitations, détruisant les ponts, dévastant les boutiques et laissant la ville pleine d'une boue malodorante qui devait mettre des mois à s'évacuer¹. L'effroi suscité par l'événement doit être pleinement mesuré si l'on souhaite comprendre l'importance du débat qui suivit. Choqués par la violence des faits, le réflexe des Florentins fut de chercher dans la mémoire collective un événement d'ampleur comparable. On avait bien conscience de vivre un moment hors du commun ou, pour le dire avec les mots de Villani, un « bouleversement du siècle ». Conscient de ce que cela constituait un temps fort dans l'histoire de la ville, le chroniqueur inscrivait alors cette rupture dans l'organisation du récit en inaugurant un nouveau livre. Devant ce constat, les citoyens s'interrogèrent légitimement sur les causes du déluge et d'aucuns furent tentés de rechercher des causes surnaturelles. C'est dans ce contexte que, selon le chroniqueur, la Commune décida de s'en remettre au jugement des experts et lança

1. Cf. *Nuova cronica*, XII 1.

une consultation en demandant concurremment aux théologiens et aux astrologues de se prononcer ¹.

Témoin attentif, Villani reporta avec soin la teneur du débat qui s'ensuivit, comme on l'a vu précédemment. Le long chapitre qu'il y consacrait constitue une parfaite *reportatio* d'un débat organisé sur le modèle de la dispute quodlibétique. Le débat s'ouvre en effet sur une question (*quistione*) posée à deux groupes de disputants par les autorités communales, donnant ainsi au débat sa dimension publique : « corso di natura o iudicio di Dio » ? Autrement dit : le déluge est-il survenu par le cours naturel des choses ou bien est-il la conséquence de la volonté de Dieu ? Le chapitre est ensuite organisé en trois temps, qui rappellent les trois temps de la *disputatio* scolastique : tout d'abord, le premier groupe de disputants apporte sa réponse et propose ainsi une *positio*, qui est ensuite discutée ou réfutée par un *opponens*, et finalement suivie d'une *determinatio* personnelle de l'auteur. Une chose remarquable, avant même la teneur des débats et le contenu des argumentations, est donc la forme que prit le débat. Au-delà de ses conclusions immédiates, la dispute de 1333, censée répondre à l'angoisse ressentie par « tous les habitants », s'inscrit résolument dans un mouvement de promotion socioculturelle de l'astrologie. En débattant ainsi avec les théologiens, les astrologues font désormais jeu égal avec eux et l'astrologie, ou plutôt la philosophie naturelle, se voit ainsi hissée au rang de modèle d'explication et de compréhension du monde. Indépendamment des conclusions auxquelles parvient l'auditoire, c'est déjà une formidable reconnaissance pour cette science.

Mais c'est surtout la nature des arguments et la forme du débat qui permettent de juger de la publicité qui lui fut accordée. Car même s'il s'efforce de reporter « brièvement et sommairement » les « nombreux raisonnements » des uns et les « citations subtiles » des autres, la *reportatio* que nous propose le chroniqueur donne un excellent aperçu de la façon dont chacun des deux camps a construit son argumentation. S'adressant à un public populaire et sans doute peu réceptif à la subtilité des raisonnements scientifiques et théologiques, astrologues et religieux évitèrent les réflexions trop abstraites et les raisonnements purement spéculatifs, se limitant à une démonstration somme toute assez simple. Or cette simplicité ne doit pas tromper : c'est justement parce qu'elles manquent de subtilité que ces démonstrations sont habiles et efficaces. En priorité celle des théologiens d'ailleurs, qui se révèlent à ce petit jeu bien plus habiles que leurs adversaires. Sans doute mieux préparés à ce genre d'exercice par leur formation pastorale, les sages religieux savent qu'à l'argumentation

1. *Nuova cronica*, XII 2 : « In Firenze ebbe del detto diluvio grande ammirazione e tremore per tutte genti, dubitando non fosse iudicio di Dio per le nostre peccata, che poi che bassò il diluvio più di apresso non finava di piovere con continui tuoni e baleni molto spaventevoli; per la qual cosa le più delle genti di Firenze ricorsono a la penitenzia e comunicazione, e fu bene fatto per apaciare l'ira di Dio. E di ciò fu fatta quistione a' savi religiosi e maestri in teologia, e simile a' filosofi in natura e a strolaghi, se 'l detto diluvio fosse venuto per corso di natura o per iudicio di Dio. »

trop complexe des astrologues, il leur vaut mieux opposer une démonstration simple, concrète, un exposé narratif agréable à suivre et bien plus facile à comprendre¹. Mais surtout, là où la réponse des théologiens prend l'avantage sur celle des astrologues, c'est qu'elle cherche dès le départ à mieux définir le rapport entre les deux principes en imposant d'emblée la supériorité du principe divin.

À l'inverse, le choix des philosophes naturels de baser leur exposé d'abord sur un ensemble d'arguments techniques constitue un obstacle à une parfaite compréhension des enjeux, y compris pour un public moyennement érudit et doté d'une certaine familiarité avec les préceptes astrologiques, à l'instar de Villani. Ce n'est donc pas tant le manque de précision ou l'absence de données techniques qui affaiblit la démonstration des astrologues, que leur incapacité à proposer un modèle théorique de la causalité astrale dans lequel non seulement le principe de causalité astrale est exposé, mais surtout où le rapport entre causes astrologiques et causes divines est clairement défini. Leur démonstration est ainsi handicapée par l'absence d'une véritable théorisation du rapport « *corso di natura* » / « *iudicio di Dio* ». Mais la consultation de 1333 permet toutefois aux astrologues de présenter les grands principes de l'astrométéorologie à un public populaire, désormais à même de se familiariser avec la notion d'influence et de causalité astrale.

Venons-en à la teneur et aux conclusions du débat. Celui-ci, on l'a dit, met en jeu deux systèmes d'explication du monde et des phénomènes naturels : astrologie contre théologie, philosophie naturelle contre philosophie morale. Mais le duel engagé devant les Florentins ne mène cependant pas à une confrontation frontale entre deux visions du monde que tout opposerait. À y regarder de plus près, ce qui ressort de ce dialogue entre science et religion, c'est la manière dont chaque système d'explication tente de se situer par rapport à l'autre, soit en l'assimilant, soit en le subordonnant, mais jamais en le niant. Dans un premier temps, la parole est donnée aux « maîtres en philosophie naturelle » (*filosofi in natura*), et parmi eux aux « astrologues naturels » (*astrolaghi naturali*), autrement dit à cette partie de l'astronomie-astrologie qui, sans s'aventurer sur le terrain sensible de la prédiction, se limite à l'étude des phénomènes naturels selon les principes appliqués de la *philosophia naturalis*. Et de fait, l'argumentation servie par les astrologues florentins correspond à une astrologie de type physico-naturel, reposant essentiellement sur l'astrométéorologie héritée,

1. Comme l'ont à juste titre relevé Odile Redon et Laurence Moulinier (« L'inondation de 1333 à Florence », art. cit., p. 91-104), la démonstration des clercs n'est pas à proprement parler de nature théologique, mais constitue plutôt un essai de comparaison historique, construit sur une accumulation « d'exemples et de miracles » tirés pour l'essentiel de l'histoire sacrée, Ancien et Nouveau Testament. Le recours systématique à ces petites anecdotes construites sur le modèle de l'*exemplum* renvoie bien à cette attention des prédicateurs au récit efficace que Jacques Berlioz (« Le récit efficace », art. cit., p. 113-146) évoquait, un récit qui cherche avant tout à convaincre, à emporter l'adhésion d'un auditoire composé souvent de *simplices* que la subtilité des raisonnements théologiques n'atteindrait pas.

entre autres, du *Quadripartitum* de Ptolémée¹. Dans la démonstration des astrologues, ces principes répondent globalement à trois types de critères. Le premier, de nature astronomique, s'attache à relever la position des astres, analysée en fonction de leur « aspect » (*aspetto*), c'est-à-dire de leur position le long de l'écliptique et autour du cercle du Zodiaque (conjonction, trigone, sextil, etc.), ou bien de leurs dignités, c'est-à-dire les coordonnées zodiacales dans lesquelles les qualités de l'astre sont plus ou moins mises en valeur (domicile, exaltation, chute, etc.²). Une fois ces positions établies, les savants mettent ensuite à contribution un second ensemble de critères tirés de la physique aristotélicienne, qui renvoient aux propriétés des astres : sec ou humide, froid ou chaud. Les signes sont ainsi regroupés en quatre triplicités (*triplicità*), groupes de trois signes de même nature selon la théorie des quatre éléments, chaque triplicité étant dominée en fonction de l'heure du jour ou de la nuit par un maître (diurne ou nocturne), c'est-à-dire par une planète qui soutient son action³. Enfin, pour établir le diagnostic astrométéorologique, l'action des phénomènes astraux sur le monde sublunaire est mise en évidence, en établissant un lien selon les principes de l'influence ou de la sympathie des corps. L'astrologie ainsi pratiquée par les maîtres *ès natura* interrogés par la Commune reste donc dans les limites de ce qui est toléré par l'Église. Et sans se livrer à quelque prédiction que ce soit, les astrologues se contentent de retrouver tout ce qui, dans les conditions astrales, est susceptible d'apporter un ensemble de causes suffisantes répondant aux lois astrophysiques et permettant à elles seules d'expliquer le déluge.

On a déjà mentionné le fait que les astrologues basent leur argumentation sur une démonstration purement factuelle, sans proposer de modèle théorique à l'auditoire — à moins que le résumé de Villani n'ait pas conservé cette partie. Il est toutefois

1. Cf. Wolfgang HÜBNER, « L'astrométéorologie dans l'Antiquité classique », dans C. CUSSET (éd.), *La météorologie dans l'Antiquité. Entre science et croyance (Actes du colloque international interdisciplinaire de Toulouse, 2-4 mai 2002)*, Saint-Étienne, 2003, p. 75-94.

2. Alcabitus dénombrait cinq aspects : la conjonction, alignement parfait de deux astres face à la Terre (angle à 0°), et son contraire, l'opposition, quand les deux astres sont alignés de part et d'autre de l'orbite terrestre (angle à 180°), ainsi que le trigone (120°), le carré (90°) et le sextile (60°). Selon Villani, le jour du déluge, « presque toutes les sept planètes du ciel [étaient] conjointes entre elles, soit corporellement soit par quelque aspect », le Soleil étant en conjonction (*congiunzione*) avec *Cauda Draconis* et l'étoile Cœur du Scorpion, tandis que Saturne et Mars, qui étaient en aspect sextil (*sestile aspetto*) et que Jupiter était en aspect trigone (*trino aspetto*) avec Saturne et en aspect sextil avec Mars. Selon Villani, Saturne est ainsi dans son exaltation (*esaltazione*) en Balance, Mercure dans son domicile (*casa*) en Vierge et Vénus en Taureau.

3. Signe d'eau (*segno aquatico*), le Scorpion est ainsi dominé par Vénus (*pianeta à signore*), elle-même planète d'eau (*pianeta aquatica*), tandis que le Sagittaire, signe de feu, est de nature chaude et sèche (*proprietà caldo e secco*). Les planètes peuvent être bénéfiques comme Jupiter (*fortuna*) ou néfastes comme Saturne et Mars (*infortuna*) — Mercure étant à part puisque, « volubile et mauvaise parmi les mauvaises », elle prend la valeur de la planète avec laquelle elle est en aspect. Toutefois, les propriétés des signes peuvent également être le fruit d'interprétations plus fantaisistes, comme le Sagittaire, cet archer « qui darde (*saetta*) volontiers » et provoque foudres et éclairs.

possible de tirer quelques conclusions à ce propos. L'objectif de leur démonstration est en effet évident : relever dans les événements naturels passés, et notamment astrologiques, ce qui *suffit* à expliquer l'inondation. Toute l'argumentation vise ainsi à démontrer que la philosophie naturelle offre des causes, certes pas *nécessaires* — c'eût été se prévaloir d'un intolérable déterminisme — mais *suffisantes*, autrement dit des causes qui permettent à elles seules de comprendre et d'expliquer le fonctionnement de la nature, dans son *cursum* habituel comme dans ses accidents. Un principe, celui de la cause suffisante, qui renvoie à une doctrine de la science médiévale entendue non pas comme science de la vérité et recherche des causes nécessaires (de ce qui *doit être* pour produire un effet), mais comme science du contingent et recherche des causes suffisantes (de ce qui *peut* expliquer un effet¹). Ce principe de cause suffisante ne nie pas l'éventualité d'autres causes complémentaires ou alternatives, mais rend superflu tout recours à un autre schéma explicatif, en l'occurrence celui divin et providentiel. Les principes de causalité naturelle auxquels les astrologues se réfèrent ne remettent pas en cause les notions orthodoxes de libre-arbitre et de volonté divine et leur intervention est d'ailleurs précédée d'une prudente profession d'orthodoxie qui reconnaît que la volonté divine doit être « placée avant toute chose ». Simple précaution d'usage, ce préambule constitue une précieuse garantie contre d'éventuelles accusations de fatalisme astral, six ans seulement après la mort de Cecco d'Ascoli. Et la force de cette déclaration est du reste aussitôt limitée par l'affirmation que les causes du déluge peuvent être « en grande partie » recherchées dans l'analyse des phénomènes astraux. En admettant d'emblée la primauté de la volonté divine, les astrologues évitent en fait la disqualification d'office et assurent une certaine audibilité à leur démonstration, qui n'en démontre pas moins une grande autonomie par rapport à l'explication divine.

La position défendue par les astrologues florentins se rapproche ainsi du principe de « cause première universelle » défini par le *Liber de causis* et discuté par Thomas d'Aquin. Commentant la première proposition selon laquelle « toute cause première a plus d'influence sur son effet qu'une cause seconde universelle² », celui-ci avançait que, en tant que cause première universelle c'est-à-dire de tout ce qui est régi par son ordre, Dieu étend son influence aux effets des causes universelles secondaires. Chaque effet étant le résultat d'une cause particulière et toute cause devant être ramenée à son tour à une cause supérieure, si de prime abord une cause particulière semble sortir de l'ordre de la divine providence, elle n'en est pas moins insérée dans une chaîne

1. Graziella FEDERICI VESCOVINI, *La magie savante, op. cit.*, p. 28-34. Pour un aperçu de la notion de déterminisme entre pensée scolastique et science moderne, cf. P. H. VAN LAER, « Causalité, déterminisme, prévisibilité et science moderne », dans *Revue Philosophique de Louvain*, 48, 1950, p. 510-526.

2. *Liber de causis*, I, 1 : *Omnis causa primaria plus est influens super causatum suum quam causa universalis secunda.*

causale menant *in fine* à la cause première universelle¹. Rompant momentanément avec ses théories ultradéterministes, probablement après sa première condamnation à Bologne, Cecco d'Ascoli avait lui-même repris ce thème en amendant sa théorie des causes universelles et en distinguant la « cause première et proprement universelle » selon Thomas, c'est-à-dire Dieu, des causes universelles secondaires, en l'occurrence le ciel. En tant que cause première, Dieu peut imposer son pouvoir sur les causes secondaires universelles et établir son influence sur les causes inférieures, et donc bouleverser l'ordre céleste tout en préservant les causes inférieures : ce qui expliquait, selon les théologiens interrogés à Florence, que certains miracles, comme l'éclipse de la Passion, puissent survenir « au-dessus de la nature, et uniquement d'après la puissance divine absolue, car Dieu a le pouvoir, s'il le veut, de changer l'ordre de la nature² ».

À l'opposé des astrologues, les « sages religieux et les maîtres en théologie » interrogés par la Commune défendent quant à eux un système d'explication du monde fondé sur une vision providentialiste et moraliste. L'énumération d'*exempla* bibliques tend à démontrer que l'histoire sacrée recèle de nombreux phénomènes qui échappent à toute tentative d'explication par les lois naturelles et qui témoignent même parfois de la suspension voire du renversement du cours naturel des choses consécutivement à la soumission du monde aux seules lois morales de la Providence et du Salut : c'est par exemple Sarah qui, âgée de quatre-vingt-dix ans, enfante Isaac ; c'est le tyran Nabuchodonosor qui se change en bête ; c'est encore le soleil qui se voile en plein jour lors de la Passion du Christ, etc. Des événements à proprement parler surnaturels, c'est-à-dire au-dessus des lois de la nature (« *sopra natura* »), voire même contre-nature, c'est-à-dire hors du cours naturel des choses (« *contra il corso di natura* »). Autant de faits qui ne peuvent être que le produit de la seule opération de Dieu et témoignent de Sa volonté de mettre en suspens l'ordre naturel des choses pour juger les hommes, en agissant « tour à tour en faveur et à l'encontre de son peuple, en fonction de ses péchés ou de ses mérites » — fût-ce pour punir les habitants de Sodome ou accorder sa grâce à ceux de Ninive.

Dans ce modèle providentialiste, la part de l'astrologie n'est pas totalement niée. Les théologiens commencent d'ailleurs par reconnaître que « les causes avancées par les astrologues pouvaient être en partie vraies ». Ce qu'ils réfutent en revanche, ce

1. Thomas D'AQUIN, *Summa theologica*, I, I, 103, 7.

2. Dans un premier temps, Cecco d'Ascoli avait réfuté le caractère miraculeux de l'éclipse de la Passion en affirmant qu'il en aurait résulté une subversion de l'ordre céleste, et donc des causes universelles, lesquelles dominent les causes inférieures. Ce qui aurait donc dû provoquer également une subversion desdites causes inférieures : rien de tel ne s'étant produit, il en déduit que les causes universelles n'ont pas été subverties, et que l'éclipse n'était donc pas miraculeuse. C'est en réponse à cette première affirmation que le dernier paragraphe est amendé par la définition thomiste des causes universelles première et secondaire. Cf. *In Spheram Mundi enarratio*, *op. cit.*, p. 408-411.

n'est pas seulement le principe ultradéterministe de causalité nécessaire, c'est-à-dire la part la plus fataliste de l'astrologie horoscopique, mais également l'idée même que, dotée de lois propres, la nature puisse fonctionner de manière autonome sans avoir besoin ni de l'intervention ni même de la volonté de Dieu. Ce principe divin se situant « au-dessus du cours céleste, qu'il meut, dirige et gouverne », Dieu, seigneur omnipotent de l'univers, agit dès lors « au-dessus ou à l'encontre de la nature », mais également « selon le cours de la nature ». Les règles élémentaires de l'astrologie naturelle sont donc reconnues à condition seulement d'être subordonnées à la volonté divine, et dans cette optique le cours de la nature apparaît comme un simple instrument des jugements divins. C'est peut-être cette affirmation, la moins révolutionnaire *a priori*, qui est la plus lourde de sens : à la différence de ce que prétendent les astrologues, pour les théologiens l'explication divine n'est pas une cause contingente, une option dont le savant peut se passer, mais bel et bien une cause nécessaire. Intégralement régie par la volonté divine, la nature obéit dès lors intégralement aux règles de la morale et n'a plus de fonctionnement autonome.

La dispute ne se situe donc pas sur le registre de la réfutation. Chaque camp reconnaît d'emblée la validité des arguments de l'autre, les astrologues « plaçant avant toute chose la volonté divine » et les théologiens admettant que « les causes avancées par les astrologues pouvaient être en partie vraies ». En mettant ainsi en relation les deux visions médiévales du monde, d'une part celle providentielle mettant l'accent sur le principe de toute-puissance divine, et de l'autre celle naturaliste insistant au contraire sur un ensemble de lois astrophysiques autonomes, le grand débat de 1333 permet d'établir une complémentarité des deux schémas interprétatifs du monde, mais une complémentarité à géométrie variable entre rapports hiérarchiques et fonctionnements autonomes.

L'exposé en deux parties est suivi dans la chronique d'une troisième partie, sorte de *determinatio* selon les règles de la dispute, dans laquelle l'auteur esquisse une solution au problème.

Et moi, auteur, je suis de cet avis à propos du déluge : qu'en raison de nos outrageux péchés, Dieu nous envoya cette punition par l'intermédiaire du cours du ciel, suivi de sa miséricorde, car la ruine ne dura que peu de temps afin de ne pas nous laisser périr totalement, grâce aux prières des saintes et religieuses personnes qui habitent notre cité et ses environs, ainsi qu'aux grandes aumônes que l'on fit alors à Florence ¹.

En identifiant dans la justice divine les causes réelles du déluge, et en rattachant la catastrophe au comportement peccamineux des citoyens florentins, coupables de

1. Nuova cronica, XII 2 : « Ed io autore sono di questa sentenza sopra questo diluvio : che per li oltraggiosi nostri peccati Idio mandò questo giudicio mediante il corso del cielo, e apresso la sua misericordia, però che poco duròe la rovina per non lasciarne al tutto perire, per li prieghi delle sante persone e religiose abitanti nella nostra città e d'intorno, e per le grandi limosine che-ssi fanno in Firenze. »

tous les vices, Villani opte résolument pour l'explication providentialiste défendue par les théologiens. Dans ce schéma, les lois naturelles n'ont qu'apparence de causalité, mais les astres ne sont en fait que des moyens : en estimant que Dieu envoie ses jugements « par l'intermédiaire du cours du ciel », Villani ramène la causalité astrale au rang d'instrument de la justice divine, c'est-à-dire de principe médian. Ce principe renvoie à la définition aristotélicienne de la cause première, selon laquelle tout ce qui existe découle du principe premier, seul à agir de lui-même, toute cause secondaire n'agissant pas en vertu d'un pouvoir causal autonome mais sous l'effet de ce principe premier par une cause intermédiaire ou de manière directe (*mediate vel immediate*¹). C'est donc une vision ultraprovidentialiste qui s'impose à l'issue du débat. À la question posée par la Commune, Villani répond avec les théologiens que le déluge fut causé avant tout par le « giudicio di Dio ». Résultant de l'application de ce principe supérieur, le déluge est donc la conséquence tout à la fois de la volonté divine et du libre arbitre qui donne aux hommes le choix d'opter pour la vertu ou pour le péché. Et, de fait, seul leur repentir sincère accompagné de prières et d'aumônes fut en mesure d'apaiser l'ire du Tout-Puissant et de faire cesser les flots. Villani tire donc les conclusions logiques de cette vision moraliste de la nature et de l'histoire humaine, en exhortant ses compatriotes à la pénitence².

Le contexte fortement émotionnel du débat et le critère psychologique doivent de toute évidence être pris en compte pour comprendre pleinement les conclusions auxquelles parvenait le chroniqueur. Des deux schémas interprétatifs du monde ainsi pris en compte, seul celui moraliste et providentialiste apportait aux hommes une prise sur leur destin et l'assurance de pouvoir agir sur la surnature par un comportement vertueux. La perception de la nature et du pouvoir des astres s'inscrit donc nécessairement dans un cadre chrétien — et comment pourrait-il du reste en être autrement ? Mais, dans les chapitres suivants, une fois le contexte apaisé et la crise morale retombée, le chroniqueur développe peu à peu un matérialisme astrologique qui, sans la nier, se détache de la cause première (Dieu) pour s'intéresser aux causes intermédiaires, auxquelles il accorde de plus en plus d'importance et — surtout — de pouvoir.

1. Cf. ARISTOTE, *Métaphysique*, II.

2. *Nuova cronica*, XII 2 : « E però carissimi fratelli e cittadini, che al presente sono e che saranno, chi leggerà e intenderà, dee avere assai gran materia di correggersi e lasciare i vizii e' peccati per lo tremore e minacce de la iustizia di Dio, per lo presente e per lo tempo a venire; e acciò che l'ira di Dio più non si spanda sopra noi, e che pazientemente e con forte animo sostegnamo l'avversità, riconoscendo Idio onnipotente, e ciò faccendo, e con virtù bene adoperando meritiamo misericordia e grazia da-l'lui, la quale fia duplicata, e esaltazione e magnificenza de la nostra città. »

2.2 De la normalisation à la vulgarisation : la définition d'une étiologie astrale dans les derniers livres de la *Nuova cronica*

Les conclusions auxquelles parvenait Villani au terme de la consultation de 1333 ne doivent pas tromper. La définition d'un *cursus nature* entièrement subordonné à la volonté divine et dépourvu de toute autonomie était en réalité contredite tout au long des derniers chapitres de la chronique. La solution qui allait en s'imposant, jusqu'à prévaloir même totalement dans les derniers livres, était en fait celle d'une reconnaissance de l'influence des astres sur les corps inférieurs. Or, en interprétant les actes et les passions des hommes comme résultant du pouvoir des corps célestes, l'astrologie judiciaire à laquelle se référait désormais Villani tendait à limiter le libre-arbitre des hommes et la toute-puissance divine, et surtout proposait un schéma interprétatif du monde et de l'histoire dans lequel le savant pouvait désormais faire l'économie de l'hypothèse divine. En intégrant peu à peu les phénomènes astraux à sa lecture de l'histoire, Villani témoignait à sa manière de cette intense réflexion sur la notion de causalité naturelle qui accompagnait les derniers siècles du Moyen Âge. Mettant à profit la grille de lecture que la scolastique avait hérité de l'étiologie aristotélicienne, il tentait ainsi de mettre en ordre ces principes, de façon parfois approximative et sans jamais se laisser aller à la théorisation, pour décrire, comprendre et interpréter les phénomènes afférents au monde sublunaire et à l'histoire humaine. Cette partie se propose de définir les grandes lignes de l'étiologie astrale à laquelle se réfère Villani pour comprendre et expliquer le sens de l'histoire dans les derniers livres de la *Nuova cronica*.

De la sémiologie à l'étiologie astrale

L'interprétation des phénomènes astraux reposait au Moyen Âge sur deux appréhensions distinctes du sens à donner à ces phénomènes, mettant en jeu principe sémiologique et principe étiologique.

Dans sa forme la plus orthodoxe, l'astre était considéré comme un signe. Cette approche sémiologique remontait à la tradition patristique de saint Augustin, selon qui la nature était composée de signes que le fidèle pouvait observer pour déchiffrer l'œuvre de Dieu¹. Cette sémiologie astrale s'accordait parfaitement avec la vision providentialiste de l'historiographie ecclésiastique, dans laquelle le mouvement de l'histoire était sans cesse ponctué d'interventions et de signes divins. Une approche particulièrement visible dans des contextes de grande ferveur religieuse, voire d'atmosphère eschatologique, qui poussaient les chroniqueurs à relever tous les signes témoignant d'un dérèglement du cours normal des choses et constituant à leurs yeux

1. Robert MARKUS, « St. Augustine on Signs », dans *Phronesis*, 2, 1957, p. 60-83; Marc BARATIN et Françoise DESBORDES, « Sémiologie et métalinguistique chez saint Augustin », dans *Langages*, 65, 1982, p. 75-89.

autant de signes annonciateurs de l'imminence, au mieux de la fin des Temps, au pire d'un changement d'état du monde ¹.

Mais, à partir du XII^e siècle, la redécouverte du corpus aristotélicien et l'essor d'une philosophie naturelle de type scolastique avaient entraîné un bouleversement dans la conception médiévale de la nature. D'une nature symbolique, expression directe de la providence que le philosophe devait s'attacher à déchiffrer, se dégageait à présent une conception scientifique d'un *cursum nature* doté de règles propres ². La nature étant ainsi mesurée à l'aune du principe aristotélicien de causalité, l'astrologie médiévale reposait dès lors sur ces deux principes, sémiologique et étiologique, selon que les phénomènes astraux étaient considérés comme signes ou causes des phénomènes terrestres.

L'appréhension de l'astrologie comme principe explicatif de l'histoire devait donc passer, dans la *Nuova cronica*, par la résolution de cette question : l'astre est-il un signe ou une cause ? On le verra dans cette partie, la réponse n'est jamais totalement tranchée et il subsiste en permanence une ambiguïté dans les termes et dans le vocabulaire que le chroniqueur emploie. Pourtant, il apparaît également que l'astre accède progressivement au rang de principe causal de l'histoire et qu'une étiologie astrale se dessine peu à peu à travers les lignes de la chronique.

C'est d'abord à travers les phénomènes astraux tels que les comètes et les éclipses que le principe de sémiologie astrale apparaît. Dans sa chronique, Villani reporte ainsi soigneusement ces phénomènes astronomiques extraordinaires (comètes, éclipses, météorites ou aurores boréales), au même titre que les miracles et autres prodiges. En tant que principes symboliques introduits dans l'ordre naturel par la volonté divine, les phénomènes célestes peuvent être déchiffrés et soumis à une interprétation conjecturale de type prophétique, dans le but de fournir des pronostics mais sans que cela ne soit vraiment assimilable à de la divination. C'est le cas par exemple des astrologues qui, selon Villani, avaient pronostiqué l'expulsion du duc d'Athènes dès l'été 1342.

1. André VAUCHEZ, « Les composantes eschatologiques de l'idée de croisade », dans *Le concile de Clermont de 1095 et l'appel à la croisade (Actes du colloque universitaire international de Clermont-Ferrand 23-25 juin 1995)*, Rome, 1997, p. 234-235. Il n'est pas étonnant que la première comète mentionnée dans la *Nuova cronica* soit celle qui avait accompagné la prédication d'Urbain II et les préparatifs de la première Croisade.

2. Sur le principe de causalité astrale, cf. Richard LEMAY, *Abu Ma'shar and Latin Aristotelianism in the Twelfth Century : The Recovery of Aristotle's Natural Philosophy Through Arabic Astrology*, Beirut, 1962. Sur l'évolution du rapport à la nature, cf. Tullio GREGORY, « La nouvelle idée de nature et de savoir scientifique au XII^e siècle », dans J. E. MURDOCH et E. D. SYLLA (éd.), *The Cultural Context of Medieval Learning (International Colloquium on Philosophy, Science and Theology in the Middle Ages. Boston, September 1973)*, Boston-Dordrecht, 1975, p. 193-218 ; *Idem*, « Considerazioni su *ratio e natura* in Abelardo », dans *Studi medievali*, 17, 1973, p. 287-300.

Le jour et l'heure où il s'empara de la seigneurie, quelques sages astrologues avaient pris l'ascendant, qui était alors à XXII degrés du signe de la Balance, signe mobile opposé à celui du Bélier, significateur de Florence, et dans le terme de Mars; Mars notre significateur était dans le signe de la Balance à l'opposé de sa maison; et le seigneur de l'ascendant, Vénus, était dans le Lion à VIII degrés, face de Saturne et opposé à sa triplicité. Et en raison de cette constellation, ils s'accordèrent pour dire que sa seigneurie ne devait pas finir l'année et qu'elle connaîtrait une fin malheureuse et déplorable, avec forces trahisons et rumeurs armées mais peu de morts. Mais je crois plutôt que tout cela fut à cause de son mauvais gouvernement et de ses actes coupables, en raison de son libre arbitre dépravé dont il fit mauvais usage ¹.

Dans ce cas précis, le soulèvement de la ville n'était pas causé par l'action de l'ascendant, qui n'était que « significateur » de Florence, mais par les « actes coupables » du seigneur, c'est-à-dire en fin de compte du fait de « son libre arbitre dépravé dont il fit mauvais usage ». La même remarque avait visé quelques années plus tôt Bertrand du Pouget, dont l'expulsion par les Bolonais en 1337 avait été pronostiquée sur la base d'une éclipse survenue dans le signe du Taureau, lequel était « attribué » à la cité de Bologne. Là encore, le soulèvement de la ville n'était pas causé par l'action de la comète, mais par les actes du légat et de ses officiers qui « avaient préparé l'œuvre et la matière à la constellation » et dont la comète n'était qu'un signe annonciateur ².

Le vocabulaire employé par le chroniqueur rend nettement compte de cette dimension sémiologique des astres : comètes et éclipses sont définis comme des « signes » (*signi* ³), qui permettent « d'annoncer » (*annunziare*) ou de « signifier » (*significare*) les phénomènes qu'ils anticipent. Le signe et le signifié ne sont pas liés par une quelconque relation de causalité, mais par un rapport sémiologique : le signifié est « attribué » (*attribuito*) au signe, qu'il remplace symboliquement mais n'implique pas, ce qui est bien la définition du signe. Chacun de ces signes est doté d'un ou de plusieurs sens ou « significations » (*significazione*). Une comète a ainsi un sens d'abord large, qui vaut comme règle générale, comme celle de 1089 qui « signifie de grandes choses, et des mutations de royaumes ⁴ ». Les comètes possèdent également

1. *Nuova cronica*, XIII 8 : « Il dì e'll'ora che prese la signoria, per savi astrolaghi fu preso l'ascendente che fu gradi XXII del segno della Libra, segno mobile e opposito del segno d'Aries significatore di Firenze, e in termine di Marti, e Marti nostro significatore era nel detto segno della Libra contrario alla sua casa, e il suo signore Venus nel Leone gradi VIII faccia di Saturno e contradio alla sua triplicità. Per la quale costellazione dissono d'accordo che lla sua signoria non doveva compiere l'anno, e con mala uscita e vituperevole e con molti tradimenti e romori con arme, ma con pochi micidi. Ma più credo che fosse la cagione il suo male reggimento e lle sue ree opere per lo suo pravo libero albitro, male usandolo. »

2. Cf. *Nuova cronica*, XII 70.

3. *Nuova cronica*, V 20 : « Negli anni di Cristo MCLXXXII, a dì XXII di giugno, iscurò tutto il corpo del sole, e durò d'alquanto dopo terza infino a la nona; la qual cosa secondo il detto de' savi astrolagi è segno di grandi novitadi future tra' Cristiani. »

4. *Nuova cronica*, V 24 : « E in questo tempo apparve in cielo la stella comata, la quale, secondo che dicono i savi astrolagi, significa gran cose e mutazioni di regni. »

une signification particulière ou « singulière », qui concerne un seul individu ou une seule cité, ou qui annonce un événement précis. Parallèlement à ses « grandes significations concernant les périls et dommages futurs pour la province d'Italie », la comète de 1301 signifiait ainsi « singulièrement » la venue de Charles de Valois en Italie¹. La signification politique est donc la plus courante². Autrement dit, c'est une vision assez traditionnelle de la symbolique des comètes que Villani nous livre dans ces premiers chapitres, où les autorités sur lesquelles ils s'appuient n'ont rien de scientifique, à l'image des poètes latins Stace et Lucain, mobilisés à propos de la comète de 1264³.

Toutefois, dans les derniers livres de la *Nuova cronica*, cette dimension sémiologique va être réinterprétée à la lumière des nouvelles connaissances scientifiques acquises par le chroniqueur. Et les signes astraux vont être progressivement réintégrés dans un schéma explicatif guidé par le principe de causalité. Le passage de deux nouvelles comètes en 1337 et 1347, ainsi que l'éclipse de 1339, allaient en effet donner à Villani l'occasion de revenir plus longuement sur ces phénomènes et de tenter d'en proposer une explication scientifique. Il témoignait à cette occasion de la formidable diffusion dont avaient bénéficié les connaissances astronomiques dans les milieux cultivés florentins. Le vocabulaire astronomique, tout d'abord, devenait plus précis et les termes employés plus techniques. La course des astres était désormais décrite avec minutie et les informations essentielles soigneusement sélectionnées et retranscrites. Là où, à propos de la comète de 1264, il traduisait l'expression latine « *medium emisperii* » trouvée dans sa source par un simple « milieu du ciel⁴ », les termes « d'hémisphère » (*emisperio*) ou de « méridien » (*merigge*) étaient désormais acquis par le chroniqueur — qui n'omettait pas toutefois de les traduire pour le

1. *Nuova cronica*, IX 48 : « Nel detto anno, del mese di settembre, apparve in cielo una stella commata con grandi raggi di fummo dietro, apparendo la sera di verso il ponente, e durò infino al gennaio, de la quale i savi astrolagi dissono grandi significazioni di futuri pericoli e danni a la provincia d'Italia, e a la città di Firenze [...]. E bene asseguì la significazione, come innanzi leggendo potrete comprendere; ma singularmente si disse che la detta commeta significò l'avento di messer Carlo di Valos, per la cui venuta molte rivolture ebbe la provincia d'Italia e la nostra città di Firenze. »

2. Sur les interprétations antique et médiévale des comètes, cf. Sara SCHECHNER GENUTH, *Comets, Popular Culture, and the Birth of Modern Cosmology*, Princeton, 1997.

3. *Nuova cronica*, VII 91 : « E come sapruovi che queste stelle comate significano mutazioni di regni, per gli antichi autori in loro versi, si mostra per Istazio poeta, nel primo suo libro di Tebe, ove disse : "Bella quibus populis que mutat regni comete". E Lucano nel primo suo libro disse : "Sideris et terris mutante regna comete". Ma questa intra l'altre significazioni fu evidente e aperta, che come la detta stella apparve, papa Urbano amalò d'infermità, e la notte che la detta cometa venne meno si passò il detto papa di questa vita nella città di Perugia, e là fu soppellito. »

4. *Nuova cronica*, VII 91 : « che levandosi dall'oriente con grande luce infino ch'era al mezzo il cielo, inverso l'occidente », à comparer avec Martin de Troppau, *op. cit.*, p. 473 : *Ab oriente enim cum magno fulgore surgens, usque ad medium emisperii versus occidentem.*

lecteur néophyte¹. Tandis que les coordonnées astronomiques se faisaient de plus en plus précises, jusqu'à mentionner le degré exact ou situer avec précision la comète par rapport à telle ou telle étoile à l'intérieur de sa constellation. Mais surtout, le récit du chroniqueur était désormais caractérisé par un remarquable effort de vulgarisation, et l'exposé de ces phénomènes était généralement suivi d'une tentative d'explication scientifique de leur nature exacte. La comète de 1337 donnait ainsi lieu à un habile résumé des théories astronomiques alors en cours.

Ces étoiles comètes ne sont pas des étoiles fixes, bien qu'elles y ressemblent avec leurs rayons, ou chevelure, ou nébuleuse, mais les philosophes et les astrologues disent que ce sont des vapeurs sèches, parfois moïtes, qui se créent entre l'air et le feu sous le ciel de la lune lors des grandes conjonctions entre les corps célestes, c'est-à-dire les planètes; et il en existe de neuf sortes, créées par la puissance de Saturne, de Jupiter, de Mars ou des autres, parfois même par deux planètes ou plus à la fois. Mais quelles qu'elles soient, chacune d'entre elles est signe de nouveautés futures pour le siècle, le plus souvent en mal, et parfois signe de la mort de grands rois et seigneurs, ou la mutation de royaumes ou de peuples, surtout dans le climat correspondant à la planète qui l'a créée et où celle-ci étend sa domination. Mais la plupart annoncent des malheurs, à savoir la faim et la mortalité, ou d'autres grands accidents et mutations du siècle. Et celles-ci annoncèrent également de grandes choses et nouveautés, comme le bon entendeur et l'homme avisé pourront le voir en lisant la suite².

Rappelant d'abord la distinction entre comètes et étoiles fixes (*i.e.* le firmament), Villani décrivait les comètes comme des « vapeurs sèches ou moïtes (*sic*) », évoquant ainsi la théorie canonique d'Aristote, qui définissait les comètes comme l'embrassement d'exhalaisons sèches³. Précisant que celles-ci sont formées « entre l'air et le feu sous le ciel de la lune », c'est-à-dire entre les deux sphères qui entourent la terre

1. Cf. *Nuova cronica*, XII 100 : « e più significa dove è in quella parte dell'emisferio ove fa tenebre, cioè essendo il sole al merigge, che nnoi volgarmente diciamo l'ora di nona. »

2. *Nuova cronica*, XII 58 : « Queste stelle comate non sono stelle fisse, benché stelle paiano co' raggi, o chiome, o nubolose; ma dicono i filosofi e astrolagi che-cio sono vapori secchi, e talori misti, che-ssi criano entro l'aria del fuoco sotto il cielo della luna per grandi congiunzioni de' corpi celesti, cioè sono le pianete; e sonne di nove maniere, quale per la potenza di Saturno, e quale di Giove o di Marte, e così degli altri, e tali miste di due pianete o più. Ma quale si sieno, ciascuna è segno di futura novità al secolo, il più in male, e talora segno di morte di grandi re e signori, o tramutazioni di regni e di genti, e massimamente nel crimato del pianeta che-l'ha criata, dove stende sua signoria; ma-lle più significano male, cioè fame e mortalità, e altri grandi accidenti e mutazioni di secoli; e queste pure significarono grandi cose e novità, come leggendo poco apresso si potrà vedere per buono intenditore e discreto. »

3. Cf. ARISTOTE, *Météorologie*, I, 7. Voir également le traité anonyme de 1238 édité par Lynn THORNDIKE dans *Latin Treatises on Comets Between 1238 and 1368 A.D.*, Chicago, 1950, p. 18 : *et omnia ista supradicta fiunt ex vaporibus humidis et siccis*; ou p. 27 : *ex vapore humido vel ex vapore sicco*. Ou encore le commentaire anonyme du XIV^e siècle étudié par Stefan KIRSCHNER, « An Anonymous Medieval Commentary on Aristotle's *Meteorology* Stating the Supralunar Location of Comets », dans M. FOLKERTS, P. KUNITZSCH et R. LORCH, (éd.), *Sic itur ad astra : Studien zur Geschichte der Mathematik und Naturwissenschaften*, Wiesbaden, 2000, p. 334-361, et plus spécialement p. 342-343.

et composent l'atmosphère, il ramenait les comètes dans la région sublunaire des éléments. Il aiguillait ensuite son lecteur en évoquant le nom du « philosophe et astrologue Zael », c'est-à-dire Sahl ibn Bishr, un astrologue juif du IX^e siècle dont le nom latinisé faisait figure d'autorité dans l'Occident latin¹. Puis il faisait référence à une typologie des comètes tirée du *De novem cometis* et héritée de l'astrologie arabe, témoignant ainsi de sa formidable diffusion jusque dans les milieux moyennement cultivés². Les comètes étaient ainsi divisées en neuf types ou « manières » (*maniere*), dont chacune était pourvue d'un nom : Villani mentionnait ainsi Ascone et Rosa en 1337, puis Nigra en 1347³. Il expliquait également que la « nature » de chaque comète dépend de la « puissance » (*potenza*) ou de « l'influence » (*influenza*) de la planète ou de la conjonction planétaire qui l'a créée. La planète dominante indiquait en outre le « climat » (*crimato*) sur lequel s'étendait la signification de la comète : la comète Nigra était ainsi de la nature de Saturne, et conformément à une interprétation répandue, était attribuée aux pays du Levant.

Cette Nigra est de la nature de Saturne, sous l'influence de laquelle elle a été créée, d'après ce que disent le philosophe et astrologue Zael ainsi que plusieurs autres maîtres de cette science, et tout comme elle, elle signifie malheurs et mort de rois et de puissants — et cela se vérifia très vite pour plusieurs rois et princes, comme on le verra en lisant plus loin. Elle généra une grande mortalité dans les pays où cette planète et ce signe dominant, et cela se vérifia bien en Orient et dans les côtes alentours⁴.

De prime abord, cette analyse « scientifique » des comètes n'écartait pas le recours à une interprétation sémiologique. La comète Nigra était ainsi désignée comme le « signifiant » de la mort de rois et de puissants. L'allusion renvoyait ici aux événe-

1. Auteur de quelques-uns des principaux manuels d'astrologie judiciaire, dont beaucoup d'apocryphes, Sahl ibn Bishr passait également pour avoir été le premier traducteur en arabe de l'*Almageste* de Ptolémée — ce qui pourrait expliquer le fait que la théorie pseudo-ptoléméenne des neuf comètes lui fût ainsi attribuée au XIV^e siècle Cf. Sahl BIN BISHR, *The Introduction to the Science of the Judgments of the Stars*, trad. J. H. Holden, Tempe, 2008.

2. Villani suivait là une théorie largement répandue au Moyen Âge et tirée du *De novem cometis*, un court traité attribué à Ptolémée généralement placé en annexe au *Centiloquium*, mais très probablement rédigé vers le XII^e siècle dans les milieux hébraïques de la péninsule ibérique. Sur ce texte, cf. Cecilia PANTI, « Robert Grosseteste's Early Cosmology », dans E. A. MACKIE et J. GOERING (éd.), *Editing Robert Grosseteste (XXXVth Annual Conference on Editorial Problems. University of Toronto, 3-4 November 2000)*, Toronto, 2003, p. 135-165.

3. *Nuova cronica*, XII 58.

4. *Nuova cronica*, XIII 98 : « Nel detto anno, del mese d'agosto, aparve in cielo la stella commeta, che-ssi chiama Nigra, nel segno del Tauro, a gradi XVI nel capo della figura e segno del Gorgone, e durò XV dì. Questa Nigra è della natura di Saturno, e per sua infruenzia si cria, secondo che dice Zael filosofo e strolago, e più altri maestri della detta scienza, la quale significa pure male e morte di re e di potenti; e questo dimostrò assai tosto in più re e reali, come inanzi leggendo si troverrà; e ingenerò grande mortalità ne' paesi ove il detto pianeto e segno signoreggiano; e bene il dimostrò inn Oriente e nelle marine d'intorno, come dicemmo adietro. »

ments qui avaient secoué ce même été les royaumes de Tunis et de Naples, auxquels le chroniqueur avait par ailleurs consacré de longs chapitres. Des successions difficiles avaient donné lieu de chaque côté de la Méditerranée à des combats fratricides, avec comme résultat l'affaiblissement des deux dynasties. Or les déboires des Hafsidés comme des Angevins avaient été présentés par Villani comme l'accomplissement d'une justice divine résultant de leurs péchés¹. De même, l'épidémie annoncée par la comète était interprétée comme une sentence de Dieu contre les péchés des hommes, et en ce sens accompagnée de nombreux prodiges, « signes » du châtement divin². Autrement dit, en tant que signe, la comète s'inscrivait toujours dans un cadre providentialiste, simple symbole laissant entrevoir aux hommes la volonté divine.

Mais en tant que phénomène sublunaire formé sous l'action des corps célestes, la comète s'inscrivait aussi dans un cadre de causalité. Si aux yeux du chroniqueur comme des sources qui l'inspiraient, aucune relation causale n'était établie, et si comètes et éclipses n'étaient donc pas la cause médiate ou immédiate des phénomènes annoncés, le signe et le signifié résultaient bien des effets de l'influence des astres. La question avait été abordée par Albert le Grand dans un chapitre de son *Liber meteororum*, dans lequel le savant discutait de la signification couramment attribuée par les poètes et philosophes aux comètes, signes des guerres et de la mort des rois et des puissants. À la question de savoir si la comète était signe ou cause des faits attribués, il répondait qu'elle ne pouvait être que signe et non pas cause : la comète n'entre en effet nullement dans une relation causale avec la mort d'un roi, fût-ce de manière effective, formelle, finale ou matérielle ; ce n'est pas non plus un effet, puisque la mort d'un roi ne suit pas toujours le passage d'une comète, ou vice-versa, tandis qu'un effet doit nécessairement faire suite à une cause. Or, selon Albert le Grand, qui reprenait ici un concept aristotélien, signe et signifié partagent une même cause, qui est l'action maléfique de Mars, planète qui domine la conjonction des éléments (Albert le Grand rejetait la théorie pseudo-ptoléméenne qui rattachait la nature des comètes aux sept planètes). Mars est la cause directe de la comète (*causa proxima*) que, selon la théorie aristotélienne, elle crée en embrasant les exhalaisons terrestres qui forment les comètes, tandis qu'elle est la cause première (*primum movens*) des guerres et des morts car « elle y incline en raison de la chaleur et de la sécheresse qu'elle produit, et dont provient l'animosité et l'excitation des peuples » — la cause étant dans ce cas inclinatoire et non pas nécessaire, évidemment. Dans cette analyse, la signification des comètes provient de ce que l'influence des astres produit divers effets : le signe et le signifié sont donc deux effets, direct et indirect, d'une même cause, même si le signe n'est pas directement lié au signifié³.

1. Cf. *Nuova cronica*, XIII 10.

2. *Nuova cronica*, XIII 84.

3. Cf. Albert le Grand, *Liber I meteororum*, III, 11 (trad. dans Lynn Thorndike, *Latin Treatises on Comets*, op. cit., p. 76). Sur ce texte, cf. Edward Grant, *A Source Book in Medieval Science*, Harvard, 1974, p. 539-541.

C'est ainsi que peuvent être comprises certaines formulations qui, autrement, apparaîtraient comme de simples abus de langage. Ainsi de l'épidémie de peste en Orient en 1347, qui est censée avoir été « générée » par la comète Nigra. Ou bien de l'expulsion de Bertrand du Pouget, à propos de laquelle le chroniqueur évoque « l'influence » d'une comète passée dans le signe du Taureau¹. Ce ne sont donc pas à proprement parler les comètes qui causent les faits observés, mais bel et bien l'influence néfaste des astres dont sont chargés ces signes. Villani aboutit donc bel et bien à une relation de causalité. Une fois celle-ci acceptée dans son principe, les contours de la causalité astrale restaient encore à définir. Les derniers livres de la *Nuova cronica* offrent au lecteur l'occasion de mieux se familiariser avec ces principes.

Le principe de causalité astrale dans les derniers livres de la Nuova cronica

Esprit curieux, Villani témoignait d'une attention notable aux théories scientifiques de son temps, qu'il tentait de mettre à profit dans sa lecture du monde et de l'histoire. Les doctrines astrologiques entraient ainsi régulièrement en ligne de compte dans son analyse des phénomènes terrestres, lesquels étaient souvent présentés comme des effets, probables ou éventuels, directs ou indirects, de l'action des corps célestes sur le monde sublunaire. Si la chronique n'avait aucunement la prétention de proposer un traité de vulgarisation astrologique, ni même un abrégé de philosophie naturelle, et si son auteur ne se donnait à aucun moment l'objectif de révéler à son lecteur le fonctionnement occulte de la nature, nombre de phénomènes naturels entrant en conflit avec les activités humaines (épidémies, mauvaises récoltes, inondations, incendies) étaient fréquemment ramenés à une cause astrologique. Et si, de prime abord, il ressort de la *Nuova cronica* une impression générale de confusion, où l'influence des astres s'apparente souvent à une sorte de vertu occulte, il est possible de dégager des interprétations astrologiques de Villani un certain nombre de principes récupérés de l'astrologie naturaliste et parfaitement intégrés à sa lecture de l'histoire.

Les théories astrologiques sur lesquelles s'appuie Villani s'inscrivent exclusivement dans le cadre de la philosophie naturelle, c'est-à-dire d'une connaissance du monde basée sur l'observation et l'étude des phénomènes astronomiques, physiques mais aussi chimiques (ou alchimiques). Le principe de causalité astrale trouvait une application directe dans le champ d'analyse de la philosophie naturelle et contribuait à l'explication de nombreux phénomènes — et en priorité ceux météorologiques et atmosphériques, selon les principes de l'astrométéorologie ptoléméenne². L'analyse des causes atmosphériques de la grande inondation de 1333, que les astrologues

1. Cf. *Nuova cronica*, XII 70.

2. C'est ce qu'Isidore de Séville qualifiait d'*astrologia naturalis* et qu'il opposait à l'*astrologia superstitiosa*, celle qui cherche à « prédire les naissances et les mœurs des hommes » (*Étymologies*, III, 27). Le modèle cosmologique médiéval, adapté de la théorie des éléments d'Aristote (*De generatione*

florentins avaient proposée lors de la consultation, reposait globalement sur ces principes élémentaires de l'astrométéorologie. C'était fort logiquement les signes et les planètes d'eau (Mercure et Venus, Scorpion et Cancer) qui avaient retenu en priorité leur attention. La démonstration reposait certes de prime abord sur une lecture sémiologique du cours des astres, qui constituaient à leurs yeux autant de signes annonçant le châtement divin, et dans cette optique la nature aquatique des astres ou leurs propriétés élémentales chaudes ou froides renvoyaient d'abord à des qualités symboliques¹. Mais la composante étiologique était également importante dans leur raisonnement, puisqu'au final ils rappelaient que les différentes planètes s'étaient conjointes de telle manière à « pousser l'air, les cieux et les éléments à envoyer les susdites influences » : les propriétés des astres correspondaient donc à une influence effective, laquelle exerçait une action concrète sur un élément du monde sublunaire, à savoir l'air². Entre les phénomènes astronomiques et leurs effets finaux apparaissait

et corruptione, II, 3), divisait en effet le cosmos en deux régions : au centre se trouvait la région des éléments (*regio elementarum*), centrée sur la Terre et séparée de la voûte céleste par la sphère de la Lune; au-delà du monde sublunaire se trouvait la région du ciel pur et éthéré (*regio etherea lucida*), divisée en huit sphères concentriques correspondant chacune au cours d'un des sept astres majeurs et du firmament. Si le monde supralunaire était parfait et immuable, le monde sublunaire était pour sa part caractérisé par la mutabilité des éléments, et soumis à un processus d'altération continue (Jean de Sacrobosco, *op. cit.*, p. 78-79). Cette altération se faisait sous l'influence des astres, qui exerçaient une domination sur les éléments sublunaires. Si, conformément à la théorie aristotélicienne des quatre éléments, chaque astre était caractérisé par une nature et des qualités élémentales, pareille définition ne renvoyait pas à la nature propre de l'astre mais aux complexions qu'il rendait actives dans les corps sublunaires (Alcabitius, I, 5-16, p. 227-233). Chaque élément physique sublunaire était ainsi soumis à l'action génératrice ou corruptrice d'un ou de plusieurs corps supérieurs : Saturne domine la terre, Mars le feu, Mercure l'air ou l'eau, etc. (Cecco d'Ascoli, *op. cit.*, p. 371-372). Sur l'astrométéorologie ptoléméenne, cf. Wolfgang HÜBNER, « L'astrométéorologie dans l'Antiquité classique », dans C. CUSSET (éd.), *La météorologie dans l'Antiquité. Entre science et croyance (Actes du colloque international interdisciplinaire de Toulouse, 2-4 mai 2002)*, Saint-Étienne, 2003, p. 75-94.

1. Cf. *Nuova cronica*, XII 2 : « e Venus pianeta acquosa si trovò ne la fine del detto Scorpione, e per aggiunta il sole in tale congiunzione si trovò assediato intra l'le due infortunate, cioè Saturno e Mars, congiunte insieme per sestile aspetto; Saturno nella Libra in sua esaltazione congiunta collui la luna, la qual è portatrice del tempo futuro; e a llui venne con segni e ascendenti aquatichi stata nella sua congiunzione dinanzi, cioè ne la Libra medesima con Saturno e con Venus e Mercurio pianeti aquatichi; e l'ascendente de la sua congiunzione fu Tauro sua esaltazione e casa di Venus ov'era stato l'eclissi del sole, e nella sua opposizione di quello lunare dinanzi al diluvio fu il suo ascendente il Cancro sua casa, che significa abbondanza d'acqua; e i detti pianeti aquatichi, Venus e Mercurio, erano in Iscorpione, segno aquatico e casa di Marte, e con cauda Dragone. E nel cominciamento e grande parte di quello lunare dinanzi al diluvio furo grandi piogge in Firenze e in molte parti, e questo fu segno del futuro diluvio. »

2. *Nuova cronica*, XII 2 : « E da l'altra parte la pianeta di Mars a la venuta del diluvio si trovò nel segno del Sagittario in sua proprietà caldo e secco, e che volentieri saetta, involuppato nel detto segno co-Mercurio pianeta convertivole e reo co' rei, freddo e umido e aquatico, e contra la complessione di Mars e del detto segno, il quale Mars combattendosi co' raggi di Saturno, mandaro in terra le loro influenze, cioè superchi di tuoni e di piove, e baleni con folgori, e sommersioni e tremuoti. [...] E nota, lettore, e raccogli, se neente intenderai de la detta scienza, tu troverai al punto e giorno che venne il diluvio congiunte quasi

ainsi une chaîne de causalité plus ou moins directe, mais qui s'inscrivait toujours dans les principes rationnels de la philosophie naturelle.

On a vu que les doctrines exposées en 1333, somme toute parfaitement compatibles avec les principes supérieurs de la foi, n'emportaient pas l'adhésion totale de Villani, qui leur avait alors préféré une analyse moraliste de type providentialiste. Mais dans un autre chapitre, à propos de la famine qui avait frappé l'Italie en 1329, c'était bien au modèle explicatif de l'astrométéorologie que l'auteur avait eu recours.

Et note que chaque fois que la planète Saturne sera entre la fin du signe du cancer et le ventre du Lion, la famine frappera notre pays d'Italie, et plus encore notre cité de Florence, car il paraît que celle-ci est attribuée en partie à ce signe. Nous ne disons pas que cela soit nécessité, car Dieu peut rendre vil ce qui est précieux et précieux ce qui est vil selon sa volonté, en récompense des mérites des saintes personnes ou en punition des péchés. Mais à considérer les choses de la nature (*naturalmente parlando*), selon le dicton des poètes et des astrologues, Saturne est le Dieu des laboureurs. Plus sérieusement, son influence porte fortement sur le travail et les semences des terres. Et quand elle se trouve dans les domiciles et signes adverses et opposés, comme le Cancer et plus encore le Lion, ses vertus œuvrent malheureusement sur la terre, car elle est de nature stérile, de même que le signe du Lion, si bien qu'elle donne famine et stérilité et non profusion et abondance ¹.

Là encore, la part de sémiotique n'était pas totalement absente et le chroniqueur, sensible à la dimension symbolique des astres, rappelait ce « dicton des poètes et des astrologues » qui faisait de Saturne le « dieu des laboureurs ». Mais la métaphore, sans doute tirée de la *Composizione del mondo* de Ristoro d'Arezzo ², servait simplement de base pour introduire une lecture « plus vraie » répondant aux principes de la philosophie naturelle, qui mettait l'accent sur l'influence exercée par les corps supérieurs sur les éléments physiques du monde sublunaire. Ainsi, à partir de l'influence de Saturne qui « porte fortement sur le travail et les semences des terres », Villani développait une analyse astrométéorologique basée sur une longue chaîne de causes intermédiaires : si la famine menaçait l'Italie lors du passage de Saturne

tutte e sette le pianete del cielo insieme corporalmente, o per diversi aspetti e in case e termini di segni, da commuovere l'aria e' cieli e gli elementi a darne le sopradette influenze. »

1. Cf. *Nuova cronica*, XI 119 : « *E nota che sempre che la pianeta di Saturno saràe ne la fine del segno del Cancro e infino al ventre del Leone, carestia fia in questo nostro paese d'Italia, e massimamente nella nostra città di Firenze, però che pare attribuita a parte di quello segno. Questo non diciamo sia però necessitate, che Idio può fare del caro vile e del vile caro secondo sua volontà, o per grazia de' meriti di sante persone o per pulizione de' peccati; ma naturalmente parlando, Saturno secondo il detto de' poeti e astrolagi è lo Dio de' lavoratori, ma più vero la sua infrenza porta molto a l'overaggio e semente de le terre; e quand'egli si truova ne le case e segni suoi aversi e contrarii, come il Cancro e più il Leone, adopera male le sue virtù ne la terra, però ch'egli è di naturale isterile, e il segno del Leone isterile; sì che dà caro e sterelità, e non ubertà e abbondanza. »*

2. Cf. Ristoro d'AREZZO, *La composizione del mondo*, éd. E. Narducci, Rome, 1859, p. 44.

dans les signes en question, c'est que les vertus néfastes de la planète opéraient sur la terre en en altérant les qualités, provoquant ainsi la stérilité du sol et, indirectement, les mauvaises récoltes et donc la famine, qui, en causant l'affaiblissement des corps, était elle-même la cause indirecte de l'épidémie. La causalité astrale venait à son tour s'intégrer à une chaîne de relations causales, en se rapportant à une cause première, Dieu.

Le principe de la corruptibilité des corps sublunaires et de l'altérabilité de leurs qualités élémentales sous l'action des corps supérieurs apparaissait du reste dès les premiers livres de la chronique (à condition que l'extrait ne soit pas un ajout tardif). L'auteur y expliquait alors le déclin des cités antiques par la corruption de l'air sous l'effet du mouvement des astres.

Et note que les côtes [de la Maremme] étaient autrefois densément peuplées. Et tandis qu'à l'intérieur des terres il y avait peu de cités et d'habitants, il y avait en revanche, de la Maremme et la Maritime en direction de Rome jusqu'aux côtes de Campanie, de nombreuses cités et de nombreux peuples qui aujourd'hui ont diminué en nombre et décliné en raison de la corruption de l'air. [...] Et les grands maîtres d'astronomie disent que la raison pour laquelle ces terres côtières sont aujourd'hui dépeuplées et malsaines, et que même Rome décline, est le mouvement de la huitième sphère du ciel, qui tous les C ans se déplace d'un degré vers le pôle du septentrion, c'est-à-dire vers tramontane. Et il fera ainsi jusqu'à XV degrés en MD ans, puis reviendra en arrière de la même manière, s'il plaît à Dieu que le monde dure autant. Et en raison de la mutation du ciel, la qualité de la terre et de l'air a muté; et là où elle était habitée et saine, la terre est aujourd'hui dépeuplée et malsaine, *et e converso* ¹.

De manière incidente, le chroniqueur faisait ici référence à un point d'astronomie alors âprement débattu, celui du mouvement de la huitième sphère. Certains astrologues, comme Pietro d'Abano, n'avaient pas hésité à mettre en rapport le mouvement de la huitième sphère avec l'histoire du monde, et à développer sur cette base des théories ultra-déterministes dans lesquelles chaque grande étape de l'histoire du Salut était induite par ce mouvement ². Pour les « grands maîtres d'astronomie » auxquels Villani se référait, en revanche, le mouvement du firmament n'exerçait pas d'influence sur le destin des cités et des peuples, mais agissait en tant que cause

1. *Nuova cronica*, II 13 : « E nota che lle marine erano anticamente molto abitate, e quasi infra terra poche città avea e pochi abitanti, ma in Maremma e in Maremma verso Roma a la marina di Campagna avea molte città e molti popoli, che oggi sono consumati e venuti a niente per corruzione d'aria [...]. E la cagione perché oggi sono quelle terre de la marina quasi disabitate e inferme, e eziandio Roma peggiorata, dicono gli grandi maestri di stromonia che ciò è per lo moto dell'ottava spera del cielo, che in ogni C anni si muta uno grado verso il polo di settentrione, cioè tramontana, e così farà infino a XV gradi in MD anni, e poi tornerà adietro per simile modo, se fia piacere di Dio che 'l mondo duri tanto; e per la detta mutazione del cielo è mutata la qualità della terra e dell'aria, e dov'era abitata e sana è oggi disabitata e inferma, et e converso. »

2. Cf. note 5 p. 415.

lointaine et indirecte : c'est en provoquant une « mutation du ciel » que le mouvement des astres causerait une altération des éléments, c'est-à-dire une « corruption de l'air », laquelle serait la cause du dépeuplement de ces régions et donc de leur déclin. À la différence des théories déterministes et eschatologiques, l'astrologie employée par Villani restait dans les strictes limites d'une lecture naturaliste du monde.

Appliquée au corps humain, l'astrologie physique fournissait également un modèle explicatif efficace pour comprendre les phénomènes sanitaires tels que les épidémies. Dans ce grand théâtre cosmologique où le corps humain reproduisait à petite échelle le mouvement du macrocosme, l'astrologie prenait bonne place dans les méthodes médicales. Et si toute une partie de la tradition avicénienne prônait une stricte autonomie des sciences médicale et astrale, l'astrologie constituait un outil efficace dans la recherche des causes des épidémies¹. Dans la *Nuova cronica*, Villani accordait une certaine attention aux causes astrologiques des épidémies, interprétées comme résultant de la corruption de l'air causée par l'influence néfaste des astres².

Enfin, Villani se référait essentiellement à une astrologie entendue comme science du contingent, de ce qui est hautement probable mais pas nécessaire, et surtout de ce qui est valable de manière générale et non pas de manière particulière. Selon sa conception naturaliste de l'influence astrale, et contrairement aux thèses développées par une astrologie de type ultra-déterministe, l'action des corps célestes mise en lumière dans la *Nuova cronica* n'avait d'effets que limités. Villani ne semblait prêter l'oreille qu'aux prédictions d'ordre général. De par leur mode d'action, le mouvement ou la lumière (ou les rayons), les influences envoyées par les astres étaient supposées agir de manière sinon universelle, du moins étendue à l'échelle d'un pays ou d'une région, voire d'une ville, mais pas d'un individu. Il en résultait que l'astrologie naturaliste recueillie par Villani ne permettait aucun jugement astrologique particulier. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer deux jugements évoqués dans la *Nuova cronica*. D'une part, la prédiction astrologique réalisée par les maîtres de l'Université, les Toscans Arlotto da Prato et Giandino da Carmignanola, dont il est question au

1. Sur la place de l'astrologie dans la recherche des causes de la Grande peste, cf. Nicolas WEILL-PAROT, « La rationalité médicale à l'épreuve de la peste : médecine, astrologie et magie (1348-1500) », dans *Médiévales*, 46, 2004, p. 73-88 ; voir également John ARRIZABALAGA, « Facing the Black Death : Perceptions and Reactions of University Medical Practitioners », dans L. GARCIA-BALLESTER (dir.), *Practical Medicine from Salerno to the Black Death*, Cambridge, 1994, p. 237-288.

2. *Nuova cronica*, XII 114. Voir également XII 33 : « Nel detto anno e istate fue in Firenze una grande corruzione di male di vaiuolo, che tutti i fanciulli di Firenze e del contado ne fuoro maculati diversamente ; per la quale malattia più di II^m ne falliro per morte in Firenze tra maschi e femine. Dissesi per alcuni strolagi e naturali, che la congiunzione di Marte e di Saturno nel segno de la Libra, e il Giove a-lloro opposizione nell'Ariete, ne fu cagione. » ; XI 62 : « Nel detto anno e mese di febbraio fu per tutta Italia una generale corruzione di febbre mossa per freddo, onde i più de le genti ne sentirono, ma pochi ne morirono. Dissono gli astrolaghi naturali che di ciò fu cagione l'aversione di Mars e di Saturno. »

Livre VIII à propos de la mort de Charles d'Anjou en 1285, et dont nous avons déjà fait mention précédemment. Ceux-ci auraient prétendu avoir su prédire la mort du roi sur la base de sa nativité (*natività*), c'est-à-dire d'un horoscope de naissance, affirmant que le destin du roi dépendait intégralement des « effets » (*effetti*) de Saturne son ascendant. L'affirmation était osée, car elle supposait un fatalisme astral radical en liant totalement l'individu à l'influence particulière des astres : loin de convaincre, elle alimentait au contraire le soupçon à l'égard des deux astrologues, suspectés de se livrer à l'invocation démoniaque¹. À l'inverse, le jugement astrologique réalisée en 1328 par le moine astrologue Dionigi da Borgo Sansepolcro à la demande de Villani ne reposait sur aucun déterminisme astral². Ce que le savant voyait dans les astres, ce n'était pas la cause mais le signe de la mort de Castruccio : le cours du ciel ne faisait que refléter le jugement de dieu contre le tyran. La prédiction ne reposait donc que sur une probabilité, « si Dieu n'a pas changé son jugement ni le cours du ciel ».

Vers un renversement de paradigme astral : la limitation du libre-arbitre et l'affirmation d'un déterminisme astral sur les esprits

La philosophie naturelle à laquelle se référait le chroniqueur acceptait donc le principe de l'influence astrale, tant que son action s'exerçait sur les éléments physiques du monde sublunaire. La question essentielle que posait toutefois la notion de causalité astrale concernait son action sur l'intellect et les passions humaines, c'est-à-dire les limites qu'elle posait au libre arbitre, une notion centrale de la théologie chrétienne que les docteurs de l'Église avaient définie comme la faculté de l'homme de choisir ou de ne pas choisir en vertu de sa volonté et de sa raison propre³. La réflexion scolastique autour du principe de causalité, ainsi que les tentatives de normalisation juridique, avaient contribué à fixer les dogmes en la matière en rejetant toute idée d'influence astrale sur l'esprit⁴. Dans la *Nuova cronica*, en tant que principe sémiotique, c'est-à-dire de signe, le cours des astres s'accordait sans trop de difficulté avec le principe de libre-arbitre : si les astres permettaient de prévoir la chute des mauvais gouvernements, comme celui du duc d'Athènes à Florence par exemple, ils

1. *Nuova cronica*, VIII 95.

2. *Nuova cronica*, XI 87.

3. Cf. Thomas d'AQUIN, *Summa theologiae*, I, 83 : *Praeterea, liberum arbitrium dicitur esse facultas voluntatis et rationis. Facultas autem nominat facilitatem potestatis, quae quidem est per habitum. Ergo liberum arbitrium est habitus*. Voir également Brunetto LATINI, *LI LIVRES DU TRÉSOR*, *op. cit.*, p. 275 : « Et les œuvres que li hom fait par sa propre volenté sont quant uns hom esmuet ses membres et son corage par son arbitre, à aquerre les vertuz ou les vices, en quoi il est prisiez ou desprisiez. »

4. La fameuse condamnation doctrinale de 1277, prononcée par l'évêque Étienne Tempier contre l'averroïsme parisien, visait directement les doctrines relevant du fatalisme astral le plus pur, soutenant notamment que « l'intelligence motrice du ciel influe sur l'âme rationnelle » ou que « la volonté et l'intellect ne sont pas mus par eux-mêmes mais par les corps célestes ». Cf. David PICHÉ, *La condamnation parisienne de 1277*, Paris, 1999.

n'en constituaient pas une cause effective, la responsabilité directe en incombant aux gouvernants dont le mauvais comportement ou la justice arbitraire, autrement dit le libre-arbitre, étaient la cause première¹. Le signe annonciateur permettait d'inscrire la révolte dans un cadre non pas fataliste mais prévisible — ou plutôt venait *a posteriori* en justifier le caractère prévisible.

Le principe de libre-arbitre pouvait également s'accommoder du principe de l'étiologie astrale, à condition de reconnaître que celui-ci lui fût subordonné. À propos de l'inondation de 1333, les astrologues identifiaient ainsi deux « causes » qui permettaient d'expliquer le fait que la crue ait davantage touché Florence que Pise, alors que les deux cités étaient également situées le long de l'Arno. La première « cause » (*cagione*) évoquée insistait sur la responsabilité des citoyens (c'est-à-dire leur libre arbitre), car ils avaient été coupables d'imprévoyance en obstruant le cours du fleuve par leurs pêcheries; la seconde cause, « selon l'astronomie », mettait en revanche l'accent sur l'influence opposée de l'ascendant des deux cités, qui laissait supposer un destin également opposée². Villani avait déjà employé ces deux schémas explicatifs pour identifier la cause des incendies qui avaient frappé Florence à l'automne 1332, en évoquant d'abord d'éventuelles causes astrologiques avant de pointer les responsabilités humaines : « à moins que ce ne fût à cause de la mauvaise garde et de la négligence, ce à quoi on doit prêter plus de foi³ ». Les deux principes causaux ainsi évoqués constituaient deux modèles explicatifs clairement distincts : d'une part, celui humain mettant en jeu le libre-arbitre; d'autre part, celui astrologique — mais de l'astrologie physique, dans la mesure où les astres influent sur les éléments, l'eau lors de l'inondation, le feu lors des incendies. De ces deux schémas, la priorité doit aller au premier. Mais bien qu'il prétende accorder moins d'importance au second, le fait que Villani s'attache à le mentionner témoigne toutefois de la valeur qu'il y apportait.

1. Cf. *Nuova cronica*, XII 70 et XIII 8.

2. Cf. *Nuova cronica*, XII 2 : « *Domandati ancora i detti astrolaghi perché il detto diluvio avvenne più a Firenze che a Pisa, ch'era in su l'Arno medesimo, e là giù dovea essere e fu più grosso, o ad altre terre di Toscana, fu risposto che prima ci fu la cagione de la mala provedenza de' Fiorentini, come detto è, per l'altèzze de le pescaie; l'altra secondo istorlomia, Saturno, il quale dà infortuna, e sumersione, e ruine, e diluvii ne la sua opposizione, era nel segno de la Libra, in sua esaltazione; la quale Libra s'atribuisce a la città di Pisa, e a l'opposito del segno de l'Ariete, il quale Ariete pare s'atribuisca a la città di Firenze, e l'ascendente de l'entrare del sole nell'Ariete nello detto anno fu signore; la Libra e l'Ariete si trovò... di ponente col sole in cadimento; il quale (di cui l'Ariete è esaltazione) si trovò congiunto e assediato al tempo del diluvio in mala parte e infortuni, come detto è. E Mars, il quale è signore del segno de l'Ariete, si trovò congiunto con Saturno e vinto da l'lui per lo modo che di sopra è fatta menzione. E queste contrarietà e congiunzioni paiono cagione del soperchio diluvio e damaggio a la città di Firenze più che a Pisa. »*

3. *Nuova cronica*, XI 207; cf. également XIII 32 : « *e-ccio ne dimostrò la n'fruenza del pianeta di Marti e del sole e di Mercurio stati nel segno del Leone, atribuiti signicatori in parte alla nostra città di Firenze, o più tosto la mala guardia del fuoco per chi l'avea a guardare. »*

Concernant en revanche l'influence des astres sur les esprits, on a longuement exposé la façon dont la causalité astrale était rejetée dans la recherche des causes de la litigiosité florentine. Dans les premiers livres, les interprétations mettant en scène l'ascendant martial des Florentins, à peine évoquées, étaient balayées de la main et condamnées sans ménagement comme des « opinions de païens ». On a également vu dans quel contexte ces condamnations ont pu être formulées. Pourtant le discours du chroniqueur allait là encore marquer une inflexion importante dans les derniers livres, puisque Villani y reconnaissait non seulement que les astres pouvaient exercer une influence réelle sur les caractères individuels, mais également que le libre-arbitre ne constituait pas un principe ontologiquement supérieur excluant définitivement la volonté et les passions humaines de la sphère d'action des corps célestes. C'est la grande conjonction de 1345 qui fut ainsi l'occasion de ce brusque revirement. Après avoir présenté la signification de ce phénomène — en se limitant du reste à proposer une prédiction d'ordre tout à fait général et excluant apparemment les jugements individuels¹ — Villani abordait la question du libre-arbitre et du déterminisme astral sur les esprits.

Nous ne disons pas que cela arrivera de manière nécessaire, mais plus ou moins, en fonction de la volonté de Dieu, agenceur des corps célestes, à travers sa justice et sa miséricorde et selon les mérites et les péchés des gens, des royaumes et des peuples, pour les punir ou les récompenser. Et il y a pour nous la liberté du libre arbitre de l'homme, quand celui-ci daigne le mettre en œuvre — ce qui est le cas de peu d'entre nous en raison du vice lascif et du peu de constance des vertus, ce pour quoi la plupart vit au gré de la fortune².

1. *Nuova cronica*, XIII 41 : « *Questa congiunzione co' suoi aspetti delli altri pianeti e segni, secondo il detto e scritto de' libri degli antichi grandi maestri di strolomia, significa, Idio consentiente, grandi cose al mondo, e battaglie, e micidi, e grandi commutazioni di regni e di popoli, e morte di re, e tralazione di signorie e di sette, e aparimento d'alcuno profeta e di nuovi errori a fede, e nuova venuta di signori e di nuove genti, e carestia e mortalità apresso in quelli crimanti, regni, paesi e cittadi, la cui infruenza de' detti segni e pianeti è attribuita.* »

2. *Nuova cronica*, XIII 41 : « *Questo non diciamo fia di nicissità, ma fia il più e 'l meno al piacere di Dio, disponente de' detti corpi celestiali, mediante la sua giustizia e misericordia, secondo i meriti e peccati delle genti e de' regni e de' popoli per pulire e remunerare; ed ècci la libertà del libero arbitrio dell'uomo, quando il voglia operare, la qual cosa è in pochi per lo difetto del vizio lascibile e lla poca costanza delle virtù, onde per li più si vive al corso di fortuna.* » Villani pose ici les limites de l'influence astrale en rappelant sa subordination théorique au libre-arbitre. Ce genre de précaution, utile afin d'éviter tout soupçon de fatalisme astral, se retrouve aussi dans les prédictions astrologiques, où l'astrologue prenait généralement soin de rappeler que son jugement n'était pas nécessaire mais seulement probable, car soumis à ces deux principes supérieurs, quitte parfois à ce que le contenu de la prédiction, ultra-déterministe, viennent contredire cette posture. Il n'est qu'à mentionner comme exemple le préambule de la prédiction réalisée en 1344 par Lévi ben Gerson, à propos de la grande conjonction de 1345 (voir Bernard GOLDSTEIN et David PINGREE, « Levi Ben Gerson's Prognostication for the Conjunction of 1345 », dans *Transactions of the American Philosophical Society*, 80, 6, 1990, p. 24).

La dernière phrase est particulièrement lourde de sens. En reconnaissant que le libre-arbitre représente un principe certes supérieur mais globalement inactif, Villani en annulait en quelque sorte la valeur. Et ainsi, après avoir d'abord identifié une causalité astrale de type instrumental subordonnée à la causalité divine (cause première) et limitée par le libre-arbitre des hommes, puis après avoir isolé cette causalité astrale de la cause première en lui reconnaissant une autonomie dans le champ de l'astrologie physique, il fait ici sauter le dernier obstacle au déterminisme astrologique en posant des limites au libre-arbitre.

Après avoir longtemps hésité à reconnaître en elle un modèle explicatif valable, l'attitude de la *Nuova cronica* à l'égard de l'astrologie change donc radicalement dans les derniers livres. Au fur et à mesure que l'auteur se familiarise avec les principes scientifiques, il développe peu à peu un matérialisme astrologique qui, sans nullement la nier, tient à distance la cause première (Dieu) pour se focaliser à l'extrême sur les causes intermédiaires. Les professions de foi niant la « nécessité » des astres qui ponctuent alors son discours ne deviennent plus que de simples précautions rhétoriques, utiles précisément parce que le message serait autrement perçu comme bien trop déterministe. Autrement dit, c'est parce que son discours tend à devenir déterministe que Villani se défend de tout déterminisme. Les références à l'astrologie prennent alors, dans les derniers livres, un tour nouveau, petit à petit mises au service de la compréhension du mouvement de l'histoire et du discours public.

3 L'astrologie au service du discours public (1340-1348)

Au terme d'un parcours historiographique de près de vingt ans et de la rédaction d'une douzaine de livres dans lesquels se sont confrontés différents modèles explicatifs, Villani parvient dans les derniers livres de la *Nuova cronica* à intégrer parfaitement la science astrologique à son discours, en la mettant au service non seulement de l'analyse du mouvement historique, mais également, comme on le verra, du discours politique, civique et moral. L'événement qui allait lui donner l'occasion de démontrer l'usage que l'historien peut faire de l'astrologie fut la grande conjonction planétaire de mars 1345.

3.1 L'astrologie comme science auxiliaire de l'histoire : Villani et la grande conjonction de 1345

Au mois de mars 1345 se produisait un phénomène astrologique remarquable qui devait retenir l'attention de nombreux astrologues et donner lieu à bien des prédictions. Les deux planètes supérieures, Saturne et Jupiter, devaient se rejoindre

dans le même signe en s'alignant parfaitement avec la Terre, formant ce que les astronomes appelaient une grande conjonction. À la base simple notion astronomique, ce phénomène cyclique avait donné lieu à quelques doctrines astrologiques, dont la plus connue fut développée par deux ouvrages majeurs de l'astrologie arabe, traduits en latin au XII^e siècle et qui connurent une très vaste diffusion en Europe : l'*Epistola de rebus eclipsium et conjunctionibus planetarum* de Mâshâ'allâh (en latin Messahala), et le *De magnis coniunctionibus* d'Abû Ma'shar (en latin Albumasar). Avant d'attirer l'attention de la Chrétienté latine, la conjonction de 1345 avait été prévue et décrite par l'astrologie juive provençale au début du XII^e siècle. C'est d'abord l'eschatologie hébraïque qui s'emparait de ce phénomène : dans un ouvrage mêlant astrologie et messianisme, Abraham Savasorda Bar Hiyya avait en effet développé une interprétation originale de cette conjonction, qui, selon lui, devait initier un temps de guerres suivi, treize ans plus tard, de l'avènement d'un « règne de vérité et de justice » et de la « rédemption des fils d'Israël¹ ». La conjonction de 1345 intégrait ainsi très tôt le champ de l'astrologie eschatologique.

Sortant d'un oubli de plus de deux siècles, la doctrine faisait son entrée dans la *Nuova cronica*. Villani, qui consacrait un long chapitre de sa chronique à une description minutieuse et détaillée de ce phénomène astronomique, intégrait à son tour une partie des théories astrologiques issues de la doctrine des grandes conjonctions à sa lecture de l'histoire, et mettait ainsi à profit son savoir scientifique pour identifier et interpréter le mouvement de l'histoire.

Un témoignage de la diffusion des doctrines astrologiques en milieu urbain

Il est intéressant en premier lieu de se pencher sur les conditions de diffusion de la doctrine des grandes conjonctions. À l'origine, on l'a dit, celle-ci a été développée par deux ouvrages d'astrologie arabe rédigés au IX^e siècle, puis récupérée par l'astrologie latine grâce aux traductions de Jean de Séville au XII^e siècle, avant d'être diffusée par Roger Bacon au siècle suivant². Mais une erreur de diagnostic avait joué en défaveur de sa popularité : en l'an 1186, l'alignement de toutes les planètes dans un même signe avait été interprété comme l'annonce de l'exaltation de la foi chrétienne et de la prochaine destruction de la religion sarrasine ; mais la prise de Jérusalem par Saladin l'année suivante avait quelque peu discrédité cette doctrine³. Longtemps oubliée,

1. Sur Abraham Savasorda, cf. Y. Tzvi LANGERMANN, « Abraham Bar Hiyya Savasorda », dans T. HOCKEY *et al.* (éd.), *The Biographical Encyclopedia of Astronomers*, New York, 2007, p. 95-96 ; Josefina RODRÍGUEZ ARRIBAS, « The Terminology of Historical Astrology according to Abraham Bar Hiyya and Abraham Ibn Ezra », dans *Aleph*, 11, 2001, p. 10-54 ; Graziella FEDERICI VESCOVINI, « Escatologia e previsionone astrologica : Abramo Savosarda », dans *Medioevo*, 26, 2001, p. 111-135.

2. Roger BACON, *Opus majus*, éd. Bridges, Londres, 1900, p. 263.

3. Cf. *Ceuvres de Rigord et de Guillaume Le Breton*, éd. H.F. Delaborde, I, Paris, 1882, p. 72-73, cité dans Jean-Patrice BOUDET, *Entre science et nigromance, op. cit.*, p. 76-77. Sur la conjonction de

elle refit finalement surface à l'approche de la grande conjonction de mars 1345. Bien que traduite en latin au début du siècle¹, la prophétie d'Abraham Savasorda ne commença à attirer l'attention des Chrétiens qu'à mesure que l'échéance approchait. Dans la courte phase d'engouement qui précéda la conjonction, deux centres d'impulsion peuvent être identifiés : la curie avignonnaise et le monde universitaire parisien. Autrement dit, deux des principaux centres intellectuels et scientifiques de l'époque. Pourtant, comme on le verra dans cette partie, il serait erroné de sous-estimer l'importance de la scène astrologique locale, notamment à Florence, où la conjonction attira également l'attention.

À la demande du pape Clément VI, qui apportait ainsi une nouvelle preuve de son intérêt pour les sciences astrales, plusieurs astrologues furent invités à se prononcer sur la signification de la conjonction. Le savant juif Lévi ben Gerson fournit ainsi au pape un premier pronostic, traduit en latin en avril 1344 et suivi, quelques mois plus tard, de ceux de Jean de Murs et Firmin de Beauval, alors engagés à Avignon au projet de réforme du calendrier initié par le pape². Si, prudent, Ben Gerson se montrait plutôt réservé vis-à-vis des interprétations eschatologiques, les deux savants parisiens prirent en revanche le parti d'insister sur cet aspect. Jean de Murs avançait ainsi que, Saturne étant le significateur des Juifs et le Verseau celui d'Israël, la conjonction signifiait que les Juifs attendraient la venue du messie dans les dix ans à venir plutôt qu'à un autre moment³. La conjonction était ainsi définitivement attachée à l'eschatologie.

Selon Villani, le phénomène fut suivi à Florence par les astrologues locaux, en premier lieu desquels « maestro Pagolo figliuolo di ser Piero », que l'on doit identifier à Paolo Dagomari⁴. Né à Prato vers 1280, ce Florentin d'adoption était propriétaire,

1186, cf. Godefroy DE CALATAY, « La grande conjonction de 1186 dans les sources occidentales et orientales », dans I. DRAELANTS, A. TIHON et B. VAN DEN ABEELE (éd.) *Occident et Proche-Orient. Contacts scientifiques au temps des Croisades (Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 24 et 25 mars 1997)*, Turnhout, 2000, p. 369-384.

1. Graziella FEDERICI VESCOVINI, « Una versione latina medievale dell'opera escatologica di Abramo bar Hijja, *Megillat ha Megalleh*, il *Liber de redemptione Isabel* », dans M. CILIBERTO et C. VASOLI (éd.), *Filosofia e cultura. Per Eugenio Garin*, I, Roma, 1991, p. 5-37.

2. Cf. Eugène DÉPREZ, « Une tentative de réforme du calendrier », *op. cit.*, p. 131-143; John NORTH, « The Western Calendar », *op. cit.*, p. 48-50; Joël PLASSARD, « Projets de réforme du calendrier à Paris, au début du XIV^e siècle », dans *Positions de thèses de l'École nationale des Chartes*, Paris, 1975, p. 175-181. Concernant l'intérêt de Clément VI pour les sciences, on renverra à la description de la bibliothèque personnelle du pape proposée par Étienne ANHEIM, « La bibliothèque personnelle de Pierre Roger/Clément VI », dans J. HAMESSE (dir.), *La vie culturelle, intellectuelle et scientifique à la cour des Papes d'Avignon*, Turnhout, 2006, p. 1-48.

3. Cf. la traduction en anglais du texte latin de Jean de Murs dans Bernard R. GOLDSTEIN et David PINGREE, « Levi ben Gerson's Prognostication », *op. cit.*, p. 37-38.

4. Pareille identification est permise par le testament de Paolo Dagomari, où l'auteur se désigne lui-même comme *Magister Paulus quondam Ser Pieri de Florentia*. Cf. Maria MUCCILLO, « Dagomari,

dans les environs de Santa Trinita, d'une des six écoles recensées par Villani dans lesquelles on enseignait aux fils de marchands « *abbaco e algorismo* », autrement dit l'algèbre et le calcul. Savant aux multiples compétences, ainsi qu'en témoignent les nombreux surnoms dont on le trouve affublé (dell'Abbacco, Geometra, Astrologo ou Arismetra), il est l'auteur de nombreux traités d'algèbre destinés à servir la pratique commerciale. Et c'est d'abord dans le champ des sciences mathématiques qu'il exerça son art, au point d'être qualifié par ses premiers biographes de *geometra maximus et arismeticae peritus*¹. Mais ce fut surtout un astrologue, comme bon nombre d'ailleurs des savants médiévaux qui touchaient à tout en matière de sciences, et il rédigea également plusieurs traités de chronologie astronomique ou d'astrologie judiciaire. Il jouissait à ce titre d'une haute renommée au sein de la société florentine, si l'on en croit en tout cas l'éloge que lui réserva le jeune Coluccio Salutati à sa mort en 1366, en louant les nombreux services qu'il rendit à la Commune². À en croire Villani, Paolo Dagomari serait également l'auteur d'une prédiction originale sur la grande conjonction de mars 1345. En se basant sur ses propres calculs et des observations personnelles, il aurait corrigé les calculs de l'*Almanach perpetuum* de l'astrologue juif Prophatius Judaeus (ou Profeit Tibon) qui, sur la base des « tables tolédanes », des tables astronomiques permettant de retrouver la position des astres à n'importe quelle date³, annonçaient la grande conjonction pour le 20 mars 1345. L'astrologue florentin en aurait ainsi repoussé la date de plus d'une semaine, au 28 mars.

En l'an MCCCXLV, le XXVIII mars peu après l'heure de none, selon le calcul (*adequazione*) de maître Pagolo fils de ser Piero, grand maître de cette science, eut lieu la conjonction de Saturne et Jupiter à XX degrés dans le signe du Verseau, avec les autres planètes dans l'aspect décrit ci-dessous. Mais selon l'almanach de Prophace Judaeus et les tables tolédanes, cette conjonction devait avoir lieu le XX de ce mois de mars. La planète Mars était avec elles dans le signe du Verseau à XVII degrés; et la lune s'obscurcit totalement le XVIII de ce mois de mars dans le signe de la Balance à VII degrés. Et quand le soleil fit son entrée dans le Bélier, le XI mars, Saturne était

Paolo », dans *Dizionario biografico italiano*, 31, 1985. Sur Dagomari, voir Lynn THORNDIKE, « Paolo d'Abbaco Dagomari : Arithmetic ans Natural Secrets », dans *Idem, A History of Magic and Experimental Science. III. Fourteenth and Fifteenth Centuries*, New-York, 1934, p. 205-212. Cf. également Gino ARRIGHI, « Note sulla scienza in Toscana nel Trecento », dans *La Toscana nel secolo XIV, op. cit.*, p. 485-496.

1. Filippo VILLANI, *Liber de civitatis Florentiae famosis civibus*, éd. G. Mazzoni, Florence, 1847, p. 33.

2. Cf. Coluccio SALUTATI, *Epistolario*, éd. F. Novati, I, Rome, 1891, p. 15-18. L'auteur lui attribue notamment le mérite d'avoir permis à la Commune de remporter la bataille de Cascina contre Pise en 1364.

3. Pour une présentation des tables astronomiques médiévales, cf. Benno VAN DALEN, *Ancient and medieval astronomical tables : mathematical structure and parameter values*, Utrecht, 1992; Emmanuel POULLE, *Les sources astronomiques (textes, tables, instruments)*, Turnhout, 1981; *Idem, Les instruments astronomiques du Moyen Âge*, Paris, 1983.

en ascendant dans le signe du Verseau à XVIII degrés et seigneur de cette année, et Jupiter en Verseau à XVI degrés, et Mars en Verseau à XXII degrés. Mais selon le calcul (*equazione*) dudit maître Paolo, qui fait partie des maîtres modernes et qui dit avoir vu clairement la conjonction avec ses instruments le XXVIII mars, celle-ci était dans l'angle du ponant et le soleil presque au milieu du ciel, légèrement déclinant vers cet angle, en exaltation à XVI degrés du Verseau; et le Lion, sa maison, était en ascendant à XIII degrés et Mars était déjà en Poissons à VI degrés; Vénus en Taureau, sa maison, à XIII degrés et au milieu du ciel; Mercure en Taureau au premier degré, et la lune en Verseau à III degrés¹.

Comme l'avait déjà relevé Jean-Patrice Boudet², Villani commet ici une erreur en inversant, semble-t-il, les coordonnées. Les dates prétendument tirées de l'*Almanach* de Prophatius (tant celle de l'éclipse que de la grande conjonction, les 18 et 20 mars), qui s'appuyaient sur les tables tolédanes, correspondent en effet à celles calculées par Geoffrey de Meaux et Jean de Murs, lesquels se basaient en réalité sur d'autres tables astronomiques, celles dites « alphoncines³ ». Quant aux indications que Villani attribue à Dagomari, autant la date de la conjonction (28 mars) que ses coordonnées, elles correspondent parfaitement à celles fournies par Lévi ben Gerson, qui pour sa part n'utilisait ni les tables alphoncines ni celles de Tolède, mais des tables de sa propre composition⁴. Le détail est le suivant :

1. *Nuova cronica*, XIII 41 : « *Nell'anno MCCCXLV a di XXVIII di marzo, poco dopo l'ora di nona, secondo l'adequazione di mastro Pagolo di ser Piero, gran maestro in questa iscienzia, fue la congiunzione di Saturno e di Giove a gradi XX del segno dello Aquario collo infrascritto aspetto degli altri pianeti. Ma secondo l'almanaco di Profazio Giudeo e delle tavole tolletane dovea essere la detta congiunzione a di XX del detto mese di marzo; e 'l pianeta di Marti era co-lloro nel detto segno d'Aquario gradi XXVII, e-lla luna scurata tutta a di XVIII del detto mese di marzo nel segno della Libra gradi VII. E all'entrare che fece il sole nell'Ariete, a di XI di marzo, fu Saturno in sull'ascendente nel segno d'Aquario gradi XVIII e signore dell'anno, e Giove nel detto Aquario gradi XVI. E Mars nel detto Aquario gradi XXII; ma seguendo l'equazione del detto mastro Paolo, ch'è de' maestri moderni, e dissene che co' suoi stormenti visibilmente vide la congiunzione a di XXVIII marzo, essendo la detta congiunzione nell'angolo di ponente, e 'l sole era quasi a mezzo il cielo un poco dichinante a l'angolo, a gradi XVI dell'Ariete, e in sua saltazione; e il Leone, sua casa, era in su l'ascendente gradi XIII e Mars era già nel Pesce gradi VI; Venus nel Tauro gradi XIII, sua casa, e in mezzo il cielo; Mercurio in Tauro in primo grado, e-lla luna inn-Aquario gradi IIII. »*

2. Cf. Jean-Patrice BOUDET, *Lire dans le ciel. La bibliothèque de Simon de Phares astrologue du XV^e siècle*, Bruxelles, 1994, p. 150n.

3. La date de l'éclipse que Villani dit avoir tirée de l'*Almanach* de Prophatius (18 mars) correspond plus ou moins à celles proposées par Geoffrey de Meaux (18 mars date astronomique) ou Jean d'Eschenden (20 mars date civile), mais différent totalement en revanche de celle calculée par Lévi Ben Gerson sur la base de ses propres tables (4 mars). De même, la date de la grande conjonction attribuée à Prophatius (20 mars) correspond également à celles proposées par Jean de Murs (20 mars date astronomique) ou William Rede (21 mars date civile). Cf. Bernard R. GOLDSTEIN et David PINGREE, « Levi ben Gerson's Prognostication », *op. cit.*, p. 25; Lynn THORNDIKE, « John of Eschenden : Sepcialist in Conjunction », dans *A History of Magic and Experimental Science*, *op. cit.*, p. 326.

4. Cf. Bernard R. GOLDSTEIN, *The astronomical Tables of Levi Ben Gerson*, New Haven, 1974. Voir également Bernard R. GOLDSTEIN et David PINGREE, « Levi Ben Gerson's Prognostication », *art. cit.*, p. 28-29.

	Paolo Dagomari (selon Villani)	Levi Ben Gerson	Prophatius Judaeus	
Date	28 mars 1345	28 mars 1345	20 mars 1345	31 mars 1345
Heure	peu après none	1h 17min <i>post meridiem</i>		
Ascendant	13° (<i>sic</i>) Lion	18° Lion		
Saturne	20° Verseau	19°46' Verseau	15°41' Verseau	16°50' Verseau
Jupiter	<i>idem</i>	<i>idem</i>	19°03' Verseau	20°54' Verseau
Soleil	16° Bélier	16°0'9" Bélier		
Mars	6° Poissons	5°55'40" Poissons	29°46' Verseau	8°21' Poissons
Vénus	14° Taureau	13°47'5" Taureau		
Mercuré	1° Taureau	0°18'45" Taureau	15°44' Bélier	4°27' Taureau
Lune	4° Verseau	4° Verseau		

On notera enfin que dans les tables de l'*Almanach* de Prophatius (qui n'est pas une œuvre d'astrologie et n'évoque donc pas la conjonction), c'est vers la fin du mois de mars (et donc vers le 28 et non le 20) que les coordonnées astrales correspondent le mieux à celles avancées par Villani¹. Si l'on veut bien accorder foi au neveu de Giovanni Villani, Filippo, lorsque celui dit que Paolo Dagomari fut l'introducteur des tables alphoncines à Florence², alors la confusion du chroniqueur semble être double : d'une part, la date du 20 mars proviendrait non pas de Prophatius (et des tables tolédanes) mais de Dagomari (et des tables alphoncines) ; d'autre part, ce n'est pas non plus de l'*Almanach* de Prophatius que Dagomari tire les informations corrigées, mais d'une autre prédiction, peut-être celle de Lévi Ben Gerson.

Au-delà de cette confusion, le témoignage de Villani est intéressant à deux égards. Tout d'abord, parce qu'il rend compte des liens que la scène astrologique florentine entretenait avec les grands centres scientifiques qu'étaient Avignon ou Paris. Ce sont ces liens, en effet, qui expliquent que Paolo Dagomari, dont la renommée ne dépassait certainement pas les murs de Florence, ait ainsi pu disposer des prévisions d'astrologues avignonnais et parisiens comme Ben Gerson et, peut-être, Jean de Murs. Et ce sont ces liens qui permirent en tout cas la diffusion à Florence des tables alphoncines. Probablement composées dans le milieu des astronomes parisiens vers 1321-1327, les changements introduits par ces tables par rapport aux anciennes tables astronomiques de Tolède constituaient une telle rupture dans l'histoire de l'astronomie latine, qu'on a pu dire à leur propos qu'il y avait « un avant et un après » (Emmanuel Poulle³). Et la rapidité de leur succès fut telle qu'elles devinrent l'outil

1. Sur l'*Almanach* de Prophatius Judaeus, cf. *Almanach Dantis Aligherii sive Profacii Judaei Montispessulani*, éd. G. Boffitto et C. Melzi d'Eril, Florence, 1908 ; G. J. TOOMER, « Prophatius Judaeus and the Toledan Tables », dans *Isis*, 64, 1973, p. 351-355.

2. Filippo VILLANI, *Liber de civitatibus*, op. cit., p. 33.

3. Sur les tables alphoncines, voir l'édition d'Emmanuel POULLE, *Les Tables alphoncines avec les canons de Jean de Saxe*, Paris, 1984. Pour une vue d'ensemble des tables astrologiques, cf. *idem*, « L'astronomie latine au XIV^e siècle », dans G. DAHAN (éd.), *Gersonide en son temps. Science et philosophie médiévales*, Louvain, 1991, p. 263-264.

exclusif des astronomes dès les années 1340 : et c'est effectivement ce que nous montre Villani pour Florence. Le témoignage du chroniqueur révèle ainsi l'écho grandissant rencontré par l'astrologie auprès des classes populaires des grandes cités italiennes, mais aussi la diffusion des grands principes et des grandes doctrines astrologiques par ces mêmes classes moyennement érudites. Surtout, il montre comment l'auteur réussit la synthèse entre astrologie et histoire en mettant ces doctrines au service de sa recherche du mouvement de l'histoire, et en rejetant tout l'arrière-plan eschatologique qui les accompagnait traditionnellement pour en proposer une relecture historique originale.

Une nouvelle interprétation de la théorie des grandes conjonctions au service de l'histoire

On a vu que la doctrine des grandes conjonctions avait d'abord été interprétée dans un sens eschatologique et messianique. La toute première observée Europe, en 1186, avait alors été interprétée comme le signe de la fin de la religion musulmane et de l'exaltation de la foi chrétienne, tandis que celle de 1345 annonçait, selon les astrologues juifs et chrétiens du XIV^e siècle, la venue prochaine du messie. Cet enthousiasme de l'astrologie latine pour les théories eschatologiques ne doit toutefois pas cacher les nombreuses condamnations de la part des autorités scolastiques et ecclésiastiques. Défendue aux siècles précédents par quelques astrologues de renom, comme Roger Bacon ou encore Richard de Fournival, elle était également considérée comme une « hérésie absolue » par des sommités telles que Thomas d'Aquin, Guillaume d'Auvergne ou bien Albert le Grand¹.

Dans le chapitre qu'il consacre à la conjonction de 1345, Villani reconnaît tout d'abord que les grandes conjonctions exercent une action spécifique sur le monde sublunaire, et qu'il est donc possible d'en tirer des pronostics, comme le font les « livres des anciens grands maîtres d'astronomie ».

Cette conjonction, avec les autres planètes et signes disposés de la sorte, d'après ce qui en est dit et écrit dans les livres des anciens grands maîtres d'astronomie, signifie avec le consentement de Dieu de grandes choses pour le monde, des batailles, meurtres, grandes mutations de royaumes et de peuples, mort de rois, transfert de seigneurie et de sectes, apparition d'un prophète et de nouvelles erreurs pour la foi, nouvelle venue de seigneurs et de gens, suivies de famine et mortalité dans ces climats, royaumes, pays ou cités sur lesquels l'influence de ces signes et planètes est attribuée².

L'arrière plan eschatologique des pronostics apparaît bien à travers la référence au « transfert [...] de sectes » et à « l'apparition d'un prophète et de nouvelles

1. Cf. Bruno ROY, « Richard de Fournival, auteur du *Speculum astronomiae* », dans *Annales d'histoire du Moyen Âge*, 67, 2000, p. 159-180.

2. *Nuova cronica*, XIII 41 (cf. note p. 407).

erreurs pour la foi ». Mais Villani s'en tient à une définition générale du phénomène, telle qu'on pouvait effectivement la trouver dans les livres « des grands maîtres », comme les traités de Messahala ou d'Albumasar, ou encore de Roger Bacon qui, dans son *Opus majus*, attribuait aux grandes conjonctions « plusieurs significations concernant l'exaltation des rois et des puissants, la cherté des vivres et la naissance des prophètes ¹ ». L'interprétation du phénomène reste très générale et ne donne lieu à aucun pronostic astrologique particulier. Villani semble donc refuser de s'aventurer sur le terrain de l'eschatologie et ne se risque pas à évoquer la fin de l'Islam ou la venue du Messie, comme d'autres l'avaient fait. Rétrospectivement, la conjonction de 1345 est même interprétée en fonction des principes de l'astrologie naturelle, en en faisant la cause des fortes pluies qui ont ruiné les récoltes en 1346 et causé la grande famine de cette année ². De la même manière, on a vu qu'en évoquant dans les premiers livres le mouvement de la huitième sphère ³, théorie qui implique un décalage progressif de l'axe terrestre le long du firmament et introduit une lecture cyclique du temps, Villani s'était limité à une lecture naturelle du phénomène (c'est-à-dire agissant sur les éléments et non sur les esprits ⁴), et n'avait pas recueilli les théories eschatologiques de la Grande année, qui interprétaient la fin de ce cycle comme la fin des temps ⁵.

1. Roger BACON, *Opus majus*, *op. cit.*, p. 263 : *Et haec conjunctio dicitur significare pluries super sublimationem regum et potentum, et super gravitatem annonae, et super ortus prophetarum.*

2. *Nuova cronica*, XIII 73 : « *Nel detto anno MCCCXLVI, cominciandosi la cagione d'ottobre e di novembre MCCCXLV, al tempo della sementa furono soperchie piove, sicché corruponno la sementa, e poi l'aprile e 'l maggio e giugno vegnente MCCCXLVI non finò di piovere, e talora tempeste, onde per simile modo si perdè la sementa delle biade, e lle seminate si guastarono; e cciò avvenne quasi in più parti di Toscana e d'Italia, e in Proenza, e Borgogna, e Francia (onde nacque grande fame e caro ne' detti paesi), ed a Genova, e a Vignone in Proenza, ov'era il papa colla corte di Roma. E cciò avvenne, secondo dissono gli astrolagi e maestri in natura, per la congiunzione passata di Saturno e di Giove e di Marti nel segno dell'Aquario, come adietro è per noi fatta menzione. Onde avvenne che già sono più di cento anni passati non fu sì pessima ricolta in questo paese di grano e biada, di vino e d'olio e di tutte cose, come fu in questo anno.* »

3. *Nuova cronica*, II 13.

4. Voir p. 404

5. Dans la cosmologie ptoléméenne, la région du ciel pur était divisée en huit sphères concentriques, sièges des sept astres et, pour la huitième, du firmament c'est-à-dire des étoiles fixes. À l'instar des autres sphères, la huitième était entraînée par le ciel ultime, ou « premier mobile » (*primum mobile*), dans un mouvement de rotation universelle d'orient vers l'occident; mais elle était également affectée d'un mouvement particulier, son axe décrivant un décalage progressif en sens inverse d'un degré par siècle (cf. par exemple Jean de Sacrobosco, *op. cit.*, p. 79). Ce décalage progressif, qualifié de « précession équinoxiale », avait donné naissance à la théorie de la « Grande année », correspondant au retour des constellations, au terme d'une révolution complète (soit en en 36000 ans), à la place originale qui était la leur au moment de la création du monde, marquant ainsi la fin d'un cycle et accompagnant la fin du monde. Dans son *De motu octavae sphaerae* de 1310, Pietro d'Abano appréhendait cette question dans une optique philosophico-eschatologique : reliant l'ensemble des mouvements à un mouvement universel causal, origine de toute vertu ou influence sur les faits terrestres, il avançait que de la variation de ce mouvement dépendaient l'ensemble des changements survenus dans les affaires

Les tentatives des astrologues de tirer de leur art des théories eschatologiques étaient presque systématiquement condamnées par Villani, à l'instar du *Tractatus de tempore adventus Antichristi* d'Arnaud de Villeneuve, qualifié dans la *Nuova cronica* de « *nuovo errore di fede*¹ ». Plus près de lui encore, la condamnation de Cecco d'Ascoli en 1327 avait été l'occasion pour l'Église de rejeter publiquement un déterminisme astral appliqué à l'histoire du Salut, qui faisait clairement référence à l'eschatologie astrologique². À quelques années d'intervalle, s'aventurer sur le terrain de l'horoscope des religions eût été risqué.

Pourtant, si Villani refuse d'approfondir la piste messianique dans laquelle l'astrologie avignonnaise semblait s'engouffrer, et s'il témoigne au contraire d'une réserve certaine vis-à-vis de toute interprétation religieuse des phénomènes planétaires, ces théories ne lui sont pas inconnues. À propos de la vie de Mahomet et des débuts de l'islam, dans un chapitre ajouté au début du Livre III et probablement rédigé dans la première moitié des années 1330, le chroniqueur avait évoqué sans réserve la doctrine de l'horoscope des religions.

Et note, d'après ce que l'on trouve dans certaines prophéties et ce qu'affirment de grands astrologues, que ladite secte [des Sarrasins] doit durer environ VII^e ans, après quoi elle devra prendre fin et s'affaiblir. Il n'est pas précisé toutefois si cela commençait à partir de la naissance de Mahomet ou de sa mort, ou bien du moment où il donna la loi aux Arabes³.

des hommes. (Pietro D'ABANO, *De motu octavae sphaerae*, éd. G. Federici-Vescovini, dans *I trattati di astronomia. Lucidator dubitalium astronomiae, De motu octavae sphaerae e altre opere*, Padoue, 2008, p. 361-363). Sur les théories eschatologiques liées à ce mouvement, cf. John NORTH, « Astrology and the Fortune of Churches », dans *Idem, Stars, Minds, and Fate. Essays in Ancient and Medieval Cosmology*, Londres, 1989, p. 64-65. Un autre mouvement de la huitième sphère, dit de trépidation (ou d'accès et recès), avait été proposé par l'astronomie gréco-arabe, notamment dans le *De motu octavae sphaerae* de Thebit ben Corat (IX^e siècle) qui servait de base aux tables astronomiques de Tolède. Mais à la fin du XIII^e siècle, ce modèle fut remis en cause pour revenir à l'ancien modèle ptoléméen de précession équinoxiale. Un troisième modèle astronomique combinant les deux systèmes fut ensuite développé dans les années 1320 par l'astronomie parisienne, à travers les tables alphonisines.

1. *Nuova cronica*, X 3 : « *Nel detto anno MCCCX maestro Arnaldo da Villanuova di Proenza gran savio filosofo in Parigi questionava, e annunziava per argomenti de le profezie di Daniello e de la Sibilla Eritea che l'evento d'Anticristo e persecuzione de la Chiesa dovea essere tra 'lMCCC e 'lMCCCC, quasi intorno al LXXVI anno, e di ciò fece uno libro il quale intitolò Della speculazione de l'evento Anticristi, per la qual cosa fu tenuto nuovo errore di fede. Partissi di Parigi per tema dello 'nquisitore, però che gli altri maestri di Parigi il faceano perseguitare, e andonne in Cicilia a don Federigo, e poi in suo servizio mori in mare, andando per ambasciadore a corte di papa.* » Sur les doctrines eschatologiques du médecin catalan, cf. Francesco SANTI, « La vision de la fin des temps chez Arnaud de Villeneuve. Contenu théologique et expérience mystique », dans *Fin du monde et signes des temps. Visionnaires et prophètes en France méridionale*, Toulouse, p. 107-127.

2. *Nuova cronica*, XI 41.

3. *Nuova cronica*, III 8 : « *E nota che per certe profezie si truova, e per grandi astrolaghi saferma, che la detta setta de' Saracini dee durare circa ad anni VIF e allora de finire e venire meno. Non dichiarirò se cominciase alla natività di Maomet o alla sua morte, o quando egli diè la legge agli Arabi.* »

Cette doctrine de l'horoscope des religions, assez répandue dans l'astrologie latine, était en grande partie basée sur les écrits d'Albumasar et trouvait quelques échos dans celle des grandes conjonctions. Le savant arabe avait ainsi réalisé un horoscope de nativité des religions, qu'il situait au moment des conjonctions de Jupiter et de chacune des six autres planètes : le judaïsme sous Saturne, l'islam sous Vénus et le christianisme sous Mercure, la dernière conjonction avec la Lune devant annoncer la *lex Antichristi*¹. C'était d'ailleurs sur la base de la périodicité des conjonctions de Jupiter et Vénus, conjonction attribuée à l'islam, qu'Albumasar avait calculé la fin du règne des Arabes après 693 ans². Au XIII^e siècle, Roger Bacon avait repris à son compte l'horoscope des religions pour proposer un calcul de la date de la destruction de l'Islam : en estimant, selon le calendrier arabe, à six cent soixante-cinq le nombre d'années écoulées depuis l'avènement de Mahomet, le savant anglais avait annoncé la chute de l'Islam dans moins de trente ans ; soit, en comptant à partir de l'année 1267 où il écrivait, vers la toute fin du XIII^e siècle³. Mais le nouveau siècle était arrivé sans que l'islam ne s'éteignît — au contraire même, puisque depuis 1291 les Chrétiens avaient perdu Saint-Jean-d'Acre, ultime bastion latin en Orient. Cela ne jeta toutefois pas le discrédit sur la doctrine baconienne, qui était encore reprise au XIV^e siècle. En effet, de l'avis de Villani, il suffisait de compter à partir d'une autre date : et là où Bacon avait compté en « années arabes » (*annus arabum*), c'est-à-dire en années lunaires et à partir de l'Hégire (en 622 AD), Villani rappelait qu'on pouvait aussi bien compter en années solaires et à partir de la naissance de Mahomet (ou de sa mort). Dans ce cas, en partant de l'an 632 de l'ère chrétienne, les « 700 ans environ » (*sic*) de la loi des Sarrasins devaient alors s'achever vers l'an 1332. Un demi-siècle après Roger Bacon, la prophétie restait donc d'actualité et pouvait encore nourrir la propagande anti-musulmane et les rêves de croisades que la Chrétienté n'avait pas encore abandonnés⁴. C'est probablement dans ce contexte qu'il faut replacer la rédaction de ce chapitre sur Mahomet et les débuts de l'islam.

1. Cf. Albumasar, *De magnis coniunctionibus*, I, 8, f^o 7v. Voir à ce propos Eugenio GARIN, « "Renovatio" e "oroscopo delle religioni" », dans *Idem, La cultura filosofica del Rinascimento italiano*, 2, Florence, 1979, p. 155-158 ; Marco BERTOZZI, « Il fatale ritmo della storia. La teoria delle grandi congiunzioni astrali tra XV e XVI secolo », dans *I Castelli di Yale*, 1, 1996, p. 29-49. Voir également John NORTH, « Astrology and the Fortunes of Churches », *op. cit.*, p. 66-68.

2. Cf. Albumasar, *De magnis coniunctionibus*, II, 8, f^o 16r : *significavit quod regnum [araborum] duraret eis secundum quantitatem eius quod remanserat Virgo de signo ad perambulandum ex gradibus et minutis, scilicet cuicumque minuto annus, et fuerunt sexcentum et 93*.

3. Roger BACON, *op. cit.*, p. 266. Sur les théories astrologiques de Bacon à propos de la destruction de l'Islam, cf. John NORTH, « Roger Bacon and the Saracens », dans G. FEDERICI VESCOVINI (dir.), *Filosofia e scienza classica, arabo-latina medievale e l'età moderna (ciclo di seminari internazionali, 26-27 gennaio 1996)*, Louvain-la-Neuve, 1993, p. 129-160.

4. Cf. par exemple Jules VIARD, « Les projets de croisade de Philippe VI de Valois », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 97, 1936, p. 305-316.

On aurait donc tort d'estimer que ce genre de prophéties était totalement disqualifié aux yeux de l'Église et des fidèles. Elles pouvaient en effet être réactivées à tout moment, en fonction des contingences de l'époque. Vers 1332, les rêves de croisades étaient encore vivaces (en témoigne la prise de Smyrne deux ans plus tard), et les vieilles théories astrologiques pouvaient servir à la propagande anti-musulmane¹. Treize ans plus tard en revanche, au moment de la grande conjonction de 1345, les comptes ne tombaient plus ronds et les espoirs de voir la prophétie baconienne se réaliser devaient donc commencer à s'essouffler sérieusement. De la doctrine des grandes conjonctions, Villani ne retient donc pas les interprétations eschatologiques, même si celles-ci peuvent à l'occasion se montrer utiles. Sans ignorer ces interprétations tournées vers les faits à venir, Villani les laisse de côté au profit d'une relecture des faits passés, réinterprétés à la lumière de cette théorie astrologique.

Une interprétation historique de la doctrine des grandes conjonctions

Une fois reconnu le principe de causalité astrale, avec toutes les limites nécessaires, le cadre astronomique cyclique des conjonctions planétaires vient offrir à Villani un schéma interprétatif original à partir duquel il développe un modèle périodique de l'histoire universelle. Telle qu'exposée dans le *De magnis coniunctionibus*, la doctrine d'Albumasar repose en effet sur la dimension cyclique des conjonctions et se base d'abord sur l'étude de la révolution des astres le long de l'écliptique. La durée de révolution dépend pour chaque planète de la vitesse à laquelle elle se déplace. Mais celle-ci étant supposée constante, le phénomène observé est donc périodique et prédictible. Ainsi les conjonctions, c'est-à-dire l'alignement parfait de deux astres avec la Terre, se reproduisent-elles à intervalles réguliers : Mars et Saturne se croisent tous les trente ans, Saturne et Jupiter tous les vingt ans, etc. Le principe de « grande conjonction » concerne l'alignement des planètes supérieures, c'est-à-dire dont l'orbite est située au-delà du Soleil (dans une optique géocentrée, il s'entend). Ces conjonctions se déplaçant légèrement à chaque fois le long de l'arc du zodiaque, elles se reproduisent à chaque fois dans un signe différent. À la « grande conjonction » s'ajoutent donc deux autres types de conjonction : la « conjonction majeure » (*coniunctio maior*) qui correspond à un changement de triplicité (soit un groupe de trois signes) tous les 240 ans ; et la « très grande conjonction » (*coniunctio maxima*) qui marque le retour au début du signe vernal, le Bélier, tous les 960 ans.

1. C'est ce que montrent en tout cas les prédictions de Jean de Murs et Jean d'Eschenden sur la conjonction de Saturne et Jupiter dans le signe du Scorpion, lesquels pronostiquaient la destruction prochaine de l'islam et en appelaient au pape pour saisir cette occasion et organiser un « passage général ». Cf. Jean-Patrice BOUDET, « La papauté d'Avignon et l'astrologie », dans *Fin du monde et signes des temps. Visionnaires et prophètes en France méridionale*, Toulouse, p. 270-276 (Cahiers de Fanjeaux ; 27) ; Lynn THORNDIKE, « John of Eschenden », *op. cit.*, p. 325-346.

Bien que largement diffusée et basée sur des principes somme toute assez simples, la doctrine d'Albumasar faisait entrer en ligne de compte plusieurs paramètres astronomiques qui n'étaient pas toujours correctement compris et donnaient lieu à quelques erreurs, auxquelles Villani n'échappe pas¹. Quoi qu'il en soit, au-delà de ces erreurs infimes, le principe général de la doctrine, qui réside dans la nature à la fois régulière et graduelle du phénomène astronomique, est parfaitement compris. Et c'est ce principe qui, en vertu de celui de causalité astrale qui préjuge d'une action des planètes du fait de leur position (*aspectus*) et de leur vertu occulte (*influentia*), permet d'établir un schéma astrologique périodique dont l'échelle de fréquence correspond à une échelle de gravité. Les effets de ces différentes conjonctions sur le monde sublunaire sont ainsi rapportés à une lecture à court, moyen et long terme. Et si le vocabulaire d'Albumasar, et la distinction entre *coniunctiones magna, maior et maxima*, ne sont pas repris par Villani, les désignations vulgaires, plus descriptives et transparentes, paraissent mieux adaptées à un public de néophytes : de « légère » à « plus grave » et « plus lourde de toutes ».

Or, parvenu au terme de l'analyse technique, Villani anticipe les interrogations de son lecteur et s'emploie à justifier l'utilité de ces « faits d'astronomie », et la légitimité de leur présence dans un ouvrage historique. Le ton employé est celui de la polémique.

À présent, celui qui lira ce chapitre pourra alors demander en quoi savoir ces faits d'astronomie est d'une quelconque utilité pour le présent traité ? Nous répondons que celui, avisé et perspicace et qui voudra enquêter sur les mutations survenues par le passé dans notre pays comme ailleurs, en lisant cette chronique et en comparant avec celles passées pourra plus facilement comprendre et pronostiquer celles à venir, Dieu le consentant².

1. L'explication de Villani contient deux erreurs. D'une part, la conjonction ordinaire (*leggera*) ne se reproduit que trois fois de suite dans une même triplicité (une fois dans chaque signe) avant de se déplacer dans la triplicité suivante après 60 ans, alors que selon Albumasar le changement de triplicité se produit au terme de douze ou treize conjonctions, au bout de 240 ans. Une période que Villani ne comprend logiquement pas, puisqu'il l'explique comme une révolution complète de la conjonction, « XII fois dans les XII signes ». Cette définition se rapproche en outre de celle de la *coniunctio maxima* d'Albumasar, tous les 960 ans, que Villani n'explique qu'assez vaguement comme l'accomplissement de « XLVIII conjonctions ». Enfin, le chroniqueur ne tient pas compte du début du cycle lors de l'entrée dans le signe vernal (le Bélier), et situe la précédente conjonction maximale lors la précédente conjonction Saturne-Jupiter dans les signes d'air.

2. *Nuova cronica*, XIII 41 : « Ora potrà dire chi questo capitolo leggerà, che uole porta di sapere questa strolomia al presente trattato ? Rispondiamo che a chi fia discreto e proveduto, e vorrà investigare delle mutazioni che sono state per li tempi adietro in questo nostro paese e altrove, leggendo questa cronica assai potrà comprendere per comparazione di quelle sono passate pronosticate delle future, aconsentiente Idio [...]. »

L'approche choisie demeure donc prudente : s'il reconnaît la possibilité de « pronostiquer », c'est-à-dire d'établir des prédictions pour l'avenir, non seulement celles-ci apparaissent d'emblée modérées car subordonnées à la volonté divine (ce qui constitue toutefois une figure imposée), mais surtout il se garde bien de mettre ce schéma au service d'une lecture de l'avenir en confiant toute tentative de pronostic aux bons soins des seuls experts. Et à la différence des astrologues qui mettent leur expertise au service de la prédiction, c'est-à-dire de l'anticipation conjecturale de l'avenir, c'est à propos du passé que l'historien essaye d'appliquer ce schéma périodique.

La suite du chapitre est en effet particulièrement intéressante. Fort de la doctrine des grandes conjonctions, Villani dresse une rétrospective de l'Histoire selon ce schéma périodique, et tente de faire le lien entre les grandes conjonctions qui ont ponctué l'histoire du monde et les grands événements qui ont marqué Florence et l'Italie. Les deux précédentes conjonctions de Saturne et Jupiter dans la triplicité des signes d'air (en 1305 en Balance puis en 1325 en Gémeaux) sont ainsi associées à des « nouveautés manifestes pour tous », allusion probable aux luttes entre Blancs et Noirs et à la défaite d'Altopascio. Puis, remontant le temps, il relève plusieurs de ces mutations qui ont accompagné les grandes conjonctions : conquête de la Sicile par les Angevins, première Commune populaire à Florence, guerres entre Frédéric II et l'Église, etc. Deux événements majeurs se dégagent : le premier, correspondant au précédent changement de triplicité, est la première Croisade, tandis que le second, correspondant au début du cycle, renvoie à la venue en Italie des peuples barbares qui entraîna la chute de l'empire romain.

Car cette conjonction dans la triplicité des signes d'air avait déjà commencé de notre temps en l'an MCCCIV dans le signe de la Balance, puis en l'an MCCCXXV dans le signe des Gémeaux. Les nouveautés survenues dans notre cité et ailleurs furent et sont encore connues de tous, car peu de temps s'écoule d'une conjonction à l'autre, se succédant presque de XX ans en XX ans, ou un peu moins. Et alors que celles-ci étaient légères, elle se reproduisit au bout de LX ans, plus grave encore car elle muta de triplicité. Et [en remontant ainsi de vingt ans en vingt ans], on peut encore aisément retrouver les nouveautés survenues alors : à savoir la discorde et la guerre entre l'Église et l'empire et les autres nouveautés, l'ancien Peuple de Florence et le transfert de la seigneurie du roi Manfred au roi Charles. Et en CCXL ans (ou plutôt en CCXXXVIII ans), soit après qu'elle s'est reproduite XII fois dans les XII signes, [on retrouve] les nouveautés qu'il y eut en ce temps-là : à savoir le passage d'outremer et les autres grandes choses, et le transfert de la seigneurie du royaume de Sicile à Robert Guiscard. Et au bout de DCCCCLX ans (ou plutôt DCCCCLIII ans), après que se sont accomplies XLVIII conjonctions et parvenant ainsi à la première qui fut la plus lourde de toutes, si tu cherches en arrière tu trouveras le commencement du déclin de la puissance de l'empire romain lors de la venue des Goths et des Vandales en Italie, et les nombreux troubles qui touchèrent alors la sainte Église, etc.¹

1. *Nuova cronica*, XIII 41 : « che questa congiunzione in questa triplicità de' segni dell'aere fu e cominciò a questi nostri presenti tempi gli anni MCCCIV nel segno della Libra; e poi gli anni MCCCXXV

Peu importe si les cadres chronologiques ne collent pas toujours, ni même si la désignation des différentes conjonctions est parfois confuse. Ce que l'on retiendra de ce schéma, c'est la chronologie qui se dégage. D'une part, les effets des grandes conjonctions sont exclusivement ramenés à l'Italie, marquant ainsi l'abandon de toute tentative de périodisation universelle. D'autre part, les bouleversements observés sont uniquement d'ordre politique ou institutionnel et se limitent aux « transferts de seigneurie », aux conquêtes armées et aux croisades. La référence à l'empire romain comme début du cycle actuel contient une référence à la notion classique de la *translatio imperii*, tirée de la théorie des quatre royaumes de saint Jérôme. Mais alors que cette dernière fixait le début du dernier cycle à l'avènement de l'empire romain (c'est-à-dire au règne d'Auguste, qui concordait avec la naissance du Christ, dernier âge de l'histoire du Salut), le fait de se référer à sa chute contribue chez Villani à dépouiller cette périodisation de toute interprétation religieuse et à donner de l'Histoire une dimension exclusivement civile. De nouveau, c'est toute l'interprétation eschatologique qui est rejetée.

Ainsi, au terme d'une longue réflexion portant d'abord sur la licéité de la discipline, puis sur la réalité et l'autonomie du principe de causalité astrale, l'astrologie a fini par s'imposer dans la *Nuova cronica* comme modèle explicatif valide permettant non seulement de comprendre et d'expliquer des événements singuliers, mais également de proposer un sens au mouvement global de l'histoire. En soumettant l'histoire politique de la péninsule au prisme de la doctrine des grandes conjonctions, Villani tente ce qui, à nos yeux, se rapproche bien d'une démarche scientifique, basée sur l'observation de faits et sur leur mise en système, permettant l'élaboration d'une théorie qui sera confrontée et vérifiée. En outre, en associant ainsi le temps historique au temps cosmique, la réflexion astronomique contribuait à donner à l'objet temps une dimension mieux appréhensible.

3.2 De l'usage public de l'astrologie comme outil politique

Au-delà de la question complexe du rapport entre foi et science, une question qui ne sera d'ailleurs pas tout à fait réglée jusqu'au rationalisme des Lumières, l'histoire de l'astrologie déborde largement du cadre de l'histoire des sciences. Au Moyen Âge,

nel segno del Gemini. A ciascuno fu ed è assai manifesto le novità state nella nostra città e altrove, ch'assai sono fresche dall'una congiunzione e l'altra, che sono state quasi di XX anni in XX anni poco meno; ch'è lla più leggera, e in LX anni tornò, ch'è più grave e muta triplicità. E anche si possono leggermente ritrovare le novità che furono, e lla discordia e guerra dalla Chiesa e llo 'mperio, e l'altre novità e dell'antico popolo di Firenze, e della tralazione della signoria del re Manfredi al re Carlo, e in CCXL ovvero in CCXXXVIII l'avrà fatta XII volte in XII segni, le novità che furono in que' tempi adietro, il passaggio d'oltremare e altre grandi cose, e lla mutazione della signoria del regno di Cicilia a Ruberto Guiscardo. E in DCCCCLX ovvero DCCCCLIII anni fornite XLVIII congiunzioni, e tornando alla prima, ch'è la più ponderosa di tutte, se cerchi adietro troverai il cominciamento del calo della potenza del romano imperio alla venuta de' Gotti e di Vandali inn-Italia, e molte turbazioni a santa Chiesa etc. »

la discipline n'apparaît pas comme un champ d'étude purement spéculatif, tourné uniquement vers une compréhension passive du monde. Alors que son développement et sa codification ne pouvaient être distingués aux siècles précédents de l'essor des milieux scolastiques, composés pour l'essentiel de clercs appartenant aux cercles savants, l'astrologie connaît dès le XIII^e siècle un déplacement vers la sphère politique. Sous l'impulsion et le patronage des cours royales, où elle avait trouvé un milieu d'élection comme « moyen potentiel de conquête et d'exercice du pouvoir pour les princes laïcs¹ », se développe peu à peu un usage nouveau de l'astrologie, qui fait de cette science un outil au service du discours idéologique et politique, de l'art de conseiller et de l'art de convaincre.

De l'intérêt politique de l'astrologie dans l'Italie communale

La dimension politique de l'astronomie apparaît à travers le fait que l'astrologue est souvent mentionné dans un contexte politique. Le personnage de l'astrologue fait de multiples apparitions dans la chronique. Et si, le plus souvent, il intervient de manière anonyme, simplement désigné comme le « sage » ou le « maître » astrologue, quelques noms sont toutefois mentionnés. Sans parler des astrologues légendaires, de maître Appollino aidant Attalante premier roi d'Europe à fonder Fiesole ou du prophète Merlin assistant Uther Pendragon à la table ronde², on retrouve ainsi plusieurs grands noms de l'astrologie du XIII^e siècle, tels que Michel Scot, Guido Bonatti ou Jean de Tolède.

Le premier, mort vers 1236, rédigea une vaste somme astronomico-astrologique, qui traitait par ailleurs également de magie et de physiognomonie, le *Liber introductorius*³. Le second, mort vers 1300, fut l'auteur de la somme d'astrologie judiciaire « la plus complète qui ait été écrite dans l'Occident médiéval », le *Liber introductorius ad iudicia stellarum*, qui était encore éditée au XVI^e siècle⁴. Mais bien que l'apport de ces deux grands savants à la théorie astrologique fut considérable⁵, c'est uniquement

1. Jean-Patrice BOUDET, *Entre science et nigromance*, op. cit., p. 168.

2. Cf. *Nuova cronica*, I 7 et III 3. Le personnage mythique d'Atlas, premier roi d'Afrique, est également associé à l'astrologie, lui dont les sept filles se transformèrent dans les sept étoiles de la constellation du Taureau (I 7). On notera que le nom de l'astrologue Appolino, que Villani tire de la *Chronica de origine civitatis*, pourrait faire écho à celui du philosophe grec Appolonius de Tyane, à qui on attribuait la paternité de quelques traités astrologiques et magiques.

3. Lynn THORNDIKE, *History of Magic*, op. cit., p. 307-337; *Idem*, *Michael Scot*, Londres, 1965.

4. Jean-Patrice BOUDET, *Entre science et nigromance*, op. cit. p. 84-85. Sur Guido Bonatti, voir Lynn THORNDIKE, *History of Magic*, op. cit., p. 825-838; Grazia MIRTI, « Guido Bonatti, précurseur de l'astrologie économique moderne », dans M. PASTRÉ et C. RIDOUX, *L'astrologie, hier et aujourd'hui (Colloque de Rambures, 16-18 juin 2002)*, Mont-Saint-Aignan, p. 275-280; Cesare VASOLI, « Guido Bonatti », dans *Dizionario biografico italiano*, II, 1969, p. 603-608.

5. Sauf peut-être Jean de Tolède, dont on ne sait rien de l'activité astrologique. Voir à son propos Jean-Patrice BOUDET, *Entre science et nigromance*, op. cit., p. 203.

en vertu de leur rôle politique que ces noms sont mentionnés dans la *Nuova cronica*. Ils y sont présentés comme des experts chargés de conseiller les dirigeants. Rien n'est dit en revanche de leur œuvre. Guido Bonatti n'apparaît ainsi que sous les traits du conseiller, d'un « couvreur de toit qui se prétendait astrologue » et qui assura la victoire à son seigneur, le comte de Montefeltro, contre les armées de l'Église¹. Quant à Michel Scot, son nom est simplement attaché, dans la *Nuova cronica*, à une série de prophéties politiques concernant les cités italiennes². La prophétie de Jean de Tolède enfin, dont la *Nuova cronica* semble être l'unique témoin, concernait là encore les luttes de partis, au lendemain de la victoire gibeline à Montaperti³. Ainsi, au service du pape (Clément IV), de l'empereur (Frédéric II) ou des grands seigneurs gibelins du Nord (Ezzelino da Romano, Guido Novello ou Guido de Montefeltro), tous trois correspondent parfaitement au portrait de l'astrologue de cour, jouant le rôle de « consultants astrologiques des principales autorités politiques de l'époque » (Jean-Patrice Boudet). Leur évocation dans la *Nuova cronica* témoigne non seulement du goût des cours princières du bas Moyen Âge pour l'astrologie, mais rend également compte de la place de cette science dans le discours politique à l'époque des luttes de factions.

La prévalence des prophéties politiques, et de la figure de l'astrologue de cour qui va avec, explique du reste certaines confusions dans la *Nuova cronica*, comme le fait que des publicistes soient assimilés sans raison à des astrologues. Jean de Jandun et Marsile de Padoue, conseillers de l'empereur Louis de Bavière, sont les auteurs d'un ouvrage de philosophie politique, le *Defensor pacis*, dans lequel les deux hommes attaquent violemment le pouvoir spirituel de l'Église pour développer une doctrine laïque du pouvoir politique : bien que celle-ci n'ait absolument rien à voir avec l'astrologie, ils sont pourtant qualifiés par Villani de « grands maîtres en [philosophie] naturelle et en astrologie⁴ ». Ainsi, dans le contexte de la lutte séculaire contre l'Empire, en vertu de sa propension à assimiler à l'hérésie toute forme d'opposition, politique comme le gibélinisme ou religieuse comme le paupérisme, l'Église n'hésita pas à user de l'argument antiastrologique contre ses ennemis. Or, le développement de l'astrologie à l'ombre des grandes cours du XIII^e siècle et la multiplication réelle des prophéties politiques dans le camp gibelin, expliquent que ces écrits et ces noms aient encore constitué au siècle suivant un héritage embarrassant dans les milieux guelfes, qui continuait à peser sur la perception négative des pratiques astrologiques.

1. *Nuova cronica*, VIII 81.

2. *Nuova cronica*, XI 102 et XIII 19.

3. *Nuova cronica*, VII 80.

4. *Nuova cronica*, X 264 : « [papa Giovanni] *diede ultima sentenza contra Lodovico dogio di Baviera eletto re de' Romani [...] si come ribello di santa Chiesa, e fautore e sostenitore degli eretici di Milano in Lombardia, e di mastro Gian di Gandone, e di mastro Marsilio di Padova, grandi maestri in natura e astrolagi, ma di certo eretici in più casi.* »

La dimension politique de l'astrologie apparaît également à travers le fait que Villani refuse les pronostics particuliers, concernant un individu, pour recueillir en revanche les prédictions générales, concernant un pays, une région ou, le plus souvent, une ville. L'illustration la plus éclatante de ce principe est la théorie des *significatores edificationis* et des horoscopes de fondation, dont on a déjà abondamment parlé. Mais les exemples d'application des théories astrologiques au destin des cités sont beaucoup plus nombreux dans la *Nuova cronica*. On mentionnera également ces prophéties tirées d'un texte d'inspiration gibeline rédigé au XIII^e siècle, et que Villani attribue à Michel Scot. L'objet central de ces présages est là encore les cités italiennes. Si Villani se contente de citer quelques prophéties en les isolant de leur contexte, le texte a été reporté en entier par Salimbene de Adam sous le titre de *Futura presagia Lombardia, Tuscie, Romagnole et aliarum partium*. Dans son intégralité, il se présente comme une longue compilation de type prophético-satirique sur les cités italiennes¹. Villani y pioche donc comme dans un florilège, ce qui permet d'atténuer l'empreinte gibeline du texte. Ainsi en 1328, lorsque Cane della Scala s'empare finalement de la seigneurie de Padoue.

Et de la sorte se réalisa la prophétie de maître Michel Scot à propos des faits de Padoue, qui il y a bien longtemps dit à ce propos : « *Padue magnatum plorabunt filii necem diram et orrendam datam Catuloque Verone*². »

La prédiction astrologique sert là de support à la compétition entre les cités italiennes, en justifiant par exemple les prétentions territoriales des unes sur les autres : de Florence sur Lucques ou de Vérone sur Padoue. La référence à Michel Scot ressort d'ailleurs plus loin, en 1343, pour appuyer un discours polémique et dénoncer l'instabilité institutionnelle de la Commune de Florence, dans un contexte d'expérimentation d'une forme personnelle du pouvoir sous la seigneurie du duc d'Athènes.

Et le grand maître philosophe Michel Scot prophétisa avec justesse, quand jadis on l'interrogea sur la nature de Florence, ce qui concerne bien notre présente matière, et qu'il prononça cette courte sentence en latin : « *Non diu stabit stolidia Florenzia florum; decidet in fetidum, disimulando vivet* », c'est-à-dire en vulgaire : « La stupide

1. Cf. Salimbene DE ADAM, *Cronica*, II, éd. G. Scalia, Turnhout, 1999, p. 525-526. Sur le contexte de rédaction de cette prophétie, cf. O. HOLDER-EGGER, « Italienische Prophetieen des 13 Jahrhunderts », dans *Neues Archiv des Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, II, 30, Hannover-Leipzig, 1905, p. 328-386.

2. *Nuova cronica*, XI 102 : « *E bene s'adempie la profezia di maestro Michele Scotto de' fatti di Padova, ove disse molto tempo dinanzi : "Padue magnatum plorabunt filii necem diram et orrendam datam Catuloque Verone."* »

Florence ne fleurira pas longtemps; elle tombera dans un lieu affreux, et vivra dans la dissimulation ¹. »

Or, ainsi adaptée à la cité dans son ensemble, la prédiction astrologique agit comme un facteur de cohésion important pour la communauté citoyenne. Si la métaphore organique n'apparaît nulle part en tant que telle dans la *Nuova cronica*, c'est bien elle qui est à la base de la doctrine des significateurs des villes, comme l'exposait clairement Cecco d'Ascoli qui comparait la fondation d'une ville à la conception d'un individu ². La cité apparaît dès lors comme un ensemble cohérent et singulier, doté non seulement d'un destin commun, mais aussi et surtout d'une identité propre qui n'est pas simplement la somme des identités singulières de ses habitants. Si la métaphore organique du corps civique constitue un thème classique de la philosophie politique et morale, dont on retrouve déjà trace dans la *Politique* d'Aristote ³, elle prend à travers le langage politique de l'Italie communale un sens tout particulier, où elle illustre souvent les réflexions portant sur la notion de bien commun, dont on a déjà souligné l'importance dans le discours civique du chroniqueur.

Ainsi appliquée à la ville, la doctrine astrologique des significateurs constitue un ferment d'unité. Or, en faisant de la communauté, entendue comme entité politique (la Commune), une entité cohérente et singulière, l'astrologie vient d'une certaine manière illustrer le discours civique du chroniqueur. On voit ainsi se dessiner un autre usage de l'astrologie. De science auxiliaire de l'histoire, où elle est utilisée comme instrument mis au service de l'interprétation des faits singuliers ou du mouvement général de l'histoire, l'astrologie devient également outil rhétorique subordonné au discours civique et politique. À travers les prédictions sur les cités, le corps civique ou ses dirigeants, le thème astrologique entre ainsi pleinement dans le champ de la communication politique, offrant un nouveau médium à travers lequel cette parole peut s'exprimer.

L'usage rhétorique de l'astrologie dans le contexte politique des années 1340

Dans les derniers livres de la *Nuova cronica*, Villani utilise régulièrement la parole de l'astrologue pour appuyer, défendre ou critiquer des positions politiques. On présentera dans cette dernière partie deux de ces prédictions, en nous efforçant d'en présenter le contexte, d'en expliquer les enjeux et surtout de montrer l'usage rhétorique qu'en fait l'auteur au service d'un programme politique.

1. *Nuova cronica*, XIII 19 : « *E bene difini il grande filosofo maestro Michele Scotto quando fu domandato anticamente della disposizione di Firenze, che-ssi confa alla presente matera; disse in brieve motto in latino : "Non diu stabit stolida Florenzia florum; decidet in fetidum, disimulando vivet". Ciò è in volgare : "Non lungo tempo la sciocca Firenze fiorirà; cadrà in luogo brutto, e disimulando vive."* »

2. Cecco d'ASCOLI, *In Spheram mundi enarratio*, op. cit., p. 375.

3. Voir à ce propos Max-Peter GRUENAIIS et Jean-Marie BERTRAND, « Quelques aspects de la métaphore organique dans le domaine politique », dans *Langage et société*, 29, 1984, p. 39-57.

La première prédiction se rapporte à l'expulsion du duc d'Athènes en juillet 1343, épisode qui met fin à une brève expérience de gouvernement personnel à Florence, qui n'aura pas duré un an. Selon Villani, cette chute aurait été prédite dès les premiers jours de la seigneurie de Gautier de Brienne.

Le jour et l'heure où il s'empara de la seigneurie, l'ascendant avait été pris par les sages astrologues, à XXII degrés du signe de la Balance, signe mobile opposé à celui du Bélier, significateur de Florence, dans le terme de Mars. Mars, notre significateur, était dans le signe de la Balance, opposé à sa maison. Et son seigneur, Vénus, était dans le Lion à VIII degrés, face de Saturne et opposé à sa triplicité. Et en raison de cette constellation, ils s'accordèrent pour dire que sa seigneurie ne devait pas finir l'année et qu'elle connaîtrait une fin malheureuse et déplorable, avec forces trahisons et rumeurs armées mais peu de morts. Mais je crois plutôt que tout cela fut à cause de son mauvais gouvernement et de ses actes coupables, en raison de son libre arbitre dépravé dont il fit mauvais usage¹.

S'il ne nomme pas l'auteur de cette prédiction, il n'est pas difficile d'y voir l'œuvre de Paolo Dagomari, qui fut l'auteur d'une poème astrologique évoquant les phénomènes astraux qui avaient accompagné l'ascension du duc d'Athènes et laissé prévoir l'issue désastreuse de son gouvernement. Un poème dans lequel on retrouve l'essentiel des informations astronomiques mentionnées par Villani².

Là encore, la prédiction, qui présente un caractère éminemment politique, ne s'intègre pas à une discussion sur les causes réelles de la chute du duc, mais s'insère dans le cadre de l'affrontement idéologique qui opposa les différents modèles institutionnels, républicain et seigneurial. Les circonstances de l'arrivée au pouvoir de Gautier de Brienne, ainsi que la nature de son gouvernement ont fait couler beaucoup d'encre, au point que l'épisode est très tôt passé dans la légende, grâce notamment au témoignage qu'en a donné Villani³. C'est en effet sur la base de ce récit que l'expérience gouvernementale de 1342-1343 a été assimilée par l'historiographie florentine au modèle de la « seigneurie tyrannique » opposée par nature aux libertés communales. Dans cette optique, le duc d'Athènes a longtemps représenté une figure noire de l'histoire de Florence, et son gouvernement une sorte d'anomalie dans l'histoire républicaine de la ville.

C'est au lendemain de la lourde défaite contre Pise en 1341 que les Florentins firent appel à Gautier de Brienne, au titre de capitaine du peuple. Ce dernier n'était du reste pas totalement inconnu des Florentins, puisqu'il avait officié comme vicaire du

1. *Nuova cronica*, XIII 8 (cf. note 1 p. 404).

2. Le poème a été publié dans Enrico NARDUCCI, *Poesie inedite di Paolo Dell'Abaco, matematico del secolo 14*, Rome, 1864, p. 1-7. Le passage astrologique se trouve aux sonnets 7 à 11.

3. Dans un certain nombre de manuscrits, datant des XV^e-XVI^e siècle, les sept chapitres consacrés au soulèvement de juillet 1343 (soit XIII 1-4, 8, 16 et 17) sont en effet extraits de la chronique pour constituer une œuvre à part.

duc de Calabre lorsque celui-ci avait exercé la seigneurie, laissant à cette occasion un bon souvenir au chroniqueur ¹. Mais selon Villani, profitant de la faiblesse de la Commune, le duc se serait peu à peu emparé du pouvoir, mettant ainsi en place une seigneurie *de facto*. Pour ce faire, il aurait commis la faute de briser l'équilibre social et institutionnel de la Commune en intégrant à la gestion de la chose publique les classes que le régime populaire avait exclues, magnats et *popolo minuto*, auprès desquelles il aurait d'abord cherché appui ; puis en perdant tout consensus en raison d'une gestion violente et arbitraire du gouvernement : justice sommaire, taxes et prêts forcés, etc. Le soulèvement populaire du 26 juillet 1343, qui mettait fin à cette seigneurie, aurait donc dans cette optique été permis par un retour temporaire à la concorde civique, une communion des différents groupes sociaux dans une révolte destinée à préserver le bien commun du régime communal.

Amedeo De Vincentiis s'est attaché à montrer les ressorts réels de l'arrivée au pouvoir du duc et de sa chute ². S'inscrivant dans un renouveau de l'étude des seigneuries urbaines italiennes, qui s'attache à intégrer pleinement ces expériences de gouvernement personnel à l'histoire des institutions communales, l'auteur montre comment l'épisode qui s'ouvre en 1342 ne constitue en aucun cas ni un renversement violent ni une trahison de l'ordre communal, mais plutôt une délégation progressive et consentie des pouvoirs, parfaitement respectueuse des procédures légales imposées par le système communal. La chute du duc d'Athènes serait en revanche, selon De Vincentiis, la conséquence de l'évolution des équilibres politiques italiens au lendemain de la mort du roi Robert de Naples, principal allié de Florence et garant de la seigneurie de Gautier de Brienne ³. Quoiqu'il en soit, il s'engageait à l'issue de cet épisode un délicat processus de redéfinition des équilibres socio-politiques, qui passait pour le régime populaire par un exercice de justification idéologique visant à réinterpréter l'histoire récente en faveur de l'idéal républicain, que les dirigeants

1. Cf. *Nuova cronica*, X 351 : « E quello tanto tempo che 'l detto duca d'Atene tenne la signoria, ciò fu infino a la venuta del duca di Calavra figliuolo del re, la seppe reggere saviamente e fu signore savio e di gentile aspetto ».

2. Amedeo DE VINCENTIIS, « L'ultima signoria », art. cit., p. 83-120.

3. Évaluant l'évolution de ce consensus à travers la participation des citoyens aux procédures de pacification lancées par le duc, De Vincentiis identifie deux phases : une première période allant de juin à décembre 1342, durant laquelle l'autorité ducale aurait joui d'une véritable reconnaissance et d'un consensus réel auprès de la population ; suivie d'une seconde, entamée en janvier 1343, durant laquelle le duc aurait progressivement perdu tout consensus auprès de ses administrés. Pour expliquer ce changement brutal, qui selon lui ne trouve pas son explication dans la politique de Gautier de Brienne, De Vincentiis évoque la rupture provoquée par la mort à Naples du roi Robert d'Anjou, pivot du système suprarégional dans lequel la Commune de Florence cherchait appui. Cette perte aurait ainsi ouvert une période d'incertitude sur les référents externes qui avaient garanti l'accord fondateur sur lequel s'appuyait la délégation du pouvoir communal à Gautier de Brienne. Et privé des protecteurs qui l'avaient justifié, le régime ducal aurait ainsi progressivement perdu l'appui de la communauté citoyenne, signant sa perte.

auraient précédemment trahi en offrant la seigneurie au duc. L'épisode seigneurial fut ainsi progressivement isolé dans l'histoire institutionnelle, et toute trace de l'activité normative du duc fut effacée : par l'incendie des archives et de la documentation judiciaire d'abord, puis par l'annulation des ordonnances prises par le duc et le rétablissement de l'ancien système normatif¹. Refusant d'en proclamer la *damnatio memoriae*, la Commune fit peindre un portrait du duc et de ses conseillers sur la tour du palais du podestat, afin « d'en maintenir perpétuellement le souvenir et l'exemple aux citoyens et étrangers qui la verraient » — selon les principes de la peinture infamante².

La volonté des autorités publiques de condamner la mémoire du gouvernement de Gautier de Brienne trouvait un écho dans certaines initiatives personnelles de figures semi-publiques, telles que l'astrologue Paolo Dagomari ou le chroniqueur Giovanni Villani. Dans sa chronique, ce dernier recueillait tout ce qui était utile à noircir la seigneurie du duc d'Athènes et à en démontrer le caractère intrinsèquement tyrannique et naturellement contraire au régime républicain. À la description de sa justice arbitraire, il joignait quelques documents supposés révéler les mauvaises intentions du duc, et s'appliquait surtout à relever les signes annonciateurs de la dérive tyrannique de son gouvernement³. Dans cette optique, le pronostic que les astrologues florentins étaient censés avoir réalisé au début de la seigneurie constituait un précieux outil rhétorique, puisqu'il permettait d'une part de discréditer le régime ducal en le présentant comme prédestiné à l'échec ; et d'autre part, en reprenant le thème des significateurs, de réaffirmer le caractère unitaire de la cité. L'ultime référence au « libre arbitre dépravé » du duc sonne toutefois comme une tentative

1. Voir à ce propos Amedeo DE VINCENTIIS, « Politica, memoria e oblio », art. cit., p. 209-248.

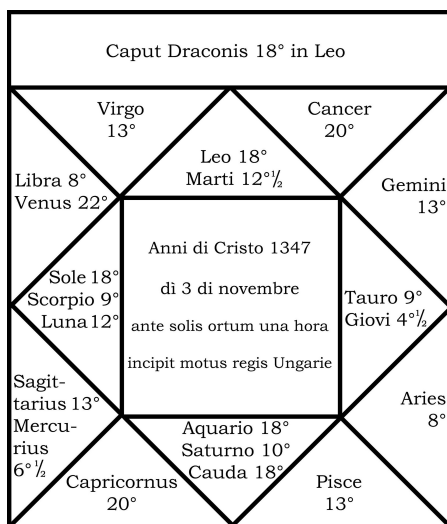
2. *Nuova cronica*, XIII 34. Sur le thème de la peinture infamante, voir avant tout Gherardo ORTALI, *La Pittura infamante nei secoli XIII-XVI : « pingatur in Palatio »*, Rome, 1979. Cf. également Giuliano MILANI « Avidité et trahison du bien commun. Une peinture infamante du XIII^e siècle », dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 3, 2011, p. 705-743. Si ce parfait exemple de peinture infamante n'a pas été conservé, une autre fut retrouvée sur une paroi de l'ancienne prison des Stinche. D'attribution incertaine, peut-être due à Andrea Orcagna, cette fresque monumentale de trois mètres de diamètre représente sainte Anne en train de bénir les milices communales d'une main et de protéger le palais des prieurs de l'autre, tandis qu'un duc d'Athènes hirsute fuit honteusement sous la menace d'un ange, en foulant à ses pieds les emblèmes de la justice. La symbolique était omniprésente dans cette fresque, laquelle plaçait ainsi la cité sous la protection de la mère de la Vierge qui, pour avoir permis à la Commune de se libérer de la tyrannie le jour de sa fête (le 26 juillet 1342), avait rejoint la cohorte des saints patrons de la ville et vu sa fête déclarée festivité communale (cf. *Nuova cronica*, XIII 17). Détachée du mur lors de la restauration de l'édifice au XIX^e siècle, la fresque est abîmée, et rien ou presque ne subsiste du cadre circulaire qui l'entourait. La partie conservée laisse toutefois supposer une frise zodiacale, dont le signe qui surplombait la scène serait le Lion.

3. Il traduisait et recopiait une lettre adressée au duc par le roi Robert de Naples, dans laquelle il enjoignait le nouveau seigneur à respecter les institutions communales et populaires, témoignant ainsi de la méfiance du souverain et révélant un duc politiquement isolé. Cf. *Nuova cronica*, XIII 4.

de ne pas minimiser la responsabilité personnelle et directe du duc, à qui reviendrait l'entière responsabilité de son mauvais gouvernement — et donc de sa chute.

La deuxième prédiction qui retiendra notre attention dans ce chapitre est celle concernant l'expédition du roi Louis de Hongrie contre les princes angevins de Naples, durant l'hiver 1347-1348. Le pronostic reporté par le chroniqueur serait l'œuvre d'un astrologue du roi « venu de Hongrie avec lui » — astrologue à propos duquel on n'apprend cependant rien de plus. D'après Villani, celui-ci aurait relevé la configuration des astres au moment où le roi quittait sa capitale pour rejoindre l'Italie, et en aurait dressé un horoscope à partir duquel il aurait pu établir un jugement astrologique sur la réussite de l'expédition. Dans l'analyse du chroniqueur, l'explication astrologique entre en concurrence avec une lecture plus classique des faits, basée sur une approche providentialiste de l'histoire : en perdant le pouvoir, Jeanne de Naples et Louis de Tarente auraient payé le prix de leurs péchés, de sang d'abord (le meurtre du roi consort André) et de chair ensuite (leur alliance consanguine).

Et il semble manifeste que par jugement de Dieu il en advint ainsi aux princes du royaume de Pouille, et qu'il donna prospérité au roi de Hongrie. Bien qu'il fut dit par un certain astrologue qui était venu de Hongrie avec lui que, quand ce dernier était parti de sa ville, le III novembre au matin, comme nous le disions précédemment, il avait pris l'ascendant de son départ, à partir duquel il avait fait la figure que nous dessinerons ci-dessous, comme on peut le voir.



Son ascendant, semble-t-il, fut le signe du Scorpion à VIII degrés, et son seigneur, la planète Mars, était dans la Maison X, que l'on dit maison royale, face de Jupiter et terme de Vénus, planètes bénéfiques, dans la triplicité du signe du Lion, que l'on

attribue au pays d'Italie, avec la puissante et maléfique Capud Dragonis, ce qui d'une certaine manière montrait très clairement ce qui lui était arrivé lors de sa venue. Les autres significations et leurs interprétations, nous les laissons au jugement des maîtres de l'art de l'astrologie. Mais notez que lorsque le roi entra dans le Royaume, c'est-à-dire le XXIII décembre, sa planète Mars avait commencé à rétrograder, et que quand il entra dans Naples et en eut la seigneurie, le XXIII janvier, elle était rétrogradée. Nous laisserons cette matière, qui n'était pas nécessaire à notre traité mais que nous reportâmes afin de fournir quelque distraction à qui s'y connaît dans cette science ¹.

Les deux modèles explicatifs n'apparaissent pas contradictoires au chroniqueur qui, dans cet extrait, ne se prononce ni pour l'un ni pour l'autre, et laisse finalement le lecteur choisir. Mais le compte-rendu que fait Villani du pronostic astrologique est remarquable pour deux raisons : tout d'abord par la précision qu'il apporte au relevé des positions astrales ; et surtout par la représentation graphique de l'horoscope, sous la forme classique d'un carré astrologique ².

Si les circonstances dans lesquelles Villani se l'est procuré ne sont pas connues, il est possible qu'il ait été confié aux ambassadeurs florentins qui rencontrèrent le roi à Rimini en décembre 1347, ou qu'il ait accompagné les échanges épistolaires entre les deux chancelleries à cette même période. C'est en tout cas dans ce contexte d'intenses échanges diplomatiques entre Florence, la cour du roi de Hongrie et la cour angevine de Naples que l'horoscope révèle sa portée politique. La fin de l'année 1347 marque en effet un moment de tension extrême dans la péninsule, et *a fortiori* au sein de

1. Nuova cronica, XIII 114 : « e così pare manifestamente che per giudicio d'Iddio avvenisse a' reali del regno di Puglia, e desse prosperità al re d'Ungheria. Ben si disse per alcuno astrolago che venne collui d'Ungheria ch'elli si parti di sua terra, come dicemmo adietro, a dì III di novembre la mattina, e prese l'ascendente di sua massa onde fece la figura che disegneremo qui apresso e come si può vedere. [...] Il suo ascendente pare che fosse il segno dello Scorpione a gradi VIII e llo suo signore pianeta, cioè Marti, il qual era nella X casa, che ssi dice casa reale, e nella faccia di Giovi e termine di Venus fortunati, e nel segno del Leone sua triplicità, e atribuito al paese d'Italia, e con capud Dragonis fortunato e forte, ch'assai chiaro mostrò in parte quello che lli avvenne in suo avvenimento. L'altre significazioni e suo fine giudichi chi è dell'arte d'astrologia maestro. Ma noti che quando il re entrò nel Regno, ciò fu a dì XXIII di dicembre, il suo pianeta Marti cominciò a retrogradare ; e quando entrò in Napoli ed ebbe la dominazione, di XXIII di gennaio, era retrogradato. Lasceremo di questa materia, che non era di necessità al nostro trattato ; ma per dare alcuno diletto a' cchi della scienza s'intende il ci misi. »

2. Le carré astrologique constitue le modèle traditionnel de l'horoscope médiéval, et offre une représentation schématique de l'état du ciel (*figura coeli*) du moment pris en compte pour l'interrogation. Le carré ne contient aucune donnée astrologique, au sens d'interprétation basée sur le principe de l'influence astrale, et ne constitue qu'un cadre astronomique à partir duquel l'astrologue met à profit son expertise pour dresser un pronostic astral. Il ne constitue donc pas en soi un horoscope, mais une simple figuration schématique de la voûte céleste récapitulant les informations astronomiques essentielles, position des planètes, signes et points astrologiques spéciaux. Sur les principes de la représentation horoscopique du carré astronomique, cf. Emmanuel POULLE et Owen GRINGERICH, « Les position des planètes au Moyen Âge : application du calcul électronique aux tables alphonsines », dans *Compte-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres*, 111, 1967, p. 531-548.

l'alliance guelfo-angevine, faisant suite à cinq ans de déstabilisation du royaume de Naples. Après la mort du roi Robert en janvier 1342, l'assassinat du roi consort André en septembre 1345 rouvrait le conflit fratricide opposant les deux branches de la dynastie angevine, précipitant le Royaume dans le chaos et l'Italie dans l'incertitude ¹. Deux partis s'opposaient : d'une part la reine Jeanne, héritière de Robert, et le prince Louis de Tarente, qui avait, sinon commandité, du moins profité de l'assassinat du roi André; d'autre part le roi Louis de Hongrie, frère d'André, qui se posait en défenseur des droits de la branche aînée des Angevins et qui décidait d'intervenir pour se faire justice et faire valoir ses droits au trône napolitain. À l'automne 1347, ce dernier faisait donc son entrée sur la scène politique et militaire italienne.

Or, dans le contexte de crise idéologique du système communal, l'arrivée d'un prince étranger ne manquait pas de susciter quelques réserves et de provoquer quelques craintes, car elle réveillait le souvenir des expéditions impériales, celles d'Henri en 1310 et de Louis de Bavière en 1328, ou plus récemment celle du roi Jean de Bohême en 1331 — d'autant que Louis de Hongrie était apparenté à l'empereur Charles. Du reste, comme ses prédécesseurs, Louis semblait étranger aux cadres idéologiques italiens, et sa ligne politique n'apparaissait pas très clairement aux observateurs, puisqu'il n'hésitait pas à chercher des appuis tant du côté des Communes guelfes que des seigneurs gibelins du Nord ².

Le schéma qui se reproduisait à la fin de l'année 1347 ressemblait donc fortement à celui de 1310 et 1328, c'est-à-dire celui de l'irruption d'un prince étranger plongé à son corps défendant dans le bourbier des luttes de partis italiennes. Mais deux données fondamentales avaient changé par rapport aux dernières expéditions impériales. Tout d'abord, les rapports de force politique et militaire à l'échelle de la péninsule avaient été bouleversés par l'effondrement de la puissance angevine, qui jusque là s'était toujours imposée comme la garante de l'alliance guelfe en Italie du Centre et du Nord. Il était donc désormais impossible pour Florence de s'appuyer sur le soutien armé des rois de Naples. En outre, le prince qui venait de faire son entrée était lui-même angevin, ce qui finissait de brouiller les cartes. La deuxième donnée était le sentiment d'effondrement politique et économique perçu par les dirigeants florentins suite à l'expérience malheureuse de la seigneurie personnelle de Gautier de Brienne en 1342-1343 et aux faillites qui avait fini de mettre à genoux les plus

1. Sur les Angevins de Naples, voir en priorité les travaux d'Émile-Guillaume LÉONARD, et notamment *Histoire de Jeanne I^{re}, reine de Naples, comtesse de Provence*, Paris, 1937.

2. *Nuova cronica*, XIII 110 : « *I nostri ambasciatori partiti di Filigno, vennero a Perugia, e quivi soggiornarono alquanti di a parlamentare col legato cardinale, e co' rettori di Perugia e cogli altri ambasciatori de' Comuni ch'erano stati a-rre d'Ungheria, dello stato di Toscana e del paese intorno in beneficio di parte guelfa e della Chiesa, per la venuta del detto re d'Ungheria e dello imperadore Carlo suo suocero, che pareva loro che 'l detto re avesse presa troppa familiarità co' tiranni e signori di Lombardia e di Romagna e della Marca di parte ghibellina.* »

grandes compagnies marchandes en janvier 1346. Dans ce contexte d'incertitude institutionnelle et d'affaiblissement économique, la Commune populaire avait opté pour une politique extérieure de prudence et de désengagement militaire¹. Dès lors, prendre parti pour l'une ou l'autre des forces en présence aurait réduit à néant les efforts fournis par la Seigneurie populaire pour assainir les finances publiques.

Pourtant les appels à la solidarité guelfo-angevine ne manquaient pas. L'Archivio di Stato de Florence a conservé la trace des appels à l'aide, répétés et agacés, de la part des princes de Naples, qui n'eurent de cesse pendant l'automne et l'hiver 1347-1348 de réclamer à la Commune une aide militaire qu'ils ne devaient jamais recevoir². Sourde aux sollicitations de Naples, la Seigneurie décidait de sonder les intentions du Hongrois et d'en mesurer la fidélité vis-à-vis de l'alliance guelfe. Composée de dix citoyens populaires et conduite par le juriste Tommaso Corsini, l'ambassade florentine se présenta devant le roi à la mi-décembre 1347, à Rimini. Dans sa chronique, Villani retranscrivait fidèlement le discours des ambassadeurs ainsi que la réponse du roi³. Au cours de cette première entrevue, les ambassadeurs insistaient avant tout sur les liens historiques unissant Florence à la dynastie angevine et le rôle joué par les ancêtres du roi dans la défense du guelfisme toscan, pour ensuite l'encourager à respecter cet antique « lien indissoluble de bienveillance et d'amour réciproque, ancré dans le cœur des Florentins », qui lie la Commune à lui « comme à leur père et bienfaiteur ». En réponse, le roi s'engageait à respecter les libertés communales et, comme gage de bonne volonté, proposait de s'entourer de trois ambassadeurs toscans afin de le conseiller lors de la conquête du Royaume. Mais signe que le sentiment de méfiance dominait encore : à peine les ambassadeurs revenus, la Commune cherchait auprès du légat cardinal de Pérouse l'assurance que la papauté interviendrait pour tenir à distance les forces gibelines du Royaume. Dans les mois qui suivirent, au fur et à mesure que se dessinait clairement la défaite du camp napolitain, ce premier contact était suivi par d'autres. En février 1348, dans une lettre que Villani traduisait et intégrait, le roi assurait la Commune de son soutien

1. Cf. Marvin B. BECKER, « Florentine Popular Government », art. cit., p. 360-382. Becker évoque la mise en place d'une politique de prudence, et montre comment la réduction des dépenses militaires, réduites de moitié environ en 1345, révèle sous la Seigneurie populaire des années 1343-1348 une politique étrangère moins belliqueuse, tranchant avec l'impérialisme des années précédentes. Selon lui, la situation générale le permet : il n'y a pas de menaces directes, pas de puissant voisin en mesure de lancer une politique hostile et donc aucune menace majeure contre la *libertas*, et cette période de paix relative rend donc possible un désengagement politico-militaire et donc une réduction des postes de dépenses militaires.

2. Cf. Florence, Archivio di Stato, *Capitoli*, XVI, 107-110. Le 23 septembre 1347, Louis de Tarente prie la Commune de lui envoyer deux citoyens pour réformer le Royaume, une demande visiblement non satisfaite puisqu'elle sera réitérée à cinq reprises au moins entre novembre 1347 et février 1348.

3. Cf. *Nuova cronica*, XIII 109.

et la mettait en garde contre les mercenaires qu'il venait de congédier¹. C'est dans le chapitre consacré à cet échange que s'insérait le pronostic astrologique en question.

Les échanges entre la Commune de Florence et le roi Louis de Hongrie étaient donc marqués par des enjeux considérables de part et d'autre, l'essentiel étant pour chacun d'obtenir des gages solides. Si la Commune, politiquement et économiquement affaiblie, ne pouvait pas se permettre de s'engager dans un conflit coûteux et incertain, elle ne pouvait pas non plus se passer de l'allié angevin, à un moment critique où le modèle communal semblait vaciller face à la vitalité des grandes seigneuries gibelines du Nord. Les enjeux n'en étaient pas moins grands pour Louis de Hongrie, car bien que le Royaume était affaibli par les luttes de pouvoir, ses forces propres, aussi importantes fussent-elle, ne rendaient pas sa victoire certaine. Il devait d'une part s'assurer le soutien le plus large possible sur la scène politique italienne, et de l'autre priver ses ennemis de leurs alliés traditionnels. Face à l'attentisme prudent de la Commune de Florence, le roi mettait en œuvre une action de propagande, dans laquelle l'astrologie pouvait constituer une aide non négligeable, puisqu'elle tendait à montrer que sa victoire s'inscrivait dans un plan céleste dépassant les contingences humaines.

En reportant dans sa chronique les échanges diplomatiques ou le pronostic astrologique, Villani décidait de jouer le jeu de l'option hongroise contre ceux qu'il accusait d'avoir précipité le Royaume dans l'anarchie. L'objectif était d'imposer l'idée que seul l'appui au roi de Hongrie serait profitable à la Commune de Florence. Car l'enjeu du conflit n'était pas seulement la préservation d'un pouvoir fort à la tête de l'alliance guelfe comme garantie de la sécurité florentine. Il s'agissait aussi celui de la stabilité de l'Italie du Sud et du rétablissement de l'ordre public, qui étaient les conditions nécessaires à la poursuite des échanges avec un espace économique majeur pour les compagnies florentines². Plus prosaïquement, on peut enfin évoquer une raison plus personnelle au choix de Villani de soutenir le nouveau pouvoir. Le remplacement de l'État se serait en effet accompagné du remplacement des élites dirigeantes et aurait ainsi mis hors jeu une partie de la noblesse napolitaine favorable au pouvoir de Jeanne de Naples et Louis de Tarente. Ce qui aurait été tout particulièrement profitable pour les marchands florentins, parmi lesquels Villani lui-même, auprès desquels nombre de ces nobles réclamaient le remboursement de créances que la faillite des compagnies florentines avait rendu impossible. Il est en effet significatif de retrouver, parmi les nobles napolitains nommément accusés dans la *Nuova cronica* d'avoir été directement impliqués dans l'assassinat du roi André³, le même

1. *Nuova cronica*, XIII 114.

2. Sur l'importance du Mezzogiorno pour les marchands toscans, cf. Giuseppe PETRALIA, « I Toscani nel mezzogiorno medievale », art. cit., p. 41-66.

3. *Nuova cronica*, XIII 51 : « ed essendo nella sala Carlo d'Artugio e il figliuolo, e 'l conte di Tralizzo, e certi de' conti della Leonessa e di quelli di Stella, e mesere Iacopo Capano grande maliscalco il quale si

Pace da Tropea que l'on retrouve tout au long de la procédure de mise en faillite des Buonaccorsi, comme membre de la commission imposé par la couronne napolitaine pour veiller aux intérêts des crédateurs régnicoles et d'assurer leur remboursement selon les meilleures conditions ¹.

Parallèlement à un intérêt pour l'astrologie comme modèle explicatif de l'histoire, il se dessine ainsi à travers ces deux exemples un usage secondaire de cette science, qui ne s'inscrit pas directement dans une réflexion étiologique sur les causes de l'histoire et se limite du reste à sa dimension sémiologique. Dans chacun des deux exemples mentionnés, le chroniqueur prend toujours soin d'évoquer d'autres causes pour expliquer directement les événements : la chute du gouvernement de Gautier de Brienne sanctionne son mauvais gouvernement à la tête de la Seigneurie, tandis que la défaite des rois de Naples est le résultat de leurs péchés. À chaque fois, en revanche, l'argument astrologique introduit l'idée que pareil dénouement était attendu et inéluctable, inscrit dans l'ordre des choses dès le début. Apparaît ainsi un usage presque banal de l'astrologie, qui n'est pas utilisé en tant que telle, mais comme outil rhétorique au service du discours politique, civique ou moral.

Passées les premières réticences, évacuées au gré de quelques moments-clé au tournant des années 1330, l'astrologie en vient donc à constituer, dans les derniers livres de la *Nuova cronica*, un véritable schéma explicatif de l'histoire, pour ainsi dire une « science auxiliaire » en mesure de compléter, voire de remplacer la traditionnelle approche providentialiste et symbolique du Temps. En s'appuyant sur une masse d'autorités, en se basant sur l'observation empirique des phénomènes et en tentant leur mise en système pour élaborer des théories, Villani fait ainsi accéder l'astrologie au statut de savoir utile à la compréhension du monde et de l'histoire. De ce lent

dicea palese ch'avea affare colla reina, e due figliuoli di meser Pace da Turpia, e Niccola da Mirizzano suoi ciamberlani, fu preso il detto Andreas e messogli uno capresto in collo, e poi spenzolato dallo sporto della detta sala sopra il giardino. »

1. La procédure de mise en faillite des Buonaccorsi commence en juillet 1342, lorsqu'un certain nombre de crédateurs demandent et obtiennent leur mise en liquidation. Parmi eux figure Pace da Tropea, qui avait déjà engagé contre eux une procédure auprès de la Mercanzia en 1341 pour un dépôt non remboursé. Ce personnage va ensuite occuper une place centrale dans tout le processus de liquidation de la compagnie, en dirigeant la commission de contrôle. Or, à la différence des autres syndics, Pace da Tropea n'est pas un conseiller du duc d'Athènes, mais un chambellan des rois de Naples, certainement un de leurs émissaires à Florence chargé de veiller au remboursement des crédateurs régnicoles. Et c'est probablement lui qui obtint que la mise en liquidation des Buonaccorsi ne soit pas suspendue, comme ce fut le cas pour d'autres compagnies. Autrement dit, il s'agit à cette époque de la bête noire de Villani... Ainsi, dans le contexte de guerre civile qui agite le Royaume, le soutien du chroniqueur va au camp hongrois contre celui légitimiste soutenu par les grands barons, car Villani a tout intérêt à souhaiter la victoire des premiers, qui lui garantirait l'exclusion de quelques-uns des crédateurs de la compagnie. Et par la même occasion, l'effacement de quelques dettes. Cf. Noël COULET, *Affaires d'argent et affaires de famille, op. cit.*, p. 31.

processus de formalisation du savoir astrologique, la *Nuova cronica* est donc à la fois le témoin et l'acteur. Témoin d'une part, parce qu'elle en révèle les temps et les enjeux, en dévoilant l'évolution du regard que la société laïque porte sur cette somme de savoirs, passant lentement d'une simple curiosité fortement teintée de méfiance, à une pleine et entière adhésion. Acteur d'autre part, parce que son auteur ne se contente pas de reproduire un savoir, se livrant déjà dans les derniers livres à un remarquable exercice de vulgarisation, mais s'essaye lui-même à dégager, à partir des conclusions des savants, un discours original appliqué à l'histoire de son temps. Dans un autre registre que la théologie, les nombreux chapitres de la *Nuova cronica* consacrés au thème astrologique montrent ainsi de nouveau la porosité entre les niveaux de culture, de même que la capacité d'un laïc, esprit curieux plus qu'érudit, à accéder à une large parcelle de la culture savante. Surtout, ils montrent le formidable foisonnement intellectuel qui agite le monde communal italien en général, et Florence en particulier, pourtant si éloignée des grands centres universitaires. Ici, le pouvoir appartient de longue date au peuple : désormais, il en va de même pour le savoir.

La meilleure illustration de ce phénomène nous est d'ailleurs fournie par une miniature du manuscrit Chigiano de la Biblioteca Apostolica Vaticana¹. Sur celle-ci, le lecteur peut admirer trois astrologues en train d'observer la comète de 1264 qui, selon Villani (VII 91), aurait annoncé la mort prochaine du pape Urbain IV — information que l'auteur tient de sa source, en l'espèce Martin de Troppau. Si l'on s'interroge sur l'identité des astrologues qui auraient pu, à l'époque, fournir un tel pronostic astrologique, deux noms arrivent en tête² : Gilles de Lessines qui, dans un traité rédigé peu de temps après, fit le premier le lien entre les deux événements ; et Campanus de Novare, chapelain du pape, qui pourrait être l'auteur de l'horoscope de naissance à la base du pronostic. Autrement dit, deux clercs. Or, de clercs justement, les astrologues que le miniaturiste a décidé de représenter n'ont rien : vêtus comme de riches bourgeois du milieu du XIV^e siècle, ce sont des laïcs. De manière visuelle et, pour ainsi dire, directe, cette miniature confirme là une évolution dont témoigne plus longuement la *Nuova cronica* : à savoir l'intégration du savoir astrologique à une « culture du nombre » laïque et marchande.

Cette évolution des modes de pensée a depuis longtemps été mise en lumière par l'historiographie : déjà en 1962, Jacques Le Goff disait du XIV^e siècle qu'il était celui « où le quantitatif [fit] son entrée timide dans les structures administratives et mentales³ ». On soulignera d'ailleurs que l'historien s'appuyait ici sur l'exemple de

1. Rome, Biblioteca Apostolica Vaticana, manuscrit Chigiano L.VIII.296, f^o 99r.

2. Je remercie M. Jean-Patrice Boudet, à qui je dois l'intégralité de l'analyse de la miniature du manuscrit Chigiano.

3. Jacques LE GOFF, « Le temps du travail dans la crise du XIV^e siècle : du temps médiéval au temps moderne », communication tenue lors du colloque de la Société thomiste sur *Le temps vécu de*

Giovanni Villani pour souligner comment les progrès de la fiscalité avaient permis l'émergence d'un esprit statistique. L'allusion, située en note de bas de page, n'était certes pas développée, mais il n'est pas difficile d'y voir une référence au tableau comptable de la Commune de 1336-1338 (XII 91-94). Toutefois, l'émergence de ce modèle quantitatif dans la *Nuova cronica* s'étend bien au-delà du seul domaine de la comptabilité dans lequel l'historiographie l'a longtemps cantonné, par facilité sans doute¹. Certes, ces fameuses pages illustrent de la plus éclatante des manières cette acquisition ô combien précieuse, tant pour les administrations que pour les marchands, que fut la comptabilité à partie double — mais ce n'est pas, et de loin, le seul témoignage de quantification offert par la *Nuova cronica*. L'astrologie et son utilité pour l'historien relèvent en effet de la même évolution qui, si elle devait s'incarner dans un objet, prendrait la forme de l'abaque : c'est sans doute cette technique de calcul, utile aussi bien aux mathématiques, à la géographie, à l'astrologie qu'au commerce, qui constitue le lien le plus solide entre les représentants de cette nouvelle catégorie d'intellectuels, qui va de Paolo Dagomari à Giovanni Villani. Ce sont ces hommes, issus du peuple et porteurs de cette culture nouvelle, qui permirent au monde médiéval, en commençant par celui italien, de passer du « modèle qualitatif » au « modèle quantitatif » (Alfred Crosby), c'est-à-dire d'une interprétation symbolique et moraliste du monde à une appréhension plus pragmatique et mathématique². Il ne s'agit pas d'un désenchantement du monde : il est encore loin le temps où Nietzsche annoncera la mort de Dieu. Mais en introduisant plus de nombres dans leur lecture de la réalité, en la quantifiant autrement dit, ceux-ci permirent de faire émerger des savoirs et des techniques qui, plus tard, allaient révolutionner leur monde : l'horloge, la perspective, la lettre de change, etc. Or, si ce nouveau modèle quantitatif touchait l'ensemble des domaines du savoir, il concernait en premier lieu le Temps, cet objet si précieux pour les marchands³ : on a vu que l'acquisition d'une chronographie moderne avait permis de fractionner ce temps pour mieux le mesurer, tandis que l'horloge mécanique allait bientôt permettre de le contrôler pour imposer

L'homme médiéval (mai 1962), publié dans *Pour un autre Moyen Âge*, Paris, 1977, p. 66-79 (la citation est p. 74).

1. On renverra à Arsenio FRUGONI, « Giovanni Villani. "Cronica", XI 94 », dans *Bullettino dell'Istituto storico italiano*, 77, 1965, p. 230.

2. Alfred CROSBY, *La mesure de la réalité : la quantification dans la société occidentale (1250-1600)*, Paris, 2003, p. 84-103.

3. Si l'on se limite ici à parler du temps, l'espace est également l'objet de cette nouvelle appréhension du monde, comme en témoignent à la même époque les travaux de Paolo Dagomari sur le calcul des coordonnées géographiques, étudiés par Patrick GAUTIER DALCHÉ, « Quando vuoi travare la longitudine d'alchuna citta da occidente, guarda nel mappamondo da maiolica ». La mesure des coordonnées géographiques selon Paolo dell'Abbaco », dans *Micrologus*, 19, 2011, p. 151-199.

le salariat¹ et que la comptabilité à partie double, fournissant au marchand une connaissance instantanée du détail de ses affaires, lui donnait en même temps la possibilité de l'arrêter². Cet intérêt pour la maîtrise du temps explique ainsi que l'astrologie, qui permettait enfin de mieux comprendre le temps, voire même de l'anticiper, prenne place à son tour parmi les éléments de la culture du marchand italien.

1. Pour un aperçu général de la question, on renverra à Giuliano PINTO, « Salaire et salariat dans l'Italie du bas Moyen Âge : le point sur l'historiographie », dans *Salaire et salariat au Moyen Âge : Historiographie du thème (Communications tenues au séminaire d'Avignon les 19 et 20 mai 2006)*, p. 35-46 [en ligne], https://lamop.univ-paris1.fr/IMG/pdf/Salaire/_salariat/_/_1.pdf (consultée le 16 août 2016).

2. Alfred CROSBY, *op. cit.*, p. 84-103.

Conclusion

« Les simples ont quelque chose de plus que les docteurs, qui souvent se perdent à la recherche des lois les plus générales. Ils ont l'intuition de l'individuel », faisait dire Umberto Eco à Guillaume de Baskerville, le héros de son roman *Le nom de la rose*. « Même dans la conduite des choses pratiques, fût-ce la mécanique, l'agriculture ou le gouvernement d'une cité, il faut une sorte de théologie. [...] Mais aujourd'hui les savants naissent en dehors des monastères et des cathédrales, voire même des universités¹. » Cette analyse d'un clerc éclairé, disciple imaginaire de Guillaume d'Ockham et Roger Bacon, toute fictive fût-elle, résume parfaitement les changements qui s'opèrent lentement dans la société médiévale italienne, et dont témoigne, dans le réel cette fois-ci, la *Nuova cronica*. Tout d'abord l'accès au savoir et à l'érudition de la part d'une catégorie sociale, celle de la bourgeoisie urbaine, laïque et populaire, enrichie par le commerce et qui s'affirme désormais comme un acteur non seulement économique et politique de la vie des grandes cités italiennes, mais également culturel, au point de jouer un rôle non négligeable dans la médiation culturelle et la vulgarisation du savoir. Ensuite, la cristallisation d'un modèle idéologique, le modèle communal et républicain, dont les mutations politiques et les évolutions institutionnelles, vécues comme autant de menaces ou de signes de crise, conduisent paradoxalement au renforcement, en même temps qu'à la consolidation du sentiment civique. Enfin, l'affirmation de l'individualisme et l'émergence d'une pensée pré-humaniste qui, tout en restant dans son vocabulaire subordonnée à la morale religieuse (qui seule, encore, fournit les outils conceptuels), élargit le spectre du savoir humain à d'autres expressions culturelles (politique, scientifique, littéraire). C'est sur ces trois aspects que nous souhaiterions revenir ici.

La dimension vulgarisatrice de la *Nuova cronica* est le premier élément sur lequel il convient d'insister. En apportant une série d'exemples individuels et de courts récits illustratifs, l'histoire apparaît comme un outil bien plus efficace que les discours théoriques, auxquels la population laïque et peu érudite n'aurait pas accès.

1. Umberto ECO, *Il nome della rosa*, 1980, p. 208-209.

La vulgarisation des modèles de pensée et des schémas interprétatifs est un aspect essentiel de la *Nuova cronica*, chronique populaire mettant au service de l'histoire des éléments de la culture savante. Encore qu'il faille convenir de ce que l'on entend par vulgarisation. Appliqué au Moyen Âge, le terme possède deux dimensions : l'une consistant à transférer une pensée d'un modèle linguistique (latin) à un autre (vulgaire) ; l'autre consistant à adapter cette pensée d'un modèle culturel (savant) à un autre (populaire). À propos de Villani, ces deux acceptions doivent être discutées.

En 1981, dans son étude sur les *Problèmes de la culture populaire médiévale*, l'historien russe Aaron Gourevitch revenait sur la distinction entre culture populaire et culture savante¹. Le paramètre discriminatoire entre les deux était, selon lui, la plus ou moins grande capacité à aborder les réflexions abstraites. S'intéressant au domaine religieux (mais la réflexion vaut en réalité pour tout le spectre de la culture savante), il affirmait que la culture populaire se serait ainsi montrée incapable d'assimiler les dogmes chrétiens sans passer par une vulgarisation préalable, laquelle aurait essentiellement consisté en une recherche d'applications concrètes de la doctrine aux préoccupations matérielles des fidèles. D'où, non seulement, une extrême simplification par rapport à la théologie savante, mais surtout une transposition des dogmes aux réalités matérielles. Si le titre de l'édition française conduisait à opposer de façon trop radicale les deux catégories en mettant l'accent sur l'opposition dichotomique entre *simplices* et *docti* — que l'édition russe originale ignorait en revanche —, l'étude de Gourevitch tendait en réalité à souligner toutes les interactions existantes entre les deux, afin de réduire ce qu'il appelait le « paradoxe de la culture médiévale », c'est-à-dire la coexistence des deux aspects, populaire et savant, au sein d'une seule et même *Weltanschauung*. Toutefois, pour des raisons inhérentes aux sources employées, qui étaient uniquement littéraires, et à la période prise en compte, celle d'un long haut Moyen Âge étiré jusqu'au deuxième âge scolastique, ce genre d'étude présentait à la base un biais difficile à gommer, un prisme déformant au travers duquel l'auteur croyait, sans doute à bon droit, pouvoir redonner voix à ceux qui n'en avaient laissée aucune. Aussi se concentrait-il essentiellement sur cette forme verticale de la médiation culturelle qu'est la vulgarisation de la culture docte à l'adresse des *idiotae*².

1. Aaron GOUREVITCH, *Problemy srednevekovoj narodnoj tury* [*Problèmes de la culture populaire médiévale*], Moscou, 1981 ; traduit en français sous le titre *La culture populaire au Moyen Âge*. « *Simplices et Docti* » (Paris, 1996).

2. Cette assimilation entre vulgarisation et simplification se retrouvait également chez Georges Duby (« La vulgarisation des modèles culturels dans la société féodale », dans *Niveaux de culture et groupes sociaux* (*Colloque, 7-9 mai 1966, École Normale Supérieure*), Paris-La Haye, 1967, p. 33-41). Dans une étude portant sur la vulgarisation des modèles culturels dans la société féodale, celui-ci estimait que les éléments de la culture aristocratique subissaient, au fur et à mesure qu'ils descendaient vers les niveaux inférieurs du corps social, une transformation progressive, laquelle se serait exprimée de deux manières : tout d'abord par une « simplification et une schématisation » au niveau des formes

C'est pourtant cette double équation, profondément inscrite dans l'historiographie, « clercs = langue latine = culture savante » et « laïcs = langue vulgaire = simplicité », qui est remise en question à partir du moment où est entreprise la vulgarisation de la culture savante. Car le monopole de l'écriture par la classe savante ecclésiastique ne vaut plus au XIV^e siècle, qui est en revanche caractérisé par l'accession d'une partie non négligeable de la population laïque à la culture écrite au sens large. Sans remettre en cause ces deux catégories, qui nous paraissent encore partiellement opératoires, il convient de souligner la forte perméabilité qui existait entre elles et de prendre en compte cette masse de fidèles qui, sans aspirer à la subtilité des débats scolastiques ni même en avoir les moyens intellectuels, était malgré tout réceptive à l'abstraction des réflexions savantes.

Ce qui conduit donc à remettre en cause le schéma dichotomique *simplices/docti* et à y introduire tout du moins une troisième catégorie, celle des *mediani*. Une catégorie intermédiaire à laquelle notre auteur se rattache et qui possède une triple signification, sociale et politique tout d'abord (dont l'expression à Florence est évidente), mais également culturelle. Dans la littérature médiévale, le terme *mediocres* a tout d'abord une connotation économique et sociale : il renvoie à une classe intermédiaire entre les riches et les pauvres, entre les nobles et les humbles. C'est le sens qu'il prend également dans la société florentine du XIV^e siècle, à propos de laquelle Villani distingue lui-même ces citoyens de rang médian (*mediani*) tant des petits artisans (*artefici minuti*) que des citoyens aisés (*popolani grassi, grandi*). Cette nouvelle division tripartite de la société vaut également dans le domaine culturel, puisque l'on assiste ainsi à l'apparition, entre les *docti* et les *simplices*, d'une troisième catégorie du savoir, formée aux complexes techniques comptables, mais également capable, à l'instar de Villani, de s'intéresser à la culture antique ou scolastique et d'entamer la rédaction d'œuvres à prétentions littéraires¹. Mais surtout, et c'est ce que nous souhaiterions souligner ici, il s'agit d'une catégorie doublement intermédiaire, car composée d'hommes moyennement érudits et amenés à jouer un rôle important dans la médiation culturelle, notamment à travers la diffusion et la vulgarisation du savoir érudit.

C'est donc ce mur entre les niveaux de culture que nous souhaitons discuter ici, afin de questionner leur supposée imperméabilité. Car cette notion de « niveaux de cultures » ne doit pas occulter les transferts de savoir. En ce début de XIV^e siècle, le sens de « culture populaire » a donc considérablement évolué. La particularité d'un auteur tel que Villani est de jouer le rôle de vulgarisateur laïc et populaire de la

et des moyens d'expression, ainsi que par une « dissolution des cadres logiques et par l'invasion de l'affectivité » au niveau du contenu. D'où, concluait-il, l'assomption, par la Haute Église et les cours princières, des valeurs de sensibilité venues des fonds populaires, établissant ainsi une communication à double sens entre les fonds culturels des différents niveaux.

1. À ce propos, on renverra en priorité à Christian BEC, *Les Marchands écrivains*, *op. cit.*

culture savante. À la différence des clercs et des lettrés, Villani n'est pas formé à la culture savante, ni n'appartient, aussi imparfaitement que ce soit, au cercle des doctes. Son bagage culturel n'est pas inexistant, mais il reste celui d'un grand marchand moyennement cultivé qui tente de s'ouvrir à une culture qui n'est pas la sienne. Autrement dit, la médiation culturelle, qui est à peu près aussi prégnante dans un ouvrage comme la *Nuova cronica* qu'elle l'est dans un exercice de vulgarisation théologique, comme l'*Elucidarium* de Honorius d'Autun par exemple, ne se présente pas dans les mêmes conditions, mais subit une sorte d'effet miroir : ce n'est pas la culture docte qui tente de s'adapter aux contingences de la culture populaire en adoptant les traits par une simplification extrême confinante à la naïveté, mais au contraire une tentative de la culture populaire (au sens florentin du terme) de s'approprier, par elle-même, une parcelle du savoir érudit. Surtout, le facteur discriminant traditionnellement souligné, l'inaptitude à l'abstraction, n'est plus fonctionnel, puisque malgré une propension encore nette à s'attarder sur les implications concrètes de la réflexion, la culture populaire n'y est désormais plus totalement fermée.

À travers Villani, c'est l'œuvre des chroniqueurs en général qui apparaît comme un regard complémentaire sur la parole publique en milieu urbain et laïc, en témoignant de sa réception par la masse des fidèles — ou en tout cas par sa frange supérieure¹. Il nous est ainsi donné de voir ce qui, au-delà des spéculations morales, théologiques ou scientifiques les plus abstraites, pouvait avoir prise sur l'esprit des laïcs. Au-delà de la question de la culture religieuse ou scientifique de l'auteur, on soulignera également la manière dont, dans la société médiévale, les doctrines et les idées pouvaient circuler au-delà des cercles de spécialistes qui les alimentaient. En ce sens, la *Nuova cronica* offre un exemple rare de réception par la culture marchande, laïque et populaire, des réflexions savantes de son époque.

Dans la chronique communale du Florentin Villani, cette œuvre de médiation culturelle prend toutefois un tour particulier : la vulgarisation des modèles culturels et des schémas interprétatifs n'apparaît pas comme un objectif en soi pour le chroniqueur, mais se trouve en réalité entièrement dirigée vers un seul but, celui de servir de base au bon gouvernement de la cité. Passés les premiers livres, qui racontent une histoire canonique déjà écrite et qui fait encore consensus (celle du triomphe du Parti guelfe et de l'Église), le récit historique prend, dans la dernière partie de la chronique, la forme d'un discours civique, qui ramène sans cesse le lecteur à sa condition de citoyen, à sa cité et à son gouvernement. La dimension civique de la chronique est donc le second élément à retenir.

1. Un bon exemple concernant l'écho de la prédication dans les chroniques françaises dans Hervé MARTIN, *Le métier de prédicateur*, op. cit., p. 73-92.

À se demander qui sont ces lecteurs-citoyens auxquels s'adresse la *Nuova cronica*, les nombreuses références à « ceux qui viendront ¹ » fournissent un premier élément de réponse, presque évident : l'historien écrit pour la postérité. C'est donc à l'attention de la société florentine à venir que Villani construit d'abord ce récit, cette « nouvelle chronique » qui doit servir de base à la transmission de la mémoire des faits présents. À ce titre, la chronique prend la forme, comme tout exercice mémoriel, d'une mémoire contrôlée, que l'auteur tente de rendre ordonnée et cohérente, et qui est censée illustrer par l'exemple l'identité populaire et républicaine de la Commune. Car comme toute mémoire, celle enregistrée par la *Nuova cronica* relève d'abord d'une construction guidée par des présupposés idéologiques. Dans un contexte marqué par la réorganisation des équilibres politiques et institutionnels, hors de la Commune (consolidation des grandes seigneuries et formation des premiers ensembles régionaux) comme à l'intérieur (tentatives de gouvernements personnels), le chroniqueur tente ainsi, documents à l'appui, de construire une mémoire destinée à inscrire ce modèle dans l'identité de la cité, en assénant une thèse programmatique simple : Florence est le modèle du régime communal et la Commune populaire est le régime idéal pour les Florentins. Quitte à en gommer les aspérités et à s'arranger avec la réalité historique si besoin est : en exagérant le consensus autour d'une forme de gouvernement (celle de la seigneurie de 1328) ; ou en sous-estimant celui autour des autres formes de gouvernement (celles de la seigneurie personnelle de 1342 ou de la seigneurie populaire de 1343).

La *Nuova cronica* ne se limite toutefois pas à raconter une histoire passée de la ville. Entamée à partir du début de la décennie 1320, la rédaction de la chronique s'étend, dans son intégralité, sur plus d'un quart de siècle ; mais dans les derniers livres, rédigés sur une douzaine d'années (1336-1348), l'actualité rattrape vite l'histoire — au point d'arriver, on l'a dit, à une quasi contemporanéité. Le récit y est ainsi celui d'une histoire que les premiers lecteurs de la chronique ont eux-mêmes vécue. C'est une histoire non-close, une « histoire présente », qui offre un reflet de la communauté florentine. Cette communauté esquissée par le chroniqueur, c'est d'abord une communauté de lecteurs à laquelle l'auteur s'adresse nommément et qui en retour s'approprie très vite son discours : la diffusion précoce du texte du vivant même de l'auteur, ainsi que la diversité des versions offertes par les manuscrits (abrégées, rimées, anthologiques ou miscellanées), mais aussi l'usage courant auquel sont destinés des manuscrits de faible qualité, en font un texte vivant. C'est ensuite une communauté civique, une somme d'expériences sociales, un ensemble de citoyens formant autant de cercles de sociabilité au sein desquels l'auteur prend place : ce sont

1. Cf. par exemple *Nuova cronica*, XII 118 : « *E acciò che meglio si possano intendere le motive delle disensioni e delle novità occorse, e perché sia assempro a que' che sono a venire, acciò che mettano consiglio e riparo a simili casi, si il narveremo brevemente il difetto del male reggimento ch'allora era in Firenze, e quello ne seguì di male, bene che non sia però scusa di mali adoperanti contra il Comune.* »

ses parents, ses voisins, ses amis ou ses proches, ou encore ses collègues au sein des offices ou ses partenaires en affaires. Or, il faut bien considérer que tous ces personnages mentionnés et invoqués par l'auteur, tous ces noms qu'il cite dans la chronique, devaient sonner familièrement aux oreilles du lecteur florentin du XIV^e siècle, et que la chronique devait alors offrir aux contemporains un récit dans lequel acteurs et décors étaient toujours présents. C'est enfin une communauté ouverte, certes fière de son campanile, mais capable en même temps de se projeter au-delà des murs de sa cité : une communauté composée d'hommes de lettres et de marchands, de religieux et d'érudits, actifs à différents niveaux dans les grands centres culturels ou commerciaux de l'Europe et de la Méditerranée, et qui participent tous ensemble à la circulation des savoirs et des nouvelles.

La chronique ne s'applique donc pas uniquement à instruire la postérité ; elle vise également à édifier les contemporains. C'est à l'attention de cette entité civique présente que Villani construit un récit historique conçu d'abord comme discours édifiant. L'histoire s'y présente ainsi comme une suite d'exemples visant à démontrer par le fait la validité des modèles politiques, sociaux et moraux sur lesquels repose la Commune : les vertus morales, charité et justice, y sont définies comme des vertus civiques et sociales, d'abord utiles au bon gouvernement de la cité ; les questions théologiques, pouvoirs des indulgences ou licéité de l'usure, y sont appréciées au regard de leurs conséquences concrètes pour la cohésion de la Cité ; les notions astrologiques, enfin, servent d'illustration à un discours politique engagé.

Pourtant, le discours général de la chronique pourrait *a priori* sonner en décalage avec les évolutions en cours au sein de la société et des institutions communales. En s'accrochant à une interprétation idéologique datée des rapports de force (guelfes contre gibelins, libertés communales contre seigneuries tyranniques), l'auteur s'enfonce progressivement dans un discours aux accents fortement réactionnaires. Comment dès lors expliquer le succès rencontré par la *Nuova cronica*, du vivant de l'auteur et surtout après sa mort ? C'est qu'il serait bien erroné de le classer définitivement parmi les esprits du passé. L'importante diffusion de la chronique témoigne de ce que les idées défendues par le chroniqueur ont continué de rencontrer un écho favorable jusqu'au début du siècle suivant. Sous bien des aspects, les valeurs défendues par la chronique correspondent à celles partagées par la nouvelle classe dirigeante de la Commune au lendemain de la Grande peste : le renforcement des mesures anti-gibelines dans la seconde moitié du XIV^e siècle¹, par exemple, montre la permanence des cadres idéologiques hérités du siècle précédent, dont Villani s'était fait le héraut.

D'autre part, les derniers livres de la chronique développent un discours civique suffisamment original pour alimenter une réflexion sur les formes de gouvernement et les relations sociales au sein de la communauté. En choisissant ainsi de mettre

1. Voir à ce titre Vieri MAZZONI, *Accusare et proscrivere il nemico politico*, *op. cit.*

en avant un principe, celui de vertu civique, récupéré de la philosophie morale plutôt que du vocabulaire politique, Villani adapte son discours pour répondre au sentiment de crise qui frappe l'élite marchande des Arts. Ses réflexions économiques, enfin, sont également plus en phase avec les préoccupations des classes marchandes : la réprobation du luxe, évoquée en termes moraux faute de posséder les outils conceptuels permettant d'élaborer un vrai modèle économique, sonne plus comme la dénonciation de l'immobilisation du capital que comme un véritable puritanisme économique, tandis que la condamnation de l'usure laisse la place à une possible rémission, atténuant ainsi la gravité de l'acte.

On a vu que le discours civique inspiré de la théologie augustinienne d'un Remigio de' Girolami, auquel fait un large écho la *Nuova cronica*, place la communauté parmi les « objets d'amour » et tend ainsi à lui subordonner l'individu. Cela n'empêche toutefois pas, chez Villani, l'émergence d'une forme d'individualisme. Dans le domaine religieux tout d'abord, où celui-ci apparaît de façon assez classique appliqué à la question des fins dernières et se traduit alors par un intérêt grandissant pour le sort des âmes après la mort et la défense des outils du Salut, dans une histoire humaine où l'Au-delà est traditionnellement absent. Nous avons montré comment la querelle sur la vision béatifique a frappé l'esprit laïc du chroniqueur, en jouant directement sur le jugement individuel et, donc, sur le rapport du vivant à sa propre mort. D'autre part, alors que la dramatisation de la religion-spectacle médiévale, celle des grandes processions et des flagellations publiques auxquelles sont encore habitués les Florentins, s'accompagne d'une intériorisation de la foi, la *Nuova cronica* révèle un auteur sensible aux expériences directes et personnelles du divin et de l'Au-delà, que ce soit à travers les récits de catabase ou de miracles eucharistiques.

Mais cette place nouvelle accordée à l'individu apparaît surtout à travers la dimension subjective que le chroniqueur confère à son récit historique, *a fortiori* dans les derniers livres de la chronique. On a montré l'usage fréquent que l'auteur fait de la première personne, pour intervenir dans la narration, prendre son lecteur en aparté et guider sa lecture, et comment il n'hésite pas à se mettre directement en scène, comme témoin ou acteur de l'histoire. La chronique acquiert ainsi une double fonction mémorielle, entre mémoire publique (la grande histoire, celle des institutions) et mémoire privée (la petite histoire, celle de l'auteur). C'est dans les derniers livres, qui narrent l'histoire d'une dépression, que cette subjectivité s'impose : là, le récit n'est plus la *laudatio civitatis* des premiers livres, ce n'est plus une histoire triomphante mais une histoire militante — et surtout ce n'est plus seulement une histoire publique, mais aussi une mémoire personnelle. Nous sommes certes loin des *libri di ricordanze*, dont l'usage se répandra chez les grands marchands au cours de la seconde moitié du siècle et qui perpétueront une mémoire privée à vocation familiale ; toutefois, les derniers livres de la *Nuova cronica* accordent une place plus

importante à l'expérience de l'auteur et, surtout, à l'expression (certes limitée) de ses sentiments. On peut à ce propos rapprocher les deux derniers livres de la *Nuova cronica* d'un autre ouvrage rédigé quelques décennies auparavant, la *Cronica delle cose occorrenti ne' tempi suoi* de Dino Compagni. À deux époques et dans deux contextes différents (voire même opposés), les deux ouvrages partagent en effet un même objectif : d'une part, fournir une version des événements conforme à la vision des perdants, que ce soit la faction vaincue ou la catégorie sociale déclinante ; d'autre part, œuvrer pour la réhabilitation personnelle de l'auteur et lui assurer une fonction cathartique.

Cette affirmation de l'individu dans le discours historique s'accompagne enfin d'une quête de savoir et d'une ouverture nouvelle à la connaissance, au-delà du seul domaine de la foi. Les derniers livres de la chronique témoignent ainsi de l'élargissement des centres d'intérêts de cette catégorie de grands marchands de l'ère pré-humaniste, qui s'ouvrent à l'art du gouvernement autant qu'aux lettres ou à la science. Les références à Dante qui parsèment les pages de la *Nuova cronica* révèlent ainsi un auteur désireux de délivrer un enseignement civique tout en soignant sa plume et qui, sans forcément atteindre son objectif, ambitionne d'affranchir son texte de la lourdeur de la *prosa cronachistica* ; d'autre part, l'intérêt naissant pour la science astrologique nous montre un esprit curieux, capable en tout cas d'aller chercher les moteurs de l'histoire humaine au-delà des cadres interprétatifs classiques fournis par la théologie chrétienne. Au fur et à mesure que l'historien élargit ainsi le spectre de ses connaissances, il tend en même temps à individualiser de plus en plus nettement différents domaines de la pensée : domaine de la foi et du salut (religion), domaine du lien social et du gouvernement (politique), domaine de la gestion des ressources (économie), domaine de la pensée rationnelle (science) — le premier s'effaçant progressivement au profit des trois autres. Et si, comme on l'a dit, le vocabulaire religieux s'impose encore pour exprimer chacun de ces domaines, c'est que l'époque n'a pas encore développé les outils rhétoriques et conceptuels adéquats, entretenant ainsi la confusion entre le discours moral et les autres domaines de la pensée.

Écrire une histoire de son temps constitue un exercice délicat, *a fortiori* lorsque son époque est marquée par tant de bouleversements et de mutations et parcourue par un profond sentiment de crise et d'angoisse, comme le fut le début du XIV^e siècle. En tant que citoyen soucieux de son rang et regrettant la fermeture des institutions comme leur trop grande ouverture, en tant que républicain convaincu rejetant les mutations politiques en cours, ou en tant que marchand ruiné pleurant une prospérité passée, Giovanni Villani apparaît au premier abord comme le chantre de la *senectus mundi*, de ce monde sur le déclin et de cette époque qui se termine. Mais parce qu'il s'ouvre en même temps à la nouvelle culture, celle des lettres et de la science, parce qu'il finit

enfin, près de vingt ans après en avoir fait la promesse à ses premiers lecteurs, par écrire une histoire véritablement « nouvelle », non seulement par le contenu mais aussi par l'originalité de ses sources, de ses méthodes et de ses outils, sous bien des aspects Villani constitue le lien entre deux époques, celle de l'homme gothique et celle de l'humaniste. Son œuvre nous donne ainsi à voir une autre facette que celle crépusculaire que l'historiographie avait longtemps retenue du premier *Trecento*, cet « automne du Moyen Âge » étonnamment florissant.

Sans doute parce qu'elle relate une histoire non-close, directement continuée par l'actualité, et qu'il manque donc au récit la mise en ordre de l'historien, la *Nuova cronica* dévoile à sa manière la formidable effervescence culturelle et le foisonnement d'idées qui caractérisent l'Italie communale de cette époque. Des idées qui ne sont plus portées par un petit groupe d'hommes d'Église ou de l'Université, mais par des laïcs, des marchands qui plus est, qui, bien que possédant à peine les rudiments de latin, sont pourtant à même de développer une culture originale, faite d'emprunts à la vieille culture savante mais échappant aux autorités culturelles, et d'imposer à la place leur langue, leurs idées et leurs valeurs. De ces mille et un chemins empruntés par la culture au XIV^e siècle, les humanistes du siècle suivant n'en retiendront que certains, pour rejeter les autres dans le bouillonnement de la *media tempestas*¹. Pourtant, bien avant eux, des hommes s'étaient intéressés à leur monde et avaient tenté, avec leurs outils et leurs principes, d'écrire, de comprendre et d'expliquer l'histoire de leur temps.

1. L'expression, parlante, apparaît en 1469 sous la plume de l'humaniste Giovanni Andrea Bussi.

Sources

I Sources manuscrites

1.1 Manuscrits de la *Nuova cronica*

Florence, Biblioteca Laurenziana : manuscrits Laurenziano 62.1, 62.3, 62.4, 62.5; Ashburnham 511, 512, 801; Reddiano 200.

Florence, Biblioteca Riccardiana : manuscrits 1531, 1533, 1815, 1938.

Florence, Biblioteca nazionale centrale : manuscrits Magliabecchiano II.I.14, II.I.135, II.I.251, II.I.286, II.I.405; Palatino 1081, E.B.10.6; Panciatichchi 91, 58.

Rome, Biblioteca Apostolica Vaticana : manuscrits Barberino Latino 4120; Chigiano L.VIII.296, L.VIII.297; Ottoboni Latino 1427; Palatino Latino 939.

1.2 Sources d'archives

Florence, Archivio di Stato : Provvisioni, 33, f^o 45; 33, f^o 51; 34, f^o 125; Camera del Comune. Entrata, 21, f^o 52; Esecutore degli Ordinamenti, 79, f^o 29; Capitani di Parte guelfa, Numeri Rossi, 5; Capitoli, XVI, f^o 107-110; XXV, f^o 51-53; Diplomatico, Riformagioni, 1345 (3 giugno).

2 Sources imprimées

2.1 Éditions de la *Nuova cronica*

Chroniche di messer Giovanni Villani cittadino fiorentino, nelle quali si tratta dell'origine di Firenze, & di tutti e fatti e guerre state fatte da Fiorentini nella Italia..., éd. Bartholomeo Zanetti, Venise, 1537.

- La Seconda parte della Cronica universale de'suoi tempi di Giovanni Villani...* nuovamente uscita in luce, éd. Lorenzo Torrentino, Florence, 1554.
- La Prima [-La Seconda] parte delle historie universali de suoi tempi, di Giovan Villani...* Nuovamente ristampata con tavole... fatte per M. Remigio Fiorentino..., éd. Jacopo e Filippo Giunti, Venise, 1559.
- Storia di Gioianni Villani cittadino fiorentino, nuouamente corretta, e alla sua vera lezione ridotta, col riscontro di testi antichi...*, éd. Filippo et Iacopo Giunti, Florence, 1587.
- Storie di Giovanni, Matteo, e Filippo Villani, in questa nuova edizione confrontate col celebre codice manoscritto del signor abate Gio. Battista Recanati, patrizio veneto, ed altri due fiorentini, con i quali si sono in piu luoghi accresciute, e notabilmente corrette*, éd. L. A. Muratori, Rerum Italicarum Scriptorum, Milan, 1729.
- Istorie fiorentine di Giovanni Villani cittadino fiorentino fino all'anno 1348*, Milan, Tipografica dei Classici italiani, 1802-1803.
- Cronica di Giovanni Villani a miglior lezione ridotta coll' aiuto de' testi a penna*, éd. Ignazio Moutier, Florence, Magheri, 1823.
- Croniche di Giovanni, Matteo e Filippo Villani secondo le migliori stampe e corredate di filologiche e storiche*, Trieste, Sezione Litterario-Artistica del Lloyd Austriaco, 1857-1858, 2 vol.
- Cronache di Giovanni Villani e Dino Compagni. Parti scelte*, éd. Nicola Zingarelli, Florence, 1930.
- Passi scelti dalla « Cronica » di Giovanni Villani, con qualche saggio dei continuatori Matteo e Filippo Villani*, éd. Antonio Vicinelli, Milan, 1931.
- Cronica di Giovanni Villani con le continuazioni di Matteo e Filippo*, éd. Giovanni Aquilecchia, Turin, 1979.
- Nuova Cronica*, éd. Giuseppe Porta, Parme, 1990-1991, 3 vol.

2.2 Autres sources historiographiques imprimées

- ADAM Salimbene (de), *Cronica*, II, éd. G. Scalia, Turnhout, 1999.
- COMPAGNI Dino, *Cronica*, éd. D. Cappelletti, Rome, 2000.
- Cronica de quibusdam regis*, dans Alessandro DEL MONTE, « La storiografia fiorentina dei secoli XII e XIII », dans *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano*, 62, 1950, p. 265-282.
- Cronichetta dell'Incerto*, dans *Cronichette antiche di varj scrittori del buon secolo della lingua toscana*, Livourne, 1974.

- Chronica de origine civitatis florentiae*, éd. R. Chellini, Rome, 2009.
- DA LUCCA Tolomeo (Tholomeus Lucensis), *Annales*, Hannovre, MGH, Scriptores Nova Series, VIII.
- DELLA TOSA Simone, *Annali* dans *Cronichette antiche di varj scrittori del buon secolo della lingua toscana*, Livourne, 1974.
- DI COPPO STEFANI Marchionne, *Cronaca fiorentina*, Città di Castello, Rerum Italicarum Scriptorum, XXX, 1903.
- DIESSENHOFEN Henri (de), *Quinta Vita Joannis XXII*, éd. G. Mollat, dans *Vitae Papparum Avenionensium*, I, Paris, 1914.
- FIAMMA Galvano, *De Rebus gestis Azonis Vicecomitis*, éd. L.A. Muratori, dans *Rerum Italicarum Scriptorum*, XII, Milan, 1723.
- Gesta Florentinorum*, dans Tolomeo DA LUCCA, *Annales*, Hannovre, MGH, Scriptores Nova Series, VIII, p. 243-277.
- HERFORD Henri (de), *Liber de rebus memorabilioribus sive chronicon*, éd. A. Potthast, Göttingen, 1859, p. 250-255.
- LATINI Pseudo-Brunetto, *Cronica fiorentina compilata nel secolo XIII*, dans VILLARI P., *I due primi secoli della storia di Firenze*, Florence, 1893, p. 195-269.
- MALISPINI Ricordano, *Storia fiorentina di Ricordano Malispini col seguito di Giacotto Malispini. Dalla edificazione di Firenze sino all'anno 1286*, éd. V. Follini, Rome, 1976 (réimpression anastatique de l'édition de V. Follini, Florence 1816).
- PAVIE Thomas (de) (Thomas Tuscus), *Gesta Imperatorum et Pontificum*, Hannovre, MGH, Scriptores XXII, p. 483-528.
- PIERI Paolino, *Cronica di Paolino Pieri, Fiorentino, delle cose d'Italia dall'anno 1080 sino all'anno 1305*, Rome, 1755.
- Poesie inedite di Paolo Dell'Abbaco, matematico del secolo 14*, éd. E. Narducci, Rome, 1864.
- SANZANOME, *Gesta Florentinorum*, dans O. HARTWIG, *Quellen und Forschungen zur ältesten Geschichte der Stadt Florenz*, I Marburg, 1875, p. 35-69.
- Storie pistoresi (1300-1348)*, Città di Castello, Rerum Italicarum Scriptorum, XI, 1907-1927.
- TAUBE DE SELBACH Henri, *Chronica*, éd. H. Bresslau, Monumenta Germaniae Historica, Script. rer. germ., n.s., t. I, Berlin, 1922.
- TROPPEAU Martin (de) (Martinus Opaviensis), *Chronicon Pontificum et Imperatorum*, Hannovre, MGH, Scriptores XXII, p. 377-475.
- VELLUTI Donato, *Cronica domestica*, Florence, 1914.
- VILLANI Filippo, *Cronica*, éd. G. Porta, Parme, 1990.

- VILLANI Filippo, *De origine civitatis Florentie et de eiusdem famosis civibus*, éd. G. Tanturli, Padoue, 1997.
- VILLANI Matteo, *Cronica*, éd. G. Porta, Parme, 1990.
- WINTERTHUR Jean (de), *Chronica*, éd. Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum germanicarum, Nova series, t. III, Berlin, 1924.

2.3 Autres sources imprimées

- ABŪ MA'SHAR (Albumasar), *De magnis coniunctionibus*, éd. C. Burnett, dans *Abū Ma'shar on Historical Astrology. The Book of Religions and Dynasties (On the Great Conjunctions)*, II, Leiden-Boston-Cologne, 2000.
- ALIGHIERI Dante, *La Divina Commedia*, éd. D. Salvo, Rome, 1987.
- AL-QABĪSĪ (Alcabitius), *The introduction to astrology editions of the Arabic and Latin texts and an English translation*, éd. C. Burnett et al., Londres-Turin, 2004.
- BACON Roger, *Opus majus*, éd. Bridges, Londres, 1900.
- Benoît XII, bulle *Benedictus Deus*, éd. H. Denziger, dans *Kompendium der Glaubensbekenntnisse und kirchlichen Lehrentscheidungen*, Fribourg-Bâle, 9e éd., 1991.
- DA PISA Giordano, *Predich e del B. Fra Giordano da Rivalto recitate in Firenze dal MCCCIII al MCCCVI*, éd. D. Moreni, 2 vol., Florence, 1831.
- D'AREZZORistoro, *Della composizione del mondo*, éd. E. Narducci, Milan, 1864.
- D'ASCOLI Cecco, *De excentricis et epicyclis*, éd. G. Federici Vescovini, dans *Pietro d'Abano. Trattati di astronomia : Lucidator dubitabilium astronomiae, De motu octavae sphaerae e altre opere. Appendice II*, Padoue, 1992.
- D'ASCOLI Cecco, *In Spheram mundi enarratio*, éd. L. Thorndike, dans *The « Sphere » of Sacrobosco and Its Commentators*, Chicago, 1949.
- DE' GIROLAMI Remigio, *De bono comuni*, éd. E. Panella dans *Dal bene comune al bene del comune. I trattati politici di Remigio dei Girolami*, Florence, 2014.
- DE' GIROLAMI Remigio, *De bono paci*, éd. E. Panella dans *Dal bene comune al bene del comune. I trattati politici di Remigio dei Girolami*, Florence, 2014.
- Jean XXII, bulle *Ne super his*, éd. H. Denifle, dans *Chartularium Universitatis parisiensis*, II, Paris, 1891.
- LATINI Brunetto, *Li livres dou tresor*, Genève, 1998.

Bibliographie

I Outils linguistiques et méthodologiques

BEC Pierre, *Manuel pratique de philologie romane. Tome 1 : italien, espagnol, portugais, occitan, catalan et gascon*, Paris, 1971.

BERLIOZ Jacques *et al.*, *Identifier sources et citations*, Turnhout, 1994.

CHIESA Paolo, *Elementi di critica testuale*, Bologne, 2002.

FLORES Enrico, *Elementi critici di critica del testo ed epistemologia*, Naples, 1998.

GEHIN Paul (dir.), *Lire le manuscrit médiéval. Observer et décrire*, Paris, 2005.

Il vocabolario nomenclatore : ristampa anastatica de « Il tesoro della lingua italiana », Bologne, 1989.

KANTOROWICZ Hermann, *Einführung in die Textkritik. Systematische Darstellung der textkritischen Grundsätze für Philologen und Juristen*, Leipzig, 1921.

KLEINHEINZ Christopher, *Medieval Italy, an encyclopedia*, Londres, 2004.

KRÜGER Karl Heinrich, *Die Universalchroniken*, Turnhout, 1976.

LE GOFF Jacques et SCHMITT Jean-Claude, *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, 1999.

MARI Paolo, *L'armario del filologo*, Rome, 2005.

MULLER Charles, *Introduction à la statistique lexicale*, Paris, 1968.

MUZERELLE Denis, *Vocabulaire codicologique : répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*, Paris, 1985.

PANIGIANI Ottorino, *Vocabolario etimologico della lingua italiana*, Milan, 1907.

REDON Odile *et al.*, *Les langues de l'Italie médiévale. Textes d'histoire et de littérature, X^e-XIV^e siècle*, Turnhout, 2002.

REPETTI Emanuele, *Dizionario geografico fisico storico della Toscana*, Florence, 1846.

VAN CAENEGEM Raoul Charles et GANSHOF François Louis, *Introduction aux sources de l'histoire médiévale*, Turnhout, 1998.

Vocabolario degli Accademici della Crusca, Florence, 1987.

2 Autour de la *Nuova Cronica*

2.1 Études biographiques sur Giovanni Villani

- ARIAS Gino, « Nuovi documenti su Giovanni Villani », dans *Giornale Storico della Letteratura Italiana*, 34, 1899, p. 380-393.
- BORGHINI Vincenzo, *Annotazioni sopra Giovanni Villani*, Florence, 2001.
- BRUCKER Gene A., « The ghibelline Trial of Matteo Villani », dans *Medievalia et Humanistica*, XIII, 1960.
- COULET Nicolas, *Affaires d'argent et affaires de famille en Haute-Provence au XIV^e s. : le dossier du procès de Sybille de Cabris contre Matteo Villani et la compagnie des Buonaccorsi*, Rome, 1992.
- FANFANI Piero, « Instrumento dell'accordo e compagnia fatta fra Giovanni Villani, Filippo, Francesco e Matteo suoi fratelli il primo maggio 1322 », dans *Il Borghini*, 3, 1895, p. 520-525.
- FARAGLIA Nunzio Federico, « Alcune notizie intorno a Giovanni e Filippo Villani il Vecchio ed a Persio di ser Brunetto Latini », dans *Archivio Storico per le Province Napolitane*, XI, 1886, p. 554-561.
- GREEN Louis, article « Villani », dans *Medieval Italy, an encyclopedia*, Londres, 2004.
- LUISO Francesco Paolo, « Indagini biografiche su Giovanni Villani », dans *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano*, 51, 1936, p. 1-64.
- LUZZATI Michele, « Ricerche sulle attività mercantili e sul fallimento di Giovanni Villani », dans *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano*, 81, 1969, p. 173-235.
- LUZZATI Michele, *Giovanni Villani e la compagnia dei Buonaccorsi*, Rome, 1976.
- MASSAI Pietro, « Elogio di Giovanni Villani », dans *Cronica di Giovanni Villani a miglior lezione ridotta coll' aiuto de' testi a penna*, Florence, 1823, p. I-XXXIII.
- MILANESI Gaetano, « Documenti riguardanti Giovanni Villani e il Palazzo degli Alessi a Sienna », dans *Archivio Storico Italiano*, Nuova Serie, IV, 1856, p. 1-12.
- PALMAROCCHI Roberto, *I Villani : Giovanni, Matteo e Filippo Villani, secolo XIV*, Turin, 1937.
- RAGONE Franca, *Giovanni Villani e i suoi continuatori. La scrittura delle cronache a Firenze nel Trecento*, Rome, 1998.
- SANESI Ireneo, *Di un incarico dato dalla Repubblica fiorentina a Giovanni Villani*, [Florence], 1893.
- SAPORI Armando, *La crisi delle compagnie mercantili dei Bardi e dei Peruzzi*, Florence, 1926.
- SCHEFFER-BOICORST Paul, *Florentiner Studien*, Leipzig, 1874.

2.2 Études textuelles, philologiques et linguistiques

- CASTELLANI Arrigo, *Nuovi testi fiorentini del Dugento*, Florence, 1952.
- CASTELLANI Arrigo, *Saggi di linguistica e filologia italiana e romanza, 1946-1976*, Rome, 1980.
- CASTELLANI Arrigo, « Problemi di lingua, di grafia, di interpunzione nell'allestimento dell'edizione critica », dans *La Critica del testo. Problemi di metodo ed esperienze di lavoro, (Atti del Convegno di Lecce)*, Rome, 1985, p. 229-254.
- CASTELLANI Arrigo, « Sulla tradizione manoscritta della *Nuova Cronica* di Giovanni Villani », dans *Medioevo e Rinascimento*, II, 1988, p. 54-118.
- CASTELLANI Arrigo, « Pera Balducci e la tradizione della *Nuova Cronica* di Giovanni Villani », dans *Studi di Filologia Italiana*, XLVIII, 1990, p. 5-13.
- LUISO Francesco Paolo, « Le edizioni della Cronica di Giovanni Villani », dans *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano*, 49, 1933, p. 279-315.
- PORTA Giuseppe, « Censimento dei manoscritti delle cronache di Giovanni, Matteo e Filippo Villani. I. », dans *Studi di Filologia Italiana*, 34, 1976, p. 61-129.
- PORTA Giuseppe, « Testimonianze di volgare campano e francese in G. Villani », dans *Lingua nostra*, 37/1-2, 1976, p. 8-9.
- PORTA Giuseppe, « Censimento dei manoscritti delle cronache di Giovanni, Matteo e Filippo Villani. II. », dans *Studi di Filologia Italiana*, 37, 1979, p. 93-117.
- PORTA Giuseppe, « L'urgenza della memoria storica », dans Malato E. (dir.), *Storia della letteratura italiana. Il Trecento*, Milan, 1979, p. 159-210.
- PORTA Giuseppe, « I passi francesi della *Nuova Cronica* di Giovanni Villani », dans *Miscellanea di studi*, I, Sienne, 1981, p. 7-31.
- PORTA Giuseppe, « L'ultima parte della *Nuova Cronica* di Giovanni Villani », dans *Studi di Filologia Italiana*, 41, 1983, p. 17-36.
- PORTA Giuseppe, « Aggiunta al censimento dei manoscritti delle cronache di Giovanni, Matteo e Filippo Villani », dans *Studi di Filologia Italiana*, 44, 1986, p. 65-67.
- PORTA Giuseppe, « Sul testo e la lingua di Giovanni Villani », dans *Lingua nostra*, 47/2-3, 1986, p. 37-40.
- PORTA Giuseppe, « Le varianti redazionali come strumento di verifica dell'autenticità dei testi : Villani e Malispini », dans S. GUIDA (dir.), *La filologia romanza e i codici (Atti del Convegno dell'Università di Messina)*, Messine, 1993, p. 481-529.

2.3 L'écriture de l'histoire dans la *Nuova cronica*

- AQUILECCHIA Giovanni, « Dante e i cronisti fiorentini », dans *Schede di italianistica*, Turin, 1976, p. 73-96.
- BELLIO Vittore, *Le cognizioni geografiche di Giovanni Villani*, Rome, 1903.
- BENVENUTI Papi Anna, « “Secondo che raccontano le storie” : il mito delle origini cittadine nella Firenze comunale », dans *Il senso della storia nella cultura medievale italiana nella cultura medievale italiana*, Pistoia, 1995, p. 205-251.
- BRUNI Francesco, « Identità culturale e mito delle origini : Firenze nella Cronica di Giovanni Villani », dans *Storia della civiltà letteraria italiana*, Turin, 1990, p. 716-728.
- CHABOD Federico, « La “concezione del mondo” di Giovanni Villani », dans *Nuova rivista storica*, 13, 1929, p. 338.
- D'ALESSANDRO Vittorio, « La conquista della Sardegna nella cronaca di Giovanni Villani », dans *Anuario de Estudios Medievales*, I, Barcelone, 1964.
- DAVIS Charles Till, « Dante, Villani and Malispini » dans *Dante and the idea of Rome*, Oxford, 1957, p. 244-262.
- DAVIS Charles Till, « The Malispini Question », dans *Studi medievali*, X, 1969, p. 215-254.
- DE MATTEIS Maria Consiglia, « Malispini da Villani o Villani da Malispini ? Una ipotesi sui rapporti tra Ricordano Malispini il “Compendiatore” e Giovanni Villani », dans *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano*, 84, 1972-1973, p. 145-221.
- DE VINCENTIIS Amedeo, « Origini, memoria, identità a Firenze nel XIV secolo. La rifondazione di Carlomagno », dans *Mélanges de l'École Française de Rome. Moyen Âge*, 115/1, 2003, p. 385-443.
- DE VINCENTIIS Amedeo, « Politica, memoria e obli a Firenze nel XIV secolo. La tradizione documentaria della signoria del duca d'Atene », dans *Archivio storico italiano*, 161, 2003, p. 209-249.
- FRUGONI Chiara, *Il Villani illustrato. Firenze e l'Italia medievale nelle 253 immagini del ms Chigiano L VIII 296 della Biblioteca Vaticana*, Florence, 2005.
- FRUGONI Chiara, « Il ruolo del battistero e di Marte a cavallo nella Nuova cronica del Villani e nelle immagini del Codice Chigiano L VIII 296 della Biblioteca Apostolica Vaticana », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 119/1, 2007, p. 57-92.
- FUNCK-BRENTANO Franz, « Mémoires sur la bataille de Courtrai (1302, 11 juillet) et les chroniqueurs qui en ont fait mémoire », dans *Mémoires présentés par*

divers savants à l'Académie des Inscriptions et des Belles-lettres de l'Institut de France, série I, t. X, 1.

- GIUNTA Francesca, « Giovanni Villani e la leggenda guelfa di Roberto il Guiscardo », dans *L'ultimo medioevo*, Rome, 1981, p. 42-51.
- GREEN Louis, « Historical Interpretation in Fourteenth-Century Florentine Chronicles », dans *Journal of the History of Ideas*, 28/2 (1967), p. 161-178.
- GREEN Louis, *Chronicle into History. An Essay in the Interpretation of History in Florentine Fourteenth Century Chronicles*, Cambridge, 1972.
- HARTWIG Otto, *Giovanni Villani e la leggenda di Messer Gianni di Procida (trad. it. Mattia di Martino)*, Palerme, 1873.
- JAMME Armand et ROUCHON Véronique, « Construction et destruction des mythes de fondation chez G. Villani », dans S. CASSAGNES-BROUQUET et V. Lamazou-Duplan (dir.), *Ab urbe condita... : fonder et refonder la ville : récits et représentations : (second Moyen Âge - premier XVI^e siècle) : actes du colloque international de Pau (14-15-16 mai 2009)*, Pau 2011, p. 207-240.
- MAISSEN Thomas, « Attila, Totila e Carlo Magno fra Dante, Villani, Boccaccio e Malispini. Per la genesi di due leggende erudite », dans *Archivio Storico Italiano*, 152, 1994, p. 561-639.
- MEHL Ernst, *Die Weltanschauung des Giovanni Villani. Ein Beitrag zur Geistesgeschichte Italiens im Zeitalter Dantes*, Leipzig, 1927.
- MONTI Antoine, *Les chroniques florentines de la première révolte populaire à la fin de la Commune (1345-1434)*, Lille, 1983.
- MORGHEN Raffaello, « La storiografia fiorentina del Trecento : Riccordano Malispini, Dino Compagni e Giovanni Villani », dans *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano*, 62, 1950, p. 175-282.
- PECCIARINI Elisa, *La Cronica di Giovanni Villani : impressioni e divagazioni*, Florence, 1912.
- PEZZAROSSA Fulvio, « "Le geste e' fatti de' Fiorentini". Riflessioni a margine di un'edizione della Cronica di Giovanni Villani », dans *Letteratura italiana*, 45, 1993, p. 92-115.
- PORTA Giuseppe, « La storiografia fiorentina fra il Duecento e il Trecento », dans *Medioevo e Rinascimento*, II, 1988, p. 119-130.
- PORTA Giuseppe, « Giovanni Villani storico e scrittore », dans *Racconti di Clio. Tecniche narrative della storiografia (Atti del convegno di studi)*, Pise, 1989, p. 147-156.
- PORTA Giuseppe, « Il mondo germanico visto da Giovanni Villani », dans *Europa e Mediterraneo tra Medioevo e prima età moderna : l'osservatorio italiano*, Pise, Pacini 1992, p. 171-180.

- PORTA Giuseppe, « La costruzione della storia in Giovanni Villani », dans *Il senso della storia nella cultura medievale italiana (1100-1350)*, Pistoia, 1995, p. 125-138.
- RABIOT Jérémie, « La culture théologique d'un grand marchand florentin : échos de la controverse sur la vision béatifique dans la *Nuova cronica* de Giovanni Villani (XIV^e siècle) », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge* [en ligne], 125/1, 2013, <http://mefrm.revues.org/1143> (consulté le 20 août 2015).
- RAGONE Franca, « Le scritte parlate. Qualche ipotesi sulla redazione delle cronache volgari nel Trecento dopo l'edizione critica della "Nuova Cronica" di Giovanni Villani », dans *Archivio Storico Italiano*, 149, 1991, p. 783-810.
- TURTURRO Giuseppe, « La Cronaca di Partenope e la Cronaca del Villani », dans *Asprenas*, 7, 1960, p. 349-351.

2.4 Autres études thématiques

- ANHEIM Étienne *et al.*, « Rome et les jubilés du XIV^e siècle : histoires immédiates », dans *Médiévales*, 40, 2001, p. 53-82.
- ARTIFONI Enrico, « La consapevolezza di un nuovo assetto politico-sociale nella cronistica italiana d'età avignonese : alcuni esempi fiorentini », dans *Aspetti culturali della società italiana, nel periodo del papato avignonese (Atti del convegno del Centro di studi sulla spiritualità medievale, 15-18 ottobre 1978)*, Todi, 1981, p. 79-100.
- BORGHINI Vincenzo, *Lettera intorno a' manoscritti antichi*, Rome, 1995.
- CABRINI Anna Maria, *Un'idea di Firenze. Da Villani a Guicciardini*, Rome, 2001.
- CATTO Jeremy, « Florence, Tuscany and the World of Dante », dans *The World of Dante. Essays on Dante and his Time*, Oxford, 1980, p. 1-17.
- DAVIS Charles Till, *L'Italia di Dante*, Bologne, 1988.
- DAVIS Charles Till, « Topographical and Historical Propaganda in Early Florentine Chronicles and in Villani », dans *Medioevo e Rinascimento*, II, 1988.
- FIUMI Enrico, « Economia e vita privata dei Fiorentini nelle rilevazioni statistiche di Giovanni Villani », dans *Archivio storico italiano*, III, 1953.
- FIUMI Enrico, « La demografia fiorentina nelle pagine di Giovanni Villani », dans *Archivio Storico Italiano*, 108, 1950, p. 78-158.
- FRUGONI Arsenio, « Giovanni Villani. XI 94 », dans *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano*, 77, 1965, p. 229-255.

- GROS Colette, « Celeste Firenze... La Patrie de Giovanni Villani », dans *Italies* [en ligne], 6, 2002, <http://italies.revues.org/1838> (consulté le 28 août 2016).
- GROS Colette, « Un nouvel Ailleurs. L'image du monde de Giovanni Villani », dans *Cahiers d'études romanes*, 23, 2011, p. 11-28.
- MAGNANI Luigi, *La cronaca figurata di Giovanni Villani : ricerche sulla miniatura fiorentina nel Trecento*, Cité du Vatican, 1936.
- MASI Gino, « Fra savi e mercanti suicidi del tempo di Dante », dans *Il Giornale dantesco*, XXXIX, 1936.
- NERI Ferdinando, « Dante e il primo Villani », dans *Giornale Dantesco*, 20, 1912, p. 1-31.
- ORTALLI Gherardo, « “Corso di natura” o “Giudicio di Dio”. A proposito di G. Villani XI 1-3 », dans *La Cultura*, 17, 1979, p. 209-234.
- PALERMO Luciano, « Carestie e cronisti nel Trecento : Roma e Firenze nel racconto dell'Anonimo e di Giovanni Villani », dans *Archivio Storico Italiano*, 142, 1984, p. 343-375.
- PAOLI Cesare, « Della signoria di Gualtieri duca d'Atene in Firenze », dans *Giornale storico degli archivi toscani*, VI, [Florence], 1862.
- PIRENNE Henri, « La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai », dans *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*, série IV, t. XVII, 1890.
- REDON Odile *et al.*, « L'inondation de 1333 à Florence. Récit et hypothèse de Giovanni Villani », dans *Médiévales*, 36, 1999, p. 91-104.
- REDON Odile et MOULINIER-BROGI Laurence, « “Pareano aperte le cataratte del cielo” : le ipotesi di Giovanni Villani sull'inondazione del 1333 a Firenze », dans *Miracoli. Dai segni alla storia*, Rome, 1999, p. 137-154.
- RHOMBERG HOKE Johanna, *La vita pubblica e privata di Firenze nel secolo XIV in base alla Cronica di Giovanni, Matteo e Filippo Villani*, Innsbruck, 1950.
- SAPORI Armando, « Una parentesi ghibellina nella politica guelfa di Firenze », dans *Rivista delle biblioteche e degli archivi*, II, 1924, p. 237-242.
- STEGEMANN Viktor, « Giovanni Villanis historische Charakterbilder und die astrologischen Texte der planetarischen Anthropologie : ein Beitrag zur geistigen Physiognomie der Frührenaissance », dans *Lebenskräfte in der abendländischen Geistesgeschichte*, Marburg-Lahn, 1948, p. 125-198.

3 Bibliographie historique : Florence et la Toscane au XIV^e siècle

3.1 Ouvrage généraux

ABULAFIA David (*et al.*), « Italy in the age of Dante and Petrarch », dans *The New Cambridge Medieval History, vol. VI, c.1300 — c.1415*, Cambridge, 2000, p. 442-515.

ARTIFONI Enrico, *Storia medievale*, Rome, 1998.

BOUCHERON Patrick, *Les villes d'Italie, vers 1150 — vers 1340*, Paris, 2004.

CHERUBINI Giovanni, *Le città italiane dell'età di Dante*, Pise, 1991.

DELUMEAN Jean-Pierre et HEULLANT-DONAT Isabelle, *L'Italie au Moyen Âge, V^e-XV^e siècle*, Paris, 2002.

FASOLI Gina, *La città medievale italiana*, Florence, 1973.

GENSINI Sergio (dir.), *Le Italie del tardo Medioevo*, Pise, 1990.

GRECO Gaetano et ROSA Mario (dir.), *Storia degli antichi stati italiani*, Rome, 1996.

LARNER John, *L'Italia nell'età di Dante, Petrarca e Boccaccio*, Bologne, 1982.

LAZZARINI Isabella, *L'Italia degli Stati territoriali*, Rome-Bari, 2003.

Magnati e popolani nell'Italia comunale. XV^o Convegno di Studi del Centro di Studi di Storia e d'Arte (Pistoia, 15-18 maggio 1995), Pistoia, 1997.

MAIRE-VIGUEUR Jean-Claude (dir.), *Signorie cittadine nell'Italia comunale*, Rome, 2013.

NAJEMY John, *A History of Florence, 1200-1575*, Malden, 2006.

OCCHIPINTI Elisa, *L'Italia dei comuni : secoli XI-XIII*, Rome, 2002.

RENOUARD Yves, *Histoire de Florence*, Paris, 1964.

ROSSETTI Gabriella (dir.), *Spazio, società, potere nell'Italia dei Comuni*, Naples, 1986.

3.2 Aspects politiques et institutionnels

BALDASSERONI Francesco, *La Pace tra Pisa, Firenze e Lucca nel 1343*, Florence, 1904.

BECKER Marvin B., « Gualtieri di Brienne e l'uso delle dispense giudiziarie », dans *Archivio storico italiano*, 113, 1955, p. 245-251.

- BECKER Marvin B., « Some Aspects of Oligarchical, Dictatorial and Popular Signorie in Florence, 1282-1382 », dans *Comparative Studies in Society and History*, 4/2, 1960, p. 421-439.
- BECKER Marvin B., « An Essay on the *Novi Cives* and Florentine Politics. 1343-1382 », dans *Medieval Studies*, 24, 1962, p. 35-82.
- BECKER Marvin B., « Florentine Popular Government (1343-1348) », dans *Proceedings of the American Philosophical Society*, 106, 1962, p. 360-382.
- BECKER Marvin B., « A Study in Political Failure. The Florentine Magnates : 1280-1343 », dans *Medieval Studies*, 207, 1965, p. 246-308.
- BECKER Marvin B. et BRUCKER Gene A., « The Arti Minori in Florentine Politics, 1342-1378 », dans *Mediaeval Studies*, 18, 1956, p. 93-104.
- BEVERE Riccardo, *La Signoria di Firenze tenuta da Carlo figlio di Re Roberto negli anni 1326-1327. Documenti angioini dell'Archivio di Napoli*, Naples, 1916.
- BONAINI Francesco, « Gli Ordinamenti di Giustizia del Comune e del Popolo di Firenze compilati nel 1293 », dans *Archivio storico italiano*, n.s. I, 1855, p. 37-71.
- BOUTIER Jean *et al.*, *Florence et la Toscane : XIV^e-XIX^e s. Les dynamiques d'un état italien*, Rennes, 2004.
- BRUCKER Gene A., *Florentine Politics and Society, 1343-1378*, Princeton, 1962.
- BRUNI Francesco, *La città divisa. Le parti e il bene comune da Dante a Guicciardini*, Bologne, 2003.
- CANACCINI Federico, *Ghibellini e Ghibellinismo in Toscana da Montaperti a Campaldino (1260-1289)*, Rome, 2009.
- CASTELLI Raffaello, *Carlo di Calabria signore di Firenze : con notizie sul suo vicariato nel Regno di Napoli*, Padoue, 1904.
- CAVALCA Desiderio, « Il ceto magnatizio a Firenze dopo gli Ordinamenti di Giustizia », dans *Rivista di Storia del diritto italiano*, 40-41, 1967-1968, p. 85-132.
- CHERUBINI Giovanni, *Città comunali di Toscana*, Bologne, 2003.
- COSTA Pietro, « *Bonum commune e partialitates* : il problema del conflitto nella cultura politico-giuridica medievale », dans *Il bene comune : forme di governo e gerarchie sociali nel basso medioevo. Atti del XLVIII Convegno storico internazionale (Todi, 9-12 ottobre 2011)*, Spolète, 2012, p. 192-216.
- CROUZET-PAVAN Élisabeth, *Les villes vivantes. Italie XIII^e-XV^e siècle*, Paris, 2009.
- CROUZET-PAVAN Élisabeth et LECUPPRE-DESJARDIN ÉLODIE (dir.), *Villes de Flandre et d'Italie (XIII^e-XVI^e siècle). Les enseignements d'une comparaison*, Turnhout, 2008.

- DACCIATI Silvia, *Popolani e magnati. Società e politica nella Firenze del Duecento*, Spolète, 2010.
- DAVIDSOHN Robert, *Storia di Firenze*, trad. it. de G. B. Klein, 5 vol., Florence, 1973.
- DE VINCENTIIS Amedeo, *Firenze e i signori. Sperimentazioni istituzionali e modelli di regime nelle signorie fiorentine degli angioini (fine XIII-metà XIV)*, thèse de doctorat de recherche en histoire médiévale, Université de Milan.
- GENSINI Sergio (dir.), *La Toscana nel secolo XIV : caratteri di una civiltà regionale*, Pise, 1988.
- GUALTIERI Piero, *Il Comune di Firenze tra Due et Trecento. Partecipazione politica e assetto istituzionale*, Florence, 2009.
- GUIDI Guidobaldo, « I sistemi elettorali agli uffici del Comune di Firenze nel primo trecento : Il sorgere della elezione per squittinio (1300-1328) », dans *Archivio storico italiano*, 130, 1972, p. 345-407.
- GUIDI Guidobaldo, « I sistemi elettorali agli uffici della città-repubblica di Firenze nella prima metà del Trecento (1329-1349) », dans *Archivio storico italiano*, 135, 1977, p. 373-424.
- GUIDONI Enrico (dir.), *Firenze nel Duecento e Trecento*, Rome, 2002.
- HOLMES George, « The Emergence of an Urban Ideology at Florence c. 1250-1450 », dans *Transactions of the Royal Historical Society. Fifth Series*, 23, 1973, p. 111-134.
- MASI Gino, « La struttura sociale delle fazioni politiche fiorentine ai tempi di Dante », dans *Giornale dantesco*, 31, 1928, p. 3-28.
- MAZZONI Vieri, *Accusare e proscrivere il nemico politico : legislazione antighibellina e persecuzione giudiziaria a Firenze (1347-1378)*, Pise, 2010.
- MILANI Giuliano, *L'esclusione dal Comune. Conflitti e bandi politici a Bologna e in altre città italiane tra XII e XIV secolo*, Rome, 2003.
- MINEO Ennio Igor, « Cose in comune e bene comune. L'ideologia della comunità in Italia nel tardo medioevo », dans A. GAMBERINI, J.-P. GENET, A. ZORZI (dir.) *The Languages of Political Society : Western Europe, 14th-17th Centuries*, Rome, Viella, 2011, p. 39-68.
- MINEO Ennio Igor, « Caritas e bene comune », dans *Storica*, 59, 2014, p. 7-56.
- MONTI Gennaro Maria, « Sul dominio di Roberto a Firenze e a Genova », dans *Da Carlo I a Roberto di Angiò. Ricerche e documenti*, Trani, 1936.
- NAJEMY John, « Guild Republicanism in Trecento Florence : The Successes and Ultimate Failure of Corporate », dans *The American Historical Review*, 84/1, 1979, p. 53-71.
- NAJEMY John, *Corporatism and Consensus in Florentine Electoral Politics, 1280-1400*, Chapel Hill, 1982.

- OTTOKAR Nicola, *Il Comune di Firenze alla fine del Duecento*, Florence, 1926.
- PARTNER Peter, « Florence and the Papacy, 1300-1375 », dans J.R. HALLE, J.R. HIGHFIELD et B. SMALLEY (dir.), *Europe in the Late Middle-Ages*, Londres, 1965, p. 76-117.
- RAO Riccardo, *Comunia. Le risorse collettive nel Piemonte comunale*, Milan, 2008.
- RAVEGGI Sergio (et al.), *Ghibellini, guelfi e popolo grasso, I detentori del potere politico a Firenze nella seconda metà del Duecento*, Florence, 1978.
- RUBINSTEIN Nicolai, « La lotta contro i magnati a Firenze : La prima legge sul sodamento e la pace del Card. Latino », dans *Archivio storico italiano*, 93/2, 1935, p. 161-172.
- RUBINSTEIN Nicolai, *La lotta contro i magnati in Firenze*, Florence 1939.
- RUBINSTEIN Nicolai, « Florence and the Despots : Some Aspects of Florentine Diplomacy in the Fourteenth Century », dans *Transactions of the Royal Historical Society. Fifth Series*, 2, 1952, p. 21-45.
- RUBINSTEIN Nicolai, « Marsilius and Italian Political Thought », dans J.R. HALLE, J.R. HIGHFIELD et B. SMALLEY (dir.) *Europe in Late Middle Ages*, Londres, 1965, p. 54-57.
- SALVEMINI Gaetano, *Magnati e popolani in Firenze dal 1280 al 1295*, Florence, 1899.
- SZABÒ Thomas, *Comuni e politica stradale in Toscana e in Italia nel Medioevo*, Bologne, 1992.
- TADDEI Ilaria, « Il sistema politico fiorentino (XIV-XV secolo) » dans J. BOUTIER, S. LANDI, O. ROUCHON (dir.), *Firenze e la Toscana. Genesi e trasformazioni di uno stato (XIV-XIX secolo)*, Florence, 2010, p. 31-53.
- TERLIZZI Sergio, *Documenti delle relazioni tra Carlo I d'Angiò e la Toscana*, Florence, 1914.
- VIGO Pietro, *La Repubblica di Firenze e Roberto d'Angiò, re di Napoli, nella discesa italiana di Enrico VII di Lussemburgo*, Livourne, 1904.

3.3 Aspects sociaux et culturels

- ANTONETTI Pierre, *La vie quotidienne à Florence au temps de Dante*, Paris, 1979.
- BEC Christian, *Les marchands écrivains. Affaires et humanisme à Florence, 1375-1434*, Paris, 1967.
- BEC Christian, *Les livres des Florentins (1413-1608)*, Florence, 1984.
- BEC Christian, *Florence. 1300-1600 : histoire et culture*, Nancy, 1986.

- BECKER Marvin, « Three Cases Concerning the Restitution of Usury in Florence », dans *The Journal of Economic History*, 17/ 3, 1957, p. 445-450.
- BLACK Robert, « École et société à Florence aux XIV^e et XV^e siècles. Le témoignage des ricordanze », dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 4, 2004, p. 827-846.
- BOULOUX Nathalie, « La Toscane dans les sources géographiques italiennes du XIV^e siècle » dans *Scrivere il Medioevo. Lo spazio, la santità, il cibo*, Rome, 2001, p. 29-41.
- CARDINI Franco, « Gli intellettuali e la cultura », dans *Storia della società italiana. VI. La società comunale e il policentrismo*, Milan, 1986, p. 349-386.
- CHERUBINI Giovanni, *Note sulla civiltà comunale italiana*, Pistoia, 1985.
- CHERUBINI Giovanni, « Firenze nell'età di Dante, coscienza e immagine della città », dans A. DEGL'INNOCENTI et G. MORETTI (éd.), *Pistoia e la Toscana nel Medioevo, Studi per Natale Rauty*, Trente, 1997, p. 167-180.
- DAY William R., « The Population of Florence before the Black Death : Survey and Synthesis », dans *Journal of Medieval History*, 28, 2002, p. 93-129.
- FRANCESCHI Franco, « La normativa suntuaria nella storia economica », dans M.G. MUZZARELLI et A. CAMPANINI (dir.), *Disciplinare il lusso. La legislazione suntuaria in Italia e in Europa tra Medioevo ed Età moderna*, Rome, 2003, p. 163-178.
- HEERS Jacques, *Il clan familiare nel Medioevo. Studi sulle strutture politiche e sociali degli ambienti urbani*, Naples, 1976.
- KLAPISCH-ZUBER Christiane, « Ruptures de parenté et changements d'identité chez les magnats florentins du XIV^e siècle », dans *Annales ESC*, 43, 1988, p. 1201-1240.
- KLAPISCH-ZUBER Christiane, *Retour à la cité. Les magnats de Florence, 1340-1440*, Paris 2006.
- MAIRE VIGUEUR Jean-Claude, « Il problema storiografico, Firenze come modello (e mito) di regime popolare », dans *Magnati e popolani nell'Italia comunale, Atti del quindicesimo convegno di studi, Pistoia, 15-18 maggio 1995*, Pistoia, 1997, p. 1-16.
- PANELLA Antonio, « Politica ecclesiastica del Comune fiorentino dopo la cacciata del duca d'Atene (1343-1347) », dans *Archivio storico italiano*, VI/1, 1913, p. 271-370.
- PINTO Giuliano, « Popolazione e comportamenti demografici in Italia (1250-1348) », dans *Europa en los umbrales de la crisis : 1250-1350. Atti della XXI Settimana di studi medievali*, Pampelune, 1995, p. 37-62.

- PLESNER Johan, *L'emigrazione dalla campagna alla città libera di Firenze nel XIII secolo*, Florence, 1979.
- RODOLICO Nicola, *Il popolo minuto. Note di storia fiorentina (1343-1378)*, Florence, 1899.
- SZNURA Franck, *L'espansione urbana di Firenze nel Duecento*, Florence, 1975.
- TADDEI Ilaria, « La législation somptuaire dans l'Italie médiévale. Le cas florentin (fin XIII^e-début XVI^e siècle) », dans *Mélanges de l'École française de Rome — Antiquité*, 128-1, 2016 [en ligne], <http://mefra.revues.org/3275> (consulté le 23 avril 2017).
- TANTURLI Giuliano, « La cultura fiorentina volgare nel '400 », dans *Medioevo e Rinascimento*, Milan, 1986, p. 180-220.
- TOCCO Francesco Paolo, *Niccolò Acciaiuoli. Vita e politica in Italia alla metà del XIV secolo*, Rome, 2001.
- WOLFGANG Marvin, « A Florentine Prison : Le Carceri delle Stinche », dans *Studies in the Renaissance*, 7, 1960, p. 148-166.
- ZORZI Andrea et TOURRES Josiane, « Contrôle social, ordre public et répression judiciaire à Florence à l'époque communale : éléments et problèmes », dans *Annales. Histoire, sciences sociales*, 45/5, 1990, p. 1169-1188.

3.4 Aspects économiques

- ABULAFIA David, « Southern Italy and Florentine Economy, 1265-1370 », dans *The Economical History Review*, 2, 33, 1981.
- ABULAFIA David, *The Two Italies. Economic Relations between The Norman Kingdom of Sicily and the Northern Communes*, Cambridge, 1977.
- ASTORRI Antonella, *La Mercanzia a Firenze nella prima metà del Trecento. Il potere dei grandi mercanti*, Florence, 1998.
- BEC Christian, *Les marchands écrivains. Affaires et humanisme à Florence. 1375-1434*, Paris, 1967.
- BRANCA Vittore, *Mercanti scrittori. I ricordi nella Firenze tra Medioevo e Rinascimento*, Milan, 1986.
- BRUCKER Gene A., *Firenze 1138-1737, L'impero del fiorino*, Milan, 1983.
- CIPOLLA Carlo, *Il governo della moneta a Firenze e a Milano nei secoli XIV^e-XVI*, Bologne, 1990.
- DE LA RONCIÈRE Charles Marie, *Florence, centre économique régional au XIV^e siècle, Le marché des denrées de première nécessité à Florence et dans sa campagne et les conditions de vie des salariés (1320-1380)*, Aix-en-Provence, 1976.

- DE LA RONCIÈRE Charles Marie, *Prix et salaires à Florence au XIV^e siècle (1280-1380)*, Rome, 1982.
- DOREN Alfred, *Le arti fiorentine*, 2 vol., Florence, 1940.
- FIUMI Enrico, « Fioritura e decadenza dell'economia fiorentina », I, dans *Archivio storico italiano*, 116, 1958, p. 443-510 ;
- FIUMI Enrico, « Fioritura e decadenza dell'economia fiorentina », II, dans *Archivio storico italiano*, 117, 1959, p. 427-502.
- FORTUNATI Maura, *Scrittura e prova. I libri di commercio nel diritto medievale e moderno*, Rome, 1996.
- FRANCESCHI Franco, « Intervento del potere centrale e ruolo delle Arti nel governo dell'economia fiorentina del Trecento e del primo Quattrocento », dans *Archivio storico italiano*, 151, 1993, p. 863-909.
- GINATEMPO Maria, *Prima del debito. Finanziamento della spesa pubblica e gestione del deficit nelle grandi città toscane (1200-1350 ca.)*, Florence, 2000.
- HEERS Jacques, « Il commercio nel Mediterraneo alla fine del sec. XIV e nei primi anni del XV », dans *Archivio Storico Italiano*, 113, 1955, p. 157-209.
- HOSHINO Hidetoschi, *Industria tessile e commercio internazionale nella Firenze del tardo medioevo*, Florence, 2001.
- HUNT Edwin S., *The Medieval Super-Companies. A Study of the Peruzzi Company of Florence*, Cambridge, 1994.
- PETRALIA Giuseppe, « I Toscani nel Mezzogiorno medievale : genesi ed evoluzione trecentesca di una relazione di lungo periodo », dans *La Toscana nel secolo XIV, op. cit.*, p. 287-336.
- PIRENNE Henri, « L'instruction des marchands au Moyen Âge », dans *Annales d'Histoire économique et sociale*, 1, 1929, p. 13-28.
- RENOUARD Yves, « Le compagnie fiorentine del '300 », dans *Archivio di stato italiano*, XCVI, 1938.
- RENOUARD Yves, *Les relations des Papes d'Avignon et des Compagnies commerciales et bancaires : de 1316 à 1378*, Paris, 1942.
- RENOUARD Yves, *Recherches sur les compagnies commerciales et bancaires utilisés par les papes d'Avignon avant le Grand schisme*, Paris, 1942.
- RENOUARD Yves, *Les hommes d'affaire italiens du Moyen Âge*, Paris, 1968.
- SAPORI Armando, *Le marchand italien au Moyen Âge*, Paris, 1954.
- SAPORI Armando, *Studi di storia economica (secoli XIII-XIV-XV)*, Florence, 1955.
- SAPORI Armando, *La Mercatura medievale*, Florence, 1972.

4 Bibliographie thématique

4.1 Histoire et historiographie médiévale

- ARNALDI Girolamo, « Il notaio-cronista e le cronache cittadine in Italia », dans *La storia del diritto nel quadro delle scienze storiche*, Florence, 1966, p. 293-309.
- ARNALDI Girolamo, « Cronache con documenti, cronache “autentiche” e pubblica storiografia’ », dans *Fonti medioevali e problematica storiografica*, Rome, 1976, p. 351-374.
- ARNALDI Girolamo, « Il tempo delle cronache (Italia : secoli XIII-XVIII) », dans *Le temps chrétien de la fin de l'Antiquité au Moyen Âge*, Paris, 1984, p. 531-539.
- ARNALDI Girolamo, « Annali, cronache, storie », dans *Lo spazio letterario del Medioevo. I. Il Medioevo latino. I. La produzione del testo*, Rome, 1993, p. 463-513.
- BALZANI Ugo, *Le cronache italiane nel Medio Evo*, Milano, 1909.
- BANTI Ottavio, « Studio sulla genesi dei testi cronistici pisani del secolo XIV », dans *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano*, 62, 1950, p. 175-282.
- BARTOLI Langeli Attilio, « La documentazione degli stati italiani nei secoli XIII-XIV : forme, organizzazione, personale », dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'État moderne*, Rome, 1985, p. 35-55.
- BARTOLI Langeli Attilio, « Entre documents et monuments : la mémoire officielle de la cité communale italienne », dans *La mémoire de la cité. Modèles antiques et réalisations renaissantes (Actes du Colloque de Tours, 28-30 septembre 1995)*, Naples, 1997, p. 23-33.
- BASTIA Claudia et BOLOGNINI Maria (dir.), *La memoria e la città. Scritture storiche tra Medioevo e Età moderna (Bologna e San Marino, 24 al 27 marzo 1993)*, Bologne, 1995.
- BEC Christian, « Lo statuto socio-professionale degli scrittori (Trecento e Cinquecento) », dans *Letteratura Italiana. II. Produzione e consumo*, Turin, 1983, p. 229-267.
- BILLANOVICH Giuseppe, « Le tradizioni dei classici italiani e la letteratura italiana tra Medioevo e Umanesimo », dans *La critica del testo. op. cit.*, p. 289-404.
- BORDONE Renato, « Uno stato d'animo : memoria del tempo e comportamenti urbani nel mondo comunale italiano », dans *Reti Medievali* [en ligne], 2002, www.dssg.unifi.it/_RM/e-book/titoli/bordone.htm (page consultée le 6 juin 2015).

- BRUNI Francesco, « La proiezione dell'attualità politica sul passato : note su cronisti, narratori, commentatori della *Commedia* nel XIV secolo » dans *Modern Philology*, 101/2, 2003, p. 204-234.
- CAMMAROSANO Paolo, « I "libri iurium" e la memoria storica delle città comunali », dans *Il senso della storia nella cultura medievale italiana nella cultura medievale italiana (1100-1350)*, Pistoia, 1995, p. 309-325.
- CAMMAROSANO Paolo, *Italia medievale. Struttura e geografia delle fonti scritte*, Rome, 1998.
- CAPITANI Ovidio, « Storiografia e riforma della Chiesa in Italia », dans *La storiografia medievale. XVII Settimana di studio del Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo (Spoleto, 1969)*, Spolète, 1970.
- CAPITANI Ovidio, « La storiografia altomedievale : linee di emergenza dalla critica contemporanea », dans *La cultura in Italia fra Tardo Antico e Alto Medioevo*, Rome, 1981, p. 123-147.
- CHAZAN Mireille et DAHAN Gilbert, *La méthode critique au Moyen Âge*, Turnhout, 2006.
- DE MATTEIS Maria Consiglia, « La coscienza della crisi comunale nei cronisti del Trecento », dans *Storici e storiografia del medioevo italiano*, Bologne, 1984, p. 255-274.
- DE MEDEIROS Marie-Thérèse, *Romanciers et chroniqueurs du Moyen Âge*, Paris, 1987.
- DEL MONTE Alessandro, « La storiografia fiorentina dei secoli XII e XIII », dans *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano*, 62, 1950, p. 175-264.
- DELLE Donne Fulvio, *Politica e letteratura nel mezzogiorno medievale : la cronachistica dei secoli XII-XV*, Salerne, 2001.
- DETIENNE Marcel (dir.), *Transcrire les mythes. Tradition, écriture, historicité*, Paris, 1994.
- DE VINCENTIIS Amedeo, « Scrittura storica e politica cittadina : la "cronaca fiorentina" di Marchionne di Coppo stefani », dans *Rivista storica italiana*, 108, 1996, p. 230-297.
- DUBY Georges, « La vulgarisation des modèles culturels dans la société féodale », dans *Hommes et structures du Moyen Âge*, Paris - La Haye, 1973.
- FAINI Enrico « Una storia senza nomi. Storia e memoria a Firenze ai primi del Duecento », dans *Bullettino dell'Istituto Storico*, 108, 2006, p. 39-81.
- GENËT Jean-Philippe (dir.), *L'historiographie médiévale en Europe. Actes du colloque organisé par la Fondation européenne de la science au Centre de Recherche*

- Historiques et Juridiques de l'Université de Paris I. 29 mars-1^{er} avril 1989*, Paris, 1991.
- GILLI Patrick, *Au miroir de l'humanisme. Les représentations de la France dans la culture savante italienne à la fin du Moyen Âge (c. 1360-c. 1490)*, Rome, 1997.
- GREEN Louis, « Historical Interpretation in Fourteenth-century Florentine Chronicles », dans *Journal of the History of Ideas*, 28, 1967, p. 161-178.
- GUENÉE Bernard, « Histoires, annales, chroniques. Essai sur les genres historiques au Moyen Âge », dans *Annales E.S.C.*, 1973, 28, p. 997-1016.
- GUENÉE Bernard, « Temps de l'histoire et temps de la mémoire au Moyen Âge », dans *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 487, 1976-77.
- GUENÉE Bernard, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980.
- GUENÉE Bernard, « "Authentique et approuvé" : recherches sur les principes de la critique historique au Moyen Âge », dans *Politique et histoire au Moyen Âge. Recueil d'articles sur l'histoire politique et l'historiographie médiévale*, Paris, 1981.
- GUENÉE Bernard, « Histoire, mémoire, écriture. Contribution à une étude des lieux communs », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres*, 1983, 441-456.
- GUENÉE Bernard, « Documents insérés et documents abrégés dans la *Chronique du Religieux de Saint-Denis* », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 152/2, 1994, p. 375-428.
- GUENÉE Bernard, *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge, d'après la « Chronique de Charles VI » du Religieux de Saint-Denis*, Paris, 2002.
- HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, 1925.
- KOSTO Adam et WINROTH Anders, *Charters, Cartularies, and Archives : The Preservation and Transmission of Documents in the Medieval West : Proceedings of a Colloquium of the Commission internationale de diplomatique (Princeton and New York, 16-18 September 1999)*, Toronto, 2002.
- La Mémoire du temps au Moyen Âge. Études réunies par Agostino Paravicini Bagliani*, Florence, 2005.
- MARTINI Giuseppe, « Lo spirito cittadino e le origini della storiografia comunale lombarda », dans *I problemi della civiltà comunale*, Bergame, 1971.
- MELVILLE Gert, « Le problème des connaissances historiques au Moyen Âge. Compilation et transmission des textes », dans *L'historiographie médiévale en Europe. Actes du colloque organisé par la Fondation européenne de la science au Centre de recherche historiques et juridiques de l'université de Paris I. 29 mars-1^{er} avril 1989*, Paris, 1991, p. 21-42.

- ORTALLI Gherardo, « Cronache e documentazione », dans *Civiltà comunale : libro, scrittura, documento (Atti del convegno, Genova, 8-1 novembre 1988)*, Gênes, 1989, p. 507-539.t
- PAZZAROLI Guido, *Cenni sulle fonti della storia medioevale : Dino Compagni e la sua Cronaca*, Milan, 1956.
- PETRUCCI Armando, « Scrivere il testo », dans *La critica del testo. Problemi di metodo ed esperienze di lavoro, Rome, Atti del Convegno di Lecce*, 1985, p. 209-227.
- PETTI BALBI Giovanni, « Il presente e il senso della storia in Caffaro e nei suoi continuatori », dans *Il senso della storia nella cultura medievale italiana nella cultura medievale italiana (1100-1350)*, Pistoia, 1995, p. 31-52.
- PORION Daniel, *La Chronique et l'histoire au Moyen Âge : actes du colloque du Département d'études médiévales de l'Université de Paris-Sorbonne (24 et 25 mai 1982)*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1984.
- RAUTY Natale, « Le "Storie pistoresi" », dans *Il senso della storia nella cultura medievale italiana nella cultura medievale italiana (1100-1350)*, Pistoia, 1995, p. 139-154.
- RICCEUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, 2000.
- RUBINSTEIN Nicolai, « Il Medioevo nella storiografia italiana del Rinascimento », dans *Concetti, storia, miti e immagini del Medio Evo*, Florence, 1973, p. 429-448.
- SANSTERRE Jean-Marie, *L'autorité du passé dans les sociétés médiévales*, Turnhout, 2005.
- SANTINI Pietro, *Quesiti e ricerche di storiografia fiorentina*, Florence, 1903.
- SMALLEY Beryl, *Storici nel Medioevo*, Naples, 1979.
- Storiografia e poesia nella cultura medioevale. Atti del colloquio (Roma, 21-23 febbraio 1990)*, Rome, 1999.
- SOUTHERN Richard William, *La tradizione della storiografia medievale*, Bologne, 2002.
- VAN HEMELRYCK Tania et VAN HOOREBEECK Céline, *L'écrit et le manuscrit à la fin du Moyen Âge*, Turnhout, 2006.
- VILLARI Pasquale, *I due primi secoli della storia di Firenze*, Florence, 1893.
- WICKHAM Chris, « Medieval Memories », dans *Social Memory*, Oxford-Cambridge, 1991, p. 144-172.
- WICKHAM Chris, « The Sense of Past in Italian Communal Narratives », dans *The Perception of the Past in Twelfth-Century Europe*, Londres, 1991, p. 173-189.

- ZABBIA Marino, « Notariato e memoria storica. Le scritture storiografiche notarili nelle città dell'Italia settentrionale (sec. XII-XIV) », dans *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medio Evo e Archivio Muratoriano*, 97, 1991, p. 75-122.
- ZABBIA Marino, « Cronache e cronisti nelle città dell'Emilia-Romagna », dans *Ricerche storiche*, 24/1, 1994, p. 173-187.
- ZABBIA Marino, « I notai italiani e la memoria della città (secc. XII-XIV) », dans *La mémoire de la cité. Modèles antiques et réalisations renaissantes (Actes du Colloque de Tours, 28-30 septembre 1995)*, Naples, 1997, p. 35-47.
- ZABBIA Marino, « Il contributo dei notai alla codificazione della memoria storica nelle città italiane (secoli XII-XIV) », dans *Nuova rivista storica*, 82, 1998, p. 1-16.
- ZABBIA Marino, *I notai e la cronachistica cittadina italiana nel Trecento*, Rome, 1999.

4.2 L'environnement culturel et scientifique

- ARRIGHI Gino, « Note sulla scienza in Toscana nel Trecento », dans Sergio GENSINI (dir.), *La Toscana nel secolo XIV. Caratteri di una civiltà regionale*, Pise, 1998, p. 485-496.
- BEER Jeannette, *Medieval Translators and their Craft*, Michigan, 1989.
- BENSON R. L. et CONSTABLE R. (éd.), *Renaissance and Renewal in the Twelfth Century*, Cambridge, 1982.
- BERIOU Nicole, CASEAU Béatrice et RIGAUX Dominique, *Pratiques de l'eucharistie dans les Églises d'Orient et d'Occident (Antiquité et Moyen Âge)*, Paris, 2009.
- BILLANOVICH Giuseppe, *I primi umanisti e le tradizioni dei classici latini*, Freiburg, 1943.
- BOUDET Jean-Patrice, *Entre science et nigromance. Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XI^e-XV^e siècle)*, Paris, 2006.
- BURNETT Charles, *Arabic into Latin in the Middle Ages. The Translators and their Intellectual and Social Context*, Farnham, Ashgate, 2009.
- CROSBY Alfred, *La mesure de la réalité : la quantification dans la société occidentale (1250-1600)*, Paris, 2003.
- Culture et société en Italie du Moyen Âge à la Renaissance. Hommage à André Rochon*, Paris, 1985.
- FEDERICI VESCOVINI Graziella (dir.), *Filosofia e scienza classica, arabo-latina medievale e l'età moderna (ciclo di seminari internazionali, 26-27 gennaio 1996)*, Louvain-la-Neuve, 1993.

- GAUTIER DALCHÉ Patrick, « L'espace de l'histoire : le rôle de la géographie dans les chroniques universelles », dans *L'historiographie médiévale en Europe*, Paris, 1991, p. 287-300.
- GAUTIER DALCHÉ Patrick, « “Quando vuoi travare la longitudine d'alchuna citta da occidente, guarda nel mappamondo da maiolica”. La mesure des coordonnées géographiques selon Paolo dell'Abbaco », dans *Micrologus*, 19, 2011, p. 151-199.
- GRANT Edward, *A Source Book in Medieval Science*, Harvard, 1974.
- HAMELESSE J. (éd.), *La vie culturelle, intellectuelle et scientifique à la Cour des Papes d'Avignon*, Turnhout, 2005.
- JENKINS J. et BERTRAND O. (éd.), *Traduire au Moyen Âge. (8^e Colloque international sur la théorie et la pratique de la traduction des textes au Moyen Âge, Paris, université de Paris III, 17-23 juillet 2004)*, Turnhout, 2007.
- KLAPISCH-ZUBER Christiane, « “Parenti, amici, vicini”. Il territorio urbano d'una famiglia mercantile nel XV sec. », dans *Quaderni storici*, 33, 1976, p. 969-973.
- La renommée*, Médiévales, 24, 1993.
- LEMAY Richard, *Abu Ma'shar and Latin Aristotelianism in the Twelfth Century : The Recovery of Aristotle's Natural Philosophy Through Arabic Astrology*, Beirut, 1962.
- MARTIN Hervé, *Mentalités médiévales, XI^e-XV^e siècles*, Paris, 1996.
- MOULINIER-BROGI Laurence et LAURIOUX Bruno (dir.), *Scrivere il Medio evo. Lo spazio, la santità, il cibo. Un libro dedicato ad Odile Redon*, Rome, 2001.
- MOULINIER-BROGI Laurence et al., *La juste mesure. Quantifier, évaluer, mesurer, entre Orient et Occident (VIII^e-XVIII^e siècle)*, Saint-Denis, 2005.
- MOULINIER-BROGI Laurence et WEILL-PAROT Nicolas, (dir.), *Le livre de science, du copiste à l'imprimeur*, Médiévales, 52, 2007.
- MURDOCH J. E. et SYLLA E. D. (éd.), *The Cultural Context of Medieval Learning (International Colloquium on Philosophy, Science and Theology in the Middle Ages. Boston, September 1973)*, Boston-Dordrecht, 1975.
- OBRIST Barbara (dir.), *La cosmologie médiévale. Textes et images. I. Les fondements antiques*, Florence, 2004, p. 33-46.
- PATRONE Nada et MARIA Anna, *La concezione dello spazio nella mentalità colta medievale*, Florence, 1993.
- PAUL Jacques, *Histoire intellectuelle de l'Occident médiéval*, Paris, 1998.
- PAUL Jacques, *Culture et vie intellectuelle au Moyen Âge*, Paris, 1999.

- PELLETIER Monique, *Géographie du monde au Moyen Âge à la Renaissance*, Paris, 1989.
- PORRO Pasquale (éd.), *The Medieval Concept of Time. The Scholastic Debate and its Reception in Early Modern Philosophy*, Leiden-Boston-Cologne, 2001, p. 161-173.
- RIBEMONT Bernard (dir.), *Le Temps, sa mesure et sa perception au Moyen Âge (actes du colloque, Orléans, 12-13 avril 1991)*, Caen, 1992.
- RIGON Antonio (dir.), *Cecco d'Ascoli. Cultura scienza e politica nell'Italia del trecento (atti del convegno, 2-3 dicembre 2005)*, Rome, 2007.
- ROMBAI Leonardo (dir.), *Imago et descriptio Tusciae : la Toscana nella geocartografia dal XV al XIX secolo*, Venice, 1995.
- SABBADINI Remigio, *Le scoperte dei codici latini e greci ne' secoli XIV e XV*, Florence, 1914.
- SCHECHNER Genuth Sara, *Comets, Popular Culture, and the Birth of Modern Cosmology*, Princeton, 1997.
- THORNDIKE Lynn, « Paolo d'Abbaco Dagomari : Arithmetic ans Natural Secrets », dans *Idem, A History of Magic and Experimental Science. III. Fourteenth and Fifteenth Centuries*, New-York, 1934, p. 205-212.
- THORNDIKE Lynn, *Latin Treatises on Comets Between 1238 and 1368 A.D.*, Chicago, 1950.
- Time And Eternity in Mid-Thirteenth-Century Thought*, Oxford, 2006.
- WEILL Parot Nicolas, *Les « images astrologiques » au Moyen Âge et à la Renaissance. Spéculations intellectuelles et pratiques magiques*, Paris, 2002.
- WIGAL Donald, *Historic maritime maps used for historic exploration. 1290-1699*, New York, 2000.
- ZUMTHOR Paul, *La mesure du monde. Représentation de l'espace au Moyen Âge*, Paris, 1993.

4.3 Le contexte religieux, théologique et ecclésiologique

- BOUREAU Alain, *Le pape et les sorciers. Une consultation de Jean XXII sur la magie en 1320 (Manuscrit B.A.V. Borghese 348)*, Rome, 2004.
- BOUREAU Alain, *Satan hérétique. Naissance de la démonologie dans l'Occident médiéval (1280-1330)*, Paris, 2004.
- BREMOND Claude, LE GOFF Jacques et SCHMITT Jean-Claude, *L'« exemplum »*, Turnhout, 1982, p. 37-38.

- BROOKE Christopher, « Religious Sentiment and Church Design in the Later Middle Age », dans *Bulletin of the John Rylands Library*, 50, 1967-68, p. 13-33.
- CARROZZI Claude, *Le voyage de l'âme dans l'Au-delà d'après la littérature latine (I^{er}-XIII^e siècle)*, Rome, 1994.
- CHIFFOLEAU Jacques, *La comptabilité de l'Au-delà. Les hommes, la mort et la religion d'Avignon à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1980.
- COURTENAY William, « Inquiry and Inquisition : Academic Freedom in Medieval Universities », dans *Church History*, 58, 1989, p. 168-181.
- DE LA RONCIÈRE Charles-Marie, « La foi du marchand : Florence XIV^e-milieu XV^e siècle », dans *Le marchand du Moyen Âge (Actes du XIX^e congrès de la S.H.M.E.S., Reims, juin 1988)*, Paris, 1992, p. 242-243.
- DELCORNO Carlo, « Predicazione volgare e volgarizzamenti », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, Rome, 1977, 89/2, p. 679-689.
- DUBY Georges, « La vulgarisation des modèles culturels dans la société féodale », dans *Niveaux de culture et groupes sociaux (Colloque, 7-9 mai 1966, École Normale Supérieure)*, Paris-La Haye, 1967, p. 33-41.
- DYKMANS Marc « Fragments du traité de Jean XXII sur la vision béatifique », dans *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, 37, 1970, p. 232-253.
- DYKMANS Marc, *Les sermons de Jean XXII sur la vision béatifique*, Rome, 1976.
- FOURNIE Michelle, *Le Ciel peut-il attendre ? Le culte du purgatoire dans le Midi de la France (v. 1320-v. 1520)*, Paris, 1997.
- GOUREVITCH Aaron, *La culture populaire au Moyen Âge. « Simples et Docti »*, Paris, 1996.
- IRRIBAREN Isabel, « Theological Authority at the Papal Court in Avignon : the Beatific Vision Controversy », dans J. HAMESSE (dir.), *La vie culturelle, intellectuelle et scientifique à la cour des Papes d'Avignon*, Turnhout, 2005, p. 286.
- LE GOFF Jacques, *La naissance du Purgatoire*, Paris, 1981.
- LE GOFF Jacques, *La bourse et la vie. Économie et religion au Moyen Âge*, Paris, 1986.
- LE GOFF Jacques et REMOND René (dir.), *Nouvelle histoire de la France religieuse*, Paris, 1988.
- MANSELLI Raoul, « Papato avignonese ed ecclesiologia trecentesca », dans *Aspetti culturali della società italiana nel periodo del papato avignonese (Atti del convegno del Centro di studi sulla spiritualità medievale, 15-18 ottobre 1978)*, Todi, 1981, p. 175-195.
- MANSELLI Raoul, *La religion populaire au Moyen Âge. Problèmes de méthode et d'histoire*, Paris-Montréal, 1975.

- PIRON Sylvain, « Censures et condamnation de Pierre de Jean Olivi. Enquête dans les marges du Vatican », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 118/2, 2006, p. 313-373.
- PLONGERON Bernard (dir.), *La religion populaire dans l'Occident chrétien. Approches historiques*, Paris, 1976.
- PLONGERON Bernard et PANNET Robert (dir.), *Le Christianisme populaire. Les dossiers de l'histoire*, Paris, 1976.
- RUBIN Miri, *Corpus Christi. The Eucharistic in Late Medieval Culture*, Cambridge, 1991.
- SHAFFERN Robert, « Learned Discussions of Indulgences for the Dead in the Middle Ages », dans *Church History*, 61, 1992, p. 367-381.
- SHAFFERN Robert, « Indulgences and Saintly Devotionals in the Middle Ages », dans *The Catholic Historical Review*, 84, 1998, p. 643-661.
- SOUTHERN Richard, « The Changing Role of Universities in Medieval Europe », dans *Historical Research*, 60, 1987, p. 133-146.
- SUITNER Franco (éd.), *Dionigi da Borgo Sansepolcro fra Petrarca e Boccaccio (atti del convegno, Sansepolcro, 11-12 febbraio 2000)*, Sansepolcro, Castello, 2001.
- TABARRONI Andrea, « *Paupertas Christi et Apostolorum* ». *L'ideale francescano in discussione (1322-1324)*, Rome, 1990.
- TODESCHINI Giacomo, *I mercanti e il Tempio. La società cristiana e il circolo virtuoso della ricchezza fra Medioevo e Età Moderna*, Bologne, 2002.
- TROTTMANN Christian, *La vision béatifique. Des disputes scolastiques à sa définition par Benoît XII*, Rome, 1995.
- VALOIS Noël, « Jacques Duèse, pape sous le nom de Jean XXII », dans *Histoire littéraire de la France*, 34, Paris, 1914, p. 564.
- WEIJERS Olga, « De la joute dialectique à la dispute scolastique », dans *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 143/2, 1999, p. 509-518.

4.4 Modèles de pensée et discours politiques

- ARTIFONI Enrico, « Sull'eloquenza politica nel Duecento italiano », dans *Quaderni medievali*, 35, 1993, p. 57-78.
- ARTIFONI Enrico, « Retorica e organizzazione del linguaggio politico nel Duecento italiano », dans *Le forme della propaganda politica nel Due e nel Trecento*, Rome, 1994, p. 157-182.

- CAMMAROSANO Paolo, « Immagine visiva e propaganda nel Medioevo », dans *I linguaggi della propaganda*, Milan, 1991.
- DAVIS Charles Till, « Un teorico fiorentino della politica : fra Remigio dei Girolami », dans *L'Italia di Dante*, Bologne, 1988, p. 201-229.
- DE MATTEIS Maria Consiglia, *La « teologia politica comunale » di Remigio de' Girolami*, Bologne, 1977.
- GAMBERINI Andrea, GENET Jean-Philippe, ZORZI Andrea (dir.), *The languages of the political society. Western Europe, 14th-17th centuries*, Rome, 2011, p. 287-324.
- GROSSI Paolo, *L'ordine giuridico medievale*, Rome, 1995.
- IANNELLA Cecilia, *Giordano di Pisa. Etica urbana e forme della società*, Pise, 1999.
- LANDI Sandro, *Naissance de l'opinion publique dans l'Italie moderne*, Rennes, 2006.
- MC CREADY William, « Papalists and Antipapalists. Aspect of the Church/State Controversy in the Late Middle Ages », dans *Viator*, 6, 1975, p. 241-273.
- MARINO John A. Kuehn Thomas (dir.), *A Renaissance of conflicts : visions and revisions of law and society in Italy and Spain*, Toronto, 2004, p. 183-184.
- MURTY Bhagevatula Satyanarayana, *The International Law of Propaganda. The Ideological Instrument and World Public Order*, New Haven - Dordrecht - Boston - Londres, 1989.
- RAO Riccardo, *Comunia. Le risorse collettive nel Piemonte comunale*, Milan, 2008.
- RUBINSTEIN Nicolai, « Some Ideas on Municipal Progress and Decline in the Italy of the Communes », dans *Fritz Saxl : A Volume of Memorial Essays*, Londres, 1957.
- RUBINSTEIN Nicolai, *Studies in Italian History in the Middle Ages and the Renaissance. Political Thought and the Language of Politics. Art and Politics*, Rome, 2004.
- SKINNER Quentin, *The Foundations of Modern Political Thought*, Cambridge, 1978.
- TABACCO Giovanni, *La relazione fra i concetti di potere temporale e di potere spirituale nella tradizione cristiana fino al secolo XIV*, Turin, 1950.
- TABACCO Giovanni, *La casa di Francia nell'azione politica di papa Giovanni XXII*, Rome, 1953.
- TABACCO Giovanni, *L'Italie médiévale. Hégémonies sociales et structures du pouvoir*, Chambéry, 2001.
- WIERUZSOWSKI Helene, *Politics and Culture in Medieval Spain and Italy*, Rome, 1971.

4.5 Communication et circulation de l'information

- AMODIO Mark, *Writing the Oral Tradition. Oral poetics and Literate Culture in Medieval England*, Notre Dame, 2004.
- ARNOUX Matthieu *et al.*, « Les lettres parisiennes du *Carteggio Datini*. Première approche du dossier », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 2009, 117/1, p. 193-221.
- AUZÉPY Marie France et SAINT-GUILLAIN Guillaume, *Oralité et lien social au Moyen Âge, Occident, Byzance, Islam : parole donnée, foi jurée, serment*, Paris, 2008.
- BARBERO Alessandro, « Corti e storiografia di corte nel Piemonte tardomedievale », dans *Piemonte medievale. Forme del potere e della società. Studi per Giovanni Tabacco*, Turin, 1985, p. 249-277.
- BERNARDI Bernardo *et al.*, *Fonti orali : antropologia e storia (Convegno internazionale antropologia e storia fonti orali, Bologna, 1976)*, Milan, 1978.
- BETHENCOURT Francisco et EGMOND Florike, *Cultural exchange in early modern Europe. 3, Correspondence and cultural exchange in Europe, 1400-1700*, Cambridge-New York, 2007.
- BOUDREAU Claire *et al.*, *Information et société en Occident à la fin du Moyen Âge. Actes du colloque international tenu à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université d'Ottawa (9-11 mai 2002)*, Paris, 2004.
- CHINCA Mark *et al.*, *Orality and Literacy in the Middle Ages : Essays on a Conjunction and its Consequences in Honour of D.H. Green*, Turnhout, 2005.
- CHOMEL Vital et EBERSOLT Jean, *Cinq siècles de circulation internationale vue de Jougne : un péage jurassien du XIII^e au XVIII^e siècle*, Paris, 1951.
- CIVILE Giuseppe, « Per una storia sociale dell'opinione pubblica : osservazioni a proposito della tarda età liberale », dans *Quaderni storici*, 35, 2000, p. 469-504.
- DESCAMPS Florence (dir.), *Les sources orales et l'histoire. Récits de vie, entretiens, témoignages*, Rosny-sous-Bois, 2006.
- DOUMERC Bernard, « Par Dieu écrivez plus souvent ! La lettre d'affaires à Venise à la fin du Moyen Âge », dans *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, Rome, 1994, p. 99-109.
- DUNN Vincent Ambrose, *Cattle-raids and Courtships. Medieval Narrative Genres in a Traditional Context*, New York, Londres, 1989.
- FRIJHOFF Willem, « Communication et vie quotidienne à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne : réflexions de théorie et de méthode », dans *Kommunikation und Alltag in Spätmittelalter und früher Neuzeit*, Vienne, 1992.

- GAUVARD Claude (dir.), *L'enquête au Moyen Âge*, Rome, 2008.
- GOODICH Michael, « The Use of Direct Quotation fom Canonization Hearing to Hagiographical *Vita et Miracula* », dans *Oral History of the Middle Ages. The Spoken Word in Context*, Budapest, 2001, p. 177-187.
- HABERMAS Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, 1978.
- HAYEZ Jérôme, « "Io non so scrivere a l'amicho per siloscismi". Jalons pour une lecture de la lettre marchande toscane de la fin du Moyen Âge », dans *I Tatti Studies. Essays in the Renaissance*, 7, 1997, p. 37-79.
- HAYEZ Jérôme, « L'archivio Datini. De l'invention de 1870 à l'exploration d'un système d'écrits privés », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 2009, 117/1, p. 121-191.
- JONES-DAVIS Marie-Thérèse (dir.), *Rumeurs et nouvelles au temps de la Renaissance*, Paris, 1997.
- JRITZ Gerhard et RICHTER Michael, *Oral History of the Middle Ages. The Spoken Word in Context*, Budapest, 2001.
- KAUFMANN Laurence, « Opinion publique », dans *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, 2006, p. 833-835.
- La circulation des nouvelles au Moyen Âge (actes du XXIV^e Congrès de la SHMES. Avignon, 1993)*, Rome, 1994.
- MELIS Federigo, « Intensità e regolarità nella diffusione dell'informazione economica generale nel Mediterraneo e in Occidente alla fine del Medioevo », dans *Mélanges en l'honneur de Fernand Braudel*, I, Toulouse, 1973, p. 389-424.
- MOMIGIANO Arnaldo, « Storiografia su tradizione scritta e storiografia su tradizione orale. Considerazioni generali sulle origini della storiografia moderna », dans *La storiografia greca*, Turin, 1982, p. 95-105.
- MOSTERT Marco (dir.), *New Approaches to Medieval Communication*, Turnhout, 1999.
- NICHOLAISEN William, *Oral Tradition in the Middle Ages*, Binghamton, 1995.
- RENOUARD Yves, « Comment les papes d'Avignon expédiaient leur courrier », dans *La Revue historique*, 153, 1937.
- RENOUARD Yves, « Information et transmission des nouvelles », dans *L'histoire et ses méthodes*, Paris, 1961.
- RENOUARD Yves, « Routes, étapes et vitesses de marche de France à Rome au XIII^e et au XIV^e siècles d'après les itinéraires d'Eudes Rigaud (1254) et de Barthélemy Bonis (1350) », dans *Studi in onore di Amintore Fanfani*, Milan, 1962.
- RICHTER Michael, *The Oral Tradition in the Early Middle Ages*, Turnhout, 1994.

Index

Les auteurs ou protagonistes médiévaux sont classés en fonction de leur prénom (Antonio Pucci, Cecco d'Ascoli, etc.), tandis que les auteurs modernes sont classés en fonction du nom de famille (BEC Christian ; LE GOFF Jacques ; etc.)

A

Abraham Savasorda Bar Hiyya, 409, 410
Accorrimbono da Tolentino, 86
Accursio Bonfantini, 377, 379, 380
Albert le Grand, 177, 365, 366, 375, 378, 399, 414
Albumasar, 409, 415, 417-419
Alcabitius, 361, 377
Aldobrandino Aldobrandini, 17
Aldobrandino Ottobuoni, 246
Ambrogio Lorenzetti, 165, 215, 271
André de Naples, 171, 429, 431, 433
Andrea Lancia, 79, 81
Andrea Pisano, 14
Antonin de Florence, 283
Antonio Pucci, 33
AQUILECCHIA Giovanni, 71, 74, 76, 79
Aristote, 9, 177, 264, 375, 397, 425
Arlotto da Prato, 99, 372, 404
ARMSTRONG Lawrin, 281
Arnolfo di Cambio, 14
Attalante, 340, 422

Attila, 79, 305

Augustin d'Hippone, 177, 186, 191, 211, 219, 285, 293, 393

B

Baccio Valori, 39
Bandino di Lapo Buonaccorsi, 189
Bartola Villani, 16
Bartolo di Guerio, 63
Bartolomeo da San Concordio, 178
Bartolommeo Zannetti, 38, 39
BEC, Christian, 25, 32, 283
BECKER Marvin, 24, 259, 260, 282, 283
Benedetto degli Albizi, 34
Benoît de Nursie, 228
Benoît XII, 84, 125, 176, 184, 186, 193, 196, 199, 203, 205, 207
BÉRIOU Nicole, 230
Bernard de Clairvaux, 177, 192, 201
Bernardin de Sienne, 283
Bernardo Villani, 16, 186
Bertrand du Pouget, 18, 166, 213, 379, 382, 395, 400

- Bettino Buonaccorsi, 17
 Bindo Altoviti, 34
 Bonagrazia de Bergame, 198
 Bonaventura de Bagnoregio, 177
 Boniface VIII, 17, 20, 72, 81, 94, 211,
 310, 367
 BOUDET Jean-Patrice, 337
 BOURREAU Alain, 367
 BRANCA Vittore, 34
 BROOKE Christopher, 220
 BRUCKER, Gene, 24
 Brunetto Latini, 15, 21, 264, 294, 311,
 339, 341, 343-345, 347, 350,
 356, 384
 BRUNI, Fancesco, 25
 Buonamico Buffalmacco, 165, 215
 Buondelmonte de' Buondelmonti, 343,
 347, 369
- C**
 Cammarosano Paulo, 143
 Campanus de Novare, 435
 Cane della Scala, 424
 CASTELLANI Arrigo, 34, 36, 37, 40-42,
 46-48, 64, 65, 68, 72
 Castruccio Castracani, 18, 80, 83, 96,
 122, 166, 211, 212, 277, 354-356,
 405
 Catilina, 292, 339, 341, 345, 348
 Cecco d'Ascoli, 358-361, 366, 374-384,
 389, 390, 425
 CHABOD Federico, 275
 Charlemagne, 37, 79, 80, 297, 299, 348,
 351-353, 355, 357, 384
 Charles de Blois, 61, 89, 332
 Charles de Bohême, 214, 244, 431
 Charles de Calabre, 12, 18, 80, 96, 166,
 213, 246, 252, 353, 355, 377,
 382-384
 Charles de Valois, 37, 94, 396
- Charles I^{er} de Sicile, 11, 37, 80, 302,
 353-355, 372, 384, 405
 Charles le Gros, 297
 Chele Buonaccorsi, 125
 CHIFFOLEAU Jacques, 218, 235
 Cimabue, 14
 CIPOLLA Carlo, 275
 Clément V, 214, 233
 Clément VI, 228, 410
 Coluccio Salutati, 411
 Compagno degli Arrigucci, 313
 Coppo di Marcovaldo, 14
 Corso Donati, 95
 CROSBY Alfred, 436
- D**
 Dante Alighieri, 14, 21, 25, 30, 32, 36,
 37, 46, 48, 73, 80, 81, 85, 89,
 94, 95, 101, 156, 177, 223, 232,
 235, 248, 251, 281, 339, 343,
 344, 346, 350, 356, 363, 383
 Darès le Phrygien, 21
 DAVIDSOHN, Robert, 24
 DE MATTEIS Maria Consiglia, 164
 DE VINCENTIIS Amedeo, 25, 353, 356
 Dino Compagni, 15, 31, 160, 326, 363
 Dino del Garbo, 377, 383
 Dionigi di Borgo Sansepolcro, 121-124,
 157, 186-189, 405
 Domenico di Giovanni del Terosi, 34
 Domenico Lenzi, 271
 DYKMANS Marc, 190
- E**
 ECO Umberto, 439
 Édouard III, 106
 Énée, 232, 352
 Enrico del Carretto, 368, 373
 Étienne de Pologne, 66
 Ezzelino da Romano, 423

F

Farinata degli Uberti, 248
 FEDERICI-VESCOVINI Graziella, 378
 Felice Monaldi, 189
 Filippo Argelati, 39
 Filippo Brunelleschi, 14
 Filippo Giunti, 39
 Filippo Villani, 16, 17, 119, 156, 413
 Firmin de Beauval, 410
 FIUMI, Enrico, 24
 FOURNIÉ Michelle, 235
 Francesco di Giovanni Villani, 16
 Francesco Gaddi, 33
 Francesco Pazzi, 262, 263
 Francesco Peruzzi, 17
 Francesco Petrarca, 14, 32, 37
 Francesco Silvestri, 185
 Francesco Villani, 16, 119, 186
 Franco Sacchetti, 383
 Frédéric I^{er}, 37, 300
 Frédéric II, 37, 300, 371, 420, 423
 FRUGONI Arsenio, 24, 275
 FRUGONI Chiara, 25, 357
 FUNCK-BRENTANO Frantz, 77

G

Galvano Fiamma, 196
 Gautier de Brienne, 9, 12, 13, 35, 69,
 83, 85, 90, 92, 97, 143, 150,
 152, 162, 166, 167, 253, 256,
 259, 263, 264, 326, 394, 405,
 424, 426, 428, 431, 434
 Geoffrey de Meaux, 412
 Geoffrey de Monmouth, 21, 30
 Ghetta di Giovanni Villani, 16
 Giacomina di Giovanni Villani, 16
 Giandino da Carmignanola, 99, 372,
 404
 Gianni Alfani, 246
 Gianni Soldanieri, 248

Giano Cerchi, 16
 Giano della Bella, 37, 248
 GIANSANTE Massimo, 377, 379, 382
 Gilles de Lessines, 435
 Giordano da Pisa, 14, 177, 178
 Giotto, 14, 96, 271
 Giovanna di Giovanni Villani, 16
 Giovanni Battista Recanati, 39
 Giovanni Boccaccio, 14, 32
 Giovanni Colonna, 187, 189
 Giovanni da Velletri, 15, 340
 Giovanni Villani, 16
 Godefroi de Viterbe, 270, 294
 GOUREVITCH Aaron, 440
 Graziolo Bambaglioli, 81
 GREEN Louis, 25, 72, 81-83, 102, 272,
 303
 Grégoire le Grand, 236
 GUENÉE Bernard, 30, 290
 Guido Bonatti, 99, 422, 423
 Guido de Montefeltro, 423
 Guido Novello, 248, 423
 Guido Tarlati, 166
 Guillaume d'Auvergne, 414
 Guillaume de Baskerville, 439
 Guillaume d'Ockham, 198, 439
 Guiral Ot, 197, 216

H

HABERMAS Jürgen, 118, 152, 153, 155
 Hannibal, 248
 HARTWIG Otto, 101
 HAYEZ, Jérôme, 25, 123
 Hayton d'Arménie, 21, 103
 Henri de Diessenhofen, 194, 208
 Henri de Gand, 230, 237
 Henri de Herford, 196
 Henri IV, 313, 314
 Henri Taube de Selbach, 194, 195, 208
 Henri VI, 307

Henri VII, 95, 247, 431
 Honorius d'Autun, 442

I

IRIBARREN Isabel, 182, 214
 Isidore de Séville, 21, 294, 331

J

Jacopo Alighieri, 81
 Jacopo della Lana, 81, 95
 Jacopo di Francesco Pazzi, 262
 Jacopo Gabrielli, 86, 92, 97, 265
 Jacopo Giunti, 39
 Jacques de Provins, 230, 237
 Jacques de Voragine, 85, 236, 307
 JAMME, Armand, 25
 Jean de Bohême, 96, 120, 166, 213, 431
 Jean de Jandun, 423
 Jean de Murs, 410, 412, 413
 Jean de Sacrobosco, 359, 377
 Jean de Séville, 409
 Jean de Thilrode, 229
 Jean de Tolède, 371, 422, 423
 Jean de Winterthur, 197, 198, 207, 216
 Jean Gobi, 230, 237
 Jean XXII, 84, 96, 124, 129, 166, 175,
 176, 183-185, 187-189, 191-208,
 211, 212, 214, 220, 235, 367,
 374, 378-380
 Jeanne de Naples, 429, 431, 433
 Joachim de Flore, 218
 Jules César, 37, 248, 292, 294, 299,
 339-341, 344, 352

K

KAPPLER Claude, 115
 KLAPISCH-ZUBER Christiane, 254

L

Lamberto da Cingoli, 361, 376, 380
 LAMI Vittorio, 24, 40

Lapa Villani, 16, 17
 Lapo Buonaccorsi, 17
 LE GOFF Jacques, 218, 236, 328, 435
 Léon III, 355
 Leonardo Bruni, 33
 Lévi Ben Gerson, 410, 412, 413
 LOPEZ Roberto, 280
 Lorenzo Torrentino, 38
 Louis de Bavière, 49, 80, 96, 171, 196,
 197, 211-213, 308, 310, 354,
 379, 381, 423, 431
 Louis de Hongrie, 66, 133, 142, 429,
 431, 433
 Louis de Tarente, 429, 431, 433
 Lucain, 21, 76, 396
 Luchino Visconti, 242
 LUISO Francesco Paolo, 24, 39-41
 LUZZATI Michele, 18, 24, 103, 119, 171

M

Mahomet, 44, 85, 244, 416, 417
 MAIRE VIGUEUR, Jean-Claude, 24,
 164
 MAISSEN Thomas, 25, 72, 79-81, 102,
 354
 Mando di Bellincia, 17
 Manfred de Hohenstaufen, 160, 355
 MANSELLI Raoul, 218, 219, 222
 Marchionne di Coppo Stefani, 331
 Marco Lombardo, 240-242, 302
 Marco Polo, 21, 103, 115
 Maria di Giovanni Villani, 16
 Marsile de Padoue, 210, 423
 Martin de Troppau, 21, 75, 76, 81, 236,
 291, 292, 294, 303-305, 307,
 311, 335, 338, 371
 MASSAI, Pietro, 24
 Mastino della Scala, 87, 90, 143, 168,
 242

Matteo di Giovanni Villani, 16, 31, 34,
36, 51
Matteo Villani, 16, 17, 119, 124, 125,
189, 262
Matteo Visconti, 379
MAZZONI Vieri, 259
MEHL Ernst, 25, 275
Merlin, 371, 422
Messahala, 409, 415
Michel de Césène, 210
Michel Scot, 422-424
MINEO Ennio Igor, 270
Monna Pazzi, 16, 96, 262
MOUTIER Ignazio, 38, 40
MURATORI Ludovico Antonio, 39

N

Nabuchodonosor, 390
NAJEMY John, 24, 178
Napoleone Orsini, 187
NERI Ferdinando, 71, 79-81
Niccola da Prato, 94
Niccolò Buonaccorsi, 17
Nicolas le Minorite, 183
NIETZSCHE Friedrich, 436

O

Orfino da Lodi, 270
Othon de Freising, 218, 294
Othon I^{er}, 37, 233, 297, 300

P

Pace da Tropea, 171, 434
Paolino Pieri, 15, 31, 326
Paolo Dagomari, 410-413, 426, 428,
436
Paolo Uccello, 230
PARODI Ernesto Giacomo, 79
Paul Diacre, 292
PAUL Jacques, 227
Paul Orose, 21, 30, 291, 294

Pazzino Pazzi, 16
Pera Balducci, 85, 106, 156
PEZZAROSSA Fulvio, 45
Philippe VI, 61, 120, 332
Pier Francesco Portinari, 33
Pierre de Jean Olivi, 14, 177, 185, 218
Pierre de Limoges, 228
Pietro d'Abano, 376, 403
Pietro dell'Aquila, 284
PIRENNE Henri, 280
PIRON Sylvain, 383
Poggio Bracciolini, 33
PORTA Giuseppe, 24, 31, 33, 36-38,
40-50, 53, 64-69, 72, 77-80,
85, 111, 181
POULLE Emmanuel, 413
Priam, 352
Prophatius Judaeus, 411, 413
Provenzano Salvani, 371
PRYDS Darleen, 141
Ptolémée, 377, 388

R

RAGONE Franca, 74, 76, 102, 104,
189, 238, 239, 330, 331
RAPP Francis, 222
Remigio de' Girolami, 14, 177, 269,
270, 285, 445
Remigio Nannini, 39
RENOUARD, Yves, 24
RHOMBERG HOKE, Johanna, 24
Riccobaldo de Ferrare, 294
Riccoldo di Monte Croce, 21, 103, 115
Richard de Fournival, 414
Richard de Saint-Victor, 177
Richard Lescot, 197, 217
RICCEUR Paul, 23, 172, 333
Ricordano Malispini, 25
Ristoro d'Arezzo, 347, 402

Robert d'Anjou, 12, 63, 90, 95, 97, 133,
136, 140-142, 149, 181, 187,
245, 276, 354, 431

Robert Guiscard, 228, 236

Roberto de' Bardi, 186

Rodolfo da Capraia, 313

Roger Bacon, 409, 414, 415, 417, 439

Rosso Aldobrandini, 17

ROUCHON, Véronique, 25

RUBIN Miri, 220, 221

S

Sahl ibn Bishr, 398

Saint Jérôme, 293, 421

Saint Miniati, 321

Saint Zenobius, 321

Sainte Réparate, 321

Salimbene de Adam, 307, 424

Salluste, 21, 76, 291, 339, 350

SANTINI Pietro, 101

Sanzanome, 15, 21, 31, 291, 346

SAPORI Armando, 24, 171

SCHEFFER-BOICHORST Paul, 101

SIMONDE DE SISMONDI Jean-Charles-
Léonard, 163

Simone di Tommaso Altoviti, 34

Stace, 396

Stoldo di Bellincia, 16

SUITNER Franco, 187

T

TADDEI Ilaria, 274

Thomas d'Aquin, 163, 177, 191, 219,
365-369, 378, 389, 390, 414

Thomas Tuscus, 21, 31, 177, 236, 291,
307, 311

TILLIETTE Jean-Yves, 242, 243

Tite Live, 21, 76, 291

Tolomeo da Lucca, 194, 236, 266, 270,
307

Tommaso Corsini, 432

Tommaso di Arnolfo Peruzzi, 17

Totila, 37, 79, 228, 292, 299, 305, 339,
340, 345, 348, 349, 351

TRENTI Luigi, 73

TROTTMANN Christian, 190

U

Ubaldino Infangati, 63

Ubertino da Casale, 14

Ugo de Toscane, 228, 233

Ugolino de Pise, 240, 242, 302

Uguccione della Faggiola, 95

Uther Pendragon, 422

V

Valère Maxime, 21, 30, 187

VALOIS Noël, 190

Vanni Buonaccorsi, 17

Vanni Fucci, 343

VAUCHEZ André, 179, 221

Venturino de Bergame, 179

Vespasiano Da Bisticci, 33

Vieri Cerchi, 16, 248

Vieri di Migliore Guadagni, 16

Villano di Giovanni Villani, 16

Villano di Stoldo, 16, 258

VILLARI Pasquale, 101

Vincent de Beauvais, 30, 294

Virgile, 21, 75, 76, 232, 291, 339, 350

VON MOOS Peter, 237

Z

ZORZI Andrea, 165

Table des matières

Remerciements	7
Introduction	9
1 Au cœur de la <i>Nuova cronica</i> : Florence	10
2 Giovanni Villani (v. 1273-1348) : marchand, homme d'État et chroniqueur	15
3 La <i>Nuova cronica</i> , entre histoire universelle et chronique communale	20
4 Les livres XI à XIII : une « histoire du temps présent » au XIV ^e siècle ?	22
5 L'histoire culturelle : l'oubliée des études villaniennes ?	24
6 Écrire, comprendre et expliquer l'histoire de son temps	26
Une histoire du texte	29
1 Publier la <i>Nuova cronica</i> . Autour des enjeux philologiques posés par l'édition de la chronique	30
1.1 <i>La tradition manuscrite de la Nuova cronica</i>	30
1.2 <i>Une longue histoire éditoriale</i>	37
2 La tradition manuscrite de la seconde partie de la <i>Nuova cronica</i> de Giovanni Villani. Critique textuelle et analyse historique des livres XII-XIII	49
2.1 <i>Caractéristiques de la tradition manuscrite de la Seconde partie</i>	50
2.2 <i>Collations et analyse de la tradition manuscrite</i>	51
2.3 <i>L'articulation des traditions textuelles</i>	64
3 Proposition de chronologie de la composition de la <i>Nuova cronica</i>	71
3.1 <i>Quelques hypothèses sur le travail préparatoire</i>	72
3.2 <i>Composition, publication et modification du premier volume</i>	78
3.3 <i>Composition, publication et modification du second volume</i>	86
3.4 <i>Proposition de chronologie générale</i>	93
Les sources de l'histoire contemporaine	101

1	Les sources épistolaires : réseaux commerciaux et réseaux d'information	103
1.1	<i>De la correspondance épistolaire au récit historique</i>	104
1.2	<i>Réseaux d'affaires, d'amitié et de parenté dans la circulation des informations</i>	116
1.3	<i>Pôles et réseaux marchands dans la circulation des nouvelles en Europe et dans le monde méditerranéen</i>	126
2	Les sources documentaires : entre discours politique et mémoire communale	132
2.1	<i>Usage et fonctions des lettres diplomatiques dans la Nuova cronica</i>	133
2.2	<i>Usage et fonctions des sources communales dans la Nuova cronica</i>	142
3	Les sources orales et l'expérience personnelle : entre opinion publique et discours civique	152
3.1	<i>L'historien à l'écoute de la sphère publique : rumeurs, opinion publique et témoignages dans la Nuova cronica</i>	152
3.2	<i>Giovanni Villani et l'expérience de l'histoire</i>	163
	Réception et vulgarisation du savoir théologique : l'exemple de la querelle sur la vision béatifique (1331-1333)	175
1	Les modes de diffusion du savoir théologique en milieu laïc et marchand	177
1.1	<i>Les circuits publics : prédication et disputatio</i>	178
1.2	<i>Les circuits alternatifs : prédication privée et épistolaire</i>	185
2	La réception d'un débat théologique : échos de la controverse sur la vision béatifique dans l'historiographie contemporaine	190
2.1	<i>La vision béatifique : les données théologiques du problème</i>	191
2.2	<i>Échos de la prédication de Jean XXII chez quelques chroniqueurs contemporains</i>	193
2.3	<i>La teneur de la controverse sur la vision béatifique dans la Nuova cronica</i>	199
3	Polémique ecclésiologique ou controverse dogmatique ? Les enjeux du débat selon Giovanni Villani	205
3.1	<i>La polémique ecclésiologique : monarchie pontificale contre idéologie pré-conciliariste ?</i>	206
3.2	<i>La question doctrinale : vision de Dieu, statut des âmes et économie du Salut</i>	214
	Édifier le citoyen et décrire le bon gouvernement au prisme des principes moraux	225
1	Le discours didactique dans la <i>Nuova cronica</i>	226

1.1	<i>Du dogme à l'exemple, de l'exemple à l'histoire</i>	227
1.2	<i>« Profit et distraction » : la fonction exemplaire de l'histoire</i>	237
2	La « philosophie morale » comme ensemble de principes de bon gouvernement et de bon comportement dans la <i>Nuova cronica</i>	250
2.1	<i>Entre admission et exclusion : des formes et principes du bon gouvernement communal dans les années 1340</i>	252
2.2	<i>Le bon comportement économique : quelques réflexions morales autour des questions d'argent, de profit et d'honneur</i>	272
2.3	<i>Le chroniqueur-marchand face aux péchés d'argent</i>	280
L'invention du temps historique. Étude des principes chronographiques		289
1	Penser et diviser le temps historique : le Salut, l'Empire, la Commune	291
1.1	<i>L'histoire païenne : de l'histoire du Salut à l'histoire municipale</i>	291
1.2	<i>L'histoire impériale, cadre contraignant de l'histoire municipale</i>	296
2	La définition d'une nouvelle chronographie historique	303
2.1	<i>L'encombrant héritage de la chronographie impériale</i>	303
2.2	<i>L'adoption définitive des principes de datation modernes (millésime et quantième)</i>	306
2.3	<i>La chronographie liturgique comme expression du providentialisme historique</i>	317
3	Comptabilité et rationalité du temps historique	328
3.1	<i>De l'Histoire au temps historique : penser le temps long</i>	329
3.2	<i>Renvois internes et mobilité intratextuelle : vers un temps modulable</i>	330
L'astrologie, science auxiliaire de l'histoire		335
1	Entre attraction et réticences : l'astrologie dans les premiers livres de la <i>Nuova cronica</i> (1320-vers 1330)	338
1.1	<i>Quand l'astrologie fait irruption dans l'histoire : le mythe de la fondation astrale de Florence</i>	339
1.2	<i>Le discours anti-astrologique dans les premiers livres de la Nuova cronica</i>	358
2	Normalisation et diffusion du savoir astrologique (vers 1327-1333)	374
2.1	<i>Deux moments-clé de la normalisation de l'astrologie : le procès de Cecco d'Ascoli (1327) et la consultation florentine de 1333</i>	375
2.2	<i>De la normalisation à la vulgarisation : la définition d'une étologie astrale dans les derniers livres de la Nuova cronica</i>	393
3	L'astrologie au service du discours public (1340-1348)	408
3.1	<i>L'astrologie comme science auxiliaire de l'histoire : Villani et la grande conjonction de 1345</i>	408

3.2	<i>De l'usage public de l'astrologie comme outil politique</i>	421
	Conclusion	439
	Sources	449
1	Sources manuscrites	449
1.1	<i>Manuscrits de la Nuova cronica</i>	449
1.2	<i>Sources d'archives</i>	449
2	Sources imprimées	449
2.1	<i>Éditions de la Nuova cronica</i>	449
2.2	<i>Autres sources historiographiques imprimées</i>	450
2.3	<i>Autres sources imprimées</i>	452
	Bibliographie	453
1	Outils linguistiques et méthodologiques	453
2	Autour de la <i>Nuova Cronica</i>	454
2.1	<i>Études biographiques sur Giovanni Villani</i>	454
2.2	<i>Études textuelles, philologiques et linguistiques</i>	455
2.3	<i>L'écriture de l'histoire dans la Nuova cronica</i>	456
2.4	<i>Autres études thématiques</i>	458
3	Bibliographie historique : Florence et la Toscane au XIV ^e siècle	460
3.1	<i>Ouvrage généraux</i>	460
3.2	<i>Aspects politiques et institutionnels</i>	460
3.3	<i>Aspects sociaux et culturels</i>	463
3.4	<i>Aspects économiques</i>	465
4	Bibliographie thématique	467
4.1	<i>Histoire et historiographie médiévale</i>	467
4.2	<i>L'environnement culturel et scientifique</i>	471
4.3	<i>Le contexte religieux, théologique et ecclésiologique</i>	473
4.4	<i>Modèles de pensée et discours politiques</i>	475
4.5	<i>Communication et circulation de l'information</i>	477
	Index	479

Collection « Histoire et sociétés »

TITRES DÉJÀ PARUS DANS LA MÊME COLLECTION

La Côte d'Ivoire et la Grande Guerre, DOMERGUE-CLOAREC D., 2018.

Ayso es lo comessamen : écritures et mémoires du Montpellier médiéval, CHALLET V., 2017.

Retrouver les paysans. Communauté — pouvoirs — territoires XIII^e-XX^e siècles Mélanges en l'honneur d'Élie Pélaquier, CASADO P. et ROUSSEAU F., 2017.

Montpellier et la médecine andalouse au Moyen Âge. Transfert des textes et des savoirs, BOSCH J.-L., 2016.

Le discours politique des États de Languedoc à la fin du Moyen Âge (1346-1484), QUÉRÉ S., 2016.

Le rapport à l'autre dans l'ancienne France. Croyances, cultures, identités collectives (XVI^e-XIX^e siècle), FOUILLERON J., 2014.

Les travailleurs militaires italiens en France pendant la Grande Guerre. « Héros de la pelle et de la truelle » au service de la victoire, HEYRIÈS H., 2014.

Coffret Leonardo Bruni Aretino. Lettres familières, tome 1 et 2, BERNARD-PRADELLE L., 2014.

Droit, humanisme et culture politique dans l'Italie de la Renaissance, GILLI P., 2014.

La vie publique de Sima Guang. Homme d'État et historien chinois du XI^e siècle, VERGNAUD J.-F., 2014.

Pouvoir, mémoire et identité : le premier registre de délibérations communales de Brignoles (1387-1391), édition et analyse de GAUDREAU L., 2014.

Curia. A Social History of a Provençal Criminal Court in the Fourteenth Century, BEDNARSKY S., 2013.

Faire sa médecine au XVIII^e siècle. Recrutement et devenir professionnel des étudiants montpelliérains (1707-1789), BERLAN H., 2013.

Le Languedoc et la mer (XVI^e-XXI^e siècle), LOUVIER P., 2012.

Terroirs et marchés des vins dans un siècle de crises. 1907-2007 en Languedoc et Roussillon, GAVIGNAUD-FONTAINE G., 2012.

Sciences du vivant et représentations en Europe (XVIII^e-XX^e siècles). Transferts culturels, ordonnancements des savoirs et visions des mondes, JEANBLANC H., 2011.

La Bible et la guerre, la non-violence, MARCONOT J.-M. & TABUCE B., 2011.

Le Midi viticole au Parlement. Édouard Barthe et les députés du vin de l'Hérault (années 1920-1930), BAGNOL J.-M., 2010.

Le gouvernement pontifical et l'Italie des villes au temps de la théocratie (fin XII^e-mi-XIV^e s.), GILLI P. & THÉRY J., 2010.

Le mouvement des ouvriers agricoles mexicains et mexicains-américains au Texas (1966-1986), NÉRAUD L., 2009.

L'Église et les Noirs dans l'audience du Nouveau Royaume de Grenade — XVII^e siècle, VIGNAUX H., 2008.

Les ports dans l'Europe Méditerranéenne — Trafics et circulation, images et représentations, XVI^e-XXI^e siècles, DUMOND L., DURAND S. & THOMAS J., 2008.

Les élites lettrées au Moyen Âge — Modèles et circulation des savoirs en Méditerranée occidentale (XII^e-XIV^e siècles), GILLI P., 2008.

Le lien armée-nation — Historique et perspective, CASSAGNE A. de & RUFFET M., 2008.

Le soldat volontaire en Europe au XX^e siècle — De l'engagement politique à l'engagement professionnel, HEYRIÈS H. & MURACCIOLE J.-F., 2007.

Villageois sans agriculture! — Observations sur les mutations rurales de notre temps, GAVIGNAUD-FONTAINE G., 2007.

Mélanges Michel Péronnet — L'Église, FOULLERON J. & MICHEL H., 2007.

Esclavage et rébellion — La construction sociale des Noirs et des Mulâtres (Nouvelle Grenade — XVII^e siècle), VIGNAUX H., 2007.

Mélanges en l'honneur du Professeur Roland Andréani — Presse, politique, culture et société du XVIII^e au XX^e siècle (France-Languedoc), JACOUTY J.-F., 2007.

L'épreuve de la bataille 1700-1714, MALFOY-NOËL D., 2007.

Côte d'Ivoire 1993-2003 — Autopsie d'une déchirure., BAYLE B. & DOMERGUE-CLOAREC D., 2007.

Le Languedoc viticole, la Méditerranée et l'Europe au siècle dernier (XX^e) (2^e édition complétée), GAVIGNAUD-FONTAINE G., 2006.

Mélanges Michel Péronnet — La Révolution, FOULLERON J. & MICHEL H., 2006.

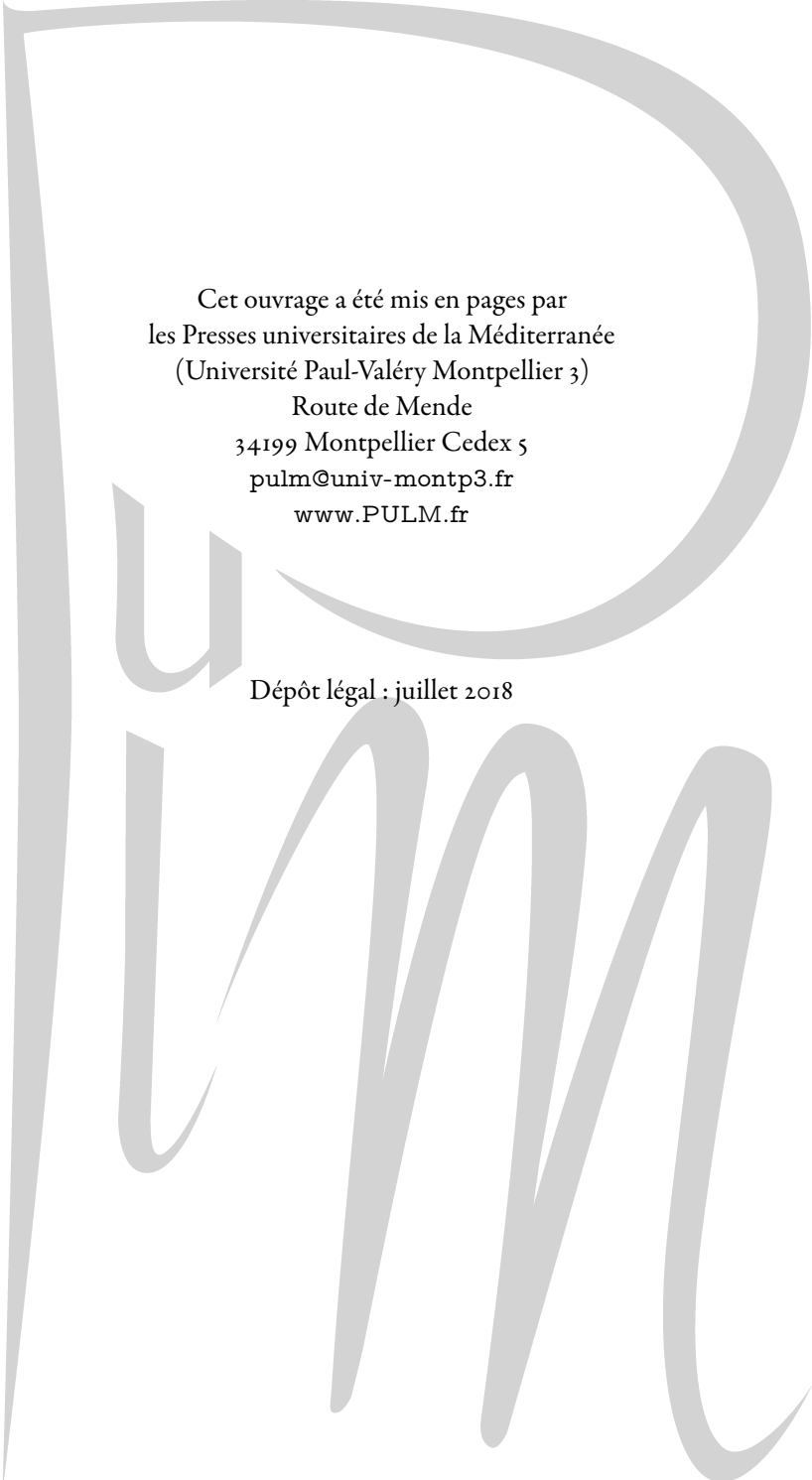
Naissance d'une société métisse — Aspects socio-économiques du Paraguay de la Conquête à travers les dossiers testamentaires, DOMINGO P., 2006.

Hautes et basses terres languedociennes — Mélanges offerts à Yvette Maurin, ANDRÉANI R. & MICHEL H., 2006.

De l'OSS à la CIA — La centralisation du renseignement américain au lendemain de la seconde guerre mondiale à travers l'expérience du Central Intelligence Group, RAMOS R., 2006.

La crise ivoirienne de novembre-décembre 2004, DOMERGUE-CLOAREC D., 2005.

Vignerons — Histoire languedocienne et roussillonnaise, GAVIGNAUD-FONTAINE G., 2005.



Cet ouvrage a été mis en pages par
les Presses universitaires de la Méditerranée
(Université Paul-Valéry Montpellier 3)
Route de Mende
34199 Montpellier Cedex 5
pulm@univ-montp3.fr
www.PULM.fr

Dépôt légal : juillet 2018

